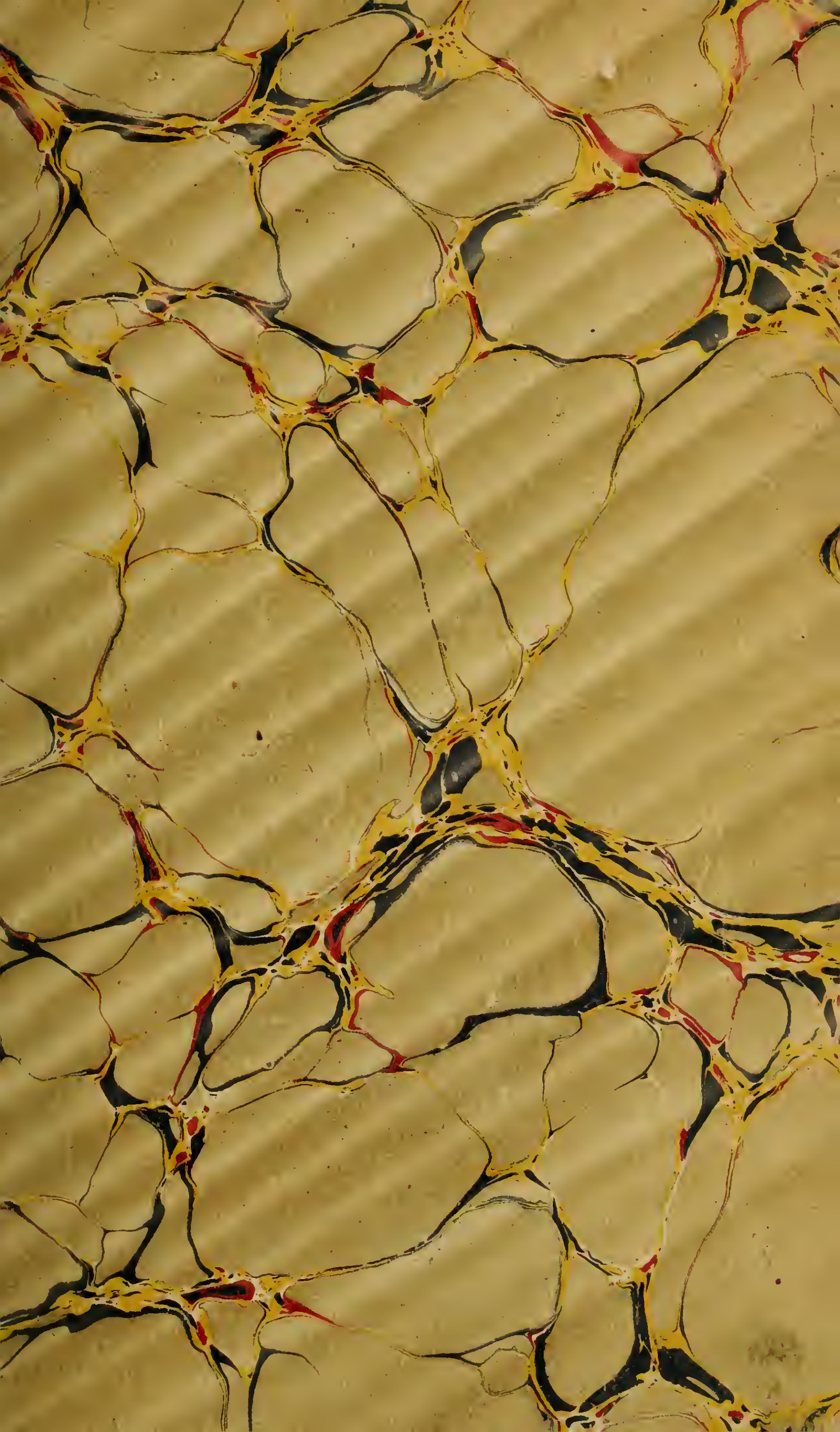




UNIVERSITY OF TORONTO.
KING ALFRED LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH
1901



CORRESPONDANCE INTIME

DU

COMTE DE VAUDREUIL

ET DU

COMTE D'ARTOIS

PENDANT L'ÉMIGRATION (1789-1815)

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8



Le Comte de Vaudreuil
d'après le portrait peint
par Mme Vigée-Lebrun en 1784.

CORRESPONDANCE INTIME

DU

COMTE DE VAUDREUIL

ET DU

COMTE D'ARTOIS

PENDANT L'ÉMIGRATION (1789-1815)

PUBLIÉE AVEC INTRODUCTION, NOTES ET APPENDICES

PAR

M. LÉONCE PINGAUD

Ouvrage accompagné de quatre portraits en héliogravure

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1889

INTRODUCTION

LE COMTE DE VAUDREUIL

La Révolution française, qui a décrété l'égalité, n'a détruit ni les flatteurs, ni l'esprit de flatterie ; le peuple souverain en sait quelque chose. Ce qui a péri avec l'ancien régime, c'est le courtisan, cet être souple et tenace, important et inutile, qui mettait son amour-propre à être un reflet d'autrui, et se croyait plus chez lui à Versailles que le Roi lui-même. Son histoire morale, écrite par La Bruyère, est de tous les temps et tient en quelques pages, mais sa physionomie a varié suivant les pays et les règnes. En France, il porte, un peu comme l'homme de lettres, la marque des temps où il a vécu. Sous Louis XIV, il a été ou bien un glorieux élevé à des fonctions au-dessus de ses mérites, ou un dévot de l'étiquette, attentif à noter le moindre pas de son maître, Villeroi ou Dangeau ; sous Louis XV, il est devenu ce roué sans cœur, cet académicien sans orthographe, contemporain et complice des vices de trois générations, qui se nomme le maréchal de Richelieu ; enfin au temps de Louis XVI, ou plutôt de Marie-Antoinette, il se transforme en homme sensible, il devient le beau Vaudreuil, protecteur des beaux-arts, faiseur de petits vers et de grands compliments, ami fidèle du comte d'Artois, chevalier non moins fidèle de la duchesse de Polignac, et c'est celui-ci que nous allons voir se montrer, non sans originalité, entre les deux grandes passions de sa vie, à plus d'une page de ce livre.

I

Joseph-Hyacinthe-François de Paule de Rigaud, comte de Vaudreuil, figure à peine, à la dérobée, dans l'histoire, au troisième plan; dans la chronique de son époque, il fut plusieurs années sur le premier, ou peu s'en faut. Sa famille était une des plus anciennes du Languedoc. Son grand-père, mort gouverneur du Canada en 1725, avait eu huit fils, qui s'étaient presque tous distingués au service du Roi, principalement sur mer et aux colonies. Un d'eux commandant en chef des Iles sous le Vent, épousa la fille d'un des plus riches colons de Saint-Domingue, et c'est de cette union que naquit notre héros, le 2 mars 1740.

A l'âge de dix-neuf ans, le jeune Vaudreuil prit rang dans l'armée, plutôt, ce semble, par respect pour ses traditions de famille que par véritable esprit militaire (1). Durant la guerre de Sept ans, il fit campagne dans l'état-major du prince de Soubise, le vaincu de Rosbach. Ce n'était pas prendre le plus rapide chemin pour arriver à la gloire, c'était du moins combattre en haute et brillante compagnie.

La paix faite, il oublia vite le métier des armes : on ne le verra ni en Amérique ni en Russie, parmi les brillants volontaires d'Yorktown ou d'Ismaïl. Sa vocation, son ambition étaient ailleurs, et, jusqu'à près de quarante ans, il vécut autour de Versailles, confondu dans la foule des gentilshommes. La mort de son père en 1764, suivie bientôt de celle de sa mère, lui avait valu la jouissance d'une grande fortune; les revenus considérables qu'il tira de ses plantations de Saint-Domingue lui permirent d'être obli-

(1) V. au t. II l'Appendice II.

geant toujours, magnifique à l'occasion. Il n'était pas jusqu'à son origine créole qui ne concourût à le mettre en évidence : ne suffisait-il pas alors d'être Américain de cœur ou de naissance pour plaire à ceux qui avaient applaudi *Alzire* ou qui lisaient les *Incas?*

A ces avantages, le jeune Vaudreuil joignait les qualités extérieures que le monde recherche dans ses favoris : un visage agréable, des manières nobles et attrayantes, une conversation variée, l'art de donner au badinage et à la galanterie les formes les plus respectueuses. Il n'y a que deux hommes, disait la princesse d'Hénin, qui sachent parler aux femmes, Lekain sur le théâtre et M. de Vaudreuil à la ville (1). Il lisait bien les vers, contait à merveille, et chantait avec goût les ariettes à la mode. La chronique d'alors le fait bien débuter, comme virtuose de salon, chez la maréchale de Luxembourg, par une chanson dont le choix semble fort invraisemblable, mais elle le montre aussi figurant dans les quadrilles costumés de la Cour, et montant en rival de Molé, sur les scènes de société, chez le duc d'Orléans à Bagnolet, chez la duchesse de Bourbon à Petit-Bourg, chez le comte de Clermont à Berny. Grimm le proclamera un jour le meilleur acteur de société qu'il y ait peut-être à Paris (2). Sa politesse semblait à tous partir du cœur, et sa bienveillance ne se refusait à personne. Il mettait assidûment en pratique ce conseil d'un vieux courtisan d'alors : Dites du bien de tout le monde, en attendant l'occasion d'appliquer cet autre : Demandez tout ce qui vaquera.

Cette occasion finit par s'offrir naturellement à lui. On sait quel rôle les Polignac ont joué autour de Louis XVI pendant la plus grande partie de son règne. Une jeune femme sortie de la noblesse de province, Yolande de Polastron, comtesse de Polignac, conquit sans y penser la

(1) Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie.*

(2) Papillon de la Ferté, *Journal*, 19 janvier et 2 février 1763. — Collé, *Journal historique*, t. II, p. 363. — D'Oberkirch, *Mémoires*, t. Ier, p. 199. — Grimm, *Correspondance* (Éd. Tourneux, t. XII, p. 427).

faveur et l'amitié de la reine Marie-Antoinette ; devenue successivement duchesse, gouvernante des Enfants de France, elle s'imposa au couple royal avec tout un cortège de parents et d'amis. A sa suite, les femmes se montrent d'abord : ce sont sa belle-sœur, la comtesse Diane, laideron plein d'esprit, devenue, en dépit de ses mœurs, chanoinesse et dame d'honneur de Madame Élisabeth ; puis son autre belle-sœur, la languissante et sentimentale Mme de Polastron, bientôt objet des hommages assidus du comte d'Artois ; puis sa fille, la duchesse de Guiche, qui attira aussi un moment, dit-on, les regards du prince. Auprès d'elles, les hommes, — je mets à part le caustique et sournois baron de Besenval, — font moins brillante figure. M. de Polignac, homme plein de droiture et d'honneur, disent les contemporains, laisse venir la fortune à lui sans prendre la peine de la justifier ; et, s'il joue quelque rôle, c'est sur le théâtre de Trianon, où on l'habille en jeune première dans les pièces trop lestes pour qu'aucune femme ose y paraître (1). M. de Polastron est une « nullité qui joue du violon (2) ». M. d'Adhémar, l'aimable chanteur, disparaîtra bientôt dans les honneurs lointains d'une grande ambassade. Le seul avec lequel il fallait compter, c'était le brillant cousin qui était avant tous dans le cœur de la favorite, c'était Vaudreuil.

Depuis plusieurs années, Mme de Polignac exerçait sur son jeune parent le pouvoir discret et pourtant souverain de ses charmes. La mode était à ces liaisons, amitiés passionnées ou mariages de la main gauche, qui prétendaient corriger, au nom de la philosophie et de la nature, les unions nées des convenances et des intérêts de famille et vainement consacrées par la religion. Un sentiment indécis, flottant, selon les tempéraments et les caractères, de la chevalerie au libertinage, les avait créées, et le temps en légitima quelques-unes aux yeux du monde. En fut-

(1) *Correspondance*, etc., publiée par M. de Lescure, t. I, p. 336.
(2) Tilly, *Mémoires*. Cf. la lettre de Vaudreuil du 13 mars 1790 (t. Ier p. 141).

il de platoniques? On l'a affirmé; mais nul ne croira qu'il y en ait eu une seule exemple, comme disait Chamfort, de jouissance, de mémoire ou de désir. L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* commandait alors aux intelligences; on suivait volontiers son exemple et celui de l'imaginaire Saint-Preux, sans croire manquer au devoir, dont la notion avait bien changé depuis qu'on se piquait de ne plus croire au fruit défendu. Entre la vertu et le vice, la sensibilité servait de trait d'union; elle tint liés, pendant de longues années, sans que personne fût scandalisé ou même étonné, la duchesse de Bouillon et le prince Emmanuel de Salm, Mme de Rochefort et le duc de Nivernais, Mme de La Reynière et le bailli de Breteuil, Mme de Sabran et le chevalier de Boufflers, Mme de Coigny et le duc de Lauzun. Tout en laissant gloser sur ses galanteries passagères auprès de Mme de Châlons et ses tendres assiduités auprès de Mme Vigée-Lebrun, Vaudreuil prit et garda auprès de l'amie de Marie-Antoinette une place qui ne lui était contestée par personne, par le mari moins que par tout autre.

Une tradition de famille, dont je ne garantis point l'exactitude, a entouré de circonstances assez romanesques l'origine de cette liaison. Vaudreuil, dit-on, était vivement sollicité par sa sœur, Mme de Duras, de souscrire à un projet de mariage entre lui et une de ses parentes éloignées, Mlle de Polastron, encore enfant. Il se laissa conduire au couvent où la jeune personne était élevée; mais celle-ci ne promettait point, à ce qu'il paraît, de devenir ce qu'elle fut plus tard, une femme séduisante entre toutes. Vaudreuil, en la quittant, s'exprima sur son compte en termes peu flatteurs, et assez haut pour que la petite pensionnaire l'entendît. C'en fut fait bien entendu de tout espoir d'alliance. Quelques années plus tard, Vaudreuil rencontra à Versailles une dame dont la beauté le charma; il ne reconnut point en elle la cousine dédaignée, et n'en fut que plus étonné en apprenant son nom. Dès ce jour, il en devint éperdument amoureux, et sa passion, bientôt partagée, devait durer jusqu'à la mort de celle qui en fut l'objet. Le fiancé

malgré lui de Mlle de Polastron ne se maria point pour rester invariablement fidèle à Mme de Polignac, et, emporté par l'exaltation d'une âme aimante, porta sa chaîne non seulement avec docilité, mais avec orgueil.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il est certain que Vaudreuil entra dans l'intimité de sa charmante cousine avant que celle-ci devînt la toute puissante favorite de la reine de France. Leur liaison avait déjà un passé lorsqu'il lui adressait des vers, faible imitation des *Vous et des Tu* de Voltaire, datés de 1775, et où il regrette pour l'un et pour l'autre, au milieu du tumulte de la Cour, les charmes d'une vie solitaire et retirée (1). Quant à lui, sa véritable entrée en scène à Versailles, l'heure à laquelle il devint un personnage important, est signalée par les contemporains vers la fin de 1779. Le 16 octobre, Mercy, qui a semblé l'ignorer jusque-là, mande à l'impératrice Marie-Thérèse l'importante libéralité dont Vaudreuil vient d'être l'objet, par l'entremise de la comtesse Jules. L'adroit créole, sous prétexte qu'à cause de la guerre, il ne tirait rien de ses propriétés d'Amérique, venait de se faire attribuer trente mille livres de pension jusqu'à la paix. Pour en perpétuer le profit, il aurait échangé à temps cette pension, de l'aveu de la Reine, contre un domaine obtenu par le crédit du comte d'Artois (2). Ce ne fut pas tout : peu de temps après, il se faisait comprendre dans une promotion de maréchaux de camp, et, ce qui ne le touchait pas moins, il était investi d'une charge de cour bien rétribuée, celle de grand fauconnier. Ses fonctions se bornaient, la chasse au vol n'étant plus en usage, à recevoir solennellement les gerfauts d'Islande offerts par le roi de Danemark, ou les faucons envoyés de Malte.

Enfin, en mai 1780, tout Versailles venait en quelque sorte au devant de lui. Écoutez plutôt Grimm : « Mme la comtesse de Polignac vient d'accoucher, à Paris, dans la

(1) V. au t. II l'Appendice IV.

(2) Mercy à Marie-Thérèse, 16 octobre 1779. Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 avril 1780. (Recueil d'Arneth et Geffroy, t. III, p. 362 et 418.)

maison de son meilleur ami, le comte de Vaudreuil, sa propre maison n'étant pas encore propre à la recevoir. Aussitôt que la Reine l'a su, elle ne s'est pas contentée de l'aller voir, de passer une journée tout entière au pied de son lit, elle a engagé le Roi et toute la Cour à venir s'établir à la Muette, uniquement pour s'en rapprocher le plus qu'il était possible.... Le Roi a bien voulu partager les empressements de la Reine; il a été voir lui-même M[me] la comtesse Jules le troisième ou le quatrième jour de ses couches (1)... » L'hôte de la favorite bénéficia sans doute pour lui et les siens de ces visites inattendues; on le verra bientôt décoré du cordon bleu, et nommé gouverneur *ad honores* de la citadelle de Lille, aux appointements annuels de six mille livres.

L'amitié d'un prince du sang couronna et assura cette série de faveurs. Le brillant étourdi qu'on appelait alors le comte d'Artois se laissait attirer chez les nouveaux amis de la Reine par sa passion naissante pour la comtesse de Polastron. Vaudreuil, qui sentait parfois M[me] de Polignac rebelle à ses vues d'ambition ou d'intérêt, trouvait à propos près d'elle un prince pour plaider au besoin sa cause : d'ailleurs, habitué à regarder comme siens tous les parents de son amie, il ressentait pour M[me] de Polastron la tendresse inquiète et sérieuse d'un frère aîné (2). Grâce à elle, ses relations avec le comte d'Artois gagnèrent en intimité et en familiarité. En 1782, il se fit désigner pour le suivre en Espagne, au siège de Gibraltar, visita avec lui les tranchées sous le feu de l'ennemi, et le souvenir des dangers courus côte à côte comme celui des affections communes consacra entre eux une amitié à toute épreuve.

(1) Grimm, *Correspondance* (mai 1780), t. XII. p. 401. L'enfant qui servit de prétexte à cette faveur sans exemple devait être le trop fameux ministre de Charles X en 1830.

« Je partis en juin 1780 pour Vienne... C'est de Paris et de la rue Bourbon, de chez la duchesse de Polignac, qui venait d'accoucher et chez qui j'avais dîné avec la Reine, que je partis. » (Prince de Ligne, *Mémoires*.)

(2) Lettre du 2 octobre 1790 (t. I[er], p. 315).

Abrité ainsi derrière l'ami de la Reine et le frère du Roi, Vaudreuil finit par régenter sans bruit et animer de sa vie propre la société intime, restreinte, qui servait de refuge à Marie-Antoinette contre les ennuis de la royauté. Il était à peu près le maître du logis dans l'appartement où la gouvernante des Enfants de France recevait presque chaque soir sa souveraine, et où le Roi, un peu dépaysé et mal à l'aise, était parfois traité en importun. Enfin il tenait, au sens strict du mot, le premier rôle sur le petit théâtre de Trianon ; il était le compère Colas dans *Les deux Chasseurs et la Laitière*, Richard dans *Le Roi et le Fermier*, le devin dans *Le Devin de Village;* il jouait au naturel, d'après le Roi, le personnage du jaloux Dormilly dans *Les Fausses Infidélités* de Barthe ; enfin, le 19 août 1785, déguisé en comte Almaviva, il devenait pour quelques heures l'amoureux de Rosine sous les traits de Marie-Antoinette. Les ennemis de l'*Autrichienne* voulurent voir là autre chose qu'une comédie. Vaudreuil figurait dans leur pensée sur cette liste d'amants apocryphes illustrée déjà des noms de Lauzun et de Coigny. Or, s'il en est un à écarter, c'est assurément l'Almaviva de Trianon. Non seulement il ne fut jamais aimé, mais de fait il fut toujours suspect. Marie-Antoinette sentait instinctivement que Vaudreuil remplissait un cœur où elle n'eût jamais trouvé sa place trop grande, et les froissements réciproques entre elle et son impérieux sujet aboutiront un jour, la politique aidant, à une réelle mésintelligence (1).

Pour n'être pas un favori, Vaudreuil jouit néanmoins, à certains moments, d'un crédit sans bornes. Il aimait trop ses aises et ce qu'un de ses amis a appelé la douceur de vivre, pour se donner le souci des affaires, et n'avait point d'idées à offrir aux gouvernants ; mais sa main se faisait

(1) « Faut-il répéter, dit Tilly dans ses *Mémoires*, qu'il y a eu des personnes graves qu'on n'a pu dissuader de l'existence d'un commerce intime ?.. La Reine ne rendait pas même justice à M. de Vaudreuil ; elle sentait pour lui, ainsi que je peux l'affirmer, une espèce d'éloignement, pour ne pas me servir de l'expression plus forte de répugnance ; elle était prête de faire plus que de ne pas l'aimer. »

sentir partout et son pouvoir était occulte, mal défini, sans responsabilité comme sans limites. Indifférent à l'administration et à la politique générale, Vaudreuil se passionnait pour les questions de personnes et les « trigauderies de Cour » ; il entendait être, entre un clavecin et une table de quinze, l'arbitre des grâces et, dans les changements ministériels, le nom qu'il avait soufflé à la Reine, par l'intermédiaire de la favorite, finissait par se trouver dans la bouche du souverain. Il eût donné, s'il eût pu, le portefeuille de la marine au chef de sa maison, le marquis de Vaudreuil; il réussit en revanche à faire disgracier le prince de Montbarey, ministre de la guerre, qui avait refusé à lui et aux siens de lucratives survivances, et Ségur et Castries, quand ils arrivèrent au pouvoir, durent un peu se considérer comme ses obligés (1).

Son influence est encore plus sensible dans les intrigues qui portèrent Calonne au contrôle général des finances, et l'y soutinrent pendant plusieurs années. Avec le garde des sceaux, le lieutenant de police et la moitié de la Cour, il dirigea la faction favorable à ce ministre contre les débris du parti Choiseul, favorable à Necker. Lorsque le marquis de Vaudreuil fut injustement menacé de passer en jugement pour sa conduite à la bataille navale des Saintes, il crut pouvoir intervenir avec autorité en sa faveur. On racontait même alors qu'il était allé trouver le maréchal de Castries, et qu'il l'avait pressé si vivement que celui-ci aurait fini par dire : « Mais vous oubliez, Monsieur, que vous parlez à un maréchal de France et à un ministre du Roi.— Je ne puis l'oublier, aurait répliqué Vaudreuil, puisque c'est moi qui les ai faits : ce serait à vous à vous en souvenir (2). »

A Calonne, qui tenait les clefs du trésor, il paraît avoir demandé surtout des services en rapport avec la situation

(1) *Correspondance*, etc., publiée par M. de Lescure, t. I, pp. 324,371. — Montbarey, *Mémoires*, t. III, p. 269. Cf. p. 8-11.
(2) *Mémoires de Bachaumont*, 16 janvier 1784.

du personnage. En ce temps-là, un grand seigneur ne songeait qu'à soutenir son rang : il eût cru déroger en se préoccupant d'établir bourgeoisement dans sa fortune l'équilibre que Necker avait en vain cherché dans le budget de l'État. Était-il importuné par ses créanciers ? Il avait recours aux emprunts. Il s'adressait d'abord à ses amis, car, comme disait Vaudreuil : « Offrir, donner, accepter est même chose pour des amis véritables (1). » Quand les amis étaient eux-mêmes dans la gêne, ce qui arrivait assez souvent, on faisait à quelque financier l'honneur de lui demander un service. Puis, en fin de compte, n'y avait-il pas le trésor public, source inépuisable,—on le croyait du moins,—de gratifications, de pensions, de ce qu'on appelait par euphémisme les bienfaits de la Cour? Vaudreuil, qui donnait des dîners et des fêtes magnifiques, qui était la providence de sa nombreuse parenté, ne se piquait ni d'ordre dans ses finances, ni de discrétion dans ses emprunts. Dès 1784, des circonstances que nous ignorons amenèrent dans sa situation de fortune une perturbation irrémédiable. Il dut recourir aux bontés du Roi, mettre à profit l'obligeance de Calonne, et obtint une avance de 1,200,000 livres (2). Ce secours étant insuffisant, il se résigna à mettre en vente une partie de ses tableaux. Il est vrai que Louis XVI lui en racheta plusieurs et à haut prix ; ce qui était une façon détournée de lui venir en aide. Deux ans plus tard, étant mis en demeure de rembourser six cent mille livres empruntées sur billets, il dut demander un arrêt de surséance qui lui fut refusé, sa dette n'ayant pas été contractée selon les formes légales. De rechef il s'adressa à Calonne ; celui-ci, pris d'un reste de scrupules, pria le comte d'Artois d'avancer la somme, et, dès le lendemain, se jugeant couvert par cette garantie, envoya à Vaudreuil les six cent mille livres. « Tout le

(1) Lettre du 23 avril 1794 (t. II, p. 200).
(2) *Addition au premier rapport du Comité des pensions à l'Assemblée Nationale en 1790*, p. 5 des pièces justificatives.

monde fut content, dit le chroniqueur, et les détracteurs de Calonne n'ont pas le plus petit mot à dire (1). »

Malgré ces fâcheuses indiscrétions, Vaudreuil n'en vint pas à exploiter dans une pensée de lucre la faveur royale ou ministérielle. Il se distingue par là de certains parvenus bourgeois de la démocratie moderne; ce grand seigneur donnait et dépensait, comme il recevait et demandait, à outrance. En aucun temps, il ne put être accusé de répondre par des préoccupations intéressées et sordides aux générosités de ses maîtres. S'il fut peu délicat à force d'imprévoyance, il ne fut jamais vénal. En un sens, sa probité était féroce à « l'américaine », comme dit Besenval, qui ne l'aimait guère. Beaumarchais se présente un jour à son lever, lui expose un merveilleux projet de finances de son invention, et lui offre un *pot-de-vin* important s'il consent à patronner l'affaire : « Monsieur, répondit Vaudreuil, vous ne pouviez venir dans un meilleur moment, car j'ai passé une bonne nuit et jamais je ne me suis mieux porté que ce matin; hier, je vous aurais fait jeter par la fenêtre (2). »

II

Si ce prodigue n'avait été que le plus brillant des parasites de Versailles, l'histoire serait en droit de l'oublier; loin de la Cour, il mérite son attention, et à certains égards sa bienveillance. Comme beaucoup de ses amis, il

(1) *Correspondance*, etc., publiée par M. de Lescure, t. II, p. 36. — MONTGAILLARD (*Histoire de France*, t. II, p. 221) affirme qu'en huit années Vaudreuil toucha, par suite de gratifications annuelles ou d'ordonnances de comptant, la somme de 2,885,000 livres, indépendamment des appointements qui lui étaient alloués comme grand fauconnier. Nous n'avons pu, malgré nos recherches, constater l'exactitude de cette assertion.

(2) Mme VIGÉE-LEBRUN. Lettre IX à la suite des *Souvenirs*.

frayait avec les vrais rois d'alors, les beaux-esprits et les artistes. Près d'eux, il était encore un adorateur des puissances du jour, mais il ne croyait pas, en s'inclinant devant des idoles étrangères, préparer la ruine du temple qui abritait sa frivole fortune. Grâce à lui et à ses pareils, la fusion des classes éclairées préparait cette fusion des ordres que la loi devait opérer en 1789 : elle s'accomplissait entre les gentilshommes, les financiers et les écrivains au nom du savoir-vivre, de la richesse et du talent. Vaudreuil tirait tout ce qu'il était de la Cour ; mais quittait-il, comme un habit de bal, cette existence factice qu'elle lui procurait, il se retrouvait un homme de la nature, se plaisant à de merveilleux songes d'avenir, ou plutôt retournant, l'imagination d'autrui aidant, vers l'égalité primitive et l'âge d'or. « La rareté d'un sentiment vrai est si grande, disait-il un jour, que, lorsque je reviens de Versailles, je m'arrête dans les rues à regarder un chien ronger un os. »

Tout en bénéficiant des abus, en les personnifiant même aux yeux de beaucoup de gens, Vaudreuil était, aux yeux de beaucoup d'autres, un *libéral;* il l'était en paroles, il l'était aussi en action, et selon tous les sens du mot. Il donnait à ses égaux ou à ses inférieurs, comme il avait reçu, sans compter, sans jamais songer à l'avenir : « J'ai tant fait l'aumône, disait-il plus tard, au milieu des misères de l'émigration, que quelqu'un me la fera le reste de ma vie (1). » Ses obligés, ses flatteurs le traitèrent de Mécène, et le surnommèrent l'*Enchanteur*. Aussi partout était-il à l'aise, et partout il savait plaire. On le trouve presque chaque soir dans le fastueux hôtel que La Reynière avait fait construire aux Champs-Élysées ; il est des dîners intimes du jeudi chez un autre fermier général, Boutin, à Tivoli. Un jour, il recevait l'hospitalité solennelle de Buffon au Jardin des Plantes ; un autre jour, il jouissait en joyeuse compagnie de tout le sans-gêne du chez soi chez le prévôt des marchands Lepelletier de Mor-

(1) Lettre de décembre 1791 (t. II, p. 54).

fontaine; mais son salon préféré était celui du *peintre* à la mode, Mme Vigée-Lebrun.

Là, l'heureux courtisan se sentait courtisé à son tour: la maîtresse du logis avait pour lui un faible, qu'elle a trahi plus tard dans ses *Souvenirs*, en laissant continuellement son nom revenir sous sa plume. A côté d'elle, il donnait la répartie aux plus brillants causeurs du temps, au prince de Ligne, au marquis de Chastellux, à l'abbé Delille, et s'il était disputé entre une réception de Mme Vigée-Lebrun et un bal de la Reine, c'était à l'artiste qu'il donnait les premières heures de sa soirée (1). Un jour, à l'époque de la vogue du *Jeune Anacharsis*, il s'y voyait accueilli par une troupe de joyeux convives costumés à la grecque, le poète Lebrun coiffé du laurier de Pindare, le marquis de Cubières armé d'une guitare transformée en lyre pour la circonstance, les dames drapées en Canéphores et en Muses, et tous, chantant un chœur de Glück, le conduisirent à une table où le vin de Chypre faisait pendant au miel de l'Hymette et au raisin de Corinthe. Ces agapes archéologiques firent quelque bruit: elles semblaient naturelles dans un salon qui passait, au dire des profanes, pour un « bureau littéraire ou plutôt une Académie des beaux-arts, où l'on juge, apprécie et récompense les talents (2). »

On devine si Vaudreuil rendait largement cette hospitalité mondaine, soit dans son habitation de Paris, soit dans sa maison de campagne de Gennevilliers, où il avait succédé au maréchal de Richelieu. Gennevilliers n'avait rien d'un château, mais il était entouré d'une plaine giboyeuse, et renfermait un élégant théâtre de société. Le comte d'Artois y était attiré par le plaisir de la chasse, d'autres par le souper, cet idéal de l'épicuréisme philosophique. Parmi ceux-ci, à côté d'ecclésiastiques plus que mondains et de grands seigneurs beaux-esprits, tels que l'abbé de Périgord et le comte de Choiseul-Gouffier, on

(1) *Mémoires de Bachaumont*, 24 février 1783.
(2) *Mémoires de Bachaumont*, 14 juillet 1784.

distingue des savants, des gens de lettres, des acteurs, le chimiste Sage, l'architecte Brongniart, les chanteurs Cailleau et Garat. Là Chamfort improvisait des bouts-rimés en l'honneur des invités de marque, ou récitait des vers pour la fête de l'amphytrion. Mme Vigée-Lebrun montait sur la scène à côté de Mme Dugazon. Le maître de la maison n'était en reste avec personne pour la chanson, l'anecdote ou la nouvelle du jour; car il tenait, comme beaucoup de ses contemporains, à ne paraître étranger à aucun plaisir, à aucune connaissance.

Les arts surtout attirèrent sa curiosité, et lui permirent de donner carrière à ses goûts dispendieux. Les deux grands peintres de l'époque, Mme Vigée-Lebrun et Joseph Vernet, étaient ses clients ; l'une exécutait son portrait, l'autre avait plusieurs œuvres importantes dans sa galerie. Ses appartements étaient encombrés de curiosités de tout genre. Sa collection de tableaux était réputée, surtout par des toiles des écoles flamande et hollandaise, qui ont passé depuis au musée du Louvre (1).

Des peintres il étendit à l'occasion ses libéralités à tous les artistes. Ce n'est qu'un faux amateur, disaient les envieux ; c'est surtout un candidat à la succession de M. d'Angiviller et à la direction générale des bâtiments ; et plusieurs fois le bruit se répandit que cette succession lui était acquise. D'Angiviller le redoutait, et n'était pas fâché à l'occasion de lui nuire. C'est ainsi qu'il fit échouer un projet, patronné par le châtelain de Gennevilliers, d'élever un monument commémoratif sur l'emplacement de la première ascension aérostatique. Vaudreuil sut se venger noblement à quelques mois de là. On lui demandait de solliciter auprès de d'Angiviller un supplément de pension pour le jeune Chaudet, lauréat de l'Académie des beaux-arts : « Qu'est-il besoin, répondit-il, d'en parler à autrui ? » Et il s'engagea, séance tenante, à fournir 200 livres par an à Chaudet pendant la durée de son séjour à

(1) V. au t. II l'Appendice III.

l'École de Rome. Les gens de théâtre, Cailleau et Garat, comptent aussi dans sa clientèle. A l'un, qui avait quitté la scène, il fit obtenir un petit domaine et un emploi de capitaine des chasses à Saint-Germain; il introduisit l'autre aux concerts de la Reine, lui procura la sinécure de secrétaire du comte d'Artois, et une nouvelle place d'administrateur de la loterie ayant été créée, il la fit grever en sa faveur d'une pension de 6,000 livres (1).

Parmi les gens de lettres, il eut mieux que des protégés, de véritables amis. Lui-même était poète, dans le sens que le XVIIIe siècle finissant attachait à ce mot (2); mais si son œuvre est celle d'un amateur, et ne mérite guère la publicité, en revanche doit-on lui savoir gré de ses sympathies désintéressées pour les écrivains d'alors, et des encouragements qu'il leur prodigua. Vigée, à la fois auteur et acteur de son théâtre, lui dut deux places, celle de secrétaire du cabinet de Madame pour l'honneur, celle de contrôleur à la caisse d'amortissement pour le profit. Écouchard-Lebrun eut le même protecteur généreux et ingénieux : Vaudreuil prôna ses vers à la Cour et à la ville, puis, le sachant ruiné par la banqueroute du prince de Rohan-Guéménée, il lui envoya sans se faire connaître un grand coffre rempli de linge et d'habits, et enfin extorqua pour lui à Calonne deux mille écus de pension. Ayant un jour trouvé sur sa table un exemplaire d'Horace oublié par le poète, il le lui renvoya avec un billet en vers, qui lui valut l'aimable réplique suivante :

Une Grâce, une Muse en effet m'a remis
Les jolis vers dictés par le Dieu du Parnasse
Au plus céleste des amis,
A Mécène-Vaudreuil, qui chante comme Horace.
Eh quoi ! l'ennui des cours n'a donc rien qui vous glace !
Quoi ! votre luth brillant n'est jamais détendu !
Vous puisez dans votre âme un art divin de plaire,
Et vous joignez toujours le bien dire au bien faire.

(1) *Mémoires de Bachaumont*, 13 janvier, 19 septembre, 21 décembre 1783, 14 juillet, 1er septembre, 24 novembre 1784.

(2) V. au t. II l'Appendice IV.

Horace avec plaisir chez vous s'était perdu :
Vous en avez si bien l'esprit et le langage
Que, par un charmant badinage,
Vous me l'avez deux fois rendu (1).

A cet envoi poétique, Lebrun-Pindare joignait le post-scriptum suivant :

« Si l'*Enchanteur bienfaisant* ajoute sans cesse à son nom et surnom, il faudra bien que j'invente aussi un mot au lieu de reconnaissance, qui bientôt ne suffira plus. »

Chamfort dut encore bien davantage à l'ami des Polignac, et accepta d'être durant plusieurs années son commensal et son « divertisseur » en titre (2). Il quitta à sa prière le nom de Nicolas, qui lui rappelait la tache de sa naissance, se laissa octroyer un logement avec droit d'y tenir table ouverte, et fut introduit comme secrétaire des commandements chez Madame Élisabeth. Un jour même, Vaudreuil, le voyant accablé par un cruel chagrin domestique, l'emmena dans un voyage en Hollande, autant pour le distraire que pour jouir de sa compagnie. L'atrabilaire écrivain était contraint d'épargner qui le flattait, et même de dire : « C'est l'amitié la plus parfaite et la plus tendre qui se puisse imaginer... Il trouve très bon, très simple qu'on ait du talent, du mérite, même de l'élévation, et qu'on soit honoré à ces titres, fût-ce publiquement, quand même on ne serait par hasard ni ministre, ni ambassadeur, ni premier commis. Il de-

(1) Lebrun, *Œuvres*, t. III, p. 380. — Selon Michelet (*Histoire de France*, t. XVII, p. 261), Vaudreuil aurait protégé et introduit chez la Reine le poète Parny, créole comme lui. Je n'ai pu retrouver dans les contemporains la preuve de ce fait.

(2) L'abbé Morellet, *Mémoires*. Tout le passage est à citer : « Chamfort, en même temps qu'il nous disait de vingt manières piquantes que les gens de la Cour étaient des sots, des oppresseurs insolents, de bas valets, des courtisans avides, et leurs femmes autant de caillettes et de catins, nous parlait de Mme Jules, de Mme Diane et du duc de Polignac, et de l'évêque d'Autun et de M. Saisseval, et surtout de M. de Vaudreuil, dont il était le commensal et le divertisseur, comme de gens infiniment estimables, du plus beau caractère, de l'esprit le meilleur, le plus fin, le plus profond : je lui ai entendu faire un portrait de M. de Vaudreuil dont aurait pu être flatté l'homme de la Cour de Louis XIV le plus accompli entre tous ceux que les mémoires du temps ont fait vivre jusqu'à nous. »

vance de quelques années le moment où l'orviétan de ces messieurs sera tout à fait éventé (1). »

Vues à distance, ces relations de Vaudreuil avec les lettrés et les philosophes étonnent, car elles le mettaient en face de gens hostiles à tout ce qui était la raison d'être de sa vie et de sa faveur; mais elles le montrent d'autre part oubliant auprès d'eux les divergences d'opinions comme les distances sociales. De propos délibéré, il fermait les yeux et les oreilles à leurs manifestations de parole ou de plume contre l'ordre établi : « Savez-vous, lui disait Marie-Antoinette, à laquelle il faisait lire une ode de Lebrun contre les courtisans, que cet homme nous ôte notre enveloppe? » Chamfort, de son côté, tout en louant sincèrement Vaudreuil, protestait n'aimer que l'homme en lui et, au fond, s'imaginait l'obliger à son tour en acceptant ses bienfaits. Sous l'empire de mesquines préoccupations, il refusait une faveur qui lui eût fait sentir son infériorité, et mettait sa dignité en jeu à la moindre piqûre d'amour propre. Par la liberté presque malséante de son langage, il prit à tâche de rappeler à son protecteur cette loi de l'inégalité entre grands seigneurs de la Cour et du Parnasse qu'il eût volontiers violée à son profit. Vaudreuil lui reprochait un jour son peu de confiance envers ses amis : « Vous n'êtes point riche, lui disait-il, et vous oubliez vos amis. — Je vous promets, répliqua Chamfort, de vous emprunter vingt-cinq louis quand vous aurez payé vos dettes (2). » C'est le même homme qui, passant avec lui devant les portefaix du port d'Amsterdam, s'écriait : « Qu'est-ce que tous les nobles du monde à côté de ces gens-là (3)? » Ce moraliste chagrin voyait en Vaudreuil lui-même un des principaux types de la décadence des mœurs; il méditait et ciselait à l'écart, les yeux sur ce modèle, ses réflexions

(1) Lettres à l'abbé Roman, 4 avril 1784, à l'abbé Morellet, 20 juin 1785.

(2) Chamfort, *Anecdotes et portr. i s.* — « Vous n'avez pas de taie dans l'œil, lui disait-il un autre jour av.c plus de courtoisie, mais il y a un peu de poussière sur votre lunette. »

(3) Roederer, *Œuvres*, t. IV, p. 212.

amères sur la Cour et les courtisans : « La reconnaissance qu'on a pour eux, disait-il tout bas, comme s'il eût voulu s'exciter à l'ingratitude, est celle qu'on a pour les dentistes qui vous délivrent d'un mal, et qui vous causent de la douleur. » Vaudreuil, soit bonté d'âme, soit légèreté d'esprit, estimait inoffensives toutes ces épigrammes. On le vit bien, en face d'un autre écrivain, dans une circonstance mémorable.

On sait quelle lutte Beaumarchais dut soutenir contre le gouvernement pour faire arriver son *Mariage de Figaro* à la scène. Louis XVI, qui avait entendu lire la pièce et qui en comprenait la portée, s'opposa longtemps à la représentation : « Si l'on jouait cette pièce, aurait-il dit, il faudrait démolir la Bastille. » Mais la coterie des Polignac était coalisée avec les badauds de Paris contre sa faible volonté, et lorsqu'en juin 1783 il permit qu'elle fût jouée au théâtre des Menus, dans une fête donnée à un de ses frères, on peut supposer sans témérité que Vaudreuil avait été un des inspirateurs de ce changement de résolution. Un nouvel ordre d'interdiction survint bien au dernier moment; mais, trois mois après, la pièce était représentée devant un auditoire d'élite sur le petit théâtre de Gennevilliers. Vaudreuil avait invité le comte d'Artois à la chasse, Mme de Polignac et sa société à souper; quel plus charmant régal pour clore la fête qu'une comédie poursuivie par la censure, et dont personne n'avait pu juger l'effet à la scène? Il fallut négocier avec Beaumarchais, obtenir l'agrément du Roi. Vaudreuil ne fut rebuté par aucun obstacle : « Hors du *Mariage de Figaro*, point de salut, » écrivait-il étourdiment; et le premier, à la fin de septembre 1783, il lui procura les honneurs de la représentation. Beaumarchais assistait à son triomphe; à un moment de la soirée, il enfonça avec sa canne les carreaux d'une fenêtre pour donner de l'air aux spectateurs; on peut dire que, ce jour-là, il avait doublement brisé les vitres. Dès lors, il avait gagné la partie; les hôtes de Gennevilliers eurent beau déclarer sur tous les tons la pièce

immorale et indigne du répertoire : le public entendait partager le privilège dont ils avaient joui une soirée, et Vaudreuil eut bientôt à se vanter ou à se repentir d'avoir ouvert au redoutable chef-d'œuvre de Beaumarchais les portes de la Comédie-Française. Cinq ans après, selon la prédiction du Roi, la Bastille tombait, et le courtisan qui lui avait involontairement porté le premier coup partait, frappé aussi le premier de tous par sa chute, pour l'exil (1).

III

Ainsi trahie par ses amis naturels, la vieille monarchie touchait à sa fin ; elle n'avait plus que le souffle dès ce printemps de 1787 où s'acheva, par une crise inattendue, le règne de Calonne. Ce fut aussi, dans les petits appartements, le terme du règne de Vaudreuil. L' « ami trop intime et beaucoup trop affiché de la favorite (2) » partageait avec elle la haine du menu des courtisans ; et ses défauts se multiplièrent dans l'opinion, comme ses envieux. C'était, disait-on, un important hypocrite et indocile qui s'immisçait, au gré de ses frivoles caprices, dans toutes les affaires : il jouait au valétudinaire, et ne s'épargnait aucune intrigue. Sa conversation même, où le sentiment du moi entraînait tout, trahissait son amour-propre. C'était un personnage emporté, provoquant, exalté par la moindre contrariété, à qui rien n'imposait : il traitait de haut les confidents de la Reine, le baron de Breteuil et l'abbé de Vermond. Vaudreuil eût pu braver ces accusations ; il fut

(1) Le récit de Loménie, au t. II de *Beaumarchais et son temps*, rectifie plusieurs assertions de Mme Vigée-Lebrun et de Mme Campan, et montre combien Vaudreuil et la Reine allèrent plus loin qu'on ne pense au-devant des désirs de l'auteur. Il semble pourtant que Marie-Antoinette, au dernier moment, se soit rendu compte de son imprudence : elle s'abstint, sous un prétexte quelconque, d'assister à la représentation de Gennevilliers.
(2) Mercy à Marie-Thérèse, 16 octobre 1779.

sans force contre l'antipathie et la jalousie croissantes de sa souveraine. Marie-Antoinette, qui goûtait si bien l'amitié, n'aimait guère les amis de ses amis, et celui-là surtout lui était suspect, qui avait décidé le mouvement d'opinion en faveur du *Mariage de Figaro*, qui avait pris audacieusement parti pour le cardinal de Rohan dans le procès du Collier, et qui aspirait sans titres à une charge de confiance entre toutes, celle de gouverneur des Enfants de France. C'est bien lui que la Reine a en vue, quand elle exprime à son amie son déplaisir de rencontrer chez elle certaines personnes ; et celle-ci, malgré sa douceur habituelle, ne peut s'empêcher de lui répondre : « Je pense que parce que Votre Majesté veut bien venir dans mon salon, ce n'est pas une raison pour qu'elle prétende en exclure mes amis (1). » La Reine n'insista pas, mais elle prit désormais la précaution, avant d'entrer chez Mme de Polignac, de faire demander qui s'y trouvait, et sans doute, trop souvent déçue dans son attente, elle finit par y venir plus rarement.

Il y avait donc refroidissement entre la Reine et sa société habituelle, quand éclata la crise où succomba Calonne (avril 1787). Vaudreuil avait eu beau le soutenir de son crédit chancelant ; il allait être entraîné et compromis dans sa chute. Aussi se hâte-t-il de partir avec les Polignac pour l'Angleterre, sous prétexte de prendre les eaux de Bath. L'opinion attribuait des motifs absurdes à ce voyage ; il n'y en avait qu'un seul, l'intérêt d'une coterie longtemps dominante à s'effacer et à se faire oublier. Rentré en France, Vaudreuil trouva sa situation bien changée. Il était convaincu par les papiers de Calonne d'avoir singulièrement abusé de son crédit, et d'avoir puisé près d'un million sans justification quelconque dans le trésor public. Or, à ce moment même, sa charge de grand fauconnier

(1) « Je ne lui en veux pas, ajoutait la Reine en 1790, en rappelant cette conversation ; dans le fond, elle est bonne et elle m'aime ; mais ses alentours l'avaient subjuguée. » (Bacourt, Introduction à la *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck,* t. I, p 58.)

était supprimée, et ses ressources personnelles venaient d'être diminuées par la banqueroute du financier Saint-James, son bailleur de fonds ordinaire. Il espéra un moment que le Roi, à l'aide d'un acquit de comptant, le tirerait d'affaire ; mais Louis XVI avait dit de lui et de ses amis : « Ils n'ont qu'à payer, je n'entends plus être responsable de leurs folies. » La Reine elle-même aurait été inflexible (1).

On ignore comment Vaudreuil sortit d'embarras ; une proposition qu'il fit de céder au Roi ses terres d'Amérique, pourvu qu'on lui en laissât l'usufruit et qu'on payât ses dettes, ne fut point accueillie (2). Dans cette extrémité, il se défit de Gennevilliers au profit du duc d'Orléans, mit en vente une nouvelle série de tableaux et d'objets de prix, et obtint que le Roi prendrait en bloc son mobilier pour une somme importante. Pendant cette liquidation partielle, Vaudreuil alla oublier ses créanciers et ses ennemis, en Italie, à Rome, dans l'*auberge* du cardinal de Bernis (3).

Nous le retrouvons à Paris à la fin de l'année 1788, et, bien que relégué dans les coulisses de la tragédie politique, il commence à jouer un rôle. Chamfort, qui avait rédigé sous son inspiration, en 1785, une pièce irrévérencieuse à l'adresse du haut clergé, lui sembla propre à servir son hostilité contre le tiers. Vaudreuil eût voulu, lorsqu'on parla de modifier la composition des prochains

(1) *Correspondance*, etc., publiée par M. de Lescure, t. II, p. 107.

(2) Mémoire de Brienne cité par Soulavie. *Mém. hist. et polit. du règne de Louis XVI*, t. VI, p. 246.

(3) Saint-Martin, le *philosophe inconnu*, était à Rome à cette époque, et avait conservé la liste des personnes qu'il y rencontra. (V. sa biographie par Matter.) Ce sont, outre Vaudreuil et les Polignac, M. et Mme de Joinville, Dolomieu, le comte et la comtesse de Fortia, et plusieurs Russes de distinction.

Gorani (*Mémoires secrets et critiques*, etc.) a raconté, d'après ce qu'il avait entendu raconter lui-même dans les salons de Rome, une entrevue que Vaudreuil aurait eue alors avec le prétendant Charles-Edouard. Voir sur cet incident *La comtesse d'Albany*, par Saint-René Taillandier (*Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1860), en y joignant la note complémentaire insérée à la fin de la livraison du 15 février.

États généraux, que Chamfort lui prêtât encore sa plume, et partît en guerre contre les innovations projetées ; car il comprenait bien que le doublement annoncé de la représentation du Tiers devait décider du sort de la noblesse et de tout l'État. L'écrivain refusa cette fois d'intervenir dans ce qu'il appelait « un procès entre vingt-quatre millions d'hommes et sept cent mille privilégiés... Je vous supplie, ajoutait-il, au nom de ma tendre amitié, de ne pas prendre à cette égard une couleur trop marquante. Je connais le fond de votre âme, mais je sens comment on s'y prendra pour vous faire pencher du côté antipopulaire (1). » D'autres clients de Vaudreuil faisaient encore plus ouvertement défection. Ginguené lisait en sa présence, chez Mme Vigée-Lebrun, une ode qui pouvait, dit celle-ci, passer pour le programme de 1793. Ce monde qui avait prétendu vivre plus ou moins hors la morale allait, du jour au lendemain, être mis hors la loi par la jalousie des uns et la fureur aveugle des autres.

Qui pouvait prévoir, surtout parmi les gens de cour, une pareille subversion ? « Nous étions tous des novices, disait avec raison plus tard Vaudreuil en se reportant à l'année 1789, nous n'avions pas vu de révolutions. Il est bien aisé de songer à élever des digues le lendemain d'une inondation, mais qui s'en occupe la veille (2) ? » Il ne concevait rien au-delà d'un changement ministériel qui ferait rentrer Necker dans le néant, et ramènerait peut-être Calonne. Les concessions octroyées par Louis XVI et formulées dans la Déclaration du 23 juin lui paraissaient déjà une capitulation. Le jour où le Roi alla les annoncer aux États, Vaudreuil pressentait l'émeute prête à se lever pour en arracher de plus grandes, et avec quelques amis il se rendit au château, afin de défendre, le cas échéant, la personne de la Reine. Ils furent froidement reçus et remer-

(1) Chamfort à Vaudreuil, 13 décembre 1788.

(2) Brifaut, *Récits d'un vieux parrain*, etc., dans ses *Œuvres*, t. I, p. 322 et suiv. Les détails qui suivent sont également empruntés à ces récits, et avaient été communiqués à l'auteur par Vaudreuil lui-même.

ciés : « Nous n'avons plus besoin, leur fut-il dit, qu'on veille sur nos jours; le Roi accorde plus qu'on n'osait espérer, les méchants sont désarmés, l'union va renaître. — Oserai-je demander à la Reine, répliqua Vaudreuil, si M. Necker a suivi le Roi à l'assemblée? — Non, mais pourquoi cette question ? — C'est que, si on ne fait pas aujourd'hui son procès au principal ministre, demain la monarchie sera détruite. » Marie-Antoinette crut voir dans ces mots l'indice de quelque nouvelle intrigue ou tout au moins l'expression de passions personnelles, et, d'un geste sévère, elle donna congé au hardi donneur d'avis. Vaudreuil, tout en reculant vers la porte, et entre deux saluts, fit entendre ces dernières paroles : « Je vois avec douleur que j'ai encouru la disgrâce de la Reine, mais jamais je ne balancerai entre la faveur et mon devoir. »

Vingt jours après, la situation était bien changée. La révolte annoncée par Vaudreuil était maîtresse de Paris et menaçait Versailles. Parmi les premières victimes désignées à la vengeance publique était le comte d'Artois, les Polignac et leur entourage. Au lendemain de la prise de la Bastille, Louis XVI et Marie-Antoinette se sentirent impuissants à les préserver; le Roi ordonna à son frère, la Reine à son amie de s'éloigner au plus vite, de quitter momentanément la Cour et le royaume. Il fut décidé que les fugitifs, pour ne pas attirer l'attention, prendraient des routes différentes; le comte d'Artois devait se diriger vers les Pays-Bas, les Polignac vers Bâle et la Suisse. Grande fut un moment la perplexité de Vaudreuil. Qui des deux suivre, son prince ou son amie? Le premier semblait devoir courir plus de dangers; il eut la préférence.

Dans la nuit du 16 au 17 juillet, une scène d'adieux pénible et touchante eut lieu entre le couple royal et ses amis, les uns et les autres inquiets à l'envi de l'avenir. Vaudreuil bénéficia de l'attendrissement général, et obtint une rentrée en grâce, presque une réparation, qui d'avance lui rendait l'exil moins amer : « Arrivé près de la Reine, a-t-il raconté depuis, je posai un genou en terre

et je balbutiai quelques mots d'adieu. Son visage daigna se pencher vers le mien. Je sentis ses larmes qui roulaient sur mon front : « Vaudreuil, me dit-elle d'une voix étouffée, d'une voix dont l'accent me restera toujours dans la mémoire, vous avez raison. Necker est un traître, nous sommes perdus. » Je levai les yeux avec effroi pour la regarder. Elle avait déjà repris son air de calme et de sérénité. La femme s'était trahie devant moi seul ; le reste de la Cour ne vit que la souveraine. »

Quelques heures plus tard, le comte d'Artois, suivi de Vaudreuil, de son capitaine des gardes d'Hénin, et de son écuyer de Grailly, partait de Versailles à cheval et gagnait par des chemins détournés la forêt de Chantilly. Là, il se procura une voiture du prince de Condé dont on effaça tant bien que mal les armoiries ; il gagna ainsi la première poste et prit aussitôt la direction de Valenciennes. La frontière fut franchie sans obstacles. A Namur, le prince et ses amis s'arrêtèrent quelques jours, puis ils repartirent le 2 août pour la Suisse, et, réunis aux Polignac dans une maison de campagne près de Berne, à Gümlingen, ils résolurent d'attendre les événements. Cependant, moins d'un mois après, le comte d'Artois, impatient d'agir, se mettait en route pour Turin, où l'attendait son beau-père, le roi de Sardaigne. Cette fois, Vaudreuil ne le suivit pas ; le souvenir des dangers courus par Mme de Polignac sur la route de Paris à Bâle dominait sa pensée et sa volonté, et il s'était promis de ne plus quitter sa famille d'adoption, à moins qu'un rigoureux devoir d'honneur ne l'appelât auprès de son prince bien-aimé.

En se dérobant aux périls présents, les amis de Marie-Antoinette croyaient avoir conjuré ceux qui menaçaient le Roi et le royaume, et ils ne se doutaient guère que d'innombrables fugitifs, victimes comme eux des passions populaires, allaient les suivre. Cette excursion à l'étranger, si émouvante au moins à ses débuts, leur paraissait aboutir à une partie de plaisir, et c'était en réalité le premier, le moins triste épisode d'un exil de vingt-cinq années.

IV

Seul, dans cette avant-garde de l'émigration, Vaudreuil sentait sa vie changée pour longtemps, peut-être pour toujours. Par sollicitude envers Mme de Polignac, il cachait ses tristes pressentiments et faisait bonne contenance devant les mauvaises nouvelles ; mais chaque lendemain lui apparaissait toujours plus gros de menaces et d'orages. De loin, et s'adressant au comte d'Artois, il convenait que l'esprit public en France était favorable à un changement, et le courant de l'opinion invincible. En conséquence, il eût cédé sans trop de peine aux circonstances, et accepté pour base d'une transaction avec la nation la Déclaration royale du 23 juin. Il pressentait déjà avec terreur l'appel des royalistes à l'étranger; tout au plus accueillait-il la pensée de subsides à demander aux Cours amies de la France. Clairvoyant et patriote à sa manière, il voulait la restauration du pouvoir royal par une réaction de l'opinion publique un moment égarée, par la résistance des provinces aux entreprises de la population parisienne. Bien plus, dans son désir de voir le malentendu entre les députés et le Roi se régler en famille, il se réjouissait des mesures de Necker qu'il supposait favorables à ses vœux, et rendait ainsi hommage à un ministre dont il avait été l'ardent adversaire (1).

Cependant les hôtes de Gümlingen durent bientôt renoncer à l'espoir d'un prochain retour en France ; les Bernois les accusaient hautement des récentes catastrophes et supportaient à grand'peine leur présence. Sans doute, à l'instigation de Vaudreuil, qui avait déjà joui de l'hospitalité

(1) Lettres des 19 et 20 septembre, 6 et 21 octobre, 12 novembre 1789 (t. I, pp. 16, 21, 22, 24. 28).

romaine, ils résolurent d'aller passer l'hiver en Italie, auprès de leur parent le cardinal de Bernis. Partis dans les premiers jours d'octobre, ils arrivèrent à Rome la veille de la Toussaint. En passant à Turin, Vaudreuil trouva son prince entouré des trois Condés et de cette « mauvaise espèce » qui effrayait d'avance Joseph II (1). Il reçut confidence des premiers projets de rétablissement de l'ancien régime, même avec l'appui de l'étranger et sans le concours de Louis XVI, et il se sentit un moment ébranlé dans ses idées de sagesse et de modération ; une fois à Rome, il s'y affermit au contraire sous une autre influence.

Grâce à l'arrivée de nombreux Français, l'hiver de 1789 fut brillant au palais de France, autour de Bernis ; les Polignac, autant par économie que par goût, se tinrent à l'écart. Vaudreuil, comme ses amis, évita les bals, les concerts, les spectacles, avec une persévérance qui ne touchait guère ses insouciants compatriotes. Il ne se pressa même pas de revoir les monuments et les galeries de tableaux qui l'avaient déjà charmé, et c'est tout au plus si les arts lui fournirent quelques distractions, lorsqu'il revit un moment Mme Vigée-Lebrun, en fuite, à son exemple, devant la Révolution. La politique était devenue, un peu contre son gré, sa préoccupation principale. Entre les Polignac et Bernis, il y avait un échange intime et incessant de pensées sur les événements du jour. Le vieux prélat, qui se laissait jadis surnommer *Babet la Bouquetière* et que ses amis appelaient familièrement le *bonhomme*, passa bientôt, aux yeux de ceux qui l'approchaient, pour un second Richelieu, capable d'étouffer sous sa robe rouge les pygmées de la Révolution (2).

Ce n'est pas qu'il eût accepté d'emblée une place dans les rangs de l'émigration militante ; il était encore ambas-

(1) A Marie-Christine, 30 juillet 1789 (dans Feuillet de Conches, t. III, p. 184).

(2) Lettre du 30 avril 1790 (t. Ier, p. 184-185). Cf. F. Masson, *Le cardinal de Bernis*, p. 473.

sadeur de Louis XVI, et, pour parler au comte d'Artois, même à l'étranger, il estimait toutes sortes de précautions nécessaires, en attendant une autorisation royale qui ne vint jamais. Du moins ne refusa-t-il pas à lui faire parvenir à Turin, par l'intermédiaire d'un correspondant discret, ses avis sur la situation. Vaudreuil fut ce correspondant. De tout temps, même ses bons amis de cour l'avaient jugé de sens peu rassis pour réussir en politique, et le virent, « par trop de chaleur, marchant toujours à côté du chemin (1). » Il était le premier à accuser son imagination trop vive et ses faibles lumières; mais il tenait d'autant plus volontiers la plume au nom du cardinal qu'en reproduisant leurs conversations il exprimait ses propres pensées, conformes à celles de son interlocuteur. Cette correspondance, activement poursuivie de novembre 1789 jusqu'à la fin de 1790, est le commentaire de toutes les nouvelles apportées de France par les courriers et les gazettes, et elle jette un jour significatif sur les premiers projets, les premières illusions, les premières imprudences du parti de l'émigration. Là aussi, comme parmi les novateurs de Paris, la raison fit entendre sa voix; puis, sous l'impulsion des événements, la passion reprit le dessus, même chez ceux qui avaient d'abord lutté contre elle, et devint invincible.

Il est d'abord intéressant de constater chez Vaudreuil et chez Bernis le même sentiment sur la portée de la crise qui commence. Ces hommes, habitués à contempler la France et l'Europe des fenêtres de Babiole ou de Bagatelle, ont vu juste cette fois. La Révolution leur semble l'œuvre de la volonté nationale, et le terme en est éloigné encore, car l'excès des maux soufferts ramènera seul dans le droit chemin un peuple aveuglé. « C'est l'opinion qui a commencé la révolution, c'est l'opinion qui doit opérer la contre-révolution (2). » En conséquence, il faut ménager

(1) Le duc de Bourbon au prince de Condé, 16 décembre 1799 (dans la *Correspondance* publiée par Crétineau-Joly).

(2) Lettre du 9 octobre 1790 (t. Ier, p. 328).

ses adversaires, et se garder d'appeler à soi Calonne discrédité à la fois aux yeux du Roi et de la nation; en somme, recourir uniquement à la persuasion, « ouvrir les yeux à ce peuple égaré, et ne pas s'en prendre à lui (1). » La continuation des désordres éloignant de plus en plus toute perspective pacifique, Vaudreuil comptait du moins sur le bon esprit des provinces : il pressentait dans le clergé persécuté un soutien naturel de la cause monarchique, et il ne cessa de montrer au prince l'intérieur du royaume comme le seul endroit où surgiraient des auxiliaires utiles. Il persistait à condamner l'intervention, diplomatique ou armée, des puissances européennes. Quel bon sens prophétique dans ces quelques lignes, écrites aussitôt après son arrivée à Rome : « Toute influence étrangère ne ferait que réunir la nation entière... Je suis épouvanté des dangers que courraient le Roi et la famille royale, prisonniers dans la capitale, si les puissances étrangères, à votre instigation, se mêlaient de nos affaires intérieures... Quant aux puissances rivales ou ennemies de la France, il serait dangereux et il paraîtrait criminel de s'adresser à elles (2). »

Sourd à cet avertissement catégorique, le comte d'Artois, dès le premier jour, avait plus compté sur les rois de l'Europe que sur les Français fidèles. De loin, Calonne, réfugié à Londres, l'exhortait à s'appuyer sur l'Angleterre; lui-même tournait volontiers les yeux vers Vienne, où régnait le frère de Marie-Antoinette. Vaudreuil, impuissant à empêcher le mal, essaya d'écarter le pire; il rappela que l'Autriche demeurait, en dépit des traités de 1756, l'ennemie héréditaire, irréconciliable; il dénonça sans relâche l'Angleterre comme une complice clandestine et active du parti révolutionnaire. Qu'on la ménageât, ainsi que la Prusse, il ne s'y opposait pas, mais il ne se fiait ni aux successeurs de Chatham ni à ceux de Frédéric II, et,

(1) Lettre du 13 février 1790 (t. Ier, p. 103).
(2) Lettre du 12 novembre 1789 (t. Ier, p. 28-29).

comme il l'affirmait avec une persistance inutile, « le bon sens est effrayé de mettre la France aux mains de ses anciens ennemis (1). »

Toutefois, sous l'inspiration de Bernis, il acceptait au profit de la cause royale l'intervention, je dirais presque la médiation de la Cour de Madrid. A ses yeux, le roi d'Espagne n'était pas un étranger; c'était un petit-fils de Louis XIV donnant légitimement sa voix dans le conseil de famille où se débattaient les intérêts vitaux de la maison de Bourbon, et cela en vertu du Pacte de famille, et de cet autre pacte qui, depuis un siècle, avait abaissé les Pyrénées. Vaudreuil va jusqu'à dire que « sans l'Espagne on ne peut ni ne doit rien faire, ni rien espérer (2) »; et il voit dans le ministre Florida-Blanca le sauveur éventuel de la monarchie française. Ces illusions se réveilleront encore chez lui en 1792, dès qu'il verra les têtes de colonne de la coalition, l'Autriche et la Prusse, accuser trop vivement ou leur indifférence ou leurs vues intéressées.

Une pensée plus sérieuse, et qui fournit à Vaudreuil la matière d'incessantes remontrances, est celle de la nécessité d'une entente préalable, absolue, avec Louis XVI et Marie-Antoinette. Son expérience d'homme de cour lui faisait pressentir comment les prisonniers des Tuileries jugeaient les menées de leurs imprudents amis, et il trouvait étrange que, sous prétexte de rétablir leur autorité souveraine, on commençât par y attenter. Il réclamait donc comme indispensable une autorisation au moins verbale de Louis XVI avant d'essayer la moindre démarche auprès des puissances étrangères. D'ailleurs Turin était-il un centre d'action ou même d'observation favorable, et n'était-ce pas au Roi et à la Reine restés en France à donner le mot d'ordre de la campagne commencée en leur faveur? « Les servir malgré eux, disait hardiment Vaudreuil à son prince, est impossible; car alors vous seriez un rebelle et res-

(1) Lettre du 20 février 1790 (t. Ier, p. 111).
(2) Lettre du 20 février 1790 (t. Ier, p. 112).

ponsable de tous les crimes que ces efforts feraient commettre (1). »

A cette règle de conduite essentielle, il trouvait deux raisons, l'une de principe, l'autre d'opportunité. Le Roi, même sous la surveillance de l'Assemblée et des clubs, restait le maître et le chef légitime des bons Français, et d'autre part, agir sans sa coopération, c'était paraître s'opposer aux volontés de la nation avec sa complicité tacite, l'exposer, lui et la Reine, à de nouvelles humiliations, à la déchéance, à la mort peut-être. En développant ces considérations, Vaudreuil était inspiré à la fois par le vieux diplomate représentant de Louis XVI, et par la fidèle amie de Marie-Antoinette. Lui-même gardait à la souveraine un culte chevaleresque : s'il déplorait la faiblesse du Roi, attestée par des actes publics, il persistait à croire que la Reine, jusque dans ses avances aux maîtres du jour, à La Fayette, à Mirabeau, agissait au mieux des intérêts du royaume; il constatait avec joie son courage et les retours, malheureusement éphémères, de l'opinion en sa faveur.

Avec de tels sentiments, il n'est pas étonnant que, de concert avec Bernis, il ait prêché pendant de longs mois au frère de Louis XVI la prudence, même le silence et l'immobilité. Il craignait jusqu'à des démarches inoffensives près des Bourbons de Parme et de Naples, qui eussent, disait-il, porté ombrage à la Cour de Madrid. Se tenir près des frontières, attendre les occasions d'agir sans les provoquer, se défier des coups de tête, des résolutions inspirées par l'esprit de chevalerie inconsidéré et par l'amour-propre, voilà pour lui la seule politique séante aux émigrés. Pourquoi, répétait-il, hâter la réaction? Une seule fausse démarche perdrait tout, car elle détruirait le prestige du prince, considéré comme le futur sauveur de la monarchie : « Soyez prêt à tout, mais ne précipitez rien (2). »

(1) Lettre du 10 avril 1790 (t. Ier, p. 164).
(2) Lettre du 12 novembre 1789 (t. Ier, p. 29),

La question d'argent, sans cesse pendante, eût dû suffire à calmer les impatients : « Le *preux*, disait spirituellement Bernis, est toujours prêt à danser ; mais où sont les violons d'un orchestre qui doit être nombreux et bien d'accord pour que la danse aille bien ? Qui est-ce qui les paiera ? »

De tels conseils pénétrèrent-ils, même une heure, dans l'esprit d'un prince qu'on supposait trop vite à la hauteur d'un grand rôle, et que le malheur n'avait pas corrigé ? Il les écouta d'une oreille distraite, et en prêtait une autre, toujours plus attentive, aux faiseurs qui le pressaient de sauver, même malgré le Roi, la monarchie. Envers Vaudreuil, il se bornait à des accusés de réception aimables autant que vagues, peu concluants sur les questions essentielles, et s'attirait cette réplique : « Vous écrivez d'une manière charmante, mais vous ne répondez jamais (1). » Le prince trahit pourtant le fond de sa pensée le jour où il apprend que son ami, présenté à la reine de Naples, a cru revoir la reine de France, et n'a pu retenir ses larmes, et où il le raille de sa sensibilité exagérée. Distrait, jusque dans ses projets chimériques, par ses passions personnelles, il se montre aussi préoccupé de rejoindre sa maîtresse que d'arracher sa belle-sœur aux mains de la Révolution. Vaudreuil doit lui rappeler à plusieurs reprises qu'un prince a intérêt à ne point justifier des accusations de légèreté déjà répandues, et à ne point jouer au vert-galant dans un moment où il peut devenir un héros.

V

Cependant les événements qui se succédaient en France étaient de nature à troubler Vaudreuil dans sa stricte fidé-

(1) Lettre du 25 mars 1790 (t. Ier, p. 153. Cf. p. 203).

lité monarchique. Le discours royal du 4 février 1790 et la proclamation du 28 mai sur la cocarde tricolore, la publication du Livre Rouge et le décret d'abolition de la noblesse le touchèrent au vif; et il se rassurait à grand'-peine en pensant que le Roi voulait uniquement, par l'étendue de ses concessions, attester son manque de liberté. Tant qu'il fut à Rome, sous le regard de Bernis, il résista aux impressions que lui causaient de semblables nouvelles; mais au commencement de mai 1790, il dut partir, à la suite des Polignac, pour les États Vénitiens. Avec quelle tristesse il quitta le « divin cardinal », il n'est pas besoin de le dire; il s'éloignait de son bon génie, et allait laisser la bride sur le cou à son imagination.

Durant les six mois qui suivirent, il reçut de Rome et il transmit à Turin des avis toujours aussi pressants et toujours inutiles. Sous l'influemce des émigrés qui lui arrivaient en foule, le comte d'Artois prenait son point d'appui, non aux Tuileries, mais dans un club contre-révolutionnaire de Paris, dit le *Salon français*. Il préparait, d'accord avec ces singuliers coopérateurs, un mouvement des populations fidèles du Midi, soutenu au moment opportun par une armée piémontaise, et ayant pour but d'établir à Lyon, en face du Roi captif à Paris, un centre de gouvernement. Vaudreuil, dans ses lettres de Venise, s'élève contre ces « plans prématurés et mal concertés (1). » Il importe, dit-il, de ne se mettre en avant que si le Roi, réfugié dans une province, fait appel à son peuple. Une autre fois, il s'indigne en apprenant que, pour entraîner le comte d'Artois, on lui décerne par avance le titre de régent ou de lieutenant général du royaume.

Toutefois sa sagesse commence, çà et là, à fléchir, le ton de ses remontrances n'est plus aussi ferme. Après avoir souhaité l'intervention de l'Espagne, combiné avec une insurrection populaire en Languedoc, il déclare qu'il ne faut plus compter sur cette puissance; puis il commence

(1) Lettre du 16 octobre 1790 (t. Ier, p. 338).

à se persuader que les Cours étrangères pourraient secourir Louis XVI avec des vues entièrement désintéressées, et il ne repousse plus absolument l'idée d'un appel à l'Autriche. Calonne, dont il craignait tant le retour l'année précédente, ne lui inspire plus d'appréhensions ; bien mieux, il souhaite et il salue son arrivée à Turin, sauf à réserver pour la forme l'approbation des Tuileries. Il reconnaît dans l'ancien contrôleur général « le plus habile de tous les faiseurs (1) » ; et, sans partager l'incurable et superbe optimisme du personnage, il a au fond toute confiance dans ses lumières et son génie.

Ces jugements font pressentir dans son esprit une évolution que les habitudes de sa vie passée, jointes à la mobilité de son imagination, expliquent. Il n'avait jamais été l'homme des idées constantes et des résolutions suivies. Les perpétuelles capitulations de Louis XVI, si difficiles à juger de loin, finirent par le décourager. Le choix d'un agent secret envoyé à Turin, et qu'il savait être son ennemi, troubla son coup d'œil ; il se crut regardé aux Tuileries comme « un homme emporté, violent, dangereux (2). » A Venise, il ne voyait plus arriver de lettres de la Reine à Mme de Polignac. Et puis était-il capable de résister longtemps à son ami? « Quand les choses sont faites, a-t-il déjà dit, je ne sais plus les combattre (3). » Aussi s'avoue-t-il repris par ses vieilles habitudes de condescendance pour la pensée d'autrui, quand, après avoir émis, la plume à la main, un avis qu'il juge aussitôt téméraire, il ajoute : « Effacerai-je ces lignes ? Non. Effacez-les vous-mêmes, si elles vous déplaisent (4). »

Ainsi rendu timide, même à distance, par un respect malentendu, il ne tint pas contre son prince, quand il fut en sa présence. En novembre 1790, il l'avait rejoint à

(1) Lettre du 30 octobre 1790 (t. Ier, p. 352).
(2) Lettre du 29 mai 1790 (t. Ier, p. 194).
(3) Lettre du 2 janvier 1790 (t. Ier, p. 76).
(4) Lettre du 9 octobre 1790 (t. Ier, p. 332).

Turin, prêt à concourir à l'exécution du plan sur Lyon, qu'il réprouvait. L'affaire manqua. Elle fut éventée par les indiscrétions d'agents subalternes, et, comme le pressentait Vaudreuil, une lettre de Louis XVI au roi de Sardaigne interdit formellement au prince de donner suite à ses projets.

C'est alors que le comte d'Artois, séparant de plus en plus sa politique de celle du Roi prisonnier, se retourna du côté de l'Autriche. Vaudreuil était resté près de lui comme pour détruire, ce semble, par ses conseils verbaux, l'effet de ses remontrances épistolaires. Ce n'était pas sans raison que Mme de Polignac disait à son ami : « En écrivant vous êtes un sage, en parlant vous êtes presque un fou (1). » Le blâme coulait facilement de sa plume, mais en tête à tête avec un prince que la liberté de ses paroles n'offensait pourtant pas, il ne savait plus soutenir son opinion; faiblesse commune à bon nombre d'âmes plus honnêtes que bien trempées.

De novembre 1790 à mai 1791, la correspondance de Vaudreuil et du comte d'Artois est interrompue; quand elle reprend, c'est avec un tout autre caractère. Celui qui était, l'année précédente, un fidèle écho de Bernis, partage désormais les antipathies et les illusions de ses compagnons d'exil, et il approuve leurs plans sans réserve. Il juge superflue l'union avec le Roi et la Reine comme la discrétion vis-à-vis des chancelleries européennes. Il excitera à l'occasion le frère contre le frère. Il faut faire « peur au Roi (2). » En proie à une véritable fièvre morale, il multiplie les lettres, se surprend à fredonner le *Çà ira* comme un chant de guerre contre les Jacobins, et, sans avoir au fond grande confiance dans les puissances, il s'écrie avec l'accent d'un paladin en quête d'aventures :

(1) Lettre du 12 juillet 1796 (t. Ier, p. 231). Lui-même avouait ce fâcheux défaut. V. la lettre du 25 octobre suivant, p. 345.
(2) Lettre du 19 juin 1791 (t. Ier, p. 399).

« Je crois que j'irais seul attaquer nos ennemis, tant je les méprise (1). »

Il y eut cependant un moment où ses sentiments naturels reprirent le dessus ; sa joie fut grande en apprenant que la famille royale avait quitté Paris, en route pour la frontière. Dès que l'arrestation de Varennes fut connue, toutes ses préventions reparurent. On trouverait bien encore, çà et là, dans ses lettres, quelques retours chevaleresques en faveur de ses malheureux souverains, et cette pensée qu'il faut « dissimuler leurs torts, et non les exagérer (2). » Mais en somme il demeura sourd à leurs plaintes, et il eût voulu que la Reine fît en quelque sorte réparation à Calonne de la disgrâce de 1787 en approuvant sa présence auprès des Princes : « Les haines d'une femme qui a eu tort, ose-t-il écrire, sont inextinguibles. » Pendant l'été de 1791, il est à Coblence ; il y travaille contre le représentant du Roi à l'étranger, le baron de Breteuil, le « puant bouc », pire que les pires Jacobins, et il écrit contre lui un long mémoire. Avec Calonne et le maréchal de Broglie, il est, lui septième, du conseil privé dans ce gouvernement de parade qui s'organise au milieu de la foule indisciplinée et bruyante des émigrés, et devant le spectacle de toutes ces intrigues, de toutes ces prétentions qui se croisent, il s'écrie avec enthousiasme : «On se croirait à Versailles. » Il soutient Calonne même contre les chefs du parti, et s'il ne se méfie pas trop de Mallet du Pan, il s'effraie de l'influence que Malouet peut exercer sur Louis XVI (3). Jamais son imagination et son cœur n'avaient encore fait autant de tort à son esprit ; des espérances chimériques le soutenaient, et lui cachaient ou lui semblaient justifier sa palinodie.

Pendant ce temps, les Polignac s'établissaient à Vienne, le duc ayant été agréé comme agent des Princes auprès de

(1) Lettre du 12 septembre 1791 (t. II, p. 27).
(2) Lettre du 22 août 1791 (t. II, p. 22).
(3) Malouet, *Mémoires*, t. II, p. 239.

l'Empereur. Vaudreuil profita de cet intermédiaire pour sonder ou rendre plus actives les bonnes dispositions de l'Autriche. Il écrivit à Léopold, puis, en octobre 1791, vint le trouver, n'en obtint que de vaines paroles, et lui adressa une lettre qui fut trouvée trop vive. Au printemps de 1792, après l'avènement de François II, il reparut à Vienne et rédigea pour ce prince un manifeste qui est comme l'esquisse inédite de celui de Brunswick. A l'exemple de tant d'autres il heurtait obstinément, et en promenant malgré lui sa confiance d'une Cour à l'autre, à toutes les portes. Combien de fois n'a-t-il pas accusé ou invoqué tour à tour l'Angleterre ! Au temps même où il semblait attendre de l'Empereur le salut de la monarchie, il mettait plus volontiers son espoir, et tout aussi vainement, dans l'Espagne et la Russie.

On sait ce qu'il advint en 1792 de l'armée des Princes, encadrée par les baïonnettes autrichiennes et prussiennes. Vaudreuil prit part à la campagne, sans commandement spécial, puis, après le licenciement, il retourna à Vienne, où vint le trouver la nouvelle de la mort de Louis XVI. A la différence des coryphées de l'émigration, il pleura sincèrement son maître, et les douleurs morales jointes aux fatigues physiques lui causèrent, au printemps de 1793, une assez grave maladie. La perfidie des coalisés, l'ineptie ou la trahison de Brunswick, la disgrâce de Calonne de nouveau mis à l'écart, c'étaient là pour lui autant de sujets de plainte. Sous l'influence des événements, il avait peu à peu perdu toute foi dans l'infaillibilité de son siècle et dans l'avenir de sa patrie. Ce monde, dont il avait été un des enfants gâtés, lui semblait fini, depuis que lui-même était avec les vaincus au lieu d'être parmi les heureux. Le règne de l'épicuréisme philosophique, fondé sur la vogue de quelques mauvais livres, avait abouti selon lui à la corruption des mœurs et à l'abaissement des caractères : « Il n'a jamais existé de siècle plus médiocre que celui-ci, où on croit avoir tant d'esprit. Les cœurs sont lâches et les

esprits bornés (1). » Même avant la débâcle de l'armée des Princes, il paraît avoir renoncé à vivre dans son pays; à plus forte raison trois ans après disait-il : « Tout ce qui regarde la France est illusoire, elle est finie pour nous, et nous n'y trouverons que le squelette ensanglanté de notre ancienne patrie (2). » Comme ce poète allemand, à côté duquel il était entré en Champagne, et qui devait être l'ami de son fils, il avait entrevu, derrière la fumée du canon de Valmy, l'aurore d'un monde nouveau, dont il était banni par avance.

Bientôt après il se sentit profondément et directement atteint dans ses illusions et ses affections les plus chères. Son prince demeurait, volontairement ou non, immobile en Westphalie, pendant que la Vendée prenait les armes. Vaudreuil gémissait de cette inaction ; il se demandait à quoi l'attribuer, aux circonstances, aux calculs secrets des coalisés, ou bien à l'indolence, à la pusillanimité du personnage. Il avait beau recevoir des lettres où il lisait : « J'irai au premier endroit où je verrai une porte entr'ouverte (3) », il ne croyait plus guère à ce *preux* auquel il avait souhaité avec tant d'autres la destinée d'Henri IV : « Il s'est bercé, il m'a tant bercé d'illusions que j'ai perdu en grande partie ma confiance (4). » Toutefois, en véritable ami, il ne voulait pas désespérer, et, au mois d'avril 1795, en envoyant au prince dénué de tout mille louis qu'il avait lui-même empruntés au prince de Nassau, il l'exhortait éloquemment à agir autant pour servir la bonne cause que pour sauver sa propre gloire.

A cette déception se joignit un deuil personnel irréparable. Mme de Polignac, depuis longtemps souffrante, accablée par la mort de Marie-Antoinette, succomba le 5 décembre 1793. Le mari paraît avoir supporté ce malheur avec assez de philosophie ; l'ami se laissa voir « abattu,

(1) Lettre du 24 juin 1792 (t. II, p. 100).
(2) Lettre du 8 juillet 1795 (t. II, p. 232).
(3) Lettre du 16 août 1793 (t. II, p. 147).
(4) Lettre du 14 octobre 1793 (t. II, p. 153).

pleurant et regardant le portrait (1) » ; il envoya çà et là plus d'une oraison funèbre où il prenait l'Être suprême à témoin de son inconsolable douleur. C'est déjà, en face d'un tombeau, la flamme épurée qui touchera le comte d'Artois au lit de mort de Mme de Polastron, et qui, un jour, la foi aidant, persuadera à l'un et à l'autre, comme aux dames du grand siècle, que la dévotion est le dernier des amours.

VI

Pendant deux années encore, Vaudreuil vécut près des Polignac, au château de Kittsee près de Presbourg, et dans un faubourg de Vienne, mais il se garda de les suivre en Ukraine, où ils s'établirent sur une terre qu'ils tenaient de la libéralité de Paul Ier. Ses yeux et sa pensée étaient alors tournés vers l'Angleterre, qui allait lui rendre en satisfactions intimes ce qu'il perdait en illusions politiques et mondaines.

Depuis quelque temps, il songeait sérieusement à se réunir au chef de sa maison, le marquis de Vaudreuil; un mariage inattendu finit par opérer ce rapprochement. A l'âge de plus de cinquante ans, l'inconsolable amant de Mme de Polignac se décida à demander à la vie de famille les seules joies qu'il pût goûter désormais. Vers le milieu de 1795, il sollicita par correspondance la main de sa cousine, Joséphine-Victoire, qui n'avait que vingt ans. Malgré la distance, malgré son âge, il fit sa cour comme un jeune amoureux, et les tendres déclarations succédèrent de nouveau sous sa plume aux réflexions politiques. Une boucle de cheveux, qu'il faillit perdre à son grand désespoir, passa la mer, et fut l'anneau des fiançailles. Retenu quelque temps faute d'argent sur le continent, Vaudreuil trouva enfin les moyens de gagner l'Angleterre, et là, tout

(1) Forneron, *Histoire générale des émigrés*, t. II, p. 68.

entier à ses espérances de bonheur domestique, il se tint à l'écart des événements qui, dans le parti de l'émigration, signalèrent l'année 1795. D'honorables scrupules de conscience le reprenaient : « Je ne veux pas, écrivait-il, faire la guerre à mon pays, mais je voudrais la faire à la Révolution, et jusqu'à présent je n'aperçois qu'une guerre faite à la France (1). » Pendant que s'accomplissaient les expéditions de Quiberon et de l'île Dyeu, Vaudreuil se mariait à Londres. Les années suivantes, il habita tantôt cette ville, tantôt Édimbourg. Deux fils lui naquirent, et il est curieux de constater avec quelle facilité il se pliait aux devoirs de son nouvel état, avec quelle chaleur il en goûtait les joies.

Et cependant son bonheur fut-il sans nuages ? A côté d'un mari bien plus vieux qu'elle, et valétudinaire, Mme de Vaudreuil était fort jolie, pleine de vivacité et d'expansion ; un prince d'humeur galante, le duc de Bourbon, était un familier assidu de la maison. La jalousie incrimina ces innocentes relations. Vaudreuil, qui estimait avec raison la solidité de caractère et de principes de sa compagne, ne se laissa point troubler par ces méchancetés mondaines, et n'en parla à « sa Joséphine » que pour l'en consoler et les mépriser avec elle (2).

A partir de cette époque, Vaudreuil paraît ne s'être plus occupé que d'une façon indirecte des affaires de son parti. Le malheur et l'expérience avaient développé en lui, au dire de ses compagnons d'exil, de sérieuses qualités (3), et une brochure inspirée par la police française le peignait comme le royaliste à la fois « le plus aimable et le moins entiché des vieilles idées (4). » Toutefois il se borna à rester, derrière les tristes murailles d'Holyrood, un fidèle

(1) Lettre du 13 juillet 1795 (t. II, p. 236).

(2) Les lettres du duc de Bourbon à Mme de Vaudreuil ont été publiées, mais d'une façon incomplète, par M. Ed. de Barthélemy (Paris, Charavay, 1886).

(3) Hyde de Neuville, *Mémoires et souvenirs*, p. 312.

(4) Méhée, *Alliance des Jacobins de France, etc.*, p. 61.

commensal du comte d'Artois ; il fait sa partie de whist quotidienne, et Mme de Vaudreuil donne à l'occasion la réplique, dans une comédie de salon, au duc de Berry. Tout était changé en France ; rien n'était changé au delà des frontières, dans les mœurs, les plaisirs et le langage de ses anciens maîtres.

En 1799, Vaudreuil s'établit définitivement aux portes de Londres, à Twickenham, et ne sortit plus de sa retraite ; il était devenu Anglais d'habitudes et presque de cœur, au point de déplorer la paix d'Amiens et les sacrifices qu'elle avait imposés à sa patrie d'adoption ; en 1803, il essaya inutilement, pour sauver quelques débris de sa fortune coloniale, d'entrer au service du gouvernement britannique à Saint-Domingue, et l'année suivante, il sollicita non moins vainement et à deux reprises de suivre le comte d'Artois dans le voyage qui aboutit à l'entrevue de Calmar. Cette récompense lui semblait pourtant due, car il pouvait répéter à Londres ce qu'il disait à Venise aux premiers temps de la Révolution : « Tout ce qui porte mon nom est loyal et fidèle (1). » Un Vaudreuil comptait alors parmi les rares royalistes qui déclinèrent les faveurs de Napoléon ; lui-même avait maudit le Concordat, et refusé de profiter de l'amnistie de l'an X (2). Il n'entendait pas, il est vrai, imposer son exemple à ses amis ; il conseillait au contraire à Louis XVIII de laisser ses fidèles regagner leurs foyers, d'autoriser même les évêques émigrés à donner leurs démissions et à accepter des sièges de la main de Bonaparte : seul moyen, pensait-il, d'entretenir en France la tradition du dévouement à l'ancienne monarchie.

Combien d'autres, il ne pouvait se le dissimuler, se résignaient au nouvel état de la France, en souhaitaient

(1) Lettre du 9 octobre 1790 (t. Ier, p. 331).

(2) « Il est fort attaché à Monsieur qui l'aime beaucoup, mais qui, après lui avoir fait amitié, le désigne du doigt par derrière, en disant de lui et en riant : Il est rayé. Le bruit est, parmi les émigrés, que Mme de Vaudreuil a fait rayer son mari dans son voyage en France. » (MÉHÉE, *Alliance des Jacobins de France, etc.*, p. 61.)

même la durée ! Quand l'exilé pensait à ses anciennes relations, à son entourage de lettrés et d'artistes, quels tristes retours pouvait-il faire sur la constance des opinions et des affections humaines ! Presque seule, Mme Vigée-Lebrun était restée fidèle à ses souvenirs ; elle vint le voir au temps de la paix d'Amiens, et exécuta les portraits de ses deux jeunes enfants ; elle trouva l'*Enchanteur* d'autrefois bien changé, bien maigri de corps et de visage, mais elle se convainquit que l'esprit et le cœur étaient restés les mêmes. Il en était bien peu, parmi leurs amis communs, qui eussent droit à un semblable témoignage. Gens de cour et gens de lettres, presque tous s'étaient tournés vers le soleil levant. Talleyrand, sorti de l'Église, avait pris au service de la République et de l'Empire la succession de Vergennes ; Ségur était grand-maître des cérémonies de la nouvelle cour ; Chamfort, livré au parti révolutionnaire, s'était frappé lui-même, trahi par ses complices ; Lebrun et Vigée achevaient de vivre, consacrant leurs derniers vers à Napoléon, après avoir célébré, l'un le renversement des statues royales, l'autre la violation des tombes de Saint-Denis. Chaudet mettait l'image en pied du conquérant sur la Colonne. Au milieu de tant de trahisons et d'oublis, Vaudreuil avait de son côté, dans un certain sens, heureusement démenti son passé. Un de ses meilleurs amis, durant cette période d'exil, paraît avoir été son voisin de campagne, Louis-Philippe d'Orléans. Le temps, la communauté des épreuves avaient fait disparaître les malentendus et éteint les ressentiments. L'ancien ami de Chamfort ne voyait plus la religion à travers un clergé mondain, et sa foi dans la philosophie régnante était tombée. Dès le début de la Révolution il avait accusé Voltaire et Turgot d'avoir préparé la chute du trône ; il s'était aperçu que la destruction des Jésuites avait été le premier coup porté à la monarchie. Sous la leçon des événements, il commença par affirmer que l'Église était la meilleure sauvegarde de l'ordre public ; puis il trouva dans la religion une consolation à ses peines, et un jour ce

gentilhomme sorti de France incrédule y entrera, à l'exemple du comte d'Artois, rendu aux devoirs et aux espérances de la vie chrétienne.

La première Restauration qui le ramena à Paris, après vingt-cinq ans d'absence, lui valut de finir sa vie au milieu de nouveaux honneurs. Il fut nommé lieutenant général et introduit dès le début à la Chambre des pairs. L'ancien Mécène de Gennevilliers devint ensuite gouverneur du Louvre, puis entra par ordonnance à l'Institut, en même temps que Vaublanc, Blacas et Turpin de Crissé. C'était un revenant, mais qui trouvait, du moins en dehors de la politique, des mains tendues pour le recevoir. « Avant hier, écrit la comtesse Potocka le 22 mai 1814, j'ai été à un concert chez Mme Vigée-Lebrun. Tout le monde s'amuse à voir M. de Vaudreuil en faire les honneurs comme il y a vingt-cinq ans. Ils paraissaient fort bien ensemble malgré la lacune; ils se sont retrouvés comme le beau Cléon et la belle Javotte, et auraient bien pu ne pas se reconnaître (1). » — « Chaque jour, écrit un autre contemporain, on venait lui rappeler les bienfaits qu'il avait oubliés, et ces témoignages d'une longue et rare reconnaissance le touchaient profondément. Il n'avait rapporté aucun souvenir amer. »

Assisté de sa compagne, dont le visage resté jeune semblait répondre à la jeunesse de son propre cœur, il recevait au Louvre en grand seigneur d'autrefois; il y réunissait à sa table ses amis de diverses époques, Anglais ou Français; il y donnait des concerts où se firent entendre Viotti revenu comme lui de Londres, et Garat rendu aux admirateurs de sa jeunesse. Son insouciance était restée jusqu'au bout égale à sa générosité. Un de ses amis a raconté que le lendemain d'une de ces fêtes, lors de la Saint-Charles de 1816, ses créanciers se présentèrent chez lui, aussi nombreux que ses invités la veille. Il eût

(1) L. Pérey, *Histoire d'une grande dame. La comtesse Hélène Potocka*, p. 452.

été fort embarrassé de les satisfaire, et ce fut le comte d'Artois qui désintéressa les plus pressés.

Son plus vif désir eût été d'obtenir du Roi, par le même intermédiaire, la récompense accordée à la fidèle amitié de d'Avaray, le titre de duc. De Londres, où il était refugié pendant les Cent-Jours, il rédigea pour son prince une supplique qui resta sans effet, ou qui ne fut pas envoyée à son adresse. Peut-être est-ce à propos d'une démarche de ce genre que le comte d'Artois lui aurait fait la réponse citée par Mme Vigée-Lebrun : « Tais-toi, vieux fou, tu as perdu la mémoire, car il y a quarante ans que je suis ton meilleur ami. » Quoi qu'il en soit, Vaudreuil, durant sa dernière maladie, renouvela une requête qui avait pour but, pensait-il, d'assurer à son fils une brillante alliance. « Il est bien jeune », se borna à répondre du bout des lèvres le prince devenu dévot, et très préoccupé, dit-on, de faire enlever le portrait de Mme de Polignac suspendu auprès du lit du mourant, afin qu'aucun souvenir profane ne troublât les derniers moments de son ami. Plus tard du moins, en appelant dans ses conseils l'héritier de la belle duchesse, son « cher Jules », comme disait déjà Vaudreuil, il laissa, j'imagine, les souvenirs du cœur influer sur sa résolution et se plut à voir revivre ainsi à ses côtés le meilleur compagnon de sa jeunesse et le courtisan de son long exil.

Vaudreuil ne figure dans l'histoire officielle de la Restauration que par sa présence aux obsèques de Louis XVI et de Marie-Antoinette à Saint-Denis et par son vote de mort dans le procès du maréchal Ney. S'il fut encore question de lui en 1815, pour le ministère de la maison du Roi, ce ne fut qu'en passant et comme à la dérobée (1). Dès sa première rentrée en France, il avait ressenti les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter, le 17 janvier 1817. Son éloge fut prononcé à la Chambre des pairs par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt. Un seul mot

(1) Vitrolles, *Mémoires*, t. III, p. 183.

eût suffi, celui qui résume l'élégie consacrée par le poète Brifaut à sa mémoire (1) :

> Vaudreuil se fit aimer ; ce fut là sa science.

Lui-même avait souhaité pour son nom dans l'histoire, et tracé d'avance cette simple mention : « Le digne fils d'Henri IV avait pour ami Vaudreuil (2). » Son vœu est exaucé, et son souvenir, réveillé par la publication de sa correspondance, ne saurait plus être séparé de celui du prince en qui l'ancien régime expirant eut sa plus complète image.

(1) V. au t. II l'Appendice V.
(2) Lettre du 17 juin 1791 (t. I, p. 392).

CORRESPONDANCE INTIME

DU

COMTE DE VAUDREUIL

I

M. DE VAUDREUIL A LADY ÉLISABETH FOSTER (1)

Regrets de n'avoir pu aller à Spa. — M. de Vaudreuil et le comte d'Artois vont rejoindre la duchesse de Polignac.

A Namur, ce 1er août 1789.

Je suis bien fâché, aimable mylady, que les circonstances aient positivement empêché mon compagnon de voyage (2) d'aller à Spa. J'aurais goûté une véritable consolation en vous voyant et en parlant de mes peines à deux personnes (3) qui, j'en suis sûr, y prennent un vif et tendre intérêt ; j'aurais eu un grand plaisir à vous entretenir de notre respectable et malheureuse amie (4), qui soutient ses revers avec un courage plus qu'humain et avec la force que donne la bonne conscience.

(1) Une notice détaillée sur lady Élisabeth Foster se trouve dans les *Lettres de la marquise de Coigny* publiées en 1884 (Paris, Jouaust).

(2) *Mon compagnon de voyage*. Le comte d'Artois.

(3) *Deux personnes*. Lady Élisabeth Foster et la duchesse de Devonshire.

(4) *Notre respectable et malheureuse amie*. La duchesse de Polignac. Elle avait quitté Versailles dans la nuit du 16 au 17 juillet, avec son mari, leur fille la duchesse de Guiche, et la comtesse Diane de Polignac, sœur du duc.

Nous allons la rejoindre. Comment ai-je pu m'en séparer? Quelle marque d'attachement j'ai donnée à mon compagnon de voyage en le suivant par une route opposée à celle que tenaient mes amis! Nous en avons eu des nouvelles fraîches; ils sont tous en bonne santé; dans douze jours, je serai avec eux, et j'oublierai une partie de mes maux. Ma santé se soutient en dépit de mes chagrins, et mon âme, plus sensible que jamais, me donne des forces.

Recevez et faites agréer à votre aimable amie les tendres assurances de mon attachement et de mon respect.

Vous pourrez m'écrire, si vous avez cette bonté, *à Bâle, en Suisse, poste restante.*

Nous partons demain.

II

M. DE VAUDREUIL A LADY ÉLISABETH FOSTER

Il a trouvé tous ses amis en bonne santé. — Sacrifice fait au comte d'Artois. — La famille Polignac.

A Berne, ce 16 août 1789.

J'ai reçu, en arrivant ici, aimable mylady, votre lettre pleine de bonté et de sensibilité. Mes amis (1) en ont partagé avec moi la reconnaissance, et me chargent de vous la témoigner. Je les ai trouvés tous bien portants, bien courageux, supportant leurs revers avec la force et le calme que donne la bonne conscience. Me voilà réuni à eux, et rien au monde ne peut plus m'en séparer; on n'est pas deux fois en sa vie capable d'un sacrifice tel que

(1) *Mes amis.* La famille Polignac. Elle était composée à ce moment du duc et de la duchesse, de leurs trois fils Armand, Jules et Melchior, de leur fille la duchesse de Guiche, de la comtesse Diane de Polignac, sœur du duc, et de Mme de Polastron, femme du frère de la duchesse. Tout ce monde s'était établi à Gummelingen, à une lieue de Berne. Le comte d'Artois y avait également loué une maison: il y resta jusqu'au 31 août. V. Choulot, *Mémoires et voyages du duc d'Enghien,* pp. 153, 154 et 164.

celui que j'ai fait en les quittant à Versailles, pour suivre M. le comte d'Artois. Ce qui m'y avait déterminé, c'est que je croyais les dangers de M. le comte d'Artois sur la route plus grands que les leurs; je ne pouvais pas croire que la fureur populaire pût se diriger contre des femmes, dont la beauté et la bonté devaient être la sauvegarde. J'ai frémi en apprenant leurs périls, et je me suis bien reproché de les avoir quittées. Cela ne m'arrivera plus.

M. le comte d'Artois va aller à Turin, et moi je reste ici à partager, à adoucir le sort de mes dignes et tendres amis. Nous attendrons ici avec résignation la suite des événements, sûrs de l'estime des honnêtes gens et méprisant les cris et les calomnies de la canaille, ameutée contre tous ceux qui sont restés fidèles à l'honneur et à leurs devoirs.

Nous sommes à une lieue de Berne, dans une fort jolie campagne que mes amis ont louée; l'air y est pur, la vue admirable ; nous voyons de nos fenêtres des prairies riantes, des bois variés, et, pour le fond du tableau, les glaciers. Les habitants du pays sont bons et hospitaliers. Nous y serions heureux, si nous pouvions oublier les maux de notre patrie et l'injustice des hommes ; mais je vous avoue que ces cruelles pensées nous poursuivent. Le temps seul peut réparer les malheurs dont nous gémissons ; et la philosophie, le courage et l'amitié nous donneront la force nécessaire pour attendre cette heureuse époque.

Mme de Polignac a ici ses quatre enfants, son mari, ses deux belles-sœurs et son ami, et le calme d'une âme pure ; voilà notre position et nos ressources précieuses.

Donnez-nous de vos nouvelles et de celles de la duchesse (1), *à Berne, en Suisse, poste restante.* Vous ajouterez à nos consolations.

Recevez l'hommage de mon respect et de ma tendre amitié, et faites-le agréer à votre aimable amie.

(1) *La duchesse.* La duchesse de Devonshire.

III

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Lettre de la Reine à la duchesse de Polignac. — La Fayette empêche le peuple d'aller à Versailles. — L'Assemblée nationale a peur de Paris. — La comtesse d'Artois. — Libelles contre les princes. — Défection générale des troupes.

A Berne, ce 8 septembre 1789. N° 1.

J'ai reçu avec une extrême sensibilité, Monseigneur, votre aimable lettre datée de Schaffouse ; mais elle m'a fait plaisir et peine. Les lettres sont les conversations des absents, et je ne m'accoutume pas à votre absence. Je vous jure que la preuve d'attachement que je donne à mes amis en restant avec eux sans vous est aussi forte que celle que je vous ai donnée en partant avec vous sans eux : mais vous savez nos conventions, et je vous les rappelle : au moindre mot, je vole auprès de mon cher prince.

Mme d'Aumont (1) est arrivée hier et a apporté à Mme de Polignac une très aimable lettre de la Reine (2). Quant aux nouvelles, il est difficile de les savoir dans l'exacte vérité de la bouche d'une démagogue, et Mme d'Aumont en tient. Elle convient cependant que tout ne va pas au mieux possible. Il avait pris une forte envie au Palais-Royal d'aller chercher le Roi à Versailles pour le mener à Paris, et M. de La Fayette a eu beaucoup de peine à empê-

(1) *Mme d'Aumont.* Mélanie-Charlotte de Rochechouart-Faudoas, née le 14 octobre 1765, mariée le 6 août 1781 à Louis-Marie-Céleste d'Aumont, duc de Piennes (devenu plus tard duc d'Aumont), morte le 23 avril 1790. C'était une sœur de la duchesse de Richelieu et de la princesse de Carency; la plus tendre amitié l'unissait à la duchesse de Guiche, fille de Mme de Polignac. Devenu veuf, le duc de Piennes ne tarda pas à épouser en secondes noces Françoise-Fortunée-Pauline Blot de Chauvigny, veuve du comte de Reuilly et dame pour accompagner la duchesse d'Orléans; mais, bien que la liaison des deux époux datât d'avant leur mariage, ils vécurent bientôt séparés. Cette seconde duchesse de Piennes est morte le 27 août 1827. Elle est l'auteur de deux romans (QUÉRARD, art. Aumont). V. aussi la *Biographie Michaud*, et la *Biographie des dames de la Cour et du faubourg Saint-Germain*, par un valet de chambre congédié, Paris, 1826, p. 25.

(2) *Une lettre de la Reine.* Ce doit être la lettre du 12 août 1789 publiée par FEUILLET DE CONCHES, t. III, p. 185. Cf. *Mémoires de Mme la duchesse de Polignac*, p. 79.

cher l'exécution de ce projet ; il en est cependant venu à bout pour cette fois; mais il est fort à craindre que cette tentative ne se renouvelle ; cela fait frémir. Ce qui a donné lieu à cette insurrection, c'est que le clergé et la noblesse à l'Assemblée nationale se sont réunis, et ont entraîné une partie du tiers pour que la sanction royale fût nécessaire à la validité des lois, et pour donner au Roi tout le pouvoir exécutif. Paris, qui depuis longtemps s'est emparé de ce pouvoir exécutif et exécuteur, puisque le peuple s'y est fait bourreau, ne veut pas consentir au rétablissement de l'autorité royale. On craint, ou que l'Assemblée nationale ne cède à la peur qu'elle a de Paris, ou qu'il n'y ait beaucoup de sang répandu, si elle tient bon.

Parlons à présent de vos amis. L'harmonie la plus parfaite règne ici, et je n'ai pas eu besoin de m'en mêler. J'ose vous répondre que cette harmonie durera toujours, et j'en ferai ma principale et douce affaire; soyez parfaitement tranquille à cet égard.

Nous avons depuis deux jours un temps horrible, et nous en concluons qu'il serait absolument impossible de rester ici l'hiver. Les mêmes projets pour l'Italie subsistent, et ils sont raisonnables. Vous serez instruit exactement de tout.

Mme la comtesse d'Artois a dû partir avant-hier de Paris pour vous aller rejoindre. Si cela est, elle arrivera à Turin en même temps que vous.

On dit beaucoup de mal à présent de Monsieur; on l'accable de libelles abominables; on publie que ses affaires sont bien plus mauvaises que les vôtres; on dit que vous êtes *un loyal étourdi*, et qu'il est *un lâche hypocrite*. Voilà les gentillesses dont s'occupent les folliculaires, libellistes, écrivailleurs. Oh, l'abominable race ! On disait que Monsieur allait partir et vous rejoindre à Turin; mais Mme d'Aumont nous assure que cette nouvelle n'est pas vraie. Ah! que je plains le Roi, la Reine et Mme Élisabeth dans cette affreuse position ! La défection des troupes est générale dans le royaume. On dit qu'à Lille

ce sont tous les officiers de la garnison qui se sont assemblés pour demander à l'Assemblée Nationale, et *non au Roi*, une augmentation de paie pour les soldats, que les compagnies fussent aux capitaines, et qu'on montât aux grades par ancienneté.

Je pleure nuit et jour de la dégradation de ma folle patrie et des malheurs de la Maison royale, pour la gloire de laquelle je donnerais tout mon sang; vous croirez aisément à mon dévouement pour elle, puisque c'est me dévouer pour vous.

J'espère que vous nous écrirez encore en route, et que nous aurons exactement de vos nouvelles.

Si mon corps ne vous a pas suivi, mon âme et mes vœux vous accompagnent et vous accompagneront partout et en tout temps.

IV

M. DE VAUDREUIL A LADY ÉLISABETH FOSTER

Vague effrayant de l'avenir. — Crainte pour la santé de ses amis. Départ prochain pour Rome.

A Berne, ce 15 septembre 1789.

M. le marquis de Rivière (1) m'a remis hier votre lettre. Les marques d'intérêt et d'amitié dont elle est remplie m'ont été bien sensibles; mais j'ai appris avec une grande peine que vous alliez partir pour l'Angleterre. Je me flattais que vous viendriez en Suisse, ou que vous iriez en Italie, et j'ai de la peine à renoncer à ce doux espoir.

Notre courage nous soutient toujours, ma chère mylady; mais nous sommes cruellement affectés des maux de notre pays; ils s'aggravent chaque jour, et il est impossible d'en prévoir le terme. Il y a un vague effrayant dans notre avenir, et, à la longue, on s'aigrit et on s'indigne contre la méchanceté et l'ingratitude des hommes. Le sort du

(1) *Rivière* (Charles-François, marquis de). Né en 1763, mort en 1828.

Roi et de la Reine, celui de M. le comte d'Artois nous occupent douloureusement. Renoncer à son pays, à son état, à des amis qu'on laisse au milieu des horreurs de l'anarchie, découvrir beaucoup d'ingrats, perdre sa fortune, la tranquillité de sa vie à l'âge où on a besoin de repos sont des sacrifices bien coûteux; et voilà notre sort, sans prévoir quand il pourra changer!

Je crains toujours que l'extrême sensibilité et les faibles santés de mes amis ne les fassent succomber à leurs peines. Ce n'est pas pour moi que je suis inquiet: je n'ai jamais calculé pour moi, et je sais mourir; mais je frémis pour eux. La calomnie les poursuit jusque dans leur retraite; et plus ils sont purs, plus les méchants sont intéressés à les attaquer.

Plaignez-nous, aimez-nous, et ce sera un grand dédommagement. Nous partons le 1er d'octobre pour Rome. La présence et la philosophie du cardinal (1) nous seront d'une grande ressource, et le climat fera du bien à mes amis. J'espère que vous nous y donnerez de vos nouvelles: et, si notre pays ne s'amende pas, il y a à parier que nous passerons le printemps et l'été prochain en Angleterre, et peut-être le reste de notre vie.

Dites mille choses tendres pour moi à la duchesse, et recevez avec bonté l'hommage de mon tendre et respectueux attachement.

V

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Nouvelles de Versailles. — Le roi de Prusse s'inquiète de l'abolition des dîmes en Alsace et en Lorraine. — Libelles contre la Reine et le comte d'Artois. — Mme de Polastron. — Nouvelles diverses. — La princesse de Piémont. — On diminue l'effectif de l'armée pour se servir des gardes nationales. — Le cardinal de Bernis.

A Berne, ce 16 septembre 1789. N° 2.

Je vous avais écrit une longue lettre, Monseigneur, que

(1) *Le cardinal.* Le cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome, allié par sa mère aux Polignac, et designé sous le nom de *bonhomme* à partir de la lettre XII.

j'espérais vous faire remettre par La Grèze (1); mais nous apprenons qu'il y a peu de sûreté par les montagnes de la Savoie, et qu'elles sont infestées de brigands venus des frontières ; en conséquence mes amis ont fait rebrousser chemin à leurs enfants, qui iront en Italie par le Tyrol. Je vais donc jeter ma lettre au feu, et j'y ai regret ; je n'oserais vous l'envoyer par la poste.

Quelqu'un de nous a enfin reçu de vos nouvelles d'Insprück, et cela m'a soulagé d'un grand poids. J'étais inquiet, je ne sais pourquoi ; mais, quand on aime bien, *un songe, un rien, tout nous fait peur*. Ce vers est du bon La Fontaine, et je l'aurais fait pour vous, s'il ne m'avait pas prévenu.

Les nouvelles que nous recevons aujourd'hui de Versailles sont affreuses. La séance de l'Assemblée Nationale du 10 a été très orageuse, et elle s'est terminée par la décision que les États-Généraux seront permanents, et que le Roi n'aura pas même le *Veto* suspensif. L'état actuel du Roi est l'équivalent d'une abdication. Voilà ce qu'ont produit sur l'Assemblée Nationale les menaces de Paris.

Voici l'extrait d'une lettre de Montbéliard : « *Notre* « *prince vient de recevoir par un courrier de Berlin* « *la nouvelle que le roi de Prusse avait chargé son mi-* « *nistre à la Cour de France de s'informer près des* « *Etats-Généraux sous quelle vue ils prétendaient abolir* « *les dîmes et autres droits seigneuriaux dans les pro-* « *vinces d'Alsace et de Lorraine, et de déclarer que lui,* « *roi de Prusse, comme garant du traité de Westphalie,* « *ne pouvait voir cela d'un œil indifférent ; qu'ainsi il* « *prétendait que les princes étrangers y possessionnés* « *seraient maintenus dans leurs droits et franchises que* « *le traité accorde.* » Ceci est un autre genre de nouvelles qui peut donner à penser. Il paraît certain que la

(1) *La Grèze*. Il était au service de Mme de Polignac. V. le *Journal de Cléry* (éd. de Paris, 1861), p. 3.

ligue germanique est fort en mouvement relativement aux troubles de la France, et que tous les souverains de l'Europe sont intéressés à se réunir pour empêcher que la fermentation ne se propage.

Je suis bien impatient d'apprendre comment vous avez été reçu à Turin, et quelles sont les pensées de cette Cour sur ce qui arrive en France; mais c'est surtout l'Espagne qui doit avoir les yeux bien ouverts sur ces étranges événements. J'apprends que Roger Damas (1) va incessamment revenir. J'en conclus que Nassau (2) reviendra aussi, et je ne doute pas que son attachement pour vous ne le mène où vous êtes, dès qu'il en sera instruit. Il s'agit donc de l'instruire le plus promptement possible. Il ne pourra rester longtemps avec vous, puisque son service le ramène en Espagne. Méditez sur cela.

Je n'ai pas encore reçu de nouvelles de Rome, et je les attends avec impatience.

On continue plus que jamais à Paris le noble moyen des libelles. Il nous en est parvenu un, épouvantable pour le style et les horreurs qu'il contient; la Reine et vous, vous n'y êtes pas épargnés, ni nous non plus.

Mme de Polastron (3) a été un peu incommodée pour

(1) *Roger Damas.* Roger, comte de Damas (né en 1765, mort en 1823), alors volontaire dans l'armée russe. V. mon étude : « Un chevalier errant au XVIIIe siècle. » (*Correspondant*, mai-juin 1885.)

(2) *Nassau.* Othon, prince de Nassau-Siegen, vice-amiral au service de Russie, né en 1745, mort vers 1809. Il ne rejoignit le comte d'Artois que le 25 août 1791, à Pilnitz.

(3) *Mme de Polastron.* Marie-Louise-Françoise d'Esparbez de Lussan était née le 19 octobre 1764. Sa mère, fille du fermier général Rougeot, était morte le 27 décembre 1764, deux mois après sa naissance. Mariée fort jeune au comte de Polastron, frère de la duchesse de Polignac, elle fut présentée par celle-ci à la Cour, le 3 décembre 1780, et, en 1782, elle fut nommée dame du palais (surnuméraire). Elle émigra en 1789, aussitôt après la prise de la Bastille et en même temps que les Polignac qu'elle rejoignit à Berne. Elle mourut à Londres (Brompton grove), le 27 mars 1804.

M. Ch. NAUROY, dans *Les derniers Bourbons* (Paris, Charavay, s. d., pp. 161-184), a donné sur Mme de Polastron une assez longue notice empruntée aux mémoires manuscrits de la duchesse de Gontaut. Malheureusement ces mémoires, écrits longtemps après les événements qui y sont racontés, contiennent, en ce qui concerne du moins Mme de Polastron, des erreurs manifestes. Nous en relèverons quelques-unes.

Il y est dit que le père de Mlle d'Esparbez songea à la marier lorsqu'elle

avoir pris mal à propos une médecine : elle a eu deux jours de fièvre ; mais elle en est quitte, et elle a pris aujourd'hui un doux remède qui lui a fait grand bien.

Nos amis vous avaient tous écrit par La Grèze ; mais ils jettent leurs lettres au feu, et peut-être n'auront-ils pas le temps d'écrire par ce courrier.

J'ai reçu une lettre de Sérent (1), datée de Schaffouse, du 12 septembre ; il arrivera à Turin presque aussitôt que ma lettre. Vos enfants jouissaient de la meilleure santé. Je suis enchanté qu'il soit bientôt avec vous ; celui-là vous est bien attaché, et n'est capable que de bons conseils.

Nous apprenons que Mme de Balbi (2) va passer l'hiver

eut atteint dix-sept ans. Cela reporterait son mariage au plus tôt à la fin de l'année 1781 ; or, le 3 décembre 1780, elle était déjà présentée à la Cour sous le nom de comtesse de Polastron.

D'après la duchesse de Gontaut, Mme de Polastron aurait émigré après le 6 octobre 1789, tandis que, dans les lettres de M. de Vaudreuil, nous la voyons, dès le mois d'août 1789, installée aux environs de Berne avec les Polignac, et il est plus que probable qu'elle avait quitté la France immédiatement après leur départ et celui du comte d'Artois.

La scène de Mme de Polastron rejoignant le comte d'Artois au milieu de l'armée de Condé et lui offrant l'or qu'elle avait emporté de France nous semble de pure invention. Le comte d'Artois n'a jamais été à l'armée de Condé, et, en 1789, cette armée n'existait pas.

Mme de Polastron, selon la duchesse de Gontaut, aurait retrouvé sa belle-sœur à Turin ; elles auraient voyagé ensemble en Allemagne, où elles se seraient séparées, et, lorsque la duchesse de Polignac serait partie pour la Russie, Mme de Polastron aurait gagné Coblence. Autant de mots, autant d'erreurs. Les lettres de M. de Vaudreuil nous montrent en 1789 et 1790 Mme de Polastron avec les Polignac, en Suisse et en Italie. Quant au prétendu voyage de la duchesse de Polignac en Russie, il n'a jamais eu lieu ; ce n'est qu'après la mort de sa femme que M. de Polignac alla s'établir en Russie.

En général, tout le récit de la duchesse de Gontaut nous semble tenir du roman plus que de l'histoire.

(1) *Sérent.* Le marquis, puis duc de Sérent, gouverneur des enfants du comte d'Artois.

(2) *Mme de Balbi.* Née de Caumont-Laforce, dame d'atours de Madame et maîtresse *de luxe* de Monsieur. Née en 1753, morte le 3 avril 1842. Elle quitta Paris à la même époque que Monsieur (juin 1791), et, lorsque Monsieur fixa sa résidence à Coblence, elle l'y suivit ; mais, pendant ce séjour, son influence sur lui diminua sensiblement, et elle quitta Coblence pour se rendre en Hollande, où sa liaison avec Archambaud de Périgord eut beaucoup d'éclat. A la fin de l'été 1794, elle accoucha à Rotterdam de deux jumeaux. (Grille, *L'Émigration angevine*, p. 13.) Le comte Woronzov, qui la vit beaucoup à Londres et à Richmond, l'appelle une « impertinente intrigante. » (*Archives Woronzov*, t. IX, p. 310.)

en Angleterre, à Richmond, avec Mmes de Boufflers, et que le duc de Luxembourg en revient pour aller passer l'hiver en Italie.

On vient de nous dire que le roi de Prusse fait marcher des troupes à Liège pour corriger les mutins; c'est bien près de nos frontières.

Ah ! Monseigneur, que ne puis-je être double ! Je serais tout entier à Turin et ici ! Mais souvenez-vous qu'un mot me suffit, et que je suis le plus tendre, le plus fidèle et le plus dévoué de vos serviteurs.

Le 17.

Nous venons de recevoir une lettre d'Édouard Dillon (1) : il nous mande que le roi de Sardaigne (2) vous attend avec une impatience vraiment paternelle, et que tous ses enfants et Mme la princesse de Piémont (3) vous attendent avec un amour fraternel. Je reconnais bien à ces nobles et tendres mouvements les vertus de cette Cour. Vous y serez aimé, consolé ; et le plus cher de tous mes vœux sera rempli. Je n'ose vous supplier, Monseigneur, de mettre mes hommages et mon profond respect aux pieds de Madame la princesse de Piémont qui, à mon passage à Turin,

(1) *Édouard Dillon.* Le *beau* Dillon, comme on l'appelait, né en 1751, mort en 1839. Frère d'Arthur et de Théobald Dillon, qui embrassèrent les idées de la Révolution. Il était un des gentilshommes d'honneur du comte d'Artois, et le rejoignit à Turin. Il fit la campagne de 1792 en qualité de colonel propriétaire du régiment de Dillon. Sous la Restauration, il fut de 1816 à 1818 ministre de France à Dresde.

(2) *Le roi de Sardaigne.* Victor-Amédée III, né en 1726, mort en 1796, beau-père du comte d'Artois.

(3) *La princesse de Piémont.* Marie-Clotilde de France, sœur du comte d'Artois, née en 1759, morte en 1802. (Son époux, le prince de Piémont, fils aîné du roi de Sardaigne, devint roi à la mort de son père, sous le nom de Charles-Emmanuel IV. La princesse Clotilde était très forte, et, quand elle était encore à Versailles, on l'appelait *le gros Madame.* Lors de son départ pour Turin, Marie-Antoinette écrivait à l'impératrice Marie-Thérèse : « Ma sœur Clotilde est ravie de partir... Je n'imagine pas qu'elle « ait très grand succès à Turin ; mais du reste, on en fera tout ce qu'on « voudra. Elle est bonne enfant, mais ne s'affectionne vivement pour « rien. » Et un peu plus tard : « Elle a été médiocrement affligée de la séparation. Cela est assez naturel; elle vivait peu avec nous. » (Reiset, *Lettres inédites de Marie-Antoinette*, pp. 372, 373.) Vaudreuil avait été présenté à cette princesse lors de son premier voyage en Italie, en 1787.

daigna me recevoir avec cette bonté qui la caractérise; mais, présenté par vous, cet hommage sera reçu, et ce me sera une faveur honorable. Vous avez de bien adorables sœurs, et sûrement vous en sentez bien le prix. C'est un genre de sentiment bien doux que celui de la fraternité, quand on s'y livre avec abandon. C'est une ressource assurée pour toutes les circonstances de la vie, et les épanchements du cœur entre frères et sœurs sont d'un charme inexprimable; les intérêts sont presque toujours les mêmes, la gloire des uns fait la gloire des autres; même sang les anime, et une tendre union entre frères et sœurs les honore tous. Voyez toutes les marques de tendresse que vous avez reçues de Mme Élisabeth, depuis vos malheurs; on voit que la vertu approuve toutes les impulsions de son âme, quand elle s'abandonne à sa tendresse pour vous; et que cette âme aimante est enchantée de trouver à la fois son devoir réuni au charme d'aimer son frère. Telle sera pour vous Mme la princesse de Piémont; ses vertus et sa sensibilité vous en sont garants. Rappelez-vous, Monseigneur, ce que ma tendre amitié pour vous m'a inspiré cent fois de vous dire; que je vous répétais sans cesse, que vous ne saviez pas assez jouir du bonheur d'avoir une sœur comme Mme Élisabeth. Le malheur a été pour vous une leçon plus sûre que les conseils d'un ami, et j'ai été témoin combien vous jouissiez depuis votre départ de Versailles des procédés touchants et de la tendresse de cette sœur adorable. Je voudrais bien qu'elle vous rejoignît, et qu'elle fût dehors de cette horrible bagarre. Méditez sur mon éloge de l'amitié fraternelle, et votre cœur en saisira les précieux avantages, et en goûtera les divines ressources.

Le jeune Châlons (1) vient d'arriver; il a traversé toute la Lorraine allemande et toute l'Alsace; il nous assure que les milices bourgeoises y sont très-bien composées et ont réduit les brigands qui voulaient y porter le désordre. Il

(1) *Le jeune Châlons.* Fils de Mme de Châlons qui épousa en secondes noces le duc de Coigny.

ajoute que les deux provinces sont très-mécontentes de l'Assemblée Nationale et des prétentions de la ville de Paris; qu'elles attendent avec impatience la dissolution de l'Assemblée, et qu'elles sauront bien arrêter l'ambition de la municipalité de la capitale.

Il est arrivé dans toutes les garnisons un ordre du Roi de donner des semestres cette année et les congés absolus de tous soldats qui ont fait leur engagement, et, pour les régiments d'infanterie, de ne recruter que des hommes de cinq pieds six à sept pouces; quant aux régiments de cavalerie, l'ordre leur est donné de ne point faire de remontes cette année. Défense est faite aux régiments étrangers d'engager des déserteurs. Quel est le but de cette ordonnance? Vraisemblablement de diminuer de beaucoup le nombre des troupes pour tirer parti des troupes et milices nationales et bourgeoises. D'où part cet ordre? Est-ce réellement de la volonté du Roi et du plan de son ministre de la guerre, ou un décret instigué par la ville de Paris et prononcé par l'Assemblée Nationale? Voilà ce que j'ignore, et ce que le temps nous apprendra.

Je viens de recevoir une lettre du cardinal de Bernis; il me mande que, ruiné par la suppression des dîmes et des annates, il allait fermer sa porte, quand il a appris que vous et M. le prince de Condé vous comptiez aller à Rome. En conséquence, il se prépare à recevoir avec amour, respect et magnificence le frère de son Roi et les princes de son sang, surtout monseigneur le comte d'Artois, qui lui a marqué bonté et qu'il honore et chérit. Voilà parler en noble et digne Français. Oh! il en reste encore de cette trempe; du moins je l'espère, ou je mourrai de douleur, en formant des vœux pour mon cher prince.

VI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le roi de Sardaigne doit guider les démarches de son gendre. — Sonder par son entremise les dispositions de l'Espagne et, au besoin, y envoyer le prince de Condé ou le prince de Nassau. — Le *Veto* suspensif. — S'appuyer sur les provinces et non sur des troupes étrangères. — Brûler ses lettres. — Ne pas venir à Venise. — Mme de Polastron.

(Berne), ce 19 septembre (1789). N° 3.

Joie générale à Gummelingen, Monseigneur, d'apprendre que vous êtes arrivé bien portant, ayant reçu partout les bénédictions dont les ingrats et aveugles Français devraient vous combler ! Joie plus vive encore pour moi que pour personne, parce qu'on ne peut vous aimer plus vivement que je ne le fais ! Oui, dussiez-vous le trouver fort, je ne le cède à personne, à personne, entendez-vous ?... et cependant j'en ai vu [une] de bien *contente*.

Je suis fâché que Pichard (1) ne soit pas arrivé un jour plus tôt, parce que je lui aurais remis une lettre de sept à huit pages que j'ai mise ce matin à la poste pour vous, toujours sous l'enveloppe de M. le chevalier de Grailly (2).

Vous me demandez conseil, Monseigneur, et je mérite plus cette précieuse confiance par mon pur zèle que par mes lumières; mais comment vous conseiller relativement à l'homme dont vous voulez faire choix, puisque je ne le connais sous aucun rapport ? Ce que je vous recommande par-dessus tout, c'est de ne pas vous presser, de tout sonder, examiner avant de prendre un parti. Le roi (3) passe pour un homme extrêmement prudent et loyal. Puisque vous vous ouvrez à lui, ne vous y livrez pas à moitié. La Cour de Turin est très-politique; les ministres en sont fins et habiles; le seul moyen d'agir sûrement, c'est d'être à

(1) *Pichard*. Valet de chambre du comte d'Artois.
(2) *Le chevalier de Grailly*. Écuyer-commandant du comte d'Artois.
(3) *Le roi*. C'est-à-dire le roi de Sardaigne.

découvert vis-à-vis du roi seul et qu'il guide vos démarches. N'est-il pas plus aisé de sonder les dispositions de l'Espagne par les moyens du Cabinet de Turin, que prudent d'y envoyer un homme à vous, dont la marche serait impossible à cacher ? Et d'ailleurs, si les circonstances vous forçaient enfin à des démarches ostensibles, n'est-ce pas M. le prince de Condé lui-même qui devrait aller en Espagne ? Je vous parlais, dans ma dernière lettre, du retour vraisemblable de M. de Nassau, de la persuasion où j'étais qu'il ira vous chercher partout où vous serez, dès qu'il en sera instruit, et de la nécessité de l'en instruire. Il est au service d'Espagne, et par cette raison un voyage qu'il ferait à cette Cour serait naturel.

Sérent va vous rejoindre ; il est prudent et sage ; son dévouement et son honnêteté vous sont connus ; il est sur les lieux, et plus à portée de bien juger que moi.

Malgré ses liaisons avec le baron de Choiseul (1), que j'aime aussi depuis mon enfance, je ne crains pas de vous prévenir qu'il est imbu de tous les principes prétendus philosophiques, et très démagogue ; ainsi tenez-vous en réserve vis-à-vis de cet ambassadeur.

Il me paraît que tout va de mal en pis à l'Assemblée Nationale ; les menaces de Paris ont forcé cette Assemblée à ne donner au Roi que le *Veto* suspensif, ce qui est l'équivalent de *rien*. On a refusé d'y lire une lettre de M. Necker, qui parle de quitter sa place et d'abandonner les affaires. Il me paraît qu'il n'est plus le maître de rien dans la capitale et dans l'Assemblée Nationale, mais que les provinces sont encore pour lui, et très-mécontentes de la lenteur et des décrets de l'Assemblée et des prétentions de Paris.

Dans cette position des affaires, il faut écouter les mouvements des provinces, et s'assurer de l'argent de l'Es-

(1) *Le baron de Choiseul* (Louis-Marie-Gabriel-César). Né en 1734, brigadier des armées du Roi, son ambassadeur à Turin depuis 1765 et le négociateur des mariages des comtes de Provence et d'Artois. Il n'eut que deux filles, mariées l'une au comte de Choiseul-Praslin, l'autre au comte Armand de Sérent, qui périt en Vendée en 1796.

pagne. Des troupes étrangères effraieraient le royaume, au lieu de le rallier à la bonne cause ; et tous les bons Français auraient une répugnance fondée à se rallier à des étrangers. Il faut qu'un manifeste bien fait rassure tous les bons citoyens, consolide toutes les promesses et les cessions que le Roi a faites volontairement, et tous les articles de la déclaration du Roi ; voir quelles sont les provinces les plus fidèles au Roi, à l'ancienne constitution ; vous y rendre vous-même, dès que vous serez sûr des moyens d'argent et de la fidélité de ces provinces. Tous les gens bien intentionnés de tous les ordres se rallieront à leur devoir, et vous éviteriez par cette conduite la subversion du royaume et une guerre civile, inévitable si cette cruelle anarchie continue. Ne rien faire pour vous, mais tout pour le Roi, la gloire de votre auguste maison, et le bonheur des peuples, voilà le seul rôle qui vous convienne, et le seul que je puisse vous conseiller. Quant aux moyens de le jouer, je vous le répète encore, mes lumières sont trop faibles pour vous en rapporter à elles, et vous êtes près d'un roi sage, prudent et d'une loyauté connue. Son cabinet politique a de la réputation, et là vous trouverez une machine toute montée, si le Roi approuve et favorise vos nobles projets.

C'est plutôt à la sagesse et à la persuasion qu'à la force et à la rigueur qu'il faut avoir recours pour ramener un peuple égaré par de mauvais livres et quelques factieux. Plus de la moitié des Français sentent déjà combien on les a trompés. Il s'agit donc de bien prendre ses mesures, et par la force de la vérité et la clémence de devenir le vainqueur et le père des sujets de votre malheureux frère. Oh ! puissé-je voir le jour heureux, puissé-je voir mon cher prince devenir l'idole de ce peuple, qui à présent le méconnaît ; puissé-je voir le trône et la gloire de mes maîtres bien consolidés, et en mourir de joie !

Promettez-moi de brûler mes lettres, après les avoir lues et communiquées au roi seul, si vous le jugez à propos. Tout ce qui vous entoure n'est pas d'une égale

sûreté, et vous me compromettriez d'une manière dangereuse et pour vous et pour moi. Quelque purs que soient mes sentiments, il serait si facile de les interpréter, de les dénaturer ! On est habile pour ce genre dans ce siècle maudit.

Parlons à présent de vos amis. Il me paraît, ainsi qu'à eux, impossible que vous veniez nous rejoindre à Venise après un si court espace passé à la Cour de Turin avec votre femme et vos enfants. Cela serait tout-à-fait déplacé. Mais Mme de Polastron partira avant nous, et nous attendra avec Pauline à Turin ; elles pourront en partir quelques jours après nous. Puisque les chemins de la Savoie sont sûrs, nous passerons vraisemblablement aussi par Turin afin d'y voir notre cher prince ; mais ne le dites absolument à personne ; sans cela, et pour cause, nous serions obligés de prendre l'autre route, car nous sommes plus observés que vous-même. Mon cousin accompagnera sa femme et Mme de ..., et ensuite il profitera de vos bontés pour rester avec vous. Ce sera toujours dans les premiers jours d'octobre que nous quitterons le paisible Gummelingen, séjour heureux et calme, mais trop froid, et qui a perdu la plus grande partie de ses charmes depuis que que vous n'y venez plus. Je verrai donc dans peu mon cher prince, et je lui renouvellerai l'hommage du plus pur et du plus tendre attachement.

VII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Prochaine arrivée à Turin. — La branche espagnole des Bourbons exclue de la succession au trône de France. — Troubles en Franche-Comté. — Les gardes françaises font la loi à Paris. — Bailly et La Fayette. — Atrocités à Troyes. — Necker. — Fausses nouvelles.

(Berne), ce 24 septembre 1789. N° 4.

Vous vous plaignez, Monseigneur, d'avoir été une poste

sans recevoir de nos nouvelles, et j'en suis surpris, car je suis absolument sûr que quelqu'un de notre colonie vous a écrit exactement toutes les postes. Quant à moi, vous aurez reçu presque à la fois deux lettres de moi, une par la poste, et l'autre par Pichard, et j'espère que vous ne vous plaindrez pas de leur brièveté, car elles sont de huit pages chacune. Ne vous plaignez pas non plus de leur longueur. Oh ! sur ce point j'ai la fatuité d'être fort tranquille.

Le temps s'avance qui va nous rapprocher de vous, et mon cœur en tressaille d'impatience. C'est toujours par Turin (mais n'en dites rien) que nous dirigerons notre route. Ainsi nous y serons vers le 8 ou le 9 d'octobre. Mme de Polastron nous précédera de quelques jours avec l'abbé et mon cousin et ma cousine, et elles partiront de Turin quelques jours après nous. Cela est nécessaire, car nous n'aurions pas trouvé suffisamment de chevaux sur la route.

Les nouvelles que nous recevons sont toujours de plus folles en plus folles. On met à présent en délibération à l'Assemblée la succession au trône, et on en exclut positivement la branche espagnole. M. Target a proposé d'annuler momentanément tous les pouvoirs quelconques, même la royauté, et ensuite de les recréer à la volonté de la nation. Cette motion a été mal reçue ; mais je suis persuadé qu'on y reviendra.

Nous apprenons que les troubles sont plus forts que jamais en Franche-Comté, et que toutes les communautés sont en guerre les unes contre les autres.

Les dernières lettres de Paris annonçaient qu'on doublait toutes les gardes, qu'on y est toujours au moment d'y manquer de pain, et que le régiment des gardes veut y faire la loi. Les soldats ont demandé qu'on leur payât le montant des finances de leurs officiers ; on leur a représenté que ces finances allaient à 7 millions, et que cela était difficile à payer ; ils ont bien voulu permettre qu'on ne les payât pas comptant, pourvu qu'on leur en payât l'intérêt, et cela leur ayant été refusé, ils menacent de mettre

tout à feu et à sang et de se réunir à tous les déserteurs qui sont à Paris. Les restaurateurs de la liberté publique font trembler les héros Bailly et La Fayette, dont la gloire pourra se terminer avec la vie à un réverbère. Voilà les nouvelles qu'a reçues un officier aux gardes, qui est venu passer quelques jours à Berne. Tout cela fait frémir d'horreur.

Vous avez sûrement appris les atrocités de la ville de Troyes (1), qui a mis à mort son maire, après lui avoir crevé les yeux et lui avoir fait souffrir mille tourments; ensuite ses membres ont été grillés et mangés par ces antropophages. Voilà le résultat des lumières et de la philosophie du dix-huitième siècle!

C'est demain le jour des lettres, et je m'attends à apprendre de nouvelles horreurs. Mme de Piennes (2) commence à convenir que tout n'est pas pour le mieux, et que les démagogues se sont un peu écartés de la bonne voie.

On mande aussi que MM. de Tonnerre, de Lally-Tollendal, Mounier et Bergasse se sont retirés du Comité national, et que les décisions de ce Comité font horreur à eux-mêmes. Il faut que cela soit terriblement fort!

Il me paraît que M. Necker a bien perdu la faveur publique, et c'est un grand malheur, car l'opinion seule pouvait arrêter les désordres. Son dernier discours imprimé sur l'objet du *Veto absolu* ou *suspensif* ne vaut pas celui qu'il avait fait pour proposer l'emprunt de 80 millions. J'avais été fort content de celui-ci, et il n'en est pas de même de ce qu'il dit sur le *Veto*. Comment ose-t-il dire qu'en Angleterre le roi ne fait jamais usage du *Veto absolu*, quand nous en connaissons vingt exemples? Cela m'a confondu. Il me paraît que toutes les têtes sont tournées, et que tous ont perdu terre.

(1) *Les atrocités de la ville de Troyes*. Le 9 septembre 1789, Huez, maire de Troyes, avait été massacré par la populace. Deux des assassins furent condamnés à être rompus et quatre autres à être pendus. (*Moniteur* du 14 décembre 1789. — Babeau, *Histoire de Troyes pendant la Révolution*, t. Ier, p. 227-242.)

(2) *Mme de Piennes*. V. plus haut la note 1 de la lettre III.

Ne nous écrivez plus ici ; nous ne recevrions pas vos lettres. Nous irons nous-mêmes en recevoir les réponses et vous renouveler l'hommage de nos respects et de notre dévouement.

Ce 25.

J'ouvre ma lettre pour y ajouter l'article d'une lettre que notre hôte vient de recevoir de son père, et cette nouvelle (à laquelle je ne crois pourtant pas) lui est confirmée par une lettre, que M. Sturler a reçue en même temps de sa sœur. Cette dernière lettre est datée du 23, de Lausanne. Voici l'article, tel que je l'ai transcrit :

« *Les provinces ont désapprouvé leurs députés aux*
« *États-Généraux, comme ayant dépassé leurs pouvoirs.*
« *Les résolutions du 4 août et depuis le 4 août sont*
« *annulées. L'autorité du Roi est réservée, ainsi que la*
« *comptabilité des ministres, et l'égalité des impôts du*
« *royaume. Les villes de Paris et de Lyon ont accordé*
« *un pour cent de leurs revenus, ce qui produit cent*
« *millions. Monseigneur comte d'Artois et la famille des*
« *Polignac rappelés dans le royaume. Les lettres disent*
« *que ces nouvelles sont arrivées à Genève par des*
« *courriers envoyés exprès.* »

Je ne crois pas entièrement ces nouvelles ; mais je crois qu'en effet plusieurs provinces auront ouvert les yeux sur l'extravagance des décisions de l'Assemblée Nationale, et auront témoigné leur mécontentement.

La poste va partir, et je ne puis attendre l'arrivée des lettres de Paris, qui peuvent être aujourd'hui très intéressantes d'après ces avant-coureurs. Si elles nous apportaient des nouvelles décisives, nous vous enverrions un courrier ; mais je suis bien loin de croire qu'on en soit encore là. Si les provinces s'étaient prononcées, méditez, Monseigneur, la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire par Pichard ; je me croirais un peu sorcier.

Ces nouvelles soulignées que je vous envoie sont ré-

pandues à Genève, à Lausanne et à Berne; et la joie y est extrême. On s'empresse de nous témoigner relativement à vous, et un peu à nous, des transports obligeants et touchants. Quels que soient les partis que vous prendrez, ne vous pressez sur rien, et consultez le roi votre beau-père. J'en reviens toujours là, et je vous renouvelle tendresse, dévouement à la vie et à la mort.

P. S. — Si ces mouvements des provinces sont vrais, je suis persuadé qu'on les devra à M. Necker, qui a perdu son influence sur Paris et sur l'Assemblée Nationale. mais qui l'a conservée dans les provinces. Si cela est, *il a joué, et bien joué son jeu*, et on lui devra le rétablissement de l'ordre et de l'autorité. Alors j'oublierai de bon cœur le mal qu'il a fait sans le vouloir, en faveur du bien qu'il aura produit. Celui qui répare a un mérite bien grand et bien rare, et, à ce prix, j'abjure pour jamais mes préventions, et je poserai la première pierre du piédestal de sa statue.

VIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Espère être à Turin le 11. — On rendra justice au comte d'Artois. — Necker est l'homme nécessaire.

A Chambéry, le mardi 6 octobre 1789. N° 5.

Je reçois votre lettre en arrivant ici, Monseigneur, et je m'empresse d'y répondre. Elle vous arrivera vendredi, et nous n'arriverons que dimanche à Turin. C'est samedi que nous passerons le mont Cenis. M. de Maligny, chargé des affaires à Genève en l'absence du baron, a dû lui écrire pour l'instruire de notre marche. Nous avons pris des voiturins, qui nous quitteront à Lanslebourg, et nous espérons que le baron nous aura fait trouver des chevaux à la Novalaise, d'où nous irons en poste jusqu'à Turin, si

nous trouvons suffisament de chevaux, ou par les voiturins que le baron nous aura envoyés, s'il le décide ainsi. Nous espérons aussi qu'il nous aura fait préparer nos logements pour dimanche à Turin.

Revenons à votre lettre, qui m'a attendri jusqu'aux larmes. Il y règne un ton de sensibilité et de raison aussi aimable qu'estimable ; mais la mélancolie y perce aussi, et mon cœur en est attristé. Je conçois, connaissant votre âme, qu'elle ait été déchirée en prononçant des réformes, et que vous vous soyez livré à de vifs regrets sur le passé. Ce que vous appelez vos fautes sont celles des bons cœurs, et vous pouvez vous en repentir, mais non en rougir. Le malheur est une grande leçon pour les princes, et vous en tirerez un grand parti pour le reste de votre vie. Je ne sais pourquoi, mais j'ose espérer que vous serez heureux, qu'on rendra justice à la loyauté, à la pureté de vos intentions, et que de beaux jours succéderont à ces jours d'orage.

Il me paraît par les dernières nouvelles que l'Assemblée Nationale est à bout de voix, et qu'elle prend enfin le sage parti de laisser faire M. Necker. Malgré les raisons que j'ai de ne pas aimer ce ministre, puisqu'il est l'ennemi de mon ami (1), je fais des vœux bien ardents et bien sincères pour son plein succès. Toutes les préventions personnelles doivent disparaître devant le grand intérêt de la gloire du Roi et du bonheur public ; la position de M. Necker est telle que sa réputation et sa sûreté personnelle sont plus que compromises, s'il ne rétablit pas l'ordre et l'autorité légitime. Il ne peut donc pas ne pas vouloir le bien de bonne foi ; il est donc en ce moment l'homme nécessaire.

Quel plaisir j'aurai de vous serrer dans mes bras ! Mes amis partagent bien mon impatience. Ils vous présentent tous leurs bien tendres et bien respectueux hommages. Nos dames soutiennent bien les petites fatigues du voyage.

(1) *Mon ami*. M. de Calonne.

Que de choses nous aurons à nous dire, et que nous aurons peu de temps pour nous tout dire ! Mais nous nous reverrons encore, et vous savez que partout je suis à vous entièrement et à toujours.

(*Ce qui suit est de l'écriture de Mme de Polignac.*)

Je ne veux pas laisser partir la lettre sans dire à mon cher prince combien je l'aime, et combien je serai aise de le revoir et de l'embrasser. Nous espérons arriver pour dîner, je ne sais où ; mais nous nous flattons bien de vous voir beaucoup le temps que nous resterons à Turin, d'autant qu'en vérité nous n'y serons que pour vous y voir. Remerciez pour nous le baron de la magnifique réception qu'il nous a faite à Carouge : son chargé d'affaires est fort aimable et a fort bien rempli ses intentions.

IX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Prise de Belgrade par les Impériaux. — L'Espagne ne fera rien à Naples. — Attendre des provinces le salut de la monarchie. — Le concours des puissances étrangères serait nuisible.

A Parme, ce 21 octobre 1789. N° 6.

J'apprends en arrivant ici, Monseigneur, d'une manière positive que la victoire remportée par l'armée de l'Empereur sur les Turcs a été suivie de la prise de Belgrade (1). C'est l'Infante (2) qui en a reçu hier la nouvelle et qui l'a mandée à M. de Flavigny (3). Sûrement la Cour de Turin en est à présent instruite ; mais j'ai

(1) *Belgrade.* Cette ville avait été prise le 8 octobre 1789 par le général Laudon.

(2) *L'Infante.* Marie-Amélie, duchesse de Parme, sœur de Marie-Antoinette. V. sur elle Mme Vigée-Lebrun, *Souvenirs* t. II, p. 7, et Masson, *Le cardinal de Bernis*, p. 400.

(3) *Flavigny* (Louis-Agathon, comte de). Né en 1722, maréchal de camp, ministre plénipotentiaire de France près le duc de Parme. Dans la guerre de Sept ans, il s'était distingué aux batailles de Créfeld (23 juin 1758) et de Minden (1er août 1759).

toujours cru devoir vous mander ce grand événement.

On est très-froid ici sur les événements de France. L'Infant (1) convient que *gli Francesi sono matti;* mais il garde un maintien politique, parce qu'il a de la France trois cent cinquante mille livres de subsides qu'il craint de perdre. On dit ici qu'il y a du train à Naples, et que l'Espagne ne prendra point de part à ces événements, étant suffisament occupée d'empêcher que la contagion ne la gagne.

C'est de la part des provinces principalement qu'il faut attendre un remède lent, mais plus sûr que tout, aux maux actuels de notre patrie; et je crains beaucoup que le concours plus qu'incertain des puissances étrangères ne nuise plus au rétablissement de l'ordre qu'une sage attente. C'est ce que j'ai eu l'honneur de vous mander de Berne, et j'ai toujours la même opinion.

Au reste, la sagesse du roi de Sardaigne est connue; M. d'Hauteville (2), son ministre, passe pour habile. Voilà, ce me semble, les véritables conseils que vous devez prendre dans votre position.

Quant à moi, Monseigneur, je trouve la circonstance beaucoup trop forte pour mes faibles lumières; mais je tremble que trop de précipitation n'empêche les bonnes dispositions des provinces, et c'est d'elles seules que la monarchie doit attendre son salut. Tout ce qui viendra de ce côté sera légitime; tout ce qui viendra du dehors sera dangereux, et paraîtra condamnable, quelque pures que soient les intentions. Voilà ce que je pense dans le

(1) *L'Infant.* Don Ferdinand, duc de Parme, « le sot mari de ma fille, » comme l'appelait Marie-Thérèse. V. Reiset, *Lettres inédites de Marie-Antoinette*, p. 106.

(2) *M. d'Hauteville.* Joseph-François-Jérôme Perret, comte d'Hauteville, né à Rumilly (Savoie) le 17 octobre 1731. Intendant de Voghera le 25 août 1759, puis de Novare le 1er mars 1775. Intendant général des gabelles et conseiller des finances le 12 octobre 1779. Conseiller d'État à la secrétairerie des affaires étrangères, remplissant les fonctions de premier employé, le 12 décembre 1780. Dirigeant la secrétairerie d'État pour les affaires étrangères le 25 septembre 1789, jusqu'au 7 juin 1796, époque à laquelle il quitta le service. Il eut pour successeur le chevalier Clément-Damien de Priocca.

fond de mon cœur, et je réfléchis à tous les moments du jour et de la nuit aux intérêts de mon pays, aux vôtres et à la position du Roi et de la Reine qui me fait trembler et exige de la sagesse et de la prudence de votre part. Au reste, je vous ai dit tout ce que mon cœur et mon esprit me présentent; mais je conviens de bonne foi que la circonstance est absolument au-dessus de mes forces et de mes lumières.

Toute notre colonie est en bonne santé et vous présente l'hommage de son attachement et de son respect. Il me sera impossible d'aller en avant, parce qu'une de nos voitures a cassé et pourra à peine aller jusqu'à Rome.

Daignez recevoir, Monseigneur, tous les vœux et les hommages de l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

X

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Arrivée à Rome. — Journée du 6 octobre. — Le remède aux maux de la France doit venir des provinces. — La Cour de Madrid recevra bien les avances du Roi, moins bien celles des Princes. — Adresse de la ville de Lyon. — Rome imbue de principes révolutionnaires. — Le duc d'Orléans.

A Rome, ce 7 novembre 1789. N° 7.

Je n'ai pas pu avoir l'honneur de vous écrire plus tôt depuis mon arrivée à Rome, Monseigneur, parce que la poste ne part pour Turin que le samedi, et nous sommes arrivés ici le samedi au soir, après le départ du courrier. Nous avons eu un temps infernal pendant toute notre route, ce qui a augmenté la fatigue du voyage. Mme de Polignac a, dès le lendemain de son arrivée, été prise d'un très gros rhume, qui l'a forcée de garder sa chambre; mais elle a pu recevoir des visites, et déjà la figure et la douceur de la mère et de la fille ont charmé tous ceux et

toutes celles qui les ont vues. Leurs succès me paraissent déjà assurés.

Les dernières nouvelles de France commencent à dessiller les yeux prévenus et à inspirer de l'horreur contre les conspirateurs du repos public. Voilà un nouvel ordre de choses, Monseigneur, et je suis plus d'avis que jamais que c'est de l'indignation même des provinces que peuvent et doivent dériver les remèdes aux maux de la France. En se pressant trop, on mettrait en danger le salut du Roi et de l'État. Tout ce qui viendra de l'intérieur sera légitime: tout ce qui viendrait de l'extérieur paraîtrait criminel, quelque pures que fussent les intentions.

J'ai en vain tenté de sonder les idées du cardinal. Il est de la plus grande réserve; mais il me paraît qu'il n'attend que du temps le retour de l'ordre et de l'autorité légitime. Il me paraît aussi qu'il n'approuverait pas que vous vinssiez en Italie vous montrer dans ces circonstances, et que vous ne pouvez être décemment qu'en Espagne ou à la Cour du roi votre beau-père. Sur cela, je suis pleinement de son avis.

J'ai encore démêlé que tout ce qui viendrait à la Cour d'Espagne, d'après l'autorisation du Roi votre frère, y serait bien reçu; mais ce qui n'y viendrait que de la part des Princes n'y aurait pas le même succès.

Vous me mandez que vous aurez peut-être une commission à me donner pour Naples, et je suis obligé de vous prévenir que je n'aurais pas de moyens pour la remplir, autrement que par l'ambassadeur lui-même. D'ailleurs Naples et Madrid ne marchent pas du même pied, et il suffirait d'avoir fait des ouvertures à la Cour de Naples pour prévenir défavorablement celle de Madrid. Voilà ce qu'il était important que vous sussiez.

Quant à la Cour de Parme, elle n'a point de moyens, et de plus cette Cour, ainsi que celle de Naples, sont livrées à l'influence de l'Empereur.

Nous avons reçu hier par Gênes l'adresse de la ville de Lyon, et on mande qu'elle a été envoyée par cette ville à

plusieurs provinces. Cette pièce a été jugée ici un chef-d'œuvre de sagesse et de patriotisme éclairé. Voilà, selon mes faibles lumières, les vrais remèdes à nos maux: les moyens étrangers me paraissent à présent bien dangereux et peu légitimes; et l'incident de M. le duc d'Orléans me confirme encore dans ce sentiment.

J'ai eu l'honneur de vous écrire de Parme, et je n'ai reçu depuis mon départ de Turin qu'une seule lettre de vous. à Florence. A commencer de cette lettre, je les numéroterai toutes à l'avenir. pour savoir si elles vous parviennent. Je vous supplie d'en faire de même.

Nous savons, par une lettre que Mme de Guiche (1) a reçue de Turin, que le départ de Mme de Polastron et de Mme de Vaudreuil (2) a été retardé, et qu'elles ne peuvent être ici que dans huit jours. Vous nous aviez annoncé un courrier qui n'est pas venu, et qui, *je pense*, ne viendra qu'après l'arrivée des deux voyageuses. Voilà le calcul que j'ai fait sur cela, et je ne crois pas m'être trompé.

Rome est bien imbue des principes répandus dans tous les écrits qui ont inondé l'Europe, et je serais très-fâché que vous y vinssiez, pour bien des raisons. Croyez-en le plus fidèle de vos serviteurs, à qui cette privation sera bien sensible; mais il faut savoir se soumettre aux circonstances.

J'attends de vos nouvelles et le premier courrier de France avec une bien vive impatience. Qu'aura produit le départ de M. le duc d'Orléans? Un grand bien, ou de nouvelles horreurs; et cette alternative est bien cruelle.

(1) *Mme de Guiche*. Louise-Gabrielle-Aglaé de Polignac, fille de la duchesse de Polignac, née vers 1768, avait épousé, le 11 juillet 1780, le duc de Guiche (devenu duc de Gramont à la mort de son père). Mme de Guiche mourut le 30 mars 1803, victime d'un affreux accident. Voyageant avec sa fille, âgée de douze ans, elle s'était arrêtée à Édimbourg dans une auberge; le feu ayant pris aux vêtements de sa fille, elle se précipita pour l'éteindre, fut elle-même enveloppée par les flammes, et toutes deux moururent, à quelques jours de là, des suites de cet événement. (*Procès de Georges, Pichegru et autres*, t. VII, p. 84.)

(2) *Mme de Vaudreuil*. Victoire de Caraman, femme du vicomte Jean-Louis de Vaudreuil.

Le cardinal fait le plus grand cas de M. l'abbé Marie (1), *je vous en préviens.*

Adieu, Monseigneur; vous savez si mon âme est franche, sensible et fidèle, et qu'elle vous sera dévouée jusqu'au terme de ma vie.

XI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Dangers d'une intervention étrangère dans les affaires de France. — Bernis pense de même. — Être prêt à tout, mais ne rien précipiter. — Le duc d'Orléans. — Ne pas venir à Rome. — Bruits malveillants ; éviter d'y donner le moindre prétexte.

A Rome, le 12 novembre 1789. N° 8.

Je reçois, Monseigneur, aujourd'hui 12 novembre, votre lettre datée du 28 octobre, le courrier ayant été, ainsi que celui de France, retardé par les torrents. Les lettres de Paris et celles de Turin sont par cette raison arrivées en même temps.

Vous avez vu par ma lettre écrite de Parme, dont vous m'accusez la réception, et par celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire samedi 7 novembre, que le résultat de mes réflexions sur la position des affaires est que c'est du temps seul et des provinces qu'il faut attendre du remède à nos maux. Toute influence étrangère ne ferait que réunir la nation entière et augmenter encore cette opinion de liberté, ce goût d'indépendance qui ne sont que trop généralement établis d'un bout à l'autre du royaume. Il peut y avoir eu des conspirateurs payant et excitant la multitude; mais il faut convenir en même temps que bien des gens

(1) *L'abbé Marie* (Joseph-François), savant ecclésiastique, sous-précepteur des enfants du comte d'Artois, ensuite premier aumônier du duc d'Angoulême, né en 1738. Le 25 février 1801, à Memel, il fut trouvé mort dans son lit, un couteau enfoncé dans le cœur; il s'était suicidé, en allant de Mittau rejoindre la famille royale à Varsovie. On trouve des détails sur sa mort dans Beauchamp, *Mémoires secrets et inédits*, t. II, p. 206-208.

non payés ont adopté ce système, et que la philosophie moderne ne prêche pas d'autre morale depuis vingt ans. Les fautes du Gouvernement ont accrédité ces principes en augmentant les murmures, et il faut beaucoup de temps et de nouveaux malheurs pour ramener des fous égarés à l'autorité légitime. D'ailleurs je suis épouvanté des dangers que courraient le Roi et la famille royale, prisonniers dans la capitale, si les puissances étrangères, à votre instigation, se mêlaient de nos affaires intérieures. En outre, je ne crois pas que nos alliés s'y déterminassent sans y être invités par le Roi lui-même. Quant aux puissances rivales ou ennemies de la France, il serait bien dangereux, et il paraîtrait criminel de s'adresser à elles.

Voilà ce que j'ai eu l'honneur de vous mander de Gummelingen, de Parme et d'ici. Quoique j'aie été ébranlé à Turin par la réunion de plusieurs avis contraires à ce plan de sagesse et de patience, j'y suis revenu dès que j'ai été livré à mes seules pensées, et je me suis hâté de vous écrire en conséquence dès que j'ai été à Parme. Sans m'ouvrir entièrement ici à une personne dont l'esprit, la connaissance des hommes, l'expérience et la droiture sont connus, j'ai vu clairement qu'elle pense comme moi, et cela m'a confirmé dans mon opinion. Cet homme connaît à fond ce qui peut mouvoir nos alliés, et il est bien convaincu que toute démarche qui ne serait pas avouée par le Roi et concertée avec le Roi serait inutile et dangereuse. Ne vous jetez donc pas, je vous en supplie, Monseigneur, à travers des périls bien grands pour vous, pour tout ce qui tient à vous, et plus grands encore pour le Roi votre frère, et sa famille prisonnière dans Paris! Soyez prêt à tout, mais ne précipitez rien. Laissez l'expérience du malheur ramener aux vrais principes, et ne confirmez pas par une conduite imprudente ce que la calomnie a inventé et débité contre vous.

Le départ de M. le duc d'Orléans, les soupçons qu'on a contre lui, les réclamations de plusieurs provinces commencent à dessiller les yeux et à montrer le précipice

ouvert sous les pas des malheureux Français. Vous arrêteriez ce premier et salutaire effet, si vous vouliez former un parti, et, quoique assurément vos intentions soient bien pures, vous seriez pour la seconde fois accusé d'une conspiration, et on ne penserait plus aux véritables conspirateurs et perturbateurs du repos public; c'est contre vous seul que toutes les opinions se réuniraient.

Vous mandez à M[me] de Polignac que vous viendrez à Rome vers Noël. Au nom de Dieu, Monseigneur, ne suivez pas ce détestable projet. J'ai eu l'honneur de vous mander, et je vous répète encore que Rome est le lieu que vous devez le plus éviter. Vous y seriez indécemment et peu sûrement. Tous les écrits ont infesté cette ancienne capitale du monde, et l'ont très-défavorablement prévenue contre vous. On y est entouré d'espions et d'écrivains. Croyez-en votre plus fidèle serviteur, et soumettez-vous aux circonstances, puisque vous avez le malheur d'être né prince. Je vous dois franchise et vérité, et je m'acquitte de ce devoir pour prévenir et conjurer les dangers qui vous menacent; mais, s'ils arrivent, soyez bien sûr que je saurai m'y précipiter avec vous.

Les brochures en faveur de la bonne cause commencent à circuler. J'en ai vu une intitulée : *Discours d'un membre de l'Assemblée Nationale à ses codéputés* (1). Cet ouvrage est bien écrit et dans les vrais principes. J'ai lu aussi le discours des ministres du Roi à l'Assemblée Nationale relativement à la responsabilité qu'elle exigeait d'eux sur l'objet des subsistances de Paris; j'ai été très-satisfait de ce discours, plein d'énergie, de noblesse, de raison, et de sarcasmes contre les décisions et les décrets de cet aréopage. J'ai été étonné que les ministres osassent parler d'un ton aussi ferme, et cela me fait croire que l'Assemblée perd enfin de son crédit, puisqu'on commence à se rallier à l'autorité légitime. Il ne faut pas arrêter cette bonne disposition par des démarches, dont les conspira-

(1) Cette brochure (par le comte d'Antraigues, in-8 de 38 pages) fit alors quelque bruit.

teurs sauraient habilement profiter. Ils feraient tourner contre vous, contre le plus pur et le plus loyal des princes, cette haine qui commence à s'allumer contre eux. Déjà on répand dans Paris et dans les provinces de fausses nouvelles pour irriter contre vous. On nous mande que le bruit court que vous allez entrer en France avec une armée que vous fournit le roi de Sardaigne ; d'autres disent que c'est avec une armée espagnole que vous allez arriver en Béarn ; et ces bruits seraient bientôt accrédités, si vous y donniez le moindre prétexte. Ne venez donc point à Rome, et n'allez point à Naples, je vous en conjure. Restez où vous êtes, et attendez des événements qui, avec de la sagesse et de la patience, naîtront du désordre même. Croyez qu'il n'est aucun lieu sur la terre où vous seriez plus mal qu'ici ; j'en ai la conviction positive, depuis que j'y suis arrivé.

Adressez-moi, je vous en supplie, vos lettres désormais sous l'enveloppe du cardinal, et numérotez-les. Dès que M[me] de Vaudreuil m'aura remis la lettre dont vous l'avez chargée pour moi, j'aurai l'honneur d'y répondre avec ma conscience.

Le temps a été horrible pour nos voyageuses ; mais il est plus beau depuis deux jours, et j'espère qu'il se soutiendra.

Adieu, Monseigneur, croyez autant à ma tendresse et à mon dévouement qu'à mon respect pour vous.

XII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Bernis. — Les « Conseils d'un ami à son ami ». — Une autorisation du Roi est nécessaire pour guider le prince. — Nicolaï. — Nyvenheim. — Les démarches du prince, pour être utiles et légitimes, doivent être approuvées par le Roi. — Lettre révoltante de l'Empereur Joseph II. — M[me] de Polastron. — Union entre toutes les personnes de la famille.

A Rome, ce 21 novembre 1789. N° 9.

J'ai recueilli de plusieurs conversations intéressantes que j'ai eues avec celui que j'appellerai désormais le

bonhomme, et que je vous prie d'appeler de même dans nos lettres, quelques maximes relatives à votre position actuelle. Je les ai écrites à mesure, et j'en ai fait un ensemble sous le titre de « *Conseils d'un ami à son ami.* » Je vous prie de les méditer. Je les ai divisés en 18 articles, et il y en a plusieurs auxquels je donnerai extension et explication dans cette lettre.

Je commence par l'article 5. J'ai eu beau demander des conseils; on m'a toujours répondu : Un ministre du Roi ne peut en donner que de l'aveu du chef. Et en effet, à moins qu'il ne soit autorisé par le Roi lui-même à vous guider dans cette circonstance délicate, peut-il se hasarder à donner des avis? Et, sans cette disposition, peut-il y avoir direction et ensemble dans les démarches? Ne pouvez-vous donc pas envoyer quelqu'un de sûr et d'adroit près du Roi et obtenir une autorisation qui rendrait légitime tout ce que vous feriez pour sa liberté, pour sa gloire, et pour le bonheur réel de ses peuples? Sans cette première disposition, vos démarches en Espagne n'auront, soyez-en sûr, aucun succès; et, si elles étaient faites d'après l'aveu du Roi, et si elles passaient par le *bonhomme*, alors le succès en serait assuré; et voilà par où il aurait fallu commencer. Je ne vois aucun ensemble dans ce que vous entreprenez, ni aucune autorisation; et il en résulte qu'il vaudrait mieux attendre du temps et des circonstances des occasions légitimes. En vous pressant trop, vous risquerez l'existence du Roi, de la Reine et de la famille royale, prisonniers dans Paris et exposés à la fureur d'une populace encore aveuglée et toujours excitée par les véritables conjurateurs.

Je passe à l'article 12, qui est une répétition de l'article 5, mais encore mieux exprimé. Suivez donc exactement cette ligne du devoir et de la prudence.

Méditez beaucoup sur l'article 14. Préparer les choses, ce n'est pas agir et risquer.

L'article 15 est relatif à votre position et au lieu où vous êtes décemment placé; il faut donc y rester, puisque

vous seriez dangereusement et indécemment partout ailleurs. Vous ne pourriez pas venir à Rome sans aller à Florence et à Naples, et vous jugerez aisément, par la lettre que vous avez reçue d'Allemagne, combien vous seriez pompé et déjoué dans ces deux Cours, absolument livrées à l'influence de celui qui vous a écrit. Votre séjour à Rome compromettrait sans aucun avantage vos amis, ainsi que l'exprime l'article 16, et ce voyage vous déjouerait, ainsi qu'eux, dans toutes les acceptions. Sont-ce les curiosités de Rome qui doivent vous y attirer? Non sans doute, et dans votre position ce prétexte serait frivole et ridicule; vous avez autre chose à penser. Est-ce l'amitié ou l'amour? Jugez des conséquences qui en résulteraient pour l'opinion et de tout ce que les espions et les écrivains de ce pays-ci en répandraient dans l'Europe entière! Vous perdriez sans ressource tous ceux et celles que vous aimez, et en même temps votre bonheur et votre gloire. Pardon, Monseigneur, si je vous afflige; mais la vérité est toujours sévère dans des temps de malheurs, et l'amitié ne peut, ne doit parler que son langage.

Je reviens à présent à la lettre que vous avez reçue (1), et *dont je voudrais bien avoir la copie, ainsi que de la vôtre*, car il m'est impossible de bien juger sans cela. Je ne suis pas du tout surpris de la réponse; mais je suis très étonné que vous l'ayez eue par écrit. Quant aux principes qu'elle renferme, ils ne m'étonnent pas. Ce sont ceux que cette Cour a adoptés pour elle-même, et elle finira par en être aussi la victime. La destruction du clergé et l'abaissement de la noblesse sont depuis longtemps son système comme en France; et je suis bien convaincu que cette erreur (la plus grande que puisse adopter une monarchie) nous a été soufflée, communiquée par cette Cour, et que l'affaiblissement de la monarchie française a toujours été son système suivi.

Ce mémoire qui vous a été demandé relativement à la

(1) Il s'agit d'une lettre de l'empereur Joseph II.

Prusse est-il de votre main? En ce cas, retirez-le quand il aura été lu et médité; la prudence l'exige, et souvenez-vous toujours de l'importance de ce conseil.

M. de Nicolaï (1) part mardi ou mercredi pour Turin; il s'y arrêtera quelques jours avec M. le baron de Nyvenheim (2). Ils vont en France, et vous pouvez tirer parti de leur zèle. Ils sont tous deux dans d'excellents principes et pleins de courage et de fidélité. Vous pourriez par ce canal obtenir peut-être l'autorisation si nécessaire avant tout, établir par eux, par le moyen des courriers, une correspondance avec la Cour de France, et ensuite en établir une ici, qui serait utile et légitime dès qu'elle serait approuvée du Roi, mais qui ne peut avoir lieu sans cela.

Ce que je vous mande, relativement au *bonhomme*, n'est-il pas aussi la mesure des devoirs de mes amis? Leur intérêt pour Leurs Majestés, pour leur sûreté, ne doivent-ils pas commander toutes leurs actions, toutes leurs pensées? Soyez-en vous-même le juge, Monseigneur, avec cette loyauté qui vous caractérise. Tout ce qui pourrait compromettre la sûreté du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin doit être ignoré ou repoussé par mes amis. Voilà leur loi, leur religion, leur devoir, et ce sont aussi les miens. A ces motifs se joignent celui de notre attachement pour vous et les vœux que nous formons pour que tout ce que vous entreprendrez soit légitime aux yeux de la France et de l'Europe entière. Avec de la patience, le mécontentement des provinces et une conduite prudente de votre part amèneront l'époque de vous montrer et d'agir. Mais vous gâteriez tout par la précipitation et si vous n'obtenez pas, avant tout, l'aveu qui légitimera vos démarches et donnera du poids, de la force à tout ce que vous ferez.

(1) *Nicolaï* (Aymar-Charles-François de), ancien premier Président du Grand Conseil, né en 1737, guillotiné en 1794. Il habitait au Marais, rue des Enfants-Rouges, l'ancien hôtel du maréchal de Tallard. Son frère cadet, Aymar-Charles-Marin de Nicolaï, ancien Président de la Cour des comptes, né en 1747, fut également guillotiné en 1794.

(2) *Le baron de Nyvenheim.* Riche Hollandais des Indes Orientales, dont la fille épousa Armand de Polignac.

La lettre que vous avez reçue, toute révoltante qu'elle est, renferme cependant une chose séduisante pour beaucoup de gens prévenus. C'est cette assertion que *le Roi est d'accord avec l'Assemblée de tout ce qui s'y fait*. Voilà ce qu'on débite encore malgré la détention du Roi, et voilà sur quoi la lettre que vous avez reçue est principalement appuyée. Ne montrez pas trop d'humeur contre cette lettre: cela serait imprudent et nuisible, et retirez-en l'avantage d'être éclairé sur les dispositions de cette Cour; mais dissimulez prudemment.

Je vais répondre à présent relativement aux personnes que vous aimez, et au désir, à la douce charge que vous me donnez d'entretenir l'union entre les sœurs et toute la famille. Sur cet objet, soyez parfaitement tranquille, et laissez-moi le soin de prévenir tout ce qui pourrait y porter atteinte. Je ne peux mieux vous prouver mon amitié qu'en contribuant au bonheur de ce que vous aimez, et en cela mon devoir est d'accord avec mon cœur, et je vous réponds de tout.

Voilà une longue épître. Méditez beaucoup, je vous en conjure, sur tout ce qu'elle contient. Il faudrait des volumes pour en bien développer tous les principes; mais votre bon esprit suppléera à ce qui y manque. Vous y verrez du moins le langage de l'honneur, de la vérité, du dévouement et de la tendresse d'un cœur tout à vous.

Adressez-moi désormais vos lettres sous l'enveloppe de M. le chevalier de Priocca (1), ministre plénipotentiaire de Sardaigne à la Cour de Rome. Je lui remettrai aussi mes lettres, pour être sûr que notre correspondance ne sera pas lue à Florence.

Nos jeunes voyageuses n'arriveront que lundi.

CONSEILS D'UN AMI A SON AMI

1. Ce n'est pas assez d'obéir au chef (2); il faut surtout

(1) *Priocca* (Clément-Damien, chevalier de), né à Turin le 23 novembre 1749, ministre plénipotentiaire de Sardaigne à Rome en 1782, premier secrétaire d'État pour les affaires étrangères et notaire de la Couronne en 1796, appelé en 1797 à cumuler ces fonctions avec celles de secrétaire d'État pour l'intérieur, mort le 4 février 1813.

(2) Le *chef*, c'est-à-dire le Roi.

ne pas l'exposer par des démarches que le zèle conseille bien plus que la prudence.

2. Les lettres sont bien dangereuses, surtout quand elles sont écrites de la propre main.

3. Nulle démarche ne peut réussir, quand elle n'est pas préparée ni faite à propos.

4. On ne saurait porter un jugement sain sur les réponses, quand on n'est pas instruit de la teneur des lettres qui y ont donné lieu.

5. Un conseil sage, éclairé et *approuvé du chef* serait absolument nécessaire: sans cette disposition, il n'y aura ni direction, ni ensemble dans les démarches.

6. Il est des cas où c'est faire tout ce qu'il faut et tout ce qui est véritablement utile que de ne rien faire.

7. Il faut beaucoup réfléchir avant de rien hasarder.

8. Les Cours les plus amies et les mieux disposées ont des intérêts différents, et souvent des préjugés qui les rendent défiantes entre elles.

9. Une liaison trop marquée avec une d'elles peut les refroidir et quelquefois les éloigner.

10. Chacune s'occupe de son intérêt et se méfie presque toujours, quand elle seule ne conduit pas la barque.

11. Comment donc se passer du conseil de l'expérience pour éviter les fausses démarches et inspirer la confiance?

12. Un conseil doit être nécessairement connu et approuvé du chef, sans quoi on s'égarerait et l'on s'écarterait de la ligne du devoir et de la prudence.

13. Un homme sage, un ministre fidèle ne doivent jamais dire leur avis sans ce préalable.

14. Quand la force manque, il faut savoir être prudent, patient, méditer beaucoup, préparer les choses, agir lentement et presque à coup sûr; l'impatience est le plus dangereux des écueils.

15. Quand on est assez heureux pour se trouver placé décemment à l'ombre d'une puissance respectable, sage dans sa conduite, honnête dans ses procédés, voisine du centre des affaires et des mouvements, on ne doit pas

changer de position, ni se faire soupçonner d'une curiosité déplacée, ou de quelque intrigue incohérente qui ne peut jamais être approuvée des gens sages et des esprits réfléchis.

16. Il faut aussi ne pas compromettre ses vrais amis, en renouvelant l'idée d'intrigues fausses, controuvées, mais qu'on s'acharne à faire passer pour vraies.

17. Il faut surtout ne pas s'approcher des Cours où il ne serait pas décent de ne pas se présenter et très-imprudent de paraître.

18. Quand on sait qui dirige les dites Cours, on ne doit pas s'exposer à l'inconvénient de déplaire par son silence, ni au danger de se laisser pénétrer.

XIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Rester près des frontières, se préparer à tout sans rien risquer, travailler ramener l'opinion publique. — Ne pas venir à Rome, pour ne pas compromettre Mme de Polastron ; elle-même décidée à se sacrifier. — Ne pas aller à Naples. — Une autorisation du Roi nécessaire pour les démarches en Espagne. — Ne pas prendre pour guide Calonne, détesté par la Reine et sacrifié par le Roi. — Du côté de la Prusse, laisser agir le roi de Sardaigne. — Le Parlement de Rouen. — Effacement nécessaire des Polignac. — Modestie et dévouement.

A Rome, ce 28 novembre 1789. N° 10.

J'ai lu et relu avec toute l'attention et tout l'intérêt dont je suis capable la lettre que j'ai reçue de vous par ma cousine, et celle que je viens de recevoir, n° 4, datée du 18.

Vous paraissez dans votre dernière me reprocher un peu d'inconséquence, parce que je vous mande qu'il ne faut rien presser et que le temps seul (1) et l'épreuve des maux

(1) A la même époque (le 19 novembre 1789), Marie-Antoinette écrivait à la duchesse de Polignac : « J'espère que le temps ramènera les esprits, et qu'ils reprendront confiance dans la pureté de nos intentions. C'est le *seul* moyen que nous ayons ; tous les autres seraient *inutiles* et *dangereux*. » REISET, *Lettres inédites de Marie-Antoinette*, p. 101.

qu'entraîne l'anarchie actuelle rétabliront la monarchie, et qu'en même temps je vous conseille de rester à portée des nouvelles et au lieu d'où, suivant les circonstances, vous pouvez prendre un parti. Préparer n'est pas agir ; rester près des frontières, y recevoir à temps tous les avis venant des provinces, y guetter tous les événements, être prêt à tout sans rien risquer d'inutile ou de dangereux, travailler surtout à ramener l'opinion par une conduite sage et prudente, sacrifier momentanément l'amitié et même l'amour à des intérêts aussi majeurs, voilà le sens de ma lettre, et cela ne me paraît pas inconséquent. Il est possible que je m'abuse dans ma manière de voir; mais il est bien certain que je vous dis tout ce que mon cœur et mon esprit me dictent pour votre sûreté et votre gloire.

Il est certain encore que vous ne pouvez être décemment et sûrement qu'où vous êtes, en attendant les événements; qu'on ne pourra croire que, dans la position où vous êtes, les curiosités de Rome vous attirent ; que tout le monde verra, jugera le vrai motif de votre voyage; que vous passerez pour léger et qu'*il faut ne pas l'être et ne le pas paraître dans les graves circonstances où vous vous trouvez;* que vous compromettrez absolument celle que vous aimez, et avec elle tous vos amis ; que vous serez indécemment et peu sûrement à Rome, où il n'y a ni police, ni force, ni punition des crimes; que cette ville est remplie d'espions et de coquins prêts à tout ; que la letttre que vous avez reçue à Turin, où vous êtes bien gardé, vous annonce ce qu'on pourrait entreprendre ici. Voilà ce que j'ai dit à votre amie. Elle a commencé par me traiter bien mal ; je me suis aussi un peu fâché ; elle a fini par pleurer, et moi aussi ; nous nous sommes embrassés comme frère et sœur, et en effet c'est ainsi que je l'aime. Enfin elle a été de mon avis, et s'est décidée au sacrifice. Aurez-vous moins de force et de raison qu'elle, Monseigneur? Il faut que l'amour soit la récompense et le dédommagement des grandes peines; mais il ne faut pas que quelques jours de bonheur et de jouissance l'emportent sur les devoirs les

plus importants. Voilà le langage de la franchise et de l'amitié. Je suis trop tendre pour n'être pas disposé à condescendre aux faiblesses de mes amis; mais je suis trop honnête pour les tromper et les égarer, quand je suis frappé par d'aussi solides raisons.

Quant aux invitations qui vous sont faites d'aller à Naples, ne croyez pas à leur franchise. Je vous répéterai ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous mander : si vous voulez ménager l'Espagne (ce qui doit être votre objet essentiel), gardez-vous bien de vous ouvrir à la Cour de Naples, qui est en opposition marquée avec celle d'Espagne. C'est M. Acton qui conduit la Cour de Naples, et ce M. Acton est la créature de l'Empereur et du grand duc. On vous y caressera, on vous y pompera, on vous y trompera. La lettre que vous avez reçue de Vienne doit suffisamment vous éclairer. Votre loyauté, votre franchise, et, j'ose le dire, votre inexpérience des astuces politiques vous feront donner dans les pièges qu'on vous y tendra.

Vous me mandez, Monseigneur, que vous avez toute confiance en moi. Certes je suis bien sûr (et je mourrais de douleur, si je n'avais pas cette certitude), je suis bien sûr, dis-je, que vous m'aimez, que vous m'estimez, et que vous ne me cachez rien; mais je suis bien sûr en même temps que ce ne sont pas mes conseils qui vous décident, et je ne m'en plains pas, car, de bonne foi, je ne me sens pas l'étoffe qu'il faudrait pour de pareilles circonstances. Plus je me sonde, plus je me trouve insuffisant en d'aussi graves conjonctures. *De plus, mes opinions sont trop croisées par mes sentiments, et il en résulte une sorte d'incertitude, de vacillation dont je m'aperçois et dont je vous avertis.*

Un objet cependant sur lequel je n'ai pas varié, et sur lequel vous avez pris un parti contraire à mon avis, c'est relativement à M. de Calonne. Personne au monde ne l'aime plus que moi, personne n'est plus convaincu de la supériorité de ses talents, de ses ressources, de son génie et de sa loyauté; mais ici il faut considérer que l'opinion a

tout fait, et qu'on ne peut avoir de succès qu'en ramenant l'opinion et les esprits égarés, en suivant un plan sage, mais lent. Est-ce donc l'homme que la calomnie a attaqué ainsi que vous qu'il faut mettre en avant, lorsqu'il s'agit de parler à l'opinion? Les préventions du Roi et de la Reine ne seront-elles pas un obstacle éternel à ce qu'ils approuvent tout ce qui viendrait de lui?

Vous vous abusez, si vous croyez pouvoir déterminer l'Espagne à se montrer, si vous n'êtes pas autorisé dans vos démarches d'une manière quelconque par votre frère. M. de La Vauguyon répondra ce qu'on répond ici : « *Un ministre du Roi ne peut rien faire sans une autorisation légitime.* » Croyez-vous que M. de La Vauguyon devienne plus ardent, quand il saura le guide que vous avez choisi? Croyez-vous que le *bonhomme*, qui a en Espagne la plus grande influence, ne sera pas aussi arrêté par ces motifs, lui qui sait que rien ne peut réussir à cette Cour sans M. de Florida-Blanca (1), à qui vous n'avez seulement pas écrit? Prendre précisément pour guide celui que la Reine hait, que le Roi a sacrifié, n'est-ce pas donner l'occasion à vos ennemis de publier, d'accréditer que vous prenez parti contre le Roi? Quoique assurément vos intentions soient bien pures, quoique vous ne vouliez travailler que pour la liberté du Roi et pour le salut de la monarchie, quel vaste champ ne donnez-vous pas à la calomnie, et que d'obstacles vous apportez à la réussite de ce que vous voulez entreprendre? Voilà ce que je vous ai dit en partie, lorsqu'on a parlé de M. de Calonne, et voilà ce que son meilleur ami se croit, en honneur, obligé de vous répéter en ce moment. J'en conclus, Monseigneur, que vous m'aimez, m'estimez, ne me cachez rien ; mais que ce ne sont pas mes conseils qui vous décident. Ne

(1) *Florida-Blanca.* Joseph Monino, comte de Florida-Blanca (né en 1728, mort en 1809), un des plus grands ministres que l'Espagne ait eus. Il avait été, de 1772 à 1776, ministre d'Espagne à Rome et avait contracté durant cette époque une étroite liaison avec son collègue de France, le cardinal de Bernis. V. Masson, *Le cardinal de Bernis*, pp. 334, 373, 374. Cf. Bouillé, *Mémoires*, p. 299.

croyez pas que je m'en plaigne, car je sens l'insuffisance de mes lumières; mais je réponds ainsi à cet article de votre lettre. Au reste, vous pouvez vous servir de M. de Calonne pour des mémoires, des manifestes, et personne au monde ne les fera comme lui; mais, s'il arrive à Turin, je crains que l'effet n'en soit funeste pour lui et pour vous.

Un autre objet encore très majeur. Vous étiez convenu que vous n'aviez rien à faire personnellement vis-à-vis de la Prusse, et que c'était à la politique d'agir en son propre nom et par ses moyens. Et cependant il me paraît que cette disposition sage n'a pas été suivie, puisque vous avez donné vous-même un mémoire au Roi, et que vous me mandez *que vous agirez vis-à-vis de la Prusse, si le roi de Sardaigne l'approuve, comme vous avez lieu de l'espérer*. Voilà un grand changement aux premiers projets et qui peut être dangereux. Vous devez vous souvenir que cet article fut bien débattu à Turin, et que la conclusion fut que c'était au roi de Sardaigne seul à agir vis-à-vis de cette puissance.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'arrêté de la Chambre des vacations du Parlement de Rouen (1), et je l'ai trouvé aussi sage que vigoureux. Remarquez combien ces magistrats sont occupés du soin de ne pas renouveler par une résistance anticipée les scènes d'horreur que la captivité du Roi rend encore plus à craindre. Ils cèdent en protestant, mais ils cèdent pour le moment, afin d'éviter de plus grands maux, et se préparent des moyens dans l'avenir pour reprendre toutes leurs forces. Voilà, ce me semble, le modèle parfait de votre conduite : préparer et ne pas risquer!

Parlons à présent de mes amis, et examinons ce que

(1) Cette Chambre avait protesté contre le décret de prorogation des vacances des Parlements, par un arrêté secret (6 novembre), adressé au Roi. Louis XVI ayant dénoncé cet arrêté à l'Assemblée Nationale, et celle-ci ayant renvoyé devant le Châtelet les auteurs de cette manifestation, la Chambre des vacations fit parvenir au Roi un nouvel arrêté (10 novembre), par lequel elle se justifiait, sans désavouer son premier arrêté. C'est de cette seconde pièce qu'il est ici question. (Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. VII, p. 592 et 603.)

vous me mandez relativement à eux. Vous voulez toujours assimiler leur position à la vôtre, et, en quelque façon, eux à vous; et cependant la distance d'eux à vous est immense, et la différence de leur position est sensible. Vous êtes le frère d'un grand Roi, tout près du trône, fixant sur vous tous les regards, occupé en même temps du salut de votre frère et de celui de la monarchie, pouvant beaucoup influer sur les événements, et par conséquent obligé de tout calculer et de tout sacrifier, l'amitié, l'amour même aux grands intérêts qui vous commandent. Mme de Polignac, quelque rôle qu'elle ait joué, n'est plus qu'une particulière, amie de la Reine, ne pouvant, ne devant former de vœux que pour le bonheur et la sûreté de sa bienfaitrice; mais il faut qu'elle s'efface entièrement de la scène du monde; voilà ce qu'elle est décidée à faire, et rien ne peut la tirer de ce qu'elle croit pour elle raison et devoir. J'entreprendrais en vain de changer ses opinions, vous le savez; mais j'en appelle à vous-même, à votre loyauté : prononcez si elle peut agir, penser autrement. J'espère que vous me connaissez trop pour n'être pas bien sûr que, pour mon compte personnel, je ne fais aucun calcul, que je ne sais que suivre les mouvements de mon âme, lorsqu'ils ne compromettent que moi, et que je vous aime trop pour ne pas donner mille fois ma vie pour vous; mais je ne peux disposer des sentiments, des devoirs et des intérêts de ma plus tendre amie, lorsqu'elle se trouve l'amie de la Reine sa bienfaitrice, et lorsque le Roi et la Reine sont dans un danger si imminent. Réfléchissez bien à ce que je vous exprime là, et faites-en la règle de votre conduite et du plus ou moins d'ouvertures avec mes amis.

Je communiquerai ma lettre à votre amie; je la lui lirai tout entière, et j'espère qu'elle l'approuvera pour tout ce qui ne tient pas aux affaires politiques. Sur ce dernier point je peux me tromper, et j'ai si peu de confiance en mes faibles lumières que je suis loin d'insister pour la prépondérance de mes avis : mais j'ai dû vous dire tout ce

que je sais, tout ce que je pense, sans exiger, sans attendre même que vous en fassiez la règle de votre conduite. Je vous répète encore *que je suis trop tendre pour être assez fort, trop pur peut-être pour n'être pas effrayé outre mesure de tout ce qui peut occasionner de grands malheurs; que j'ai trop d'imagination pour ne pas voir trop de contraires à la fois; je vous répète que mes opinions sont trop croisées par mes sentiments pour qu'il n'en résulte pas une sorte d'incertitude et de vacillation, dont je m'aperçois et dont j'ai la bonne foi de vous avertir.* C'est d'après cette connaissance que j'ai de moi-même, que je n'ai jamais eu d'autre ambition que celle de vivre pour mes amis, et que je me suis senti incapable des grandes affaires pour lesquelles il faut plus de sagacité et de force que de sensibilité. Voilà ce que peu de gens savent dire d'eux-mêmes et ce que je rougirais de ne vous pas dire de moi ; mais sûreté, dévouement, tendresse inépuisable, voilà ce que vous ne trouverez nulle part comme dans mon cœur et jusqu'au terme de ma vie. Quant à l'adoucissement des peines de celle que vous aimez, aux soins de faire régner l'union que vous désirez, à mon occupation de tout ce qui peut lui être agréable, rapportez-vous-en à ma tendresse sans bornes pour vous et pour elle.

P. S. — J'ai lu ma lettre; on n'a point combattu ce qu'elle renferme ; mais on n'était pas en état de l'approuver sur l'article du *non-voyage.* J'y reviens encore, parce que je crois bien important pour votre gloire et pour vos succès que vous détruisiez l'idée injuste, mais existante, qu'on a de votre légèreté. Quand on verra que vous ne savez pas être de suite sédentaire dans le lieu que la décence vous a indiqué, où vous êtes à portée des nouvelles et des affaires; que vous vous en éloignez avec la certitude d'être plus tardivement instruit de tout ce que vous avez tant d'intérêt d'apprendre promptement, on trouvera votre conduite inconséquente et légère; on en devinera

les motifs, et on les déjouera, ainsi que vous et celle qu'on jugera l'objet de votre déplacement. Entre nous, Monseigneur, pouvez-vous, dans la situation critique, cruelle où vous êtes, traîner à Rome votre existence, avoir partout un maintien embarrassé ? Ah ! j'en souffrirais trop pour mon prince, pour mon ami ! Sauvez votre frère et votre pays, réchauffez tous les cœurs français, inspirez-leur confiance dans votre sagesse et votre courage, rétablissez la gloire et le repos de la France, et allez après recevoir partout le tribut d'hommages qui vous seront dûs ; mais jusque-là restez où vous êtes, à portée d'être instruit, de guetter tous les événements et d'agir à propos. Calculez qu'on ne reçoit ici les lettres de France qu'au bout de quatorze jours et une fois par semaine, à Naples au bout de dix-huit ; que le courrier est souvent arrêté par des torrents impossibles à passer, que souvent, en hiver, les courriers sont retardés de quinze jours et même plus. Le cardinal a quelquefois reçu trois courriers à la fois. D'un de ces retards peuvent dépendre le destin de la France et la perte de votre gloire. Pouvez-vous balancer encore? Si cela était, vous ne seriez pas appelé à de grandes destinées. L'Europe, le monde (vous le dites vous-même) ont les yeux ouverts sur vous.

Au reste, les événements se succèdent de manière, l'état des choses devient chaque jour si urgent que vous n'aurez pas la possibilité d'entreprendre ce voyage déplacé. Vous direz : mon ami m'a dit la vérité, il lui en a coûté pour me la dire autant qu'à moi pour l'entendre, et vous rendrez justice à mon cœur, au plus vrai, au plus tendre de vos amis.

On m'a fait voir la lettre de l'abbé Marie, qui s'est beaucoup plus ouvert que je n'avais osé le faire, n'ayant pas votre sanction pour cela ; j'ai vu aussi la réponse qu'on y a faite. On m'a dit : « *Si j'avais des occasions sûres, je* « *répondrais avec plus d'ouverture ; mais je n'ai pas de confiance aux courriers de poste.* » Ainsi profitez des occasions sûres, ou faites-en naître, si vous voulez des

lettres franches. Songez que pour l'Espagne M. de Florida Blanca a tout le crédit, qu'il est haut et susceptible, et que, si vous ne vous êtes pas adressé à lui, votre affaire est manquée, et vous aurez une réponse dilatoire, et peut-être même sèche.

On a répandu ici le bruit et mis dans la *Gazette de Florence* que vous vous êtes embarqué sur un vaisseau danois pour l'Espagne, après avoir passé peu de jours à Gênes.

Ah ! qu'il serait intéressant qu'en Dauphiné M. Mounier fût ramené à la bonne cause ! Voilà ce qu'il ne faut pas négliger.

Je m'aperçois que j'ai laissé une feuille blanche par étourderie. Je numérote les pages pour que cela ne vous trompe pas. Je finis, parce que depuis deux jours j'ai la fièvre pendant la nuit, et un grand mal de tête et de gorge. Mon cœur est si malade que ma santé s'en ressent beaucoup.

XIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Nicolaï. — Le Parlement de Metz. — Le duc d'Orléans méprisé. — Les Lameth, Lally-Tollendal, Mounier. — Discours du roi d'Angleterre au duc d'Orléans. — La Cour doit avoir un plan. — Sérent grand d'Espagne. — A Paris, les yeux commencent à se dessiller.

(Rome), ce 1er décembre 1789. N° 11.

Le comte de Nicolaï part demain et passera quelques jours à Turin ; il se charge de ma lettre. J'espérais que la poste de Turin serait arrivée avant son départ, et que je pourrais répondre en détail par occasion à la lettre que j'attends de vous ; mais point de nouvelles encore du courrier de Turin.

Les lettres de France ne me paraissent pas changer la position des choses, ni par conséquent les principes que

je vous ai développés dans ma dernière lettre. Tout m'affermit encore dans le système d'attendre, d'être prêt à tout, mais de ne rien précipiter et de ne rien risquer.

Le Parlement de Metz vient d'agir encore plus fortement que celui de Rouen (1). Si cet exemple est suivi par les autres provinces, il en peut résulter de grands avantages pour le retour de l'ordre. On commence, à Paris même, à se moquer hautement des décrets de l'Assemblée Nationale. M. le duc d'Orléans me paraît tout-à-fait à découvert et tombé dans le mépris; le clergé des provinces reprend quelque vigueur; les gardes du corps sont rappelés auprès du Roi; les Lameth sont devenus l'horreur du public; il y a une lettre de M. de Lally à un de ses amis, qui a été imprimée et qui fait une grande sensation; l'ouvrage de M. Mounier (2) met dans le plus grand jour les manœuvres des scélérats; la peinture de feu qu'il fait de la journée du 5 et du 6 fera une impression générale, et ouvrira tous les yeux; la réception et le discours du roi d'Angleterre à M. le duc d'Orléans produit le plus grand effet. Toutes ces choses réunies préparent une contre-révolution, désirée par tous les bons Français. L'extravagance de l'Assemblée Nationale l'a conduite à lancer des décrets dont l'exécution est mathématiquement impossible, et je vois que peu à peu l'ordre renaîtra du désordre, et le bien de l'excès du mal. Mais des démarches précipitées arrêteraient ce premier et salutaire effet; il faut s'en tenir aux démarches préparatoires. Je suis convaincu que *la Cour elle-même* prépare avec lenteur, mais avec sagesse; j'ai plusieurs raisons pour le penser. Il serait bien dangereux de croiser et par conséquent d'annuler ses mesures. Tout ceci est consé-

(1) Le Parlement de Metz avait protesté le 12 novembre contre le décret maintenant les Parlements en vacances indéfinies, n'y reconnaissant pas « le caractère de liberté nécessaire pour rendre les lois obligatoires ». Michel, *Histoire du Parlement de Metz*, p. 531.

(2) *Exposé de la conduite de M. Mounier dans l'Assemblée Nationale et des motifs de son retour en Dauphiné.* S. l., 17 novembre 1789, in-8. Il en parut plusieurs éditions la même année.

quent avec ce que je vous ai mandé dans mes deux dernières lettres, n°s 3 et 4 : *préparer*, *guetter*, *être prêt à tout*, et *ne rien précipiter*, *ne rien risquer*.

Je vous aurai affligé, déplu peut-être par tout ce que je vous ai mandé relativement à votre voyage à Rome. Il m'en coûte autant qu'à vous, Monseigneur, de contrarier vos projets et de m'opposer au penchant de votre cœur; mais j'ai fait mon devoir, celui d'un ami tendre, mais éclairé sur ce qui intéresse votre réputation, votre gloire, et la réputation de celle que vous aimez.

Je ne suis pas du tout content de ma santé; j'ai depuis huit jours la fièvre toutes les nuits, et un mal de tête continuel. Mon cœur est tellement froissé par des sentiments contraires, par toutes les combinaisons de mon esprit, par tous les rêves de mon imagination, que ma force physique y succombe.

J'apprends que Sérent est grand d'Espagne; je lui écrirai par le premier courrier pour lui en faire de tout mon cœur mon compliment; mais en attendant daignez lui dire combien j'en suis aise. Ne l'oubliez pas, je vous en prie.

Le comte de Nicolaï est un galant homme, dont vous pouvez vous servir; il vous parlera de plusieurs objets intéressants, et de son compagnon de voyage, homme actif, intelligent et sûr.

Mon mal de tête m'oblige de terminer ma lettre. Je souffre comme un damné.

Rendez justice, Monseigneur, au plus tendre, au plus respectueux, au plus fidèle de vos amis.

P. S. — La poste de Turin vient d'arriver et m'apporte une petite lettre de vous, Monseigneur; je me hâte d'y répondre quelques mots, car j'ai le frisson en ce moment et un tel mal de tête qu'à peine je vois ce que j'écris. Oui, vous avez bien raison de compter sur moi et d'être sûr que vous me trouverez près de vous et vous couvrant de mon corps partout où vous pourrez courir quelque

danger; mais quand ce danger est inutile, je dois vous l'éviter et le redouter pour vous. Loin de servir à votre gloire, cette espèce de danger la ternirait et y mettrait peut-être un entier obstacle. Votre amie, que j'aime comme vous me dites de l'aimer, comme ma fille, comme ma sœur, est raisonnable sur tous les points, excepté sur l'article de l'absence. Je l'en aime encore plus, mais je ne la combattrai pas moins sur cet objet, en dépit des mouvements de colère que j'ai excités en elle contre moi.

Les détails que j'apprends de Paris me prouvent que le tableau se nettoie, que les yeux commencent à se dessiller. L'arrêté du Parlement de Metz est encore plus fort que celui de Rouen. Soyez donc aux aguets de tous les événements, mais ne précipitez, n'anticipez rien. Cela gâterait tout. La lettre de M. de Lally fera beaucoup d'effet; l'ouvrage de M. Mounier dénonce les perturbateurs du repos public, et, quoique cet ouvrage tienne encore aux principes erronés, la peinture qu'il fait des crimes de la capitale et de l'Assemblée ramènera bien des gens égarés. Les Lameth, l'évêque d'Autun sont en exécration dans la capitale même, et on commence à oser écrire et parler.

J'ai des raisons pour croire que la Cour a un plan qu'il ne faut pas croiser par des démarches qui effraieraient et causeraient peut-être de nouvelles insurrections et les plus redoutables malheurs. Cela n'empêche pas de préparer avec sagesse et prudence.

Je suis très-étonné du départ de mon cousin; sa femme me l'avait appris. C'est un fils de vieillard; il sera toujours un enfant. Il veut montrer son uniforme nouveau à Rome, et ce sont des niaiseries de ce genre qui le mènent toujours.

Causez avec Nicolaï; il a beaucoup plus causé que moi avec le *bonhomme*; il passera quelques jours avec vous. Je vais lui remettre ma lettre et un gros paquet dont on m'a chargé pour lui.

Je vous quitte pour cela, et ensuite me mettre au lit, car je souffre horriblement.

XV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Deux nouveaux libelles contre le prince. — Il ne doit pas venir à Rome. — Nécessité pour lui de préparer un manifeste et d'effacer toute idée de légèreté sur son compte. — Conseil de correspondre avec Bouillé. — Regrets de l'envoi fait à Berlin. — Nouvelles de santé. — Fausse nouvelle du départ du Roi. — Le baron de Choiseul. — Mauvaises nouvelles du Brabant.

(Rome), ce 5 décembre 1789. N° 12.

Je n'ai pu répondre en détail à vos dernières lettres, Monseigneur, par l'occasion du comte de Nicolaï, parce qu'elles sont arrivées trop tard; et d'ailleurs je ne puis que vous répéter tout ce que ma franchise et mon vif et tendre attachement pour vous m'ont dicté dans mes précédentes lettres. J'ai même cru m'apercevoir qu'une partie de mes raisons contre votre projet de voyage à Rome a déjà fait impression sur vous, et que vous rendez justice au sentiment qui m'a animé en vous écrivant. Nous avons à présent la certitude que l'Assemblée Nationale a ici quatre correspondances suivies, courrier par courrier, et que c'est le lieu de l'univers que vous devez le plus éviter. Il paraît à Rome deux nouveaux libelles infâmes envoyés de Paris contre vous; un des deux a pour titre : « *Judas Iscariote, ou le Comte d'A. en France.* » Nous y sommes tous très maltraités; c'est ainsi qu'on veut préparer ici les esprits pour votre arrivée. Ah! de grâce, ne faites pas une pareille faute! Je ne saurais trop vous le répéter.

Vous me dites de tout préparer pour le succès de votre voyage. Que puis-je faire que je n'aie déjà fait? Parler de vous comme j'en pense, combattre les calomnies, vous peindre tel que je vous porte dans mon cœur, vous ne doutez sûrement pas que je m'y sois livré avec la chaleur que vous me connaissez. J'ai besoin de parler de vous, et je n'en

peux parler qu'avec mon âme! Ainsi j'ai suivi mon penchant et bien rempli mon devoir. Aussi ce n'est pas la bonne compagnie de Rome que je crains; ce sont les scélérats que je redoute. et ils sont ici en grand nombre. Songez que vous êtes la sauvegarde du Roi, de la famille royale et de la monarchie. Ces mots contiennent tous vos devoirs. Votre voyage serait déplacé, imprudent, indécent dans les circonstances sérieuses où vous êtes; il faut avoir le maintien grave de votre position et éviter Florence et Naples, où vous ne pourriez vous dispenser d'aller si vous veniez ici. Montrez, si vous le voulez, ma lettre, mes lettres au Roi, et qu'il prononce!

Au surplus vous n'aurez ni la volonté ni la faculté de venir ici; les événements se préparent et vous retiendront. Le bruit se répand que Paris vous réclame, et attend le retour des Princes. C'est à cette époque qu'il sera indispensable de faire un manifeste qui contienne les motifs de votre refus, vos principes, et l'explication de votre conduite passée. présente et à venir. Il faut que ce manifeste soit fait avec la dignité qui vous convient, et avec l'âme et la loyauté qui vous caractérisent; il faut y parler à toutes les classes de citoyens, prouver au peuple que vous voulez son bonheur, y montrer un grand respect pour la religion, le Roi et les lois; il faut y penser d'avance, le préparer; il faut que M. l'abbé Marie le fasse, le digère, et le communique par une occasion sûre, ou par un exprès au *bonhomme*. Le premier pas est peut être le plus important de tous, puisqu'il pourra avoir beaucoup d'influence sur les opinions. Effacez toute idée de légèreté sur votre compte. Tout injuste que soit cette réputation, je dois vous dire que vos ennemis vous l'ont donnée, et qu'il faut par votre maintien, par vos démarches, par vos écrits la détruire. Il faut inspirer la confiance par une contenance noble, courageuse et grave.

N'avez-vous aucune correspondance avec Bouillé? Il serait bien important d'en établir une. C'est un de ceux dont la fidélité, la fermeté se sont les mieux démontrées.

Il est ami d'Esterhazy (1) et fort lié avec le maréchal de Broglie, dont le nom est imposant; voilà ce qu'il ne faut pas négliger. Mais contentez-vous de tout préparer, d'être instruit de tout, d'être prêt à tout, et ne précipitez rien, ne risquez rien. Les positions personnelles du Roi et de la Reine vous en imposent la loi et doivent diriger toute votre conduite. Tout serait mal interprété, si vous faisiez une imprudence qui fît redouter un nouveau malheur et le plus affreux de tous. Vous êtes bien pur, vos intentions sont pures; mais cela ne suffit pas : il faut que la méchanceté ne puisse pas mordre sur vos motifs et vos démarches.

Je suis fâché que vous ayez envoyé vous-même où le roi de Sardaigne seul aurait dû agir en son nom; mais, quand les choses sont faites, il faut enfoncer son chapeau.

Armand est encore malade comme il l'a été en Suisse. Il est mieux aujourd'hui, et j'espère que cela n'aura pas de suite. En tout, le climat ne réussit pas à notre colonie, et j'en suis le plus incommodé de tous. J'ai bien de la peine à me ravoir. Ah! c'est que ma tête et mon cœur travaillent trop! Mes nuits sont agitées, et mes digestions laborieuses. Depuis quinze jours surtout, mon imagination fait un terrible chemin, et je crois que c'est de chagrin de vous avoir contrarié. Je compte pour me distraire faire une course à Naples. J'aurai l'honneur de vous prévenir à temps, afin que vous ne m'écriviez, pendant que j'y serai, que ce que vous voudrez bien qu'on lise, car les lettres sont toutes lues et copiées à la poste et mises sous les yeux de la reine de Naples.

L'arrivée du courrier de Gènes fait ici courir la nouvelle que le Roi et la Reine et M. le Dauphin sont partis de Paris, et que M. La Fayette a été grièvement blessé. Je ne crois pas à ce bruit; mais il redouble cependant mon impatience pour l'arrivée du courrier de France.

(1) *Esterhazy.* Le comte Valentin-Ladislas Esterhazy, né en 1740, colonel de hussards en 1764, maréchal de camp en 1780, envoyé par les Princes, en septembre 1791, à Saint-Pétersbourg en qualité de leur agent auprès de l'impératrice Catherine II, mort en 1805.

Le duc de Guiche et mon cousin viennent d'arriver. Ils ont pressé leur marche à cause de l'accident qui était arrivé à Pauline et qui inquiétait mon cousin. Je n'ai pas encore pu causer avec celui-ci ; mais je vous remercie bien, Monseigneur, de votre bonté et de votre indulgence pour lui ; il est et sera toujours un enfant.

Le départ du baron de Choiseul fait ici bien du bruit, et est interprété de vingt manières. Les affaires du Brabant prennent une tournure bien grave ; les patriotes sont maîtres de Gand et de Bruges, et une partie des troupes a été massacrée. Est-il vrai que Nassau va vous rejoindre?

Adieu, Monseigneur, recevez avec votre bonté ordinaire tous les vœux, les respects et la tendresse de votre fidèle serviteur.

P. S. — Envoyez-moi, je vous prie, vos lettres par le courrier de la Cour, sous double enveloppe, à l'adresse de M. le chevalier de Priocca, ministre de Sardaigne à Rome.

Je joins ici une lettre de compliments pour Sérent.

XVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

L'existence du prince est la sauvegarde de la monarchie. — Tout séjour hors de Turin dangereux pour lui. — Mme de Polignac. — Ouvertures verbales à faire au Roi ; nécessité d'une autorisation, même tacite. — Pas de faux calcul ! S'il arrivait un malheur, le prince en serait rendu responsable. — L'auteur justifie sa conduite, et la réserve de Bernis.

(Rome), ce 13 décembre 1789. N° 13.

Ah ! Monseigneur, que je suis malheureux depuis trois semaines ! J'ai toujours eu mon cœur en opposition avec ma raison dans tous les conseils que je vous ai donnés. Il y a même dans les lettres que je vous ai écrites un ton sec et sévère auquel je m'étais condamné avec projet ; car, si je m'étais laissé attendrir un moment, si je m'étais per-

mis une seule phrase trop sensible, j'aurais été vite gagné par mon cœur, et ma trop faible raison aurait disparu. Qu'il m'en a donc coûté pour vous contrarier! Ah! c'est le plus grand effort dont j'aie jamais été capable! Mais mon devoir, mon attachement même m'en faisaient la loi. J'aurais trop gémi de vous voir un autre maintien que celui des circonstances, de vous voir dans un autre lieu que celui que la décence vous a indiqué, et d'avoir des alarmes continuelles qui n'eussent été que trop fondées. Croyez que vos ennemis vous attendaient hors de Turin, et qu'ils sentent trop combien votre existence déjoue leurs infâmes projets pour que vous puissiez vous livrer, sans un but utile et glorieux, à leur criminelle fureur. Je vous répète que *votre existence est la sauvegarde de la famille royale et de la monarchie* (1), *et que ces mots renferment tous vos devoirs*.

Votre trop sensible amie est bien affligée; mais soyez sûr que votre traversée de l'Italie entière, que les dangers de votre séjour hors de Turin l'auraient tellement tourmentée qu'elle aurait mal joui du bonheur de vous voir, et que ses craintes auraient surpassé et empoisonné ses jouissances. Le parti sage que vous prenez déconcertera vos ennemis et ceux de la France. Vous y gagnerez de redoubler la confiance et l'intérêt que votre imprudent voyage aurait refroidis; et c'est le moment de parler surtout à l'opinion qui, depuis ces temps malheureux, est plus que jamais la reine du monde. Mais c'est à l'amour

(1) Cette même idée a été reproduite par les Princes frères du Roi, dans leur déclaration du 8 août 1792 : « Lorsque nous prîmes, y est-il dit, la résolution de sortir du royaume, ce fut moins pour mettre nos jours en sûreté que pour préserver ceux du Roi, en rendant infructueuse la scélératesse qui les menaçait... Notre expatriation est devenue la sauvegarde de Sa Majesté! » (ANTOINE, *Histoire des émigrés*, t. I, p. 167.) C'était l'opinion de tous les royalistes ou plutôt le motif dont ils se servaient pour justifier l'émigration des Princes. L'auteur des *Mémoires historiques de Mmes Adélaïde et Victoire* (Paris, 1802, t. I, p. 71) dit que « l'on pouvait regarder le comte d'Artois comme le sauveur du Roi son frère et de toute sa maison, car le massacre de la famille royale semblait ne présenter dès lors qu'un crime inutile, puisque, Louis XVI, le Dauphin et Monsieur n'existant plus, leurs droits revivaient en lui. »

et à l'amitié à vous dédommager des sacrifices que vous leur faites, ainsi qu'à l'honneur. Croyez que vous êtes bien tendrement aimé. A présent que je ne risque rien à me livrer aux tendres mouvements de mon cœur, j'ai besoin de me soulager, en vous disant combien je vous aime, combien j'ai été malheureux en vous contrariant, et combien ma santé a été altérée par ces rudes combats.

Nous nous occuperons des moyens de vous payer de vos sacrifices, et vous verrez par ma dernière lettre, partie deux heures avant l'arrivée de votre courrier, que j'avais de moi-même songé aux moyens ultérieurs de rapprocher de vous, au printemps, une partie de vos amis, si les circonstances ne changent pas. Pour Mme de Polignac, son mari et ses enfants, je crois qu'il sera impossible qu'ils se déplacent; elle est obligée de se conformer *à ce qu'on lui a prescrit* et aussi au calcul de sa fortune incertaine, ayant une famille aussi nombreuse, et tout déplacement étant ruineux. Mais pour les autres, les prétextes de santé sont suffisants, *et Rome est très malsaine quand les chaleurs arrivent.* Il sera parfait que Mme du Poulpry (1) vienne à Turin. Pour Mme de Piennes, je crois qu'elle viendra par Marseille droit à Rome ; mais elle n'y viendra pas pour nous raccommoder (comme la comtesse Diane nous a dit qu'on vous l'avait mandé) avec M. Necker et M. de La Fayette ; nous ne pouvons être amis que des vrais serviteurs du Roi, et jusqu'à présent ils en ont été les plus dangereux ennemis.

Vous avez mal interprété ce que je vous ai mandé relativement à mes amis. Je vous ai peint leur position, leurs devoirs, la différence qu'il y avait de votre position et de vos devoirs avec les leurs ; et j'ai résumé en vous disant

(1) *Mme du Poulpry* (Anne-Nicolas), née Le Féron, morte à Paris le 9 octobre 1854, à l'âge de 91 ans. Elle était la sœur de Mlle Le Féron, dont il sera question plus loin. La famille du Poulpry, dont une branche avait passé à Saint-Domingue, était originaire de Bretagne. (Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, an. 1855, p. 368, et an. 1869, p. 405.) Quant aux Le Féron, c'était une famille de robe assez récente, provenant d'un maître des comptes, fils d'un bourgeois de la ville d'Amiens.

que cela devait même vous servir de mesure dans les ouvertures que vous leur feriez. Vous en concluez qu'ils se refusent donc à votre confiance. Ce n'est pas cela que j'ai voulu dire, ni ce qu'ils entendent. Ils vous aiment trop pour ne pas attacher le plus grand prix à votre confiance, et ils la méritent; mais j'ai dû vous faire faire avec franchise une réflexion qui vous marque le point où vous devez vous arrêter et pour vous et pour eux. Soyez convaincu qu'ils vous aiment de tout leur cœur, et qu'ils ne cesseront jamais de vous aimer; mais ils ont une position publique qui commande leur conduite.

Je viens à présent à un article bien essentiel de votre lettre dernière. On m'a communiqué l'extrait dont vous me parlez, et il est très-bon; mais je ne crois pas que vous puissiez risquer des écritures, qui produiraient un terrible effet et amèneraient bien des dangers, si elles étaient interceptées, ou si la faiblesse ou les circonstances forçaient à en faire un mauvais usage et à les communiquer *à tel ou tel ministre*. Vous compromettriez tous ceux qui se sont attachés de bonne foi à votre sort et à celui de la monarchie, et vous perdriez tous les moyens de servir la bonne cause; mais je crois en même temps que vous ne pouvez vous dispenser d'obtenir ou de chercher à obtenir un aveu, *qui cependant ne peut être que tacite*, et que pour cela il faut charger quelqu'un de bien intelligent et bien sûr de rendre *verbalement* compte de ce que vous lui confierez, et qui ensuite viendra vous rapporter une réponse *verbale*, ou vous la fera passer écrite d'une manière sûre et convenue. Je vous ai même déjà indiqué le comte de Nicolaï, qui n'est point suspect à vos ennemis; il me paraît propre à cette importante commission. Mais, soit par lui, soit par un autre, il me paraît que ce n'est que *verbalement et avec mesure* que vous devez vous ouvrir.

On peut dire de votre part que les provinces commencent à s'adresser à vous; que vous êtes très-décidé à ne rien précipiter, à ne rien risquer, mais à profiter avec sagesse et prudence des dispositions de tous les sujets fidèles, dont

le nombre s'accroît tous les jours ; que votre intention est de faire, lorsque le temps en sera venu, un manifeste de votre conduite passée, présente et à venir. On peut dire de votre part que vous avez voulu sonder les dispositions de l'Empereur et de l'Espagne sans rien compromettre; que le roi de Sardaigne est votre guide dans vos démarches, que c'est la Cour de Turin qui, par sa position et ses dispositions et sa sagesse, doit être le centre où toutes les démarches intérieures et extérieures doivent aboutir; que vous désirez être *tacitement* autorisé, mais que vous sentez en même temps que la position du Roi le force à avoir l'air de désapprouver *tout haut* ce que vous pourriez entreprendre, et qu'il vous suffit de savoir qu'intérieurement il vous approuve et rend justice à la pureté de vos intentions et à la sagesse de vos moyens. On peut dire de votre part que vous désireriez pouvoir trouver *dans les ministres du Roi près les Cours étrangères* des moyens et des conseils dans ces délicates circonstances; mais que, sans l'aveu du Roi, ils se tiendront dans les règles strictes du devoir et d'un silence absolu.

Ne nommez personne de ceux que vous employez, parce que l'honneur et leur sûreté vous en prescrivent la loi.

Voilà en gros l'instruction que vous pouvez donner à celui que vous chargerez de parler. C'est à lui à suppléer au reste par la chaleur et les moyens de persuasion, mais point d'écrit, cela serait trop dangereux.

Il est possible que le Roi et surtout la Reine aient un plan, et il ne faut pas le croiser. Il faut au contraire tâcher d'en être instruit et le seconder. Voilà ce que mes très faibles lumières me fournissent; votre bon esprit vous donnera ce qui me manque de moyens.

Avec une autorisation, *même tacite*, vous marcherez à votre aise, tranquille au fond de votre cœur, et vos moyens doubleront. Sans cela, votre intérieur sera agité, inquiet, mobile, et vos pas seront incertains. Le Roi, la Reine paraissent craindre votre vivacité, et que les princes, compagnons inséparables de votre destinée, ne vous

animent trop et ne vous poussent à des démarches imprudentes et dangereuses pour la famille royale qui est en otage. Voilà l'opinion qu'il faut détruire, et il faut leur inspirer confiance en votre sagesse et, en même temps, leur faire sentir que vous êtes la sauvegarde de Leurs Majestés, étant absent, en liberté et en sûreté.

Mais, malgré l'opinion que vous avez qu'on respectera les jours du Roi et de la Reine, de M. le Dauphin et enfin de toute votre auguste famille, par la crainte qu'on aurait de votre vengeance, prenez garde de faire un faux calcul. Qui peut prévoir où la fureur et l'aveuglement peuvent conduire des scélérats? Songez que, s'il arrivait un aussi épouvantable malheur, on en jetterait sur vous toute la faute, et que, quelque pures que soient vos intentions, on répandrait, on persuaderait que l'ambition vous a rendu criminel; et dès lors l'opinion exercerait contre vous tout son despotique empire, et le plus loyal, le plus pur des princes serait dénoncé à son siècle et aux siècles à venir comme un coupable ambitieux. Ce tableau est effrayant et vrai dans toutes ses parties, je ne puis vous le cacher. Dans le premier moment où nous apprîmes la captivité du Roi, les projets de vengeance ont dû être les premiers, les seuls à se présenter; mais la réflexion amène d'autres opinions, et voilà ce que j'ai éprouvé dès que j'ai été livré à mes seules pensées. Je me suis hâté de vous en faire part avec ma franchise ordinaire, et depuis je n'ai pas varié dans ce que je me suis permis de vous mander.

Je vous ai parlé avec la même franchise de l'insuffisance de mes lumières dans d'aussi graves circonstances et de la position particulière de mes amis, pour lesquels je dois calculer, *et que l'opinion ne sépare jamais de moi.* Si j'étais isolé, Dieu m'est témoin que je ne ferais pour mon compte personnel aucun calcul; je serais où vous êtes, et point ailleurs; tout ce qu'il y aurait de difficile et de dangereux, je voudrais l'entreprendre, en courir tous les risques; j'irais, déguisé, voir moi-même la position des choses au milieu de Paris, sonder les intentions du Roi,

de ceux qui lui sont fidèles, et je reviendrais ensuite vers vous, à mon unique but. Mais puis-je oublier la position particulière de mon amie, qui doit être tout entière au Roi, à la Reine, sa bienfaitrice et son amie? Dois-je oublier que l'opinion ne sépare jamais mes pensées, mes démarches de celles de mes amis? Je m'en rapporte à votre loyauté.

J'ai remis au *bonhomme* la lettre de M. l'abbé Marie. Il y répond en ministre, et, dans le fait, il ne peut répondre autrement. Il ne s'ouvre pas à moi; mais je suis convaincu qu'on lui a fait des ouvertures; au reste ce que j'en dis est absolument par conjecture.

Revenons à votre amie. Croyez que je m'en occuperai à tous les moments, et de son bonheur et de sa santé, et d'entretenir l'union. Je l'aime comme ma sœur; et je l'aime pour elle, et pour vous, et pour moi. Rapportez-vous-en à mon cœur et à mes soins. Il m'est si doux de vous prouver combien je vous suis dévoué, et que je vivrai et mourrai le plus fidèle de vos serviteurs et le plus tendre de vos amis.

Je joins ici une lettre pour M. l'abbé Marie et une pour vous de Mme de Polignac, et une autre du duc de Polignac.

XVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Inconvénient d'un voyage du prince à Rome. — Nécessité d'une entente avec le Roi et la Reine. — Nouvelles de Mmes de Polignac, de Vaudreuil et de Polastron.

(Rome), ce 12 décembre 1789. N° 13 *bis*.

Il m'est impossible, Monseigneur, de changer de principes. C'est encore une suite du malheur qui me poursuit depuis trop longtemps, que d'être obligé de contrarier vos désirs et vos sentiments, moi qui donnerais ma vie pour

assurer votre bonheur. Mais je ne peux cesser de penser que vous ne pouvez être décemment qu'où vous êtes ; que votre maintien serait embarrassant et déplacé partout ailleurs, et surtout ici ; que votre voyage compromettrait vous, vos amis, et surtout celle que vous aimez ; que les invitations qui vous ont été faites d'aller à Naples sont insidieuses ; que, loin de pouvoir par cette Cour intéresser l'Espagne, c'est un moyen sûr pour prévenir défavorablement et sans retour la Cour d'Espagne ; qu'il serait impossible que vous ne vous arrêtassiez pas à Parme, à Florence, et que c'est encore un autre inconvénient majeur ; qu'alors c'est un long voyage qui vous laisserait peu de temps pour Rome, qui vous coûterait infiniment cher, parce que votre prétendu incognito n'empêcherait pas que vous ne fissiez partout les présents indispensables pour vous.

Le prétexte de la curiosité n'en peut être un valable dans la position où vous êtes ; vous seriez déjoué, soyez en sûr, et plus ici que dans aucun lieu du monde. Vous ne pouvez croire combien il y a ici de Français envoyés de Paris tout exprès pour l'époque de votre voyage, et je ne serais pas étonné que votre présence n'y apportât le trouble. Je vous répète qu'il n'y a ici ni troupes, ni police, ni parade contre les crimes ; je vous répète *que votre existence est la sauvegarde de la famille royale et de la monarchie, et que ces mots renferment vos devoirs*. Vous seriez ici à quinze jours des nouvelles de Paris, éloigné des frontières ; l'arrivée des courriers est souvent retardée par les torrents de huit, quinze jours, et quelquefois de trois semaines. Je vous ai déjà à plusieurs reprises détaillé toutes ces raisons, et chaque jour la réflexion me confirme encore plus dans mon opinion que vous devez rester où vous êtes, avoir le maintien de votre position, détruire toute idée de légèreté, inspirer la confiance et l'intérêt, et ne pas prêter au ridicule.

Vous dites qu'il faut que vous soyez sûr qu'au moins au printemps vos amis se rapprocheront de vous. Ah! Monsei-

gneur, dans les circonstances où nous sommes, qui peut prévoir au juste pour une époque de quatre mois! Si votre position n'a pas changé d'ici là, il est très-possible qu'une partie de vos amis ne s'accommode pas du climat de Rome, quand les chaleurs viendront, et que cette raison serve de prétexte à un changement de lieu ; alors celui où vous êtes sera préféré ; mais Mme de Polignac et ses enfants resteront ici jusqu'à des temps plus heureux.

Vous me mandez que vos parents sont inquiets, désirent savoir vos projets; que vous avez préparé un mémoire pour les en instruire, et que vous balancez à le leur envoyer. J'avais prévu cela, et j'ai eu l'honneur de vous écrire que le comte de Nicolaï va en France; que par lui ou par un autre vous pourriez les instruire. Ce moyen vaudrait mieux que des écritures, qui sont à présent bien dangereuses. Mais je pense toujours qu'il est possible et vraisemblable que le Roi et la Reine aient un plan; vos mouvements, s'ils n'en sont pas instruits, pourraient contrarier, faire manquer la réussite de leurs projets. Votre conscience ne peut être en sûreté qu'autant que vous vous entendrez avec eux; son aveu, même tacite, augmentera tous vos moyens, et vous ne pouvez rien sans eux, quoi qu'on vous dise. Au reste, je vous répéterai que je me trouve fort au-dessous des circonstances ; que je vous ai fait une peinture fidèle de mon caractère dans deux de mes lettres, et que, d'après ce sentiment de mon insuffisance, j'ose à peine risquer une réflexion et encore moins tenir à mon avis.

Le cardinal s'en tient toujours à me dire que, quelle que soit la vivacité de son inclination pour vous, il ne peut écouter que son devoir strict, et qu'il est ministre du Roi. Il ne sort pas de cette ligne, et il m'est impossible d'en tirer autre chose. Tout changerait, si vous aviez une autorisation. Mais il s'explique clairement avec moi sur l'objet de votre voyage, qu'il désapprouve absolument et qu'il regarde par tous les côtés comme la plus fausse démarche et la plus grande faute que vous puissiez faire.

Je vais à présent vous parler de mes amis. Mme de Poli-

gnac a eu une violente attaque de coliques avec de la fièvre, qui m'a fort inquiété pendant deux jours. Elle en est quitte, à la faiblesse près. Elle a été si fort évacuée qu'elle est comme en sortant d'une grande maladie. Armand est entièrement rétabli, et le plus incommodé de tous, c'est moi. J'ai continuellement des douleurs d'estomac et d'entrailles, qui me font cruellement souffrir et m'affaiblissent beaucoup. Je compte aller sous un mois à Naples; le changement d'air et le mouvement me feront peut-être du bien. Mais le diable est que mes pensées me suivront partout ; je ne sais quoi me dit que les premières nouvelles seront fort intéressantes, et mes pressentiments ne sont pas de couleur de rose. J'attends l'arrivée du courrier avec une impatience et une agitation extrêmes.

La comtesse Diane est ici depuis avant-hier; elle est aussi un peu souffrante. Mme de Vaudreuil et Mme de Polastron, les plus délicates de notre colonie, sont celles qui se trouvent le mieux de l'air de Rome. Je suis celui qui s'en trouve le plus mal ; je ne dors ni ne digère ; je souffre, et les vapeurs s'en mêlent; c'est de tous les maux le plus dangereux pour moi.

Adieu, Monseigneur, je m'y suis pris un peu tard pour le courrier, et l'heure m'oblige de finir, en vous renouvelant tendresse, dévouement et respect jusqu'au terme de ma vie.

XVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Bruit d'une brouille entre le prince et son ami. — Mme de Polastron. — Le cardinal Hersan; se défier de ses conseils. — Mauvaises nouvelles de France. — La Pologne. — Le Brabant. — Les colonies en feu. — « Écrasons l'infâme. » — La stagnation de la famille royale glace tous les cœurs. — Sérent grand d'Espagne. — Armements de l'Angleterre. — Pitt et Fox.

(Rome), ce 19 décembre 1789. N° 14.

Que votre lettre m'a affligé et attendri, Monseigneur! La peinture de ce que vous souffrez a déchiré mon âme, et les expressions de votre amitié m'ont pénétré d'un sentiment de reconnaissance, de tendresse impossible à exprimer aussi vivement que je l'éprouve. Ne soyez pas injuste envers mes amis, en croyant un seul moment qu'ils puissent jamais consentir à s'éloigner de vous, à rompre des liens auxquels ils attachent tant de prix, et à renoncer à un sentiment qui est devenu un devoir et un besoin pour leurs cœurs. Mon cœur vous est garant des leurs, et je me flatte que cette garantie est la plus sûre pour vous.

N'a-t-on pas aussi publié à Paris que j'étais brouillé avec vous? Le chevalier de Coigny (1) me l'a mandé, mais qu'il rompait tous les jours des lances pour soutenir le contraire, et qu'il attendait avec impatience ma réponse. Je vous envoie la copie de la lettre que je lui ai écrite par le dernier courrier; c'est une profession de foi que je le prie de répandre, et que je signerais de mon sang. Ah! que les bourreaux qui prononcent de pareilles impiétés sont indignes de juger votre âme et la mienne! C'est à la

(1) *Coigny* (Jean-Philippe de Franquetot, chevalier de), né en 1743, maréchal de camp en 1784, arrêté et détenu au Temple comme agent royaliste en septembre 1800, mort à Düsseldorf vers 1806. Au dire de Barruel-Beauvert (*Lettres*, t. II, p. 75), il ressemblait à Louis XVI comme s'il eût été son frère. C'était le beau-frère de la spirituelle marquise de Coigny.

vie et à la mort que nous nous aimons. Si le sentiment de mon insuffisance en des conjonctures aussi délicates m'empêche de vous conseiller, je saurai toujours vous suivre.

Je suis bien aise que votre courrier soit parti de bon matin lundi ; sans cela, vous auriez eu des inquiétudes qu'il est heureux de vous avoir épargnées. Votre amie a eu un mouvement de bile, avec un grand mal de tête et de la fièvre, qui, dans le premier moment, m'avait fort troublé ; mais tout cela a cédé à de légers remèdes ; elle a été bien purgée, et toutes ces évacuations lui ont évité une maladie et assureront pour longtemps sa santé. Vous me recommandez de la soutenir, de l'encourager ; et sûrement j'y emploierai soins, tendresse et zèle ; mais il faut que vous me secondiez. Si vos lettres sont aussi déchirantes que celle que j'ai reçue de vous, vous la ferez succomber à l'impression qu'elle en éprouvera. Tenez votre âme à deux mains en lui écrivant ; dites-lui que vous aurez un jour le prix de vos sacrifices, et que vous ne les faites que pour assurer votre gloire et votre mutuel bonheur. Demandez-lui des forces, au lieu d'affaiblir les siennes.

Ce que vous me mandez du conseil qui vous a été donné d'aller voyager en Italie m'a confondu. Vous êtes libre à Turin et en sûreté, Monseigneur ; vous cesseriez d'être libre à Naples, et voilà ce que surtout vous devez éviter. Le cardinal Hersan (1), qui est ici ministre de l'Empereur, est venu voir mes amis exprès pour les engager à vous conseiller d'aller à Naples. Il désirait même que vous vous embarquassiez et que vous allassiez à Naples sans passer par Rome. *Timeo Danaos et dona ferentes.* Mes amis ont répondu que vous étiez décidé à rester à Turin par mille raisons, qu'ils avaient été obligés d'ap-

(1) *Le cardinal Hersan.* François, comte de Herzan et de Harras (d'une famille de Bohême actuellement éteinte), né à Prague le 5 avril 1735, cardinal le 12 juillet 1779, succéda au cardinal Alexandre Albani dans les fonctions de ministre de l'Empereur à Rome. Mort à Vienne le 1er juin 1804. Sébastien Brunner a publié sur Herzan une monographie fort étendue sous le titre assez bizarre de *Die theologische Dienerschaft am Hofe Joseph II*, Wien, 1868, 1 vol. in-8°.

prouver; mais que, si vous alliez à Naples, ils auraient trop de plaisir à vous voir pour ne pas vous engager à venir et à vous arrêter à Rome. Ce cardinal est un homme qui fait le fin et l'habile; il a été cependant facile de voir que cette réponse et le parti que vous avez pris l'ont fort déconcerté. Tout cela m'a confirmé dans l'opinion que vous avez pris un parti sage et nécessaire, et tous ceux qui ici s'intéressent franchement à vous, à votre gloire, à votre sûreté, pensent de même.

Je ne suis pas content du dernier courrier de France, et votre lettre m'a cependant un peu ranimé. On nous mandait que Metz s'était absolument rétracté; que le Parlement de Dauphiné a, simplement et sans balancer, enregistré; que tous les conseillers aux Parlements du royaume avaient peur de n'être pas remboursés de leurs charges, et par cette raison n'osaient faire aucune résistance; que le découragement était dans les provinces, et que l'opinion et la crainte arrêtaient tous les Français fidèles.

L'opinion est encore bien forte, et je crains bien qu'il ne soit pas encore temps de l'attaquer. Elle s'étend même partout. Nous avons appris d'une manière positive qu'en Pologne toutes les villes, se fondant sur les *droits de l'homme*, ont député des bourgeois pour entrer à la diète qui avait été prolongée. C'est le cardinal Antici (1), ministre de Pologne ici, qui a reçu cette nouvelle ministérielle. Dès que tous les souverains de l'Europe ne se coalisent pas pour conserver leurs couronnes, cet incendie, allumé chez nous, s'étendra partout. Les affaires du Brabant s'empirent de jour en jour. Nos colonies sont en feu (2); votre malheureux ami va être ruiné sans ressources, et

(1) *Antici* (Thomas), né en 1731, cardinal le 30 mars 1789, d'abord ministre de Pologne à Rome, ensuite (1790) ministre de Bavière dans cette même ville, mort vers 1800.

(2) *Nos colonies sont en feu.* C'est dans la séance du 1er décembre 1789 que l'insurrection des noirs à la Martinique, à la Guadeloupe et à Saint-Domingue fut annoncée à l'Assemblée Nationale. On comprendra l'intérêt que ces nouvelles devaient avoir pour M. de Vaudreuil, lorsqu'on se rappellera que toute sa fortune consistait en propriétés situées à Saint-Domingue.

mourra de la douleur d'entraîner ses créanciers dans sa ruine ; mais qu'importe mon sort au milieu de si grands intérêts !

Voilà cependant ce qu'a produit l'esprit philosophique du siècle ; voilà le résultat des principes de quelques ministres systématiques. Les Turgot et ses consorts auront, pour le bien de l'humanité, allumé partout le flambeau de la guerre, de la discorde, excité les peuples à la désobéissance, à l'insurrection, mis en mouvement tous les ambitieux, toutes les passions ; et l'expérience seule du malheur ramènera les hommes et détruira l'anarchie générale qui va désoler le monde. Ces malheureux perturbateurs du repos public ont senti que la religion était le plus grand de tous les freins ; aussi c'est par elle qu'ils ont commencé leurs attaques. Voyez les lettres de M. de Voltaire à M. Damilaville ; elles finissent toutes par ces mots : « *Écrasons l'infâme, faites des prosélytes pour écraser l'infâme* », et c'est de Jésus-Christ que ce sacrilège parle ainsi ! La destruction des jésuites a été un coup bien funeste et bien impolitique, porté à la religion et aux monarchies. Cette compagnie, qui avait une grande influence d'un bout du monde à l'autre, pouvait être dangereuse pour tel ou tel monarque, mais non pour la monarchie ; elle était le plus grand soutien d'une religion qui est très monarchique ; et voilà ce que les philosophes modernes ont bien senti pour parvenir à leur coupable but.

Je vois beaucoup d'écrits, j'en conviens, pour la bonne cause. On commence à oser écrire que l'anarchie, les crimes, la violation des propriétés, le renversement des lois ne peuvent conduire au bonheur. Mais que cela produit-il ? La crainte, les lanternes patriotiques, et surtout la trahison des ministres, l'argent sans cesse répandu pour tout armer, les calomnies, la Chambre ardente du Châtelet, et, plus que tout, la captivité et la stagnation de la famille royale glacent tous les cœurs.

J'ai bien peu d'espoir, et je vois dans notre horrible patrie audace et crimes d'un côté, crainte et lâcheté de

l'autre. Il faut voir les choses comme elles sont, non pour renoncer au rétablissement de la monarchie, mais pour ne pas la perdre sans ressource en se pressant trop. Je le répète, ce ne sont que de nouveaux malheurs inévitables qui ouvriront les yeux. Voyez ce qui vient de se passer à Toulon. M. d'Albert de Rioms et cinq capitaines de vaisseau, pour avoir puni deux hommes de port qui le méritaient, viennent d'être saisis par le peuple et précipités dans des cachots ! Un commandant traité ainsi ! Et c'est M. de Mirabeau, MM. de Lameth, M. Chapelier, la Chambre ardente qui les jugeront ! Et ce sont nos plats ministres qui les défendront ! La partie n'est pas égale. Voyez M. de Puységur partant pour aller rendre compte de sa conduite et s'excuser d'avoir fait son devoir de ministre du Roi ! Où en sommes-nous, grands dieux ! Quand tous les sujets fidèles sont calomniés et jugés par une troupe de conspirateurs, que deviennent la monarchie, les propriétés, la sûreté des individus et la gloire de la nation?

Je me meurs de la douleur que j'éprouve, et aucune consolation, aucun espoir ne s'offrent à mon esprit et à mon cœur. Je ne sors presque pas de chez moi ; ces arts que j'adorais, ces chefs-d'œuvre de l'antiquité en monuments et en sculpture, ces chefs-d'œuvre des Raphaël, des Dominiquin, des Carrache, je n'ai pas encore été tenté de les aller voir. La musique italienne, que j'aime tant, a perdu pour moi tous ses charmes ; on donne tous les jours des concerts, et je n'y vais point. L'amour et l'amitié qui occupent mon âme tout entière ne me font presque éprouver que des sentiments douloureux, car je pleure sans cesse sur tout ce que j'aime. Je passe alternativement de la rage à l'abattement ; et, si je ne croyais encore mon existence de quelque ressource à mes amis, j'en aurais bientôt tranché la malheureuse trame. Je crois que je n'irai pas à Naples ; je n'ai ni voiture ni argent ; et, à la veille de ma ruine totale, ne recevant plus rien de mes gens d'affaires, je dois tout calculer, tout épargner et me soumettre d'avance aux privations et à la misère jusqu'à ce

qu'il ne me soit plus possible de les supporter. Ma santé, grâce à Dieu, se détruit chaque jour, et voilà ma ressource !

Pardon, Monseigneur, pardon, si je vous chagrine; mais je suis au bout de mes forces. On n'en a qu'une certaine mesure, et depuis cinq ans les miennes ont éprouvé tant de secousses qu'elles sont épuisées. Je mourrai bien malheureux, puisque je n'aurai pu venger ni mon Roi, ni mon pays, ni mes amis si outragés, ni vous, prince loyal, ami si fidèle, si tendre, si digne d'un meilleur sort ! Je vous embrasse du plus tendre de mon âme, et cela me soulage.

Vous avez bien fait d'écrire à M. de Florida-Blanca à l'occasion de la grandesse de Sérent. Vous feriez bien aussi d'en écrire un mot au *bonhomme* qui y a contribué, sans lui parler d'autre chose. Ajoutez-y : « *Je sais que Mme la princesse de Sainte-Croix (1), et le chevalier Azara (2), qui sont de vos amis, ont pu avoir part à la grâce obtenue pour un homme que j'aime tendrement et auquel j'ai confié l'éducation de mes enfants. Si cela est, je vous charge de leur dire qu'en dépit de la calomnie mon âme est sensible et reconnaissante.* » Soyez-sûr que cela fera un très bon effet.

On dit qu'en Angleterre le parti de Pitt est près de suc-

(1) *La princesse de Sainte-Croix.* Dona Giuliana Falconieri, femme du prince Scipion de Santa-Croce, était l'amie particulière du cardinal de Bernis. Conformément aux usages admis à Rome à cette époque, elle faisait les honneurs du salon chez le cardinal, l'accompagnait dans ses voyages, et lorsque Mesdames Adélaïde et Victoire vinrent à Rome, elle fut attachée à leurs personnes. Sa nièce, Constance Falconieri, était mariée à un neveu du pape Pie VI. Lorsque la Révolution eut obligé le cardinal de Bernis à renoncer à sa position, la princesse de Santa-Croce passa à l'ambassade d'Espagne et y remplit, auprès du chevalier d'Azara, les mêmes fonctions qu'elle avait eues auprès du *bonhomme*. Nous trouvons dans les *Souvenirs* inédits d'un diplomate, qui était à Rome en 1794, le curieux passage qui suit : « Il (Azara) m'avait pris dans une si singulière amitié que, « lorsque, avant dîner, il voyait que la compagnie me paraissait trop « nombreuse ou trop peu choisie, il faisait apporter deux couverts dans le « salon, où nous dînions en tête à tête, et envoyait la princesse Santa-« Croce faire les honneurs de la salle à manger. »

(2) *Le chevalier Azara.* Don Giuseppe Nicola d'Azara, né en 1731, ministre d'Espagne à Rome depuis 1765, mort en 1804.

comber à celui de Fox; qu'il y a une coalition entre le chancelier Thurlow et Fox, et en même temps, on dit que les Anglais arment à force. Quel est le but de cet armement? Où sont nos moyens pour leur résister? Pauvre France, je ne te survivrai pas!

Le chevalier de Coigny met à vos pieds son respect, son attachement, son dévouement. Il me parle de vous avec un sentiment qui redouble le mien pour lui. Voici la réponse que je lui ai faite.

COPIE DE MA LETTRE AU CHEVALIER DE COIGNY

Ta lettre m'est arrivée, mon cher ami, dans un moment où j'en avais besoin. Je suis si accablé des nouvelles que j'apprends tous les jours que les consolations seules de l'amitié peuvent me faire supporter la vie.

Voilà donc nos colonies en feu! La philosophie, au nom de l'humanité, va faire égorger vingt-cinq mille créoles par leurs esclaves, qui ensuite s'entr'égorgeront eux-mêmes! Dieu m'est témoin que ce n'est pas pour mon propre compte que je suis inquiet. Si la misère ne peut pas se supporter, on peut s'y soustraire, et j'en ai la force; mais je gémis, je frémis de la crainte de manquer à mes engagements. Je ne puis en avoir de remords, puisque les événements qui me ruinent sont l'ouvrage des scélérats, et sont indépendants de moi; puisque j'avais fait volontairement tous les sacrifices que la justice et l'honneur avaient exigés de moi; mais je ne puis supporter l'idée que la ruine de mes créanciers suivra la mienne.

J'entrevois dans le projet déjà exécuté d'imprimer l'État des pensions des motifs de méchanceté atroce; mais, pour le compte de mes amis, j'en suis plutôt bien aise que fâché. On verra ce qu'ils ont, et que c'est fort au-dessous de ce qu'on disait et qu'on a imprimé qu'ils avaient. Quoi! pendant quinze ans, ils auront été dans une dépendance continuelle, tenant auberge royale, faisant, par la

volonté du Roi et de la Reine, les honneurs de Versailles à la ville, à la Cour, aux étrangers, à l'Europe entière, ayant tous les jours à dîner et à souper Mgr le comte d'Artois, presque toujours la Reine, et souvent le Roi! Quoi! Mme de Polignac aura élevé les trois enfants du Roi, remis feu M. le Dauphin frais et bien portant entre les mains des hommes, et élevé les deux autres jusqu'à cette époque malheureuse; quoi! elle aura sacrifié ses goûts, sa santé, sa paresse naturelle, son indépendance à une vie bruyante qui ne lui convenait pas, à une dépendance continuelle, et elle n'aurait pas été payée de ses soins et de ses sacrifices! Il en résulte que, si on lui ôte ses pensions et si le duc de Polignac venait à mourir, son bien à elle est mangé, et qu'elle serait réduite à la mendicité! Elle est partie de Versailles avec cinq cents louis qu'on lui a prêtés, et on a imprimé qu'elle emportait des trésors. C'est comme ce qu'on publie de sa dépense en Suisse. Il est impossible de vivre dans une plus grande retraite et avec plus d'économie; et cette économie est forcée. De même ici, ils ne donnent à manger à qui que ce soit, pas même à leurs plus intimes amis; ils ont loué une maison, parce que c'est bien moins cher que les auberges, et parce que nous sommes bien du monde rassemblé par le malheur. Là, nous pleurons et nous nous consolons ensemble; les barbares nous envieront-ils cette ressource?

Je sais aussi qu'on a publié que j'étais brouillé avec M. le comte d'Artois. Cela n'a pas pu être cru par ceux qui me connaissent. Ils savent que le malheur augmente la chaleur de mes sentiments; ils savent que j'adore ce prince loyal et malheureux, et que je donnerais ma vie pour lui. Mais, après l'avoir accompagné pendant sa périlleuse retraite, après l'avoir mis en sûreté, j'ai dû rester avec mes amis, qui ont besoin de moi. J'ai aussi senti l'insuffisance de mes lumières dans d'aussi graves circonstances, et j'ai voulu éviter de donner des conseils, de peur de me tromper dans des conjonctures aussi délicates. J'ai fait ce que l'amitié, l'honneur, la prudence, et le senti-

ment modeste et vrai de mon insuffisance m'ont commandé; mais je suivrai son sort, quel qu'il soit. Que nos législateurs et nos héros fassent aussi bien, et la France redeviendra heureuse, tranquille et brillante. Voilà la vérité exacte, que je te permets et que je te prie de publier, et que tu peux faire imprimer, s'il le faut.

M. le comte d'Artois s'est décidé à ne pas venir en Italie et à rester à Turin. Il a senti qu'il aurait partout, ailleurs que chez son beau-père, un maintien embarrassé et embarrassant; qu'il ne peut être décemment qu'où il est; qu'il n'est pas en état de faire un voyage aussi cher pour lui; que ce n'est pas le moment de voir des curiosités, et qu'il doit avoir le maintien grave des graves circonstances du moment. Il en coûte beaucoup à son cœur pour faire un tel sacrifice; mais son âme, aussi noble que pure et courageuse, a su se soumettre à l'impérieuse loi de l'honneur et du moment.

Ah, dieux! moi, brouillé avec lui! Quels sont les infâmes qui osent le penser et le dire? Ce sont des lâches, qui l'abandonneraient, parce qu'il est malheureux; mais, tant que mon sang circulera dans mes veines, je serai fidèle au Roi, à la monarchie, à l'amitié, à la reconnaissance et à l'honneur. Hâte-toi d'effacer une tache qu'on veut répandre sur ma vie ou sur celle de mon cher prince. Non, Oreste et Pylade, Nisus et Euryale ne se sont jamais tant aimés; dis à tout ce que tu rencontreras que tous ceux qui le persécutent et le calomnient doivent me persécuter et me calomnier avec lui. Je t'embrasse du plus tendre de mon âme, et je me signe avec toi pour la première fois de ma vie, à cause de la profession de foi que cette lettre renferme.

Le Cte de V.

XIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Mme de Polastron. — La Cour doit être instruite des intentions du prince. — Préparer un manifeste et demander conseil à Steiger. — Le Roi et la Reine doivent avoir un plan. — Le Roi de Sardaigne a-t-il fixé une pension au prince ? — L'argent anglais principal moteur de la Révolution en France et en Brabant. — Maréchal de Broglie. — « Gilles le Grand. » — Le Dauphiné. — La Pologne.

(Rome), ce 25 décembre 1789. N° 15.

Qu'une lettre égarée vous tourmente, et surtout dans le moment actuel, je le conçois. Monseigneur, et j'en suis aussi tourmenté que vous. Mais. parce que dans ma lettre je ne vous ai pas parlé de votre amie, vous perdez terre et tête, vous croyez tout perdu ; voilà ce qui n'est pas raisonnable. Je ne vous en parlais pas, parce que je savais qu'elle vous écrivait; si le moindre événement lui était arrivé, vous êtes bien sûr que je vous en aurais instruit, et mon silence était une preuve certaine que vous n'aviez rien à redouter. Si vous êtes aussi habile à vous agiter, vous vous ferez beaucoup de mal ainsi qu'à elle, et vous devez employer tous vos soins à la calmer.

Je vais donc commencer par vous dire qu'elle se porte bien; que la petite incommodité qu'elle a eue, et dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, lui évitera une maladie et assurera sa santé pour longtemps. Cette lettre égarée l'inquiète; elle est bien sûre qu'elle a été mise à la poste deux heures avant le départ du courrier, ainsi que c'est à la poste de Turin, et non ici, qu'elle a été égarée. Faites-la donc chercher avec soin, et peut-être se retrouvera-t-elle. Mais, pour éviter désormais cet inconvénient, envoyez toutes vos lettres sous mon adresse et sous une double enveloppe, adressée à *M. le chevalier de Priocca, ministre de Sardaigne, à Rome*. Ayez soin que ces lettres soient mises dans le paquet de la Cour, et jamais elles ne seront égarées. De même à l'avenir je mettrai toutes les

lettres dans mon paquet, et elles vous arriveront par le même moyen.

Si je vais à Naples, je vous en instruirai d'avance, et cela ne changerait rien, parce que je préviendrais M. le chevalier de Priocca d'envoyer mes lettres à Schmitt, que je laisserais ici ; mais il y a tout à parier que je n'irai pas, parce que les fonds me manquent. Les incertitudes sur le sort de nos colonies, le non-paiement des gouvernements réduisent ma finance à zéro, et je resterai où je suis, faute de jambes pour voyager.

On m'a donné un extrait fort bien fait de ce que vous avez mandé par la dernière poste, et je reste très-incertain s'il faut, oui ou non, envoyer votre mémoire ; mais cependant je m'en tiens à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander, que ce qu'il y a de mieux, selon moi, est de trouver un moyen d'instruire verbalement, et non par écrit ; qu'il ne faut pas compromettre ceux que vous avez employés, et que tout doit vous faire craindre un acte de faiblesse. Je voudrais bien cependant que vous eussiez un manifeste tout prêt, que vous le communiquassiez à l'Avoyer (1), et que, selon son conseil, vous le répandissiez à propos et bientôt.

(1) *L'Avoyer.* Nicolas-Frédéric de Steiger, né à Berne le 17 mai 1729. Nommé en 1764 membre du Conseil souverain des Deux-Cents ; en 1772, préfet de Thun (les préfets de Thun avaient le titre d'avoyers) ; en 1774 élu membre du petit Conseil, c'est-à-dire du gouvernement proprement dit, et, bientôt après, banneret et trésorier des pays allemands. En 1787, avoyer de Berne. Au mois de mars 1798, il quitta la Suisse devant l'invasion française, et mourut à Augsbourg le 3 décembre 1799. En 1805, ses cendres furent ramenées dans sa patrie et déposées dans la cathédrale de Berne, où on lui éleva un beau monument. Mallet du Pan dit de lui : « Homme d'État pénétrant, sénateur expérimenté, orateur au-dessus du commun, son esprit était plus vaste que son pays. » (*Mercure Britannique*, t. I, p. 88, et t. V, p. 40.) Dans les *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan* (t. I, p. 386), on lit l'anecdote suivante : « Sous Louis XV, M. de Vergennes vint en Suisse pour négocier un traité avec la Confédération. Parmi les députés que la Diète envoya de son côté à Soleure, se trouvait Steiger. Un jour Mme de Vergennes demanda à un ancien landamman d'Uri, qui avait l'honneur de faire sa partie, ce que c'était que ce M. Steiger de Berne. « Madame, répondit le vieux montagnard, M. Steiger est l'*atout* de notre jeu. » — Le comte d'Artois, en sa qualité de colonel général des Suisses et Grisons, était depuis longtemps en relations avec Steiger.

Ce que vous mande le chevalier de Crussol me paraît moins digne de foi que ce que vous apprenez par M[me] Élisabeth. Vous savez que le bailli (1) voit très-noir, et que l'état de sa santé ajoute encore à sa disposition naturelle. Il est d'ailleurs porté à ne pas adopter les lueurs d'espoir qu'un autre lui présente. Je suis convaincu depuis quelque temps que Leurs Majestés ont un plan, et qu'elles craignent que ce plan ne soit traversé par des démarches qu'elles ignoraient. Il serait bien essentiel de s'entendre; mais comment? J'espère que vous aurez profité du départ de Nicolaï; si cette occasion est perdue, j'en vois peu d'autres à saisir. Au reste les conseils du roi de Sardaigne sont les meilleurs que vous puissiez prendre en d'aussi graves circonstances. Son cabinet politique a une grande réputation; c'est une grande machine toute montée et bien montée, et qui peut vous être d'un grand secours avec la bonne volonté et l'amitié qu'il a pour vous.

On sait que vous ne viendrez pas en Italie, et ce que je puis vous certifier, c'est qu'on applaudit généralement à la sagesse du parti que vous avez pris; sur cela, il n'y a pas deux voix, et tout le monde s'accorde à dire que vous êtes à la seule place qui vous convienne, en attendant mieux, et que partout ailleurs vous auriez été indécemment et peu en sûreté. J'ai plus que jamais des raisons de m'applaudir du conseil que j'ai pris la liberté de vous donner contre le vœu de votre cœur et le mien.

Est-il vrai que le roi votre beau-père vous a assigné 25,000 francs par mois (2), tant que vous serez dans ses

(1) *Le bailli.* Alexandre-Charles-Emmanuel, bailli de Crussol, né en 1743, capitaine des gardes de corps du comte d'Artois, brigadier de cavalerie (1780), maréchal de camp (1784), député aux États-Généraux (1789). Émigré après la prise de la Bastille. Nommé lieutenant général pendant l'émigration. Mort en 1815.

(2) *25.000 fr. par mois ?* Après avoir quitté la France, le comte d'Artois avait établi une commission pour l'administration de ses finances et lui avait envoyé de Berne les pouvoirs les plus étendus, en lui indiquant comme but principal le paiement de ses dettes, qui se montaient à 21.850.000 livres.

Tant que la Cour de Sardaigne resta à Moncalieri, le comte d'Artois fut défrayé par son beau-père ; mais en décembre 1789, la Cour étant revenue à Turin, le comte d'Artois alla habiter l'hôtel que le roi lui avait fait pré-

États, et qu'il vous a donné des gardes? La nouvelle s'en est répandue ici.

On a la nouvelle que l'Empereur est retombé malade et est en grand danger.

On dit aussi que l'Angleterre arme à force et a ouvert un emprunt de cent millions; que le marquis de Lansdowne (1) va rentrer dans le ministère, et que la puissance de M. Pitt baisse tous les jours. Je ne mets pas en doute (*quoi qu'on vous en ait dit*) que l'argent des Anglais ne soit le principal moteur de la révolution que nous avons éprouvée, et de celle du Brabant. Ils ne nous ont pas pardonné la guerre d'Amérique, et je sais que le marquis de Lansdowne, autrefois lord Shelburne, avait une correspondance très-suivie avec l'abbé Morellet et plusieurs autres chefs de la démocratie; que son fils, lord

parer, et alors sa dépense journalière, celle de la comtesse d'Artois, de leurs enfants et des officiers attachés à leur maison, furent entièrement à sa charge. Pour subvenir à tous ces frais, une somme de 6.000 livres par semaine fut assignée d'abord; ensuite, lorsque le prince eut fait venir une partie de ses chevaux de selle, cette somme fut portée à 7.000 livres par semaine, soit 364.000 livres par an. Le reste des revenus de ses apanages et de ses biens patrimoniaux, qui s'élevait à 3.600.000 livres, était consacré au paiement progressif de ses dettes. (V. le 3me *Recueil des papiers trouvés dans l'armoire de fer*, t. III, tableau joint à la p. 149.)

Le 13 août 1790, l'Assemblée Nationale décréta qu'à l'avenir il ne serait plus accordé d'apanages réels et que toutes les concessions d'apanages antérieures à cette date seraient révoquées; que néanmoins les apanagistes actuels continueraient à jouir des domaines et droits fonciers compris dans leurs apanages jusqu'au 1er janvier 1791; qu'à partir du 1er janvier 1791, il serait payé tous les ans à chacun des apanagistes actuels une rente apanagère de *un million*; que chacun des frères du Roi recevrait, outre cette rente apanagère, encore *un million* par an, pour l'entretien de sa maison, et que le comte d'Artois, outre les deux millions par an pour sa rente apanagère et l'entretien de sa maison, recevrait le fonds annuel des rentes viagères par lui dues et que le Roi s'était chargé d'acquitter par décision de son conseil du 28 décembre 1783 (500.000 livres). Ce décret fut sanctionné par le Roi le 21 septembre 1790.

Le 9 novembre 1791, l'Assemblée décréta que tous les revenus des Princes français absents du royaume seraient aussitôt séquestrés. Le Roi refusa sa sanction à ce décret.

Le 1er janvier 1792, les Princes furent décrétés d'accusation, et le 19 mai 1792, leurs revenus furent définitivement supprimés.

(1) *Lansdowne.* William Petty Fitz-Maurice, 2e lord Shelburne (du parti whig), né en 1737. Premier ministre en 1782. Créé en 1784 marquis de Lansdowne. Mort en 1805. De son vivant, son fils aîné portait le titre de comte de Wycombe.

Wycombe, a été à Paris pendant tout le temps de la révolution, et animait tous nos jeunes gens, voyait tous les gens de lettres du parti, et rendait compte de tout à son père. Si, après cela, le marquis de Lansdowne rentre dans le ministère, tout est éclairci, et voilà le chemin qu'il aura pris pour y arriver. Dans ce cas, la Prusse, la Hollande sont du secret, et nous avons à redouter, *peut-être à espérer* une attaque prochaine. Je dis *peut-être à espérer*, car qui sait si la menace d'un envahissement n'ouvrirait pas tous les yeux, ne ranimerait pas tous les cœurs français, et ne ramènerait pas à l'autorité légitime et nécessaire? Nos héros de paix disparaîtraient; nos législateurs iraient se cacher dans des trous, et la noblesse française volerait à la défense de la patrie ralliée sous notre Roi. Vous nous montreriez le bon chemin, et nous vous y suivrions avec valeur et succès. Si nous succombions, l'honneur du moins serait sauvé, au lieu que notre avilissement actuel n'est pas supportable.

On dit encore que le maréchal de Broglie arrive à Turin très incessamment. Ah! que je le voudrais! Quel point de ralliement! Tâchez de l'y déterminer; il a la confiance des troupes, et tout sera en bon train, s'il se joint à vous. Bouillé et bien d'autres le suivront. Mais qu'une autorisation, *même tacite*, serait nécessaire!

Il me paraît que l'Assemblée perd toujours dans l'opinion; que M. de La Fayette redevient Gilles-le-Grand (1), Mirabeau ce qu'il a toujours été; mais, malgré cela, les provinces, et surtout le Dauphiné, sont toujours dans de mauvais principes. Cela est inconcevable. Voilà donc l'effet de la liberté de la presse et des maximes répandues partout avec profusion!

On ne sait pas encore ce que deviendra l'insurrection

(1) *Gilles-le-Grand.* D'après le comte de La Marck (Bacourt, *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, t. II, p. 125), c'est le duc de Choiseul qui aurait donné à La Fayette, à son retour d'Amérique, le surnom de Gilles-César ou Gilles le Grand. Le mot fit fortune; La Fayette, dans la société du XVIII[e] siècle, ne fut plus désigné que sous le nom de Gilles. V. les *Lettres de la marquise de Coigny*, p. 113.

de Pologne; il faut attendre le courrier de mardi prochain. Tout se brouille, tout fermente, et tous les rois de l'Europe doivent monter à cheval et devenir militaires, s'ils veulent conserver leurs monarchies.

Revenons à vous. Cherchez à vous calmer; ne pensez qu'à bien jouer, uniquement et sagement, votre rôle; l'amour, l'amitié et la gloire seront votre récompense. Croyez que ce sera notre plus cher désir, que nous nous occuperons de votre bonheur, et que le nôtre en dépend. Voilà le sentiment de tous vos amis, et surtout, oui, surtout le mien. Ah! mon cher prince, n'en doutez pas!

Vous trouverez dans ce paquet une lettre de votre amie et une de Saint-Paterne (1).

XX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Réflexions sur l'année 1789. — Il part pour Naples. — Le Brabant. — Maladie de l'empereur Joseph II. — Plan de finances arrêté par l'Assemblée Nationale. — La Pologne. — Calcul de 24 contre 1 fait par Necker.

(Rome), ce 2 janvier 1790. N° 16.

Quand les choses sont faites, Monseigneur, je ne sais plus les combattre; et mon principe est, avant une détermination, de mettre de la prudence jusqu'à la timidité dans mes conseils sur un objet important, mais ensuite de ne plus penser au danger, lorsque le parti est pris. Je vous avais mandé tout ce que ma réflexion et mon attachement pour vous m'avaient suggéré; il n'est plus temps de revenir sur cela, puisque les circonstances et le prompt départ du comte de Nicolaï vous ont forcé d'agir autrement. Je désire et j'espère que la pureté de vos intentions aura sa

(1) *Saint-Paterne*. Bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, secrétaire interprète du comte d'Artois et un des familiers de M. de Vaudreuil V. sur lui DAMPMARTIN, *Mémoires* (éd. de 1825), t. II, p. 231 et suiv.

récompense ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que mon sort est lié au vôtre à la vie et à la mort.

Ah ! Monseigneur, voilà donc cette cruelle année 89 finie ! Elle a duré un demi-siècle, et dans les dernières minutes de cette affreuse année, je me sentais prêt à être débarrassé d'un poids insupportable. Puisse celle où nous sommes voir refleurir les lis, voir mon prince heureux, les honnêtes et fidèles Français vengés, et les scélérats démasqués et punis ! Voilà les vœux de votre plus tendre ami. Quelle scène attendrissante mes yeux ont vue dès que minuit a sonné ! Nous étions presque tous réunis ; un seul manquait, et notre bonheur en a été détruit. Nous nous sommes tous embrassés fraternellement, comme au commencement de toutes les années ; mais, sans nous rien dire, nous nous sommes tous entendus : un seul manquait ! Et nos larmes ont coulé.

Votre amie.... Ah ! qu'elle est intéressante et tendre ! Il me serait impossible de ne pas être pénétré d'intérêt pour un sentiment aussi touchant et aussi vrai, quand il aurait une autre direction ; jugez de ce qu'il m'inspire, quand c'est mon prince, mon ami, qui en est l'objet ! La recommander à mes soins, c'est me fixer sur le plus cher et le plus sacré de mes devoirs. Sa santé est à présent fort bonne. Oui, de façon ou d'autre, vous la reverrez au printemps. Mme de Piennes ne viendra pas à Turin ; mais il faut que Mme du Poulpry y vienne, et alors Mme de Vaudreuil retournera en France et s'arrêtera quelque temps à Turin avec son mari, qui y restera, si vous le permettez et si les circonstances le permettent.

Je suis obligé, ainsi que je vous en avais prévenu, d'aller passer quelques jours à Naples ; je ne puis être si près d'un ancien ami sans l'aller voir, et j'y vais passer quinze jours avec Pauline et son mari. Je partirai le 13, après l'arrivée du courrier de Turin ; ainsi je recevrai encore deux fois de vos nouvelles avant de partir. Ne m'écrivez point pendant que je serai à Naples, parce qu'on y lit toutes les lettres. Votre amie m'y donnera de vos nouvelles, et

s'en tiendra là. Que cela ne change rien à la marche de vos lettres. J'ai prévenu et je préviendrai encore M. le chevalier de Priocca de recevoir pendant mon absence mon paquet de Turin et de l'envoyer à M. de Saint-Paterne, qui ouvrira le paquet et fera lui-même la distribution des lettres qui y seront contenues. Votre amie l'a approuvé, et par ce moyen rien ne serait dérangé dans la marche ordinaire, qui est la plus sûre et qui évite tous les dangers de perdre des lettres.

Je sais que vous avez reçu cette lettre égarée, et que vous l'avez reçue par le courrier de Milan. Cela est fort extraordinaire; je n'y conçois rien et je crains qu'elle n'ait été lue à Milan, car l'Empereur et ses ministres sont très curieux.

La révolution du Brabant est entièrement faite et a été bien vive et bien rapide. Les Brabançons défendaient leur constitution, et chez nous on attaque la nôtre. Cette différence est bien grande.

Il est positif que l'Empereur est retombé malade, et que les médecins ont prononcé qu'il ne peut pas en revenir. Voilà encore un grand événement, et qui aura une grande influence sur les affaires de notre intérieur et sur celles de toute l'Europe. Votre mémoire sera mieux reçu et mieux apprécié dans cette circonstance de la maladie de l'Empereur qu'il ne l'aurait été dans tout autre moment. Ah ! qu'il me tarde de savoir l'effet qu'il aura produit !

Avez-vous lu, Monseigneur, un discours d'un curé de Grenoble, nommé Hélie (1), à ses paroissiens? C'est un chef-d'œuvre de principes, de logique, d'éloquence du cœur; il y a des tirades de la force de Bossuet, et le reste de l'ouvrage est du style de Fénelon. Nous en avons tous été attendris jusqu'aux larmes. Je vais le faire traduire en italien et imprimer à deux marges, le texte français d'un côté, et la traduction de l'autre. Ah ! que je voudrais que

(1) L'abbé Hélie, originaire du Dauphiné, était vicaire général. Voir Champollion-Figeac, *Chroniques dauphinoises*, 1884, p. 138, et 1887, p. 405.

ce genre d'écrit pastoral et ces principes se propageassent! Ces armes-là ne tuent personne.

Nous apprenons par un courrier de Gênes que l'Assemblée Nationale a arrêté un plan de finances pour faire face aux besoins du moment. Il est si mal expliqué dans la lettre qui est arrivée à Rome, que personne n'y a rien compris. Il me paraît cependant que c'est le plan de M. Necker avec quelques amendements. Cela évite la banqueroute et donne du temps. Autant que j'ai pu entendre ce plan, c'est la caisse d'escompte qui en est la base, et c'est la vente de quatre cents millions des biens du clergé qui en fait la solidité. Il faut attendre le courrier de France pour être bien instruit.

J'apprends que Nassau va vous rejoindre. J'étais bien sûr que, quelque part où il fût, il volerait vers vous. Mais ne va-t-il pas avoir des affaires en Pologne? Tout s'y brouille avec d'autant plus de danger que là les nobles avaient en effet un pouvoir absolu. C'était une république purement aristocratique, où les nobles étaient souverains et les non-nobles étaient serfs. C'est, il faut en convenir, un état contre nature, et qui ne peut plus subsister, quand on a fait le calcul de 24 contre 1 (1). C'est à M. Necker que toutes les puissances de l'Europe doivent ce trait de lumière, qui incendiera tout le globe. C'est lui qui, le premier, a osé imprimer en France ce dangereux calcul.

On m'a dit que dans les lettres que vous avez reçues de Mme Élisabeth vous entrevoyez quelques rayons d'espoir et d'encouragement. Ah! puissent-ils se réaliser et rendre à mon pays et à mon prince leur éclat et leur bonheur!

Adieu, le plus loyal, le plus intéressant des princes, et le plus cher de mes amis.

Toute la colonie vous en dit de même.

(1) *Calcul de 24 contre 1*, par lequel a été motivée la double représentation du tiers état aux États-Généraux.

XXI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Va passer quinze jours à Naples. — Aveuglement des provinces. — Arrêté des finances favorisant l'agiotage. — Affaires pécuniaires de l'auteur. — Maladie de l'Empereur Joseph II. — Négociation supposée entre les Cours de France, d'Espagne et de Naples.

A Rome, ce 9 janvier 1790. N° 17.

Ma lettre au chevalier de Coigny ne vous a rien appris, Monseigneur. Elle ne fait que peindre avec quelque chaleur ce que je sens avec plus de chaleur encore; mais votre âme sensible en a été remuée, et je l'en remercie.

Je vais par raison, par besoin passer quinze jours à Naples. J'ai ici des rages de tète continuelles ; je n'y dors pas, et peut-être le changement d'air, le mouvement, un peu de distraction me rétabliront-ils. Je veux garder toutes mes forces, et je ne veux renoncer à la vie que quand je verrai nos maux sans remède.

Ils sont bien grands. Malgré tous les bons ouvrages qui paraissent en faveur de la bonne cause, je vois que nos provinces sont encore frappées d'aveuglement; que la terreur ou l'apathie arrête les mouvements de tous les sujets fidèles, et que rien ne semble annoncer encore le retour à l'ordre. Le dernier arrêté pour les finances (1), tout informe qu'il est, donne quelque répit aux capitalistes ; il est un nouveau moyen d'agioter, et plait par cette raison à tous les remueurs d'argent ; et ce sont les capitalistes qui répandent à propos de l'argent, qui écrivent, qui envoient des courriers, et donnent la loi aux opinions, en trompant tout le monde. Je vois, j'en conviens, beaucoup de bons écrits depuis quelque temps; mais les laisse-t-on

(1) Décret de l'Assemblée Nationale du 19 décembre 1789, portant formation d'une Caisse extraordinaire et création de 400 millions d'assignats, hypothéqués sur cette caisse et au remboursement desquels sont affectés les biens du clergé.

librement circuler? Vont-ils dans les provinces? Y sont-ils lus? La captivité du Roi enchaîne tout.

Je pars avec mon cousin et sa femme lundi prochain. Je laisse Schmitt ici pour m'apporter les lettres de France et de Turin à Naples. Vos paquets seront remis pendant mon absence à Saint-Paterne, qui en fera la distribution et me gardera mes lettres, parce qu'il serait imprudent de me les envoyer à Naples par la poste.

Mme de Polignac fera pendant ce temps-là des courses pour voir les curiosités de Rome qu'elle a jusqu'à présent fort négligées. Saint-Paterne, qui est instruit, lui servira de cicerone. Il faut nécessairement qu'elle se donne quelques moyens de distraction, sans lesquels elle succomberait à une préoccupation trop vive et trop douloureuse pour ses forces.

Il faut que je vous gronde, Monseigneur. Vos lettres à votre amie sont faites pour anéantir son courage. Au lieu de la soutenir, de la consoler, vous vous laissez aller à votre tristesse ; vous ne lui dissimulez aucune de vos peines ; et vous vous noircissez mutuellement, au lieu de chercher dans l'avenir des motifs de consolation, et des forces pour supporter le moment actuel. On est perdu quand on monte son style à ce ton. Il faut au contraire s'armer de courage et se le communiquer réciproquement.

La lettre que vous m'avez écrite par le dernier courrier vaut mieux que celle qu'elle a reçue de vous. Je voyais dans celle que vous m'écrivez un ton, un style, une énergie qui m'avaient charmé ; j'y voyais briller des rayons d'espoir qui avaient enchanté mon cœur, et j'ai été tout étonné d'apprendre que celle qu'a reçue votre amie était d'un ton tout à fait opposé.

Permettez-moi de vous représenter aussi que vous écrivez trop librement par la poste; quelque sûr qu'on vous dise qu'est le courrier, que ne fait-on pas avec de l'argent dans ce siècle de corruption ? Vous me direz à cela qu'il serait bien dur de se priver de la seule consolation qui reste dans l'absence; oui, mais il serait plus dur encore de

tout compromettre par des imprudences. Le plus sûr cependant, c'est d'adresser toujours votre paquet à M. le chevalier de Priocca dans les paquets de la Cour. Saint-Paterne les recevra pendant ma courte absence et distribuera lui-même vos lettres.

Toutes réflexions faites, je ne partirai que mercredi 13, après la réception des lettres de France et de Turin, et je serai de retour ici le 1er février. Ne m'écrivez pas pendant cet intervalle, et à mon retour votre amie me fera part de tout ce qui vous touche. Vous pourrez recommencer à m'écrire ici vers le 25 janvier, et je trouverai votre lettre à mon arrivée.

Vous ne nous avez pas mandé s'il était vrai que le roi de Sardaigne eût assigné 25,000 francs par mois pour la maison de Mme la comtesse d'Artois, et s'il était vrai que le maréchal de Broglie fût attendu à Turin.

A mon retour de Naples, vos lettres seront bien intéressantes, car c'est à cette époque que vous pourrez voir plus clair dans les événements ultérieurs et calculer plus juste sur les vraisemblances.

Je vais à présent, non vous remercier de tout ce que vous me mandez de tendre, d'aimable, d'obligeant relativement à moi, car vous ne voulez pas de remerciements; mais il m'est impossible de ne pas vous en témoigner toute ma sensibilité. En même temps, je ne suis pas encore dans le cas d'accepter vos offres; mais, si les malheurs que je prévois arrivaient, je crois que je n'aurais pas la force de survivre à la ruine de mes créanciers. Je sens bien que, si la perte de nos colonies est la suite du système que les malveillants s'efforcent d'établir, je n'aurai aucun remords à avoir, puisque j'avais fait tous les sacrifices que l'honneur exigeait de moi; mais il n'en est pas moins vrai qu'alors je serais insolvable, et ce mot est affreux! Quant à mes besoins actuels, ils sont si modérés que j'irai encore quelque temps avec ce que j'ai, et je ne profiterai pas de vos offres. Ah, dieux! dans quel moment m'offrez-vous des secours? Lorsque vous-même,

dépendant des circonstances qui multiplient vos besoins, vous n'êtes sûr de rien. Ami tendre et généreux, prince adorable et méconnu, mes yeux se remplissent de larmes et je refuse vos offres.

Votre amie m'a dit que le grand duc vous a fait dire les choses les plus obligeantes; il faut y répondre, ce me semble, avec politesse et sensibilité. L'Empereur est fort mal, et sa mort amènera bientôt un nouvel ordre politique. C'est à vous et au roi, votre conseil, à calculer les suites de ce grand événement. Je n'en sais pas assez pour cela. Je rapporterai, j'espère, quelques lumières du voyage que je vais faire. Il y a quelque chose entre les trois Cours de France, d'Espagne et de Naples. La fréquence des courriers respectifs donne à mes conjectures quelque vraisemblance; et le baron (1) est mon intime ami.

Adieu, Monseigneur; les quinze jours que je vais passer me paraîtront bien longs, mais ce voyage est, dans toutes les acceptions, indispensable.

Recevez mon bien tendre et respectueux hommage.

P. S. — Décidément, je ne partirai que mercredi, après l'arrivée des deux courriers de France et de Turin. Par ce moyen, je ne manquerai que le courrier d'après, et je serai de retour pour le second. Mes lettres m'attendront ici. Ainsi vous pouvez ne pas interrompre votre correspondance; mais vous serez deux courriers sans recevoir de mes lettres.

(1) *Le baron.* Louis-Marie-Anne, baron de Talleyrand, oncle de l'évêque d'Autun, né en 1738, ambassadeur extraordinaire près le roi de Naples depuis 1785, mort en 1799. Marié à Louise-Fidèle Durand de Saint-Eugène Montigny, nièce de Calonne.

XXII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Saint-Domingue. — Départ pour Naples. — Affaire Favras. — Parlement de Bretagne. — Réflexions sur la démarche du comte de Provence. — Nécessité d'un manifeste.

(Rome), ce 14 janvier 1790. N° 18.

Mille remerciements, Monseigneur, des détails que vous voulez bien m'envoyer sur Saint-Domingue. Ils sont rassurants pour le moment; mais il n'en est pas moins vrai que l'incendie éteint peut se rallumer, et que ce qu'il y a de plus certain, c'est que l'épidémie y est. Au reste ce que j'ai de mieux à faire, c'est d'être résigné à tout. Si j'ai de nouveau de plus grands malheurs à redouter, j'y aurai été conduit et préparé par de rudes épreuves. Quelquefois les forces ne sont pas suffisantes pour résister aux dernières secousses, et je sens les miennes fort épuisées. Ma santé n'est rien moins que bonne; je pars demain pour Naples, espérant que le changement d'air, le mouvement, un peu de distraction me feront du bien. Je veux rétablir et conserver mes forces tant que je pourrai, puisque mon existence est chère à mon prince et à mes amis, puisque je peux espérer encore de les employer pour eux.

Ah! Monseigneur, quelle démarche, quelle lettre (1)! Je

(1) *Quelle lettre!* Le comte de Provence s'était rendu en grand appareil devant le Conseil de la Commune, présidé par Bailly, pour se disculper de toute participation aux projets de Favras, et en même temps il avait avisé de cette démarche le président de l'Assemblée Nationale, par une lettre, œuvre, dit-on, de Mirabeau, et imprimée dans Bacourt, *Correspondance, etc.*, t. I, p. 441. Mirabeau écrivait alors à son sujet : « Il a la pureté d'un enfant, mais il en a la faiblesse, et il est extrêmement difficile de lui faire comprendre que, s'il se laissait faire seulement vingt-quatre heures, il serait *un second duc d'Orléans.* » *Ibid.*, p. 440.

Notons à cette occasion que la lettre du comte de Provence à Favras, que Feuillet de Conches a admise dans son recueil (t. III, p. 472), a été publiée pour la première fois, non pas par Louis Blanc, comme il le dit p. 471, mais

l'avais su avant de recevoir votre lettre, et j'avais pressenti et éprouvé votre indignation. Que cela est lâche ou criminel! L'intention n'a sûrement pas été telle; mais des monstres ont profité de sa faiblesse, et l'ont entraîné, sans qu'il s'en doute, dans le plus coupable et le plus périlleux sentier. Je crains beaucoup les suites de cette démarche. Il me paraît que, depuis le départ de M. le duc d'Orléans, les scélérats n'avaient plus de chef, et qu'ils ont voulu s'en donner un, sans le mettre dans leur confidence, de manière que ce faible prince se trouve en quelque façon engagé malgré lui. Quoi! il réclame son opinion à l'assemblée des notables, lorsqu'il s'en était repenti vingt fois, lorsqu'il convenait lui-même qu'il s'était cruellement trompé! Je reconnais là l'ouvrage de M. de Montesquiou et du petit Lévis.

Examinons à présent quelles seront les conséquences de cette démarche. On va la publier, la vanter dans les provinces; les municipalités jouiront par orgueil de la prééminence de place que M. Bailly a conservée au moment de cette ridicule scène; les papiers publics, les journaux vont faire retentir partout la popularité, la conduite de ce prince, et je crains beaucoup ce premier effet. Le mépris succédera à ce premier transport, cela doit être; mais attendez-vous au premier mouvement, secondé par des écrits mensongers et adulateurs. Il est bien important de savoir si le Roi et la Reine ont été instruits de cette démarche et l'ont approuvée. J'ai de la peine à le croire, et ce que mande Mme de Fitz-James me paraît positif. Si cette démarche s'est faite avec le consentement du Roi, modérez-vous; si elle s'est faite sans ce consentement, elle est absolument criminelle, et les suites en seront d'une terrible conséquence; j'en frémis. On voit par la réponse de M. Bailly combien il était embarrassé de répondre à un pareil discours. Le fils du garde

par Auguis dans une brochure parue pendant les Cent Jours et intitulée : *Correspondance de Louis XVIII... publiée par P. R. A.* Paris, avril 1815, in-8°, p. 165. Cette origine suffit pour la rendre fort suspecte.

des tableaux du Roi à Paris avoir la droite sur le frère du Roi de France! Le sang me bout dans les veines, et je ne suis pas Bourbon; mais, pardieu, je suis gentilhomme. La rage du roi de Sardaigne et celle de M. le prince de Piémont augmentent mon respect et mon amour pour eux; daignez le leur exprimer.

L'arrivée du Parlement de Bretagne va être une bien intéressante époque, et qui réglera beaucoup les mouvements des provinces. S'ils défendent les privilèges de leur province, cet exemple sera suivi par presque toutes les autres provinces du royaume, et ce moment pourra faire naître des incidents décisifs.

Je reviens à la démarche de Monsieur, et elle me fournit des réflexions que vous garderez pour vous, mais qu'il est nécessaire de vous communiquer. Je ne crois ni au prétendu crime de ce M. de Favras, ni à la vérité de l'accusation intentée contre Monsieur; mais toute cette trame aura été supposée afin d'avoir une occasion d'engager Monsieur à une grande démarche ostensible. Quel est, me direz-vous, le but de cette démarche? Celui de persuader au peuple qu'il y avait un complot, celui de montrer le frère du Roi comme chef des patriotes, comme s'identifiant à la Révolution; celui enfin de vous faire tomber dans l'opinion publique, en montrant le frère du Roi, resté avec le Roi, faisant une démarche qu'on dira autorisée par le Roi, et prenant, avec une intelligence apparente et le consentement apparent du Roi, un parti tout contraire à ceux que vous avez pris; de pouvoir par ce moyen vous taxer de rébellion, non seulement envers la nation, mais envers le Roi. On n'a pas fait confidence à Monsieur de toute cette trame, mais on lui a fait peur; on lui a dit que vous joueriez un grand rôle, s'il ne se pressait d'en jouer un; on lui a fait entrevoir son sort, assuré par une pareille démarche, ou sa perte, s'il balançait. M. de Montesquiou est ruiné, et ce monstre aura bâti les fondements de sa fortune sur cette intrigue odieuse. Je suis convaincu que Monsieur aura parlé au Roi des libelles semés contre lui

et de la nécessité de les faire tomber par une démarche publique ; il lui aura dit que sans cela les dangers de toute la famille royale allaient se renouveler, et que le Roi dans le premier moment d'effroi, aura consenti à cette démarche sans en calculer toutes les suites. Ah ! que ces suites peuvent devenir funestes ! De tous les événements cruels qui se sont succédé avec tant d'horreur et de rapidité, celui-ci me paraît le plus affreux pour les conséquences. Remarquez que dans le même moment un homme de la garde bourgeoise a été assassiné, et qu'on a trouvé à ses pieds un écrit menaçant pour M. de La Fayette; remarquez que M. de La Fayette va dans tous les districts parler de ses dangers personnels, faire renouveler les serments de lui être fidèles, et prendre tous les moyens pour réchauffer ce prétendu patriotisme qui commençait à se refroidir; remarquez qu'on a fait reprendre les cocardes patriotiques à tous les postillons des environs de Paris. Tout cet ensemble est un jeu infernal joué et bien joué. Est-ce que ceux qui auraient eu des mauvaises intentions contre M. de La Fayette l'en auraient fait avertir par un billet? Il est clair que ce billet menaçant a été mis aux pieds de ce sentinelle par un des agents de M. de La Fayette même. Cela est évident pour tous ceux qui ne se boucheront pas les yeux, et j'en conclus que dans peu vous verrez se renouveler à Paris quelque nouvelle scène d'horreurs, dont tous ces antécédents sont les avant-coureurs et le signal. J'en frémis, mais rien ne me paraît plus vraisemblable. Remarquez encore que ce M. de Favras est un intrigant du premier ordre, qui avait donné des plans de finance, et qui s'affichait ennemi de M. Necker, qui voulait que je l'introduisisse chez vous, et auquel j'ai toujours refusé mon appui, parce que je hais l'intrigue et les intrigants. On cherche à répandre que vous connaissiez ce M. de Favras, et on fera des efforts pour faire retomber contre vous ce prétendu complot. Tout cela entrera dans les complots des Montesquiou et consorts.

On a bien fait croire au peuple une conspiration de

poudres pour faire sauter Paris et l'Assemblée Nationale, et. puisque cette absurdité a été crue, il sera encore plus facile de donner à ceci quelque apparence. C'est alors qu'il faut faire un manifeste et le faire répandre avec profusion, y montrer votre âme à découvert, y établir vos principes, et en appeler à tous les bons Français. Puisque vous avez un bon écrivain, profitez-en, mais sans vous ouvrir entièrement et imprudemment. Je ne connais point M. Ferrand (1). et par cette raison ma prudence ne peut lui déplaire ni être offensante. Méditez sur tout ceci, et brûlez ma lettre.

Je suis enchanté de la certitude de l'arrivée du comte de Nicolaï. Ce poids était lourd à porter, et j'attendrai la réponse qu'on vous fera avec une vive impatience. Ce que Mme de Sérent a écrit à son mari est d'un bon augure, ainsi que la lettre reçue par une voie sûre *de votre sœur*. Est-ce de la Reine ou de Mme Élisabeth que vous parlez ?

Je suis bien impatient aussi d'apprendre des nouvelles du baron ; ce retour est par trop long et devient fort inquiétant.

Ah ! Monsieur, Monsieur, qu'avez-vous fait ? J'en reviens toujours là. Je suis bien convaincu qu'il n'a pas aperçu les conséquences de ce qu'il a exécuté. Mais il est si faible, si mal entouré, le moment est si critique, si fort au-dessus de ses forces qu'il vient, sans le vouloir, de prolonger les maux de son pays et d'embrouiller plus que jamais tous les fils. C'est à présent que vous avez besoin de tout observer, de tout prévoir et de redoubler, par un nécessaire accord, de prudence et d'activité.

Convenez à présent que vous êtes bien où vous êtes, et que c'eût été une grande faute d'en sortir. Il me paraîtrait bien essentiel de mettre au grand jour tous les petits moyens dont se sert le héros La Fayette pour ranimer tous

(1) *Ferrand*. Ce conseiller au Parlement de Paris, né en 1751, mort en 1825, avait émigré dès le mois de septembre 1789. Il fit paraître une multitude d'écrits royalistes. Il rentra en France en 1801. La Restauration le fit directeur général des postes en 1814, puis comte, pair de France et membre de l'Académie française.

les fous qu'il a séduits. L'arme de la terreur a été bien forte aux mains de tous les scélérats.

Je serai de retour ici le 30 de ce mois; mais j'ai absolument besoin de changer d'air, parce que je m'en vais insensiblement, et il est temps d'y porter remède. Ma santé ne résiste pas à tant de secousses.

Mes amis sont bien affligés des dernières nouvelles; ils me chargent de vous présenter leur tendres hommages.

Écrivez comme de coutume; j'ai tout arrangé pendant mon absence.

XXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le baron de Nyvenheim. — Le prince a très bien fait de ne pas venir à Naples. — La reine Caroline; sa ressemblance avec Marie-Antoinette. — Indignation causée par la démarche de Monsieur. — Mme de Champcenetz.

Naples, ce 17 janvier 1790. N° 19.

Je n'ai qu'un moment pour vous écrire par le baron de Nyvenheim, qui retourne en France et passe par Turin. Il vous remettra ma lettre, Monseigneur, et vous pouvez être sûr qu'il n'y a pas un plus loyal et plus brave homme que lui. Si l'occasion se présente, il sera ardent à prouver son dévouement pour la bonne cause, et il a des moyens qu'il vous communiquera.

Je n'ai rien à vous mander d'ici, sinon que j'ai à présent la certitude que vous avez très bien fait de n'y pas venir; les avances qu'on vous a faites étaient du cru de l'ambassadeur, et voilà tout; mais on aurait été très-embarrassé que vous y vinssiez. Je sais cela de très-bonne part; et on trouve le parti que vous avez pris le seul qui convienne aux circonstances. Je ne me suis pas trompé dans mes conjectures, et mon dévouement pour vous m'a fait tout calculer et voir juste.

J'ai vu la reine; j'ai été très content de ses propos, et sa ressemblance avec notre Reine m'a fait une si vive impression que mes larmes ont coulé, malgré tous mes efforts pour les retenir. On est indigné ici de la démarche de Monsieur, et je suis bien impatient d'apprendre quelle suite elle aura eue.

Je serai de retour à Rome le 31, et je recevrai ici, par une occasion sûre, les lettres du premier courrier de France et de Turin. Ainsi, je ne serai en retard que de trois jours, et ensuite j'arriverai à Rome pour le premier courrier d'après.

Je viens de recevoir des lettres de Rome; tous vos amis et les miens se portent à merveille.

M. le baron de Nyvenheim est frère de Mme de Champcenetz (1). Son beau-fils lui a fait d'horribles méchancetés pendant son absence, et, après avoir dîné à Londres avec M. le duc d'Orléans, il est revenu à Paris pour nuire à son père et à sa belle-mère. C'est un vilain petit monsieur; vous n'avez jamais voulu le croire, mais le temps découvre tout.

Ma santé paraît déjà se raccommoder un peu ici, et elle en a grand besoin. Malgré cela, j'ai impatience de retour-

(1) *Mme de Champcenetz*. Jean-Louis-Quentin de Richebourg, marquis de Champcenetz, né en 1723, mort en 1813, gouverneur du palais des Tuileries, a été marié trois fois :

a) En 1748, à Marie-Rose Teissier, morte en octobre 1754;

b) Le 2 juin 1755 à Madeleine Pernon :

c) Le 20 juillet 1779 à Albertine- Élisabeth de Neukerke de Nyvenheim née en Hollande en 1733, morte à Fontainebleau en 1805. Elle avait d'abord été la femme d'un négociant hollandais nommé Pater, dont elle s'était séparée, et avait joui momentanément de la faveur de Louis XV, qui lui avait accordé une pension de 12.000 livres. (V. la *Corresp. du Comité des Pensions*, n° 1, éd. in-8, p. 51-52, MÉTRA, *Corresp. secrète* t. IV, p. 202, et UZANNE, *La chronique scandaleuse*, pp. 243 et 270.)

Le beau-fils dont Mme de Champcenetz avait à se plaindre était selon toute vraisemblance Louis-Edmond de Champcenetz, issu du second mariage de Champcenetz et devenu, sous la Restauration, gouverneur des Tuileries, comme l'avait été son père.

D'après M. Aug. Vitu, qui se réfère aux Mémoires de Mme de Genlis, Mme Pater, célèbre par sa beauté, avait failli épouser M. de Lambesc avant de devenir la femme du marquis de Champcenetz. (*La maison mortuaire de Molière*, pp. 157-158.) La *Galerie des dames françaises* (Paris, 1790) donne un portrait d'elle sous le nom de Domitilla. Manuel, dans sa *Police de Paris dévoilée* (t. II, pp. 165 et 201-212), nous fournit des détails piquants sur les parents de Mme de Champcenetz et sur ses débuts dans le monde.

ner à Rome, et vous savez pourquoi. Je serai avec eux tous, elles toutes, et plus près de vous.

XXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Annonce son retour de Naples.

(Rome), ce 6 février (1790). n° 20.

Me voilà revenu de Naples, Monseigneur; j'y ai été assez malade d'un fort catarrhe joint à la fièvre et même à un peu de crachement de sang; mais d'aujourd'hui je me sens mieux; pas assez cependant pour vous écrire bien longuement.

J'ai cru qu'une course, le changement d'air, un peu de distraction me feraient du bien. Mauvais calcul; je ne sais être qu'où sont mes amis. M'y voilà réuni, et je ne les quitterai que pour aller voir mon prince, mon cher prince, si malheureux et si digne du bonheur. Je lui voue comme toujours, tendresse, dévouement et respect sans bornes.

XXV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Second mémoire du prince au Roi ; par qui l'envoyer? — L'autorisation du Roi nécessaire pour agir. — Discrédit de l'Assemblée Nationale. — Réserve à observer vis-à-vis de l'Angleterre. — Prochain voyage de Mme de Polastron à Turin. — Influence de l'Angleterre sur les désordres de la France. — Lettres de Mme Élisabeth. — Caraman. — Mme de Balbi et Calonne.

A Rome, ce 6 février 1790. N° 21.

Je ne suis arrivé qu'hier de Naples, Monseigneur, parce que j'y ai été arrêté par un catarrhe avec une forte fièvre, qui s'est heureusement terminée par une sueur

abondante ; ce qui m'a permis de me mettre en chemin, quoique encore souffrant.

J'ai lu, j'ai dévoré tout ce qu'avait apporté votre courrier, et il est impossible d'être plus content que je ne le suis, surtout de votre second mémoire.

Avant d'entrer en détail, il faut que je vous dise l'effet que votre courrier a fait à Rome, et que je vous avertisse de n'en plus envoyer. Tout s'y sait, et tout s'y imprime; aussi l'heure, le jour de son arrivée et les commentaires sont-ils imprimés et font la conversation de Rome. Nous avons, d'après cela, pris le parti de vous envoyer nos réponses pour le courrier de Turin dans le paquet de la Cour et de garder Jean (1) jusqu'après le départ de ce courrier. Jean ne vous portera que des choses insignifiantes, parce qu'il serait possible que les agents de l'Assemblée, qui sont en grand nombre ici, le fissent arrêter; il partira par des voiturins pour que son départ ne soit pas encore publié. La voie du paquet de la Cour de Turin est la plus sûre et aussi prompte ; ainsi n'envoyez plus de courriers; profitez seulement du passage des gens bien sûrs.

Je reviens aux affaires. Vous trouverez dans ce paquet des réflexions que j'ai transcrites et dont vous reconnaîtrez la source. Elles renferment tout ce qui pouvait se dire sur pareille matière, et doivent vous servir de guide. Mais je vais vous expliquer quelques articles qui ne sont qu'indiqués, et en traiter d'autres qui y sont omis.

Il est important que vous écriviez tout de suite, par la voie du chargé d'affaires d'Espagne à Turin, à M. de Florida-Blanca pour lui témoigner votre reconnaissance de la réponse verbale qu'il a faite au baron, et pour le prévenir que désormais, pour ne pas importuner le roi et la reine, vous lui enverrez directement, à lui, tout ce qui sera relatif aux circonstances, étant pénétré d'estime pour lui et de confiance dans l'élévation de son âme, dans sa

(1) *Jean*. Un des valets du comte d'Artois.

probité, dans sa sagesse et ses lumières. Mandez-lui que vous désirez qu'il vous guide dans vos démarches, et que, soit le chargé d'affaires qui est à Turin, soit un autre puisse entretenir et rendre cette correspondance utile et sûre. Prévenez ensuite que d'ici à quelque temps vous lui enverrez des objets bien importants.

Ces objets seront la réponse que le Roi votre frère fera à votre second mémoire. Si vous recevez la protestation que vous demandez, il sera nécessaire d'obtenir aussi qu'une copie en soit remise entre les mains du roi de Sardaigne, et une entre les mains du roi d'Espagne. Il faudra remettre aussi à ces deux puissances copie des deux mémoires que vous avez faits, et que tout cela soit consigné aux mains des deux rois. C'est l'explication et la justification à venir de toute votre conduite.

Mais par qui enverrez-vous au Roi votre frère ce second mémoire? C'est ici que la prudence est bien nécessaire. Nous avons pensé que le roi de Sardaigne pourrait envoyer quelqu'un de bien sûr en voiturin et ensuite par la diligence; qu'en arrivant à Paris il remettrait ces papiers à l'ambassadeur de Sardaigne sous l'adresse du comte de Nicolaï; que l'ambassadeur enverrait chercher le comte de Nicolaï secrètement, et lui remettrait en mains propres votre paquet qui contiendrait une lettre pour le comte de Nicolaï, à qui vous manderiez de remettre comme l'autre fois ce paquet à Mme de Mackau (1) pour le remettre à Mme Élisabeth. Il faudrait en même temps prévenir Madame votre sœur de lire elle-même ce mémoire, et avec les mêmes précautions que pour l'autre, serment, etc., etc.

Quand vous aurez reçu la réponse, il faudra la commu-

(1) *Mme de Mackau.* Marie-Angélique de Fitte de Soucy, née en 1725, mariée à Louis-Éléonor, baron de Mackau. Elle était sous-gouvernante des enfants de France. L'une de ses filles, Mme de Bombelles, avait su inspirer une amitié passionnée à Madame Élisabeth. Dans la journée du 10 août, Mme de Mackau ne dut son salut qu'à l'insistance que son ami, le comte de Wittgenstein, mit à lui faire quitter les Tuileries et à la conduire dans une maison particulière en ville; lui-même fut massacré le 2 septembre 1792. (SAIFFERT, *Beitrage sur ubschäftlichen arztneithere*, Paris, 1804, (Beiband des ersten Beitrages, p. 169-171.)

niquer au roi de Sardaigne et lui remettre un double de ce qu'elle contiendra, et en envoyer autant à M. de Florida-Blanca pour le roi d'Espagne.

Voilà les idées que nous avons, et nous vous les indiquons; mais pesez tout dans votre sagesse; songez seulement que, si ce mémoire était intercepté, tout serait perdu.

Je viens à présent au fond des choses. C'est beaucoup d'avoir l'autorisation du Roi pour préparer; c'est tout pour vous; mais il est bien important que personne au monde ne s'en doute, excepté les rois de Sardaigne et d'Espagne, car cela mettrait le Roi votre frère en grand danger. Il est encore bien important de ne rien risquer, de ne rien précipiter, car les folies de l'Assemblée la discréditent chaque jour et font plus contre elle que des armées. Je crois toujours que le meilleur de tous les moyens est le mécontentement des provinces, et qu'il faut voir quel effet produira l'absurde décret contre la Chambre des vacations de Rennes (1). Mais il n'en est pas moins nécessaire de lier les puissances principales à la cause de tous les rois, mais sans rien précipiter avant le temps.

Vous n'avez donc rien reçu de Londres? Qu'il me soit permis ici de vous engager à aller très-modérément et avec la plus grande réserve de ce côté, *par les raisons établies dans les réflexions que j'ai copiées*, et parce que deux guides ne peuvent pas marcher ensemble et du même pied, et sans une espèce de jalousie. Combinez tout cela avec la prudence que le malheur des circonstances vous donne chaque jour. Les propos du roi d'Angleterre sont bons; mais l'intérêt national est ce qui le déterminera; on ne peut pas douter de cela. M. Pitt ne peut lui-même penser et agir autrement, quoi qu'on vous en dise; encore cependant faut-il les ménager.

(1) Décret du 11 janvier 1790, déclarant les magistrats de la Chambre des vacations de Rennes, qui avaient refusé d'enregistrer le décret du 3 novembre, inhabiles à remplir aucune fonction de citoyens actifs, et les mandant à la barre pour entendre notification de cette sentence. V. Du Chatellier, *Histoire de la Révolution en Bretagne*, t. I, ch. x.

Je garde la copie de vos deux mémoires à cause de l'usage que le *bonhomme* pourra en faire suivant les circonstances, ainsi que vous le verrez *dans les réflexions ci-jointes*.

Venons à présent à ce qui vous regarde personnellement, c'est-à-dire aux intérêts de votre cœur. Je ne crois pas que les choses puissent être prêtes assez tôt pour que vous soyez appelé hors de Turin avant six mois, et il me paraît simple que, vers la fin d'avril, votre amie, mécontente de l'air de Rome, aille rejoindre son amie Mme du Poulpry. Mme de Vaudreuil ne pourra au plus l'accompagner que jusqu'à Florence, parce qu'elle s'embarquera à Livourne pour rejoindre son père à Marseille. Si je peux accompagner votre amie, *ma sœur*, croyez que je m'y livrerai avec transport. J'ai tant d'envie, tant de besoin de vous voir! Tout cela dépendra des circonstances, et je ménagerai de loin ce voyage; mais que de choses peuvent arriver d'ici là! J'ai besoin de refaire ma pauvre santé, car je crains qu'elle ne succombe tout à fait. Je ferai de mon mieux pour la rétablir, car je mourrais inconsolable, si je ne voyais pas renaître pour mon prince, et pour mes amis et pour mon pays des jours plus heureux. Que je voie mon prince couvert de gloire, refleurir les lis, mes amis fortunés, et Dieu fera après de moi tout ce qu'il voudra!

Ah, dieux! Monseigneur, que vous avez bien fait de ne pas quitter Turin et de ne pas aller à Naples! On y meurt de peur, et votre présence y aurait cruellement embarrassé; j'en ai la positive certitude. Je ne me repens donc pas de mes conseils, et ma tendresse pour vous m'a fait voir bien juste en cette occasion.

Je finis, parce que je suis horriblement fatigué de seize pages d'écriture, et il faut que je réponde à M. le prince de Condé qui m'a écrit une lettre, toute remplie de sa tendresse et de sa vénération pour vous. Il faut encore que j'écrive à Sérent. Adieu, Monseigneur; aimez toujours le plus tendre de vos amis, le plus dévoué de vos serviteurs.

Jean ne partira qu'après le courrier de France et ne vous apportera que des lettres vagues, et, comme nous avons répandu que c'était le marquis de Polignac qui envoyait à son neveu les comptes des haras, Jules lui écrira en conséquence. Prévenez-en le marquis.

Encore un mot sur l'Angleterre. Il ne me paraît pas permis de douter que les Anglais n'aient beaucoup influé sur les désordres de notre pays. Ils avaient à se venger de notre guerre d'Amérique, et, en diminuant la puissance française, ils acquièrent pour longtemps, pour toujours peut-être une supériorité de commerce qu'aucune puissance ne peut leur disputer. L'Espagne tombe aussi par l'affaiblissement des moyens de la France; et la puissance maritime et commerçante de l'Angleterre n'a plus, ne peut plus avoir de rivale. Croyez-vous qu'il puisse y avoir une générosité, une grandeur d'âme qui combattent ces grands intérêts? Je crois M. Pitt très-vertueux; mais la conscience politique est terriblement large, et c'est une maxime reçue, surtout en Angleterre, que servir son pays, abaisser les puissances ennemies, est la première, la seule des vertus. Je crois plus que personne aux lumières, à l'esprit, aux talents et à la bonne foi de M. de Calonne; mais il est aisé à tromper précisément à cause de sa bonne foi; et comme dans la discussion personne n'est de sa force, il croit toujours avoir persuadé ceux qu'il a vaincus dans ce genre d'escrime. Mais pour faire des mémoires, un manifeste, lorsque le moment en sera venu, personne au monde ne peut lui être comparé.

Vous me recommandez d'échauffer le *bonhomme;* l'autorisation seule de votre frère est capable de l'échauffer, et ce qui n'est pas son devoir ne peut jamais le décider. Mais la marche que vous avez prise est bonne et mène à justifier vos démarches et à en assurer le succès. La pureté de vos intentions doit être connue, car, dans le siècle de la corruption, qui ne soupçonne-t-on pas?

Les lettres de M[me] Elisabeth m'ont charmé. Quelle vertu, et quel courage! Ah! que j'avais raison de vous animer

sans cesse pour cette vertueuse sœur! Vous en sentez à présent tout le prix, et, quand la leçon du malheur ne vous aurait procuré que ce bonheur, peut-être compense-t-il une partie de vos maux.

Soyez tranquille pour l'époque d'avril; vous verrez votre amie. J'ai déjà préparé avec succès ce départ et son retour à l'époque de novembre, si nous sommes encore ici. Mettez donc du baume dans votre âme, mon cher prince, et soyez tout entier à vos grandes pensées, à vos hautes destinées. L'amour doit être la récompense des belles âmes; mais il est des circonstances où les sacrifices qu'on sait faire retardent, mais assurent le bonheur. N'est-ce pas tout, qu'être plus digne de ce qu'on aime?

L'adresse du comte de Nicolaï est : rue des Enfants-Rouges, à l'hôtel de Tallard, à Paris. Ne l'oubliez pas.

Adieu encore une fois.

Prévenez le marquis que son neveu lui écrira une lettre ostensible, dont vous lui expliquerez le motif.

Je crois que les espions de Rome ont instruit l'Assemblée de votre courrier. On disait même qu'ils enverraient un exprès; ainsi écrivez désormais par le paquet de la Cour et remettez vous-même le paquet à M. d'Hauteville.

Mon maudit rhume est encore augmenté; j'étouffe et ne puis expectorer, et à Naples j'ai craché assez de sang, et cela ne m'a pas égayé; mais n'en parlons plus.

Un mot sur M. de Caraman. Songez, je vous prie, Monseigneur, que vous êtes instruit sur la Provence par M. de La Fare (1), qui est ennemi de M. de Caraman (2),

(1) *M. de La Fare.* Dominique, marquis de la Fare, né en 1721, brigadier des armées du Roi. Ardent royaliste. V. sur lui la *Revue de la Révolution*, t. IV, p. 344. Mme de Bohm (*Les prisons en 1793*. Paris, 1830, p. 184) raconte que le marquis de La Fare, ayant été chargé par les Princes de solliciter de Pie VI un secours pécuniaire, et ayant essuyé un refus, se comporta envers le Pape d'une manière si inconvenante qu'on le renvoya immédiatement de Rome.

(2) *M. de Caraman.* Victor-Maurice, comte de Caraman, né en 1727, lieutenant général et commandant en chef en Provence, mort en 1807. Une de ses filles, mariée au comte Joseph-Gabriel-Henri de La Fare, était dame pour accompagner la comtesse d'Artois. Une autre fille, mariée au vicomte de Vaudreuil, cousin de l'auteur, devint sous la Restauration

que le commandant a eu bien peu de troupes pendant toutes les insurrections de la Provence, des ordres modérés jusqu'à la faiblesse; que la conduite et les malheurs de la Cour n'étaient pas faits pour lui inspirer de l'audace, et qu'il faut être bien sûr des torts d'un homme pour l'accuser aussi positivement, dans un mémoire qui doit être sous les yeux de trois grands rois. J'en appelle sur cela à votre justice relativement à un homme qui, jusqu'à cette époque, a été un des meilleurs serviteurs du Roi, un très-brave homme, et qui ne peut être devenu un lâche. Soyons donc plus justes que nos ennemis qui, n'ayant pas pour eux le droit et l'honneur, sont obligés de tout accuser, de dire du mal de tous ceux qui ne suivent pas leur route. Ma franchise vous devait ces réflexions, qui viennent moins de mon ancienne amitié pour M. de Caraman, de ma tendresse pour sa fille et ses enfants, que d'un sentiment de raison et de justice.

On nous assure que Mme de Balbi est partie de Londres et arrivée à Paris, malgré des ordres positifs que Monsieur lui avait donnés pour ne pas revenir. Elle s'est intimement liée à Londres avec M. de Calonne, et je crains que la facilité confiante de M. de Calonne ne l'ait poussé à s'ouvrir à Mme de Balbi. Si cela ne devient pas très-utile, cela peut être bien dangereux; j'ai dû vous en prévenir. C'est Mme de Luynes (1) qui le mande ici, et cela est très sûr. Réfléchissez sur tout cela.

dame pour accompagner la duchesse d'Angoulême. C'est son fils qui fut envoyé en 1800 à Saint-Pétersbourg en qualité d'agent de Louis XVIII auprès de l'empereur Paul.

(1) *Mme de Luynes.* Guyonne-Élisabeth-Joséphine de Montmorency-Laval, née en 1755, mariée en 1768 au duc de Luynes. Dame du palais depuis 1775, elle fut néanmoins, avec Mmes d'Aiguillon, de Castellane, de Coigny, de Lameth, de Tessé, du nombre des dames de l'aristocratie qui, au début de la Révolution, s'enthousiasmèrent pour les idées nouvelles et suivirent assidûment les séances de l'Assemblée Nationale. Le vicomte (plus tard duc) Mathieu de Montmorency était son neveu.

XXVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Bernis ne croit pas à la bonne foi des ministres anglais. — Instruire le Roi de leurs dispositions. — Préparatifs de l'Empereur. — Ne pas se livrer à ses préventions contre la Reine. — Lyon. — Les provinces. — Bruit de l'évasion de la famille royale. — L'Espagne et la Toscane. — Maladie de Joseph II.

(Rome), ce 13 février 1790. N° 22.

Quelle vaste carrière politique vous me donnez à parcourir, Monseigneur ! Et vous voulez que je vous donne des conseils? Ah! je sens trop combien mon instruction et mes lumières sont très au-dessous de la tâche que vous m'imposez ! Ce n'est qu'en tremblant que j'ose risquer quelques réflexions, et je vous supplie que votre amitié ne vous prévienne pas en faveur de ce que je vous dirai. Croyez à ma bonne foi, à ma franchise, et point du tout à mon insuffisante expérience dans l'art tortueux de la politique.

Je n'ai point parlé au *bonhomme* de ce que vous me mandez relativement à l'Angleterre. Il ne doit point, il ne veut point savoir ce que votre frère ignore; et d'ailleurs l'homme qui voudrait guider, s'il y a quelque chose de raisonnable à faire, verrait avec peine un autre guide. Je vous ai détaillé ces raisons dans ma précédente lettre; relisez-la. De plus, sans lui dire d'où ces lumières vous venaient, je l'ai sondé, et j'ai vu clairement qu'il ne croit pas à la possibilité de secours et de moyens venant de ce côté. Il ne croit pas que la France puisse faire une alliance avec la Prusse et l'Angleterre, sans renoncer à son commerce. Si la France voulait se borner à son continent, alors il croit cette alliance possible ; mais alors aussi la France deviendrait une puissance du troisième ordre, et l'Espagne n'y consentirait jamais, puisqu'elle perdrait aussi tous ses moyens de commerce. Mais il ne croit point à la

bonne foi des propositions que fera l'Angleterre, tant qu'elle rivalisera pour le commerce avec la France.

Vous avez vu par ma dernière lettre que je pense absolument comme lui. Quelles que soient la moralité, la loyauté de M. Pitt, l'intérêt national marche avant tout; et d'ailleurs il va se former un nouveau Parlement; qui sait s'il sera formé par Pitt ou par Fox? Si les ministres en Angleterre étaient les maîtres de faire des traités, ils y seraient presque rois, et l'équilibre des pouvoirs serait détruit. S'ils ne sont pas les maîtres, comment se fier à leurs propositions? Au reste, Monseigneur, si, après avoir beaucoup réfléchi sur cet objet important, vous vous décidez à vous y livrer, je ne pense pas qu'il soit nécessaire avant le temps d'instruire le Roi votre frère quel est l'homme par qui les ouvertures vous sont faites, puisque les préventions qu'il a contre cet homme pourraient lui en donner contre ce qu'il propose; mais il me paraît indispensable que le Roi votre frère soit instruit des propositions qui vous sont faites par le ministère anglais. Au reste le roi de Sardaigne est et doit être votre guide, et plus il vous témoigne de confiance, plus vous devez lui démontrer toute la vôtre. Il est en outre indispensable que l'Espagne soit instruite de ces propositions, puisque son adhésion y est nécessaire, et puisque c'est surtout sur ses efforts que l'on compte. D'après cela, il faut bien que le Roi de France en soit pressenti, sans quoi rien n'est admissible.

Je sais, à n'en pouvoir douter, que l'Espagne fait de grands préparatifs, mais je crois qu'ils n'ont point du tout en vue la Toscane, et qu'elle veut seulement être prète à tout événement et se montrer lorsqu'il en sera temps pour secourir la branche aînée des Bourbons. Son ministère, étant sage, ne peut pas choisir, pour augmenter en Italie la puissance de la maison de Bourbon et les États de l'infant de Parme, le moment où les forces de la monarchie française sont, sinon anéanties, du moins suspendues. Il est certain que, dans le contrat de mariage du grand-

duc avec la princesse espagnole, il est stipulé que les États de Toscane ne seront pas héréditaires, si le grand-duc succède aux États de son père, et que cet article, dans d'autres circonstances, aurait pu produire des débats et une guerre ; mais l'Espagne peut-elle, affaiblie par notre nullité, former à elle seule une pareille entreprise, lorsque l'Italie entière, et Naples surtout, y mettrait opposition ? Charles III, s'il vivait encore, aurait pu concevoir cette idée ; il avait de la chevalerie et un tel amour pour son nom qu'aucun effort ne lui aurait coûté pour l'agrandissement de sa famille ; mais la même énergie et le même système n'existent plus. Demain au soir, je reprendrai cet article, et je vous donnerai plus d'éclaircissements.

J'ai vu une lettre d'Espagne ; on s'y occupe sérieusement de la France, mais on veut du temps et de la prudence. On pense ici qu'il ne faut rien entreprendre que par de grands moyens, ne pas se presser, laisser l'Assemblée se perdre par ses extravagances, donner le temps à l'opinion de changer, aider ce changement, et songer sans cesse que rien ne peut réussir tant que le Roi ne sera pas libre. On pense que cette législature n'ira pas loin, et qu'alors le Roi et la famille royale courront moins de dangers, mais que, dans ce moment, tout effort étranger leur deviendrait funeste.

Il me tarde bien de savoir arrivé celui que vous avez chargé de vos papiers. L'homme est courageux et sûr ; mais il peut être suspecté venant de Turin, et je ne suis pas sans inquiétude. Le moyen que je vous avais indiqué dans ma dernière lettre aurait mieux valu, surtout avec toutes les précautions que je vous y conseillais. Mais la chose est faite, et il faut attendre le résultat.

Il y a un article de votre lettre qui m'a affligé. Vous me reprochez les larmes que j'ai versées à Naples (1) de souvenir, et vous y ajoutez des phrases que je trouve exagérées. Ne vous livrez pas avec cette facilité aux préventions,

(1) *Les larmes que j'ai versées à Naples.* V. plus haut, page 90.

Monseigneur, et songez qu'il faut beaucoup d'accord et d'harmonie pour porter remède aux maux de votre auguste famille. Songez aussi que l'opinion est revenue en faveur de celle dont vous vous défiez, et que son courage lui a ramené bien du monde. Telle est la position des choses, calculez-la bien. Je venais, quand j'ai reçu votre lettre, d'en voir une nouvellement arrivée (1). C'est un chef-d'œuvre de sagesse, de courage, de sentiment et d'attachement pour vous et pour nous. J'étais encore tout ému de l'impression que j'en avais éprouvée, quand j'ai reçu la vôtre, et je vous avoue que cette phrase de votre lettre m'a vivement affligé sous plus d'un rapport. Ne vous aigrissez pas, Monseigneur, et, sans être trop confiant, ne devenez pas soupçonneux. Que vous importe qu'on voie M. de La Fayette? Cela est peut-être indispensable, et il est difficile de bien juger de la distance où vous êtes. Modérez-vous surtout ; vous n'avez que trop d'énergie ; il faut la tempérer par de la sagesse.

On mande de Paris une nouvelle que je voudrais bien qui fût vraie et que vous êtes plus à portée de savoir que nous. On mande que la ville de Lyon offre asile et sûreté aux Princes et à tous les émigrants ; qu'elle répond de leurs personnes, des richesses qu'ils apporteront (2). La position de Lyon et ses intérêts bien entendus rendent cette nouvelle vraisemblable. Il n'en faudrait peut-être pas davantage pour changer la face des affaires. Il y a à Lyon

(1) Évidemment il s'agit ici d'une lettre de la Reine à Mme de Polignac. La comtesse Diane (*Mémoires*, p. 84) dit expressément que, pendant son séjour à Rome, la duchesse reçut de la Reine deux lettres et que ce furent les dernières. La première de ces lettres, d'après les extraits qu'elle en donne, est la lettre du 29 décembre 1789, que Feuillet de Conches (t. I, p. 384) a rapportée par erreur à l'année 1790. La seconde (qui ne se trouve pas dans Feuillet de Conches) n'a été écrite qu'après le 20 février 1790, puisque Marie-Antoinette y parle de la mort de Joseph II, arrivée à cette date. On pourrait croire que M. de Vaudreuil a ici en vue la lettre de la Reine du 7 janvier 1790 (Feuillet de Conches, t. III, p. 229); mais il n'y est question qu'en termes généraux des « amis absents », et il faut beaucoup de bonne volonté pour y voir une allusion au comte d'Artois.

(2) On verra plus loin le projet de contre-révolution dont Lyon devait être le centre. V. Guillon, *Mémoires*, etc. (éd. de 1824), t. I, p. 66-78. D'Ecquevilly, *Campagnes du corps de Condé*, t. I, p. 6-8.

un M. Imbert (1) qui y commande, homme de tête, considéré, et dans de bons principes. Informez-vous si cette nouvelle a quelque fondement. Le voisinage des Suisses et de la Savoie peut donner de l'assurance à cette ville, et ces deux puissances sont suffisantes pour contenir Genève.

Le Béarn est toujours dans de bien mauvais principes; mais la Navarre, l'Albret, le Bigorre sont inébranlables dans leur attachement à la monarchie; voilà ce que m'a dit le duc de Guiche. C'est encore là un côté fort intéressant. Avez-vous correspondance avec Flachslanden (2) et Bouillé? On dit l'Alsace en meilleure disposition, et Bouillé toujours maître à Metz. Voilà ce qu'il est bien important à savoir. Le Dauphiné, d'après les nouvelles, est bien divisé, et la Bretagne est devenue le théâtre de nouvelles scènes d'horreur depuis le retour de ses magistrats. Comme ils ont été jugés! Cela fait horreur.

J'ai lu les brochures que vous m'avez envoyées. Une surtout, *Nullité et despotisme de l'assemblée prétendue nationale* (3), m'a paru un chef-d'œuvre de raison et de style. Il en paraît beaucoup; mais les lit-on? les lit-on, surtout dans les provinces? Il faudrait en répandre quelques-unes à la portée du peuple, qu'on a si indignement trompé. Il faut ouvrir les yeux à ce peuple égaré et ne pas s'en prendre à lui, mais aux scélérats qui les enivrent.

Le *bonhomme* a la vue bien nette; mais il ne s'échauffe pas plus que les Espagnols, et sa longue expérience vaut bien la nôtre. Les réflexions que je vous ai envoyées par

(1) *Imbert-Colomès* (Jacques), né en 1725, mort en 1809. Il était en 1790 premier échevin commandant de Lyon. C'était, au dire de l'abbé Guillon, un royaliste-frondeur, qui passait toutes les bornes de la prudence. Obligé d'émigrer en 1790, il rentra en France en 1797 et parvint à se faire nommer député du Rhône au Conseil des Cinq-Cents. Il fut compris dans les listes de proscription du 18 fructidor et se réfugia en Allemagne.

(2) *Flachslanden* (Le baron de), maréchal de camp, était, au moment de la Révolution, commandant en second de l'Alsace. Elu député aux États-Généraux, il fut en avril 1790 le confident de Marie-Antoinette; plus tard, il émigra et fit la campagne de 1792 dans l'armée des Princes. Ayant suivi le comte de Provence à Vérone, il y fut son ministre pour la partie militaire. Mort à Blankenbourg en août 1797.

(3) Cette brochure (Paris, décembre 1789, in-8°) était l'œuvre de FERRAND et eut trois éditions.

le dernier courrier contiennent tout son système. Je ne suis pas bastant pour l'en faire changer.

Il vient d'arriver un ordre de Naples de ne plus donner de passeport à Rome à aucun étranger. Il faudra que ceux qui voudront aller à Naples, Français, Anglais, Hollandais, etc., écrivent au gouvernement de Naples pour en obtenir des passeports. Cela dégoûte tous ceux qui comptaient y aller, et personne ne veut s'exposer à un refus. Mais cet ordre décèle une peur effroyable, et vous voyez que les secours de Naples ne seront pas efficaces. Je vous l'avais dit d'avance. Là règnent le despotisme et la peur qui l'accompagne toujours.

Nos jeunes dames sont arrivées hier en bonne santé, et paraissent fort aises de nous avoir rejoints.

Ah! Monseigneur, si je ne suivais que les mouvements de mon cœur, avec quelle ardeur je volerais vers vous! Mais ma malheureuse amie a bien besoin de moi. Le fond de son âme est bien déchiré, et vous devez juger, par l'effet qu'a produit le courrier que vous avez envoyé ici, de l'effet que produirait mon départ pour Turin. Quand il en sera temps, rien ne m'arrêtera, vous en êtes bien sûr. Mais à présent je serais utile à votre cœur, à votre bonheur, j'en ai la certitude; mais je suis loin de croire que vous ayez besoin de mes conseils. Votre âme s'est élevée à la hauteur de ces grandes circonstances, et votre véritable et excellent conseil est le roi de Sardaigne, dont l'expérience, la sagesse, et la tendresse ne pourront vous égarer. Moins il vous questionne, plus il faut vous ouvrir à lui et lui prouver que la reconnaissance et le droit des gens vous sont sacrés. Je n'aurai pas de peine à vous persuader cette morale qui est dans votre cœur.. Je crois que les intérêts de la Cour de Turin s'accordent entièrement avec les vôtres, et qu'elle n'a rien à craindre de l'Espagne. Telle est l'opinion d'ici. Les préparatifs de l'Espagne et ceux de la Cour de Turin donnent beaucoup à penser à l'Assemblée Nationale, et il n'y a pas de mal à cela. Ceux de l'Espagne consistent à mettre sa marine en état formi-

dable et à compléter son armée. Ceux du roi de Sardaigne, vous les savez mieux que moi.

J'ai vu Salis (1) à Naples, et je n'ai vu personne là dans d'aussi excellents principes. Vous pouvez par la suite tirer parti de lui, et il est prêt à tout. Les cantons catholiques et aristocratiques ne l'aiment pas; mais il a un grand crédit dans les cantons populaires et chez les Grisons.

Je veux à présent répondre à la recommandation que vous me faites d'avoir soin de votre amie. Ah! dieux, vous qui connaissez mon cœur, croyez-vous qu'il n'a pas prévenu vos vœux? C'est mon soin le plus cher à tous les instants, et je puis vous répondre qu'elle doit être et qu'elle est contente de ses parents, qui sont parfaits pour elle sous tous les rapports. Cette union, que vous désiriez tant, est parfaite, et les formes de part et d'autre charmantes. Sa santé est très bonne; pendant mon séjour à Naples, elle s'était donné un coup à la tête et s'est fait saigner. Cette saignée lui a fait grand bien, car son sang était fort échauffé, et depuis ce temps elle ne s'est jamais mieux portée.

Le bruit s'est répandu depuis deux jours à Rome que le Roi et la famille royale se sont sauvés de Paris; et un violent démagogue disait : « *Ah ! dieux, si le Roi est sauvé, la France est perdue !* » Conçoit-on cet excès de déraison? On a aussi mandé de Gènes que Monsieur va aller à Turin par raison d'économie. Vous jugez du cas que je fais de toutes ces nouvelles. On avait dit M. Necker bien malade, mais il est, dit-on, ressuscité, et il va incessamment aller à l'Assemblée; il aime les discours. On dit aussi qu'on veut y conduire le Roi; que là on lui proposera de sanctionner plusieurs décrets, dont quelques-uns acceptables, et quel-

(1) *Salis* (Rodolphe-Antoine-Hubert, baron de), né en 1732, mort en 1807, appartenait à une très nombreuse famille des Grisons. Il était maréchal de camp dans l'armée française depuis le 1er mars 1780, c'est-à-dire de la même promotion que M. de Vaudreuil, et, vers 1787, le ministre Acton l'avait déterminé à passer au service de Naples, pour réorganiser l'armée napolitaine. En 1790, peu de temps après que M. de Vaudreuil l'eut vu à Naples, il se retira dans sa patrie.

ques autres inacceptables. S'il est bien conseillé, il les sanctionnera tous ; car, s'il en refuse quelques-uns, on en conclura qu'il avait donc sa liberté. C'est un piège nouveau qu'on tend à la crédulité de tout son royaume, et beaucoup de gens sont encore dupes. Cette finesse n'est cependant pas difficile à apercevoir, à moins de se boucher volontairement les yeux.

Ah ! Monseigneur, que vous avez bien fait de ne pas venir à Rome et de ne pas aller à Naples ! Jamais je n'ai mieux été inspiré qu'en vous parlant contre mon cœur. Ce voyage eût eu des suites bien funestes dans tous les sens, et notre rôle était fini. Il m'a fallu bien de la conviction et de la force pour vous contrarier à ce point, mais vous me rendez justice à présent, et vous me la rendiez même alors que vous me combattiez.

Je joins à cette lettre des réflexions sur l'article que vous m'avez mandé de communiquer (1). Elles se trouvent à peu près conformes aux miennes. Vous y verrez aussi un résumé d'une lettre reçue d'Espagne. Là et ici, les principes sont les mêmes, et on marche absolument du même pas, sans que rien puisse précipiter la marche. Depuis qu'on m'a envoyé les réflexions ci-jointes que j'ai fait transcrire, on m'a assuré verbalement qu'on a la certitude positive que l'Espagne ne songe pas du tout à la Toscane, et que la Cour de Turin doit être bien tranquille sur cet objet.

Nous venons d'apprendre qu'un sot a voulu assassiner le roi d'Angleterre et a manqué son coup. Quel horrible siècle que celui-ci ! On n'entend parler que de crimes et d'assassinats.

Les nouvelles de Vienne sont que l'Empereur est toujours sans ressource. Il vient d'établir un conseil pour les affaires intérieures et extérieures (2), composé de M. de Kaunitz, de M. le maréchal de Lascy, de M. le prince

(1) Ces réflexions sont du cardinal de Bernis.

(2) La « Conférence des ministres » avait été établie à Vienne dès l'année 1670. Sous Marie-Thérèse et son successeur, elle était tombée en désuétude. Joseph II la rétablit en 1789, pendant sa dernière maladie. Les membres de cette Conférence furent : le prince de Kaunitz, le comte de Stah-

d'Aremberg et de M. le comte de Rosenberg. La Hongrie a demandé et obtenu d'être remise sur le même pied où elle était du temps de l'impératrice-reine. Le bruit de Vienne est que M. le marquis de Noailles (1) va être rappelé et remplacé par M. le comte de Ségur (2), qui, on dit, a vivement adopté les principes de M. de La Fayette. On dit aussi que l'Assemblée Nationale fait signifier à l'Empereur qu'elle ne tient à aucun des anciens traités, et principalement au traité de Vienne. Tout cela est si fou que je crois rêver.

Je suis pris depuis hier par une goutte sciatique, qui me fait si horriblement souffrir depuis l'os de la cuisse jusqu'au genou, que je suis obligé de garder le lit, où je ne puis trouver une posture supportable. Je suis obligé de terminer ma lettre par l'excès de la douleur; mais je ne la finirai pas sans vous répéter, mon cher prince, à quel point je vous aime; je crois que cela soulage mes douleurs.

RÉFLEXIONS SUR L'ARTICLE COMMUNIQUÉ

Il est dit dans la lettre qu'on a reçue d'Espagne, en date du 26 janvier, qu'il y a plus de tranquillité en France, et qu'il y en aura encore davantage, si on n'y manque ni de prudence, ni de conduite. On désire que Dieu inspire et accorde l'une et l'autre à cette monarchie, et l'on ajoute que l'on est en paix en Espagne, *mais qu'on y est très-attentif à tout ce qui se passe au dehors, et qu'on s'y prépare à tout événement.*

remberg (et non pas d'Aremberg, comme écrit M. de Vaudreuil), le maréchal comte Lascy et le comte de Rosenberg. Le rapporteur était le baron de Spielmann.

(1) *Noailles* (marquis de), second fils du maréchal de Noailles, ambassadeur à Vienne de 1783 à 1792. Son frère aîné n'ayant eu que des filles, c'est son petit-fils qui porte actuellement le titre de duc de Noailles.

(2) *Ségur*, fils aîné du maréchal de Ségur, avait été de 1784 à 1789 ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg et était revenu depuis peu de temps à Paris.

Ces préparatifs sur terre et sur mer sont-ils seulement relatifs à ce qu'exigent la prudence et la politique dans le cas de la mort de l'Empereur? Ont-ils pour objet la situation actuelle de la France, dont l'Espagne a un si grand intérêt de conserver l'existence et la force? Ont-ils rapport à ce que l'Angleterre peut entreprendre contre les possessions espagnoles, privées désormais pour longtemps des secours de la France? Devraient-ils faire craindre aux cabinets d'Italie que l'amitié de la reine d'Espagne pour son père, l'infant de Parme, fît penser la Cour de Madrid à établir ce prince dans le duché de Toscane, à la mort de Joseph II?

Ces trois premières questions sont relatives aux vrais intérêts de l'Espagne et conformes au système qu'on lui connaît, de se faire respecter, de jouer un rôle en Europe par la sagesse de sa conduite et par le bon état de ses forces de terre et de mer. On ne saurait douter qu'en les augmentant progressivement cette Cour se trouvât bientôt en état de secourir la France, quand le moment en serait venu et quand la France elle-même ouvrirait les yeux; en attendant, elle en imposerait aux factieux qui la déchirent et la décomposent.

L'Espagne est bien loin de se fier au cabinet de Londres. Elle est convaincue que les Anglais ont beaucoup contribué au bouleversement de la monarchie française, et que la maxime constante de Londres sera toujours de s'emparer du commerce que fait la France, et de partager les richesses des Indes Espagnoles. A Madrid, on ne se fie ni aux vues ambitieuses des deux Cours impériales, ni à celles du roi de Prusse, qui cherche à s'arrondir partout et à faire de la Hollande (sous sa dépendance, et, pour un temps, sous celle de l'Angleterre unie étroitement avec lui dans ce moment) un royaume pour les enfants de sa sœur la princesse d'Orange.

En voyant les choses de cette manière, il est presque impossible que l'Espagne songe sérieusement à établir l'infant de Parme en Toscane. Peut-on croire que le grand-

duc y consentît? Et quels moyens aurait l'Espagne de l'y forcer, toute seule contre le vœu des puissances d'Italie et l'opposition de toutes les autres? Sans la France, puissante comme autrefois, un tel projet est chimérique. Un coup de main, dira-t-on, peut réussir. Mais, en supposant le succès, comment espérer qu'il sera durable? Le cardinal Alberoni est mort; son successeur actuel, s'il n'est pas changé, est bien éloigné d'avoir des idées si gigantesques et si décousues.

On sera attentif à se procurer des notions certaines sur des objets si intéressants.

Les ombrages sont naturels dans les circonstances présentes. Ils sont bien fâcheux pour le moment, et rendent la correspondance encore plus difficile et plus dangereuse; mais les soupçons dénués de preuves et de vraisemblance ne doivent ni durer longtemps, ni s'opposer à des projets également justes, raisonnables et essentiels.

P. S. — Depuis ces réflexions écrites, on m'a donné la certitude positive que l'Espagne ne songe pas à la Toscane.

XXVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Aventure de Bodkin de Fitzgérald à Madrid. — Légèreté et précipitation des démarches françaises. — Faire disparaître la défiance de l'Espagne. — Le concours de l'Espagne et le consentement du Roi nécessaires pour traiter avec l'Angleterre et la Prusse. — Florida-Blanca. — Montmorin. — La situation s'aggrave en France. - Joseph II au plus mal. — Bouillé. — Médiation de la Prusse entre la Russie et la Turquie.

(Rome), ce 20 février 1790. N° 23.

Avant d'entrer dans les détails de ce que contenait la lettre qu'on m'a communiquée, Monseigneur, je prends la liberté de vous demander s'il ne vous serait pas égal de faire un article particulier de tout ce qui tient aux affaires et de me l'envoyer, ou à votre amie. Car il est difficile

d'extraire des volumes que vous lui écrivez ce qui est uniquement relatif aux circonstances.

A présent, je vais commencer par vous instruire d'un événement que peut être vous ignorez et qu'il est important que vous sachiez. Un M. Bodkin de Fitzgérald, conseiller aux enquêtes, le même qui avait dénoncé au Parlement M. l'archevêque de Sens (1), vient d'aller en Espagne vivement recommandé à M. le duc de Crillon (2), qui allait même lui donner des recommandations pour l'Italie, lorsqu'il en a été empêché par la scène que je vais vous mander. Ce M. de Fitzgérald, étant à dîner chez M. le duc de Crillon, a eu l'audace de parler comme un énergumène contre la Cour de France et principalement contre vous. M. le duc de Crillon a voulu lui imposer silence; mais ce forcené ayant redoublé de blasphémer, M. le duc de Crillon l'a fait sortir de table, chassé de chez lui et dénoncé au gouvernement, qui l'a fait arrêter. Il a été relâché au bout de trois jours, avec l'ordre de sortir d'Espagne. Ce monsieur vient en Italie; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il est beau-frère de M. Cabarrus (3), qui a le plus grand crédit en Espagne.

(1) On lit, à la date du 4 octobre 1788, dans la *Correspondance inédite sur Louis XVI*, etc., publiée par M. de Lescure (Paris, Plon, 1866, t. I, p. 291) : « La dénonciation de MM. de Brienne (archevêque de Sens) et de Lamoignon, faite aux Chambres assemblées (du Parlement de Paris) par *un jeune conseiller*, a été, dit-on, rédigée et dictée par plusieurs pairs, qui ont choisi un prête-nom sans conséquence. »

Ce prête-nom, comme on le voit ici, était M. Bodkin de Fitzgérald, conseiller à la troisième Chambre des enquêtes depuis le 29 juillet 1785 (*Almanach Royal pour l'année 1790*, p. 302). La dénonciation dont il s'agit a été imprimée sous ce titre : « *Récit fait par un de Messieurs, toutes les Chambres assemblées, les Pairs y séants, le 25 septembre 1788*, sans feuillet de titre, brochure in-8° de 8 pages.

Les Fitzgérald étaient originaires du comté de Cork, en Irlande. Ils avaient suivi la fortune des Stuarts, et une branche de cette famille s'était établie en France.

(2) *Crillon*. Louis de Berton des Balbes, duc de Crillon, lieutenant général, avait passé dès 1762 au service de l'Espagne, pour laquelle il fit en 1782 la conquête de l'île de Minorque. Capitaine général des armées espagnoles et grand d'Espagne. Mort à Madrid en 1796.

(3) *Cabarrus* (François), Français de naissance, financier espagnol, né en 1752, mort en 1810. Il jouissait, de 1782 à 1790, d'une grande influence auprès du Gouvernement espagnol. Sa fille, mariée d'abord à M. de Fontenay, devint plus tard la célèbre Mme Tallien.

Je vous avertirai encore que M. de Florida-Blanca a écrit ici avec colère sur *la légèreté des démarches des Français, sur ce qu'ils sont indiscrets, qu'ils vont trop vite, risquent trop, et qu'avec la meilleure volonté de servir la France il est impossible d'avoir confiance dans leur prudence, et que jamais la prudence ne fut plus nécessaire.* D'où cela vient-il? Voilà ce que j'ignore; mais peut-être quelques-unes des démarches, faites ou à Londres ou en Prusse, sont-elles connues de M. de Florida-Blanca; peut-être en avez-vous parlé devant son chargé d'affaires à Turin, et en a-t-il été instruit par lui. Vous êtes entouré d'espions; beaucoup trop de personnes sont dans votre confidence; et ébruiter les projets, donner de la défiance à la Cour d'Espagne sont les moyens d'échouer et de causer de grands malheurs.

J'ai beaucoup causé (1) sur toutes ces différentes matières, et voici les résultats de mes conversations; ces résultats sont très d'accord avec ma manière de voir et que je ne vous ai jamais laissé ignorer.

1° Les dernières données sont de telle importance et d'un tel danger qu'il n'y a qu'un conseil éclairé et approuvé du Roi de France qui puisse, après de mûres réflexions, hasarder son avis en pareille matière.

Le bon sens est effrayé de mettre la France entre les mains de ses anciens ennemis, d'y introduire des armées étrangères, qui peuvent la démembrer de haute lutte, ou garder ses places et ses provinces, sous prétexte de s'indemniser des frais de la guerre. Il serait aussi imprudent que criminel pour un Français d'adopter, sans ordre formel, un pareil plan.

Rompre brusquement une grande alliance, sans motifs suffisants, hors de saison et sans attendre les événements qui peuvent justifier un tel parti, serait manquer à la bonne foi et à la prudence.

Si l'Espagne a aperçu de pareils projets, il n'est pas

(1) *J'ai beaucoup causé.* L'interlocuteur sous-entendu était le cardinal de Bernis.

étonnant qu'elle se défie *de l'indiscrétion, de la légèreté françaises et de la hardiesse de ses projets*, ni qu'elle craigne de se mêler d'affaires peu réfléchies ; mais, comme cette puissance est la cheville ouvrière de tout, *c'est à ceux qui présentent des idées semblables à guérir cette Cour de sa juste défiance, en lui développant un plan qui au premier coup d'œil paraît inadmissible.*

2° Quand on n'est pas accoutumé à traiter les affaires, *et qu'on est franc et loyal*, on juge volontiers d'après les procédés personnels, au lieu de juger d'après les vues et les intérêts particuliers.

Ainsi, pour ne rien hasarder sur des objets si importants, il serait nécessaire que les *dernières données* fussent présentées à Madrid, non par un jeune prince dont l'inexpérience politique et celle de ses entours peuvent alarmer une Cour excessivement prudente, *mais par la Cour même qui a conçu de pareils projets, et dont la bonne foi et la prudence ne doivent pas être soupçonnées.*

Sans l'Espagne, on ne peut ni ne doit rien faire, ni rien espérer ; il faut donc guérir sa défiance, en lui demandant *de former elle-même le plan qu'il convient d'adopter et de suivre.*

Ici on ne peut faire que des réflexions de fidèle sujet et de bon patriote ; ces réflexions sont presque toujours trop tardives ; elles arrivent quand on a déjà fait des démarches décisives.

En un mot (comme on l'a toujours dit), la loi impérieuse du devoir s'oppose à donner même des conseils, *surtout après les avertissements réitérés de l'Espagne* et *sans être spécialement autorisé par le Roi de France à se mêler de choses si importantes et si délicates.*

3° Autant il est utile et nécessaire d'être en mesure avec l'Angleterre et la Prusse, autant il serait dangereux de convenir avec elles, *sans le concours formel de l'Espagne et le consentement libre du Roi.*

En général, il faut préparer d'avance les moyens avec Madrid, *et par le canal de la Cour où l'on réside ;* on s'y

fiera mieux qu'à *la légèreté française*. Il faudra attendre, pour agir, que l'Assemblée Nationale ait terminé ses séances et ses travaux; on jugera mieux alors les dispositions de la nation, et l'on saura si les troupes restent fidèles à leur maître et soumises à ses ordres; on verra plus clairement quel est l'état des finances.

Sans argent et sans troupes réglées, sans le concours de l'Espagne, sans que l'ivresse de la nation ne soit passée, qu'est-ce qu'on peut espérer de bon, ni tenter de raisonnable?

Voilà, en général, le résultat des conversations que j'ai eues; il faut y ajouter quelques réflexions relatives au caractère du roi d'Espagne, de la reine, et de son principal ministre.

Si Charles III vivait encore, sa chevalerie, son amour pour son nom électriseraient tous ses ministres; mais son fils, avec de la loyauté et de l'honneur, n'a pas le même enthousiasme ni la même expérience. La reine a beaucoup d'esprit, celui de tenir en balance le crédit des grands et le crédit des ministres; de se rendre par son ascendant sur le roi importante à tous les partis; mais elle n'a pas la connaissance, l'esprit des grandes affaires, qui sont jusqu'à présent confiées uniquement à M. de Florida-Blanca. Ce ministre a du caractère, de la sagesse et de la loyauté; mais il est très-jaloux de son pouvoir, très-susceptible; il faut qu'il dirige absolument pour se livrer à une grande affaire; s'il n'est que le second instrument, il n'a plus que de l'insouciance et de la lenteur. C'est donc à lui qu'il faut entièrement se livrer pour qu'il agisse. C'est le seul moyen pour lui donner de l'ardeur et soutenir sa vigueur. Il aime la gloire, et sera flatté que la France lui doive son salut; mais, s'il ne s'en croit pas le premier auteur, son zèle se ralentira; la défiance s'en mêlera, et il nuira pour cette raison plus qu'il ne servira dans cette crise importante. Avant tout, il fallait lui confier la direction de tous vos projets, qui ne réussiront jamais sans la première base de l'appui de l'Espagne. Il en est temps encore, et cela me paraît indis-

pensable; mais, pour lui donner plus de confiance, il faut que les affaires soient traitées avec lui par le ministère de Turin, observer le plus grand secret, se soumettre aux lenteurs du cabinet de Madrid; ces lenteurs ne leur paraissent que de la prudence. Tous vos projets indiqués par l'Angleterre et la Prusse doivent être soumis à la révision de l'Espagne, approuvés et dirigés par elle; sans cela, ils deviennent incohérents, chimériques, et même coupables dans leurs effets. La Cour de Turin peut sans danger s'ouvrir à celle de Madrid, dont elle a injustement soupçonné les projets d'agrandissement en Italie. L'Espagne n'y pense pas; cela est très certain; et le moment est moins propre qu'aucun autre à de pareils projets d'ambition pour l'infant de Parme.

Le baron de Nyvenheim a très prudemment fait de vous renvoyer vos papiers, puisqu'il avait des craintes fondées. Il s'agit à présent de prendre des mesures très-sages pour les faire parvenir au Roi, dont l'approbation est indispensable.

Il faut encore que vous calculiez, Monseigneur, que M. de Montmorin avait fort bien réussi en Espagne, qu'il a conservé de grandes liaisons avec M. de Florida-Blanca, et que rompre en visière avec M. de Montmorin n'aurait pas de succès en Espagne. Je dois vous apprendre encore que M. de Carency (1), fils de M. de La Vauguyon, est parti d'Espagne sans qu'on sache pourquoi. M. de Florida-Blanca mande à M. le chevalier Azara qu'il est parti avec le courrier de France, sans l'aveu de son père, sans qu'on sache où il est allé. M. de La Vauguyon ignore-t-il en effet ou feint-il d'ignorer la cause du départ de son fils? Cela renferme-t-il quelque mystère utile ou défavorable à

(1) *Carency* (Paul-Antoine-Maximilien-Casimir, prince de), né en 1768, mort en 1824, était le fils aîné du duc de La Vauguyon, ambassadeur à Madrid. C'est lui qui en 1797 dénonça au Directoire les projets du parti royaliste; ses révélations déterminèrent le coup d'État du 18 fructidor. Il avait épousé le 14 septembre 1789 Florence-Constance de Rochechouart-Faudoas, sœur de la duchesse de Richelieu et de la première duchesse de Piennes.

vos projets? Est-ce quelque chose, ou rien du tout? Voilà ce que j'ignore; je ne sais que le fait.

Allez doucement en besogne, Monseigneur, et surtout avec des formes sages, avec l'approbation du Roi votre frère, et sous la direction des Cours d'Espagne et de Turin. Ne croyez pas que l'Angleterre et la Prusse puissent jouer un rôle franc sans le concours de l'Espagne. Que deviendriez-vous, si vous aviez, par trop de confiance en vos propres forces et aux insinuations qui vous sont faites, compromis la sûreté de votre famille et les vrais intérêts de la France? Les grandes fautes en politique, et surtout dans la position où vous êtes, seraient facilement interprétées comme des crimes, quelque pures que soient vos intentions. Le moment approche où les opinions vont changer en France; c'est à l'époque de la dissolution de l'Assemblée que le parti fidèle peut reprendre des forces. Une fausse démarche empêcherait ce salutaire effet. Prenez-y bien garde.

Quant à ce qui regarde M. de Fitz-Gérald, à votre place, j'y mettrais de la générosité, s'il paraît à Turin. C'est un homme violent, mais susceptible de reconnaissance, et il *est beau-frère de M. Cabarrus*. Ne vous y fiez pas, mais ne le faites pas maltraiter. Le duc de Crillon s'est montré en cette occasion loyal chevalier français et attaché au nom de Bourbon, quoiqu'il ait eu peut-être à se plaindre de vous et de la France.

Tout doit servir de leçon, et voilà le grand parti que vous tirerez de votre situation et de vos malheurs. Mais ayez de la patience et du sang-froid; faites tout pour établir confiance en Espagne, car sans elle tous vos projets sont sans base essentielle. Je n'ai pas varié dans ma manière de voir, je m'en rapporte à vous. Les propositions de l'Angleterre m'effraient : *timeo Danaos et dona ferentes*. Revoyez tout ce que je vous ai mandé sur cela dans mes précédentes lettres, et ce que je pris la liberté de vous dire au comité de Turin; je n'ai pas changé d'opinion. Mais en même temps je reconnais mon insuffisance

pour d'aussi graves circonstances, et mon imagination est trop vive, je le répète, mon âme est trop sensible pour que je puisse espérer de m'arrêter au véritable point. Mais ce que je pense imperturbablement, c'est que, sans l'Espagne, tout s'écroule ; il faut donc lui inspirer confiance, vous laisser guider par elle, ne correspondre avec elle que par la Cour de Turin ou le moyen que l'Espagne vous indiquera. Communiquez, si vous le voulez, tout ce que je vous mande au roi de Sardaigne ; c'est ma conscience qui parle, et je voudrais que mes lumières fussent à son niveau.

M. de Vassé (1) me paraît dans tous les points très-propre à la commission que vous lui destinez ; mais l'Espagne ne sera-t-elle pas effarouchée, dans les dispositions où elle est, d'une nouvelle missive ? Non, s'il apporte une adhésion, un consentement du Roi votre frère ; mais sans cela je doute qu'il réussisse.

Je m'attends à quelque catastrophe inévitable à Paris. On dit que la Navarre a désapprouvé tous les décrets de l'Assemblée et défendu à son trésorier de rien verser dans les coffres du Roi jusqu'à nouvel ordre. L'établissement des municipalités et la division du royaume en départements vont causer de nouveaux embarras, dont l'Assemblée sera la victime. Les opinions changeront avant peu, si on ne les fixe pas par quelque imprudence. Mais songez à tous les moments du jour que le Roi est prisonnier, et que c'est à vous qu'on s'en prendrait, si, par quelques démarches fausses ou prématurées, vous mettiez ses jours en danger.

J'apprends à l'instant d'une manière positive que le grand-duc part demain de Florence pour aller à Vienne, et que l'archiduchesse l'y suivra quelques jours après. L'Empe-

(1) *Vassé* (Alexis-Bruno-Étienne, marquis de), vidame du Mans, ancien colonel du régiment Dauphin-cavalerie. Pendant la campagne de 1792, il fit partie de la maison militaire du duc d'Enghien. Maréchal de camp en, 1797. Lieutenant général le 5 septembre 1814. Premier écuyer du prince de Condé sous la Restauration. Il était marié à une fille du comte de Broglie le correspondant secret de Louis XV.

reur est au plus mal ; il ne dirige plus les affaires, et ne voit plus que son confesseur et l'archevêque de Vienne. Voilà donc un nouvel ordre de choses et qui demande du temps et de nouvelles combinaisons. Quelle hydre à cent têtes que la politique! L'Espagne et la Cour de Turin, je vous le répète, Monseigneur, voilà vos guides naturels et légitimes. Soyez en défiance avec tout le reste, et croyez que le temps n'est pas encore venu d'agir, et que d'ailleurs, sans le consentement du Roi, toutes vos démarches seraient inutiles et seraient réputées coupables. Dieux! quel parti les enragés en tireraient! Risquer quelque chose et ne pas réussir, ce serait renforcer l'opinion encore existante, décourager ceux qui ont de la bonne volonté, et redoubler l'audace des mal intentionnés ; voilà une vérité incontestable.

J'ai oublié de vous mander, Monseigneur, que j'ai reçu une lettre charmante du comte d'Albignac (1), datée de Bayeux. Elle est remplie d'expressions d'attachement, de respect et de vénération pour vous. Oh! celui là est bon, je puis vous en répondre.

Est-il vrai qu'enfin la garnison de Metz a imité les autres, et que M. de Bouillé n'en est plus maître ? Voilà ce qu'on a appris par les dernières lettres; cela serait bien fâcheux. Je le crains, car nous avons reçu une lettre bien noire d'Esterhazy; cependant il n'en parle pas.

Il faut à présent que je vous parle de votre amie et de moi. Quant à elle, je suis extrêmement content de sa santé, et l'union la plus parfaite règne entre elle et ses parents, et je vous réponds que cela continuera de même jusqu'à toujours. Pour votre vieux ami, c'est à présent que vous pouvez l'appeler ainsi. Je n'ai pas un instant de santé, et les chagrins m'ont vieilli de vingt ans. Je suis surtout tourmenté par une humeur de goutte vague, qui se promène partout et me cause des accidents et des dou-

(1). *Albignac* (Pierre-Jean-Lévy, comte d'), né en 1744, lieutenant des gardes du corps, compagnie de Grammont. Il fit, dans cette même compagnie, partie de l'armée des Princes en 1792.

leurs graves. Ah! que je voie du moins la fin de vos malheurs, de ceux de mes amis, de ceux de mon pays, et je dirai après : *Nunc dimitte servum tuum, Domine!* Mais je crains de ne pas arriver à ce terme; je ne me sens pas bien, mon âme est trop tendre et par trop éprouvée; aucune force ne peut résister à de si violentes secousses.

J'embrasse mon cher prince du plus tendre de mon cœur.

Je viens de lire l'ultimatum de l'impératrice de Russie. Elle accepte la médiation du roi de Prusse pour la paix, aux conditions que la Turquie lui paiera soixante millions de roubles en dédommagement des frais de la guerre; que la Crimée sera reconnue province de la Russie; que les pays qui partagent la Turquie et la Russie seront États indépendants, formant une république dont un prince grec sera le chef; que la Suède reprendra son ancienne constitution, ainsi qu'avant la dernière révolution, et que les États de Suède auront seuls le droit de faire la guerre ou la paix, sans l'influence du roi. Il y a dans cet ultimatum trois ou quatre autres conditions aussi gigantesques, aussi folles. Aussi dit-on que le roi de Prusse se prépare à une guerre vigoureuse, déjà bien disposée par l'indépendance des Pays-Bas Autrichiens. Le grand-duc, en montant sur le trône de l'Empire, va avoir de rudes embarras; et il est clair que l'impératrice de Russie n'est occupée que de ses propres intérêts, car dans cet ultimatum il n'y a pas un article favorable à l'Empereur.

Dans cet état de choses, le roi de Prusse pourra-t-il se mêler sérieusement des affaires de la France? Voilà ce qui est au-dessus de la portée de mes lumières. Je crois qu'il sera bien occupé de rendre la Pologne indépendante des trois puissances qui l'avaient partagée, parce que ce partage était trop avantageux à la Russie et à la Cour de Vienne. Il faut donc ménager la Prusse et l'Angleterre, mais ne compter que sur l'Espagne et la Cour de Turin et les Suisses, dont vous ne parlez pas.

Qu'est donc devenu Nassau ? Vous ne faites aucune mention de lui.

Savez-vous quel parti a pris le comte de Ségur depuis son retour en France ? Il était, avant son départ, ami de M. de La Fayette, et, avec bien de l'esprit, il est très-capable d'écarts. J'en serais fâché.

Le grand-duc, pendant la maladie de son frère, a été très occupé de donner des fêtes au fils du roi d'Angleterre, et on sait qu'il aime beaucoup les Anglais.

Tâchez de vous procurer la correspondance imprimée de l'Empereur avec M. d'Alton (1) sur les affaires du Brabant. Elle a été trouvée dans les papiers saisis de M. d'Alton, et imprimée par les ordres du nouveau gouvernement.

Adieu, Monseigneur, car vous me trouveriez par trop bavard.

Le comte de Flavigny avait demandé la permission de vous aller faire sa cour à Turin ; mais on lui a répondu plus que fraîchement à cette demande.

XXVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Démarche irremédiable du Roi. — La Cour d'Espagne se plaint de la légèreté des Français. — État des esprits en province. — Désordres à craindre à Strasbourg. — La Reine et La Fayette. — Intrigues contre le comte d'Artois. — Le duc d'Orléans à Londres. — Florida-Blanca a pris ombrage des confidences faites à d'autres qu'à lui.

(Rome), ce vendredi 27 février 1790. N° 24.

Ah ! Monseigneur, je crains bien que vous ne vous flattiez trop du peu de conséquence de la démarche du Roi ! Si son discours (2) avait été court, simple, contraint

(1) *Alton* (Richard, comte d'), né en 1720, mort en 1789. Il commandait dans les Pays-Bas, lors de l'insurrection de ces provinces en 1789. L'ouvrage dont il est parlé ici est intitulé : *Recueil des lettres originales de l'Empereur Joseph II au général d'Alton*. Paris, 1790.

(2) Le 4 février 1790, le Roi, s'étant rendu à l'Assemblée Nationale, y tint un long discours, dans lequel il promit de défendre la liberté constitu-

dans les expressions, la France entière aurait vu qu'il a été forcé dans cette démarche; mais ce discours est détaillé; il approuve, il loue même les opérations de l'Assemblée, entre autres celle de la division du royaume en 83 départements. A la suite de ce discours, le serment est prononcé généralement de soutenir cette constitution; deux maréchaux de France sont envoyés par leurs districts pour prononcer aussi ce serment; et vous croyez que cette démarche aura peu de conséquence! Moi, je la crois terrible, presque irremédiable; je crois qu'elle va redoubler l'audace des conjurés et abattre le courage des Français fidèles. Quand ils voient le Roi briser lui-même son sceptre, abandonner les deux premiers ordres de son État; quand ils voient la force entre les mains du peuple, et que ce peuple n'est guidé que par des enragés qui ont juré la perte de la monarchie; quand les châteaux sont incendiés, et tous ces crimes impunis, où sont les remèdes, les espérances prochaines? Je ne dis pas que cet ordre de choses, ou plutôt ce désordre de choses, puisse subsister toujours, ni même un très longtemps; mais il serait absurde, je dis même coupable, de vouloir parler à des gens ivres; il faut attendre que leur ivresse soit passée. L'Assemblée est enivrée de ses triomphes et de la démarche du Roi; les municipalités croient qu'elles vont avoir un pouvoir qu'elles n'avaient jamais pu espérer d'obtenir, et le peuple sent qu'il dominera les municipalités. Laissez passer toutes ces différentes ivresses, ou vous perdrez tout. Ce qu'on vous mande des provinces est jusqu'à présent d'une médiocre ressource, et vous ne remettrez pas la couronne sur la tête du Roi malgré lui; il ne peut vous entrer dans la tête et dans le cœur de la lui

tionnelle. A cette occasion, Mirabeau écrivait au comte de La Marck (Bacourt, *Correspondance, etc.* t. I, p. 464) : « Vous aurez vu la démarche du Roi, son étrange discours, le serment, la pantomime et le véritable effet de tous ces mouvements. Vous ne les auriez pas sus, que vous les auriez devinés. Monsieur s'est vaincu lui-même en lâcheté, le Roi en phrases, le Saint-Priest en astuce; tous les partis ont joué à qui mieux mieux la comédie ... »

ôter tout à fait, et c'est ce que vous feriez si vous vous pressiez trop.

Une nouvelle lettre d'Espagne parle encore du danger, de l'impossibilité de se mêler d'affaires dans lesquelles on met tant de légèreté et tant d'indiscrétion. Nous ignorons toujours sur quoi ces plaintes sont fondées, et je vous renvoie sur cela aux réflexions de ma dernière lettre. J'ajoute une autre réflexion à celles que j'ai faites : c'est que ces plaintes, n'ayant aucun fondement réel, me paraissent un prétexte et annoncent bien peu de bonne volonté. Voilà ce dont vous serez éclairci par les réponses que vous recevrez à votre dernière lettre. Vous avez donc très-bien fait de redoubler de prudence, de demander à M. de Florida-Blanca de vous guider, de ne pas envoyer M. de Vassé jusqu'à Madrid, et de marquer la plus grande confiance et la plus grande circonspection.

Je reviens à la démarche du Roi. Croyez-vous qu'elle ne refroidira pas encore l'Espagne, déjà si froide? Et que devient votre plan sans l'Espagne, sans l'aveu du roi de France et ses protestations que vous attendiez? Croyez-vous à présent qu'il vous les enverra, et pouvez-vous vous en passer? Vous n'avez pas assez réfléchi que M. de Montmorin paraît être le ministre de confiance du Roi, et qu'il a beaucoup de crédit en Espagne. Tout cela ne marche pas bien, et on veut vous faire marcher trop vite. Prenez-y bien garde, car vous répondriez seul à la nation et au monde entier de la suite de démarches trop précipitées, et soyez sûr que tout ce gigantesque édifice, qui n'appuie que sur de faibles bases, s'écroulera de lui-même. N'ambitionnez pas d'avoir seul la gloire du remède; il vaut mieux jouer un rôle honnête et sage qu'un rôle brillant.

C'est trop heureux que M. de Nyvenheim vous ait renvoyé votre mémoire ! Dans quelles circonstances il serait arrivé! Ne vous pressez pas pour le renvoyer; le temps n'en est pas venu. Les démarches des provinces ne sont pas encore assez prononcées, assez générales; la plupart des provinces sont encore enivrées comme la capitale.

Mais la misère, la pénurie d'espèces, les effets d'une banqueroute inévitable, les folies de l'Assemblée, la haine des catholiques contre les protestants, le mépris du peuple pour les juifs, le crédit renaissant des prêtres, l'influence qu'ils vont bientôt reprendre, tout servira à ouvrir les yeux et à ramener à la puissance nécessaire et protectrice. Ce n'est enfin que l'excès du mal qui peut désenivrer ceux qui ont trop bu les poisons de l'anarchie. Il ne faut donc pas perdre courage; mais il ne faut rien précipiter, et se tenir prêt à tout. Peut-être me taxera-t-on de pusillanimité; mais voilà ce que mes lumières et ma conscience me dictent, et je l'écris en toute bonne foi.

Ici on pense absolument comme moi, et on est plus que jamais dans l'impossibilité d'agir. Un ministre du Roi ne peut rien sans l'aveu du Roi. On ne répond pas à la dernière lettre, parce que ce serait multiplier inutilement les écritures; mais on a reçu la lettre et les papiers qu'elle contenait.

Je suis bien aise que M. de La Rozière (1) soit avec vous; c'est une bonne tête, un loyal homme, et un homme d'esprit, et, de plus, ses liaisons avec M. de Flachslanden peuvent être utiles.

On dit qu'à Strasbourg la moitié des troupes a pris parti pour les protestants, et l'autre pour les catholiques, et qu'à chaque instant ils sont prêts à en venir aux mains. Tout ceci pourra bien devenir en beaucoup de provinces une guerre de religion; et, quand on veut détruire une religion monarchique, il se peut que le fanatisme même rétablisse la monarchie.

La requête de la ville de Nimes est très-belle, très-forte; mais les catholiques ne sont pas les plus forts dans le Bas-Languedoc, et d'ailleurs cette requête est manuscrite,

(1) *La Rozière* (Louis-François Carlet, marquis de), né en 1733, mort à Lisbonne en 1808, maréchal de camp en 1781. Dans la campagne de 1792, il fut maréchal général des logis à l'armée des Princes; en 1795, aide-major général dans la 3e division de l'armée expéditionnaire de l'île d'Yeu. C'était un homme de grande capacité pour le service de maréchal des logis. Il a publié plusieurs ouvrages sur l'art militaire.

et ne sera connue de personne, si elle n'est pas imprimée.

L'ouvrage que vous m'avez envoyé est parfaitement bien fait; on ne saurait trop les multiplier. Il faut aussi se servir de l'arme du ridicule, et assurément la matière est vaste. Qu'est-ce qu'un serment de maintenir une constitution qui n'est pas faite et que ceux qui la font n'ont pas le droit de faire? Cela est absurde. La Satire Ménippée a bien combattu la Ligue; mais tous les faiseurs sont vendus. Dans plusieurs villes, les juifs ont été fort maltraités, et principalement à Bordeaux. C'est Mme du Hamel (1) qui me le mande; on dit aussi à Metz. Mais l'Assemblée retirera, rectifiera plusieurs de ses décrets, et aura l'air de les retirer ou de les rectifier par obéissance, condescendance pour un Roi prisonnier qu'ils veulent faire passer pour libre.

Ah! que pouvez-vous faire, tant que le Roi sera dans la puissance de ceux qui ont forcé sa demeure royale? Réfléchissez sans cesse aux dangers que vous réuniriez sur lui et sur toute sa famille. Ce sont là les scrupules d'un frère, d'un sujet, d'un homme de bien; vous pouvez moins qu'un autre les secouer.

Vous parlez aussi des liaisons de la Reine avec M. de La Fayette, et vous en parlez avec humeur. Mais êtes-vous bien sûr que cela soit, et êtes-vous sûr que cela ne soit pas indispensable? M. de La Fayette est-il un fanatique de la liberté, ou seulement un ambitieux? S'il n'est qu'un ambitieux, la force étant entre ses mains, il est possible d'en tirer un grand parti; et alors il serait prudent, indispensable de le faire. Voilà ce qu'il est bien difficile de savoir, placé où vous êtes. Que sait-on si le Roi n'a pas fait cette dernière démarche pour avoir plus de liberté et en profiter pour se débarrasser tout-à-fait de ses chaînes?

(1) *Mme du Hamel*. Guyonne-Émilie Le Gentil de Paroy, fille de Guy Le Gentil, marquis de Paroy, et de Louise-Élisabeth Rigaud de Vaudreuil, cousine germaine de M. de Vaudreuil, née en 1754, mariée en 1773 à André Bernard, vicomte du Hamel, lieutenant de maire de la ville de Bordeaux, déjà veuf de trois femmes. (DUFORT DE CHEVERNY, *Mémoires*, t. II, p. 328.)

Dans quinze jours, bien des points seront éclaircis; vous saurez le parti que prennent les provinces, d'après la démarche du 4 février; vous aurez reçu des réponses de Metz, où je crois qu'on est plus instruit que vous des véritables intentions du Roi et de la Reine. Esterhazy est fort lié avec M. de Bouillé et y entretient sûrement correspondance.

De grâce, Monseigneur, envoyez-moi désormais sur une feuille séparée ce qui est relatif aux circonstances; ou adressez-le à votre amie, mais de cette manière, car il est impossible d'aller extraire dans les volumes que vous lui écrivez ce qu'il faut en séparer. Cela n'a aucun ensemble et s'entend moins bien.

Pardonnez-moi de chercher à vous inspirer de la modération et de la patience; mais je sais que vous avez plus besoin d'être arrêté que poussé, et ceux qui vous poussent ne sont pas en première ligne comme vous.

Je ne puis vous exprimer tout le noir que j'ai fait depuis la démarche du 4 février. On a commencé par faire agir Monsieur, et ensuite le Roi lui-même pour affaiblir tous vos moyens et vous déclarer rebelle et coupable, si vous vous montrez. Et en effet, ceci n'annulle pas, mais retarde vos moyens, quoi qu'on vous dise. Voilà mon opinion; j'ai dû vous la dire avec toute la franchise qu'un véritable attachement commande.

J'ai reçu du comte O' Connell (1) une lettre extrêmement aimable; il pense que tout reviendra, mais qu'il faut du temps; il est sur les lieux, et a de bons yeux. Je voudrais que celui-là s'attachât à vous, car je n'en connais pas de meilleur dans toutes les acceptions. Permettez-moi d'y travailler.

(1) *O'Connell* (Le comte), colonel du régiment de Salm-Salm infanterie, émigra en 1791, fit la campagne de 1792 dans l'armée des Princes au 1er bataillon de Walsh, et fut fait maréchal de camp. En 1794, le Gouvernement anglais reconstitua la brigade irlandaise telle qu'elle avait existé en France avant la Révolution, et le comte O'Connell fut chargé de recruter le 4e régiment de cette brigade, qui prit le nom de régiment O'Connell (levé le 1er octobre 1794, licencié en 1799).

Il n'est point vrai que M. le duc d'Orléans soit à présent bien traité à Londres. Il n'y voit personne, et il y est dans la boue.

Vous ne m'avez pas mandé ce que vous avez répondu aux politesses, aux offres du grand-duc. Le roi de Sardaigne doit être consulté sur cela comme sur tout le reste. Sa manière d'être avec vous m'a vivement attaché à lui, et a bien ajouté encore à la vénération que j'avais pour lui. C'est à lui à inspirer confiance à l'Espagne. Sa prudence rassurera plus que votre jeunesse.

Je crains que l'incident de M. de Fitz-Gérald, beau-frère de *M. Cabarrus*, n'ait produit un mauvais effet; au reste tout se raccommode avec du temps et de la sagesse.

Ce samedi.

Je viens d'apprendre d'une manière positive ce qui a donné lieu aux plaintes d'indiscrétion formées par M. de Florida-Blanca. Il faut que vous n'en parliez pas, parce que cela produirait d'horribles tracasseries; mais il faut en faire votre profit. Le chargé d'affaires d'Espagne à la Cour de Turin, plein de bonnes intentions, a écrit à Venise à M. de Las Casas (1), ambassadeur d'Espagne en cette république, et lui a parlé avec confiance de ses espérances que la Cour d'Espagne viendrait au secours de la France, des bonnes dispositions de Sa Majesté Catholique, lui a répété *qu'il est Bourbon dans l'âme*. M. de Las Casas en aura, par bonne intention aussi, écrit à M. de Florida-Blanca, qui aura été piqué, effrayé de voir ce secret éventé et confié à d'autres qu'à lui. Je vous ai dit que ce ministre est extrêmement jaloux, ombrageux, et qu'il veut guider lui-

(1) *Las Casas* (Don Simon de), né en 1742, devint dès l'âge de dix huit ans officier du ministère d'État (Affaires étrangères), et fut nommé le 8 août 1763 secrétaire d'ambassade à Vienne, où il passa neuf ans. De 1774 à 1782, il reprit ses fonctions à Madrid: il passa ensuite à Berlin comme envoyé extraordinaire, et de 1785 à 1786 fut ministre plénipotentiaire à Naples. Le 28 février 1786, il reçut l'ambassade de Venise, qu'il devait quitter pour celle de Londres le 8 février 1795. Il avait cessé ses fonctions lorsqu'il mourut en Espagne, à Valdagno, le 27 novembre 1798.

même, par conséquent ne mettre dans sa confidence que ceux qui lui conviennent. Vous sentez l'importance de ne pas parler de cela au chargé d'affaires qui est à Turin, parce que cela aurait une terrible cascade et des suites fâcheuses. C'est par Bombelles (1) que nous avons été instruits que M. de Las Casas, ami du chargé d'affaires, savait par lui beaucoup de choses, et lui en avait parlé avec un véritable zèle et un intérêt très-vif.

Je suis fort aise de voir que le dépit de M. de Florida-Blanca n'a point d'autre motif. La marche prudente que vous avez prise lui redonnera de la confiance ; il se verra le guide de toutes les démarches. Mais ne vous permettez pas de parler de ce que je vous mande, et surtout au chargé d'affaires, qui en écrirait à M. de Las Casas, lequel en écrirait en Espagne et en parlerait à Bombelles. Tout cela redoublerait l'effroi de M. de Florida-Blanca et vous donnerait pour ennemis deux hommes qui ont eu les meilleures intentions et qui sont pleins de zèle. Vous aurez vu par ma dernière lettre que j'avais pressenti la source des plaintes de M. de Florida-Blanca ; mais la lettre que le *bonhomme* a reçue de Bombelles a fixé notre opinion. Il faut vous ajouter que M. de Las Casas et le chevalier Azara, quoique fort bien traités par le premier ministre d'Espagne, sont les deux rivaux qu'il redoute, et qu'il a souvent quelque jalousie des deux. D'après cela, il est fâché de les voir instruits en partie de ce qu'il importe tant de tenir secret, et M. Azara a été instruit en partie par M. de Las Casas, avec lequel il correspond beaucoup.

Il fallait que vous sussiez tout cela, pour que vous pussiez en profiter pour règle de votre conduite à venir ; mais il ne faut en rien témoigner, parce que cela serait dange-

(1) *Bombelles* (Marc-Marie, marquis de), né en 1744, ambassadeur à Venise depuis 1789 jusqu'en décembre 1790, époque à laquelle il refusa de prêter le nouveau serment, et donna sa démission. Il devint alors l'agent secret de Louis XVI auprès des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg. En 1800, maréchal de camp à l'armée de Condé. En septembre 1800, ayant perdu sa femme, il entra dans l'état ecclésiastique. Mort en 1822, évêque d'Amiens et premier aumônier de la duchesse de Berry.

reux par toutes les raisons que je vous ai dites ci-dessus. On vous recommande le secret absolu sur ce fait, qu'on m'a permis de vous confier pour vous éclairer sur votre conduite ultérieure. J'en conclus qu'il faut redoubler de discrétion et de prudence, prier M. de Florida-Blanca de vous guider absolument, de vous nommer ceux avec lesquels il veut correspondre et avec lesquels il veut que vous correspondiez; mais que l'intérêt de l'Espagne est trop lié au sort de la France pour que M. de Florida-Blanca abandonne si légèrement la partie. Il s'agit donc de lui inspirer confiance en vous; et il faudrait pour cela que le roi de Sardaigne répondît du secret que vous avez observé, de votre prudence et de votre confiance en M. de Florida-Blanca, et lui proposât d'être lui-même le nœud de cette importante correspondance.

Je rabâche un peu, je me répète; mais il est si important que vous sachiez à qui vous avez affaire que je deviens long avec l'envie d'être clair.

Ma santé est meilleure depuis quelques jours, et, bien portant ou malade, je vous aime, et je crois que, quand je serai mort, je vous aimerai encore.

XXIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Se laisser guider par Florida-Blanca, et non lui imposer ses projets. — Dangers que peut courir la famille royale en cas d'insuccès. — État des esprits en France peu favorable à une expédition. — Entassement du numéraire à Paris. — Éviter une guerre de religion. — Necker. — Les provinces fidèles infestées de brigands. — Nouvelle municipalité à Paris.

(Rome), ce 6 mars 1790. N° 25.

J'ai lu et relu, Monseigneur, et votre lettre et la note qui m'a été remise. Cette note renferme des dispositions très-sages, mais permettez-moi en même temps d'en criti-

quer quelques articles, conséquemment à tout ce que j'avais déjà eu l'honneur de vous mander.

J'ai appuyé fortement dans mes dernières lettres sur le caractère de M. Florida-Blanca et sur la nécessité indispensable de le choisir absolument pour guide; et cependant c'est vous-même qui lui indiquez les moyens, au lieu de lui demander de vous les indiquer lui-même et de vous faire parvenir ses conseils et ses instructions. Par exemple, vous lui demandez positivement quelques millions et une armée pour le 15 de mai. 1° Des millions? les Espagnols n'en ont pas à remuer à la pelle; 2° une armée, et pour le 15 de mai? Cette proposition, cette vivacité effraieront ce ministre, et il s'agit d'établir confiance.

J'ai découvert d'une manière positive ce qui a donné de l'humeur à M. de Florida-Blanca, et je l'avais deviné. C'est depuis ma dernière lettre partie pour Turin que j'ai su que les démarches que vous avez faites en Allemagne ont été mandées en Espagne. Ces petits ministres des petits princes ont parmi eux beaucoup d'indiscrets et peut-être des gens gagnés. Cette découverte a fort effrayé M. de Florida-Blanca, et c'est d'après cela qu'il a écrit ici, deux courriers de suite, des lettres pleines d'humeur. Elles disent que les Français sont trop indiscrets, trop vifs et risquent trop pour pouvoir traiter avec eux de si grandes affaires. Cela m'a été confié, et je vous en instruis, mais toujours sous la condition que vous n'en parliez pas, parce que cela aurait les plus funestes suites, et que l'humeur redoublerait si on savait que cela m'a été dit par le chevalier Azara. J'ai répondu que dans la circonstance il était indispensable de savoir les dispositions des petites cours d'Allemagne, mais que je ne croyais pas que vous eussiez donné des pouvoirs pour négocier en votre nom (et c'est ce qu'on me disait); que d'ailleurs je ne croyais pas que M. de Florida-Blanca fût homme à abandonner des affaires aussi intéressantes politiquement pour l'Espagne que pour la France même, sous d'aussi légers prétextes; que votre intention était sûrement de prendre le ministre pour guide

unique, et que désormais rien ne se ferait que par ses moyens et ses conseils. Cette réponse m'a paru faire son effet.

Revenons à l'article que je prends le parti de critiquer dans la note. Une armée au 15 de mai! Mais il n'y aurait pas le temps de la disposer et de la faire arriver à sa destination dans un si court espace, et combien de négociations, d'arrangements, de conventions doivent précéder cette marche! D'ailleurs cette précipitation fera peur à un homme circonspect au dernier point, et qui veut que tout vienne de lui.

Autre chose. Vous avez bien fait d'écrire au roi et à la reine d'Espagne; mais il fallait adresser ces lettres à M. de Florida-Blanca, en le laissant maître d'en faire usage, et en lui en envoyant les copies. Au reste le choix de M. de Vassé est excellent; il est sage, il a le maintien grave, et c'est ce qu'il faut vis-à-vis des Espagnols. Il faut ménager surtout l'orgueil, l'amour-propre des Espagnols, et leur montrer confiance entière; sans cela, vous n'en ferez, vous n'en obtiendrez rien. Prenez cela pour base essentielle de votre conduite à venir.

Tout ce que vous m'avez mandé des dispositions des provinces, et même de la capitale, me donne de l'espérance; mais cependant le retour à la raison n'est pas encore assez marqué, et l'ivresse est encore trop forte pour pouvoir rien risquer. Toute entreprise de votre part qui échouerait empirerait le mal et mettrait le Roi et sa famille entière dans un horrible danger. J'avoue que cette pensée glace tout mon sang; car, outre ce malheur auquel on ne peut, sans frémir, arrêter sa pensée, il est sûr que l'univers vous en rendrait responsable, et le plus pur, le plus loyal des princes serait transformé en un coupable ambitieux. Je vous dois la vérité, et je vous la dis; c'est tout ce qui est en mon pouvoir.

Toutes les extravagances de l'Assemblée, l'audace inconsidérée avec laquelle elle attaque à la fois les droits de la monarchie, les propriétés et la religion, l'insolence

avec laquelle elle s'empare du pouvoir souverain, exécutif et législatif, le mépris qu'elle affiche pour les droits, les privilèges des provinces, tous ces attentats réunis amèneront des circonstances dont vous profiterez, étant prêt à tout; mais, si vous vous pressez trop, vous gâterez tout, et les malveillants auront beau jeu à se servir contre vous de ce grand mot de liberté qui a chatouillé, égaré les malheureux Français. Et votre frère, votre Roi, est entre les mains des conjurés, et les députés de la nation sont encore rassemblés! Attendez, et votre cause est sûre; elle sera défendue, protégée par tous les sujets fidèles, par tous les souverains, et par le Juge Suprême des souverains.

Déjà ce plat et criminel aréopage a reçu des huées, et je peux, relativement à lui, vous citer l'épigramme de Blot (1) sur les Sodomites; l'application en est juste, la voici :

Quand tu punis le Sodomite,
Grand Dieu, ta haine alla trop vite,
Et ta colère t'aveugla.
Le feu n'était pas nécessaire
Pour détruire ce peuple-là :
Tu n'avais qu'à le laisser faire.

Laissez donc faire l'*aréopage*, et il sera déclaré, reconnu *sabbat*, surtout depuis que les juifs ont admis les juifs qui les paient.

Une pensée m'inquiète : c'est qu'on répand toujours de l'argent, et, quoique les paiements légitimes soient suspendus, je suis convaincu qu'il y a beaucoup d'argent au trésor royal. Voici sur quoi je me fonde. Premièrement, le monopole des grains, que M. Necker entend bien, a valu des sommes énormes; secondement, on ne paie rien qu'avec du papier, et on garde au trésor royal tout le numéraire. Tous les receveurs des caisses particulières ont eu ordre de verser tout le comptant au trésor royal. Le

(1) *Blot,* baron de Chauvigny, le chansonnier de la Fronde, mort en 1655. En parlant de quelques-uns de ses couplets, Mme de Sévigné dit qu'il avait le diable au corps.

numéraire étant ainsi accaparé et la misère étant partout ailleurs, les moyens deviennent sûrs pour imposer la loi au royaume entier, soit par la corruption pour ceux qu'on voudra gagner, soit par la misère pour ceux qu'on voudra opprimer. Certes cette position des choses donnerait de grandes ressources, si les intentions du ministre sont pures ; mais ce ministre est républicain, mais ce ministre est protestant, et la tendance de l'Assemblée qu'il dirige sourdement est à la destruction de la monarchie et de la religion catholique. Tout cela me fait frémir. Pesez beaucoup *mais beaucoup*. cette sérieuse réflexion. Au fait, dans cette pénurie d'espèces et de moyens, c'est l'argent, ce vil métal, qui restera le maître, puisque l'honneur, le point d'honneur sont anéantis, puisque les cœurs sont lâches et les esprits égarés, et l'argent, le numéraire une fois sortis des provinces, que peuvent-elles faire ?

Quelles sont les dispositions du Roi et de la Reine depuis la dernière démarche ? Vous concluez de leur silence qu'ils ne rétractent point l'aveu qu'ils vous avaient donné, et que ce silence même est une nouvelle approbation. Je voudrais quelque chose de plus positif, et en même temps je sens le danger qu'il y aurait à leur envoyer votre second mémoire, à cause des embarras de la route ; et quel usage en feraient-ils ? Ici ma combinaison est tout-à-fait en déroute, et je ne sais quel conseil vous donner ; mais cependant je crois qu'il faut attendre de nouveaux éclaircissements, et surtout une occasion bien sûre, et, en outre, savoir avant ce que fera l'Espagne.

Je reviens à l'Espagne, et je crains bien qu'on n'y soit très-effarouché de vos démarches vis-à-vis de l'Angleterre et de la Prusse ; et il est cependant indispensable d'en instruire M. de Florida-Blanca. Je vous le répète encore, ménagez ces deux Cours, mais gardez-vous bien de vous y livrer. Je concevrais que, jeune, loyal et sans expérience des affaires politiques, vous fussiez aisément trompé ; mais ici les intérêts sont si opposés, si manifestement contraires à la France, que je serais honteux que vous donnassiez

dans un tel piège, et rien ne pourrait vous excuser. Mais enfin, quand l'Espagne sera instruite, et quand elle réglera elle-même tous les mouvements, je n'aurai plus les inquiétudes que me donne votre bonne foi.

Les discours du roi d'Angleterre, ceux de M. Pitt en plein Parlement ne changent pas la position des choses, et ne me persuaderont pas que les Anglais ne soient fort aises de ce qui nous arrive, et qu'ils n'y aient beaucoup contribué.

J'espère que vous avez bien recommandé à M. de Vassé de ne jamais parler du *bonhomme*, car il doit être censé ignorer absolument tout, jusqu'à ce qu'il en soit instruit par M. de Florida-Blanca lui-même, qui ne lui pardonnerait jamais une cachoterie. Et d'ailleurs, son devoir exact a toujours empêché le *bonhomme* de se livrer à rien sans une autorisation expresse. Il n'est jamais sorti de ce dilemme.

Réfléchissez beaucoup sur mon calcul pour le trésor royal, et cherchez à en être instruit. C'est de toutes les manœuvres celle qu'il serait le plus important de découvrir et de déjouer; car, si les provinces qui veulent se montrer n'ont pas de numéraire, que pourront-elles faire? Elles seraient bientôt gagnées ou subjuguées, et ne pourraient recevoir des troupes, n'ayant pas de quoi les payer et les nourrir.

Le Roi n'a pas voulu assister au Te Deum, et c'est beaucoup. La raison qu'il en a donnée est qu'étant Roi des Français, et non de la seule ville de Paris, il ne pouvait aller à un Te Deum tandis qu'on égorgeait, qu'on incendiait dans les provinces. Voilà ce qui est bon à répandre et à commenter par un ouvrage fait *ad hoc*.

Vous savez sans doute que l'abbé de Montagu (1), doyen de Notre-Dame, s'est conduit avec la plus grande fierté, en recevant les drapeaux du régiment des gardes, qu'on lui apportait avec une pompe aussi indécente que ridicule. La destruction des moines fait ici beaucoup d'effet, et l'on ne doute pas que le Pape ne lance ses foudres contre l'As-

(1) *Montagu* (L'abbé de), membre du chapitre de l'Église de Paris depuis 1759, doyen de ce chapitre depuis 1780.

semblée. M. le cardinal ne m'en a point parlé, et je ne lui en parlerai pas; mais je vous dis seulement les bruits qui se répandent; n'en parlez pas encore. Il me paraît impossible que le vicaire de Jésus-Christ voie attaquer la religion catholique d'une manière si imprudente sans s'y opposer avec les armes spirituelles; mais il est à désirer qu'il prenne bien son temps pour ne pas manquer son effet, et peut-être n'est-il pas encore temps.

Peut-être faut-il attendre l'effet que ce décret contre les moines produira dans les provinces. Évitez, tant que vous le pourrez, une guerre de religion; les suites en sont horribles; ainsi, modérez au lieu d'exciter. D'ailleurs les troupes les plus fidèles, les plus dans la main, sont malheureusement les troupes protestantes. C'est là un terrible inconvénient; car, lorsque le fanatisme de la religion se montrera, pourra-t-on compter sur les Allemands et une grande partie des Suisses?

L'ouvrage que vous m'avez envoyé le dernier courrier et qui a pour épigraphe : *monstrum horrendum*, etc., est le cadre le plus heureux pour un grand ouvrage, une excellente esquisse, mais ce n'est qu'une esquisse. Ces lettres d'un commerçant à un cultivateur sont bien faites : on ne saurait trop multiplier et répandre ces vérités et ouvrir les yeux d'un peuple aveuglé et trompé. Courage, patience et prudence; avec cela, tout se rétablira; mais il faut que l'ivresse soit passée, et que l'épreuve du malheur ramène à la raison et à l'ordre. Un joueur qu'on voudrait prêcher sur le jeu dans le moment où il gagne et où il croit faire une bonne partie enverrait paître le prédicateur, et, même en perdant, il serait sourd aux avis; mais le lendemain, à son réveil, au moment où il faut qu'il paie, il écoutera mieux les remontrances. Attendez donc le réveil et le moment où on sera obligé de payer.

Je suis enchanté du retour de M. de La Rozière; j'ai bien bonne opinion de lui.

A propos, un homme auquel je me suis fort intéressé, qui a beaucoup d'esprit et de talents, qui était intendant

de M. le duc d'Orléans, et que j'ai toujours cru un homme très-honnête, va être réformé; il me le mande : c'est M. Le Hoc (1). Tout son désir serait de vous être attaché et de remplacer Gojard (2) par simple commission, sans aucun appointement, jusqu'à des temps plus heureux. Je lui ai répondu que c'était le bailli de Crussol et M. de Bonnières qui étaient en votre absence chargés de vos affaires, et qu'il y avait un comité nommé pour cela; que je ne pouvais rien sur cet objet, et qu'il n'avait qu'à voir le bailli. Sa lettre est pleine de chaleur, de zèle, et il me mande qu'au premier mot il est prêt à partir et à sacrifier tout ce qu'il a le droit d'attendre en retraite. Cela est assez singulier. Il y a donc encore d'honnêtes gens, et même partout, car ce n'est pas chez M. le duc d'Orléans que j'aurais été les chercher de préférence. C'est le même M. Le Hoc que j'avais placé auprès de M. de Calonne. Quoique je lui aie mandé que je ne pouvais pas me charger de sa commission, j'ai voulu vous en instruire. Mais, quelque bonne opinion que j'aie de lui, le lieu d'où il sort est suspect.

On mande que le Roi a eu bien de la peine à se déterminer à aller à l'Assemblée et à faire ce discours; que la Reine a fait tout au monde pour l'en empêcher; mais que ce sont les intrigues de M. de La Fayette et de M. Necker qui, en lui disant que tout était perdu sans cette démarche, l'ont enfin décidée. Je suis bien impatient de savoir quel effet cela aura produit dans les provinces. Il y a, il

(1) *Le Hoc* (Louis-Grégoire), né en 1743, mort en 1810. Premier secrétaire de légation à Constantinople, il revint en France en 1787, concourut aux travaux préparatoires de l'Assemblée des Notables, et Necker le cite avec éloge dans son compte rendu. Intendant des finances du duc d'Orléans en 1788 et 1789. Après l'arrestation du Roi à Varennes, il fut chargé par l'Assemblée Nationale de la garde du Dauphin. Il présenta au Roi un mémoire sur la nécessité d'accepter la Constitution (3ᵉ *Recueil des papiers trouvés dans l'armoire de fer*, t. II, p. 130). En avril 1792, Dumouriez le fit nommer ministre à Hambourg; après la mort de Louis XVI, le Sénat de Hambourg lui signifia de quitter la ville dans deux fois vingt-quatre heures. Sous le Directoire, il fut ambassadeur à Stockholm, et revint en France après le 18 brumaire.

(2) *Gojard* (Achille-Joseph), né en 1740, surintendant des finances de comte d'Artois. Marié à Marie-Lucie Gardel, née en 1755.

faut en convenir, de quoi décourager ceux qui ont la meilleure volonté, car enfin le Roi a l'air et toujours l'air d'être de moitié dans tout ce qu'on fait contre lui. Et l'Espagne aussi, qui n'est pas bien en train, sera encore refroidie en apprenant cette démarche et en lisant cet étrange discours.

Bombelles nous mande aujourd'hui qu'à Nice et à Chambéry on parle trop de vos projets et des mouvements que vous vous donnez. C'est encore le chevalier Azara qui a mandé cela à M. de Las Casas. Je vous en fais part, mais sous la condition de n'en pas parler, car cela ferait des tracasseries sans nombre, donnerait de l'humeur, et ôterait à Bombelles la ressource de tout savoir par M. de Las Casas. Redoublez donc de prudence et de secret, et ne multipliez pas les confidences; cela est bien important.

Saint-Paterne partira avec votre amie, et lui sera utile et agréable en route. C'est un homme bien sûr et de beaucoup d'esprit. Son projet est d'aller passer une quinzaine de jours à Paris, si vous n'en ordonnez pas autrement, et ensuite de venir nous rejoindre.

Quant à moi, je ferai l'impossible pour vous aller voir vers les premiers jours de mai; j'en ai un besoin impérieux. Mais nous ne savons pas encore où iront mes amis, s'ils resteront ici, s'ils iront à Venise, ou s'ils retourneront en Suisse. Ils craignent tous Rome pendant l'été, et en effet il est bien malsain dans cette saison. Mais en même temps vous devinez ce qui nous y arrêterait.

Pauline est toujours dans l'intention de partir; mais je prévois que cela lui sera impossible. Les horreurs qui se passent dans les provinces rendent les chemins peu sûrs.

Remarquez-vous que, dès qu'une province paraît attachée aux anciens principes et à la monarchie, une armée de brigands se détache pour l'incendier? C'est ce qui est arrivé en Bretagne, au retour de ses magistrats. L'insurrection de Lyon n'a eu lieu que parce que cette ville paraissait disposée à recevoir les émigrants et à s'opposer à la royauté parisienne; ainsi partout. Il faut répandre

bien de l'argent pour remuer tant d'hommes, et c'est pour cela qu'on accapare tout le numéraire et qu'on ne paie rien qu'en papier. Concevez-vous que l'Assemblée, au milieu de tous les dons patriotiques, ait eu assez peu de pudeur pour fixer à un louis par jour le traitement de chaque député, qui jusque-là n'avait que dix-huit francs, et se fasse payer d'avance? On mande que cela a été ainsi décidé au mois de janvier. Vraiment cela est incroyable, comme tout le reste.

Il me tarde bien d'apprendre que vous ayez reçu des nouvelles du Roi, de la Reine et de Mme Élisabeth, car enfin il faut qu'ils s'expliquent encore mieux qu'ils ne l'ont fait; et que vous deviendriez fort, si cette protestation vous arrivait! Mais je ne puis l'espérer; ils ne l'oseront jamais. D'ici à un mois, bien des points s'éclairciront. La nomination d'une nouvelle municipalité à Paris, d'un nouveau maire, d'un général national, va faire une terrible explosion. Ah! dieux! et votre famille entière, et le Roi se trouvent au milieu de ce désordre et de ces dangers! Aucun Français ne se montre; ils sont donc tous dégénérés! L'époque de la nomination de cette municipalité et de ces districts est bien grave et bien intéressante. J'en frémis d'avance.

Le baron de Besenval a écrit, le dernier courrier, à mes amis. Il vous aura sans doute écrit.

Avez-vous des nouvelles de l'avoyer Steiger? Le duc de Polignac lui a écrit, et moi aussi; nous n'en avons reçu aucune réponse; cela m'étonne.

Mais il est temps de terminer cette longue lettre; ce sont des volumes que j'écris, et je crains que vous ne me trouviez diffus et rabâcheur. Il faut pourtant que je rabâche encore, en vous disant que personne au monde ne vous aime plus que votre vieux Vaudreuil, et c'est à la vie et à la mort.

XXX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

N'agir qu'avec prudence et à coup sûr. — De nouveau le discours du Roi. — La Fayette. — Ségur. — Monsieur. — Bernis est d'avis d'attendre l'autorisation du Roi. — Le voyage de Mme de Polastron. — Traité d'alliance entre la Prusse et la Turquie.

(Rome), ce 13 mars 1790. N° 26.

Cette lettre-ci, Monseigneur, sera moins longue que les autres, parce que les circonstances fournissent moins de réflexions, et parce que, quand les choses sont faites, il n'y a plus qu'à en attendre le résultat.

Je serai bien impatient d'apprendre la réponse que vous aurez reçue à la lettre que vous avez écrite. Vous serez bien fort, si vous obtenez la protestation que vous demandez ; mais j'ai bien de la peine à croire qu'on vous la donne, et les deux lettres que vous avez reçues et dont on m'a communiqué la lecture, n'annoncent pas qu'on cède à vos désirs. Votre grande lettre est charmante, pleine de votre âme, de votre énergie et pleine de sensibilité et de tendresse pour votre frère. Elle le remuera, l'attendrira ; mais je ne crois pas qu'elle le décide, et, si vous n'obtenez pas cet aveu, cette autorisation, cette protestation que vous demandez, que pourrez-vous faire sans elle ? des efforts impuissants et bien dangereux. M de Bouillé lui-même, un de ceux sur lesquels vous pouvez le plus compter, s'est expliqué clairement qu'il ne pouvait rien sans ordre ; l'Espagne est déjà froide et effrayée, et elle doit être la base de tout. Une tentative infructueuse perdrait tout. Il faut, pour entreprendre, être en état de faire la loi sans répandre de sang, et par conséquent avoir de grandes forces. Avec de petits moyens, vous produiriez de grands troubles ; vous feriez répandre beaucoup de sang innocent ; vous seriez jugé ambitieux et coupable, et vous auriez fait un mal sans remède, détruit tout espoir. Ah !

cette cruelle démarche du 4 (1), ce discours inconcevable ont tout perdu; et comment des gens qui se croient abandonnés peuvent-ils reprendre confiance?

Il est possible cependant que les circonstances naissent d'elles-mêmes, car le malheur se fait sentir partout. Les yeux commencent à s'ouvrir. M. de La Fayette en nommant saintes les insurrections générales, s'est fait huer en pleine Assemblée; il est méprisé par tous les gens honnêtes; il n'a aucune des qualités qui soutiennent une réputation usurpée, et il n'y a rien de clair que sa trahison et sa lâcheté. Toutes les farces qu'il joue et qu'il fait jouer pour ranimer l'ardeur de ses consorts commencent à être bien usées; le sang d'un innocent, immolé à ses terreurs, crie vengeance; et il n'est pas assez fort pour ne pas être troublé par des remords. On dit que le district des Jacobins commence à être bien divisé, que la santé de M. Necker annonce plus que jamais sa fin prochaine. Le Roi et la Reine sont aimés à Paris; la moindre force qu'ils montreraient produirait un grand effet, et, d'un bout du royaume à l'autre, tout retentirait d'imprécations contre le despotisme démocratique et de vœux en faveur de l'autorité légitime dont on sent le besoin. La religion elle-même ramène à l'obéissance et à la fidélité; elle n'est pas détruite dans tous les cœurs, dans toutes les classes, et il s'en faut bien que tout soit sans ressource, si le Roi veut réellement sortir du précipice où des traîtres l'ont entraîné. Mais que peut-on sans lui? Il faut du sang-froid et de la patience, vous montrer aussi sage que noble, et ne pas croire que les coups hasardés puissent décider une contre-révolution. Surtout, Monseigneur, ne vous laissez pas entraîner par un trop grand amour de gloire. La gloire véritable est fondée sur la sagesse et le sentiment de ses devoirs; vous les trouverez plus dans un rôle sage que dans un rôle brillant, quoi qu'on vous en dise. Je vous le répète, soyez prêt à tout, mais ne précipitez rien. Toute

(1) V. la note 2, page 119.

la France croit à votre énergie ; mais toute la France, toute l'Europe ne sont pas aussi convaincues de votre prudence, et c'est sur elle qu'il faut appuyer vos ressources et votre réputation. Les jours du Roi, de la Reine, de votre sœur si tendre, de toute votre famille, seraient en danger, si vous donniez des prétextes aux crimes. Ayez toujours présente cette pensée ; elle vous guidera mieux que mes conseils, parce que votre âme est bonne et vertueuse.

Savez-vous quels sont les sentiments du comte de Ségur ? Il est ambitieux, plein d'énergie, de talents et d'esprit ; il ne s'agirait que de bien diriger tout cela ; occupez-vous-en avec adresse, sans vous compromettre. Il est trop supérieur à M. de La Fayette pour ne pas connaître la médiocrité de celui-ci, et je ne crois pas à son amitié pour lui. Pourvu qu'il joue un grand rôle, l'ambition du comte de Ségur sera satisfaite, et je lui crois trop d'âme et trop d'esprit pour croire qu'il ne saisirait pas l'espoir de sauver son Roi et son pays. Voilà un de ces hommes qu'il faut avoir ; les moyens, je les ignore. O'Connell est encore un de ces hommes propres aux grandes entreprises, et je le crois bien intentionné. Voilà ce que vous pourriez sonder par les 'personnes sur lesquelles vous comptez à Paris sans rien compromettre ; car c'est la captivité du Roi et de la famille royale qui met obstacle à tout, et les conjurés le sentent bien.

Avec quelle impatience j'attends le retour de celui qui a porté vos lettres ! Puisse-t-il arriver et revenir sans obstacles et avec un plein succès ! Jusque-là, je serai bien tourmenté. Il me paraît, par les lettres du Roi et de la Reine que vous m'avez confiées, que Monsieur a été trompé, entraîné, mais qu'il n'a pas eu de mauvaises intentions. Que je le plains ! Grand Dieu ! Que sa démarche a fait de mal, car c'est elle qui a décidé celle du Roi, et il est clair qu'on voulait arriver à l'une par l'autre.

Ma santé est meilleure depuis quelque temps ; je la ménage avec soin ; elle m'est chère, si je puis encore servir mon Roi, mon prince, mon ami et mon pays.

Le temps s'approche où vous aurez près de vous la plus douce des consolations. Vous l'aimez trop pour n'avoir pas soin de sa réputation, et je n'ai rien à dire sur cela au plus tendre et au plus pur des hommes. Saint-Paterne l'accompagnera. Que je l'envie! mais je vous ai mandé les raisons qui s'opposent à ce que je le suive. Nous ne sommes pas encore au moment de songer au bonheur, et le mien n'existera que quand je pourrai chaque jour dire à mon cher prince combien je l'aime.

Je n'ai montré au *bonhomme* que votre lettre au Roi et non les lettres que vous aviez reçues, parce qu'elles étaient trop décourageantes. Il pense que vous n'obtiendrez pas ce que vous désirez, et qu'au contraire vous aurez un ordre positif de ne pas aller plus loin pour le moment, et de ne rien entreprendre ; auquel cas il pense que vous êtes frère et sujet, et que ces deux qualités vous forcent d'autant plus à l'obéissance et à la patience, qu'outre la raison du devoir positif, celle de l'impossibilité du succès s'y réunirait. Il pense comme moi que, si vous n'obtenez pas cette protestation, cet aveu que vous demandez, il faut attendre avec prudence que les circonstances naissent d'elles-mêmes.

Parlons à présent du voyage de votre amie. Mon âme sensible, indulgente pour tous ceux qui aiment de bonne foi, n'a pas pu devenir sévère pour deux êtres que j'aime de tout mon cœur ; mais en même temps je serais coupable si je ne vous parlais pas des inconvénients de ce voyage et des moyens de le rendre moins funeste pour la réputation et l'existence de celle que vous aimez. Je ne vous cacherai pas que mes amis ne peuvent ni ne doivent l'approuver, et qu'ils en sont très-affligés. Ils sentent le tort que cela va faire à leur belle-sœur, et le tort que cela vous fera à vous-même dans votre position ; ils ne doutent pas que la Reine, qui ne l'aime pas et qui se trouve dans la nécessité de ménager, de caresser le public, ne lui ôte sa place (1). Ils prévoient tous les libelles que ce

(1) *Sa place.* Mme de Polastron était dame du palais.

voyage va renouveler; mais en même temps, ne pouvant l'empêcher, ils se conduiront avec l'honnêteté qui leur est propre, et seront les premiers à défendre votre amie, et sont fort loin de vouloir se brouiller avec elle, malgré le chagrin qu'ils en éprouvent. Il faut donc, pour faire tomber tous les bruits, qu'elle ne se fixe pas à Turin; qu'ayant pris pour prétexte la crainte des chaleurs d'Italie et sa mauvaise santé, sa conduite soit conséquente à cela; quand elle aura passé un mois à Turin avec ses amies, Mme du Poulpry et Mlle Le Féron (1), il est indispensable qu'elle aille ou à Milan, ou à Nice, ou en Suisse, où M. Rougeot (2) son grand-père pourrait la rejoindre. Calculez encore qu'elle a un mari qui a peu d'esprit (3), qui est capable de se brouiller avec elle, de faire une esclandre, de lui redemander son fils; que le public malveillant, que les enragés seront enchantés d'avoir un prétexte plausible pour dire du mal de vous et de ce que vous aimez; qu'enfin vous la perdrez, si vous ne vous conduisez pas avec une grande mesure; que vous perdrez vous-même à Turin votre considération personnelle, qui vous est si nécessaire en d'aussi graves circonstances, et une grande partie de vos moyens en France, puisqu'ils doivent être fondés sur la confiance en votre prudence et dans la force de votre

(1) Mme du Poulpry et Mlle Le Féron, sa sœur. V. la note 1, p. 54.

(2) *Rougeot* (Claude-François), né en 1719, fermier général. Dans la liste des émigrés, comme dans celle des Radiations, il a le surnom de Mérizy. Pour compléter les fonds de sa place, une somme de 800,000 fr. lui avait été prêtée par les fermiers généraux en vertu d'une lettre de Calonne du 5 août 1786. Les fermiers généraux se remboursèrent sur le prix de leur bail, par portions égales, de 1787 à 1789, et M. Rougeot était resté devoir cette somme à l'État. (V. l'*Addition au premier rapport du Comité des pensions*, Paris, Impr. Nat., 1790, in-4°, p. 5, et les pièces justificatives jointes à cette addition.) Il fut guillotiné le 8 mai 1794, avec 27 autres fermiers généraux. (Wallon, *Hist. du Trib. révolutionnaire*, t. III, p. 398.)

(3) *Un mari qui a peu d'esprit.* Denis-Gabriel-Adhémar, vicomte de Polastron. V. Tilly, *Mémoires*, t. II, p. 230. Après la mort de sa femme, il épousa en secondes noces une Allemande qui lui survécut. Il ne laissa aucune fortune, et sa veuve ne vivait que du travail de sa femme de chambre, lorsque Charles X, déjà roi à cette époque, ayant eu connaissance de sa triste situation, s'empressa de venir à son secours en souvenir d'un nom qui lui était cher. (Vaublanc, *Souvenirs*, Paris, 1838, t. I, p. 548.)

caractère. J'ajouterai à cela que mes amis vous savent bien plus mauvais gré qu'à elle de ce voyage. Tous les sacrifices sont faits par votre amie ; elle devient donc intéressante en les faisant. Mais vous, à qui elle les fait, vous auriez dû les empêcher. Pour vous détourner de venir à Rome (ce qui aurait été funeste dans toutes les acceptions), il m'a bien fallu me relâcher sur le voyage actuel ; mais je dois vous avertir des moyens de le rendre moins fâcheux pour votre amie et pour vous-même. Voilà, mon cher prince, ce qu'un ami fidèle et indulgent jusqu'à l'excès a dû vous dire. Calculez ce qu'est un si petit espace de jouissance, lorsqu'il en peut résulter le malheur de votre vie entière. Ah! s'il en était temps encore...... Mais je n'ose l'espérer ; je n'ose vous le demander ; mon âme est trop tendre et n'est pas assez forte ; mais du moins que je vous ouvre les yeux sur les inconvénients irremédiables d'un trop long séjour. Non, vous n'êtes pas capable de perdre vous-même celle que vous aimez et qui s'abandonne si franchement à son sentiment. Oh ! vous en mourriez de douleur, j'en suis bien sûr, si vous lui coûtiez sa réputation, en y perdant vous-même toute votre considération et tous vos moyens pour le grand rôle que vous avez à jouer !

Adieu.

P. S. — J'apprends que des lettres de Turin mandent qu'on a été fort inquiet du dernier courrier, et que le bruit courait qu'il avait été assassiné sur la route. Comme il n'y a point de fumée sans feu, et que le moyen peut et doit venir dans la tête des scélérats, prenez garde à ce que vous écrivez, et ne compromettez personne, ni la chose publique.

Nous apprenons que la Prusse a répondu à l'ultimatum de l'impératrice de Russie par un traité fait avec la Cour Ottomane, et que la guerre est décidée, si la Crimée n'est pas rendue aux Turcs, et si tout n'est pas remis dans l'ordre où était cette puissance avant le traité qui lui a enlevé la Crimée.

Le bruit court ici depuis quinze jours que d'Autichamp (1) est attaché au service du roi de Sardaigne, et M. Acton l'a dit publiquement à Naples. Mandez-moi si cela est, et ce que je dois en dire.

XXXI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Bouillé. — Ne pas trop compter sur l'Angleterre et la Prusse. — Attitude expectante de l'Espagne. — Fermentation à Paris. —Les colonies. — Mme de Lambertye et Mlle de Condé. — Défection des troupes. — Mercy et Mirabeau. — Le duc d'Orléans. — Le prince de Conti.

(Rome), ce 20 mars 1790. N° 27.

Permettez-moi, Monseigneur, avec ma franchise ordinaire, de critiquer quelques articles de la note qu'on m'a communiquée.

Vous condamnez bien vite et avec une grande sévérité la réponse de M. de Bouillé. Songez qu'il est en France et par conséquent au milieu de tous les dangers de tout genre, soit d'une lettre interceptée, soit de la trahison d'un courrier; d'ailleurs votre lettre lui est parvenue au moment où il venait d'apprendre la démarche du Roi, où le chef de la nation, abandonnant ses droits, paraît s'identifier à la Révolution même ; il est commandant pour le Roi, et ne peut rien, ne doit rien vouloir sans un ordre exprès émané de lui. Et c'est de Turin que vous le jugez gagné, ami de M. de La Fayette, etc., etc. ! Convenez qu'un pareil jugement est bien précipité. Mais ce qui l'est encore plus, c'est de vous presser d'en porter plainte à M. le prince Henri (2) qui l'aime, de le lui dénoncer comme suspect. Ah ! vous et votre comité (3) vous avez

(1) *Autichamp* (Jean-Thérèse-Louis de Beaumont, marquis d'), né en 1738, mort en 1831, avait émigré en 1789 avec le prince de Condé, dont il était l'écuyer.

(2) Le prince Henri de Prusse, frère de Frédéric le Grand.

(3) *Votre comité.* « Ils (le comte d'Artois et le prince de Condé) avaient

manqué de justice et de prudence; vous avez trop suivi l'impulsion d'un premier mouvement, et, si vous vous y abandonnez ainsi, combien de gens bien intentionnés vous effraierez! Combien d'autres vous éloignerez de vous, et par conséquent de la bonne cause! Vous n'êtes pas en position de faire la loi, et, si vous y étiez, il faudrait être juste avant tout. Cet article m'a véritablement peiné, et je pense que M. de Bouillé vous a répondu ce que sa position et la prudence lui prescrivaient, *même pour conserver ses moyens.*

Autre chose encore : si vous avez jugé trop vite et trop sévèrement un homme dont la conduite a toujours déposé en sa faveur, vous avez manqué de prudence en vous ouvrant entièrement à lui. Il était sans doute utile de le sonder; mais fallait-il pour cela, avant que cela fût nécessaire, lui tout dire? Je crains toujours, Monseigneur, que vous ne vouliez aller trop vite et faire tout à la fois. Une contre-révolution n'est pas encore à sa maturité; et elle ne viendra, soyez-en sûr, que de l'épreuve du mal. Il faut que ce soient les provinces mêmes qui, sentant combien leurs intérêts ont été trahis et le malheur général qui en résulte, vous demandent elles-mêmes des secours et vous autorisent à leur en fournir, soit de l'intérieur, soit de l'extérieur. Voilà le point où il faut en venir, et où on arrivera, si vous n'y mettez pas obstacle vous-même par trop de précipitation. L'épreuve du malheur, les droits ineffaçables de la religion ramèneront au remords, au repentir, et dès lors il sera aisé de vaincre en pardonnant, non aux vrais coupables, mais à un peuple trompé, égaré et repentant.

J'ai beaucoup de peine à croire que le Roi vous envoie et signe ce que vous lui demandez; sa dernière démarche

formé un conseil, composé de mon père (le duc de Bourbon), de M. de Sérent, de M. d'Autichamp, l'abbé Marie, M. de Vintimille, M. de Miran, et quelques autres qui n'y venaient qu'en passant, comme M. de Calonne et l'évêque d'Arras, etc., etc. » (Choulot. *Mémoires et voyages du duc d'Enghien*, p. 247.)

est si loin de là. Ah! cette cruelle démarche lui a tout fait perdre!

Je reviens à M. de Bouillé. Au lieu de témoigner de la colère contre lui, j'aurais voulu savoir de lui l'explication de ce que M. de Mercy traite avec M. de Mirabeau (1) et dont il prétend que vous devez être instruit. Il est peut-être très-important de savoir ce que cela veut dire, puisque vous l'ignorez absolument, et vous glissez cependant légèrement sur cela; j'en suis bien étonné.

L'homme que vous avez choisi pour porter votre lettre au Roi a de l'esprit, de la fidélité; mais il tient de trop près à un homme que son attachement pour vous et le Roi rend suspect à l'Assemblée, pour que vous eussiez dû le choisir. C'est exposer à la fois et lui et votre secret.

Je vous vois compter toujours beaucoup trop sur l'Angleterre et la Prusse qui suit ses impulsions. Il est bien rare que ce soient les procédés qui dirigent les empires, et je ne crois pas à ce miracle, encore moins dans ce siècle pervers que dans tout autre. L'intérêt est ce qui dirige la politique des empires et des individus dans un temps de corruption. Or croyez-vous que M. Pitt soit assez aveugle pour ne pas voir à quel point notre abaissement assure la force de l'Angleterre, et croyez-vous qu'il puisse, qu'il veuille risquer son existence personnelle pour entreprendre. malgré le vœu de sa nation, de relever notre monarchie, dont la destruction était le seul but de la politique anglaise, et par là donner contre lui des armes aussi fortes à toute l'opposition? Voilà ce qu'il est impossible de présumer; ménagez donc ces deux puissances, mais ne comptez pas sur elles; et surtout que ce ne soit pas vous, mais bien l'Espagne qui soit l'arbitre, le juge et le guide de cette grande affaire. Et l'Espagne est bien loin d'être prête et de croire que le moment de se montrer

(1) *Avec M. de Mirabeau.* Vers le milieu de mars 1790, Mercy avait été chargé par le Roi et la Reine d'obtenir les services de Mirabeau; cette négociation fut menée par l'entremise du comte de La Marck. (BACOURT, *Correspondance*. etc. t. I. p. 139.)

soit encore venu ! Une lettre que j'ai vue s'explique clairement sur ce principe, et cela est encore analogue à la position personnelle de son principal ministre. Montez donc toutes vos pensées sur la patience, et modérez votre vivacité qui nuirait au plus saint, au plus noble de tous les devoirs.

Je suis impatient de savoir quelles sont les choses importantes que F. doit vous communiquer après avoir quitté l'Assemblée.

Que je vous dise, pendant que j'y pense, que dans vos lettres vous mettez les noms en toutes lettres ; et c'est ce qu'il ne faut jamais faire. Cela est au moins inutile, et peut-être fort dangereux, surtout après les bruits qui s'étaient répandus de l'assassinat du courrier. J'ai même prié votre amie de se donner la peine d'effacer elle-même les noms, et elle me l'a promis. Prudence est bien nécessaire, lorsque le crime veille de toute part.

L'arrivée que vous annoncez pour les premiers jours de mai à Turin me fait grand plaisir. Cela donnera encore plus de poids à vos mesures, et à présent l'opinion fait tout.

La démarche du Parlement de Bordeaux est la chose la plus importante, si elle est soutenue (1) ; mais cette municipalité qui l'a dénoncé n'a-t-elle pas la force ? Alors, loin d'avancer, tout reculerait.

Les deux ou trois premiers courriers seront bien importants. La fermentation de Paris est au comble, et les auteurs de tous les troubles sont trop avancés dans le chemin des crimes pour ne pas faire redouter les dernières horreurs. Tout dépend de savoir contre qui sera dirigé l'effet d'une banqueroute inévitable, et les scélérats sont

(1) Il s'agit d'un arrêt rendu par la Chambre des vacations le 20 février, sur le réquisitoire du procureur général Dudon, tendant à une information contre les auteurs de nombreux attentats, restés impunis, contre les propriétés et les personnes. Cet arrêt, fort vif contre l'Assemblée Nationale, lui fut dénoncé par Boyer-Fonfrède, alors aide-major général de l'armée patriotique de la Gironde. (Boscheron des Portes, *Histoire du Parlement de Bordeaux*, t. II, p. 401-402.)

toujours les plus adroits. Quelles redoutables suites de l'audace d'une part, et de la faiblesse de l'autre!

Je ne vois que très obscurément ce qu'ont fait, ce que veulent nos colonies; et je suis très-étonné de n'avoir pas eu de nouvelles directes sur cela. Jusqu'à présent, il me paraît que les créoles de Saint-Domingue ont fait jurer aux troupes fidélité au Roi et à la colonie, qu'ils lui resteront fidèles, s'il reprend son autorité légitime; mais qu'ils se regardent comme indépendants, si l'Assemblée continue à régner et à tenir son Roi captif. En attendant, vu leurs besoins, ils ont ouvert leurs ports aux étrangers. Tous les commerçants du royaume sont bien intéressés dans cette cause, et les suites peuvent en être graves.

Avez-vous jamais rien vu de comparable à l'insolence, à la mauvaise foi du *Journal de Paris?* Y avez-vous lu cette dénonciation *posthume* et *anonyme* de cinq personnes contre M. de Favras? Qu'il est aisé pour un homme de loi d'écraser l'auteur de cet infâme article, et de prouver par ce fait même combien les juges ont été coupables! Recommandez cet article à M. Ferrand. C'est de son ressort. Ce journal est du vendredi 25 février (1). Voyez cet article.

On mande de Turin une nouvelle à laquelle je ne crois pas, puisque vous ne nous en dites rien; c'est que la jeune Mme de Lambertye (2), attachée à mademoiselle de Condé, a été convaincue d'avoir une correspondance avec l'Assemblée Nationale, et que, d'après cette conviction, M. le prince de Condé l'a fait partir de Turin dans les vingt-

(1) Il y a là un *lapsus calami* de M. de Vaudreuil. Le numéro en question est du 26 février 1790, et la dénonciation posthume contre Favras s'y trouve à la page 226. La famille de Favras protesta aussitôt contre cette calomnie et mit inutilement le directeur du journal en demeure de produire la lettre qu'il avait publiée. V. la *Justification de M. de Favras* (par son frère Mahy de Corméré), Paris, Potier de Lille, 1791, pp. 107-112. Le *Journal de Paris* était rédigé à cette époque par Garat, Condorcet et Regnaud de Saint-Jean-d'Angély.

(2) *Mme de Lambertye.* Vraisemblablement Suzanne-Victoire de Farrouilh, mariée à Emmanuel-Auguste-François, d'abord comte, puis, à la mort de son père, marquis de Lambertye, maréchal de camp (1788), député du Poitou aux Etats Généraux, émigré en 1791. Elle mourut en 1793. Quant à lui, il fut lieutenant général sous la Restauration, et mourut le 21 avril 1819.

quatre heures. Je crois qu'il y a à Turin beaucoup d'espions occupés à recueillir vos démarches et vos paroles; mais malgré cela je ne crois pas à cette horrible nouvelle. Mandez-nous ce qui en est.

La quinzaine de Pâques est un temps dont les évêques et les prêtres peuvent tirer un grand parti pour ramener à la religion et à la fidélité au Roi des sujets égarés. J'espère qu'ils entendront assez leur intérêt et celui de la chose publique pour ne pas négliger cette circonstance, et, s'il y a de l'ensemble dans leurs démarches, le succès m'en paraît sûr.

Une chose effroyable est cette défection journalière des troupes. La conduite du régiment d'Auvergne me confond. Voilà donc aussi un régiment suisse (Reinach) corrompu!

Que feront les Cantons dans cette occasion? Cela est bien important. Avez-vous entretenu correspondance avec l'avoyer Steiger? Il est indispensable de savoir comment il aura pris cet événement. Il est extraordinaire qu'il n'ait répondu à aucune de nos lettres écrites d'ici. Le chevalier pourrait dans cette circonstance faire une course en Suisse, car elle me paraît propre à quelque parti de la part des Cantons.

Les affaires de nos colonies m'occupent bien vivement, et, si elles prennent un parti, je serai obligé d'y aller. Si je n'avais que ma fortune personnelle pour objet, je serais homme à m'abandonner au hasard des événements; mais ma fortune est en grande partie à mes créanciers, et par cette raison l'honneur me prescrit de la surveiller et de la défendre. Cette loi est impérative pour moi, et doit l'emporter sur tout autre intérêt, même sur ceux de mon cœur. Cette pensée m'occupe nuit et jour, et ajoute encore à toutes mes autres sollicitudes. J'y trouverais peut-être des occasions d'y servir mon Roi et les véritables intérêts de mon pays. J'y suis personnellement aimé, et mon nom y est considéré. Mais mon âme est agitée par mille sentiments contraires, et c'est véritablement un état de fièvre continue avec des redoublements.

Tâchez absolument de savoir de quoi M. de Bouillé voulait vous parler relativement à M. de Mercy et à M. de Mirabeau. Cela me paraît très-important. Soyez aussi bien sûr que votre colère contre M. de Bouillé a été très-exagérée. Peut-être a-t-il été prudent jusqu'à l'excès; mais je n'y vois que cela. Modérez donc vos premiers mouvements. Quand on n'a pas la force, il faut être doux; et, quand on a le pouvoir, il faut être juste; en cette occasion, il me semble que vous avez manqué de douceur et de justice.

Votre amie vous dira qu'elle a été infiniment contente de ses parents. Plus je la connais, et plus je l'aime. Elle a de l'élévation dans l'âme et en même temps de la justice dans le cœur et de la justesse dans l'esprit. Je n'ai rien à ajouter à tout ce que l'amitié m'a inspiré dans ma dernière lettre. Je vous ai parlé avec la franchise d'un véritable ami, et votre cœur ne m'en fera pas de reproche. C'est pour votre bonheur, comme pour le sien, que je vous ai conseillé.

La scène que M. de La Fayette a eue avec M. de La Tour du Pin est bien extraordinaire. Ce ministre lui a répondu avec une dignité et une force qui m'ont fait grand plaisir, et surtout parce que cela me prouve que M. de La Fayette n'est pas encore tout-à-fait roi. On mande que le commencement de cette ridicule scène a été très-impératif de la part du général citoyen; mais qu'à la fin de cette scène ce grand général tremblait comme la feuille, et on dit que ce n'était pas de colère tant que de peur. Oh, le vilain!

On mande aussi qu'on s'attend à l'arrivée de M. le duc d'Orléans, dont le parti a repris des forces. Ces loups se mangeront, s'ils se trouvent ensemble ; mais je ne crois pas à ce retour, et il faut que les enragés aient eu quelque motif pour répandre ce bruit.

Dans votre protestation, il y a un article que je n'approuve pas. C'est celui où vous ne parlez que de vous et du prince qui vous accompagne, comme seuls restés fidèles. Pourquoi, si M. le prince de Conti est un instrument inu-

tile, en faire, par cette phrase, une arme ennemie? Il faut moins suivre les mouvements de l'indignation dans des affaires aussi majeures. Pardonnez-moi la sévérité de mes réflexions; mais vous voulez la vérité, et je ne vous déguise rien de ce que je pense. Je peux me tromper, mais je ne vous trompe point.

Je suis depuis quelques jours extrêmement souffrant d'un très-fort rhume. Je n'ai pas porté santé depuis que je suis à Rome. Est-ce l'air ou les pensées qui me font tant de mal?

Adieu, Monseigneur, recevez le tendre et respectueux hommage de votre vieux et très-vieux serviteur.

Mme de Polastron a été un peu incommodée d'une fluxion, mais elle est très-bien et sortira demain; ainsi n'en ayez pas la plus légère inquiétude.

XXXII

LE COMTE D'ARTOIS A LA COMTESSE DIANE DE POLIGNAC

Voyage de Mme de Polastron à Turin. — Lettre de Mme Élisabeth.

Turin, ce 24 mars 1790.

J'ai reçu votre lettre, ma pauvre mère (1). Elle m'a (fait) du mal, mais je ne vous en veux point; au contraire tout ce que vous me dites me prouve votre amitié, et mon cœur y est bien sensible.

Je n'entrerai point en détail sur tout ce que vous me dites. Voyez mon amie et causez avec elle; alors vous aurez la preuve que je sacrifie tout ce qui est en mon pouvoir. Mais savez-vous ce que j'ai souffert, ce qu'elle a souffert elle-même? Qu'elle vous le dise, et vous serez moins sévère envers moi (2).

(1) *Ma pauvre mère.* Le comte d'Artois appelle ainsi la comtesse Diane, parce qu'elle était chanoinesse.

(2) Il s'agit du voyage de Mme de Polastron à Turin, voyage auquel toute

Au surplus, croyez que plus j'aime, plus je sais ce que je lui dois, plus je me conduirai de la manière la plus sage et la plus mesurée. Vous saurez ce que je lui mande, et peut-être m'approuverez-vous. Au moins pensez que je ne puis rien de plus, et de toute manière ayez soin d'un ange qu'on ne connaît pas encore.

Je ne vous parle point des affaires politiques. Je sais et j'ai désiré moi-même la juste confiance qu'on vous témoigne.

J'ai reçu une lettre de ma sœur, qui m'a fait grand plaisir, car elle est bien aimable pour vous. Elle vous conseille fort de ne pas songer même à rentrer en France ; mais elle vous enverra incessamment au moins une partie de ce que vous désirez. Enfin elle me charge de vous dire qu'elle fera tout ce qu'elle pourra. C'est une charmante créature sous tous les rapports ; mais la manière dont elle me parle de vous m'attache encore plus à elle.

Adieu, adieu, ma pauvre mère. Croyez que je vous aime du plus tendre de mon cœur, et que je travaille de mon mieux pour vous revoir le plus promptement possible.

Mille choses bien tendres à tous vos amis et parents.

XXXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Bernis. — L'abbé Maury. — Le remède naîtra de l'excès du mal. — Saint-Priest. — Calonne. — Necker.

(Rome), ce 25 mars 1790. N° 28.

J'ai fait votre commission, Monseigneur ; mais le *bonhomme* n'a pas voulu se charger de communiquer ce que vous m'avez envoyé, parce qu'il a des ordres contraires, et il était impossible que je le communiquasse moi-même malgré lui ; l'avantage qui en résulterait serait peu de chose en comparaison de l'inconvénient d'avoir un mau-

la famille Polignac était contraire. V. la lettre de M. de Vaudreuil du 13 mars 1790.

vais procédé avec lui, qui lui donnerait de l'humeur. D'ailleurs je vous réponds qu'on n'a pas besoin de véhicule ici pour servir l'abbé Maury, que le *bonhomme* aime, si l'occasion s'en présente. Je ne sais ce que fera le Pape; mais il transpire toujours qu'il fera quelque chose dans la quinzaine de Pâques, et ce sera malgré le cardinal, qui a des ordres positifs de s'y opposer; du moins je le crois.

Ce mandement que vous m'avez envoyé me paraît bien fait; mais cet écrit se perdra dans la foule, tout bon qu'il est. Il faudrait que tous les évêques se réunissent pour en faire et en répandre dans leurs diocèses, et qu'enfin chacun dans son état osât risquer quelque chose pour faire son devoir et défendre la religion et la monarchie. Mais tous les cœurs sont encore glacés par la terreur et le dégoût qu'a produit l'abandon du Roi. Je suis fort loin de penser que nous touchions au terme de nos maux; jusqu'à présent, toutes les tentatives sont impuissantes. La démarche du Parlement de Bordeaux me paraît faire long feu, comme les autres. Dès qu'une province paraît se montrer pour l'autorité, elle est incendiée par des brigands, et les brigands restent impunis et protégés même par des décrets de l'Assemblée. Puisque ce dernier trait n'ouvre pas tous les yeux, il faut que l'aveuglement soit encore bien épais. Ce ne sera que de l'excès des maux que résultera le remède, et, pour détruire l'Assemblée et ses décrets, il faut encore la laisser faire.

Je regarde cependant le départ de M. Necker (s'il a lieu) comme un grand bonheur. C'est lui surtout qui avait la clef de toute cette odieuse trame; c'est lui qui, par le monopole des grains, pouvait seul continuer de payer les rebelles; c'est lui enfin qui est le véritable auteur et propagateur de tous nos maux. Je suis persuadé que M. de Montmorin le suivra de près, et que, si M. de Saint-Priest (1) a sa place, tout pourra prendre une autre face. J'ai quelques raisons de croire que cela sera ainsi.

(1) *Saint-Priest* (François-Emmanuel Guignard, comte de), né en 1735, mort en 1821. Du 3 août 1789 au 24 décembre 1790, il fut d'abord minis-

Ce modèle de protestation n'est-il pas répandu trop tôt? Prenez-y garde, un pareil effet manqué recule tout et vous met trop à découvert. Les provinces ne sont pas encore assez disposées pour prendre un tel parti; et d'ailleurs où est la réunion, qui seule fait la force?

J'ignorais le départ du comte d'Antraigues. Il a tant varié dans ses opinions que je ne sais à quel point on peut compter sur lui; et il faut y aller avec discrétion et prudence. Ce serait cependant une bonne plume à acquérir. Je n'ai pas entendu parler de lui depuis mon départ de Versailles, et qui n'ose aimer tout haut ses amis n'est pas bon à grand'chose.

Je vous écrirai peu par ce courrier, parce que je n'en ai pas la force. Je suis horriblement tourmenté depuis quelques jours par une goutte vague, qui est tantôt dans la tête, tantôt sur la poitrine, et qui me cause un malaise général et insupportable. Il y a des moments où mes idées se perdent, et je suis d'une faiblesse incroyable. Je suis obligé de garder le lit une partie de la journée, et il se joint à cette maladie un état de vapeurs continuelles.

Je suis bien impatient d'apprendre l'arrivée de votre paquet, et quel succès il aura eu. Le cœur me bat toutes les fois que j'y pense, et j'y pense souvent.

Adieu, Monseigneur; plaignez-moi de ne pouvoir pas causer plus longtemps avec vous, mais la force me manque; il ne me reste que celle de vous bien aimer.

P. S. — Je vous ai fait plusieurs questions sur les bruits répandus à l'égard de d'Autichamp, sur le départ de Mme de Lambertye, et sur plusieurs autres choses. Vous écrivez d'une manière charmante, mais vous ne répondez jamais.

Ce 26 mars.

J'ai prodigieusement souffert hier; mais j'ai eu une

tre d'État, puis ministre de l'Intérieur. Il était marié depuis 1774 à Constance-Wilhelmine de Ludolf, fille du ministre de Naples à Constantinople, morte en 1807. C'est celle-ci, croyons-nous, qui est l'auteur des curieuses lettres imprimées par Bimbenet dans son ouvrage : *Fuite de Louis XVI à Varennes*. Paris, 1868. Pièces justificatives, pp. 131-143.

meilleure nuit, et je reprends ma lettre pour vous dire que votre amie a eu une transpiration arrêtée, qui lui a donné hier un peu de fièvre. Comme cela m'avait inquiété, je suis sorti malgré mes souffrances pour l'aller voir. C'était au moment du déclin de sa fièvre ; elle a passé une très-bonne nuit, et aujourd'hui elle est absolument sans fièvre et fort bien. Ainsi n'ayez pas la moindre inquiétude.

J'avais oublié de vous mander qu'on m'écrit de Paris que M. de Calonne a un très-fort parti dans l'Assemblée, et qu'il y est fort question de le rappeler. Je crains que mon ami ne se laisse entraîner par le sentiment de ses forces, et ne donne dans ce piège dangereux. En conséquence je lui ai mandé hier qu'autant j'aurais été enchanté de le voir appelé par le vœu des *États-Généraux*, autant je serais indigné de le voir céder au désir de l'*Assemblée Nationale*. Je lui mande de ne pas s'embarquer sur une mer aussi orageuse et infestée de pirates, avec lesquels il faut *pirater* pour pouvoir se tirer d'affaire; mais je crains l'opinion qu'il a de ses moyens et son courage imprudent.

Mais M. Necker partira-t-il? N'est-ce pas un nouveau tour de gibecière? Il a assez d'argent pour sacrifier encore une bonne somme au plaisir de remuer le peuple, de se faire entourer par la canaille stipendiée. Il aura composé lui-même son éloge et les regrets du peuple et l'air sur lequel ils doivent être chantés. Ils arrêteront sa voiture au moment du départ, et les journaux retentiront encore du triomphe de ce scélérat! Grand Dieu! avec quelle facilité on abuse les hommes! S'il reste, il achèvera de tout perdre, et, s'il part, je frémis de l'état désespéré où il a laissé les affaires, car il annonce le mal sans indiquer aucun remède; il prononce que le prêt des troupes n'est assuré que pour huit jours; ainsi il aura dispersé l'argent et l'armée. Le Roi pourrait lui dire : « *Varus, rends-moi* « *mes légions*, car c'est avec mon argent que tu les as « corrompues et soulevées; rends-moi mon sceptre que

« tu as brisé; rends-moi l'honneur et l'héritage de cent « rois mes aïeux. » Quoi! ce monstre se sauvera seul des décombres du vaste édifice qu'il a renversé! Il ira jouir paisiblement de son immense fortune! De Coppet il continuera à payer les écrivains mercenaires de ce siècle infâme, et ils en feront un dieu! N'est-il donc plus de Providence et de justice divine?

Parlons d'autre chose, car ma fièvre en redouble. Mes amis vous écrivent par ce courrier pour vous faire part d'un mariage arrêté pour Armand (1), et je suis sûr que vous prendrez part à leur bonheur. Ils n'ont pu vous en parler plus tôt, parce que cela était fort indécis; mais enfin les paroles sont données. Armand est devenu très-amoureux ici de Mlle de Nyvenheim (2), et a été assez heureux pour lui plaire. C'est une jeune personne accomplie; sa figure est charmante, et elle réunit en elle la perfection de tous les talents. A ces avantages sont joints une grande naissance et une grande fortune. Elle est de famille chapitraire à trente-deux quartiers. Le mariage ne se fera que dans un an, parce qu'elle est encore trop jeune, et parce qu'il faut du temps pour que le duc de Polignac puisse arranger le contrat et faire la part de ses cadets, et enfin passer un contrat de mariage sur des bases solides. Mme de Champcenetz, qui va retourner en France, laissera sa nièce entre les mains de Mme de Polignac, et Armand va voyager en Allemagne. Voilà du moins un bonheur au milieu de leurs peines, et j'en jouis bien. Dans la plus brillante situation ils n'auraient pas pu mieux trouver sous tous les rapports que le mariage qu'ils font au milieu de leurs revers. Le Ciel est donc juste une fois. Il faut espérer qu'il finira par l'être tout à fait, et que la bonne cause triomphera par lui.

(1) *Armand* de Polignac, fils aîné de la duchesse, né en 1771, mort en 1847.

(2) *Mlle de Nyvenheim*. Idalie-Jeanne-Lina de Neukerke, dite de Nyvenheim, née à Batavia en 1775, morte à Paris en 1862. Son mariage eut lieu à Venise le 6 septembre 1790. Elle était la fille du baron de Nyvenheim, dont il est parlé dans la lettre XII, p. 34.

Adieu, Monseigneur, je vous quitte à regret; mais je me suis épuisé en écrivant, et je souffre trop pour continuer.

Ce 27.

Votre amie est absolument sans fièvre et en état d'être purgée demain, après quoi elle prendra sa volée. Il m'a été impossible de la voir ces jours-ci, parce que j'ai été obligé de garder ma chambre et même mon lit une partie du jour. La goutte que j'avais au genou est remontée aux muscles de la poitrine, et me cause des douleurs aiguës et un étouffement qui m'inquiéterait si je pouvais dans ce moment m'occuper de moi. Je ne me sens pas bien depuis quelque temps; l'épée a usé le fourreau.

Adieu, Monseigneur, aimez toujours le plus fidèle de vos serviteurs et le plus tendre de vos amis.

XXXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Calonne. — Florida-Blanca. — L'influence de La Fayette diminue. — Bernis. — Discours de Pie VI sur les affaires de France. — Angleterre. — Envoyer des troupes piémontaises à Nice. — Froideur entre les Cours d'Espagne et de Naples.

(Rome), ce 1er avril 1790. N° 29.

Pour cette fois-ci, Monseigneur, nous n'avons pas eu de dispute ensemble, votre amie et moi; car j'ai pensé comme elle qu'un retard de trois semaines sur un départ annoncé était inutile, et que c'était seulement un supplice en pure perte. Ah! si le sacrifice eût été complet, c'est autre chose; et c'est alors que vous auriez été vraiment digne de louanges! Mais n'en parlons plus, et je suis las d'être sévère; ce rôle va si mal à mon cœur!

Prenez garde à ce que vous lui écrivez en route; je vous préviens que *les postes restantes* de toute l'Italie sont peu sûres; ainsi ne compromettez ni vous, ni elle,

ni vos secrets. Je vous recommande expressément cette prudence.

Il me paraît que les dernières nouvelles sont du même genre et se confondent absolument avec les avant-dernières. Il n'y a de saillant du dernier courrier que cette lubie en faveur de M. de Calonne; mais j'espère que mon ami ne donnera pas dans un tel piège, et je lui mande qu'en se rembarquant dans une mer infestée de pirates, il faut être pirate aussi pour pouvoir se tirer d'affaire, et qu'il aurait trop à rougir d'être rappelé par le bourreau Barnave. Je suis toujours bien aise du succès qu'a eu cette tentative, puisqu'elle ne vient pas de mon ami et qu'elle a été faite à son insu.

Je suis au désespoir, mais point du tout étonné que vous n'ayez pas obtenu la protestation que vous demandiez. Ah! combien elle aurait redoublé vos forces et vos moyens!

Ne croyez pas que l'Espagne aille aussi vite que vous l'imaginez. Mes dernières lettres vous ont mis au fait de la position des choses en Espagne; et le principe de M. de Florida-Blanca est qu'il faut être prêt, mais que, tant que le Roi sera prisonnier, il est impossible de rien risquer sans le plus grand danger pour sa personne et pour sa famille, *chose*, dit-il, *dont il ne veut pas rendre compte à Dieu et à sa conscience*.

Au reste, je m'attends incessamment à des événements qui changeront l'état des choses. J'ai un pressentiment que la quinzaine de Pâques ne se passera pas sans quelque mouvement extraordinaire. Le parti du Roi augmente considérablement dans la capitale même, et le héros La Fayette commence à être vu à découvert; le départ de son coalisé Necker affaiblira encore ses moyens et sa consistance; il commence à être méprisé, et, pour un traître, du mépris à l'insulte, de l'insulte à la mort, le passage est rapide. Si cet événement a lieu, je me fais dévot, car alors je croirai tout-à-fait à une Providence qui punit les crimes.

Je vous ai prévenu dans ma dernière lettre du mariage

arrêté pour Armand. M. et Mme de Champcenetz retournent en France. Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien accorder une audience à M. de Champcenetz, dont le fils aîné, que vous aviez la faiblesse d'aimer, se conduit comme un monstre qu'il a toujours été. Il a profité de l'absence de son père et de sa belle-mère pour jouer des tours perfides, et je vous supplie de vouloir bien donner à M. de Champcenetz une lettre pour le Roi, lorsqu'il vous aura expliqué son affaire. C'est un acte de justice que vous ferez, et vous obligerez la tante du bon Armand. Si vous avez à cette époque des choses particulières à mander au Roi ou à votre famille, Mme de Champcenetz s'en chargera, pourvu que cela soit plié d'une certaine manière qu'elle vous expliquera, de manière que cela puisse se placer dans un endroit secret de sa voiture. Ils sont tous deux pleins de zèle pour la bonne cause. Ils seront à Turin vers le 20 ou 25 d'avril, à la fin de ce mois au plus tard.

Votre amie est absolument quitte de sa dernière incommodité et se porte à merveille. Nous nous aimons beaucoup, je vous en préviens; prenez-y garde! Je suis un jeune homme, dont, auquel... enfin... suffit. Je suis pourtant devenu bien vieux, bien goutteux, bien triste, et je conviens que mes charmes sont fort diminués. Je suis ce qu'on appelle un homme sous la remise. Ma santé va de mal en pis; votre pauvre vieux s'en va tout doucement, Ah! pourvu qu'il voie, avant de fermer ses yeux, la monarchie triomphante, les lis relevant leurs têtes, la religion respectée, mon prince fortuné et glorieux, et mes tendres amis heureux! Alors je mourrai en paix et sûr que vos plus tendres conversations m'auront pour objet. Vous direz : « Ah, que l'âme de celui-là était franche et sensible! » Ne voilà-t-il pas que je m'attendris en parlant de moi? fi donc!

Je ne suis pas content de la santé du cardinal depuis quinze jours. Il a un fort rhume, ne dort point, et cela l'affaisse un peu. Il est si bon citoyen, si attaché à la monarchie et aux Bourbons que son chagrin le tue. L'autre

jour, il s'écriait : « Oui, on supporte tout, hors la honte. »

Je n'ai rien à ajouter à ce que contiennent mes dernières lettres. Ce serait toujours la répétition des mêmes principes.

Vous vous souvenez que je vous ai prédit que l'abolition des moines, les attaques faites à la religion, les insultes faites au clergé amèneraient le fanatisme, et déjà ma prédiction s'accomplit. Il est fort question à Paris d'une prophétie qui y fait la plus grande sensation. Une personne qui vit à Libourne, ville du Périgord, au confluent de la Dordogne et de la rivière d'Isle, a prédit il y a onze ans, dit-on, tous les événements de la France, et tout s'est réalisé. Elle vient de prédire qu'au mois de mai prochain il paraîtrait dans le soleil un signe extraordinaire et dont toute la terre serait effrayée, et qu'alors le Roi reprendra toute son autorité. On me mande que, comme ses premières prédictions et leur accomplissement sont prouvés, les esprits forts eux-mêmes en sont consternés, et que tous les scélérats en ont la foire. La Fayette ne perdra pas cette occasion d'avoir peur, ainsi que Liancourt. Mais il faudrait joindre à ce fanatisme la réunion de tous les rois armés pour la cause des rois ; et ils sont bien lents à concevoir combien il est important pour eux de ne pas laisser propager des opinions si funestes à tous les gouvernements et par conséquent au bonheur des hommes.

Le Pape vient de tenir dans son consistoire un fort beau discours sur l'état actuel de la France et sur les attaques faites à la religion ; il y a prononcé avec beaucoup d'éloquence, dit-on, que son devoir strict serait d'employer les armes de la religion pour s'opposer aux novateurs criminels et impies; mais, ajoute-t-il, à qui puis-je m'adresser en France dans ce moment d'anarchie? Dans quelles mains est l'autorité? Le plus grand des rois est prisonnier dans sa capitale; les évêques sont dispersés, fugitifs, les tribunaux renversés, les lois anciennes détruites sans être remplacées. Sera-ce à une canaille ivre de vin et de sang que je porterai la parole de Dieu? Puis-je compro-

mettre la dignité de mon saint ministère et exposer la parole de Dieu aux mépris, aux insultes des impies? Non, il faut attendre et redoubler de prières, obtenir d'un Dieu sévère, mais bon, que sa colère s'apaise, qu'il rende la vue aux aveugles. Voilà tout ce que la prudence commande dans d'aussi cruelles circonstances. Voilà l'extrait de son discours dont on m'a fait beaucoup d'éloges, et il me paraît, quoique je ne le sache pas positivement, que les instructions du cardinal étaient d'empêcher le Pape d'agir plus fortement. On ne croit pas même que le discours soit imprimé. Peut-être en effet l'ivresse est-elle encore trop grande, et les moyens dilatoires cachés des prêtres valent-ils mieux que les moyens violents. Quoiqu'il en soit, il n'y aura rien de plus.

Votre amie m'a fait part de votre projet d'une maison de campagne pour elle. Nous en avons causé ensemble, et nous avons conclu que cela serait très-mal fait: 1° parce que rien n'a plus l'air d'un établissement, et c'est ce qu'il faut surtout éviter; 2° parce que vos visites sans être accompagné lui causeraient des frayeurs mortelles, et ce ne serait pas sans raison. Songez toujours que vous êtes la sauve-garde de votre famille et de la monarchie, et que vous seriez coupable de vous exposer lorsque le crime veille. Il faut aussi qu'après un certain temps elle aille en Suisse, et que son grand-père l'y rejoigne, parce que cela couvrira votre imprudence. Pardonnez-moi encore cette expression sévère; je ne la prononcerai plus. Il faut donc qu'elle soit, *comme en passant*, à une bonne auberge bien commode et bien choisie. Je vous recommande les précautions même timides, parce que, je le répète, le crime veille.

C'est demain qu'arrive la poste d'Espagne, et je ne finirai ma lettre qu'après m'être informé s'il n'y a rien de nouveau.

Je vais me coucher pour ne pas dormir et pour avoir des quintes de toux jusqu'à six heures du matin; voilà comme se passent toutes mes nuits. Aussi je n'en puis plus.

Ce 2 avril, point de nouvelles de l'Espagne; mais je vais ajouter ici quelques réflexions, qui ne sont peut-être pas hors d'œuvre.

Il paraît certain que la Cour de Londres envoie un ministre à Bruxelles pour conclure avec les États des provinces Belgiques un traité de commerce ; cette Cour reconnaît donc leur indépendance? De ce fait, *bien avéré*, il est aisé de juger des vrais sentiments et principes de cette Cour. Elle ne craint donc pas, comme le supposent les gazettes, qu'en Écosse, en Irlande, et même à Londres, le peuple, animé de l'esprit d'indépendance et de liberté, veuille restreindre l'autorité du roi Britannique, ainsi que l'influence et les privilèges de la Chambre haute? Tout cela mérite réflexion, et le jeu de l'Angleterre me paraît un jeu sûr, mais peu franc. Si cette Cour notifie à l'Espagne et à la Sardaigne ses intentions relativement à la position de la France, cela paraît loyal au premier coup d'œil; mais ne peut-on pas se permettre de penser qu'elle ne veut par cette démarche que bien sonder les dispositions de l'Espagne? Si elle la trouve animée, elle prendra en conséquence un parti; si elle la trouve froide et indécise, elle en prendra un autre. Mais ayons toujours devant les yeux que l'humiliation de la France est regardée comme le triomphe et même l'ouvrage de l'Angleterre, car l'univers est convaincu qu'elle a répandu beaucoup d'argent pour cette révolution.

Une autre réflexion, que me suggère ce que vous me mandez de la Provence et d'une apparition sur le Var, est qu'il me paraîtrait bien important que le roi de Sardaigne, sous prétexte des émigrations, insurrections de ses voisins, envoyât plus tôt que plus tard un régiment de dragons et un d'infanterie à Nice. Cette montre soutiendrait les bonnes intentions des Provençaux fidèles et en imposerait aux autres. *C'est le chemin du Var.*

Autre chose encore. Puisqu'on vous mande qu'on est sûr de toutes les troupes de Provence, à l'exception du régiment de Dauphiné, il faudrait trouver quelque pré-

texte pour renvoyer, ou du moins pour isoler ce régiment de Dauphiné, car aucunes troupes ne sont sûres, quand il se trouve au milieu d'elles un régiment gangrené.

Encore une réflexion. Vous me mandez que l'Angleterre notifiera ses intentions à la Sardaigne, *à l'Espagne et même à la Cour de Naples*. Certes, ce qu'il y aurait de plus heureux et de plus naturel serait une réunion de tous les princes de la maison de Bourbon; mais ne perdez pas de vue que la Cour d'Espagne et celle de Naples ne marchent pas du même pied. Je rabâche, mais cela est nécessaire.

Adieu, Monseigneur. Je n'ai rien à ajouter à cette lettre que le tendre hommage de mon dévouement et de mon respect.

Voilà une lettre pour le baron de Castelnau (1), que Mme de Polignac vous prie de lui faire tenir.

XXXV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Voyage de Mme de Polastron. — Quel est l'homme qu'on envoie de Paris? — Enivrement général en France. — Bouillé. — Dudon. — Maillebois.

(Rome), ce 10 avril 1790. N° 30.

Ma dernière lettre, Monseigneur, renferme tout ce que je pouvais vous dire dans celle-ci, et nous persistons tous à penser que, si le sacrifice eût été entier, vous auriez fait une action belle, courageuse et profitable pour votre bonheur à venir et celui de votre amie; mais qu'un retard de quinze jours n'eût été qu'un supplice en pure perte et sans aucun avantage. Quant au sacrifice entier, vous seul auriez pu le faire et l'obtenir. Vous avez l'air, dans une partie de votre lettre, de désirer que je travaille à obtenir ce sacrifice entier, et dans l'autre partie vous m'en

(1) *Castelnau*. Résident de France à Genève.

ôtez tous les moyens et le désir, en me peignant quel sera votre désespoir et en m'assurant que, si votre amie était trop affligée, malade, vous seriez capable de tout quitter pour voler à elle, et que vous renonceriez à tout autre devoir. Ces mots ont anéanti toute ma force, et je n'ai fait aucun effort pour obtenir ce sacrifice que vous seul auriez obtenu.

Elle partira donc aujourd'hui même. C'est à vous à présent à vous occuper du destin de sa vie entière. Sa réputation est en vos mains et je vous confie ce précieux et sacré dépôt. Point d'établissement fixe, point de maison de campagne ! Ne changez rien à votre manière de vivre, et qu'elle parte le plus tôt possible ou pour Milan, ou pour la Suisse. Un trop long séjour à Turin vous ferait un grand tort dans l'opinion et la perdrait sans retour. J'en ai dit assez à un prince trop loyal pour être personnel, et il ne fera pas un abus impardonnable du dévouement total de l'amie la plus intéressante.

Je la vois partir avec une vraie et profonde douleur. Je me sens plus que jamais attaché à elle, parce que j'ai eu plus d'occasions de connaître ses grandes qualités, son âme, et la vérité de son sentiment. Saint-Paterne la suit ; si vous en avez besoin, gardez-le. C'est un homme bien sûr et plein d'honnêteté et d'esprit ; s'il ne vous est pas utile, renvoyez-le-moi. Mme Le Brun (1) est allée passer son été à Naples. En voyant partir tant d'êtres chers, je me sens m'en aller par insensible transpiration. Les chaînes de mes amies qui restent vont encore être augmentées par le soin de tous les moments d'une belle-fille à garder, à élever. Aussi ma tristesse redouble et ma santé se détruit sensiblement. Soyez heureux du moins ! Que j'aie encore quelques moments à jouir de votre bonheur, et je dirai après : *Nunc dimitte servum tuum, Domine.* Mais que ce moment est encore éloigné ! Arriverai-je jusqu'à cette époque ? Je ne l'espère pas.

(1) *Mme Le Brun.* Mme Vigée-Lebrun, la célèbre artiste.

Je suis bien impatient de savoir quel est l'homme qu'on vous envoie et ce qu'il aura à vous dire. S'il vient vous apporter des moyens de briser les fers de vos augustes parents, Dieu soit loué! Mais je crois qu'il vient pour vous lier les mains, et alors, quoi que vous en disiez, vous ne pourrez rien faire. Les servir malgré eux est impossible; car alors vous seriez un rebelle et responsable de tous les crimes que vos efforts feraient commettre, et auxquels ils serviraient de prétexte. Et d'ailleurs vos efforts seraient impuissants. L'ivresse est encore trop grande, trop générale; toutes ces municipalités revêtues d'un pouvoir qui les flatte vont être dans l'enchantement de la vanité. Le décret sur les colonies a apaisé, contenté les villes de commerce. La destruction de la gabelle va enivrer de joie les habitants des campagnes. Tous seront ravis, égarés dans les premiers moments ; et il serait bien dangereux, bien maladroit de tenter quelque effort qui rallierait contre vous la France entière. Mais il arrivera une époque où ces municipalités abuseront de leur pouvoir ; où les impôts détruits seront remplacés par d'autres encore plus onéreux; où tous ces pouvoirs divisés seront sans force, sans ensemble, sans unité; où on sentira encore plus l'horreur de l'anarchie, puisqu'à présent on a l'espoir de la voir cesser et qu'alors cet espoir n'existera plus. Les moyens cachés et sûrs de tout le clergé, ceux des Parlements, d'un bout à l'autre du royaume, feront d'insensibles progrès; les troupes seront honteuses d'être soumises à des bourgeois après avoir uniquement obéi à un Roi. Les esprits ainsi préparés, toute tentative est sûre et l'ordre renaîtra par l'épreuve du malheur. Vous avouez vous-même que, sans la base de l'Espagne, tous vos projets s'écroulent; et moi, j'ose vous dire que l'Espagne n'ira pas à beaucoup près si vite que vous l'imaginez. Les Espagnols sont lents par nature, et la démarche du Roi à l'Assemblée, toute contrainte qu'elle est dans le fond, met dans d'étranges embarras, vous, tous les princes de sa maison et tous ses fidèles serviteurs. Cette réponse de Bouillé, qui vous a tant

irrité, a été la suite nécessaire de cette démarche. Si M. de Montmorin parle et agit plus fortement, c'est qu'il est moins prudent, car je les crois tous les deux remplis des meilleures intentions, mais chacun avec son caractère.

Vous avez sans doute lu la réponse de M. Dudon (1) à l'Assemblée Nationale. Il est bien intéressant de savoir quelle sera la suite de cette affaire, car elle est majeure.

Je suis enchanté de la brochure que vous m'avez envoyée; il est adroit d'avoir opposé le maître lui-même (J-J. Rousseau) à ses prétendus écoliers.

Et cette lettre de M. de La Fayette est incroyable ! Que de choses faites pour ouvrir les yeux, et cependant l'aveuglement subsiste !

Aucune nouvelle de l'Espagne jusqu'à présent, ou, s'il y en a, on ne me les dit pas.

Instruisez-moi si on a trouvé l'homme que vous avait envoyé M. de Maillebois (2). Voyez comme la trahison est partout, comme le crime veille. Redoublez de prudence.

Adieu, Monseigneur, recevez toujours de même le plus pur, le plus vrai, le plus tendre de tous les hommages.

Votre amie part bien contente de ses parents ; ils ont été en effet parfaits pour elle.

(1) *Dudon* (Pierre-Jules), procureur-général près le Parlement de Bordeaux, né en 1717, mort en 1800. Au mois de mars 1790, le Parlement de Bordeaux ayant rendu un arrêt qui attribuait à l'Assemblée Nationale les brigandages dont souffraient les provinces, Dudon, comme procureur général près ce Parlement, fut traduit à la barre de l'Assemblée. Son âge avancé lui valut toutefois la permission de se justifier par écrit. Il fut défendu avec succès par son fils.

(2) *Maillebois* (Yves-Marie Desmarets, comte de), fils du maréchal de Maillebois, lieutenant-général, né en 1715, mort le 15 décembre 1791. Il avait été dénoncé par son secrétaire comme ayant voulu faire une contre-révolution. « On assure, dit le baron de taël (*Correspondance*, p. 15.), que le comité des recherches de l'Assemblée Nationale avait été informé par Turin que la même personne (le chevalier Bonne de Savardin) a fait des propositions pareilles à M. le comte d'Artois, mais que ce prince a refusé de se mêler en rien d'une affaire qui ne pouvait qu'augmenter les troubles et les malheurs de la France. » Cf. TILLY, *Mémoires*, t. II, p. 206.

XXXVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Conseils au sujet de Mme de Polastron. — Prochain départ des Polignac pour Venise. — Maillebois. — Effervescence à Paris. — La Fayette. — Le Roi et la Reine dans le faubourg St-Antoine. — Les colonies. — Necker. — Les esprits pas encore prêts pour une contre-révolution. — Florida-Blanca. — Nécessité d'un manifeste.

(Rome), ce 17 avril 1790. N° 31.

Vos inquiétudes sont à présent dissipées, Monseigneur ; votre amie est en chemin. Elle a fait tous les sacrifices, et son cœur n'a pas balancé un moment. C'est l'être le plus intéressant que je connaisse au monde par la vérité de son sentiment, auquel toutes ses facultés sont subordonnées. Mais je ne suis pas sans inquiétude sur l'effet que produira ce voyage, et sa réputation, le sort du reste de sa vie dépendent absolument de vous. Si vous la retenez trop longtemps à Turin, si elle a l'air de s'y établir, d'y être autrement qu'en passant et par occasion, en allant en Suisse ou ailleurs, soyez sûr que le public, que son mari, que vos ennemis, les siens ne laisseront pas échapper cette occasion de lui nuire, ainsi qu'à vous, et que le prétexte en est bien plausible. Au reste je n'ai rien à vous dire de plus que ce que vous vous dites vous-même, et je suis tranquille, connaissant l'âme de mon cher prince.

Je vais vous confier une chose dont il ne faut pas encore parler jusqu'au prochain courrier ; c'est que nous irons tous à Venise, et nous partirons d'ici au commencement du mois prochain. Elle pourra venir nous y rejoindre sous le prétexte d'assister au mariage d'Armand, et par curiosité de voir Venise. Je trouve cet incident heureux pour vous et pour elle, et nous serons plus près de vous. Le cardinal paraît au désespoir de notre départ, et j'éprouve une peine bien sensible de le quitter, peut-être pour tou-

jours. Par le prochain courrier je vous manderai l'époque juste de notre départ de Rome.

Je vous préviens que je viens de recevoir une nouvelle lettre de M. Le Hoc; il se plaint beaucoup de la manière dont il a été traité par M. le duc d'Orléans, et il me mande qu'il part pour Turin et pour vous offrir ses services. Je l'ai toujours connu homme d'honneur et homme d'esprit. Je vous envoie sa lettre, vous la jugerez vous-même.

L'affaire de M. de Maillebois fait un bruit prodigieux à Paris, et on ne manque pas de vous y mêler. On ne parle que des armées combinées de l'Espagne et de la Sardaigne, et beaucoup de gens croient que les yeux ne sont pas assez dessillés, que l'ivresse est encore trop grande pour employer des moyens de force, auxquels la nation opposerait encore une prodigieuse résistance; qu'une pareille tentative anticipée mettrait les jours du Roi et de sa famille en grand danger, et la France aux abois.

Déjà ces bruits servent de prétexte à de nouvelles insurrections qu'on fomente; on recomence à répandre de l'argent, à faire des motions au Palais-Royal, à voir des attroupements. Paris est rempli de gens désœuvrés qu'on y a attirés; on y voit de ces figures inconnues, dont l'air menaçant annonce de nouveaux crimes. On est sûr qu'il est arrivé de Londres quinze cent mille livres en écus; ils ont passé à la barrière sous prétexte de la Caisse d'escompte; cela est avéré. On sait que M. le baron de Menou, *actuellement président de l'Assemblée*, et M. de Mirabeau entretenaient une correspondance suivie avec M. le duc d'Orléans, et on assure qu'ils lui ont marqué que le moment était arrivé d'une nouvelle tentative. M. de Liancourt a tenu chez lui une assemblée, où on a délibéré de nommer un lieutenant-général du royaume; on a été aux voix. Monsieur en a eu 5, M. le duc d'Orléans 12, et M. de La Fayette 40. Un lieutenant-général du royaume, le Roi vivant, quelle atrocité! Ces Messieurs se sont rendus à la fois criminels de lèse-majesté et, selon leur langue, criminels de lèse-nation; car quel droit ont-ils de s'assembler

hors de l'Assemblée même, pour changer la face de la monarchie? M. de Liancourt! oh, le traître! oh, le lâche! lui, comblé des bienfaits de la Cour, des bontés particulières de ses souverains! Je ne reviens pas d'un pareil excès d'ingratitude et de scélératesse.

On s'attend à quelque grand événement à Paris; on annonce même le jour précis, le 11 de ce mois; et remarquez que presque toujours les atrocités annoncées ont eu leur effet. On mande aussi de Paris que vous avez désavoué par une lettre avoir aucune part ni communication des plans de M. de Maillebois. Plusieurs lettres disent la même chose, et c'est avec intention que tous ces bruits-là se répandent. Tirez-en les conséquences que vos réflexions vous fourniront. Mais au moins est-il sûr que les gens les mieux intentionnés à Paris redoutent des tentatives trop prématurées. Remarquez avec quel art les conjurés ont préparé la Révolution projetée. Ils ont employé plus d'une année à abuser les peuples, à préparer les esprits, à fomenter des craintes, des espérances, à rendre enfin leurs projets victorieux. Il faut donc employer la même méthode, désabuser les peuples, préparer les esprits, ouvrir les yeux. C'est à quoi tous les écrits travaillent; mais le bien s'opère plus lentement que le mal, et l'ivresse dure encore. Il faut de la maturité pour cueillir de bons fruits. Je suis au désespoir de l'aventure de M. de Maillebois; quoiqu'elle soit tout-à-fait étrangère à vous, on vous y mêlera, et on affaiblira vos moyens.

Vous savez que le Roi a été au faubourg St-Antoine, que le peuple l'a reçu avec acclamation, et que M. Bailly a répété à la Reine sa phrase accoutumée : « *Votre Majesté doit bien jouir de la joie de ce bon peuple!* » La Reine lui a répondu : « *Oui, le peuple est bon, quand ses maîtres viennent le visiter; mais il est bien barbare, quand on l'envoie visiter ses maîtres!* » Cette réponse est sublime et a fait pâlir, dit-on, M. Bailly.

On mande encore de Paris que la Reine vous a envoyé un courrier pour vous prier, vous ordonner de suspendre

tous vos projets. J'ai lu cette lettre, écrite au *bonhomme*, et cela est bien extraordinaire.

On n'a ici aucune nouvelle de l'Espagne, ni directe, ni indirecte, et on est tout-à-fait boutonné avec le *bonhomme*. Ainsi ne comptez que faiblement sur ce moyen. Le départ que vous m'annoncez de l'ambassadeur sera mieux que tout; mais ne vous attendez pas à une promptitude égale à votre impatience.

Armand, ainsi que moi, nous serons à Venise, où nous serons plus près de vous, et c'est là où vous m'instruirez de vos destins qui sont les miens.

Je vous ai mandé qu'il était possible que je fusse obligé d'aller à Saint-Domingue, et vous ne m'avez pas répondu un seul mot à cet article, dont je vous avais détaillé au long les motifs. J'apprends aujourd'hui, par une seule lettre, que les colons, voulant aussi travailler à leur constitution, ordonnent à tous les propriétaires d'être sur leurs habitations dans huit mois, sous peine de confiscation. Jamais despotisme n'a été pareil à ce temps de liberté. J'ai beau chercher à conserver mes forces, je sens qu'elles sont épuisées, et je crains bien de n'avoir pas le temps de voir mon pays heureux et mon prince glorieux. De noirs pressentiments m'agitent sans cesse, et je les combats en vain; ils troublent mon sommeil et tous les instants du jour et de la nuit. Je maigris à vue d'œil, et en outre l'air de Rome m'est tout-à-fait contraire. Peut-être celui de Venise me réussira-t-il mieux. Cette humeur, qui s'est fixée sur ma poitrine, prend un caractère qui me paraît sérieux, vu la maigreur qui la suit.

A propos, vous êtes à tort fâché contre mes amis du prétendu secret qu'ils vous ont fait. Rien n'est plus incertain que les affaires traitées avec Mme de Champcenetz, et jusqu'au moment où mes amis vous ont écrit, rien n'était sûr. Quand ils ont demandé le consentement, l'avis de la Reine, ce n'était encore qu'un projet, et vous avez, comme de raison, été instruit le premier de tous et avant qu'ils en eussent fait part à personne, même de leur famille.

Ah! Monseigneur, croyez à leur bien tendre amitié, et consultez sur cela votre amie, qui vous rendra bon compte de leur cœur, que d'ailleurs vous connaissez si bien.

J'attends avec bien de l'impatience l'arrivée de l'homme qu'on vous envoie, et d'être instruit de ce qu'il vous aura dit. Mais il est bien singulier que cela ait été mandé ici.

Il paraît certain que M. Necker va partir; son dernier mémoire, que je n'ai pas lu, traite, dit-on, fort gaillardement l'Assemblée, qui le traite de même. Ils veulent se renvoyer réciproquement les torts du désordre dans lequel ils nous ont plongés, et M. Necker partira la veille d'une grande insurrection. Voilà ce que je prédis.

Avez-vous lu un petit ouvrage qui a pour titre : *Don patriotique, ou nouvelle adresse aux militaires et à tous les citoyens français?* Je n'ai rien lu de si fort et de si bien fait pour ouvrir tous les yeux, et pour produire un grand effet.

On ne parle plus de M. Dudon et du Parlement de Bordeaux. Il y a peu de réponse à faire à la lettre que ce magistrat a écrite à l'Assemblée. On dit que la basoche commence à remuer fortement à Paris et à murmurer de la manière dont on traite les Parlements. Tout se prépare, mais rien n'est encore mûr. Pesez, dans votre sagesse, cette grande vérité.

Adieu, Monseigneur, soyez heureux, mais n'abusez pas de votre pouvoir sur l'âme la plus tendre et la plus livrée. Ah! je sens que c'est ainsi qu'on doit vous aimer, et je trouve ce sentiment dans mon cœur.

Je vous envoie une lettre pour M. l'avoyer Steiger, que je vous prie de lui faire parvenir. Je prends cette voie, parce que celle que je lui avais écrite par Milan a été à Vienne avant de lui parvenir. Il pense qu'il ne faut pas trop se presser, et qu'il faut laisser passer l'ivresse, et qu'avec cette patience, cette prudence, le retour à l'ordre sera immanquable.

Le *bonhomme* persiste à penser ici de même, et il a reçu de grands remerciements de la part des évêques d'avoir

empêché le Pape de lancer ses foudres ; ils disent que cela aurait tout perdu. Il est bien difficile d'aussi loin d'avoir une opinion bien prononcée, et de juger avec précision du moment. Cela est beaucoup au-dessus de mes forces, et c'est ce que je vous ai toujours avoué, avec raison et franchise.

Voilà la Prusse engagée dans une guerre inévitable, et cela doit fournir matière à vos calculs politiques. On pense qu'elle veut joindre nos provinces Belgiques aux États du Brabant, et cela n'est que trop vraisemblable et possible. Que deviennent alors les promesses du prince Henri ? Le dédale de la politique est bien tortueux, et la position de l'Europe bien embrouillée de toute part. Enfin, nous verrons ce que diront les dépêches que vous attendez.

Encore une fois, adieu, le plus aimé des princes, le plus aimé par son vieux serviteur. Si elle est arrivée, vous parlerez de moi. Mais non, ma lettre la précèdera.

J'ajoute encore quelques réflexions sur l'Espagne. Les premières lettres du ministre étaient pleines de bonne volonté ; ensuite il a écrit avec humeur, se plaignant d'étourderie, d'indiscrétions ; on a répondu à ces plaintes mal fondées d'une manière victorieuse, et, depuis ce temps, il n'écrit plus. Le *bonhomme*, qui le connaît bien et qui le sait peu confiant, en conclut qu'il médite de grands moyens, mais qu'il ne veut pas s'ouvrir même à lui. Voilà ce qui sera éclairci, mais pas avant l'arrivée du ministre de Turin en Espagne et le compte qu'il rendra du succès de ses dépêches. Cela vous mènera à six semaines au moins. Accoutumez-vous à cette idée pour faire provision de patience.

Ensuite, faites tout précéder par un bon manifeste, dont le bonheur du peuple, la gloire de la monarchie soient le but, et la déclaration du Roi soit la base. Que ce manifeste annonce la bonté et la clémence que donne la force réunie au droit ; mais en même temps qu'il rende responsable de la vie, de la liberté du Roi et de sa famille la municipalité, les troupes nationales qui l'environneront ;

qu'il annonce le pardon général des erreurs et la punition des crimes; qu'il prouve à l'univers que vous voulez arrêter la licence, et non la liberté; que vous voulez au contraire détruire l'anarchie pour étouffer les germes de despotisme qu'elle recèle. Vous ne manquerez pas de bons faiseurs pour cet ouvrage important, et vous pourriez vous en passer, ayant vous-même les moyens de le bien faire.

Quelle est donc cette mauvaise lettre du comte d'Antraigues dont vous me parlez? Je ne la connais pas. Je voudrais l'avoir et la juger, me défiant un peu de vos premiers mouvements.

C'est M. de Rivière qui vous portera cette lettre; il arrivera aussitôt que le courrier, et cela est encore plus sûr.

Ah! que je redoute les nouvelles des deux premiers courriers! Je ne sais quoi me dit qu'elles seront de la plus grande importance. Je crains que les adieux de M. Necker ne soient ceux de Médée, et qu'en partant il n'incendie la capitale et le royaume. Il faut qu'il ait encore des moyens cachés, puisqu'il a osé parler si fièrement à l'Assemblée. Enfin, le temps éclaircira bien d'affreux mystères. Puisse la vérité, le droit, la justice, l'honneur, la loyauté triompher à la fin de l'hypocrisie et des crimes!

Adieu, Monseigneur, recevez mon tendre et fidèle hommage.

XXXVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Necker. — Liancourt. — Prochain départ pour Venise. — Les colonies. — L'Espagne. — Bernis. — L'affaire Maillebois.

(Rome), ce 23 avril 1790. N° 32.

Je veux avant tout, Monseigneur, répondre à une phrase de votre lettre qui m'a chagriné. Vous me parlez de ma santé; vous me recommandez de la ménager, et vous ajoutez : « *Au reste tu seras averti à temps, et tu feras*

ce que tu voudras, ce que tu pourras. » Est-ce que vous mettez en doute que, si je ne suis pas mort, je volerai au moindre signe aux côtés de mon cher prince ? Est-ce ainsi que vous connaîtriez le plus tendre et le plus fidèle des hommes ? Je vous avoue que cette phrase m'a fait une peine sensible, et ne va point du tout à ce que je trouve au fond de mon cœur. Hâtez-vous de me demander pardon d'une phrase, que vous n'avez sans doute pas réfléchie et qui a échappé à votre plume. Oui, mon cher prince, il me restera toujours assez de force pour vous consacrer ma vie, et, si je la perds en voyant l'aurore de votre bonheur, de votre gloire, je mourrai content.

Les dernières nouvelles sont plus insignifiantes que je ne m'y attendais. J'apprends cependant avec un extrême plaisir que vous êtes content des lettres de votre famille, et que l'intelligence se rétablit entre vous et une personne que les dernières circonstances ont fort agrandie à mes yeux et que vous jugiez trop vite. Sa position lui commande une grande prudence et des ménagements qui ont déplu à votre vivacité et à votre franchise, mais qui étaient peut-être indispensables. Il suffit qu'elle soit éclairée sur le compte des deux monstres que vous me nommez, et qui me paraissent dans la boue.

J'avais deviné que M. Necker ne partirait pas. Les eaux de Spa seront suppléées par les eaux de Passy, et cela est plus commode. On mande que, par miracle, sa santé est beaucoup meilleure. Peut-on jouer toujours ainsi la comédie ? Est-il croyable que ces petits moyens ne soient pas à la fin usés et trouvent encore des dupes ? Il a vu que l'Assemblée perdait dans l'opinion des provinces, et alors il l'a attaquée dans son dernier mémoire, et compte par là ramener à lui les opinions. Voilà son calcul, soyez-en bien sûr. On me le mande positivement, et j'avais deviné cela. Son plan est *de dissoudre l'Assemblée d'ici à un mois, en échauffant contre elle les provinces, et ensuite d'arriver très-vite à une seconde législature, où les Mounier, les Lally, etc., etc., veulent établir leur sys-*

tème, qui est aussi le sien. Si une seconde législature a lieu, la France est perdue sans ressource, ou sera du moins dans de longues convulsions. Pesez mûrement cette réflexion.

Point de nouvelles d'Espagne ; le ministre est toujours boutonné avec le *bonhomme*, et je prévois que vous n'aurez de réponse qu'aux dépêches portées par l'ambassadeur de Turin en Espagne.

L'affaire de M. de Maillebois fait beaucoup de bruit, et on a imprimé un désaveu de votre part qu'on fait courir avec intention.

Que dites-vous de la conduite de M. le prince de Conti ? A-t-il jamais existé un homme plus déshonoré? Tous les partis s'en moquent également. Voilà ce qu'on gagne à être un lâche.

Vous avez pu voir dans le *Journal de Paris* un désaveu de M. de Liancourt, relatif à cette assemblée pour nommer un lieutenant-général du royaume. Il dit qu'on ne le soupçonnera pas de faiblesse. Soupçonné, non ; convaincu, oui. Si par cette démarche il n'avait été coupable que du crime de lèse-majesté, il ne l'aurait pas niée; il s'en serait même vanté ; mais, comme il était aussi coupable *du crime de lèse-nation*, il a peur de la lanterne.

Nous partons décidément le 5 de mai, et nous arriverons à Venise le 25 du même mois. J'ai encore deux courriers à recevoir ici, et deux à écrire d'ici. Après cela, ne m'écrivez pas en route, parce que les postes d'Italie ne sont pas sûres, et nos séjours en route incertains. J'espère qu'il y a aussi à Venise un ministre de Turin, qui assurera notre correspondance. Informez-vous de cela exactement par M. le comte d'Hauteville, et prenez les moyens les plus sûrs.

Je suis, je vous l'avouerai, inconsolable de quitter Rome. Notre correspondance y était assurée; les lumières du *bonhomme* m'étaient d'une grande ressource; mes amis y étaient aimés, considérés; leur présence et leur douleur avaient vaincu, atterré la calomnie. Pour mon compte, les

arts y charmaient mes ennuis; ma tendresse pour le cardinal, sa bonté pour moi m'attachaient à cette ville, et mon bon ange y avait amené Mme Le Brun, que j'aime tendrement. Il faut quitter tout cela! Je ne dis pas à mes amis la peine que cela me fait, parce que je ne veux pas les affliger; mais ma peine n'en est que plus vive, parce que je l'étouffe. Ils partent, et je les suis; je les suivrais au Monomotapa.

Vous ne m'avez pas mandé si la personne que vos parents devaient vous envoyer est arrivée à Turin, et si c'est par là que vous avez été instruit de leurs sentiments. Vous pourrez, je crois, encore me répondre ici à cette lettre, en priant M. de Priocca de me la faire tenir à Venise, si j'étais parti de Rome.

Je ne sais quel pressentiment me dit que les deux premiers courriers seront fort importants. Ce pressentiment n'est pas doux; il est au contraire funeste. Tout ce manège de M. Necker m'inquiète horriblement.

Ma santé n'est guère meilleure; peut-être le voyage et le changement d'air me feront-ils du bien. C'est ma maigreur et cette humeur fixée sur ma poitrine, cette toux qui me tourmente toutes les nuits, qui me paraissent graves. L'air de Rome, j'en conviens, m'est mortel, et je n'étais pas sans inquiétude qu'il ne fît mal cet été à mes amis. Nous serons plus près de vous à Venise, et c'est une consolation. Bombelles nous y sera d'une grande ressource, et Armand épouse un ange; c'est la réunion parfaite de la grâce, des talents et de l'amabilité qui se trouve dans cette jeune personne; elle nous charme tous.

Nous avons reçu de Florence des nouvelles des voyageurs. Ils seront bien près de vous, quand vous recevrez cette lettre, et je partage le bonheur que vous éprouverez. Parlez de moi tous deux, de votre vieux ami.

Je compte bien vous aller voir de Venise; mais cependant je n'ai ni voiture, ni argent, et je suis aux frais de mes amis, qui sont obligés de tout ménager et auront de la peine à avoir pour eux-mêmes des ressources suffisantes.

Quelle position! La mienne dans l'avenir paraît plus assurée du côté de la fortune; Saint-Domingue me semble en sûreté, mais le moment est bien dur. Il me paraît sûr que la colonie veut forcer les propriétaires à aller sur leurs biens et à travailler au régime qui convient le mieux à la colonie. Que ferai-je? Si je n'avais pas de dettes, mon parti serait bientôt pris, et j'abandonnerais mon bien; mais puis-je abandonner le gage de mes créanciers? Toutes ces différentes choses se croisent et combattent dans mon cœur et dans ma tête, et souvent mes idées se brouillent.

Pauline vient à Venise et partira quelques jours avant nous. De Venise, elle retournera en France; ses parents le désirent. Voilà ce qui me fait encore bien de la peine.

Je ne vous ai pas écrit par le dernier courrier de Turin, parce que M. de Rivière s'est chargé de ma lettre et m'a assuré qu'il arriverait avant le courrier. J'ai écrit par cette occasion à Mme de Polastron qu'il rattrapera en chemin. Si elle ne va pas en Suisse, il faudra nécessairement qu'elle vienne à Venise pour le mariage d'Armand; cela couvrira tout. On peut, je crois, en s'embarquant sur le Pô, être très-promptement, doucement et sûrement à Venise.

Mes amis vous disent tous mille tendresses, hommages, respects, et moi, j'embrasse du plus tendre de mon cœur le plus loyal, le plus aimé des princes; cela ne nuit point au respect que j'ai pour lui.

Le *bonhomme* me charge de vous remercier de l'intérêt que vous prenez à sa santé; elle est meilleure, et son rhume est guéri. Il vous assure qu'il a de la force de reste pour bien servir son Roi et son pays. Il connaît bien l'homme que vous le priez d'échauffer; il sait les moyens qu'il faut prendre, et fait tout ce qu'il faut faire, soyez-en bien sûr. Les moyens directs et de chaleur ne sont pas toujours les meilleurs; voilà ce que la seule expérience apprend.

A propos, M. le cardinal de La Rochefoucauld (1) a

(1) *La Rochefoucauld* (Dominique de), né en 1712, archevêque d'Alby en 1747, transféré à l'archevêché de Rouen en 1759, cardinal en 1778, député

mandé l'arrivée de M. le prince de Conti, et annonce que M. le prince de Condé le suivra de près. On lui a répondu qu'il était mal instruit.

Ce 24 avril.

Je reprends ma lettre pour vous faire part de la lettre que le *bonhomme* reçoit d'Espagne. Il me permet de vous confier l'article important, aux conditions que vous n'en parlerez à personne. Le voici :

« *Je vous dirai de nouveau qu'avec de la santé et du courage on peut résister à tout et même espérer. Cependant ceux qui ont le plus grand intérêt à ne manquer ni de secret, ni de prudence, n'observent pas exactement cette double règle de conduite, de sorte qu'on est obligé de leur cacher bien des choses et de les laisser se plaindre injustement de leur bienfaiteur. Je dis souvent qu'il vaut mieux essuyer des reproches pendant six mois et même un an pour être loué ensuite pendant des siècles, que de chercher à plaire passagèrement.* »

Commentez cet article. Il prouve évidemment qu'on s'occupe avec suite des affaires de France, mais que le système adopté est celui du secret, de la prudence unis à la force; qu'on prépare tout, mais qu'on ne veut agir qu'avec certitude du succès. Le *bonhomme* est très-content de cette lettre d'après la connaissance qu'il a du ministre, et trouve qu'elle dit beaucoup. Qu'elle soutienne donc votre courage et vos espérances; mais en même temps armez-vous de patience, puisqu'on ne chemine pas assez vite au gré de votre ardeur.

Toutes réflexions faites, ne me répondez pas ici à cette lettre; elle ne pourrait pas me parvenir à temps, puisque nous partons le 5 mai. Mais, en m'écrivant *avec prudence*, vous pourrez m'écrire à Florence, en mettant la lettre sous une double enveloppe, *à M. Pio, aubergiste de l'Aigle-*

aux États-Généraux en 1789. Il n'émigra qu'après le 10 août 1792, se rendit dans les Pays-Bas, et habita successivement Maëstricht, Bruxelles et Munster. Il mourut dans cette dernière ville le 23 septembre 1800.

Noir, à Florence; je le préviendrai. Observez cependant de m'écrire avec circonspection, mais que du moins nous ayons là, à Florence, de vos nouvelles pour adoucir l'ennui de notre route. Quant à notre correspondance, une fois arrivés à Venise, écrivez-nous de même sous l'enveloppe du *ministre de Turin, à Venise.*

Le *bonhomme* vous prie de ne pas lui écrire et désire que ce soit toujours moi qui l'instruise de Venise, où vous m'écrirez. Cela ne retardera pas beaucoup ce qu'il faudra qu'il sache. Il me prie d'insister près de vous sur cet article. Il vous exhorte à montrer de la confiance, de la docilité, et la ferme résolution de vous abandonner à la direction unique et au plan qu'on voudra tracer, sans jamais vous en écarter.

Je vous renvoie la lettre que vous m'avez adressée pour votre amie, qui était partie. Je lui écrirai par le premier courrier.

J'ai lu une lettre venue de France par la dernière poste, écrite à un grand vicaire. Elle est trop extraordinaire pour ne pas vous en faire part. Elle dit que l'affaire de M. de Maillebois fait beaucoup de bruit, *mais qu'on sait positivement que vous n'avez pas voulu prendre part à ces plans, qui vous avaient été communiqués par un aide-de-camp de M. de Maillebois que vous avez renvoyé sans réponse.* On ajoute *que cette particularité était connue du comité des recherches trois semaines avant la saisie des papiers de M. de Maillebois.* Voyez, d'après cela, comme vous êtes entouré d'espions; et que cette connaissance vous fasse redoubler de discrétion et de prudence. Cette lettre ajoute *qu'il court des bruits vagues qu'on a trouvé dans les papiers saisis de M. de Maillebois une lettre de M. le prince de Condé.*

XXXVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le Livre Rouge. — Quel est l'homme envoyé de Paris? — La Fayette. — Fédération. — Le Roi décourage ses plus fidèles amis. — Bernis. — Vente des biens du clergé. — Lettre de Ségur. — Départ de Rome.

(Rome), ce 30 avril 1790. N° 33.

Votre lettre serait faite pour faire renaître l'espoir le plus prochain dans l'âme la plus attristée, Monseigneur, si toutes les lettres reçues se rapportaient à celle que vous m'écrivez; mais elles sont toutes différentes de la vôtre et tout-à-fait désespérantes. D'après cela, je crains qu'on ne vous flatte, et que vous ne vous flattiez aussi. Ce n'est pas que je ne vois de très-bons côtés propres à donner de l'espérance; mais je vois aussi des choses décourageantes.

Quelle faiblesse encore au Roi d'avoir donné ce *Livre Rouge!* Que ne disait-il qu'il l'avait brûlé, ou, mieux encore, qu'il ne voulait pas le livrer? Ce sont ces pusillanimités continuelles qui découragent ses plus fidèles serviteurs; car enfin, si son propre frère, si ceux qu'il honorait de ses bontés sont ainsi livrés par lui-même à la haine et à l'injustice publiques, quelle confiance aura le reste de ses sujets en sa tenue, en sa force, et même en sa loyauté? Vous avez beau me dire de ne pas m'en attrister, ni pour vous, ni pour mes amis, je m'en attriste infiniment, et je connais assez les hommes pour juger avec quel barbare plaisir ils se jetteront sur ce gâteau de fiel. Ils s'en nourriront, soyez-en sûr; et ce malheureux ouvrage de la méchanceté et en même temps de la calomnie sera un perpétuel aliment à la haine. Ils annoncent encore de nouveaux abus, et chaque jour amènera de nouvelles dénonciations, de nouvelles calomnies. Quel raffinement de diablerie de ne parler que de vous, du maréchal de Ségur, et de mes amis ! Il n'est presque pas question de Monsieur.

Ils mettent sous le ministère de M. de Calonne tout ce qui avait été décidé, arrêté avant lui, et qu'il a eu la charge de payer. Il est aisé de reconnaître la scélératesse astucieuse de M. Necker. Voilà les adieux de Médée que je vous avais annoncés ; et encore, si c'étaient des adieux ! mais il restera, soyez-en bien sûr, et il achèvera de tout perdre, à commencer par l'Assemblée. Je frémis d'avance de tout ce que les premiers courriers nous apprendront. Je ne vois aucune tête pour diriger, et l'opinion n'est pas encore à beaucoup près revirée.

Nous recevrons encore ici le premier courrier de France et de Turin ; mais combien de temps ensuite serons-nous sans recevoir de nouvelles, à moins que vous n'ayez la bonté, ainsi que je vous en ai prié dans ma dernière lettre, de m'écrire à Florence, chez *M. Pio, aubergiste à l'Aigle-Noir, et sous son enveloppe.* Mais écrivez prudemment, parce que les postes d'Italie ne sont pas sûres.

Je trouve la lettre imprimée que vous m'avez envoyée trop forte et trop prématurée ; je crois même que c'est une méchanceté qu'on vous a faite, afin de fixer tous les yeux sur vous.

Ce que vous avez reçu du lieu important est très-clair, et j'avais prévu les deux conditions qu'on exige. Mais qui répondra de la bonne foi de l'Angleterre et de la sûreté de votre malheureux frère ? Quant à la lenteur dont vous vous plaignez, vous deviez vous y attendre ; et cette lenteur est même prudence jusqu'à ce que le moment soit préparé, et, selon mes lumières, il ne l'est pas encore. Vous ne me dites pas quel est l'homme qu'on vous a envoyé, mais seulement que vous êtes content et à présent en état d'aller en avant. Est-ce ce que vous aviez demandé que vous avez reçu ? protestation et autorisation ?

Je ne reviens pas d'étonnement de ce que vous me mandez de Bouillé, et permettez-moi d'en douter encore, malgré les nouvelles preuves que vous croyez en avoir et que j'ignore. Si cela est, c'est un grand malheur et dont

les suites peuvent être bien graves, car le lieu est bien important. Tâchez d'éclaircir cet important mystère, et ne négligez rien pour cela. Il est l'ami intime du houzard Esterhazy, qui assurément n'est pas soupçonnable. Je n'y entends rien, mais je m'en afflige beaucoup.

Les mouvements du général prussien à Namur ne doivent pas inspirer de confiance, et dérangent terriblement les calculs politiques.

Tant que le Roi sera en ôtage, je n'espère que très-peu, et il sera bien difficile de l'en tirer. Il n'y a d'énergie (comme vous le dites très-bien) que parmi les scélérats, qui sont trop engagés pour ne pas poursuivre. Si le clergé exécute ce qu'il annonce, voilà enfin une forte démarche; mais le fera-t-il et ne se trouvera-t-il pas encore bien des faux-frères? D'ailleurs, quelle suite aura cette démarche? Elle peut, elle doit être décisive dans l'un ou l'autre sens. Cette alternative est affreuse. Je ne pourrai dormir d'ici au premier courrier; non, la fièvre n'agite pas tant que d'aussi grands intérêts. Le sort du Roi, de sa famille, le nôtre, celui de la France entière, voilà ce que des criminels jouent aux dés! L'instruction paternelle du Roi à sa fille m'a fait fondre en larmes. Mais des scélérats n'ont point de pleurs; ils ne seront point touchés; leur rage redoublera.

Quoi, les garnisons de Metz, une partie de celle de Lille se montrent infidèles! Quelle horreur! Qui lavera la tache dont s'est souillée une partie du militaire français? Tout mon sang bout dans mes veines, et je meurs de honte de de ce qui faisait autrefois mon idole et ma gloire, du nom français!

Nous avons des lettres de Toulouse et de Montauban, où M. de La Fayette intrigue pour se faire nommer généralissime des troupes nationales. Toulouse résiste, mais Montauban y paraît céder. Il est toujours le maître de Paris, et nos souverains sont dans ses mains. Et vous voulez que je ne voie pas en noir? Otez-moi donc mon imagination, mon attachement et mon âme.

Croiriez-vous que Calonne a dit à la duchesse de Laval (1) que mes amis étaient en correspondance avec M. Necker? Concevez-vous une pareille horreur? J'en suis hors de moi. Je lui ai écrit six ou sept lettres, et n'en ai reçu aucune réponse. Les hommes sont par trop cruels et injustes.

Toutes ces fédérations de milice nationale sont-elles vraies ou supposées, et quel est leur but? Voilà ce dont vos correspondants doivent chercher à vous instruire.

Le Parlement de Grenoble s'est bien indignement conduit, si ce qu'on dit est vrai; mais comment démêler la vérité à travers tous les mensonges qui s'impriment?

J'ai fait part au *bonhomme* des nouvelles que vous avez reçues. Il les trouve très-bonnes d'après la connaissance qu'il a du caractère, de la sûreté, et de la suite de l'homme principal, par qui il faut vous laisser diriger, puisque c'est la base essentielle sans laquelle tout devient impossible.

Si l'affaire de M. de Maillebois tombe à plat, c'est qu'on la laisse dormir, et que les enragés ont bien d'autres chiens à fouetter; mais avec eux rien de ce qui peut nuire ne tombe, et on me mande que Mme de Cassini (2) a encore été interrogée, et qu'on suit vivement cette affaire.

J'espère que Calonne, dont l'administration est fort

(1) *La duchesse de Laval.* Jacqueline-Hortense de Bullion de Fervaques, mariée le 28 décembre 1740 à Gui-André-Pierre de Montmorency, maréchal de France depuis 1783, mort en 1798.

(2) *Mme de Cassini*, née Masson, sœur d'Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, marquis de Pezay. En 1778, elle reçut, en deux fois, une somme de 60.000 livres à titre d'indemnité pour la privation de sa place dans la loterie (*Livre Rouge*, III, 24, nos 37 et 43). D'après Ed. de Barthélemy, *Mesdames de France* (Paris, Didier, 1870, p. 350), Mmes de Cassini et de Narbonne auraient vivement servi le duc d'Aiguillon dans son projet de faire épouser au prince de Condé Mme Adélaïde, tante de Louis XVI. Coquette et intrigante, Mme de Cassini aurait d'abord vécu avec le prince de Condé, et été ensuite en liaison avec M. de Maillebois, qui lui avait donné une jolie maison dans la rue de Babylone, (D'Allonville, *Mémoires secrets*, t. I, p. 170. Tilly, *Mémoires* t. I, 94, et III, 68, 297.)

Son mari était Dominique-Joseph de Cassini, né en 1715, exempt des gardes du Roi en 1745, promu le 16 avril 1767 au grade de maréchal de camp. Il vivait encore en 1789. C'était le frère cadet de César-François de Cassini, seigneur de Thury, qui était directeur de l'Observatoire, comme l'avaient été leur père et leur grand-père, et comme devait l'être on neveu Jean-Dominique de Cassini.

inculpée dans ce *Livre Rouge*, se chargera d'y répondre avec sa clarté et son énergie ordinaires ; et la matière est belle pour démasquer la méchanceté et la mauvaise foi de ces scélérats; car, en défalquant les dépenses secrètes et nécessaires des affaires étrangères, de la guerre d'Amérique, le reste, partagé en quatorze années, est bien peu de chose par chaque année ; et c'est comme si on reprochait à un homme qui a cent mille écus de rente, d'avoir dépensé cinq cents livres en fantaisies ou en générosités. Opposez à cela ce que coûtent l'Assemblée Nationale, les municipalités, les districts, les troupes nationales, l'argent répandu pour corrompre, les dévastations faites, le commerce détruit, les manufactures tombées et sans travail comme sans débit, l'émigration prodigieuse, l'argent sorti par cette cause du royaume, la perte en intérêts de l'argent enfoui par l'avarice ou la terreur, la séparation vraisemblable et funeste des colonies, la perte du commerce des Indes. Tout cela, constaté par un bon écrivain et par un bon calculateur comme Calonne, mettra dans la boue et le Comité des finances et l'Assemblée elle-même. A votre place, j'enverrais pour cet objet un courrier à Calonne, car il est indispensable de répondre, et l'occasion est trop belle pour la manquer. *La matière de l'ouvrage est dans ce peu de lignes que je vous écris sur cela.* Je ne vois que Calonne en état de terrasser ces méchants, et il y est trop intéressé pour son propre compte pour passer sous silence cette atrocité. Pesez bien mes réflexions, et vous en sentirez d'autant plus l'importance que beaucoup de gens mandent que ce livre fait un très-fâcheux effet ; et il n'y a pas un moment à perdre pour le combattre et le détruire.

Dans les circonstances, la plus grande faute que le Roi ait pu faire, c'est de divulguer ses secrets et de donner par là quelques prétextes spécieux aux récriminations et aux insurrections. En outre il décourage tous ses fidèles serviteurs, car qui à présent se fiera à lui? Je reconnais bien l'art perfide de M. Necker, qui n'a jamais pensé qu'à

détourner les yeux de-dessus son administration vicieuse, de-dessus ses emprunts onéreux et son agiotage, en attaquant les autres ministres et la Cour, et en fixant l'attention publique sur de prétendues déprédations. Je vois clairement mes amis dépouillés, et quinze ans des plus belles années de la vie de Mme de Polignac, employés à faire les honneurs de Versailles à la ville, à la Cour et aux étrangers ; l'obligation de tenir, par la volonté de ses souverains, auberge royale ; son temps, sa santé prodigués aux soins pénibles de l'éducation des trois enfants du Roi, le sacrifice entier de sa paresse naturelle, de tous ses goûts, de sa sauvagerie, le mérite de n'avoir jamais nui à personne, d'avoir rendu de grands services à des ingrats, son économie dans les dépenses de l'éducation diminuées de moitié ; la bonne administration des haras et des postes, reconnue intelligente et économique, de la part du duc de Polignac. Tous ces titres ne leur auront donc valu que d'être en fuite, expatriés, calomniés et dépouillés ! Et ne comptera-t-on pour rien l'honneur de vivre dans l'intimité de ses souverains, lorsqu'on n'en a fait usage que pour leur parler avec noblesse, vérité, courage ; que pour empêcher le mal, et ne jamais cesser, malgré cent dégoûts multipliés, de leur témoigner respect, attachement, fidélité ? S'ils laissent traiter ainsi leurs amis, où trouveront-ils des serviteurs fidèles ? Et ils en ont besoin. Cela ne m'empêchera pas de mourir pour eux, si l'occasion s'en présente, et je ne calculerai que mon devoir ; mais je suis indigné.

Adieu, Monseigneur ; réparez par votre âme, votre inébranlable constance, les malheurs de votre pays et la honte du trône. Cette tâche est difficile, mais elle est digne de vous ; ce sont les travaux d'Hercule qui s'offrent à votre courage.

Un seul homme, par sa réputation sans tache, par son expérience, par ses lumières, et par le poids de l'opinion, peut en imposer aux scélérats, rétablir la confiance intérieure et bien conduire la politique extérieure ; cet homme pourra dire comme Richelieu : « Le Roi a changé

de conseil, et ce conseil a changé de système. » Cet homme, estimé en France, estimé de l'Europe entière, peutseul, par sa renommée, son génie et ses vertus sauver son pays. Croyez qu'il a encore assez de force, et qu'il vivra assez pour cela. Arrêtez-vous à cette seule idée, si vous en croyez le plus fidèle de vos serviteurs, et qui ne calcule que votre gloire et le bonheur de son pays. Cet homme est ici, et non ailleurs; soyez-en sûr. Il aura le courage de se dévouer, si on l'appelle; mais certainement il ne se proposera pas. Ses plans sont faits d'avance; il n'aurait que quelques objets à changer, suivant les circonstances. Mais il faut que le Roi soit libre, et l'Assemblée séparée; sans cela, je ne connais que Dieu qui puisse débrouiller le chaos.

Adieu, Monseigneur, je vais essayer de dormir; mais je rêverai *Livre Rouge*.

Encore un mot. M. Necker ne part donc plus? Il faisait le mort; on le disait même enterré; mais les agioteurs, les capitalistes l'ont sorti de sa bière; et ce spectre épouvantera encore les femmes, les enfants, et trompera le peuple! Il sort de sa bière, tenant dans une de ses mains un papier monnayé, et de l'autre il tient en lesse M. de La Fayette, maître de Paris et de la personne du Roi. Sur son front est écrit : « Je vis encore, et la France va périr; « si je dois être écrasé, ce sera du moins sous les décom- « bres du trône, que j'ai renversé. » Voilà la vraie position des choses, et ceux qui vous flattent pour le moment vous trompent. Mais ne perdez pas pour cela l'espoir et le courage, en y joignant la patience. Tout ce qu'on fait, tout ce qu'on décrète est démontré impossible dans l'exécution à tous les gens éclairés et honnêtes; mais les municipalités sont enivrées d'orgueil; mais les peuples n'ont pas encore recouvré la vue; la noblesse, le clergé et les Parlements n'ont pas encore réchauffé leur courage, et M. Necker vit encore! et M. de La Fayette commande encore!

Adieu, adieu, car je n'en puis plus.

Ce 1er mai.

Le courrier de Gênes apporte des lettres, qui mandent que les efforts du clergé et des nobles ont été insuffisants, que l'aristocratie est anéantie, et que le décret pour la vente des biens du clergé a passé à une grande majorité. Ces lettres ne parlent point de la protestation qui avait été annoncée. Cette nouvelle est-elle vraie, ou n'est-elle répandue, imaginée que d'après des calculs de banquiers? Voilà ce que le courrier de lundi nous apprendra. Plusieurs lettres cependant disent la même chose, et cela me tourmente horriblement. Il fait des pluies affreuses, et je crains fort que le courrier de France ne soit pas arrivé avant notre départ; car mes amis sont décidés à partir mercredi. Nous aurons du moins, j'espère, reçu vos lettres le mardi, et elles nous en apprendront assez.

Il s'en faut bien que nous touchions au terme de nos maux, puisque personne encore ne dirige, et puisque le ministère perfide qui a tout détruit existe encore. D'ailleurs je ne vois nulle part d'énergie. La plupart des Français qui voyagent, les mieux intentionnés, disent en soupirant : la révolution est faite; mais ils ne disent que cela, et c'est surtout cela qu'il ne faut pas dire. Ensuite ils songent à se bien divertir, et se montrent avec un visage étourdi et gai, comme si leur pays n'était pas malheureux et déshonoré, comme si leur Roi n'était pas dans les fers! Je n'y conçois rien. Pour moi, j'ai fui les bals, les spectacles; je ne les vois que comme des affronts faits à ma douleur profonde. Quoi! le Roi ne sentira-t-il donc pas que plus il sera faible, plus il aura à craindre? Ne sentira-t-il pas que les trois quarts de son royaume croient qu'il est fort content de tout ce qui se fait? Il faut enfin qu'il prononce, plus positivement que dans son instruction à sa fille, qu'il est malheureux; il faut qu'il ose dire : « Je « suis prisonnier, et j'invoque tous mes sujets pour qu'ils « brisent mes chaînes. » Sans cela, cette anarchie et sa

honte, et son impuissance dureront autant que son règne, qui ne peut plus être appelé règne, mais esclavage.

Jusqu'à présent, je vois beaucoup de bons écrits; mais quelle impression font-ils? Mais toutes les villes sont armées, et les campagnes abusées ou impuissantes. Ah! nous sommes bien loin du retour à l'ordre! Je cherche en vain à me flatter; ma raison, mes calculs s'y opposent.

J'ai été assez content de la réponse du comte de Ségur, et je le serais tout-à-fait, si, au lieu de dire *que le Comité des finances a abusé de la confiance de l'Assemblée Nationale*, il avait dit *qu'il a trompé le public*. Cette phrase gâte tout.

Vous êtes bien aise que nous allions à Venise, et je suis content de me rapprocher de vous; mais, ne pouvant aller où vous êtes, je suis extrêmement fâché de quitter Rome, où ma correspondance avec Paris et Turin était fort assurée, où les conseils du *bonhomme* m'étaient d'une grande ressource, où mes amis étaient aimés, considérés, où j'avais la consolation des arts et de quelques artistes que j'aime beaucoup. Il est vrai que l'air de Rome m'était funeste, et que j'y serais peut-être mort. Ah! dieux, est-ce là ce que je dois craindre ou espérer! Ma vie est finie avec la gloire de mon pays et le bonheur de mes amis! C'est à ces deux points que je bornais tous les vœux de mon cœur, et ils sont traversés, trahis!

Songez à bien assurer notre correspondance à Venise par le ministère de Turin.

J'espère aussi recevoir une lettre de vous *à Florence, chez Pio, aubergiste à l'Aigle-Noir*. Je pourrais aussi recevoir une réponse à cette lettre *à Bologne, États du Pape, poste restante*. Mais comme les postes d'Italie sont peu sûres, soyez extrêmement prudent; je vous entendrai à demi-mot.

Je sais, par une lettre de M. de Rivière, que votre amie a passé Parme; elle est donc à présent à Turin. Je ne puis m'empêcher de prendre une bien sensible part à votre bonheur, quoique j'eusse bien voulu l'empêcher jusqu'à

un autre temps. Mais qu'elle nous rejoigne le plutôt possible ! Cela est bien essentiel et pour vous et pour elle. Rendez le sort qui vous poursuit injuste à tous les égards, et ne méritez aucun de ses coups. Parlez tous les deux du plus tendre ami que vous ayez au monde. Adieu.

J'espère que vous êtes toujours content des princes? Vous ne m'en parlez plus.

Est-il vrai que le baron de Choiseul a quitté Turin, et voyage en Italie? Quelle en est la raison? On en dit plusieurs.

XXXIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Les nouvelles de Londres manquent de clarté. — Nouvelles de Metz et de Bouillé. — Bernis; regrets de le quitter.

(Rome), ce 4 mai 1790. N° 34.

J'ai bien envie de me réjouir de ce que vous me mandez, Monseigneur; mais cela ne frappe pas encore mon esprit d'une manière à chatouiller mon cœur. Ce que vous avez appris de Londres n'est pas fort clair et ne remplit pas parfaitement une des deux conditions imposées.

Quant à la liberté qu'on exige, et qu'on a raison d'exiger comme seconde condition, lq. (1) a beau vous la promettre comme facile, je n'ose encore m'en flatter. C'est précisément parce qu'on vous dit cela facile, que je suis moins confiant. Tous les calculs rendent cette sortie bien difficile, précisément parce qu'elle est bien essentielle. Ne soyez donc ni confiant, ni timide; c'est le milieu si important qui assure le succès des grandes entreprises.

Nous partons demain. J'espère recevoir de vos nouvelles à Florence à notre retour de Livourne. J'espère aussi que vous aurez pensé que là, plus qu'ailleurs, on décachète

(1) *Lq.* Nous n'avons pas retrouvé la signification de ce chiffre.

les lettres, et que vous avez eu confiance en mon intelligence pour entendre à demi-mot.

Le duc de Polignac m'a lu la lettre qu'on lui a écrite. Elle est, comme vous me le mandez, un peu emphatique; mais elle est bien. Il faut en retrancher cependant l'article des succès que j'aurais en Hollande près de la stathouderesse. Il me manque, hélas! la première condition des succès en ce genre!

Mais un article de cette lettre qui m'a beaucoup frappé, c'est ce qu'on mande de Metz et de Bouillé. Si cette nouvelle est vraie, pourquoi ne m'en parlez-vous pas? Vous n'êtes pas de ceux qui hésitent à avouer qu'ils se sont trompés, et à rendre justice à ceux qu'on avait injustement accusés. Je voudrais que cela fût avant tout, parce que rien n'est plus important, et ensuite parce que, malgré vos assertions et celle de votre dernière lettre, j'ai osé douter; je me suis même refusé à croire de cette part une infidélité possible.

Je reçois votre lettre aujourd'hui, et c'est demain que je pars; mais, avant de partir, j'instruirai le *bonhomme* de l'article du Pape. Le *bonhomme* a bien tenu parole, et sait, mieux que qui que ce soit au monde, ce qu'il fallait faire et ne pas faire, écrire et ne pas écrire, pour inspirer confiance au loin. Vous voyez que sa direction a été bonne. Réfléchissez beaucoup à ce que je vous mande à son sujet dans ma dernière lettre, et croyez que c'est le mieux possible dans cette circonstance. Nous partons avec un vif regret de quitter l'excellent cardinal, dont les soins, les conseils, les consolations agissent dans tous les cœurs qu'il veut charmer.

On nous marque en général des regrets flatteurs, et, dans le fait, nous ne serons nulle part aussi bien qu'ici; mais nous nous rapprochons un peu de vous, et votre coup de sonnette sera plutôt entendu par votre plus fidèle serviteur. Ma santé va mieux, et j'ai encore des bras et des jambes, et surtout un cœur chaud et loyal et bien dévoué.

Je veux écrire d'autres lettres où vous êtes, et je vous quitte pour un autre vous.

XL

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Ne pas se laisser abattre; mais être patient et prudent. — Regrets exprimés sur Mme de Piennes et Bernis.

A Florence, ce 16 mai (1790). N° 35.

Il faut que je vous gronde également du trop de confiance de la lettre que j'ai reçue avant de partir de Rome, et du noir excessif qui barbouille celle que je reçois ici. Ce que vous trouviez si facile dans la première m'a paru impossible pour le moment; et ce que vous me mandez dans celle-ci me paraît beaucoup trop noir. Je vous avais aussi annoncé cette défiance et cette lenteur dont vous vous plaignez; il faut donc vous armer plus que jamais de sagesse et de patience. Vous avez près de vous des motifs de consolation qui soulageront vos peines.

Je n'attends plus de vos nouvelles qu'à Venise, où nous serons le 27 au plus tard.

Je frémis du moment où nous annoncerons à Mme de Guiche la mort de Mme de Piennes (1); elle la croit guérie, et est dans une sécurité entière et qui nous déchire. Mes malheureux amis en sont accablés, et, avec la mort dans l'âme, ils sont obligés de montrer un visage tranquille et riant, jusqu'à ce que l'époque où se trouve Mme de Guiche soit passée. Ce sera dans deux jours, la veille même du jour où nous partirons d'ici. Nous lui remettrons alors la lettre de Mme de Polastron que, jusqu'à présent, nous avons gardée, et elle y verra les marques de son amitié. Nous n'avions pas besoin de ce surcroît à nos peines.

(1) *Mme de Piennes.* Elle était morte le 23 avril 1790. Voir plus haut, p. 4, note 1.

Ma santé est meilleure. Le voyage m'a fait plus de bien que de mal; dois-je m'en réjouir ou m'en affliger ? Je sais du moins que vous vous en réjouirez.

On dit que nous aurons un charmant établissement à une campagne, près de Venise; mais je regrette ce divin cardinal, dont les conversations m'étaient d'un grand secours, et qui avait pris pour mes amis la plus tendre amitié et la plus profonde estime. Ce digne homme est inconsolable de notre départ.

Nous allons être près de quinze jours sans nouvelles. Puissent celles que nous apprendrons à notre arrivée mettre sur les plaies de nos cœurs un baume salutaire!

Adieu, aimez toujours votre vieux serviteur et votre plus tendre ami.

Mes amis vous présentent leurs tendres et respectueux hommages.

XLI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Nouvelles du voyage. — Douleur de Mme de Guiche.

A Bologne, 21 mai 1790. N° 36.

Je profite de la rencontre que j'ai faite ici du baron de Choiseul, qui retourne à Turin, Monseigneur, pour vous donner des nouvelles de notre colonie voyageuse.

La douleur de Mme de Guiche est d'autant plus touchante qu'elle n'a aucune affectation; elle se prête même avec une douceur et une complaisance extrêmes aux petites distractions que son père et sa mère veulent lui donner; mais bientôt elle retombe dans les larmes et les suffocations. Le temps seul apportera du soulagement à sa tristesse; mais elle a fait une grande perte, et elle le sent vivement.

Mme de Polignac écrit à Mme de Polastron; en conséquence je ne lui écrirai pas aujourd'hui.

Le baron de Choiseul chante vos louanges, comme je les chanterais moi-même ; mais il m'a parlé d'un homme de M. de Maillebois, arrêté au Pont-de-Beauvoisin et mené prisonnier à Paris. Cela paraît le tourmenter beaucoup ; mais il ne m'a pas communiqué son inquiétude.

Nous serons dans quatre jours à Venise, où j'espère trouver de vos nouvelles.

Recevez, Monseigneur, l'hommage de ma tendresse et de mon respect.

XLII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

L'insurrection en Savoie. — L'homme envoyé de Paris. — Défiance de l'Espagne. — Commérages sur le séjour de Mme de Polastron à Turin ; elle doit venir à Venise. — Silence de Calonne.

A Venise, ce 29 mai 1790. N° 37.

Ah ! Monseigneur, combien les nouvelles que vous me mandez m'inquiètent et m'affligent ! Quoi, cette épidémie sortie de l'enfer gagnera donc toutes les puissances ! Oui, si on ne lui oppose de prompts remèdes ; mais j'espère encore que ces insurrections de la Savoie seront bientôt réprimées par un roi aimé et si digne de l'être, et qui réunit le courage à ses autres vertus. Je regarde ces derniers efforts de nos scélérats comme une marque de leur effroi et la dernière tentative de leur puissance expirante. Jusqu'à présent, on n'a rien opposé à leur fureur, et ils ont cheminé avec succès jusqu'au moment où ils ont attaqué la religion ; mais les fidèles se réuniront à cet étendard, et le moment des vengeances approche.

Je ne crois pas à la guerre de l'Espagne et de l'Angleterre, et j'ai des raisons pour cela. Ah ! si c'était un plan concerté entre l'Espagne et M. Pitt pour venger la cause des rois !

Mais de quels petits moyens se servent vos parents ! Je

sais quel est l'homme qui vous a été envoyé (1) et dont vous m'avez tu le nom, par honte apparemment d'un tel choix; car, si c'était par réticence, je vous dirais qu'il faut tout dire ou tout taire à son ami. Vous savez à quel point je me défie de mes forces, avec quelle bonne foi j'en suis vingt fois convenu vis-à-vis de vous, combien peu j'ai la prétention de donner des conseils dans d'aussi graves circonstances, que je n'ai enfin que le désir de mourir pour vous, pour mes souverains et pour mon pays. Mais cet homme, je le connais; rien ne peut se comparer à sa jactance que sa médiocrité; ses liaisons avec M. le duc d'Orléans et M. le prince de Galles auraient dû le rendre suspect et son impéritie aurait dû l'annuler. J'ai eu à Paris occasion de le voir et de le juger; aussi ne m'aime-t-il pas; aussi publie-t-il que ma violence et ma chaleur ont de grands inconvénients pour vous; et ce qui m'en choque, c'est que ce n'est pas par Bombelles que j'ai appris cela, ce qui prouve qu'il a délayé et étendu ses

(1) *L'homme qui vous a été envoyé.* C'était M. de Fontbrune; son nom se rencontrera plusieurs fois dans ces lettres. Le 17 août 1790, Marie-Antoinette écrivait à l'empereur Léopold II : « Il semble que vous avez été content de M. de Fontbrune; j'en suis bien aise. Je le connaissais peu; mais il m'a paru plein de zèle et pensant solidement et raisonnablement. Aussi *le voyage qu'il a fait avant d'aller chez vous* ne lui a pas réussi. Je suis bien loin d'approuver les intentions de ce pays-là, et je crains toujours quelque explosion de ce côté, qui compromette tout le monde. » (Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II*, p. 136.) Plus tard, Marie-Antoinette changea d'opinion sur ce personnage. Dans une autre lettre, du 22 mai 1791 (*id.*, p. 166), elle s'exprimait ainsi sur son compte : « Ne croyez jamais rien de notre part que de M. de Mercy ou du baron de Breteuil ; Fontbrune et les autres sont de *misérables intrigants.* » C'était également l'opinion du comte de Fersen, qui écrivait le 2 avril 1791 au baron de Breteuil (t. I, p. 96) : « Je vous ai déjà mandé que M. de Fontbrune était un *intrigant*, et qu'on avait préféré pour cette raison le laisser à Vienne, sous prétexte qu'on pourrait peut-être en avoir besoin; mais il n'a aucune mission et ignore tout... Au mois de novembre ou décembre 89, après l'arrivée du Roi à Paris, il (Fontbrune) fut donné à S. M. par l'ambassadeur d'Espagne comme un homme sûr, et il fut chargé de porter au roi d'Espagne une protestation contre tout ce que le Roi pourrait faire ou signer. Cette protestation fut reçue par le roi d'Espagne et existe entre ses mains. Le Roi a voulu que vous fussiez instruit de ce fait et des raisons qu'on a de ménager M. de Fontbrune. »

En 1798, ce personnage fut mêlé aux négociations secrètes qui eurent lieu entre Louis XVIII et Dumouriez.

confidences. Puisqu'il est l'homme de confiance qu'on vous envoie, je suis donc traduit, vis-à-vis de ceux pour qui je donnerais ma vie, comme un homme emporté, violent, dangereux ! Ma correspondance est entre vos mains, et vous êtes à même de juger si mon zèle a égaré ma prudence, si mes réflexions sont celles d'un homme imprudent et effervescent. Je vous prie de la garder, Monseigneur; elle servira un jour à me faire juger comme je crois le mériter. On verra si un intrigant subalterne devait inspirer plus de confiance qu'un homme dont toute l'ambition est de prouver son dévouement et sa reconnaissance et de marcher dans le sentier de l'honneur et du devoir, sans autre intérêt que celui du salut de ses souverains et de votre gloire personnelle.

Le silence de l'Espagne, la défiance qu'elle vous a montrée, n'a d'autres causes, soyez-en sûr, que celles que je vous ai mandées il y a longtemps. Vous avez trop parlé au chargé d'affaires qui est à Turin, et, soit par zèle ou autrement, je crains qu'il n'ait trop parlé, et M. de Florida-Blanca veut qu'on ne parle qu'à lui. Mais gardez pour vous seul *exclusivement* cette réflexion; cela est important.

Je sais encore qu'on a mandé de Turin à Rome que Mme de Polastron est établie à demeure en cette ville, et qu'elle a une maison en ville et une à la campagne. Je suis bien sûr que cela n'est pas; mais on le publie, et on le croit. De là, imaginez les propos et l'effet. L'héroïsme et la légèreté ne peuvent cadrer ensemble. La réputation est un diamant que le moindre souffle ternit, et si, dans ces circonstances, l'opinion qui commençait à s'établir vient à s'altérer, elle sera perdue pour jamais. On passe des vices aux grands personnages, mais non des misères, parce qu'on ne saurait avoir confiance dans la faiblesse ni l'inconséquence. Ce sont là des vérités, Monseigneur, et qui sait si ce n'est pas cette raison qui sert de prétexte au silence, à la réticence de vos parents ? Je vous afflige; mais je vous égarerais, si je vous parlais un autre langage.

Songez combien vos ennemis seront habiles à profiter des occasions de vous déjouer, et combien ceci y prête. Il est temps de faire un sacrifice; le terme convenu est passé, je m'en rapporte à vous-même. Je ne vous en parlerai plus, mon cher prince; il en coûte trop à mon cœur, qui est plus tendre qu'il n'est fort et sévère. Nous allons partir sous peu de jours pour la campagne; il y aura un appartement pour Mme de Polastron; elle sera où elle doit être, et je lui donnerai toutes les consolations, tous les soins de l'amitié la plus tendre. Votre maintien au milieu de votre famille en sera plus assuré, et cela est aussi important pour votre amie que pour vous. Elle a le prétexte et la raison de venir consoler Mme de Guiche, dont la douleur ne s'apaise point.

J'ai dit tout ce que l'amitié, l'intérêt, la raison m'ont inspiré. Si vous prenez un autre parti, je vous excuserai, je vous défendrai; voilà mon rôle, voilà mon cœur.

On me mande de Rome qu'on va commencer un jubilé, dont le préambule sera digne du premier pasteur et conforme à la déclaration d'une partie de l'Assemblée. L'honneur ecclésiastique est un peu sauvé; mais celui de la noblesse est encore en fourrière. Faut-il tout craindre? oui. Faut-il désespérer de tout? non encore. Mais si la faiblesse continue et si une force majeure bien dirigée ne se montre pas, il n'y aura plus d'espoir que dans l'excès des maux, ou dans les miracles de la Providence.

Je ne sais d'où vient le silence de Calonne; mais il ne répond à aucune de mes lettres. Serait-il choqué de ce que je me suis opposé à ce qu'il vînt à Turin? Le lui aurait-t-on mandé? Je crois encore que, s'il y était venu dans cette circonstance, il était perdu et vous perdait vis-à-vis de vos parents. Mais cela ne m'a pas empêché de sentir combien vous pouviez tirer parti de ses lumières et de ses talents supérieurs; avec quel plaisir mon amitié lui a rendu cet hommage! Mais voilà sans doute ce qu'on ne lui aura pas mandé.

Bombelles a été enchanté de la parfaite mesure du che-

valier de Puységur; elle contrastait à merveille avec la jactance du Fontbrune.

J'ai remis à Mme de Guiche votre lettre, qui m'est revenue de Florence.

Mes amis vous offrent leurs tendres hommages et leurs respects, et moi ma vie.

P. S. — Il est trop tard pour que je puisse écrire à Mme de Polastron et à Saint-Paterne par le courrier. Je remets au prochain courrier.

XLIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Troubles de Savoie. — Espagne et Angleterre. — Meilleures nouvelles de Paris. — Défiance de l'Espagne. — Les troupes suisses. — Le grand-duc de Toscane. — La Provence. — Le jubilé. — La Fayette. — Mme de Polastron à Turin. — Le droit de paix et de guerre. — La Fayette royaliste. — Le duc d'Orléans. — Espagne et Angleterre. — Montmorin.

(Venise), ce 4 juin 1790. N° 38.

J'attends avec impatience de vos nouvelles, Monseigneur, votre dernière lettre ayant beaucoup noirci mon âme. Ces troubles de la Savoie ne doivent cependant pas avoir de suites, si on s'y prend de bonne heure pour les apaiser. Le roi est aimé, digne de l'être, et ses troupes comme ses sujets doivent lui être fidèles. Mais que ne vient-on pas à bout de corrompre avec de l'argent? Et c'est le moyen toujours employé par nos conjurés. Ils en ont tant répandu qu'ils devraient enfin être au bout de leurs ressources.

Si la guerre a lieu entre l'Espagne et l'Angleterre, il ne me paraîtra plus douteux que les Anglais ont beaucoup contribué à ce qui s'est passé en France, et alors j'aurais beaucoup de regrets aux ouvertures qui vous ont été conseillées. J'y ai toujours eu une grande répugnance, et elles me paraissaient absolument contraires aux règles de la

prudence et de la politique. Comment croire en effet qu'une nation rivale, si intéressée à prolonger nos malheurs et à se venger de la guerre d'Amérique, puisse sacrifier ses intérêts et sa vengeance ? Vous faisiez par là de Pitt un dieu, et il n'est qu'un grand homme.

On mande que M. de Poix (1) a quitté l'Assemblée, et que M. de Liancourt va la quitter. J'en tire un bon augure, car ces messieurs sont comme les rats, qui ne délogent des maisons que quand elles sont prêtes à s'écrouler.

On mande aussi que M. de La Fayette se déclare royaliste et fait venir des milices nationales de Soissons pour augmenter ses forces et soutenir le Châtelet et le Roi. De quelque part que vienne le bien, il faudra s'en réjouir ; mais quelle tache il aura à effacer, quels maux il aura à réparer !

Les lettres qui viennent de l'homme principal d'Espagne marquent toujours défiance et mécontentement des indiscrétions. Est-ce prétexte, est-ce pour cacher sa marche ? voilà ce que j'ignore.

Comment avez-vous trouvé le discours du cardinal de Brienne à son arrivée à Sens ? M. de Mirabeau aurait-il affiché d'autres principes, et avec plus d'insolence ? Je voudrais bien savoir quel effet il aura produit aux Tuileries. Mandez-moi ce que vous en apprendrez. Je sais seulement qu'à Paris on en a été indigné.

M. et Mme de Champcenetz partent samedi pour retourner en France, en passant par Turin. Elle va à Paris pour arranger les articles du mariage avec son frère, qui n'a pas pu venir. Armand l'accompagne jusqu'à Turin, où il restera jusqu'à l'époque de son mariage, et Idalie reste avec sa future belle-mère. M. de Champcenetz désire vous parler de ses affaires ; peut-être aussi Mme de Champcenetz. Il vous portera une lettre de moi ; j'espère que vous vou-

(1) *M. de Poix*. Philippe-Louis-Marie-Antoine de Noailles, prince de Poix, né en 1752, mort en 1819. Maréchal de camp en 1788, député de la noblesse du bailliage d'Amiens et de Ham aux États-Généraux en 1789. Il était, comme la plupart des membres de sa famille, partisan des idées nouvelles.

drez bien la recevoir comme la tante d'Armand. Ils ont beaucoup à se plaindre des procédés de leur fils, qui a bien profité de leur absence pour leur faire cent noirceurs.

Le bruit se répand ici que M. d'Hénin (1) part de Turin. J'ai soutenu que cette nouvelle était fausse, puisque vous n'en aviez rien mandé. Est-il vrai qu'il est plus que jamais inconsidéré dans ses opinions et ses propos? Si cela est, c'est folie achevée.

Vos dernières lettres sont terriblement noires, et leur sombre m'a absolument gagné. Je ne vois encore aucune tendance, aucune bonne direction vers le mieux. J'aperçois quelques rayons d'espoir bien épars, mais il faudrait les réunir dans un point.

Je ne conçois rien à la conduite de la Suisse relativement à ses troupes. Quoi! le régiment des gardes suisses a été presque entier en défection; plusieurs autres régiments ont suivi cet exemple, et les Cantons ne disent mot! Cela me confond; donnez-m'en l'explication.

J'ai beaucoup de regrets que votre colère de la lettre de l'Empereur vous ait empêché de sonder le grand-duc, actuellement roi, qui vous avait fait faire des offres. Il devient un homme bien important dans ces circonstances, et les affaires du Brabant menaient tout naturellement à un grand projet relatif à la France, si la bonne volonté y était. Vous avez trop compté sur l'Angleterre et la Prusse, et cela n'était pas vraisemblable.

Les nouvelles de Provence et les dangers personnels qu'a courus M. de Miran (3) m'ont bien affecté. Tous

(1) *M. d'Hénin.* Charles-Alexandre-Marie-Marcellin d'Alsace de Boussu de Chimay, prince d'Hénin, né le 17 juin 1744, maréchal de camp, capitaine des gardes du comte d'Artois jusqu'en 1790. Étant revenu d'émigration en France, il fut guillotiné le 7 juin 1794. TILLY (*Mémoires*, t. I, p. 31-32) dit de lui qu'il avait l'esprit paralysé d'un côté, mais n'en manquait pas absolument, et qu'il a péri sans savoir au juste à quel parti il avait appartenu ni quelles opinions il avait professées.

(2) *M. de Miran.* Joseph-Roger de Verdusan, marquis de Miran, né en 1732, lieutenant général le 1er janvier 1784. Il commandait en second la Provence, lorsqu'en mai 1790 il fut forcé d'émigrer : les patriotes avaient mis sa tête à prix; les dragons qui étaient sous ses ordres avaient été chargés de le livrer et avaient reçu d'avance cinq louis. Il gagna la frontière

les bons serviteurs du Roi sont tellement attaqués, puis abandonnés, qu'il lui en restera bien peu.

La conduite de Bouillé à Metz vous prouve bien que vous l'aviez jugé trop vite. Je me sais bien bon gré de l'avoir défendu avec tant de suite et de m'être constamment refusé à croire qu'il fût capable de mollir; mais il faut, Monseigneur, réparer ce que vous en aviez dit. Cela est juste et important.

Le jubilé que le Pape vient de publier n'est que pour les États ecclésiastiques. C'est une manière de sonder les dispositions des puissances, et, s'il est demandé par nos provinces, par le Languedoc par exemple, le premier pasteur ne s'y refusera pas. Le préambule en est très-bien fait.

En tout je suis bien sûr que l'anarchie actuelle ne durera pas, que la démocratie qu'on veut établir est impossible; mais je ne crois pas que l'ivresse soit encore assez passée pour pouvoir espérer un retour très-prochain. Avec de la patience, tout rentrera dans l'ordre; mais des tentatives hasardées, sans grands moyens, prolongeraient les maux au lieu de les guérir.

Je reviens à M. de La Fayette. Quelque coupable qu'il soit, si des remords ou de nouveaux calculs d'ambition mieux dirigés le ramenaient à la bonne cause, il faudrait bien se garder de lui en fermer la route. Réfléchissez d'avance sur cela, et songez que ce qu'il faut, c'est sauver le Roi et la monarchie, n'importe par quel moyen. Ce serait tout perdre que lui accorder toute confiance aveuglément; mais ce serait tout perdre aussi que l'irriter, quand les forces sont entre ses mains, et lui inspirer des mouvements de rage et de désespoir qui seraient bien dangereux. Je vous supplie de bien mûrir dans votre tête ces réflexions.

de Savoie avec sa femme (Marie-Françoise de Selle) et, arrivé à Turin, fit partie du conseil du comte d'Artois; de Turin, il alla à Coblence, y présida la commission chargée d'examiner sur leurs opinions politiques les émigrés qui se présentaient, fit la campagne de 1792 dans l'armée des Princes, et plus tard il accompagna le comte d'Artois à l'île d'Yeu. Il mourut à Londres le 13 novembre 1811.

Je ne terminerai ma lettre qu'après avoir reçu la vôtre.

Je viens d'avoir un très-violent accès de fièvre, qui s'est terminé par une sueur abondante. C'est être quitte à bon marché de l'agitation de ma tête et de mon cœur. Mais il m'est venu un mal au pied qui m'inquiète davantage. C'est un mal d'aventure au pouce; il s'y est établi une forte suppuration et de l'inflammation. J'en souffre horriblement.

Nous sommes possesseurs de la jolie maison de campagne dont je vous ai déjà parlé. Il y aura un fort joli appartement pour votre amie et son fils. Nous y serons établis dans quatre jours.

Ce 5.

Je viens de recevoir votre lettre, Monseigneur. Elle ne contient que des idées noires, du découragement, et peu de raisonnements sur les événements de Paris, qui cependant peuvent en fournir beaucoup. En tout, j'ai remarqué que vous êtes beaucoup plus fort dans l'absence qu'en présence de l'objet aimé, et cela me paraît tout simple.

Votre amie est livrée au sentiment le plus vrai de la manière la plus touchante; elle est sans ambition ni pour le présent, ni pour l'avenir, et, quelqu'occupée qu'une femme tendre soit de la gloire de ce qu'elle aime, il est dans la nature que le sentiment l'emporte sur tout. Au lieu de se fortifier mutuellement, on s'affaiblit, et on réduit tout au bonheur d'aimer. Je suis loin de lui en faire un reproche; je ne l'en aime que mieux; elle ne m'en intéresse que davantage; mais mon devoir est en même temps de vous avertir de ce danger. De plus, croyez que, si vous êtes moins content de la confiance et de la chaleur de vos deux familles, sa présence est la raison du refroidissement pour celle de Turin et le prétexte pour celle de France. Il est donc temps de faire un sacrifice; votre intérêt, le sien, celui de la chose publique, tout vous en fait la loi. Vous dites que son voyage et son séjour pro-

duisent peu d'effet. On vous trompe, si on vous tient un pareil langage; et le plus fidèle de vos amis doit vous dire qu'ils vous font, ainsi qu'à elle, un tort irréparable, si elle ne part pas incessamment. Je le sais de Rome, d'ici et de Paris. En voilà assez sur cet objet; mais, dussiez-vous m'en aimer moins, mon premier devoir est de vous parler vrai.

Revenons à ce qui s'est passé à Paris. Vous savez qu'il a pensé y avoir de nouveaux troubles relativement à la discussion pour savoir si le Roi conserverait le droit de décider la paix et la guerre; qu'enfin l'Assemblée a encore ôté au Roi ce pouvoir; que ceux qui ont voulu le lui enlever, les Lameth, les d'Aiguillon, les Menou, les de Luynes, ont été portés en triomphe par le peuple, qui n'a jamais plus donné de preuves de sa force qu'en portant ce lourd fardeau; que de force on a fait illuminer tout Paris et même les Tuileries.

On nous mande que M. de Lameth est en rivalité ouverte avec M. de La Fayette, qui a perdu de sa popularité et à qui il veut enlever le généralat; qu'on s'attend à de sanglants combats; que le peuple, c'est-à-dire la canaille stipendiée, redouble de fureur, a déjà recommencé ses barbares exécutions; qu'il y a eu trois hommes de pendus.

On mande encore que M. de Poix et le vicomte de Noailles, ainsi que M. de Liancourt, ont quitté l'Assemblée, vraisemblablement pour suivre le parti de M. de La Fayette, qui paraît se tourner du côté du Roi. M. de La Fayette est donc au moment ou de jouer un beau rôle, en sauvant le Roi et l'État, ou de recevoir le châtiment de sa conduite passée. D'ici à quinze jours, ces événements auront eu lieu.

Ainsi voilà le moment de la crise qui serait, je crois, heureuse, si on pouvait espérer que le Roi aura un moment d'énergie; car, outre le parti de M. de La Fayette, le Roi en a un très-fort et très-sûr qui veille à sa sûreté. Malgré la dernière insurrection, les enragés meurent de peur, et

c'est alors qu'ils redoublent de fureur et qu'ils tentent le tout pour le tout. On ne doute pas que les enragés ne travaillent à la solde du prince exilé et des Anglais. Voilà ce que j'ai recueilli de différentes lettres, et elles donnent beaucoup à penser.

L'affaire de Montauban, dont vous ne me parlez pas, a été très grave, et les bien intentionnés y ont eu tout l'avantage ; les cocardes en sont entièrement bannies, et tout y retentit des cris de : vive le Roi !

Je ne crois pas à la guerre de l'Espagne, et vous désespérez trop vite. Mais ce qui m'afflige extrêmement, c'est le rappel de M. de La Vauguyon ; c'est M. le chevalier de Bourgoing (1) qui y va chargé d'affaires. Vous le connaissez. C'est la créature de M. de Montmorin ; je laisse à vos réflexions à en tirer les conséquences. Peut-être M. de Montmorin, sentant que M. Necker est presque mort physiquement, ministériellement et moralement, se déclare enfin pour le Roi et veut être lui-même le moteur des démarches de l'Espagne. En ce cas, le mal ne serait pas grand ; seulement j'y verrais le désir de vous ôter la gloire de sauver votre pays ; mais, pourvu qu'il soit sauvé, vous vous consolerez et vous trouverez dans cette circonstance plus d'une occasion de prouver votre courage, votre loyauté et votre fidélité. Ce que je sais, c'est que les dépêches de M. de Montmorin sont meilleures depuis plusieurs courriers. Réfléchissez à cela.

Vous aurez sûrement des nouvelles de vos parents par le retour de M. de Rivière. Si celui-là se laisse fouiller, ce ne sera pas sans danger pour les fouilleurs.

On vient de me remettre une petite lettre de Mme de Polastron, qui me mande qu'elle va partir pour nous rejoindre et qu'elle mène avec elle Mme du Poulpry et Mlle Le Féron. Que je vous plains, mon cher prince ! Mais

(1) *Bourgoing* (Jean-François, baron de), né en 1748, mort en 1811. Premier secrétaire d'ambassade en Espagne (1777), ministre plénipotentiaire à Hambourg (1787). Il revint en 1791 à Madrid avec ce dernier titre, et y resta jusqu'en mars 1793.

en même temps que ce sacrifice était indispensable! Croyez que j'aurai soin d'elle plus que de ma vie; elle aura un fort joli logement pour elle et son fils à notre campagne; Mme du Poulpry et Mlle Le Féron auront un logement à Mestre, petite ville à cent pas de notre maison. Je ne lui écris pas, non plus qu'à Saint-Paterne, puisque, d'après ce qu'elle mande, elle sera partie avant que cette lettre vous parvienne. La lettre qu'elle m'écrit est moins noire que la vôtre sur les événements; elle me paraît surtout entièrement rassurée sur les troubles de la Savoie.

Sachez attendre les événements, Monseigneur, et ne cherchez pas à les précipiter. Relisez l'histoire, et vous y verrez que les troubles et les révolutions ne finissent pas d'un coup de sifflet. Il y a eu bien des malheurs; il y en aura beaucoup encore; mais tôt ou tard les traîtres seront punis et la bonne cause triomphera. Les prêtres seuls suffiraient pour cela.

En voilà bien long, et il faut bien finir. Courage, patience et prudence, et je sens que tout ira bien. Je ne puis m'empêcher de vous dire que toutes vos dernières lettres sont noires, faibles et un peu insignifiantes; elles ne valent pas celles que je recevais à Rome, et vous ne répondez jamais à rien de ce que je vous demande. Répondez-moi du moins relativement à M. de Fontbrune.

Je crains bien que notre ami de Londres (1) n'ait été bien abusé, malgré tout son esprit. Je n'en reçois pas un seul mot, et cela est bien incroyable. Rien ne m'étonne plus.

Adieu, Monseigneur; recevez mes vœux ardents, mes hommages et mes tendresses.

(1) *Notre ami de Londres*. Calonne.

XLIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Une lettre de Calonne. — Le Brabant. — Pitt. — La cocarde tricolore. — La Fayette et Lameth.

A Venise, ce 12 juin (1790). N° 39.

J'ai enfin reçu une lettre de Londres pleine d'amitié ; on ne m'écrivait pas, me dit-on, de peur de me compromettre. A cela j'ai répondu : « Écrivez-moi et compromettez-moi. » Ma profession de foi sur mes opinions et mes sentiments est si bien faite que des lettres décachetées n'apprendront rien de plus aux inquisiteurs publics.

Nous sommes dans l'attente du courrier et fort impatients de son arrivée. Je ne sais quoi nous dit qu'il nous apprendra des événements intéressants. Puisse ce pressentiment s'expliquer d'une manière heureuse !

Je suis bien contrarié depuis dix jours. Il m'est venu un mal d'aventure au pouce du pied. Ce bobo aurait dû être guéri en trois jours, et, au lieu de cela, en voilà dix que je passe sur une chaise longue, sans éprouver aucun mieux. Il faut que le chagrin ait vicié mon sang, et, à la longue, le chagrin ne pardonne pas. Cela m'empêche de jouir de la belle campagne où nous sommes, et dont on dit les environs charmants. Mais ce qu'il y a de pis, c'est que cette stagnation forcée m'a jeté dans la tristesse et les vapeurs et que je digère et dors mal. Il n'en faut pas tant pour détraquer tout-à-fait une pauvre machine déjà dérangée. A la bonne heure, j'y suis tout résigné : quand on n'a plus ni Roi ni patrie, on renonce aisément à vivre.

Nous attendons à tout moment Mme de Polastron, d'après ce que toutes les lettres nous ont mandé. Soyez bien sûr que, tant que je vivrai, je ferai ma plus douce occupation de lui prouver ma tendre amitié. On dit l'air très-bon ici, et nous y soignerons sa santé. Nous parlerons

ensemble de notre ami, nous répéterons en harmonie les vœux les plus ardents pour sa gloire et pour son bonheur.

C'est ici que nous avons fixé notre séjour jusqu'à des temps plus prospères. La liberté de Venise est propre à des affligés; point de Cour, point de devoirs, et un peu moins d'espions qu'ailleurs.

Les mouvements que le roi de Bohême et de Hongrie fait vers le Brabant, sans opposition de la Prusse, pourraient devenir bien intéressants et bien avantageux pour nous, si on voulait, si on savait en tirer parti; mais, à moins que la Providence ne s'en mêle et ne dise au diable de ne plus se mêler de nos affaires, les conjurés ne trouveront d'obstacles que dans leur propre ouvrage.

Je ne crois pas à la guerre de l'Espagne et de l'Angleterre. Je crois Pitt trop habile pour préférer d'être l'épouvantail de l'Europe, lorsqu'il peut en être l'arbitre. Il doit penser que l'écroulement de la monarchie française, que la chute d'une masse aussi énorme ne peuvent s'opérer sans ébranler plus d'un empire, et peut-être tous les empires. Nous avons été bien punis de la guerre d'Amérique; les Anglais peuvent être punis à leur tour, s'ils ont fomenté nos guerres intestines et même s'ils n'emploient pas leur puissance à les arrêter.

On ne parle plus de M. Necker. Le malheureux est dans la boue, et son orgueil puni lui donne un avant-goût des tourments de l'enfer, où il ira bientôt porter le trouble.

Adieu jusqu'après l'arrivée du courrier.

M. le prince de Condé a-t-il en effet reçu du maire de Chantilly une lettre que j'ai vue dans les papiers publics? C'est le comble de l'insolence et de la folie. Mandez-le-moi.

Ce 13 juin.

Je reçois votre lettre, Monseigneur, et je n'y vois que de nouvelles assurances de votre amitié, auxquelles je crois profondément, mais pas un mot sur les derniers évé-

nements, sur l'indigne proclamation du Roi du 28 mai (1), sur votre position personnelle, sur les mouvements extérieurs, sur la division intérieure de Paris entre M. de La Fayette et M. de Lameth, lieutenant de M. le duc d'Orléans. Quand *tous vos amis* seront réunis ici, vous écrirez des lettres moins insignifiantes, et il sera clair que ce ne sera pas pour nous que vous les écrirez, puisque, depuis l'époque de certain départ de Rome, vos lettres ne disent plus rien. Sûrement les troubles de la Savoie sont apaisés, puisque vous ne nous en parlez pas. Au reste, Monseigneur, vous savez combien peu j'ai de confiance en mes faibles lumières, surtout depuis que je suis éloigné de la source où je pouvais puiser d'excellents conseils; mais, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, en fait de confiance, l'axiome est : tout ou rien, et je suis fâché d'avoir appris par hasard, et non par vous, le nom de celui qui vous a été envoyé et qui est à présent à Vienne (2). Vous ne me répondez rien sur cet article, pas plus que sur tout le reste.

Recevez, Monseigneur, l'hommage de mon dévouement, de ma tendresse et de mon respect.

Cette proclamation du Roi me tue; elle comble la mesure de toutes ses faiblesses, et ôte à tous ses serviteurs moyens et courage et même volonté. Tout est fini, et je renonce pour jamais à mon abominable patrie.

(1) *Proclamation du roi du 28 mai.* Par cette proclamation Louis XVI défendait expressément de porter aucune autre cocarde que la cocarde tricolore, qu'il avait adoptée et qu'il portait lui-même.

(2) *Celui qui vous a été envoyé et qui est à présent à Vienne.* Fontbrune.

XLV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

L'Angleterre et l'Espagne. — Pitt n'a pas d'autre but que de ruiner la France.— La Fayette et le duc d'Orléans.— Ecrire à Florida-Blanca. — Le manifeste. — En cas de guerre, le prince irait probablement joindre les troupes espagnoles.

A Venise, ce 17 juin 1790. N° 40.

Il me paraît plus que vraisemblable que la guerre aura lieu entre l'Espagne et l'Angleterre, et cet événement explique bien des mystères. L'idée que M. Pitt, d'accord avec M. de Florida-Blanca, veut venger la royauté est le conte de la Barbe-Bleue, et il est aisé de voir que, depuis que M. Pitt est entré dans le ministère, il a eu pour but principal de venger l'Angleterre de la perte de l'Amérique, de ruiner la France, de la dépouiller de ses grandes alliances, et de se substituer à notre place à Vienne, à Constantinople, à Amsterdam, et de rompre nos mesures avec la Russie, la Pologne, la Prusse et la Suède. Et voilà l'homme auquel on vous a conseillé de vous adresser! On vous a conduit dans la gueule du loup. Je suis bien sûr que cela a été à bonne intention ; mais on a eu de mauvaises lunettes politiques. Voilà la vraie cause de la froideur de l'Espagne et des plaintes que M. Florida-Blanca a faites si souvent de légèreté et d'imprudence. Cela me paraît aussi la vraie source du rappel de M. de La Vauguyon. Il n'est pas douteux que c'est l'Assemblée nationale qui a exigé ce rappel auquel M. de Florida Blanca était très-opposé. La menace de l'Angleterre a suivi de près la consommation de notre ruine, et, immédiatement après, le décret qui dépouille la royauté de son droit essentiel de décider la paix et la guerre. Huit courriers sont partis pour Londres. Je regarde d'après cela la guerre contre l'Espagne assurée.

Vous allez voir qu'à présent l'Assemblée, dirigée par l'argent de Londres, va examiner nos traités et alliances à conserver, et décidera la rupture du Pacte de famille et du traité de Versailles. Ensuite les Anglais, pour achever de détruire notre commerce, forceront les Espagnols à les préférer à nous, et plus facilement encore ils décideront la Cour de Vienne à redevenir leur première alliée. Vous vous êtes donc en vous ouvrant à Pitt livré aux conseils du renard qui a perdu la France en laissant ou faisant agir le Palais-Royal, et en soutenant la rébellion et l'indépendance avec l'argent britannique, ou plutôt avec le nôtre, qui va s'engloutir tous les jours dans le gouffre de la Tamise. Le séjour prolongé de M. le duc d'Orléans en Angleterre me prouve que la manière dont le roi l'y a reçu était une vraie comédie. Aussi voyez-vous à présent son parti augmenté en France, et M. de La Fayette va être obligé, pour sa propre sûreté, de se déclarer royaliste. S'il avait du talent, cette circonstance pourrait devenir heureuse ; mais s'il n'en a pas, il perdra sa popularité et bientôt après sa tête, et alors la famille royale sera dans la puissance d'un prince rebelle, soutenu par l'argent et les forces de l'Angleterre. Cette position, qui me paraît plus que vraisemblable, me fait frissonner.

Que faire en pareille circonstance ? Voilà ce qu'un grand homme pourrait vous indiquer; mais je n'ai pas la présomption de croire que mes idées en conjonctures aussi critiques puissent être de quelque poids. Cependant, n'est-ce pas le moment de vous jeter plus que jamais dans les bras de l'Espagne, d'écrire à M. de Florida-Blanca qu'il doit considérer le salut de la France comme un moyen certain de grandeur pour l'Espagne et comme le salut d'une vaste portion de l'héritage des Bourbons qui, perdue, entraînerait par sa chute et sa masse l'autre portion qui resterait indifférente sur nos malheurs ? Mandez-lui : « Vos talents et votre fidélité à de bons principes sont « trop connus pour que je ne désire pas avec ardeur que « tout émane de vous, et que le rétablissement de notre

« monarchie soit votre ouvrage. Les jésuites menaçaient « les souverains; vous avez terrassé, anéanti un ordre « qui jusqu'à vous faisait trembler tous ses ennemis. Une « secte plus dangereuse, plus nombreuse, veut saper jus-« qu'aux fondements des trônes; elle a perdu la France, « si l'Espagne ne se hâte pas de la sauver. Soyez encore « le vengeur des rois. Vous avez fait faire des pas de « géant à la marine espagnole; mais combien vous con-« soliderez cet ouvrage, quand vous disposerez de Brest, « de Toulon, de Rochefort, comme du Ferrol, de Cadix, « de Carthagène ! Notre monstrueuse constitution aura « pour article secret, mais bien positif, de toujours éviter « toute union dans les branches d'une maison qu'on veut « détruire. Le retour de l'autorité du Roi de France sera « le signal d'un rapprochement mille fois plus intime entre « l'Espagne et la France. Si vous tardez à l'effectuer, vos « ennemis se tourneront contre vous et contre nous; la « perte des instants est une prudence hors de saison. Si au « contraire vous considérez comme le premier, le plus es-« sentiel des intérêts de l'Espagne de remettre Louis XVI « sur le trône, croyez que le succès couronnera une si « noble et si juste entreprise, et que M. de Florida-Blanca « aura réalisé au profit de sa patrie et en faveur d'une « gloire immortelle ce qui n'était qu'un beau mot de « Louis XIV : Mon fils, il n'y a plus de Pyrénées. » Voilà à peu près le canevas de ce que vous pouvez écrire, et vous ferez mieux en le remplissant.

Je pense que vous pouvez ensuite proposer à M. de Florida-Blanca de faire en ce moment paraître votre manifeste, pour éclairer tous les bons Français sur les dangers qui menacent le trône et la patrie, pour développer l'ambition de nos ennemis extérieurs et les moyens de division et de corruption qu'ils emploient pour parvenir à leurs fins. Le manifeste sera le signal pour se rallier auprès du trône. Votre conduite y sera simplement et noblement expliquée; vous vous y montrerez le plus fidèle sujet, le plus tendre ami de votre malheureux frère,

sans autre ambition que d'être juste et de contribuer au bonheur de la France. Mais il faut que ce manifeste soit concerté avec M. de Florida-Blanca; vous connaissez l'homme qui est en état de le bien faire. Voilà, selon mes faibles lumières, ce qui est propre aux circonstances. Examinez, pesez et décidez.

Mais il faudrait surtout que nous eussions un premier ministre qui fût agréable à l'Espagne. Il n'en est qu'un: c'est le cardinal.

Si M. de La Fayette, forcé par les circonstances ou par ses remords à revenir au Roi, à l'autorité, veut traiter avec vous, gardez-vous bien de montrer une hauteur qui perdrait tout. Point de ressentiments personnels! Songez qu'il s'agit de sauver la monarchie française et votre famille. Toute prévention, même juste, doit céder à d'aussi grands intérêts; mais il faut, en traitant, prudence, défiance, et sauver la monarchie, les princes, la noblesse et le clergé.

Ce voyage de Saint-Cloud (1) me donne beaucoup à penser, et je ne puis m'empêcher d'en espérer quelque chose.

Je vous ai écrit en attendant le courrier, et je ne finirai ma lettre qu'après l'avoir reçu. J'ai voulu en attendant mettre sur le papier mes réflexions, qui sont peut-être des rêveries, mais du moins celles d'un bon Français.

Si la communication, du lieu où vous êtes, avec l'Espagne était plus facile et plus sûre, il vous prendrait sûrement envie, dans le cas où la guerre aurait lieu, de laisser vos deux enfants sous la garde du roi de Sardaigne et d'aller, accompagné de M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon et M. le duc d'Enghien, faire la guerre avec les Espagnols, et par votre conduite inspirer confiance au roi d'Espagne et à son premier ministre. Cette idée mérite encore vos réflexions. Si c'était une guerre de terre, je crois que, dans votre position, vous devriez

(1) En 1790, le Roi et la Reine partirent pour Saint-Cloud le 6 juin, et y restèrent jusqu'au 1er novembre, venant de temps en temps à Paris.

sans balancer prendre ce parti; mais pour une guerre de mer, c'est autre chose. Au reste, tout vieux et infirme que je suis, je suivrais encore mon cher prince, et j'aurai plutôt la force de mourir pour lui que celle de vivre sans lui. Mais vous serez nécessaire sur la frontière, et commander des vaisseaux n'est pas de votre estoc.

Un homme sûr et sage nous mande de Paris : « N'ayez « aucune inquiétude pour la famille royale. Au moindre « mouvement qui la menacerait, nous sommes des milliers « prêts à la défendre et à la sauver. » Une autre personne m'avait mandé la même chose; mais je n'y avais pas la même confiance. Je dors d'un meilleur sommeil depuis la réception de ces lettres.

Je vous prie, si vous n'avez pas brûlé ma correspondance, de la garder, et, quand j'aurai le bonheur de vous revoir, ou par quelque occasion sûre, vous me ferez plaisir de me la remettre en ordre par numéros ou par dates. Peut-être un jour cela pourra-t-il me servir, puisqu'on m'accuse d'être trop impétueux dans mes conseils. De grâce, répondez-moi à cet article. Les propos de ce M. de Fontbrune me reviennent toujours à la pensée.

XLVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Une lettre à Sérent. — Comité de quatre personnes auprès du Roi. — Le Languedoc. — Ne compter que sur l'Espagne.

A Venise, ce 26 juin 1790. N° 41.

Je vous envoie, Monseigneur, une lettre que j'écris à Sérent en réponse à une que je reçois de lui. Priez-le de vous la communiquer; en conséquence je ne vous répéterai pas tout ce que je lui mande. Ce serait un double emploi de mes forces, qui ne sont pas entières. Ma santé n'est pas bonne, et j'apprends la mort de M. Dougé, mon ami intime. J'en suis profondément affligé, et le désespoir

est prêt à s'emparer de moi, quand je vois que l'ingratitude m'enlève les uns, et que la mort me prive pour jamais des autres.

Je n'ai pas encore reçu la longue lettre que m'apporte M. de Rivière; mais j'ai lu les articles que m'a apportés votre amie, qui est arrivée hier au soir bien portante, mais un peu fatiguée par la chaleur. Lisez, je vous prie, avec attention la lettre que j'écris à Sérent; elle contient ce que je pense en mon âme et conscience. La délivrance du Roi, l'appui et la direction de l'Espagne, voilà les bases essentielles sans lesquelles vous ne pouvez rien entreprendre de raisonnable et de légitime. Je n'ai rien à ajouter aux raisons que j'en donne à Sérent.

Je vais à présent entrer dans quelques détails relatifs aux articles qui m'ont été communiqués.

Je suis enchanté d'apprendre qu'il y a un comité de quatre personnes bien choisies.

Les deux évêques (1) sont très-capables de donner de bons conseils, et les deux autres, Es. et Laq. (2), sont de bons serviteurs du Roi et vous sont attachés. Cela me prouve du moins qu'on n'est pas résigné à ce qui se fait, et qu'on est occupé de changer la position. J'avoue que, depuis cette étrange proclamation, je pensais qu'on s'était soumis à la honte, et qu'on ne pensait plus aux moyens d'en sortir. J'attends avec impatience l'arrivée du bailli de Flachslanden (3); il pourra peut-être vous expliquer beaucoup de choses.

(1) Je croyais que l'évêque de Blois était M. de Bausset; mais je réfléchis que c'est M. de Thémines, et cela ne me paraît plus si bon. (*Note de M. de Vaudreuil.*)

(2) *Es. et Laq.* semble signifier : Esterhazy et Laqueille. Esterhazy (s'il faut en croire ses *Mémoires* publiés par Feuillet de Conches, t. IV, p. 37) était à cette époque à Paris, mais on ne trouve rien dans ses Mémoires qui confirme l'existence d'un comité de quatre personnes. Quant au marquis de Laqueille (né en 1742, mort en 1810), député de la noblesse d'Auvergne, il déclara, le 6 mai 1790, à l'Assemblée Nationale que les pouvoirs qu'il avait reçus de son bailliage étaient expirés, et bientôt après il émigra. Nous croyons que la nouvelle transmise à M. de Vaudreuil était fausse.

(3) *Le bailli de Flachslanden*, frère cadet du baron de Flachslanden, dont il a été question à la page 103, note 2. Il était bailli de l'ordre de Malte. Député du tiers-état du bailliage de Haguenau et Wissembourg aux États-

Les projets du Languedoc (1) me paraissent, je vous l'avoue, bien insuffisants, bien dangereux, et formés à contre-temps. J'en ai expliqué les motifs dans ma lettre à Sérent, et vos moyens en argent sont bien peu de chose. Cette province n'est pas toute réunie en faveur de la bonne cause, et il ne résulterait de votre apparition en cette province qu'un cri de rébellion, des efforts pour armer les protestants, et une guerre intestine dans les provinces méridionales qui, attaquées par toutes les forces du reste de la France et frappées, ainsi que vous, d'anathèmes de la part du Roi qu'on forcerait à les prononcer, succomberaient nécessairement et vous mettraient dans un danger impossible à conjurer. Vous seriez déclaré un rebelle emporté par une coupable ambition, et vous achèveriez de perdre les ressources que donnent le temps, la bonté de votre cause, le retour de la raison, et l'appui de quelque grande puissance, telle que l'Espagne ; car il serait absurde de compter sur les secours de l'Angleterre et d'attendre son salut de la part de ceux qui ont opéré notre perte et qui y ont été portés par la rivalité, l'intérêt et la vengeance.

Empêchez que la division ne se mette dans ceux qui vous entourent ; ce serait un inconvénient bien à craindre, et on fera sûrement l'impossible pour les diviser, les

Généraux, il se démit de ses fonctions en 1790. En novembre 1799, il se rendit à Saint-Pétersbourg à la tête d'une députation du prieuré de Bavière de l'Ordre de Malte pour faire acte de soumission à l'empereur Paul, devenu grand-maître de l'Ordre. Il quitta Saint-Pétersbourg au mois de février 1800, après s'être attiré le mécontentement de l'empereur pour avoir voulu se mêler d'affaires politiques avec Dumouriez (qui se trouvait alors à Saint-Pétersbourg) et avoir fait quelques observations sur les formes adoptées en Russie dans les affaires de l'Ordre de Malte. V. Georgel, *Mémoires*, t. VI, p. 197-199.

(1) *Les projets du Languedoc*. Le principal agent du comte d'Artois dans le Languedoc était Froment (François-Marie), né en 1756, mort en 1825. Au moment où la Révolution éclata, Froment était avocat à Nîmes et receveur du clergé et des domaines du Roi. Ses charges ayant été supprimées, il s'était rendu à Turin en décembre 1789, et avait reçu du comte d'Artois la mission d'insurger le Languedoc. Ses efforts, à son retour dans le Languedoc, aboutirent seulement à un massacre des catholiques de Nîmes par les protestants (13, 14 et 15 juin 1790). On voit par la lettre de M. de Vaudreuil que le comte d'Artois était sollicité de se rendre dans cette province, dans le cas où le mouvement y eût réussi.

aigrir, et donner de la défiance. Cette défiance ne peut être qu'injuste, puisque les mêmes intérêts les réunissent. Je vous répète encore de préférer un rôle sage à un rôle brillant et de vous dire à tous les moments que, pourvu que la monarchie soit sauvée, c'est le principal, n'importe par qui.

Ménagez toujours l'asile qui vous a été ouvert. Ce serait un grand malheur d'en sortir, sous tous les rapports; mais les vertus du roi et de son fils me sont garants qu'ils s'empresseront de vous y retenir.

Les efforts de la propagande et leurs moyens s'usent tous les jours et ne sont pas si à craindre. Il n'y a qu'à les mépriser pour les anéantir.

Je suis obligé de terminer ma lettre, parce que je suis d'une faiblesse extrême; mais je ne la finirai pas sans vous assurer que je veillerai avec le plus tendre soin sur le bonheur et la santé de votre amie, que j'aime comme ma sœur. Ses parens l'ont reçue avec cordialité et tendresse. Soyez bien tranquille à cet égard.

Je vais me reposer et penser à mon cher prince, que j'aime et j'aimerai jusqu'au terme de ma vie.

XLVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Ne rien faire sans l'Espagne, se laisser guider par Florida-Blanca. — L'Espagne a un projet secret, dont le prince sera averti à temps. — Ne pas croire à une guerre entre l'Espagne et l'Angleterre. — Mariages des princesses napolitaines avec des archiducs. — Décret abolissant la noblesse. — Ambition de Bernis. — Embarras de Florida-Blanca. — Troubles de Nîmes.

(Venise), ce 2 juillet (1790). N° 42.

J'ai peu de chose à ajouter, Monseigneur, aux deux ou trois lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Quoique depuis la réception de la lettre que M. de Rivière m'a apportée de votre part je sois mieux instruit de votre posi-

tion, on dirait que je l'avais pressentie, puisque tout ce que vous m'apprenez fortifie encore l'opinion que j'ai expliquée dans ma lettre à Sérent.

Je vais vous parler, Monseigneur, avec toute la franchise de mon cœur, au risque même de vous déplaire.

Permettez-moi de vous dire que votre marche n'est pas tout-à-fait conséquente aux principes que vous aviez approuvés dans les *Avis d'un ami à un ami*, et que vous disiez devoir être la règle de votre conduite et de vos démarches.

La première base était que vous ne pourriez rien faire sans de puissants secours de l'Espagne.

Le second article était que vous prendriez M. de Florida-Blanca pour guide unique de toute cette grande aventure.

Au lieu de vous en tenir à la première base, je vois que vous vous laissez entraîner à des projets aussi dangereux que chimériques, puisque, sans la participation et l'appui de l'Espagne, vous êtes presque au moment de vous embarquer pour une province qui n'est pas bien réunie et qui, quand elle serait tout-à-fait à vous, n'aurait pas des forces suffisantes pour résister aux efforts de toutes les municipalités et milices nationales, et qui serait frappée, ainsi que vous, de l'anathème de rébellion par l'Assemblée, même par le Roi, qu'on y forcerait par menaces et par la crainte toujours agissante.

D'ailleurs, par là, vous contrarieriez les projets des Tuileries, qui sont peut-être combinés avec ceux de l'Espagne, et vous feriez échouer ceux de cette dernière Cour. Je vous le répète, vous êtes la sauvegarde de votre famille et de la monarchie, parce que vous êtes absent de France, en sûreté et toujours menaçant; mais, le jour où on vous verrait vous montrer dénué de moyens, vous ne seriez plus à craindre; votre tête serait bientôt à prix, et les énormes moyens d'argent et de corruption de vos ennemis l'emporteraient infailliblement sur la somme médiocre que vous auriez à répandre et qui serait bientôt épuisée. La Cour de Turin, vous voyant privé des secours

de l'Espagne, s'en tiendrait au faible secours qu'elle vous aurait donné en vous fournissant une frégate et quelques munitions de guerre : et, même avec la meilleure volonté, elle ne serait plus à portée de vous être utile.

Remarquez encore que la province qui désire votre présence désire en même temps qu'elle soit appuyée par des secours étrangers, sans lesquels vous ne seriez pour elle que la cause de nouveaux dangers. Où sont ces secours? Pouvez-vous compter pour tels les munitions de guerre que vous donne la Cour de Turin? Oh! quand vous serez sûr des secours de l'Espagne et de l'époque à laquelle ils arriveront, alors vous pourrez penser à vous transporter dans les provinces méridionales. Vous y rendre avant cette époque, ce serait vous exposer et toute cette partie de la France à la rage de l'Assemblée et la livrer, ainsi que vous, à un péril certain sans nul espoir de succès. Renoncez donc, Monseigneur, à un projet fou et absurde, et qui déciderait votre perte et celle de la monarchie.

Je passe au second article. Je vois qu'au lieu de vous laisser guider par l'Espagne, c'est vous qui voulez la guider. Vous prenez de l'humeur et de la défiance contre cette Cour, quand son intérêt personnel devrait vous rassurer sur ses intentions; quand elle vous fait dire qu'elle est occupée d'un grand projet pour secourir le Roi et la monarchie française, vous paraissez sensible à la prétendue injure qu'elle vous fait de ne pas vous confier ce projet. Mais peut-être ce secret est-il absolument nécessaire à cause du lieu où vous êtes; peut-être craint-on (si ce n'est vous) vos entours et vos amis; s'il n'y a rien à gagner à vous dire *pour le moment* ce projet, on fait bien de vous le taire. Il ne faut pas pour cela vous dépiter, prendre de l'humeur, et entreprendre des choses folles qui feraient peut-être échouer ce grand projet. Il ne le faut pas surtout quand on vous fait dire d'être patient, tranquille et d'attendre. Si c'est de bonne foi que vous avez mandé à M. de Florida-Blanca que vous le preniez pour guide, tenez

donc parole en vous soumettant à ses avis. Je crains qu'un peu d'ambition, d'amour de la gloire, et que surtout l'impatience inquiète de ceux qui vous entourent, ne vous entraînent hors du but vertueux et pur que vous vous étiez proposé de ne pas passer. Voilà ce que l'amitié a le droit de vous dire. Vous êtes jusqu'à présent le modèle du courage, de la modération et de la sagesse ; faites un seul faux pas, et vous serez jugé un ambitieux, un rebelle et un insensé.

D'ailleurs, ce que celui qui m'a remis votre lettre a été chargé de vous dire de la part de vos parents doit arrêter toutes vos démarches jusqu'à la fin de juillet.

Vous craignez, dites-vous, que le zèle de vos dévoués, des bons Français ne se refroidisse, si vous ne faites rien. Il se refroidira bien plus sûrement et sans retour, si vous faites mal, et si, en paraissant seul ou presque seul, cela met à découvert que vous n'avez aucune ressource étrangère, et par conséquent l'insuffisance de vos moyens. Entretenez les bons Français dans leurs louables et nobles dispositions, en leur faisant dire avec franchise que vous ne voulez pas les compromettre, que vous attendez pour agir le résultat de vos négociations et les moyens qu'on vous fait espérer ; que, dès qu'ils seront prêts, c'est au milieu d'une province fidèle que vous irez chercher et affermir les fondements de la monarchie. Voilà ce qui est sage, conséquent, et fait pour inspirer confiance ! Mais paraître seul lorsqu'on vous attend bien accompagné et soutenu par des forces étrangères, c'est faire perdre courage aux plus ardents et aux mieux intentionnés, c'est vous compromettre, c'est livrer la province qui vous aura reçu à des fléaux de tout genre, c'est mettre votre famille dans de nouvelles crises, contrarier ses projets, ceux de l'Espagne et rendre les maux de la France bien longs, sinon incurables ! Je suis absolument sûr de la solidité de ces raisons. Ah ! ne vous laissez pas échauffer par des ambitieux de gloire ! *Votre projet est grand, dites-vous.* Voilà ce dont je ne puis convenir. Il est téméraire jusqu'à

la folie; mais il n'est ni combiné, ni appuyé, ni raisonnable, ni utile, ni d'aucune apparence, d'aucune possibilité de succès.

Pourquoi, je vous le répète encore, douter des intentions de l'Espagne, dont l'intérêt à relever la France est démontré? Elle a un secret, et vous êtes choqué qu'elle le garde vis-à-vis de vous? Que vous importe, si vous l'apprenez à temps; que vous importe, si son silence actuel est nécessaire pour le succès, et jusqu'à ce que ses moyens soient prêts? Ce n'est qu'un projet en grand qui peut relever la monarchie, imposer des lois justes sans répandre de sang, empêcher une guerre civile qui ferait périr les innocents et rendrait un peuple égaré victime des crimes des conspirateurs. De petits moyens nous plongeraient dans des malheurs affreux, dont le terme serait difficile à prévoir, et qui feraient suspecter vos intentions et haïr vos démarches. Le silence actuel de l'Espagne n'a-t-il pas pour cause vos démarches imprudentes en Prusse et en Angleterre? Je les ai toujours combattues, et mon instinct, ma raison me disaient qu'outre qu'il n'était pas vraisemblable que la puissance la plus intéressée à notre perte, et que j'en crois même l'agent principal, voulût contribuer à nous relever, l'Espagne regarderait sûrement ces ouvertures comme un acte impolitique et léger. Voilà, n'en doutez pas, pourquoi l'Espagne ne se laisse pas pénétrer. Remarquez, à l'appui de cette réflexion, que M. de Florida-Blanca vous a fait dire par M. d'Ulloa *qu'il est mieux instruit que vous des vues de l'Angleterre, dont vous êtes mal informé.*

Avez-vous réfléchi à cette assertion? Pas assez, ce me semble, puisque vous n'en tirez pas les mêmes conséquences que moi. M. de Florida-Blanca vous fait dire encore par ce même M. d'Ulloa *qu'il connaît aussi mieux que vous les dispositions des provinces de France.* Peut-être s'abuse-t-il; mais cela vous prouve au moins qu'il s'occupe de les connaître; et, avec une machine ministérielle et politique bien montée et de l'argent à l'appui, convenez

encore qu'il a pour cet objet plus de moyens que vous. J'avoue que, loin d'être mécontent de ce que M. d'Ulloa a été chargé de vous dire, j'y vois, d'après la connaissance qu'on m'a donnée du caractère de M. de Florida-Blanca, de grands motifs d'espoir, de compter sur lui, d'attendre et de suivre son impulsion. Ainsi, loin de témoigner à ce ministre du mécontentement de sa lenteur et de la défiance sur ses intentions, à votre place, je l'informerais exactement de ma position, je flatterais son amour-propre, je me livrerais entièrement à ses conseils, à ses réticences mêmes, et je tâcherais d'obtenir de lui, à Turin, la présence d'un homme fort en moyens, en état de me diriger d'après l'impulsion de M. de Florida-Blanca, M. de Las Casas enfin.

Renoncez donc à tout autre plan, qui ne ferait que précipiter votre perte et entraîner avec elle la ruine de la monarchie. Voilà quels étaient les avis du *bonhomme*. Je me suis nourri de ses principes, et j'ai été éclairé par lui sur les qualités morales et ministérielles de M. de Florida-Blanca. C'est un homme loyal, d'un grand caractère, qui poursuit toujours et sans se rebuter ce qu'il a une fois entrepris. Il aurait (si la paix ne s'était pas faite) attaqué Gibraltar pendant dix ans, comme les Grecs firent à Troie. S'il a cette ténacité pour une mauvaise entreprise, il l'aura bien davantage encore pour un aussi grand, noble et juste projet que celui du salut de la France et des avantages qui en résulteront pour la monarchie espagnole. Soyez sûr que, puisqu'il veut sauver la France, il en viendra à bout, ou qu'il mourra à la peine. Ne contrariez donc pas ses projets par des démarches hasardées et qu'il désapprouve. Soyez sûr que M. de Florida-Blanca est (sans même en excepter M. Pitt) une des meilleures têtes de tous les cabinets de l'Europe. Une longue habitude des affaires lui a donné l'expérience et les lumières ; la nature lui a donné le caractère, avec lequel on tire un grand parti de ces avantages.

J'ai brûlé à Rome, par avis de mes amis, les deux mé-

moires que vous m'aviez envoyés, sachant que vous en aviez copie. Quant à ce que vous venez de m'envoyer, je le garderai jusqu'à ce que je trouve une occasion pour vous le renvoyer, à moins que vous ne m'ordonniez de le brûler aussi. J'aurai dans quinze jours une occasion pour vous envoyer ces papiers.

Pauline, fort désirée par ses parents, part à cette époque, et son mari ne peut pas se dispenser de l'accompagner, quoique son cœur et ses principes le portassent à ne rentrer en France que lorsque vous, Monseigneur, à qui il doit tout, vous y aurez l'existence qui vous est due, et lorsque moi, qui lui ai servi de père, je pourrai vous y suivre. Aussi va-t-il conduire sa femme, et ensuite il réglera son sort et sa marche d'après son respectueux dévouement pour vous et son amitié pour moi. Ils n'ont voulu ni l'un ni l'autre prendre d'autre chemin que celui qui les met à portée de vous faire leur cour, de vous témoigner leur vive reconnaissance et de se charger de vos commissions. C'est un grand chagrin pour moi que leur départ ; mais la tendresse de Pauline pour ses parents l'a emporté sur les regrets de me quitter ; je dois le trouver simple et juste.

Votre amie se porte à merveille. Ses parents l'ont reçue avec tendresse. Quant à moi, je la regarde comme une sœur chérie que l'amitié a confiée à mes tendres soins. Soyez donc tranquille à son sujet, et croyez qu'elle sera aussi heureuse *qu'elle peut l'être loin de vous.*

Les lettres que j'ai reçues du *bonhomme* ne m'apprennent rien, et il me paraît qu'il n'a reçu aucune nouvelle intéressante. Sa lettre renfermait le plan de la bataille navale que le roi de Suède a gagnée sur l'escadre russe (1). Ce plan lui a été envoyé par le roi de Suède dans une lettre de seize pages. Malgré nous, ce monarque sera toujours de nos amis, et, vainqueur ou vaincu, il aura prouvé

(1) Je vous envoie ce plan. (*Note de M. de Vaudreuil.*) Il ne s'est pas trouvé parmi les papiers de M. de Vaudreuil.

qu'on peut, avec de la fermeté et une sage direction, surmonter les plus grands obstacles.

Je ne crois pas à la guerre d'Espagne et d'Angleterre; mais je crois que Pitt en a fait la menace pour retarder les secours que l'Espagne veut nous donner. Cet homme veut notre perte, renouer avec la Cour de Vienne, rompre nos liaisons avec Madrid; alors tout le commerce passera dans ses mains, et il deviendra le dictateur de l'Europe. Il préfère d'être l'épouvantail du monde au beau rôle d'en être l'arbitre, et cela peut lui devenir dangereux, si les puissances de l'Europe sortent de leur léthargie et s'unissent enfin pour arrêter le cours d'une pareille ambition.

M. Trévor (1) instruit avec exactitude M. Pitt de vos moindres mouvements, de vos moindres paroles, et il tire journellement les vers du nez de notre ambassadeur à Turin.

Les deux mariages des princesses napolitaines avec les archiducs Ferdinand et François vont être déclarés. *Celui du prince royal de Naples avec une archiduchesse* est pareillement arrêté. Ainsi se décout le système bourbonique.

Ce 3 juillet.

Les nouvelles que nous recevons nous démontrent que la folie est à son comble, et cet avant-propos de l'ouvrage qu'on doit terminer le 14 juillet me fait frémir. Je crains que cette journée, si vantée par les révoluteurs, ne soit funeste à bien du monde. Le Roi sanctionnera-t-il le décret qui détruit la noblesse (2)? En a-t-il le droit, le pouvoir? Aura-t-il à ce point le courage de la honte? Je ne puis le

(1) *Trévor* (John), né en 1748, mort en 1824. Ministre plénipotentiaire d'Angleterre auprès de l'électeur Palatin et de la Diète de Ratisbonne (1780), envoyé extraordinaire auprès du roi de Sardaigne (1783), ministre plénipotentiaire auprès de ce même souverain (1789). En 1824, peu de temps avant sa mort, il devint vicomte Hampden par suite du décès de son frère aîné, et ce titre s'éteignit avec lui. C'était un ami de Mallet du Pan et de sir John Macpherson. (Mallet du Pan, *Mém. et Corr.*, t. II, p. 81.)

(2) Décret de l'Assemblée Nationale, du 18 juin 1790.

croire. S'il refuse de le sanctionner, qu'en arrivera-t-il? Il me paraît que le décret a été proposé par M. de Lameth, appuyé par M. de La Fayette et les Noailles, et combattu par personne.

Ce que votre amie m'a dit de cet homme arrêté et qui a mangé la lettre dont il était porteur m'afflige et m'inquiète plus que tout, et surtout pour Monsieur. Elle m'a dit d'autres choses consolantes; mais je suis plus disposé à saisir les peines que les consolations. Donnez-nous par le premier courrier l'explication de cet événement et de la suite qu'il aura eue.

Je vous vois toujours dupe des assurances de Pitt, et cela m'afflige. Je ne puis croire aux secours de l'homme le plus intéressé à notre perte, et que j'en crois toujours le principal ouvrier.

L'arrivée de l'homme que vous attendez vous éclaircira bien des doutes; je suis impatient d'en être instruit.

Vous m'assurez que la guerre n'aura pas lieu entre l'Espagne et l'Angleterre, grâce au soin de *gg*, qui nous sert avec zèle. Ce *gg*. n'est pas dans le chiffre que vous m'avez envoyé; ainsi donnez-m'en l'explication.

Vous aurez sûrement une lettre pour moi de Calonne par l'homme que vous attendez. Je vous prierai de me la faire remettre le plus tôt que vous pourrez.

Je vous renouvelle tous mes remerciements, Monseigneur, de l'offre que vous voulez bien me faire encore, et je vous répéterai que ma reconnaissance en est extrême, mais que les mêmes raisons que j'ai pris la liberté de vous dire existent. Mon âge, ma mauvaise santé, et le besoin que mes malheureux amis ont de moi s'opposent à ce que j'accepte la grâce dont vous auriez voulu m'honorer, et je ne peux pas être plus à vous que je n'y suis par mon cœur et par ma libre volonté.

J'approuve fort le choix que vous comptez faire. Il me paraît excellent sous tous les rapports.

Vous me faites, sur le *bonhomme*, des questions qui m'étonnent. S'il est jamais autorisé par le Roi à agir, je

vous réponds que personne ne sera plus actif, plus vigoureux et plus rempli de moyens, de lumières et d'énergie ; mais, sans cette première clause, il ne peut rien, et croit ne devoir rien. Mais j'en reviens toujours à penser qu'il est le seul homme propre aux circonstances. Je ne varie point dans cette opinion, et j'ai été plus à portée de le juger que ceux qui vous en parlent. Il a quarante ans pour la tête et pour la santé ; je vous en donne ma parole.

J'ai bien combattu, au commencement de ma lettre, des projets qui me sont démontrés impraticables et fous, et je persiste dans mon opinion ; mais il est sûrement inutile d'ajouter que, quel que soit votre sort, il décidera du mien. Ceci est dit une fois pour toutes.

Je dois vous instruire qu'il y a eu entre M. de Florida-Blanca et le ministre des finances de l'Espagne des altercations très-vives ; que ce dernier a une grande ambition, va épouser une camérière favorite de la reine d'Espagne, et veut contrebalancer le crédit de M. de Florida-Blanca. Il peut être fâcheux que ces intérêts personnels croisent l'intérêt général et ralentissent les mouvements. Informez-vous de cela à M. d'Ulloa. Cela m'a été mandé, et il est important de le savoir.

J'entends très-bien le chiffre ; mais, comme il est venu par la poste, songez qu'il y a vingt contre un à parier qu'il a été copié. Il y manque l'explication de *gg.;* envoyez-la-moi.

Si vous avez une occasion sûre de Turin pour Venise, vous me ferez plaisir de me renvoyer ma correspondance. C'est le *bonhomme* qui m'en prie avec instance ; et je serai fort aise de la mettre en ordre, de la garder, et, en ôtant tout ce qui n'est direct qu'aux sentiments, cela pourra être un jour un petit monument historique. Je vous prierai donc en conséquence de garder aussi celles que je vous écrirai désormais, et de les numéroter à mesure.

L'affaire de Nîmes (1) peut avoir de grandes suites, et

(1) Les troubles de Nîmes, qui eurent lieu les 13, 14 et 15 juin 1790, abou-

cette agression de la part des protestants prouve où on veut en venir, et que c'est toujours le duc d'Orléans qui dirige tout et donne le mouvement à tout. Tant qu'il vivra, la France n'a aucun repos à espérer. On disait sa santé bien chancelante; mais on n'en parle plus.

Recevez, malgré le décret de l'Assemblée, *Monseigneur*, un titre auquel il faut ajouter celui de sauveur de la France. Je vous renouvelle hommage sans bornes et tendresse inépuisable.

XLVIII (1)

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le 14 juillet. — Florida-Blanca assassiné. — Pitt. — Pas de lettres de France. — Le *Salon français*. — Un mémoire de Bernis.

(Venise), ce 10 juillet (1790). N° 43.

Par un malentendu de nos gens que nous avions envoyés à Venise pour recevoir nos lettres, votre paquet ne nous est remis que peu de temps avant le départ du courrier. Ainsi j'aurai le chagrin d'écrire brièvement par cette poste, ayant passé beaucoup de temps à déchiffrer.

Ce que M. de Miran vous a rapporté vous prouve combien il eût été absurde de compter absolument sur le Languedoc. La division y est, et pour réussir il faudrait des troupes et de l'argent. La conduite de M. de Miran est aussi prudente que franche et donne autant d'opinion de son esprit que de son cœur; je suis fort aise qu'il soit à votre comité (2).

Je ne puis croire que le Roi soit à un tel degré d'apa-

tirent au massacre de plus de cent cinquante catholiques. (Taine, *La Révolution*, t. I, p. 325-329.)

(1) A partir de cette lettre, M. de Vaudreuil emploie le chiffre soit pour indiquer quelques noms propres, soit pour écrire des phrases entières. Nous avons la clef de ce chiffre; malheureusement deux ou trois valeurs n'y sont pas expliquées.

(2) Au conseil du comte d'Artois. V. la note 3 de la lettre XXXI, p. 143.

thie, et son silence, son abandon apparent me donnent quelque espoir.

La journée du 14 aura, de façon ou d'autre, de grandes suites, et les derniers coups portés à la noblesse ne peuvent pas manquer de réveiller l'honneur engourdi.

Il me paraît que vous n'êtes pas instruit que M. de Florida-Blanca a été assassiné à Madrid par un Français. La blessure n'est pas dangereuse ; il a été sauvé des coups de l'assassin par le courage d'un brave et fidèle serviteur qui s'est jeté sur le scélérat, l'a arrêté et l'a empêché de se percer lui-même. On tirera de grandes lumières de cet événement, et ce crime va exciter la colère de l'Espagne et de Florida-Blanca.

Florida-Blanca a eu des embarras personnels, qui l'ont empêché de hâter ses projets ; mais je le crois dans de bons principes, et, si Pitt ne vous trompe pas, j'en conclurais qu'il est très-possible que Florida-Blanca et Pitt s'entendent.

Permettez à un fidèle ami de vous recommander des précautions qui ne sont pas dans votre caractère, mais qui deviennent le plus sacré de vos devoirs. Ce sont des scélérats qui conduisent tout ceci, et les armes ne leur coûtent rien. Puisqu'ils ont attaqué M. de Florida-Blanca, qui est moins important que vous, que n'a-t-on pas à craindre de leur férocité ? Ne sortez jamais seul : donnez-nous cette assurance, sans laquelle nous serons dans de perpétuelles alarmes.

Je partirais à l'instant même pour vous rejoindre, si je n'étais retenu par le besoin impérieux qu'on a de moi ici, par la certitude d'être averti à temps et de vous rejoindre en trois jours, et par l'utilité dont je suis et dont je pense être à vos amis et à votre amie.

Une autre raison me retient encore ; c'est la crainte de vous faire prendre un mauvais parti. Quel que soit celui que vous prendrez, ma vie est à vous, et votre sort décidera du mien ; mais, je vous le répète encore, j'ai trop peu de confiance en mes lumières pour oser et vouloir vous dé-

cider sur le parti à prendre. Je vous ai dit et redit quelle est ma manière de voir; elle a été décidée et fortifiée par les lumières et les conseils du *bonhomme*, et il en sait plus que moi; entreprendre sans moyens, c'est détruire à l'avance tous ceux qu'on peut espérer et entrevoir dans l'avenir. Il m'est impossible de voir autrement, et je suis convaincu que tout ceci finira par une réunion des puissances intéressées qui se prépare en ce moment.

Si le Roi ne s'échappe pas, tout sera plus long, mais non désespéré. Dans le cas contraire, tout sera bientôt rétabli dans l'ordre.

Nous n'avons reçu aucune lettre de France par le courrier, et il y a tout à parier qu'elles ont été interceptées. Je m'attends à n'en recevoir aucune d'ici à la fin de cet éternel mois. Nous ne serons instruits des événements que par vous. Le retard de votre paquet, joint à ce que nous n'avions aucune lettre de France, nous avait jetés dans un trouble impossible à peindre. Tout ce que notre imagination nous présentait de calculs, de raisonnements et de malheurs ne peut se décrire.

N'écrivez pas toutes vos lettres en chiffres, premièrement parce que nous ne sommes pas habiles à déchiffrer, et secondement parce que, si une lettre entière était en chiffres, elle pourrait être arrêtée ou à Milan ou ici. Mais écrivez en chiffres les phrases importantes, et avec du travail nous les entendrons.

Quel est donc, en Angleterre, l'associé de Calonne ? Et qui est-ce que *gg.*, dont vous me parlez dans votre autre lettre et qui n'est pas dans le chiffre ?

Je joins à cette lettre un mémoire, dont vous reconnaîtrez l'auteur et qu'il m'a prié de vous envoyer. Il renferme un plan que M. de Las Casas enverra à Florida-Blanca; mais n'en ayez pas l'air instruit, parce que l'amour-propre de Florida-Blanca l'empêcherait d'adopter des idées qui viendraient de vous (*tel est son caractère*), et il sera plus à son aise vis-à-vis de celui qui le lui envoie. *Vous me direz votre avis sur ce mémoire.*

Nous avons été si troublés du retard dont je vous ai parlé, que, pour mon compte, je n'ai pas ma tête, et je m'aperçois qu'il y a peu d'ordre dans mes idées, joint à ce que je ne me porte pas bien.

Donnez, je vous prie, quelque marque de confiance à Bombelles ; il vous est très-dévoué et craint que vous n'ayez pas assez de confiance en lui, quoique je l'assure du contraire ; mais il s'aperçoit que je ne lui dis pas tout.

Je compte beaucoup sur le zèle du *Salon français* (1) et je ne doute pas qu'il n'entreprenne quelque chose de grand et ne fournisse de l'argent, en outre. Mais prenez bien garde à la sûreté des correspondances.

(1) *Salon français*. Montlosier (*Mémoires*, t. II, p. 309) rapporte que la réunion monarchique appelée le *Salon français* dut son origine aux dîners qui avaient lieu au Palais-Royal, chez le restaurateur Masse, et auxquels assistaient assidûment le vicomte de Mirabeau et plusieurs membres du côté droit de l'Assemblée Nationale. Le nombre des convives permanents ayant augmenté, on songea à donner à ces réunions une consistance plus régulière, et on loua chez ce même Masse, au Palais-Royal, une partie de son appartement. Ensuite le *Salon français* se transporta aux Capucins, et de là dans le voisinage d'un marché (?).

D'autre part, l'avocat Lavaux, auteur d'une brochure anonyme, intitulée : « *Les campagnes d'un avocat, ou Anecdotes pour servir à l'histoire de la Révolution* » (Paris, Panckouke, 1815, in-8º de 56 pp.), s'attribue, ce qui n'est guère vraisemblable, la fondation du *Salon français*. Il dit que les rassemblements spontanés de royalistes qui se formaient chez Gatey, libraire au Palais-Royal, lui en fournirent le fonds : que le *Salon français* s'établit d'abord dans un vaste appartement de la rue Royale, butte St-Roch (p. 7) ; qu'il se transporta ensuite au Palais-Royal, dans un appartement au second étage (p. 10), et qu'il ne s'est dissous que par l'émigration d'environ 600 sociétaires qui le composaient (p. 50).

Quoi qu'il en soit, en 1790, le *Salon français* était constitué régulièrement, selon toutes les formes du temps. Sa principale préoccupation, à ce moment, était de sauver la famille royale. L'abbé Guillon (*Mémoires*, éd. de 1824, t. I, p. 67) écrit à ce sujet : « Une société de zélés royalistes du haut « rang, formée à Paris, sous le titre de *Salon français*, possédait trois hom- « mes capables de concevoir un bon projet pour remplir les intentions du « Roi. Ces hommes étaient : M. le chevalier Des Pommelles (*), M. de Jar- « jayes (**) et M. le marquis de Chaponay, d'une des plus anciennes et

(*) Ce Des Pommelles a été un des rédacteurs du *Journal général de France*, publié par l'abbé de Fontenay. Lorsque des agences royalistes furent établies en France (novembre 1794), il fit partie de celle de Paris avec les abbés Brottier et Le Maitre. Après l'arrestation de Brottier (1797), il voulut centraliser toutes les affaires royalistes de l'intérieur, et proposa à Louis XVIII la création d'un conseil royal, dans lequel il se réservait le département de la guerre. (Voir les mémoires d'*Augeard*, p. 288, et de *Fauche-Borel*, I, 164, d'*Allonville*, Mém. secrets, IV, 197, *Lebon*, l'Angleterre et l'émigration française, p. 224-242, *Daudet*, Les Bourbons et la Russie, p. 80.

(**) Le même qui essaya, en 1793, de délivrer Marie-Antoinette au Temple. Madame de Jarjayes était femme de chambre de la Reine, en survivance pour la place de première femme de chambre.

M. Tissard (1) est parti ! Je voudrais bien le savoir revenu, et je crains bien qu'on ne l'arrête. Il est parti du 27, avec Mme de C..... Il est aussi sûr, mais moins prudent que celui qui m'a apporté votre paquet. Il se fera tuer plutôt que de lâcher ce que vous lui avez confié ; mais il ne serait ni aussi fort ni aussi leste que l'autre pour se défendre ou se sauver.

Il est clair que l'Assemblée va autant au delà du but par excès de peur, et il n'y a pas une de ses démarches qui ne le prouve. La plus légère opposition l'arrêterait tout net ; mais il n'y en a encore eu d'aucun genre. Cela est inconcevable. Si en effet le Roi se fie à La Fayette, tout est perdu ; mais si ce n'est qu'un semblant, cela est sage, profond, et pourra être fort utile, et, en vérité, je le crois puisque zz. existe.

Beaucoup d'argent, bien dirigé, rétablirait tout. Mais je vois jusqu'à présent plus de promesses que d'effet.

Si vous aviez quelque chose d'important à nous mander que vous ne voulussiez pas confier à la poste, les courriers ne feraient pas ici tant d'effet qu'à Rome. D'ailleurs ils viendraient par Padoue *à Mestre* et de là *à Carpenedo*, sans passer par Venise.

Je finis, parce qu'en vérité je sens que mes idées sont

« plus respectables familles du Lyonnais. Le premier d'entre eux rédigea « le plan, après l'avoir concerté avec les deux autres, et ce plan fut porté, « vers la fin de juillet 1790 par M. le marquis de Laqueille et M. de « Sabran, évêque de Laon, à Mme Élisabeth, qui le goûta fort et le remit « au Roi. »

Il faut conclure de ce récit, ainsi que de la lettre de M. de Vaudreuil, que les membres du *Salon français* continuaient à se réunir, malgré la dissolution officielle de leur association au mois de mai 1790. V. le *Moniteur* du 23 mai 1790, n° 143, et Taine, *La Révolution*, t. II, p. 78-79. Comp. Guilhermy, *Papiers d'un émigré*, p. 27, note 3.

(1) *Tissard.* Le comte de Tissard de Rouvre, lieutenant en second aux gardes françaises (depuis 1786). Ayant émigré, il fit la campagne de 1792, dans le corps des hommes d'armes à pied, où étaient entrés la plupart des officiers du ci-devant régiment des gardes françaises. Après cette campagne, il se rendit à Londres, et y mourut bientôt de la petite vérole. Son ancien camarade aux gardes françaises et à l'armée des Princes, le marquis du Gas, a raconté, dans *Paris, Versailles et les provinces* (Paris, 1809, t. II, p. 27-36), différentes particularités de l'existence de Tissard, entr'autres son mariage avec Mlle de Senneville.

décousues, et parce que je souffre de la tête aux pieds. Je ne sais pas vivre en pareille position, mais croyez que je saurai bien mourir pour vous. Donnez-m'en donc l'occasion.

XLIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Énergie de la droite à l'Assemblée Nationale. — Le *Salon français*. — Éviter de verser le sang. — Attendre le moment propice. — En sanctionnant *tous* les décrets, le Roi montre qu'il n'est pas libre. — Sectaires envoyés pour soulever les États héréditaires de l'Autriche.

Venise, ce 12 juillet (1790). N° 44.
(Surveille du 14.)

Cette lettre sera de vieille date, quand vous la recevrez. Elle vous sera remise par Victor, coureur du comte Jules, qui va à Turin conduire un des gens de la maison, qui est attaqué de la poitrine et qui a voulu revoir ses parents en Savoie. Elle est écrite depuis le départ du courrier du 10, et c'est du moins causer un moment en liberté avec vous.

Plus j'ai réfléchi à l'ensemble de tout ce que vous me mandez, et moins je désespère d'un retour à l'ordre plus prochain que vous ne le croyez. Je suis fort loin de désapprouver, comme vous le faites, le refus que le côté droit a fait de recevoir parmi eux les enragés qui voulaient s'y placer lors de la motion contre la noblesse. Ce refus prouve d'abord une énergie que je suis enchanté de voir revenir, et, de plus, cela m'annonce que les gens bien pensants ne se croient pas dépourvus de tous moyens.

Je ne peux me refuser à penser que le *Salon français* médite quelque chose en faveur de la liberté du Roi, d'où s'ensuivrait le rétablissement de la monarchie. Ils sont assez nombreux, assez puissants, et assez fournis d'argent pour pouvoir opérer utilement, s'ils ont une bonne direction et de l'ensemble.

Tout l'appareil que l'Assemblée met à cette fédération, les farces qu'elle joue sans cesse pour tenir les fous en activité, cette apparition de ce Prussien (1) et de ses adhérents à l'Assemblée, tout cela prouve que les enragés ont peur et sont au bout de leurs moyens. Le discours de M. Duport à la propagande prouve encore qu'ils sentent le danger qui les menace et en même temps la faiblesse et l'épuisement de leurs moyens.

Vous leur rendriez toute leur force qui s'use, si vous alliez faire sans succès de petits efforts. Il faut par une grande masse de moyens réunis rendre l'espoir à tous les bons Français, glacer d'effroi les scélérats, et pouvoir épargner un peuple égaré, ne pas répandre un sang innocent, et donner à la fois l'exemple du courage et de la clémence. Il faut que la justice punisse les coupables, mais que mon prince ne rentre en France que pour y fixer le bonheur et la paix, pour y faire adorer sa personne et le nom autrefois si chéri des Bourbons. Il faut être assez fort pour imposer à un peuple aveuglé, trompé, des lois qui feront sa félicité. Voilà ce que vous opérerez, en ne vous pressant pas; mais si vous alliez risquer sans un grand déploiement de forces quelques tentatives hasardées, vous établiriez d'un bout à l'autre du royaume une guerre civile et cruelle, avec un grand risque pour la monarchie, pour votre famille, et pour tous ceux qui leur sont restés fidèles. Vous acquerriez la réputation d'un prince courageux, mais imprudent ou cruel, une fausse gloire enfin, qui n'est pas digne d'une âme aussi pure que la vôtre. Songez que Henri IV faisait passer des vivres à Paris assiégé et rebelle. Vous êtes dans la plus brillante de toutes les positions; n'allez pas la gâter par une imprudence, quand vous êtes sûr avec de la patience d'être la gloire et l'amour de la France.

Avant-hier, après vous avoir écrit, la tête et le cœur

(1) *Cette apparition de ce Prussien.* Anacharsis Clootz, baron prussien, orateur d'une députation d'étrangers de diverses nations admise à barre de l'Assemblée Nationale dans la séance du 19 juin 1790.

remplis de vous, j'ai témoigné à mon amie le désir que j'aurais de vous rejoindre dès ce moment. Je ne puis vous peindre le désespoir que ce projet a produit sur elle. Il m'a fallu y renoncer, tant que je ne vous serais pas absolument utile, c'est-à-dire tant que vous n'opérerez pas. « *Voulez-vous*, m'a-t-elle dit, *prendre sur votre compte* « *les événements du parti que vous aurez conseillé?* « *Vous valez mieux pour le conseil de loin que de près*, « *parce que vous avez le temps de réprimer votre cha-* « *leur naturelle; vous vous échauffez dans la discussion*, « *et vos perdez la moitié de vous moyens. En écrivant*, « *vous êtes un sage; en parlant, vous êtes presque un* « *fou* (1). » Je suis obligé de convenir que tout cela est en partie vrai, du moins du côté des inconvénients en présence, si ce n'est du côté des avantages en absence. Je reste donc, de peur d'être au-dessous d'une si grave circonstance, et je reste aussi pour des amis qui ont un besoin impérieux de moi, jusqu'à l'époque où, mon prince m'appelant pour le suivre, tout cédera au plus cher devoir de mon cœur. Et votre amie a aussi besoin de moi, vous me l'avez confiée, et Dieu sait si je m'acquitte bien d'un devoir si doux !

Vous me paraissez surpris et fâché que le Roi ait sanctionné le décret pour la suppression des titres, armes, noblesse héréditaire, etc. Mais il me semble que, si le Roi avait refusé de sanctionner un seul décret, et notamment celui-là, on en aurait tiré avantage pour prouver et établir qu'il avait sanctionné librement les autres décrets. Ainsi, il me paraît conséquent qu'il sanctionne *tout* ou *rien;* et d'ailleurs, s'il médite quelque chose, comme j'en suis convaincu, il faut qu'il endorme ses surveillants et ses ennemis.

Cette journée du 14 me fait frémir quand j'y pense, et

(1) N'y aurait-il pas dans cette phrase une réminiscence inconsciente de La Bruyère, qui a dit, en parlant de Théodas (Santeuil): « Il parle comme un fou, et pense comme un homme sage. » *V.* l'édit. de La Bruyère de Paris, Jannet, 1854, t. II, p.136.

comment n'y pas penser sans cesse! C'est pour la Reine surtout que je suis dans une mortelle inquiétude, si l'arrivée du duc d'Orléans est vraie.

Une lettre de Paris mande que M. de Caraman a été arrêté pour avoir maltraité un garde national, et qu'il a été conduit à la mairie, puis à l'hôtel de la Force. J'espère que cette nouvelle n'est pas vraie, puisque vous ne nous en parlez pas. Pauline en serait cruellement inquiétée.

M. de Capello, ambassadeur de Venise à Paris, mande au Collège ici, au Sénat, que l'Assemblée Nationale a refusé au corps diplomatique des places à la cérémonie du 14; mais ce qui me paraît très-étrange, c'est que les ministres étrangers en aient demandé.

Le même M. de Capello mande que le roi de Sardaigne a retiré son ambassadeur de Paris, ne le pouvant laisser dans un pays où tout ordre est interverti, où tout droit des gens est méconnu. Comment ne nous auriez-vous pas mandé cela? Aussi n'y crois-je point.

M. de Capello mande encore (et ceci est certain) que M. de Mercy a envoyé au roi de Hongrie la liste exacte des missionnaires détachés vers les états héréditaires de la maison d'Autriche pour les soulever contre le souverain, et que S. M. Catholique n'en a pas tenu le cas secret, ce qui peut n'être pas prudent; il l'eût été davantage de les faire arrêter et de se saisir de leurs papiers, qui jetteraient encore plus de lumières sur les complots de la propagande.

Nous n'avons aucune nouvelle que par vous de la mort d'Adhémar (1), et j'en doute encore, parce que cette nouvelle s'était répandue il y a quinze jours, et s'est trouvée

(1) *Adhémar* (Jean-Balthasar, comte d'), un des habitués du salon de la duchesse de Polignac. Il avait été ambassadeur à Londres. « Le climat, la fumée de charbon ruinèrent sa frêle santé durant son ambassade, et la rage de n'avoir pas été chevalier de l'Ordre aussi vite qu'il le prétendait en fit dans la suite une espèce de révolutionnaire, qui mourut à quelques lieues de Paris dans une ferme ornée, sous l'habit de garde national, mécontent d'une Cour qui devait l'être bien plus d'elle-même en songeant à ce qu'elle avait fait pour lui. » TILLY. *Mémoires*, t. II, p. 10.

fausse. En conséquence, je n'en ai rien dit à Mme de Polignac. Je l'ai depuis longtemps perdu comme ami, et depuis quelque temps je ne plains que ceux qui vivent.

Savez-vous ce qu'est devenu O'Connell dans toute cette crise ? Ce qu'il pense, ce qu'il fait ? Il m'avait écrit une fort bonne lettre, m'en avait promis d'autres ; je lui ai répondu, et depuis ce temps, depuis trois mois, je n'en ai plus entendu parler.

Le chevalier de Coigny me parle de vous dans toutes ses lettres avec amour, respect, dévouement. Il compte aller passer le mois de septembre avec vous, et ensuite nous rejoindre où nous serons. Oh! du moins celui-là m'est resté! J'en ai perdu que j'ai bien pleurés. La perte des douces illusions est chose bien cruelle. Ce qui n'est pas une illusion, mais une vérité incontestable, c'est ma tendresse, mon respect, mon dévouement pour mon cher prince.

On m'a dit que vous êtes très-content de M. de Rebourgueil (1). J'en suis fort aise, car c'est un homme que j'aime infiniment. Il m'avait promis de m'écrire ; je ne sais ce qui l'en a empêché.

P. S. — Dans l'avant-dernière lettre vous parlez à votre amie du frère de l'ambassadeur de Turin à Paris (2), arrêté, mené à l'hôtel de ville, chargé pour vous de paquets importants, et vous n'en parlez plus dans votre dernière lettre. Cela m'étonne, car rien n'est plus intéressant.

(1) *Rebourgueil.* Premier lieutenant de la compagnie d'Alsace des gardes du corps du comte d'Artois.

(2) L'ambassadeur de Sardaigne à Paris était le marquis de Cordon. Son frère, l'abbé de Cordon, comte de Lyon (en qualité de chanoine de l'église de Saint-Jean) avait été prévenu de conspiration contre la sûreté publique à l'occasion d'une lettre adressée par lui à la marquise de Persan, dont le mari était premier maréchal des logis dans la maison militaire du comte d'Artois. V. le *Moniteur* des 11 et 18 septembre 1790.

L

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Prudence et patience. — Florida-Blanca craint les indiscrétions des entours du prince. — L'Angleterre et la Prusse. — La Suisse. — Mme Elisabeth annonce une évasion. — Un envoyé du *Salon français.* — Une lettre de Bernis. — Breteuil. — Constitution impériale élective. — Le Roi doit avoir un plan.

(Venise), ce 17 juillet 1790. N° 45.

Malgré une violente colique qui me fait mortellement souffrir depuis hier, j'ai passé trois heures de nuit à déchiffrer avec votre amie tous les détails que vous m'avez envoyés. Beaucoup de choses nous ont échappé, parce que tout n'est pas expliqué, et le chiffre que vous nous avez fait passer n'est pas complet. Depuis 66, tous les soixante nous sont presque inconnus ; nous ne connaissons pas davantage *hn*, *gg ;* ainsi complétez-nous par le premier courrier ce qui nous manque.

Je vois par la petite lettre qui était jointe aux détails que vous m'accusez de trop de *prudence;* et cela me chagrine, parce que ce n'est qu'avec de la *prudence* et de la *patience* que vous pourrez sauver la monarchie et votre famille.

Je vous vois toujours étonné et indigné de la lenteur de Florida-Blanca et de sa réticence. Les causes de sa lenteur ont été ses embarras personnels et les attaques portées à son crédit ministériel (*ce qui vient de lui arriver est une preuve positive de la cabale existant contre lui*), la crainte très fondée et point encore passée d'une guerre inégale. Les causes de sa réticence vis-à-vis de vous sont (je vous le répète encore) la crainte de vos entours, que vous avez été accusé de légèreté et d'indiscrétion, et qu'il a été effrayé de vos démarches en Angleterre et en Prusse. Les réponses verbales qui ont été faites en sont la preuve positive, puisque son agent vous a dit de sa part que vous étiez mal instruit des projets de

Pitt et du roi de Prusse, et que lui, Florida-Blanca, les connaissait mieux que vous. J'en reviendrai donc toujours à dire que l'Espagne est très intéressée au salut de la France, et l'Angleterre ainsi que la Prusse sont au contraire acharnées à sa perte et en sont les premiers mobiles.

Je vois encore que les secours qui vous avaient été promis par le roi de Prusse ont fait long feu; je vois que ceux promis par Pitt n'arrivent pas et sont d'ailleurs très insuffisants.

J'ai plus de confiance à la bonne volonté de Steiger, et j'en ai beaucoup en ses lumières; mais cependant il divague relativement aux secours des Suisses. Il vous parle des troubles qui y règnent, et, après avoir condamné la précipitation de Zurich, Berne adhère, comme le canton, à sa décision sur la fédération. Rien de clair encore de ce côté, et partout la crainte ou d'autres calculs arrêtent les secours. Mais je vois avec plaisir que l'avis de Steiger est que les offres de la Provence et les moyens qu'elle présente ne lui paraissent pas acceptables encore, puisque le trouble et la division y règnent; que Steiger pense que vous ne pouvez vous livrer en personne que lorsque vous aurez à vous une province entièrement réunie. Le Languedoc est bien loin d'être réuni, et vous auriez fait une rude sottise, si vous vous y étiez confié; tout serait à présent sans ressource. J'en frémis.

Soyez sûr que l'Espagne se prépare et correspond directement avec le Roi et la Reine. Des courriers partent sans cesse de Paris pour l'Espagne, et vous en serez sûrement averti à temps. D'ailleurs, je suis convaincu que le Roi et la Reine méditent quelque chose. Une lettre de votre sœur à Mme de Bombelles (1) paraît annoncer à mots couverts une fugue.

Vous nous parlez d'un envoyé du *Salon français* et de votre sœur et de Monsieur, et ensuite vous passez à

(1) Serait-ce la lettre de Mme Élisabeth du 10 juillet 1790, imprimée par Feuillet de Conches, t. III, p. 289?

autre chose sans nous dire ce que cet envoyé vous a dit. Cela est cependant bien intéressant.

J'ai reçu une lettre du *bonhomme* qui a été au désespoir de l'aventure de Florida-Blanca et qui craint beaucoup qu'on ne vous entraîne à de fausses démarches. Voici les propres mots de sa lettre : « *Si le preux* (c'est vous) « *veut se perdre à jamais, lui et toute sa race, il n'a* « *qu'à suivre l'impétuosité des conseils qu'on lui donne.* « *Je conviens qu'il a raison d'être au désespoir de voir* « *mettre en pièces un si beau royaume et de voir la suc-* « *cession peut-être interdite par les foudres de la fédé-* « *ration à ses enfants. Mais que faire en ce moment,* « *avant d'avoir appui et moyens, surtout après avoir tout* « *gâté par des confidences faites à la Prusse et à l'An-* « *gleterre, qui ont effrayé Florida-Blanca? Jamais on* « *n'obtiendra de Florida-Blanca qu'il s'explique claire-* « *ment dans la position du preux. Que reste-t-il donc de* « *raisonnable à faire ? de laisser Florida-Blanca s'ar-* « *ranger avec le Roi et la Reine, ce qui est plus lent,* « *mais plus utile. Le moment où le zèle du preux pourra* « *se développer viendra nécessairement ; mais il faut* « *l'attendre, ou tout perdre sans ressources. Il est clair* « *par les réponses verbales du mois de mai et de juin* « *qu'il y a un fil de correspondance entre le Roi et Flo-* « *rida-Blanca, et cette direction est la meilleure de* « *toutes. Il s'agit de sauver la monarchie, de ne pas* « *perdre la première couronne de l'Europe, et non de* « *faire briller son courage et son patriotisme.* » J'ai transcrit fidèlement cet article de cette lettre, et je crois que celui qui l'a écrite a la meilleure tête de l'Europe, et la plus entière (quoi qu'on vous en dise).

Je vous garderai fidèlement la correspondance que vous me renvoyez, je vous en donne ma parole ; mais je voudrais la transcrire pour la mettre en ordre, en en retranchant ce qui est relatif à votre amie, et elle pourra être un jour un petit monument historique, en l'arrangeant. Le *bonhomme* était, je vous l'avoue, tourmenté de cette

idée, et m'a prié de vous la demander. Ceci entre nous.

Vous me demandez conseil relativement au baron de Breteuil, et cela m'embarrasse. Premièrement, croiriez-vous qu'il voulût vous rejoindre? Secondement, n'est-il pas entièrement brouillé avec le prince de Condé ? Troisièmement, a-t-il tout ce qu'il faut pour diriger une grande opération et décider sur un parti à prendre ? Voilà ce que j'ignore, et ce qui me met dans l'impossibilité de répondre clairement. Je lui crois une bonne tête pour un conseil ; je le crois dans de très bons principes; il a aussi dans l'Europe quelque réputation ministérielle : voilà les avantages. Un autre encore, c'est qu'il a des liaisons avec les parlements, et qu'il faut joindre les moyens de formes aux moyens de force; et que les parlements finiront par jouer un rôle dans toute cette grande affaire. Mais est-il compatible avec le prince de Condé et avec Calonne? Mais voudra-t-il quitter le lieu où il est, et se remettre en jeu ? Mais est-il assez fort pour une aussi grande circonstance, et plairait-il au Roi et à la Reine ? Voilà ce que vous êtes plus à portée de juger que moi. Son arrivée à Turin (supposez qu'il y consentît) n'ouvrirait-elle pas tous les yeux? Voilà encore ce que vous pouvez calculer. Il pourrait (avant que vous prissiez sur cela un parti) venir à Évian conférer avec l'abbé Marie que vous y enverriez, et au retour de celui-ci vous vous décideriez : voilà ce qui me paraît possible et sage.

Je reviens *à la trop grande prudence* dont vous m'accusez. Je crois qu'avant de prendre un parti l'excès de la prudence est indispensable ; mais que, une fois le parti pris, il faut exécuter avec audace ; et, quand nous en serons là, la chaleur de mon caractère fera bouillonner mon sang français et créole. Jusque-là, ma confiance à l'expérience et aux lumières du *bonhomme*, la persuasion intime que j'ai que rien de ce qui se fait ne peut être stable, qu'il y aura un bon moment à saisir, qu'avec de petits moyens et de la précipitation vous gâteriez tout, qu'avec un déploiement de grandes forces vous imposerez des lois qui

seront reçues sans résistance, sans effusion de sang ; tous ces motifs réunis me confirment dans l'opinion qu'avec de la patience vous jouerez le plus beau des rôles, et qu'avec de la précipitation vous ruinerez pour longtemps vos affaires et la monarchie, et vous rendrez vos intentions suspectes. Quelque bon que soit l'esprit de quelques provinces, elles n'agiront qu'au nom et selon les ordres du Roi, qui jusqu'à présent n'a parlé que pour arrêter, que pour refroidir tous ses bons serviteurs ; mais l'époque viendra où il parlera, et cette époque n'est pas loin ; il ne faut donc pas l'anticiper.

Ce mois-ci fera naître bien des circonstances qu'il est impossible de prévoir. Si tout se passe sans résistance le 14, nous aurons une constitution *démocratico-royale, ou impériale et élective* (1). C'est un être de raison; cela est si absurde que de partout on criera haro sur les législateurs, usurpateurs, conspirateurs, et alors un manifeste bien fait produira son effet. Si le Roi veut ce jour-là défendre enfin son sceptre à moitié brisé, il courra de grands dangers et surtout la Reine; mais cependant son parti est plus grand qu'on ne le croit, et on se ralliera bientôt à lui. Si la rivalité existe en effet (comme on le dit) entre le parti La Fayette et Necker, qui est celui *de la révolution*, et celui de M. le duc d'Orléans, qui est celui *de la conjuration*, le signal de la joie et de l'ivresse deviendra subitement le signal du massacre, et je frémis de cette scène d'horreurs. Nous aurons à coup sûr un de ces résultats. Aurez-vous un courrier pour nous instruire des événement du 14 ? En ce cas, nous espérons que vous nous en enverrez un. Vous saurez tout au moment où vous recevrez ma lettre. Pourquoi me retient-on ?

Je vous quitte, Monseigneur, parce que j'ai passé ma nuit sur pied, et parce que je souffre encore horriblement.

(1) *Une constitution démocratico-royale, ou impériale et élective.* Froment (dans son *Mémoire historique et politique, contenant la relation du massacre des catholiques de Nimes*, etc., p. 82) attribue aux Jacobins le projet de proclamer Louis XVI *empereur*, afin de rendre par là la couronne élective.

Vous connaissez tout mon dévouement et toute ma tendresse pour vous, et c'est à la vie et à la mort.

P. S. — Vous passez bien légèrement sur la manière dont le Roi a sanctionné les derniers décrets. Cependant les signer sans les lire, malgré les oppositions même de M. de La Fayette et de Liancourt, prouve un plan, et m'annonce plus qu'on ne s'y attend. Si cela arrive, sa conduite depuis quelque temps aura été un chef-d'œuvre de sagesse et de prudence, et sera complète, s'il finit par bien saisir le moment de la force. Je me plais à cette idée.

LI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Retard du courrier. — Le duc d'Orléans à Paris. — L'Espagne. — Une flotte anglaise fait voile vers Gibraltar. — La Reine. — Saint-Priest. — Les provinces.

(Venise) ce 24 juillet 1790. N° 46.

Nous sommes dans la plus mortelle inquiétude, Monseigneur. Le courrier que vous annoncez dans la lettre à votre amie, parti du mercredi 14, n'est pas encore arrivé aujourd'hui samedi 24. Jugez de toutes les cruelles agitations que ce retard extraordinaire nous cause. Est-ce une trahison? A-t-il été enlevé, assassiné ? Est-ce un simple accident, comme chute ou maladie, qui empêche son arrivée? Voilà sur quoi portent nos calculs et nos raisonnements, dont le résultat est l'inquiétude la plus fondée. Oh! nous n'avions pas besoin de ce surcroît aux alarmes que nous éprouvons. Ce qui augmente encore nos terreurs, c'est que sûrement, croyant écrire plus en sûreté que par la poste, vous aurez dit mots et paroles, et quelle victoire pour les scélérats, s'ils tenaient des pièces aussi précieuses! quel parti ils en tireraient ! que de gens fidèles compromis! J'en frémis. Mais enfin il n'y a plus qu'à attendre. Je voulais vous envoyer un courrier pour vous avertir de

ce retard ; mais notre conseil a jugé qu'il ne le fallait pas, puisque cela ferait nouvelles, et parce que, la poste partant aujourd'hui, notre courrier ne gagnerait pas vingt-quatre heures sur elle. Quel est le courrier que vous avez envoyé? Est-ce Pichard, Jean, ou Camille (1)? Peut-être par quelque raison est-il revenu sur ses pas à Turin! Informez-vous et informez-nous de tout, car nous sommes tous horriblement troublés, et surtout votre amie.

Je ne croyais pas au retour annoncé de M. le duc d'Orléans ; mais il est positif qu'il est à Paris ; quelqu'un me mande : je l'ai vu. On me mande en même temps qu'on lui témoigne le plus profond mépris, mais que M. de Liancourt est radieux et les Lameth plus insolents que jamais. Que résultera-t-il de tout cela? Je crois, en vérité, que tous les fripons s'entendent pour écraser les honnêtes gens, et que ceux-ci ne s'entendent guères.

Vous avez beau dire qu'il faut se passer du Roi et ne pas compter sur lui ; à cela je réponds toujours que, sans lui, vous ne pouvez rien qu'empirer le mal ; que les espérances que vous donnent les provinces font toujours et feront toujours long feu.

J'ajoute que tout ce que vous attendez de l'Angleterre ne sera qu'un leurre, parce que cette générosité est contre nature et contre toutes les règles de la politique.

Il paraît positif que l'escadre anglaise de 22 voiles, entrant dans le nord de l'Océan, a été signalée du Havre, dont la municipalité en a fait part à l'Assemblée Nationale. Il est clair, par la route qu'elle tient, qu'elle va à Gibraltar pour primer les mouvements des Espagnols au cap de Saint-Vincent. Cette détermination subite de la Cour de Londres est une véritable agression, et prouve évidemment sa mauvaise foi. Ne calculez que d'après cela, quoi qu'on vous en dise.

Tout me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue depuis les malheurs de la France, que l'Angleterre en est

(1) *Camille* Poissat, valet de pied du comte d'Artois.

le véritable auteur, et qu'il serait déraisonnable de croire à présent à ses bonnes intentions, quelqu'assurance qu'elle en donne.

Les lenteurs de l'Espagne sont très fâcheuses et tiennent aux embarras personnels qu'on a su donner à Florida-Blanca; mais en même temps c'est la seule ressource, et sans elle vous ne pouvez rien, et tout ce que vous entreprendriez rendrait les maux sans remède.

Vous variez bien souvent sur votre opinion de la Reine; tantôt vous croyez à son courage, et ensuite vous vous plaignez d'elle presque comme du Roi. Il faudrait cependant avoir des données plus solides, et vous devriez les avoir par Monsieur.

Je suis fâché que *zz* soit interrompu; non que j'y eusse une parfaite confiance, mais c'était du moins quelque chose, et ces variations perpétuelles détruisent l'espoir aussitôt qu'il est formé.

Je serais fort aise que Saint Priest vous rejoignît; mais j'en doute fort, si la justification qu'il a envoyée à l'Assemblée y a en effet été envoyée par lui (1). Cette démarche serait au moins suspecte, et ne serait excusable par aucun motif. Quant au baron, je vous ai fait ma réponse.

Quant aux provinces, n'ayez qu'une confiance prudente aux assurances qu'on vous y donnera. L'exemple du Languedoc vient à l'appui de ce conseil. Où en seriez-vous, si vous vous étiez livré à votre première ardeur et aux coups d'aiguillon que des personnes trop zélées et trop peu réfléchies vous donnaient? Ce qui s'y est passé, ce qui s'y passe encore vous prouve ce qu'on fait avec de l'argent, et vos ennemis en ont plus que vous.

Les conseils de Steiger ne vous égareront pas; du moins je le crois. Ses lumières, son expérience, ses correspon-

(1) Dans la séance du 13 juillet 1790, le président de l'Assemblée Nationale lut une lettre que M. de Saint-Priest lui avait adressée pour repousser la dénonciation faite contre lui au Châtelet d'avoir été le complice du comte de Maillebois.

dances suivies avec toutes les Cours de l'Europe peuvent vous être d'un grand secours.

Je persiste plus que jamais dans l'opinion de mon insuffisance, et tout ce que votre amitié me dit d'aimable sur cela ne m'aveugle pas. Je ne peux répondre que de mes intentions, de ma droiture et de mon cœur; mais je n'ai pas assez d'instruction et d'étude de la politique, ni assez de connaissance des hommes. Je suis si aisé à tromper que je pourrais vous égarer. J'ai, par la vivacité de mon imagination qui me présente souvent à la fois les contraires, une sorte d'indécision qui en est la suite. Cependant je ne varie pas dans l'opinion que c'est du temps seul, de l'excès des maux, et de l'impossibilité de l'existence d'une constitution monstrueuse que naîtra le retour aux vrais principes; que tenter des oppositions lorsque l'ivresse est à son comble, c'est vouloir tout perdre; que la patience est un moyen immanquable; que la précipitation serait nuisible et mortelle : mais j'ajoute à ces réflexions que le sort de mon cher prince sera le mien, et que je saurai mieux que personne mourir à ses côtés, ou le couvrir de mon corps. Ainsi, quelque parti qu'il prenne, il est sûr que je suis sien à la vie et à la mort.

LII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Désapprouve le prince. — Ne compter que sur l'Espagne. — Moment mal choisi après la fête du 14. — On ne trouvera pas d'argent au Vatican. — Gustave III. — Le prince ne peut aller en Espagne que si sa présence y est agréable. — Lyon. — Voyage projeté du Roi dans les provinces. — Le prince pourra le rejoindre. — Brentano.

A Venise, ce mardi 27 juillet (1790). N° 47.

Je suis si étourdi par la foule et le genre des événements, Monseigneur, qu'à peine j'ai la faculté de répondre à votre lettre.

Vous me demandez des conseils, et je frémis en pen-

sant à la gravité des circonstances et à la faiblesse de mes moyens. D'ailleurs, dans tout ceci vous avez suivi une marche tout-à-fait opposée à mes idées ; vous comptez sur une puissance dont je me méfie, et vous ne comptez plus sur celle que son intérêt lie à votre cause.

Je ne peux changer ni de système, ni de principe. Que vous dirais-je donc, quand je vous vois engagé dans une route opposée à celle que j'aurais voulu vous voir prendre? Mes vœux vous y suivent ; ma personne, mon cœur et mon bras vous y suivront. Mais je n'ai pas de confiance à la franchise de Pitt et à la bonne volonté de l'Angleterre, parce qu'elles seraient contre nature. Qui est-ce qui atténue les moyens de l'Espagne? Qui est-ce qui la met dans l'impossibilité actuelle de vous donner des secours d'hommes et d'argent? Ce sont les querelles que lui fait l'Angleterre, les dépenses forcées que l'Espagne a été obligée de faire pour mettre en état ses forces navales ; et dans cette occasion l'Angleterre a été évidemment de mauvaise foi, car l'attaque vient de ce côté, quoi qu'on vous en dise.

Personne au monde ne connaît mieux que moi les talents supérieurs, la sagacité, l'esprit de Calonne ; mais il a trop de franchise, de loyauté, pour être aussi habile en politique qu'en législation et en administration. Il est facile à tromper, parce qu'il est incapable de tromper. Au reste, vous allez le voir, et vous avez eu raison de prendre ce parti, parce qu'on s'entend mieux verbalement que par écrit. Vous serez plus à portée de juger ses données, et ses lumières vous seront d'un grand secours.

Je vous avoue encore que je n'aime pas qu'on veuille précipiter vos démarches, avant d'avoir rassemblé des moyens d'argent que vous n'avez pas, et quelques secours étrangers pour appuyer vos nobles projets, et cela au moment où l'ivresse qu'a produite cette cérémonie du 14 va être portée dans les provinces. Faites précéder toute démarche par l'ouvrage dont vous me parlez, afin de préparer les esprits au manifeste qui le suivra ; mais que

tout cela ne paraisse que lorsque vous aurez des moyens à l'appui. Sans ces moyens, l'ouvrage et votre manifeste feront long feu.

L'amour qu'on a marqué au Roi le 14 a malheureusement été adressé plutôt à celui qui protège, qui opère cette révolution aux dépens des droits qu'il tient de Dieu, qu'à sa personne même. Ainsi cet amour, dont on pourra tirer parti pour la suite. lorsque les peuples sentiront qu'ils ont été trempés, tournerait à présent contre les oppositions à la révolution que le Roi aimé paraît approuver. Vos moyens sont donc absolument nuls pour le moment; mais il viendra un temps (et ce temps n'est pas loin) où vous pourrez déployer toute votre énergie et mettre en œuvre tous les moyens qu'il faut préparer d'avance. Pouvez-vous croire à quelque tentative heureuse dans le moment de la plus forte ivresse ? Cela ne serait pas raisonnable.

Mais, dites-vous, les bien intentionnés perdent patience; leur zèle s'éteindra; ils abandonneront la partie. Eh bien, cela vaudrait mieux que de la perdre sans ressource. Mais ils ne l'abandonneront pas, soyez-en sûr; leur intérêt est trop lié aux vôtres, et la noblesse française ne consentira jamais à tomber à roture et à consentir la perte de la monarchie. Il faut donc calmer vos amis en les encourageant, en continuant de partager leur sort; mais il ne faut pas les perdre et nous perdre avec eux. Il y a plus de courage à attendre le moment favorable, à le bien saisir, à résister aux impulsions des têtes exaltées, qu'à se livrer sans prudence à un péril certain et à s'ôter toute ressource et tout espoir pour l'avenir.

Vos démarches vis-à-vis du *bonhomme* seront inutiles, je vous en avertis, tant que vous ne lui montrerez pas une autorisation du Roi. D'ailleurs les foudres du Vatican prendraient mal leur temps pour tonner; et quant à l'argent, on est mal instruit, si on croit en trouver là; je suis seulement étonné que l'idée en soit venue.

Je ne suis pas du tout en état de juger les démarches

relatives à la Porte; elles peuvent être bonnes. dès que la paix sera faite; mais il me semble qu'alors la Suède ne doit pas être négligée, car les intentions et les principes du roi de Suède sont sublimes, et si la Porte en cette occasion lui donnait des subsides, il pourrait fournir quinze mille hommes d'excellentes troupes, et il serait homme à les mener lui-même au secours d'un allié qui vient de lui être infidèle. Ce prince, dont on s'est tant moqué à la Cour de France, n'en est pas moins un héros.

Je pense que, dès que vous avez fait dire à Calonne de venir, vous faites bien pour la première entrevue de la tenir secrète, si cela se peut; mais cependant il faut une direction, un plan quelconque, et si c'est à lui que vous donnez votre confiance, il est impossible que cela soit caché, et il serait même peu décent pour vous et pour lui que ce ne soit pas patemment. Ainsi, avec l'approbation du roi de Sardaigne, il faudrait qu'il vînt à Turin, parce qu'il faut se voir souvent, tous les jours même, pour bien s'entendre; et il prendrait une supériorité nécessaire sur votre comité (1) qui commence à se découdre.

Quant au voyage en Espagne qu'il vous propose, croyez-vous pouvoir y aller sans non seulement en avoir prévenu le roi et la reine d'Espagne et son ministre, mais sans qu'ils vous témoignent que votre présence leur sera agréable? Pour moi, je pense que vous ne pouvez pas y aller sans ce préliminaire.

Il me paraît, d'après ce que vous mandez à votre amie, que le prince de Condé commence à devenir pressant, incommode, inquiet. Mais il doit vous être fort aisé de le contenir, car que peut-il faire sans vous? se soumettre? il en est incapable, il a trop d'honneur. Il faut donc qu'il attende les circonstances, et qu'il sache souffrir en les attendant.

Quant à ce qui regarde votre capitaine des gardes, son remplacement, permettez-moi de n'avoir pas d'avis. Le

(1) *Votre comité*. V. la note 3 de la page 143.

renvoi d'un tel clabaudeur (1) peut avoir quelques inconvénients, à moins que vous ne le meniez à demander lui-même sa retraite, et alors Puységur et Édouard (2) ont, ce me semble, bien des droits par leur position et par leur dévoûment. Les deux autres, sur lesquels vous avez aussi jeté les yeux, sont fort bien choisis, mais ils ne sont pas de votre maison.

Ne perdez pas de vue les conseils et les lumières de Steiger ; c'est encore là un de vos meilleurs moyens, vu ses talents, l'attachement qu'il vous a témoigné, votre titre vis-à-vis des Suisses, et l'influence qu'il a sur plusieurs cabinets de l'Europe.

J'approuve fort vos démarches près de l'Empereur et Kaunitz. Le moyen est d'autant meilleur qu'il plaira à la Reine plus que tous les autres, et que les mouvements qui vont être faits par lui sur nos frontières sont très favorables à vos projets relatifs à l'Alsace.

Je désire bien que la nouvelle qu'on vous a dite de Lyon se confirme : mais je crains qu'elle ne soit apocryphe. Au moment de la fédération, elle n'est pas vraisemblable.

Laissez un peu de temps à l'ivresse, et elle passera ; les moyens d'argent des ennemis de la royauté se tarissent ; il sera impossible de payer longtemps les milices nationales, les districts, les municipalités ; il faudra asseoir l'impôt ; il sera très lourd, puisque les opérations de l'aréopage ont prodigieusement augmenté le déficit, et presque annulé les moyens de commerce ; et il faudra bien en revenir à l'autorité. De plus, le Roi a annoncé un voyage dans les provinces ; il pourra s'arrêter dans celle qui lui sera le plus fidèle, et c'est là où son frère chéri ira recevoir les hommages de tous les bons Français et se charger à leur tête de réduire les traîtres, ce qui sera bientôt fait. Ce plan-là vaut bien les autres, pensez-y bien.

(1) *Un tel clabaudeur.* Le prince d'Hénin. *V.* la note 1 de la page 193.

(2) *Puységur et Edouard.* Le premier était un des gentilshommes d'honneur du comte d'Artois. Le second est le comte Edouard Dillon.

Le temps agira mieux pour vous que toutes les puissances de l'Europe. Je ne dis pas pour cela qu'il faille négliger leurs secours ; mais il ne faut rien précipiter et ne pas passer pour un rebelle, quand on a des intentions aussi pures que les vôtres.

Vous dites qu'on ne peut pas compter sur le Roi. Cela peut être jusqu'à un certain point; mais ce qui est vrai sous tous les rapports, c'est que vous ne pouvez rien sans lui, puisqu'il est Roi, puisqu'il est aimé, et puisque de lui seul peut venir votre force qu'un mot, un seul mot de lui anéantirait, si vous entrepreniez sans son aveu. Occupez-vous donc, par-dessus tout, de vous entendre avec lui. Je vous vois indigné de ce que la Reine paraît avoir gagné Mirabeau. Je ne suis pas plus qu'un autre pour les petits moyens ; mais, quand il s'agit de reconquérir un royaume, tous moyens sont bons, et il y a excès de délicatesse à repousser ce qui peut être utile. Ne nous échauffons pas, mon cher prince ; c'est l'Etna ou le Vésuve qui vous font cette prière, et on rirait de me voir travesti en calmant ; mais je sens tellement l'importance de ne pas se presser, la certitude du succès par la patience, que je ne me laisse pas aveugler par la fausse gloire des essais éclatants.

On se dégoûtera, on se refroidira, vous dit-on. Et moi, je vous dis que tous ceux qui se refroidiront vous serviraient mal. Je vous dis au contraire que tout finira par se rallier à vous, et que vous êtes destiné à sauver votre pays, si vous savez attendre et saisir les circonstances.

Si vous avez quelques démarches à faire à la Porte, M. de Bombelles y a dans sa main un homme actif, intelligent, et qui y a beaucoup de crédit. Cet homme se nomme M. Brentano (1), y est employé pour la Suède, est ami intime de M. de La Palisse (2). C'est l'homme le plus

(1) *Brentano*, ancien colonel au service de France, passé depuis au service de la Suède et envoyé par Gustave III en mission à Constantinople. J'ai raconté ailleurs (*Choiseul-Gouffier*, p. 224) l'opposition qu'il rencontra de la part de l'ambassadeur de France.

(2) *La Palisse* (Jean-Frédéric, marquis de Chabannes), né en 1762, colonel de cavalerie ; émigré en 1789, il fit en 1792 la campagne des Princes, et

propre, à Constantinople, à faire réussir une négociation. Il est mal avec le comte de Choiseul-Gouffier (1), ce qui est un titre en sa faveur, car on dit cet ambassadeur démagogue, et cela est aisé à croire, si on le juge par ses amis.

Armand et Tissard sont arrivés. Le premier m'a remis ma correspondance, dont j'ai relu une partie et que je vous garderai bien sûrement. En la mettant en ordre, elle pourra servir un jour pour éclaircir bien des faits.

Je consens que vous lisiez toute ma lettre à Calonne. Je n'ai rien de caché pour lui; et, si je ne suis pas de son avis sur tout, je désire qu'il le sache et me combatte, car je ne demande pas mieux que d'avoir tort. Il a tant de lumières, de moyens et de zèle qu'une direction donnée par lui aura de bien grands avantages. Peut-être son arrivée déplaira-t-elle à la Reine; mais c'est à vous à faire entendre raison par votre sœur et à bien répondre de la pureté de son dévouement. L'habitude que Calonne a des affaires lui fera sur-le-champ monter une machine qui vous manque et qui est indispensable.

Vous avez à Turin un homme dont je fais grand cas pour le zèle, et les lumières, et le courage; c'est M. Datilly.

Vous pourrez dire à Calonne que son ancien secrétaire est en Italie avec Mme la comtesse de Miremont, et pourrait lui être fort utile. Parlez-en à M. Datilly qui a voyagé avec lui.

Je n'aime pas la lettre que vous a écrite le bailli (2); elle est molle, désespérante, et se ressent de son pauvre physique. Il vous est attaché, fidèle; mais il ne me paraît pas bien sentir tous les devoirs de votre position.

en 1795 celle de Quiberon. Sa mère était la sœur du baron de Talleyrand, ministre de France à Naples, ami de M. de Vaudreuil.

(1) *Choiseul-Gouffier* (Marie-Gabriel-Auguste-Florent, comte de), né en 1752, mort en 1817. Il appartient à l'histoire littéraire par son *Voyage pittoresque de la Grèce*, et à l'histoire politique par son ambassade à Constantinople, qui dura de 1784 à 1792. (V. le livre cité page 247, note 1.) Le crédit des Polignac avait contribué à lui faire obtenir ce poste. Ses meilleurs amis étaient Talleyrand et le comte Louis de Narbonne.

(2) Le bailli de Crussol.

Une des choses à laquelle vous devez, ce me semble, le plus vous attacher, c'est à entretenir dans les provinces le désir le plus ardent pour que le Roi remplisse l'engagement qu'il vient de prendre, à la face de l'Europe, d'aller *bientôt* visiter ses provinces. Il n'ira sûrement pas s'il n'y est pas forcé par les réclamations des provinces ; ainsi, par vos correspondances dans les provinces, mettez tout votre art à échauffer le désir qui les mettra en opposition avec la criminelle capitale. Ce moyen me paraît sûr et le plus essentiel de tous : pensez-y bien, et il n'y a pas pour cela un moment à perdre.

Nous avons beaucoup interrogé Jean, et puis Armand sur ce courrier parti pour ici le 14. Ils nous ont assuré que personne n'était parti de Turin à cette époque. Que veut donc dire ce que vous avez mandé à votre amie ? Cela nous inquiète toujours horriblement.

Mais si l'Espagne manque d'argent, elle peut du moins vous cautionner pour celui qui est au duc de Modène. Essayez encore ce moyen.

Je reviens à ce qui avait été traité pendant mon séjour à Turin relativement à ce que vous ou le prince de Condé allassiez en Espagne. Je pense toujours que ce serait au prince de Condé à marcher, et à vous à rester sur la frontière. Dites cela à Calonne ; mais, puisque M. de Vassé doit être revenu, il faut absolument y renvoyer un homme de confiance, qui ne bouge d'auprès de Florida-Blanca, qui a besoin d'être continuellement échauffé, harcelé. Le conseil m'a été donné ici par un homme qui connaît bien Florida-Blanca.

Jean a fait la plus grande diligence pour venir. Il partira ce soir à la fraîche. Je lui ai donné mon fidèle Schmitt pour lui faire voir Venise.

Adieu, Monseigneur ; patience, et tout aura une bonne fin, mon cœur me le dit. Puisse-t-il ne pas me tromper sur cela plus que sur tous les sentimens de tendresse, de dévouement et de respect pour vous, *qu'il me rappelle* à tout moment !

P. S. — Je vous renvoie, sous deux chemises, ce que M. de Rivière et ce que Jean ont apporté.

LIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Bombelles a écrit à Brentano. — Obtenir du Roi l'autorisation de consulter Bernis. — Le baron de Talleyrand. — Accueil fait au Roi et à la Reine par les fédérés. — Voyage projeté du Roi dans les provinces. — Envoyer un homme sûr vers le Roi et la Reine. — Lettre du Roi à Mme de Polignac.

(Venise), ce vendredi 30 juillet 1790. N° 48.

Nous avons reçu cette lettre du 14, dont nous étions si inquiets, le 27, au moment même du départ de Jean, après lequel nous avons fait courir pour qu'il vous instruisît de la réception du paquet.

La poste que nous attendons ce soir ne peut rien nous apprendre de nouveau, et je ne vous écrirai qu'un mot aujourd'hui, ayant peu de chose à ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander par Jean. Je vous dirai pourtant qu'ayant communiqué à Bombelles vos idées relativement à Constantinople, il a cru ne devoir pas perdre un instant pour y préparer le succès de ce que vous y désirez. Je vous envoie en conséquence copie de la lettre qu'il a écrite à M. de Brentano ; il y a ajouté une note relative à cet homme intelligent, dévoué à la bonne cause, son ami intime, et jouissant à Constantinople et près du roi de Suède du plus grand crédit. Ce moyen n'est pas à négliger; il est, outre cela, ami de M. de La Palisse, que vous comptez y envoyer.

La lettre retardée contenait de fortes raisons pour me convaincre que vous ne devez pas compter sur le Roi. Mais à cela je répondrai toujours qu'il ne faut pas renoncer à obtenir l'autorisation que vous avez tant de raisons de désirer et sans laquelle tous vos projets échoueront. Si

on vous la refuse aujourd'hui, il faut la redemander demain et ne jamais y renoncer. Un point sur lequel il vous aurait été facile de l'obtenir, c'est pour autoriser le *bonhomme* à vous donner des conseils, et alors vous en auriez tiré un grand parti près de Florida-Blanca. Sans cela, tout est vague et sans direction. L'arrivée de Calonne me fait plaisir en ces circonstances; mais, à votre place, loin de m'en cacher, j'en préviendrais le Roi et la Reine, et je leur dirais toutes les raisons qui m'y auraient décidé.

Mais en même temps je demanderais qu'ils donnassent ordre au *bonhomme* de m'aider de ses lumières, et qu'ils vous adressassent cet ordre pour le lui faire sûrement parvenir. Avec cet ordre, le *bonhomme* vous sera, relativement à Florida-Blanca et à l'Espagne, d'une grande utilité, soyez-en sûr. Je l'ai prévenu de vos désirs, et je lui ai écrit avec chaleur; mais je m'en tiens à ce que je vous ai mandé par Jean. Le *bonhomme* me mande par sa lettre d'avant-hier : « *Je suis loin de perdre courage; mais il* « *faut que le preux* (c'est vous) *soit encore sage quel-* « *que temps. Son moment viendra; mais une imprudence* « *pourrait tout perdre et pour toujours.* » Je transcris ses propres paroles, et, quoi qu'on vous en dise, cet homme a bien de l'esprit et la faculté de tous ses moyens.

J'en reviens à l'engagement pris par le Roi d'aller bientôt voyager dans ses provinces. Il faut mettre tout votre art à faire exécuter cette promesse; il faut que, par vos émissaires, les provinces se décident à sommer le Roi de tenir cet engagement. Il s'arrêtera dans la province la plus fidèle, et vous ferez le reste. Si Paris s'oppose à ce voyage, cette ville coupable est perdue. Méditez beaucoup ce texte; il renferme tous les moyens d'une heureuse contre-révolution, sans résistance et sans dangers. J'attends avec impatience l'ouvrage de Calonne. Que j'aime à le voir se venger si noblement!

A propos, j'ai vu dans les papiers que vous m'avez envoyés que le baron de Talleyrand, retourné par la baronne,

amie de Mme la duchesse d'Orléans, et par son neveu l'évêque qui cloche, était devenu démagogue. Je vous proteste que c'est une calomnie. J'en reçois tous les courriers des lettres qui prouvent la solidité, la pureté de ses principes; la dernière que j'en ai reçue hier est d'une chaleur égale à la mienne contre les infâmes perturbateurs du repos public. Ne prenez pas légèrement des préventions contre des gens dont la vie entière est un témoignage en leur faveur. Voilà encore un des grands malheurs du moment actuel; c'est la défiance, qui germe dans tous les cœurs. Toutes les familles sont divisées; des amitiés de vingt ans se sont tournées en haines implacables, et si la France ne périt pas par l'effet du poison que les méchants y ont répandu, elle languira longtemps, et les crises seront fréquentes et nécessaires pour la débarrasser tout à fait de ce venin moral.

On dit beaucoup qu'il y a eu à Rome quelques mouvemens dans le faubourg de Transtevère, et qu'ils ont été excités par des Français, par un détachement de la propagande. Comment tous les souverains ne se réunissent-ils pas pour détruire cette secte impie et ennemie des rois? Leur stagnation pourra leur coûter cher. Il est vrai qu'on exagère beaucoup les petites insurrections passagères, et que les initiés aux coupables mystères et les folliculaires croient en tirer parti pour inspirer la terreur. Ce qui s'est passé à Florence n'était absolument rien dans le principe, et c'était la peur qui en avait fait quelque chose. Le cardinal ne me parle pas du tout de ce qu'on publie sur le faubourg de Transtevère, preuve que cette nouvelle est fausse, ou qu'elle ne vaut pas la peine d'en parler.

C'est pour tous les gouvernements un bien mauvais parti que de montrer de la faiblesse, et c'est une bien grande inhumanité de ne pas sévir avec rigueur. Cette bonté criminelle donne naissance à de grands crimes et de grands malheurs, qu'une juste sévérité aurait prévenus. La seule bonté des rois est la justice; tout le reste est abus, faiblesse et lâcheté. Des ministres infidèles sont di-

gnes des plus grands châtiments. Que de maux la France aurait évités, si son chef avait su punir M. Necker! La lettre de M. Duport a dû suffisamment donner l'éveil aux rois, et ils dorment encore!

J'attendrai l'arrivée de la poste pour achever ma lettre. Je croyais n'écrire qu'un mot et je m'aperçois que je suis à ma septième page. Oh! c'est que vous m'attachez beaucoup!

Ce samedi 31.

Nous avons reçu hier très tard nos lettres, et pour le coup je ne vous écrirai qu'un mot.

Vous avez très sagement fait d'instruire Çircello des dispositions de l'Alsace, afin qu'il obtînt de l'Empereur le noyau que l'Alsace demande avant tout. Si vous l'obtenez, je vois que votre parti est pris, et l'union de Calonne à l'évêque d'Arras (1) me paraît de bon augure. Ce sont deux fortes têtes.

Mais je persiste à penser que le retour à l'ordre est prêt à arriver de lui-même, et que des moyens forcés pourront le retarder. Il est certain, d'après les détails que je reçois, que M. le duc d'Orléans est absolument dans la boue et que l'Assemblée est à bout de voix: que le Roi et la Reine ont reçu tous les hommages des fédérés, et que, s'ils avaient dit un mot, tous tombaient à leurs pieds et y faisaient tomber les têtes de leurs ennemis.

Il me paraît certain que le Roi et la Reine ont un projet, en conséquence duquel le Roi a annoncé un voyage dans ses provinces. Voilà à quoi je m'en tiendrais, et je choisirais de préférence et par mille raisons ou l'Alsace, si l'Empereur vous seconde, ou la Normandie, qui domine Paris et qui paraît être bien disposée.

Soyez sûr que l'Empereur ne vous accordera rien sans l'aveu du Roi et de la Reine, et, sans cela, vos projets sont

(1) *L'évêque d'Arras.* Marie-Hilaire de Conzié, évêque d'Arras, né en 1732, mort en 1804. Caractère entier et dominateur, ami dévoué de Calonne. Le duc de Lévis (*Souvenirs et portraits*, p. 205) termine son portrait par ces mots : « Il ne fit que du mal à son parti. »

avortés, puisque ce secours est nécessaire et demandé par l'Alsace. Il me paraît donc essentiel, indispensable, d'envoyer vers le Roi et la Reine un homme sûr et intelligent, pour leur confier tout votre plan, obtenir leur aveu, et alors plus d'obstacles d'aucun genre. Mais il faut que ce plan leur soit expliqué verbalement, car il serait trop dangereux d'écrire. Puységur s'acquittera à merveille de cette commission et vous rapportera la réponse. Il ne sera point suspecté, vu sa réputation de légèreté, et il a tout ce qu'il faut pour cette importante mission, esprit et fidélité.

Tout s'avance vers le retour à la raison, et vous gâteriez tout par une imprudence. Je ne saurais trop vous le répéter, mais il ne faut pas pour cela abandonner un projet bon en lui-même. Il s'agit seulement de lui donner une bonne direction, et je vous la présente. Songez que le Roi et la Reine sont à présent aimés, et que tout ce qui viendra d'eux aura un succès infaillible. Il n'en serait pas de même des tentatives qu'ils désapprouveraient et qu'ils seraient forcés de désapprouver. D'ailleurs, l'Empereur ne donnera rien qu'à leur demande, soyez-en bien sûr.

Parlons à présent de vos amis. Si désormais vous nous annoncez des lettres par des courriers ou des occasions, expliquez-nous mieux comment, par qui vous les envoyez, et l'époque à peu près juste à laquelle elles devront nous arriver, car vous ne pouvez vous faire d'idée de l'inquiétude que nous en avons éprouvée. J'en ai maigri de vingt livres, et votre amie en a été bien plus agitée encore. Au reste, nous sommes mieux, et ici on commence à voir en couleur de rose, ce qui n'avait pas eu lieu jusqu'à ce moment. L'union y est parfaite, et on a dû vous dire que tout est au mieux possible. Mme de Polignac vient de recevoir une lettre du Roi (1), qui la rassure sur la journée du 14 et qui lui mande : « *Croyez que tout n'est pas perdu.* » Ces mots sont à méditer et s'accordent avec ce que le *bonhomme* me mande.

(1) Cette lettre ne se trouve pas dans le recueil de Feuillet de Conches.

Au reste, quand je combats vos opinions, je n'en suis pas moins décidé à suivre votre sort, quel qu'il soit. Vous me connaîtriez bien mal, si vous mettiez cela en doute. Ainsi, au premier signal, je suis en chemin et, une fois embarqué, je ne regarderai plus derrière. Je vous mènerai le loyal Armand et vous aurez un bon aide-de-camp.

Je crois ce que je vous envoie de la part de Bombelles un excellent moyen pour la Porte.

Je suis enchanté qu'O'Connell vous ait écrit. Il y a longtems que je n'ai reçu de ses nouvelles; mais je me plais à compter sur lui.

Le chevalier de Coigny n'a pas varié dans ses principes et dans son attachement pour vous.

Adieu, Monseigneur; mes amis vous aiment plus que jamais, et moi comme toujours et à la vie et à la mort.

Encore un mot. Il serait bien important que vos projets relatifs à l'Alsace fussent combinés avec le voyage dans les provinces promis par le Roi, et que celui-ci choisît de préférence l'Alsace; alors tout irait sans obstacles: au lieu que, tant que le Roi sera à Paris, il sera forcé de lancer l'anathème contre vous, et sa voix a bien de l'empire dans les provinces. Vous seriez déclaré rebelle, et d'ailleurs sans cela l'Empereur ne vous fournira rien, et votre plan est avorté puisque les secours de l'Empereur en sont la base. L'envie très noble d'être les seuls auteurs du salut de la France peut échauffer la plupart de ceux qui vous entourent et leur faire trop précipiter l'instant. Prenez-y garde. Voilà ce dont il faut savoir vous défendre. Et, en vérité, pour pouvoir bien prendre votre temps, je crois que vous n'aurez plus guère à attendre.

LIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le vicomte et la vicomtesse de Vaudreuil. — Leur situation.

(Venise). 2 août (1790). N° 49.

M. et Mme de Vaudreuil ont attendu cette époque avant

de se décider à partir, Monseigneur. Mais il ne leur est plus possible de retarder leur départ. M[me] de Vaudreuil est appelée par toute sa famille, de laquelle elle est séparée depuis un an, et son mari est obligé de faire une apparition pour l'arrangement de ses affaires et de celles de sa mère (1), que les décrets de l'abominable Assemblée ont réduite à la mendicité en détruisant ses pensions, la récompense de soixante et quinze ans de services de son mari, et son douaire sans lequel elle ne se serait pas mariée. Elle quitte sa maison pour aller vivre dans une chaumière, et M. et M[me] de Vaudreuil qui logeaient avec elle, ruinés eux-mêmes, ne peuvent garder cette maison, et il faut bien qu'ils prennent tous d'accord un parti relatif à leur position. Mais Vaudreuil ne restera dans cette abominable ville que le temps nécessaire et se hâtera de venir vous rejoindre avant peu.

J'espère que vous le chargerez de vos commissions ; il s'en acquittera avec zèle. Mes amis ont chargé sa femme de lettres pour la Reine. Je puis vous répondre qu'il est dans des principes invariables de fidélité pour la monarchie et de dévouement et de reconnaissance pour vous, et qu'il brûle du désir de les prouver. Sans cela, je ne prendrais pas la liberté de vous l'adresser et je le renierais avec indignation.

Leur départ m'afflige, mais il m'a été impossible de ne

(1) *Sa mère*. Louise-Thérèse Le Clerc de Fleurigny, mariée en 1759 au vicomte Jean de Vaudreuil, lieutenant général, gouverneur et grand bailli de Gravelines et de Bourbourg, né en 1695, mort en 1780 (oncle de l'auteur de ces lettres).

Leur fils, Jean-Louis, vicomte de Vaudreuil (né en 1763, mort en 1816), avait d'abord servi dans le régiment Dragons-Dauphin, sous les ordres de son cousin. Devenu colonel, il passa en Amérique, en qualité d'aide-de-camp de M. de Chastellux. Ayant émigré dès le commencement de la Révolution, il fit la campagne de 1792, comme aide-de-camp du comte d'Artois, et ne rentra en France qu'après la Restauration ; Louis XVIII lui accorda le grade de lieutenant général. Il avait épousé en 1781 Victoire-Pauline de Caraman ; à l'occasion de ce mariage, M. de Vaudreuil lui avait fait une donation de 200.000 livres, portée au contrat de mariage et payable au décès du donateur. Sa veuve devint dame pour accompagner la duchesse d'Angoulême.

pas céder à la position cruelle de leur mère, à laquelle ils vont porter quelques secours.

Recevez, Monseigneur, mon tendre et respectueux hommage.

LV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Prochain départ du Roi. — Régler sa conduite sur celle du Roi et de la Reine. — Préventions injustes contre l'Espagne. — Bernis. — Les provinces. — Nécessité pour le prince d'être appuyé par le Roi. — Le régiment Salm-Salm. — Lyon.

A Venise, ce 7 août 1790. N° 50.

Je suis très frappé, Monseigneur, d'une chose qui paraît vous faire une légère impression et ne pas vous inspirer confiance; c'est de cette lettre du *Salon français* et de l'assurance positive qui vous y est donnée du prochain départ du Roi. C'est beaucoup qu'on y pense, et je vous avoue que je commence à ne plus voir si noir. Une circonstance extraordinaire qui se combine avec cette lettre du *Salon français,* c'est que nous n'avons eu par le courrier aucune lettre de France, et nous apprenons qu'à Lausanne la poste de France a manqué par cet ordinaire. Je suis convaincu que vous nous enverrez incessamment un courrier pour nous apprendre de grands événements, et, pour peu que le Roi sache s'aider et profiter des bonnes dispositions que lui ont montrées les fédérés des provinces, les perturbateurs du repos public seront bientôt à leur place, et l'autorité légitime sera rétablie.

Gardez-vous plus que jamais d'avoir une marche contraire à celle du Roi et de la Reine, car vous gâteriez tout au moment où tout s'apprête pour le retour à l'ordre.

Je ne crois pas du tout à la confiance réelle du Roi et de la Reine pour La Fayette. Je la crois feinte et par cette raison très sage. Croyez que jamais ils ne pardonneront à

ce monstre la journée des 5 et 6 octobre; mais ils dissimulent et ne peuvent pas faire autrement.

Oui, Monseigneur, j'approuve l'arrivée de Calonne, mais aux conditions que je vous ai détaillées dans ma dernière lettre, qui sont que vous le verrez ouvertement et non en secret, et que vous instruirez votre frère et votre sœur des motifs qui vous y ont déterminé. Mais il ne faut pas risquer de les instruire par une lettre, qui pourrait être interceptée ; il faut que vous donniez vos instructions verbales à Puységur, dont l'intelligence et la fidélité vous sont connues, et qui, par plusieurs raisons, sera moins suspect qu'un autre. Voilà mon avis, et je le crois sage sous tous les rapports.

Vos préventions et vos colères contre Florida-Blanca et l'Espagne me paraissent toujours les mêmes, et je persiste à les croire injustes, puisque la lenteur de Florida-Blanca ne tient sûrement qu'à ses embarras personnels, dont il ne pouvait vous instruire, et aux embarras politiques d'une guerre vraisemblable avec l'Angleterre. Si ces causes cessent, vous le trouverez aussi actif que vous l'avez trouvé temporiseur, et souvenez-vous toujours que, sans ses moyens, vous ne pouvez pas grand'chose. Je persiste toujours à penser qu'il y a une correspondance établie de l'Espagne et Florida-Blanca avec le Roi et qu'il en éclora quelque chose d'important.

Vous vous plaignez aussi du *bonhomme*, et cela n'est pas juste. Il est resté dans les bornes de son devoir, et il ne pouvait faire autrement, puisque vous n'avez pas voulu ou pu obtenir l'autorisation qu'il désirait et sans laquelle lui, ministre, ne pouvait agir. Je sais qu'on vous l'a dépeint comme un homme usé et affaibli par l'âge, et en cela on vous a cruellement trompé. Moi, je vous réponds sur mon honneur qu'il a toutes les facultés de son esprit comme à quarante ans, et que sa longue expérience, jointe à ses talents naturels, en font un homme précieux et complet. Ajoutez à cela qu'il a pour lui l'opinion et la confiance de plusieurs cabinets de l'Europe. Le poids de cet homme

et sa réputation, réunis à l'activité et au génie de Calonne, vous offriraient de bien grandes ressources, et voilà à quoi il faut que vous soyez autorisé. Si on vous refuse aujourd'hui, redemandez demain, et toujours, jusqu'à ce que vous ayez obtenu cette autorisation. Alors votre marche sera légitime et sûre ; sans cela, tous vos pas seront incertains, et vous serez croisé, point soutenu dans tous vos projets.

Les observations de Steiger m'ont paru très-sages et m'inspirent quelque confiance aux assurances de Pitt, qui jusqu'à présent ne m'avaient pas séduit ; mais en même temps je vois avec peine que vous ne pouvez pas beaucoup compter sur les secours des Suisses.

Je pense plus que jamais que le seul plan sage de contre-révolution doit consister à faire demander au Roi par les provinces que Sa Majesté tienne l'engagement qu'elle a pris d'aller les visiter. Il faut employer tout votre art à déterminer les provinces d'y forcer le Roi. Si Paris s'y oppose, je le répète, cette ville coupable est perdue. Si Paris est forcé d'y consentir, le Roi restera dans la province qui lui sera le plus fidèle, et de là il dictera ses lois, protestera contre tout ce que son esclavage l'a forcé de sanctionner, et vous ferez le reste. Si ce que vous mande le *Salon français* a lieu, tout est dit ; mais voilà où il en faut absolument venir. La Normandie me paraît ce qu'il y a de mieux, si on peut y compter, à cause du voisinage, et parce que Rouen est maîtresse de la Seine. L'Alsace est encore bien importante à cause de ses places et des moyens qui peuvent être fournis par l'Empereur. Steiger a bien raison de vous rassurer contre les craintes que vous pouvez avoir de l'Empereur. Des partages ne sont pas aisés à faire, quand on a des embarras chez soi, et lorsque les autres puissances ne manqueraient pas de s'y opposer.

Au reste, vous allez avoir près de vous un homme de génie, qui est bien dévoué à la bonne cause en dépit de toutes les horreurs qu'il a éprouvées. Il ne faut pas cal-

mer son ardeur, parce que son courage est aussi grand que ses talents.

Votre amie vient d'avoir quelques petits maux d'entrailles, mais elle en est quitte ; n'ayez aucune inquiétude.

Saint-Paterne n'a jamais pensé à faire faire un autre habit que celui que vous avez eu la bonté de lui permettre de porter. C'est un malentendu, ou une méchanceté qu'on lui fait, et la preuve en est claire : c'est Armand qui a été chargé au départ de Saint-Paterne de faire faire cet habit, et, comme il n'y avait pas de bon galon à Turin, on en fait venir de Lyon, et l'habit n'est pas fait. Puisque c'est du galon qu'on fait venir, ce n'est donc pas un habit brodé qu'on fait faire. Saint-Paterne n'a pas plu au prince, parce que celui-ci l'a trouvé dans des principes très différents des siens. Voilà l'énigme expliquée. Mais Saint-Paterne a trop d'esprit pour imaginer une pareille bêtise et faire faire un habit d'officier, quand il se trouve heureux et honoré de pouvoir porter l'uniforme de vos gardes.

Le marquis (1) arrive à l'instant et m'apporte une lettre de vous et quelques détails intéressants.

Je vois avec une grande peine qu'on veut vous donner de la défiance contre le Roi et la Reine, et qu'on travaille de même à leur en donner contre vous. C'est, de tous les moyens que l'enfer peut inventer, le plus nuisible à vos communs intérêts ; et il est de votre sagesse, de votre devoir, de votre loyauté de ne pas donner dans de pareils pièges et de vous expliquer franchement avec eux, en y envoyant Puységur ou telle autre personne sûre, intelligente et à portée de pouvoir leur parler.

Vous me paraissez très effrayé de ce que le *Salon français* vous mande que le Roi et la Reine veulent dans tout ceci vous faire jouer *un rôle secondaire*. Ah ! Monseigneur, est-ce que l'ambition vous aurait gagné ? Veut-on vous persuader qu'il faut que vous fassiez tout, ou que rien ne se fasse ? Mettez-vous bien en garde contre

(1) Le marquis de Vaudreuil, cousin de l'auteur de ces lettres.

de pareilles insinuations et tentations. Des ambitieux, qui veulent absolument jouer un rôle, vous échaufferont de cette manière ; mais un ami vrai, comme moi, vous fera apercevoir le danger de ces manœuvres. Je vous dirai plus, c'est que votre rôle ne peut être vraiment beau qu'étant avoué par votre frère ; que jamais on ne pourra vous ravir la gloire d'avoir été invariable dans vos principes, d'avoir été la sauvegarde de votre famille, et de n'avoir été accessible à aucune idée de fausse gloire et d'ambition personnelle. Voilà la véritable gloire que vous aurez acquise, si vous demeurez ferme dans ces principes. Mais, pour peu que vous vous laissiez entraîner hors de cette route, vous serez bientôt peint à l'Europe et à la France comme un frère et un sujet rebelle, et vous perdrez en un moment le fruit de la conduite la plus pure.

Au fait le *Salon français* est composé d'une grande quantité de jeunes gens, pleins de zèle et d'honneur, mais ardents, mais sans chefs, sans direction. Sont-ce ces conseils qui doivent diriger votre conduite ? C'est à vous au contraire à les diriger, à les contenir, et je suis loin d'approuver la réponse que vous leur avez faite. Vous leur dites de vous donner de nouveaux renseignements relatifs au Roi et à la Reine. C'est leur dire que vous partagez, que vous approuvez la défiance que le *Salon français* montre avoir d'eux; et cela ne me paraît ni décent, ni prudent.

Je ne puis croire absolument que le Roi et la Reine donnent une véritable confiance à La Fayette ; mais ils dissimulent, et ils ont raison. Je le répète encore, la journée des 5 et 6 octobre ne peut être n oubliée, ni pardonnée par le Roi et surtout par la Reine. Agissez donc d'accord avec ceux-ci ou vous perdrez tout. Il m'est impossible de voir autrement. Et d'ailleurs le Roi est très aimé ; tout ce qui s'est passé en est la preuve certaine ; ainsi tout ce qui viendra de lui annulera toujours ce qui ne viendrait que de vous. Tout autre autre langage qu'on vous tiendra sera celui de la flatterie, sera dicté par l'ambition, et vous égarera.

Les yeux s'ouvrent ; les provinces veulent une monarchie, marquent leur amour pour le Roi, leur mépris pour M. le duc d'Orléans et pour l'Assemblée. La misère va achever leur conversion. Sachez donc attendre et ne rien précipiter ; sachez profiter de l'amour qu'on montre au Roi, et non pas armer cet amour même contre vous ; entendez-vous avec le Roi, car vous ne pouvez rien sans lui ; préférez un rôle sage et vertueux à un rôle brillant et dangereux non seulement pour vous, mais pour la monarchie et pour la vie de votre famille entière. S'il est vrai que Flachslanden ait été envoyé à l'Empereur, s'il est vrai qu'un confident de la Reine soit chargé de lever des troupes chez *ce*, voilà cependant des moyens employés. Et d'ailleurs ne consultez, pour être convaincu de leur désir de sortir d'esclavage, que leur intérêt, l'orgueil révolté de la Reine, les horreurs qu'elle a éprouvées et le désir naturel de la plus juste vengeance. De plus, si vous n'avez pas eu des autorisations positives, vous avez eu de leur part des encouragements. Donc ils ne vous trahissent pas; donc il faut plus que jamais vous montrer à eux à découvert, les convaincre de la pureté de vos intentions et que vous ne faites aucun calcul personnel, que tous vos vœux, toutes vos démarches, tous vos pas tendent à leur seule gloire, à leur seule puissance et au salut de la monarchie. Ne leur cachez rien, absolument rien de ce qu'il est important qu'ils sachent, et apprenez-leur surtout l'arrivée de Calonne et vos motifs. Il est sûr qu'ils le sauront ; ainsi il est clair qu'il vaut mieux qu'ils le sachent par vous.

Je n'ai rien à ajouter à toutes ces réflexions qui partent d'un cœur tout dévoué à vous, mais qui n'est susceptible d'aucune ambition et qui pense que la véritable gloire est pour vous plutôt dans un rôle sage, constant, réfléchi, que dans des entreprises brillantes et hasardées.

Permettez-vous, Monseigneur, que je mette dans votre paquet une lettre pour Pauline, que je vous prie de lui remettre à l'insu de son mari, auquel elle sera maîtresse de la montrer ou de la lui cacher ?

J'ai aussi reçu une lettre fort aimable de Miran, à qui je vous prie de remettre ma réponse.

Votre amie se charge de vous répondre à l'article de votre lettre relatif à la visite que vous désirez.

Le départ de Pauline m'a rendu bien malheureux sous bien des rapports; j'ai fait mon possible pour l'empêcher.

Adieu, Monseigneur; je peux me tromper dans ma manière de voir, mais certes je vous dis tout ce que l'honneur et mon attachement me dictent pour un prince que j'aime plus que ma vie.

Je remettrai à Bombelles ce que vous m'envoyez pour lui.

Encore un mot. Par votre dernier courrier nous avons vu une lettre de Mme Élisabeth, qui vous mande que la Reine a plus de crédit que jamais sur le Roi. Pourquoi donc, sans nouvelle donnée, croire à présent le contraire? Prenez garde de vous laisser ballotter par les nouvelles et contre-nouvelles, et, moyennant cela, d'être toujours incertain.

En vendant vos diamants et ceux du prince de Condé, vous aurez, me dites-vous, douze ou treize cent mille francs! Qu'est-ce que cette somme pour tenter de grandes entreprises? Ah! Monseigneur, il ne faut pas voir seulement les commencements d'un projet; il faut avoir tout ce qui est nécessaire pour le suivre dès qu'on est embarqué et en bien calculer la fin.

J'ai reçu une lettre charmante d'O'Connell. Son régiment est resté intact et il me mande que c'est le seul bonheur dont il jouisse. Il désire, il attend les occasions et m'assure que c'est le seul espoir qui l'arrête en France; que, sans cela, il demanderait et obtiendrait facilement service en pays étranger. Mais il me mande en même temps que le moment d'agir arrivera sûrement, mais qu'il serait bien dangereux de se trop presser; tout se prépare, mais rien n'est encore mûr. Voilà son opinion; c'est aussi celle de tous les gens raisonnables.

O'Connell me mande que mon ami le comte O'Gorman (1) va incessamment me rejoindre. Il vous fera sûrement sa cour à Turin, et je vous supplie de le bien traiter; il le mérite par son dévouement et ses principes. Il fait jurer à ses enfants, qui ont, l'un quinze et l'autre seize ans, qu'ils donneront leur vie pour venger leurs souverains et rétablir la monarchie. C'est la prière du matin et du soir qu'il leur fait faire. Il va aller à Saint-Domingue pour lui et pour moi.

L'affaire de Lyon peut avoir de grandes suites si on sait en tirer parti.

Pourquoi n'a-t-on pas gardé à vue l'homme suspect qui a été arrêté à Turin? De grâce, Monseigneur, redoublez de prudence et redoutez les scélérats; vous êtes nécessaire au salut de la France.

Je suis enchanté de l'arrivée de M. de Cordon; il a une excellente réputation.

LVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Nécessité d'une entente avec le Roi et la Reine. — Se méfier des informations que le *Salon français* transmet sur la Reine. — Le rôle réservé au prince ne peut être qualifié de secondaire. — Une lettre du Roi.

(Venise), ce 14 août 1790. N° 51.

Nous recevons votre lettre presqu'au moment du départ de notre poste, et nous avons peu de temps pour répondre. Je commence par m'affliger de votre maladie, qui porte l'inquiétude ici dans des âmes trop tendres. Je fais mon possible pour calmer votre amie et je lui dissimule mes

(1) *O'Gorman* (le comte Arnold-Victoire-Martin), colonel. S'étant rendu à Saint-Domingue, il y fut, depuis 1794 jusqu'au mois d'août 1798, commandant du régiment des chasseurs royaux ou chasseurs noirs d'O'Gorman à la solde de l'Angleterre, et commandant pour le Roi de la Croix-des-Bouquets, où M. de Vaudreuil avait une propriété importante.

alarmes personnelles. Nous serons bien agités jusqu'aux premières lettres que nous recevrons de vous. Puissent-elles, sous tous les rapports, détruire le mal que votre lettre d'aujourd'hui nous fait !

Ah ! Monseigneur, que ces lettres imprudentes du *Salon français* m'affligent, et que je suis effrayé de voir qu'on veut semer la défiance et la désunion entre le Roi, la Reine et vous, et qu'on n'y réussit que trop ! Songez que c'est le moyen de vous perdre tous ; songez que le *Salon français* est composé de beaucoup de jeunes gens sans expérience, sans prudence, et que dans le nombre il doit y avoir nécessairement plus d'un faux frère ; que ce n'est pas à lui qu'il appartient de vous diriger, mais que c'est à vous à le conduire, à le contenir. On vous aigrit sans cesse contre la Reine et le Roi, et cependant il est de fait que vous ne pourrez rien sans eux et que, si une fois vous agissez dans un sens contraire à leurs projets, vous vous nuirez réciproquement et que vous augmenterez les maux, vous les rendrez peut-être incurables.

Comment croire que la Reine ait été la cause de la dénonciation du prince de Condé ? Et à quoi a abouti cette plate dénonciation ? L'Assemblée elle-même a trouvé qu'il n'y avait pas à délibérer. Vous croyez trop légèrement aux bruits répandus que la Reine a pris pour conseil Mirabeau. Ces bruits sont vagues, comme tant d'autres ; et, quand ils seraient vrais jusqu'à un certain point, que vous importe s'il a été nécessaire d'opposer Mirabeau à La Fayette et au duc d'Orléans, qui sont mille fois plus dangereux que lui ? Ne nous avait-on pas mandé de même que la Reine avait toute confiance à La Fayette et ne se conduisait que par ses conseils ? Eh bien, cette nouvelle est à présent détruite par celle qui vous annonce que la Reine est livrée à Mirabeau. Vous paraissez courroucé de ce que le Roi et la Reine ont chargé, à votre insu, les Circello d'une mission importante ? Mais cela vous prouve qu'ils songent aux moyens de se tirer d'affaire.

S'ils ne vous montrent pas assez de confiance (ce qui est assurément très mal fait), vous, de votre côté, ne croyez-vous pas trop légèrement ce qu'on vous dit contre eux? Ne vous rebutez-vous pas trop vite sur les moyens de leur inspirer confiance et faites-vous tout ce qu'il faut pour cela?

A votre place, j'enverrais (je vous le répète) un homme sûr, celui que je vous ai déjà indiqué, Puységur; je le chargerais de leur dire *verbalement* tout ce que vous avez sur le cœur, que vous êtes instruit de la défiance que l'abbé de Montesquiou (1) a voulu leur inspirer contre vous, que cette défiance est également injuste et dangereuse pour vous tous. Faites-les bien assurer que vous n'avez d'autre ambition que celle de les servir, de rétablir leur puissance, leur gloire, et de dormir ensuite d'un bon somme sur ces précieux lauriers. Ils doivent vous connaître et vous estiment; ils vous croiront, et vous étoufferez des germes de défiance qui auront sans cela des suites funestes. Mettez vis-à-vis d'eux votre âme loyale tout-à-fait à découvert; c'est votre devoir, c'est votre intérêt, car vous ne pouvez rien sans eux.

Ces nouvelles menaces contre la Reine sont les derniers efforts de la conjuration expirante, et des motions, des libelles sont les moyens de terreur toujours employés par les enragés. Mais en même temps on a joué *Iphigénie* à l'Opéra, et le chœur : *Chantons, célébrons notre reine*, a été applaudi comme aux premiers temps de son règne. Donc elle n'est pas si haïe; donc il lui reste des moyens auxquels il faut réunir les vôtres. De bonne foi, croyez-vous que l'Empereur vous préfère à la Reine? Vos démarches seront donc infructueuses, si elles ne sont pas ap-

(1) *Montesquiou* (l'abbé de), né en 1757, mort en 1832. Député du clergé de Paris aux États-Généraux, il fréquentait les Tuileries, et était accueilli avec bienveillance par le Roi et la Reine : mais ses liaisons avec Talleyrand, la modération de ses opinions et de son langage le rendaient suspect aux royalistes purs. En 1814, membre du Gouvernement provisoire, il eut, dit-on, une grande part à la rédaction de la Charte constitutionnelle.

puyées par la Reine : que répondrez-vous à cet argument?

Ah! Monseigneur, soyez bien en garde contre les pièges que des gens qui haïssent la Reine chercheront à vous tendre! Ils veulent vous éloigner d'elle, vous inspirer une défiance funeste et veulent que tout ce que vous entreprendrez vienne d'eux! Je veux croire leurs intentions pures : mais leur haine ou leur ambition les aveugle. Quel autre intérêt peut avoir la Reine que de rétablir la puissance du Roi, d'assurer l'héritage de son fils et de se venger des injures qu'elle a éprouvées, des dangers qu'elle a courus? N'est-ce pas là de même votre unique but? Marchez donc du même pied vers la même fin et ne croyez sur cela que votre cœur et votre ami.

Vous me dites : « *Je suis bien sûr qu'un jour je jouerai le rôle qui me convient; mais* (ajoutez-vous) *je sais que l'anarchie règne dans tout le royaume ; je sais les maux affreux qui peuvent résulter d'une plus longue durée, et je sais encore que, l'année prochaine, si les étrangers nous secourent, ils nous feront payer bien cher leurs services.* » Je connais comme vous tous les maux de l'anarchie ; mais en même temps je sais que les remèdes sont dans les maux mêmes, qui obligeront de se rallier à la puissance nécessaire et protectrice. L'année prochaine, dites-vous, on vous fera payer bien cher les secours étrangers ; si cela est, bien sûrement les puissances étrangères qui peuvent former des projets contraires aux intérêts de la France ne vous donneront pas ces secours avant l'époque où ils seront en état d'en profiter pour eux-mêmes. Mais, Monseigneur, la politique générale, l'équilibre de l'Europe empêcheront toujours le démembrement et le partage de la France. C'est un être de raison que cette crainte, et je vous renvoie sur cela aux observations de Steiger.

Je conçois donc votre impatience, mais je n'approuve ni vos soupçons contre la Reine, ni votre dépit de ce que le Roi et la Reine ont l'air de vouloir vous faire jouer un

rôle *secondaire*. Ce rôle ne convient peut-être pas à des ambitieux qui voudraient vous échauffer; mais votre âme loyale et fidèle et votre bon esprit vous diront que l'essentiel est de sauver la monarchie, que jamais votre rôle ne pourra être secondaire, puisqu'on ne vous ôtera jamais le mérite d'avoir été inébranlable dans vos principes, constant dans vos projets, ferme dans vos devoirs et votre fidélité, et d'avoir, par votre absence, par votre noble et sage retraite, été la sauvegarde de la famille royale et de la monarchie. Donc, dans cette grande aventure, vous aurez joué le plus grand, le plus beau, le plus pur de tous les rôles, ce qui vaut mille fois mieux qu'un rôle plus brillant dont on pourrait soupçonner les motifs. J'ajoute à cela que voilà le parti que vous devez prendre, et qu'en outre vous n'avez pas les moyens d'en prendre un autre, puisque vous êtes sans argent, sans troupes, et sans autorisation pour en négocier.

La lettre que vous écrit le Roi vous irrite peut-être aussi plus que la raison ne le permettrait; car, s'il a un plan, les mouvements du roi de Sardaigne peuvent pour le moment contrarier ce plan; et vous convenez vous-même que la lettre de votre sœur est consolante et vous annonce que le Roi va vous envoyer quelqu'un de confiance. Attendez donc avant de juger, puisque la précipitation et le soupçon peuvent avoir des suites cruelles.

Si vous envoyez Puységur, qu'il soit aussi chargé d'expliquer vos motifs pour avoir fait venir Calonne; car, si le Roi et la Reine apprennent son arrivée par d'autres que par vous, ils en seront justement surpris et fâchés, et on ne manquera pas de saisir ce prétexte pour les éloigner de vous. Vous devez redoubler de franchise vis-à-vis d'eux et vous montrer à découvert, car le plus grand de tous les intérêts est que vous vous serviez réciproquement.

Je n'ai rien à ajouter à toutes ces réflexions, et d'ailleurs le temps me manque à cause du départ de la poste.

Je vous renouvelle le plus vrai, le plus tendre et le plus respectueux de tous les hommages.

Vous devez avoir vu Pauline; puissiez-vous les avoir arrêtés dans leur marche!

Vous avez ici une lettre de votre amie, une du duc de Polignac pour vous et une pour Mme de Balincourt (1).

LVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS.

Mission de Vioménil. — Avoir pleine confiance dans le Roi et la Reine. — Les avertir de l'arrivée de Calonne. — L'Espagne. — Les provinces. — Fermentation à Paris. — Révolutionnaires partis pour Turin. — Le Roi a certainement un plan. — Silence inconcevable de l'Espagne. — Les fédérés de la Bourgogne.

Venise, ce samedi 21 août 1790. N° 52.

Je commence par vous remercier du fond de mon âme de vos bontés pour Pauline et son mari, et de toutes les choses aimables pour moi que vous me dites à cette occasion. Je veux vous remercier aussi de me donner de meilleures nouvelles de votre coqueluche, qui nous inquiétait en dépit du peu de danger de cette maladie; mais le bon La Fontaine dit dans sa fable immortelle des Deux Amis :

Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Venons à présent aux affaires. Il me faudrait huit jours de réflexions pour pouvoir faire une réponse raisonnable à des objets si importants, et votre lettre m'arrive presque au moment du départ de notre poste. C'est ce matin que je la reçois, et il faut que ma réponse soit à trois heures à Venise, chez le résident de Turin. Je n'ai pas fermé l'œil cette nuit et j'ai peu ma tête à moi. Causons toujours un peu, vaille que vaille.

(1) *Mme de Balincourt.* Henriette-Zéphirine de Polignac, cousine germain du duc de Polignac, mariée depuis 1776 à Amélie-Claude-Rosalie Testu, comte de Balincourt.

Oh ! l'homme qu'on vous envoie est d'un autre genre que le premier que vous avez vu. Viomênil (1) est sûr, fiable, et ardent pour la bonne cause. Vous pouvez vous ouvrir à lui, car, outre ses sentiments de fidélité, il a pour vous un attachement et un dévouement extrêmes. J'augure bien de sa mission par plus d'une raison ; mais il faut que vous mettiez encore beaucoup d'eau dans votre vin. Je soutiens toujours que vos moyens doublent quand vous les tenez du Roi, et que vous ne pouvez même presque rien sans lui. Profitez donc avec ardeur de cette communication réciproque qui vous est offerte, et que je vous ai si fortement conseillée toujours et principalement dans mes dernières lettres. Acceptez les éloges que le Roi et la Reine font de vous et du prince de Condé, et croyez-y, puisque Monsieur vous répond qu'ils sont sincères. Ils auront de plus l'avantage de remonter le prince de Condé, de lui donner plus de confiance dans le Roi et la Reine et de lui prouver que la Reine n'a été pour rien dans la dénonciation faite contre lui à l'Assemblée Nationale. Comment avez-vous pu croire pareille chose, et que la Reine se fiât réellement à Mirabeau ? Je vous le répète encore, défiez-vous de ces nouvelles qui tendent à vous donner de la défiance contre le Roi et la Reine, de qui doivent émaner vos principales ressources. Ce n'est sûrement pas prudent ni honnête de vouloir diviser ceux qui ne peuvent rien que d'accord. Mais n'ayez donc pas la volonté positive de tout diriger et de ne vouloir recevoir aucune direction de ceux qui doivent la donner. Vous vous dépitez déjà qu'on ne vous ait pas envoyé un plan tout fait et vous vous décidez presque d'après cela à ne pas confier le vôtre et à le suivre d'autant. Vous perdriez tout, si vous preniez ce parti. Il faut au contraire montrer toute confiance et en inspirer. C'est déjà beaucoup qu'on songe sérieusement à aller en Flandre. Tout le reste ira tout seul si ce projet s'exécute.

(1) *Vioménil* (Antoine-Charles du Houx, baron de), né en 1728, lieutenant général le 1er janvier 1784, mort le 9 novembre 1792 des blessures qu'il avait reçues en défendant Louis XVI, au 10 août.

La mission proposée à Circello est encore une bonne et excellente chose et on finira par lui donner les pouvoirs qu'il demande. Convenez que le Roi et la Reine n'ont pu encore négocier avec l'Empereur, puisque celui-ci n'était pas encore libre de ses mouvements et qu'à peine sa paix est faite. De plus le Roi et la Reine sont-ils aidés par leurs ministres? Plaignez-les, au lieu de les condamner et de vous en défier. Ils se mettent en train; c'est un peu tard, j'en conviens; mais vaut mieux tard que jamais. Et d'ailleurs qu'ont-ils pu depuis le 6 octobre?

Quant à Calonne et à l'effet que son arrivée produira sur eux, Vioménil, qui aime Calonne, est plus propre qu'un autre à leur faire sentir le besoin que vous aviez de le voir, à faire valoir son zèle, ses talents, les services essentiels qu'il ne cesse de vous rendre, et par conséquent à eux. Ils se rendront à ces importantes raisons, j'en suis bien convaincu ; mais il est indispensable qu'ils soient instruits par vous-même de son arrivée. Au fait, c'est par Calonne seul que vous aurez de l'argent, et que pourriez-vous sans ce premier mobile de toute entreprise?

Je suspends ici ma réponse aux articles de votre lettre pour vous instruire d'un incident qui peut être heureux. Bombelles a appris que l'Empereur sera dans deux jours à une petite ville près de Trieste. Sur-le-champ, il s'est décidé à saisir cette occasion pour donner au comte de Breuner (1), ambassadeur de l'Empereur à Venise, un mémoire parfaitement bien fait et relatif à la position actuelle de la France et à l'intérêt pressant que l'Empereur aurait de la secourir efficacement. Le comte de Breuner s'est chargé de ce mémoire et le remettra lui-même à l'Empereur. Ce n'est pas tout. Si l'Empereur veut voir Bombelles, celui-ci se tiendra à portée de se rendre à l'instant au rendez-vous qui lui serait donné, et cette circonstance pourrait devenir favorable et bien disposer l'Empereur. Le mémoire est en vérité un chef-d'œuvre. Au reste Bom-

(1) *Breuner* (Charles, comte de), né en 1739, mort en 1796 à Vérone, ministre de l'Empereur à Turin, puis à Venise.

belles se tiendra bien caché et ne sera vu que de l'Empereur qui est là avec peu de suite. Gardez cela pour vous seul.

Revenons sur nos pas. Le *bonhomme* m'a mandé qu'il a reçu des dépêches par un courrier, qui lui donnent les ordres les plus positifs pour empêcher le Pape de rien faire dans ce moment. Vous jugez par là du peu de succès de la mission du prince Victor (1). Je l'avais prévu et je vous l'avais mandé. Je lui ai écrit bien fortement, je vous le jure, sur cet article : mais, comme de raison, cela ne le dérangera pas de son principe.

Qu'il me tarde d'apprendre le résultat de votre entrevue avec Vioménil ! J'aurais bien voulu que ma lettre vous fût arrivée avant de le voir, parce que je crains votre vivacité.

Les progrès du changement d'opinion dans les provinces sont infiniment sensibles. Il faut les consolider pour pouvoir en tirer un bon parti, et, si vous vous pressiez trop, vous en arrêteriez l'effet. De plus, le nom du Roi fera tout et le vôtre ne peut être que *secondaire*. Voilà ce qu'il faut bien vous persuader, malgré l'encens très mérité qu'on vous donnera.

La fermentation actuelle de Paris est le dernier effort de la démocratie expirante ; mais j'en redoute les effets, car les coupables n'ont plus rien à ménager et sentent bien qu'ils sont aux bords du précipice. Ce qui me rassure, c'est qu'il y a à présent bien des Français fidèles à Paris qui veillent sur les jours de la famille royale. Et d'ailleurs les enragés, tout enragés qu'ils sont, n'oseront pas rendre votre vengeance plus légitime et plus terrible encore. Donc c'est votre absence qui est la sauvegarde de votre famille et de la monarchie. Conservez donc des jours si précieux, et pensez que le crime veille. Prenez donc des précautions qui répugnent à votre courage, mais qui sont

(1) *Prince Victor*. Le prince Victor-Emmanuel, duc d'Aoste, né en 1759, mort en 1824, frère cadet du prince de Piémont et, après l'abdication de celui-ci, en 1802, roi de Sardaigne.

nécessaires. C'est votre plus fidèle ami qui vous en conjure. J'ai vu dans les bulletins de Barthes que beaucoup de missionnaires ont paru à Lausanne et qu'il y en a de partis pour Turin. Il faut que le gouvernement en soit instruit à Turin et redouble de surveillance et de fermeté.

Je ne désespère pas que Vioménil ne vous dise verbalement des choses qui n'ont pas pu être confiées au papier. Vous vous plaignez qu'il vienne sans un plan ; mais peut-être en a-t-il un qu'il vient combiner avec vos moyens, et d'ailleurs le projet d'aller en Flandre n'est-il pas le meilleur de tous les plans ? Le Roi et la Reine ne peuvent plus se fier à ce monstre de La Fayette, puisqu'il est notoire qu'il est réuni au duc d'Orléans ; ainsi sortir de leurs mains est ce qu'il y a de plus pressé et de plus essentiel. Si Paris se refuse à la sortie du Roi, la province aura les yeux tout-à-fait dessillés, et Paris et l'Assemblée seront perdus. Si Paris est forcé d'y consentir, le reste ira sans effort et sans danger. C'est donc là un plan et le meilleur de tous. Au reste vous êtes décidé à tout entendre avant de prendre un parti ; et de plus quel parti prendriez-vous, dénué des moyens que le Roi et la Reine peuvent seuls vous donner ?

Le dernier décret de l'Assemblée (1), qui soustrait à la justice les deux membres dénoncés par le Châtelet pour les délits des 5 et 6 octobre, va révolter toute la France, si, par quelque écrit bien fait et bien répandu, vous savez tirer parti de cette imprudence. M. Ferrand peut à merveille faire cet ouvrage, et il me paraît de la plus grande importance de profiter de cette circonstance qui achèvera de dévoiler les crimes de cette Assemblée.

En tout, je suis extrêmement content des nouvelles, et j'aperçois enfin l'aurore d'un beau jour. Ne nous pressons pas, n'ayons pas une défiance exagérée contre le Roi et la Reine, n'ayons pas trop de confiance en nos

(1) Décret de l'Assemblée Nationale du 7 août 1790. Les deux membres dénoncés étaient le duc d'Orléans et Mirabeau.

propres forces, moyens, et ne croyons que la moitié de ce que l'on nous promet. Voilà ce que je recommande au plus intéressant de tous les princes. Ne craignez pas un rôle *secondaire*, car sans vous la monarchie était perdue, et votre rôle, fût-il moins brillant dans la terminaison des maux de la France, n'en sera pas moins grand et moins noble, si votre sagesse a dominé votre ardeur. Que personne au monde ne puisse vous soupçonner d'une ambition personnelle que vous n'avez pas! Un peu de patience, et tout s'achemine au rétablissement de l'ordre par les effets du désordre même. En vérité, cette coupable Assemblée paraît frappée d'aveuglement, car, si elle s'était mieux conduite dans ses perfides desseins, elle vous aurait bien embarrassé. Calonne me mandait dans sa dernière lettre : *L'excès de l'anarchie en sera le terme.* J'espère qu'il n'a pas changé d'opinion, et nous sommes dans l'excès de l'anarchie.

J'espère que vous correspondez toujours avec Steiger, et je le vois par un article de votre lettre qui traite de l'ordre qui sera donné aux Suisses.

Le silence de l'Espagne est d'autant plus inconcevable que les lettres écrites par le roi d'Espagne, relativement au Pacte de famille et à M. de la Vauguyon, sont bien fortes et bien prononcées, et je vois avec un plaisir vif que l'influence de M. de Montmorin n'y existe plus. C'est cet abominable petit homme qui a provoqué la dénonciation de M. le prince de Condé.

J'écris par ce courrier avec bien de l'humeur au *bonhomme* relativement au silence de son ami d'Espagne, et, quant à la mission à Rome, voici une des phrases de ma lettre : « *Je vois que la terreur et les remords commencent déjà le supplice des conjurés. C'est apparemment pour prolonger le supplice que Dieu suspend encore les foudres qui les écraseront, et il me paraît que le vicaire de Dieu se conforme à ses divins décrets. S'il est dans sa confidence, je le lui passe; mais, s'il n'y est pas, dites lui qu'il se déshonore en ne se montrant pas,*

et en laissant déguenillier les ministres de la religion. » J'ajoute que le courrier qu'il a reçu ne lui a point apporté les intentions réelles du Roi, mais les perfides manœuvres de son coupable ministre. Que puis-je dire de plus ?

Je succombe de fatigue et de sommeil et je vous quitte toujours à regret, mais mon cœur ne vous quitte jamais.

P. S. — Mon cousin me mande : « *Nous n'avons pas répondu au roi d'Espagne sur les questions qu'il fait relativement au Pacte de famille. J'espère que nous serons bientôt punis de notre insolence. La vengeance divine paraît vouloir éclater sur la tête des scélérats.* » Voilà ce qu'il me mande par la poste.

Vous savez que les fédérés, en Bourgogne, n'ont pas voulu prononcer le serment et se sont retirés en silence.

Je reçois à l'instant une lettre de M. de Champcenetz qui voudrait aller reprendre ses fonctions de gouverneur des Tuileries et prendre, en cette qualité, le logement qu'occupe son fils, ayant, lui, perdu celui qu'il avait ; mais il ne voudrait pas s'exposer au dégoût de la résistance de son fils ni d'une décision du Roi en faveur de ce dernier, ce qui serait de tout point une injustice manifeste. Nous vous prions tous d'en écrire au Roi ou à la Reine, qui préfèreront sans doute un homme dont les principes sont invariables et le droit positif à un polisson au moins suspect. Mme de Polignac prend la liberté de vous recommander vivement cette affaire. Si vous recevez une réponse, auriez-vous la bonté d'en instruire Champcenetz, poste restante à *Bâle en Suisse?*

LVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

La confiance entre la Reine et le prince est indispensable. — Renon-

cer au voyage projeté par égard pour la réputation de Mme de Polastron. — Bernis. — Défiance de l'Espagne.

(Venise), ce 28 août 1790. N° 54.

Votre lettre, Monseigneur, renferme des motifs d'espérance très fondés ; mais ils sont presque détruits, ou du moins fort retardés, par la lettre que vous a écrite Monsieur, car, sans le Roi et son absence de Paris, que peut-on faire sans d'effroyables dangers pour sa personne et surtout pour la Reine? Mais Monsieur est-il bien instruit ? Je veux me flatter que non, et qu'il ne tire les conséquences que du caractère connu du Roi. J'avoue que sa faiblesse habituelle donne tout à redouter ; mais j'espère encore qu'il dissimule.

Un point bien essentiel est que l'union, la confiance règnent entre la Reine et vous. Ne croyez pas ceux qui voudront vous diviser et vous inspirer une mutuelle défiance ; ceux-là sont imprudents, s'ils ne sont pas des ennemis cachés.

Je suis inconsolable de n'avoir pas vu Vioménil. Ah ! passe pour ce choix au lieu des Fontbrune ! Je vois que, sans avoir reçu à temps ma dernière lettre, vous avez eu la même idée que moi, et que c'est Vioménil que vous avez chargé d'instruire le Roi et la Reine de l'arrivée de Calonne et d'en faire approuver les motifs. Mais le retour si prompt de Vioménil à Paris m'étonne et m'inquiète. Je crains fort qu'il ne soit arrêté, car il est impossible que son voyage n'ait pas été su et suspecté, et ce malheur serait affreux sous tous les rapports. De pareils hommes, si braves, si fidèles, sont précieux à conserver ! Mais il faut éloigner de sa pensée des craintes qui diminuent les facultés morales.

La conduite du roi de Sardaigne et ses nobles propos m'inspirent la vénération. Si l'Espagne ou l'Empereur entendent leurs véritables intérêts, bientôt la scène changera de face. Mais il faut avant tout que le Roi sorte d'où il est.

Bombelles n'est pas encore revenu de sa course, et cela me fait croire qu'elle a eu du succès ; car, si on n'avait

pas voulu le voir, il serait de retour. Vous sentez l'importance de tenir cela fort secret. S'il était nécessaire à son retour de vous envoyer un courrier, il a un homme sûr qu'il vous enverrait; sinon, vous ne serez instruit que par la première poste.

Ah! Monseigneur, si vous pouvez changer la résolution actuelle du roi votre beau-père relativement à un voyage, employez-y tous vos efforts. Je ne vous répéterai pas tout ce que je vous ai mandé de Rome ; mais les mêmes raisons subsistent et sont plus fortes que jamais. Vous perdrez le fruit de toute votre conduite, et vous perdrez en même temps votre amie. Ce ne sont pas mes amis qui m'inspirent de vous donner ce conseil, car je ne suis point avec eux, et je suis venu passer avec votre amie deux jours à Venise pour recevoir et écrire nos lettres. Mais c'est d'après la plus intime conviction que mon amitié redevient sévère, quand une fausse démarche de votre part peut compromettre votre bonheur et la réputation de votre amie. Je n'ai rien à ajouter à tout ce que je vous ai déjà dit et à ce que vous vous dites vous-même, j'en suis bien sûr. C'est de l'enfance, et votre maintien doit être grave comme les circonstances.

Le *bonhomme* me mande qu'il a vu le prince Victor, et qu'il vous a répondu ainsi qu'à l'abbé Marie. Vous auriez bien dû faire demander par Vioménil au roi une autorisation pour puiser là des conseils, et vous vous en trouveriez bien à cause de son expérience et de son crédit sur Florida-Blanca. Je vous avais conseillé cela plusieurs fois, et j'ignore ce qui vous en a toujours empêché. Croyez qu'on a eu tort de vous en détourner. Le chevalier d'Azara est ici, et je l'ai vu, et le verrai aujourd'hui. J'espère l'électriser ; mais Florida-Blanca est en grande défiance de vos démarches près de l'Angleterre, de Pitt et du roi de Prusse, qu'il croit toujours les auteurs de tous nos maux.

Je vous demande vos bontés pour le fils de mon cousin (1).

(1) Le comte Philippe de Vaudreuil. V. les lettres du 11 septembre 1790 et 27 mars 1799.

C'est par vous que j'apprends qu'il est à Turin, et je suis bien étonné qu'il ne m'ait pas écrit. Sa mère m'en avait bien pressenti ; mais cet article de sa lettre était si entortillé (avec intention sans doute) que je ne l'avais pas bien compris. Permettez-vous que je vous adresse une lettre pour lui ? Ce jeune homme a, dès son enfance, montré de l'honneur et du courage, et le parti qu'il a pris de lui-même prouve que le germe a bien fécondé. Je suis persuadé que son frère le suivra bientôt. Tout ce qui porte mon nom sera fidèle à ses premiers serments, au devoir et à l'honneur, soyez-en bien sûr. Celui qui est parti pour la France est léger, ne sait pas rester en place ; mais, dans le moment essentiel, il sera franc du collier.

Je ne vous écrirai pas longuement aujourd'hui, parce que j'ai eu une attaque de palpitations de cœur, il y a deux jours, qui a duré d'une manière effrayante près de trois heures. Il m'en reste une affection nerveuse et un étouffement insupportables. En vous écrivant, je suis prêt, à chaque instant, à perdre connaissance.

Souvenez-vous de traiter le plus que vous pourrez avec le Roi et la Reine par des hommes sûrs, qui porteront et rapporteront des choses verbales. Puységur est bon à employer en ce genre. Ah ! si vous pouviez avoir une autorisation bien en forme !

Vioménil ne vous a-t-il rien dit des Circello? Ont-ils accepté la mission? Vous ne nous en parlez pas.

Je suis obligé de m'arrêter, car je n'en puis plus. Je mets aux pieds de mon prince ma tendresse et mes hommages.

LIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Excès de défiance. — Lettre énigmatique de Florida-Blanca. — L'Angleterre et l'Espagne. — Pie VI et les décrets de l'Assemblée Natio-

nale. — Nécessité du départ du Roi. — Les commissaires de Saint-Domingue. — Les régiments suisses. — Les jésuites. — Fontbrune. Le régiment Salm-Salm à Metz.

(Venise), ce 4 septembre 1790. N°56.

Ah! qu'il est incommode de ne recevoir vos lettres que quelques heures avant le départ du courrier qui vous porte nos réponses! Il en résulte que les réponses sont faites à la hâte, beaucoup moins réfléchies, et par conséquent moins bonnes que si on avait un jour ou deux pour les digérer. Enfin, vaille que vaille, il faut bien répondre et me dépêcher.

Je commence par l'article Bombelles. Puisque vous avez été content, ainsi que je m'y attendais, de son mémoire et de son zèle, vous le serez bien plus encore du succès de sa démarche, et vous nous approuverez (crèvent la misère et l'avarice) de vous en avoir instruit par un courrier.

Je vous ai longtemps prêché, Monseigneur, pour ne vous pas trop livrer aux puissances étrangères, et surtout à celles qui, par leur position, leurs intérêts, leurs rivalités, semblent ne devoir pas être les plus ardentes pour tirer la France du bourbier. Mais je vous vois à présent donner dans un excès de défiance que je ne puis approuver. Un partage, un démembrement de la France me paraît un être de raison, et je vous renvoie pour cela aux très bons raisonnements consignés dans les observations de Steiger. De plus, toute notre armée est en défection; il faut donc d'autres ressources.

Cette lettre de Florida-Blanca est un peu énigmatique; mais à travers son obscurité, j'y aperçois des lueurs d'espérance à saisir; et, à l'appui de cela, ce que Calonne a mandé à Monsieur me fait présumer qu'il y a, pour l'intérêt de la France, de l'intelligence entre l'Espagne et l'Angleterre. Une autre réflexion me conduit à le penser. Pourquoi, la paix étant sûre entre l'Espagne et l'Angleterre, ces deux puissances continuent-elles leurs armements? Calonne, parlant aussi affirmativement de l'Espa-

gne, avec laquelle nous ne lui connaissions aucune accointance, me fait penser qu'il est instruit des dispositions de l'Espagne par le moyen de Pitt, et que par conséquent il y a accord et correspondance.

J'enverrai au *bonhomme* copie de la lettre de Florida-Blanca pour qu'il m'explique, s'il le peut, cette énigme.

Au sujet de la commission que vous avez donnée au prince Victor, je vous avais prévenu qu'elle ne pouvait pas réussir, et en voici la raison. Que le Roi chargé de chaînes et menacé des poignards ait sanctionné les abominables décrets de l'abominable sénat, il en résulte que son esclavage a rendu nulle sa sanction pour les affaires temporelles, mais qu'il n'a pas voulu exposer lui et sa famille aux crimes des scélérats. Mais, en matière de religion, *le martyre est devoir*, et la crainte des poignards ne doit arracher aucune démarche, aucune sanction contraires au respect dû à une religion sainte. Donc lancer sur les décrets de l'Assemblée les foudres spirituelles, ce serait les lancer aussi contre le monarque qui les a sanctionnés, et séparer de l'Église l'Assemblée qui a proposé les lois et le Roi qui les a acceptées. Le schisme devenait alors inévitable et d'une terrible conséquence. Réfléchissez-y bien. Voilà pourquoi le *bonhomme* vous mande qu'il sera obligé de vous être contraire. Oh ! sur ce point votre démarche n'a pas été bien réfléchie.

Je persiste toujours à croire que tout va bien, si le Roi veut un peu s'aider ; mais, s'il persiste à rester à Paris, vous n'êtes pas encore au moment de vos entreprises. L'essentiel est donc de l'engager à se tirer de là, ou à l'en tirer de force, si cela est possible. Voilà ce à quoi Vioménil est plus propre qu'aucun autre.

Je ne conçois pas la répugnance du roi de Sardaigne de recevoir Calonne dans ses états. Il faut absolument vaincre cette résistance, dont je ne puis apercevoir les motifs.

J'espère que vous aurez été content des démarches des commissaires de l'assemblée coloniale de Saint-Domingue,

conduits par mon ami O'Gorman. Leurs discours au Roi, à la Reine et à M. le Dauphin sont dans la *Gazette de Paris* du mercredi 18 août. Cette affaire pourra avoir de grandes suites et ouvrir les yeux des commerçants.

Vous souvenez-vous d'un mémoire que je vous ai envoyé il y a six semaines? Il était fait par Bombelles et a été envoyé en Espagne. Je ne serais pas étonné que les idées que renfermait le mémoire n'aient été adoptées, si l'Angleterre veut s'entendre avec l'Espagne. Le moyen présenté était sûr et d'une facile exécution, et réduisait sur le champ toutes nos villes de commerce. Bombelles a beaucoup d'idées, beaucoup d'instruction, beaucoup de zèle, et il ne s'agit que de le diriger et de le modérer; mais c'est un homme excellent.

Je ne vous ai pas parlé de la petite incommodité de votre amie, précisément pour vous prouver qu'elle n'était absolument rien. Je vous jure qu'elle se porte à merveille. Quant à mes soins pour elle, consultez-la, et, mieux encore, interrogez votre cœur pour les bien connaître.

Je n'ai point reçu de lettres de mon jeune cousin *de Turin*, et cela m'étonne bien. Le marquis de Vaudreuil ignorait que son fils fût là, car il ne m'en parle pas. Je prends la liberté de le recommander à vos bontés, puisque vous l'en trouvez digne par ses sentiments.

S'il vient ici, ou par quelqu'autre occasion sûre, je vous prierai de m'envoyer la suite de ma correspondance, dont je veux faire, *en élaguant*, un monument historique, qui sera, je crois, intéressant par la suite.

A propos, vous ne m'avez pas du tout parlé des vers que Pauline a dû vous remettre. Ils ont été faits en rêvant la nuit, et les sentiments qu'ils expriment sont tout ce qui m'en plaît; quant au style, j'ai compté sur votre indulgence.

La seconde lettre d'Archambaud (1) m'étonne infiniment, ainsi que le parti pris par Sérent l'aîné (2). C'est

(1) *Archambaud* Joseph, comte, puis duc de Talleyrand-Périgord, frère cadet de l'évêque d'Autun, né en 1762, mort en 1832.

(2) *Sérent l'aîné.* Le comte Armand de Sérent (fils aîné du marquis,

notre ami Sérent qui a mandé à Bombelles le prochain retour de son fils et la joie qu'il éprouve de sa conversion. Je la désire et la crois sincère; mais, Monseigneur, une confiance précipitée serait *bien imprudente*.

La défection de plusieurs régiments suisses est bien singulière, et l'avoyer aurait une belle occasion pour les redemander jusqu'après le retour à l'ordre. Il faut pour cela un grand accord entre tous les cantons; mais cette démarche serait d'un grand poids, et ces mêmes régiments, hors de l'air corrompu, deviendraient une de vos plus sûres ressources d'après votre qualité de colonel-général. Pesez beaucoup cette idée; elle me paraît en valoir la peine.

Il faut absolument éparpiller tous les Français qui nous arrivent en foule, car Turin ne peut les contenir; mais jusqu'au moment du ralliement il faut qu'ils aillent à Milan, Parme, Gênes, Nice, et enfin qu'ils se dispersent sans s'éloigner. Oh! il y a un grand parti à tirer de cette noble ardeur. L'honneur français a dormi; mais, puisqu'il se réveille, la France est sauvée, et les scélérats sont anéantis.

Des gens qu'il faut ménager sont les jésuites. Je sais qu'ils voulaient s'adresser à vous, et il ne faut pas les éconduire. Ils pouvaient être dangereux pour tel ou tel monarque, mais non pour les monarchies, puisqu'ils étaient les plus fermes et les plus intéressés appuis d'une religion toute monarchique.

Vous voyez bien, Monseigneur, que votre rôle ne peut pas être *secondaire*, et que votre position le rend sublime. Qu'il soit sage, et il n'en sera que plus beau et plus utile! Ne croyez donc pas les gens qui veulent vous aigrir et vous donner de la défiance.

Il est bien important que Madame votre sœur soit

puis duc de Sérent, gouverneur des enfants du comte d'Artois), né en 1762, marié à la seconde fille du baron de Choiseul, ambassadeur à Turin. En 1785, il était colonel en second du régiment d'Angoulême-infanterie; en 1790, commandant de ce régiment. Il périt en 1796, en Vendée. V. plus loin la lettre du comte d'Artois du 7 mai 1796.

éclairée sur le Fontbrune. Une confiance si mal placée déjouerait tout. Bombelles en a fortement écrit à sa belle-mère, mais il ne me paraît pas qu'il l'ait persuadée. Les intrigants sont toujours sûrs de réussir près des femmes, qui en général connaissent plus les petites intrigues que les grands moyens.

Vous ne me parlez plus de Bouillé. Où en êtes-vous sur son compte? Pour moi, je n'ai pas varié, et je l'ai toujours cru excellent sous tous les rapports.

Je crois la terreur répandue dans l'auguste sénat, et j'en conclus qu'il doit en résulter de nouveaux efforts, de nouveaux crimes; mais les yeux sont ouverts, et le moment des vengeances n'est pas éloigné.

Je suis impatient de savoir comment le jour de la Saint-Louis se sera passé en France, et surtout dans la capitale. A Turin, mon prince a été l'âme de tout, et les hommages qu'on lui a rendus doivent lui avoir été d'autant plus doux qu'il les mérite. Que n'ai-je été là pour y joindre l'hommage de l'amitié! Le roi de Sardaigne a été parfait pour vous et pour la circonstance, et il paraît que le succès de cette journée a été complet à Turin. Je ne crois pas que l'auguste sénat partage ces transports, en en apprenant les détails.

J'ai reçu des lettres de Pauline et de son mari. Ce qu'ils ont vu en passant à Turin les a exaltés l'un et l'autre au plus haut degré, et vous pouvez bien compter sur toute la race, dans laquelle il ne se trouve pas un seul faux frère, quoique bien nombreuse; je jouis bien de cela.

Je crains le mémoire du bailli; il n'entend pas tout-à-fait la bonne langue, donc il ne la parlera pas parfaitement. Il est au milieu des enragés, mauvaise posture pour écrire! Arrêtez ce mémoire, s'il en est encore temps.

Je n'approuve pas plus que vos gens d'affaires veuillent répondre. A qui répondre? à un sénat usurpateur? C'est donc le reconnaître, et, pardieu, ce n'est pas notre intention. Le sénat n'est rien, *absolument rien*, depuis qu'il a cessé d'être États-Généraux et qu'il a voulu être Assem-

blée Nationale. Il ne faut pas sortir de ce dilemme.

Je suis bien impatient d'apprendre l'arrivée de Calonne; et cet ouvrage qu'il devait faire paraître, vous n'en parlez plus!

On répand le bruit qu'il y a eu quelque insurrection en Catalogne, mais je n'y crois pas: informez-vous-en.

Je reçois une lettre du chevalier de Coigny, qui sera à Turin au commencement d'octobre. Ah! celui-là dédommage des autres!

On dit que le régiment de Salm (1) a fait des horreurs à Metz. Il avait été pur jusque-là. O'Connell ne s'en consolera pas.

Adieu, Monseigneur. Je ménage beaucoup ma santé pour la retrouver dans l'occasion; mais tant pis pour elle, si elle n'est pas bonne alors; elle n'en marchera pas moins au pas redoublé, et c'est mon cœur qui la dirigera.

P. S. — Dites à Calonne qu'il m'écrive, et qu'il écrive à mes amis. En vérité, sa conduite avec nous est incompréhensible. N'oubliez pas cela.

LX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS (2)

Instructions au baron de Castelnau. — L'évêqu d'Arras. — Si le Roi quitte Paris, le prince devra rester à la tête de son armée. — Bombelles pense au contraire qu'il devrait rejoindre le Roi. — L'évêque d'Alais. — Espagne et Angleterre. — Les provinces. — Bernis. — Noces d'Armand de Polignac.

(Venise), ce 9 septembre 1790. N° 57.

Les articles importants de la lettre que Barthélemy (3)

(1) Le régiment de Salm-Salm-infanterie, en garnison à Metz, avait pour colonel propriétaire le maréchal de camp prince de Salm-Salm, et pour colonel le comte O'Connell.

(2) Cette lettre a été imprimée dans la *Revue de la Révolution,* t. II. Documents, p. 21.

(3) *Barthélemy,* officier-porteur du comte d'Artois.

nous a apportée, Monseigneur, et auxquels vous désirez que je réponde sont :

1° Les articles à ajouter, ou explications à donner à l'instruction que vous envoyez au baron de Castelnau.

2° Mon opinion que vous désirez savoir relativement au désir de l'évêque d'Arras de se transporter à Turin.

3° Cet article est le plus important de tous. Vous voulez savoir mon opinion sur la place que vous devez occuper, lorsque le temps d'agir sera arrivé, et s'il vaut mieux rester avec l'armée combinée de Piémontais et de Suisses, ou aller en Flandre rejoindre votre frère (dans la supposition où il se déciderait enfin à sortir de sa prison).

Je répondrai par ordre à ces articles, en vous renouvelant toujours l'aveu de mon insuffisance pour des objets aussi importants, et en vous donnant moi-même des armes contre les préventions de votre amitié pour moi.

1° Je commence par l'article des instructions qui seront remises par Armand au baron. Armand partira samedi 11, et compte être à Vienne mardi 14. Cela vous épargnera l'argent que coûte un courrier. Bombelles, qui est plus au fait que moi du caractère du roi de Hongrie, de celui de M. de Kaunitz, et des moyens de négocier, a rédigé les articles et réflexions à ajouter à vos instructions, et les a joints à la dépêche pour le baron. Il vous en envoie un double, et nous nous flattons que vous les approuverez.

2° Je passe à l'article de l'évêque d'Arras. Si M. de Calonne vous rejoint et peut rester à Turin, il me paraît inutile et même nuisible d'y rassembler deux hommes, qui voudront diriger et qui rivaliseront. En même temps, si Calonne ne peut pas y rester à poste fixe, il peut être très avantageux, nécessaire même d'avoir un homme aussi éclairé que l'évêque d'Arras, et d'ailleurs assez tranchant pour en imposer un peu aux ardents, et assez fort pour presser et encourager les gens timides par excès de prudence. Mais sur ce point n'est-ce pas Calonne lui-même que vous devez consulter ? Il faut, puisque nous en sommes à cet article, discuter aussi les avantages et les incon-

vénients du caractère et des liaisons de l'évêque d'Arras. Il a été un fanatique de M. Necker, est toujours dans l'intimité de M. le maréchal de Castries et du duc de Guines (1); il a une prodigieuse ambition ; il a eu beaucoup de liaisons avec le cardinal de Loménie. En même temps nous avons été témoins qu'à l'Assemblée des Notables son avis a été très prononcé contre la double représentation du tiers, et que ses principes pour la conservation de la monarchie dans toute sa pureté ont été bien et franchement mis en évidence. Il est certain encore qu'il jouissait, avant la subversion actuelle, d'une grande réputation et d'un grand crédit dans sa province ; que j'en ai été le témoin oculaire et auriculaire quand j'ai été, il y a plusieurs années, faire mes inspections dans cette province. Voulant savoir à quoi m'en tenir sur le compte de cet évêque administrateur, dont la réputation était double, j'ai frappé à toutes les portes pour avoir des données sûres, et le résultat de mes recherches fut que c'était un homme très tranchant, un peu brutal, mais éclairé, actif et juste.

Je vous avoue qu'il me paraît de toute nécessité que vous ayez à la tête de votre comité un homme habitué aux grandes affaires, capable de bien monter une machine politique et ministérielle, de diriger sous vos ordres les grandes opérations, et qui puisse contenir M. le prince de Condé sans alarmer son caractère inquiet. Calonne aurait ces avantages, et je ne vois pas pourquoi vous ne le garderiez pas avec vous, si le roi de Sardaigne désire à présent son arrivée. Mais en même temps, si vous jugez qu'il ne doit pas, qu'il ne peut pas rester avec vous, tant à cause des préventions contraires du Roi et de la Reine, que parce que vous pensez qu'il peut vous être plus utile

(1) *Le duc de Guines.* Adrien-Louis de Bonnières, comte, puis duc de Guines, né en 1735, mort en 1806. Ambassadeur à Berlin de 1768 à décembre 1769, à Londres de 1770 à 1776. En 1789, il était gouverneur général et commandant de l'Artois. Il émigra, mais rentra en France sous le Consulat. De son mariage avec une Montmorency (de Flandre) il eut deux filles, dont l'aînée épousa le marquis de Castries. Le duc de Lauzun parle du duc de Guines dans ses Mémoires.

ailleurs, alors j'approuverais l'arrivée de l'évêque d'Arras, qui, je le crois, ne déplairait pas à la Reine.

3° J'arrive à l'article le plus important, et je commencerai par vous dire combien il est difficile de donner un conseil d'après des événements éventuels, qui peut-être, qui vraisemblablement n'auront pas lieu. J'ai de la peine à croire qu'on puisse décider le Roi à sortir de Paris, à moins qu'on ne l'enlève par force. Mais enfin, s'il y consent, est-ce en Flandre qu'il ira ? Sera-ce en Normandie ? Cette dernière province est encore plus près de Paris, me paraît bien disposée, peut facilement communiquer à la Flandre, où seront les forces de l'Empereur, par la Picardie, qui est bien intentionnée, et je crois que ce parti serait le meilleur de tous. Sera-ce en Franche-Comté ? La traverse du royaume est bien longue pour y arriver, et, si Besançon paraît bien disposé (ce qui est encore incertain), Dole est la ville du royaume le plus gangrenée ; ainsi ce parti me paraît très dangereux.

Mais enfin, pour partir d'une base fixe, supposons que le Roi aille en Flandre ; l'état de la question est de savoir si vous devez le rejoindre, ou rester avec l'armée combinée de Piémont, des Suisses et des Français qui se réuniront à vous (1). Je ne sais si les résultats de votre lettre, où cet article est fort bien discuté, m'ont décidé, ou si c'est d'après mes propres calculs, mais je pense que la diversion de l'armée piémontaise ne sera puissante qu'autant que vous y serez en personne ; que la noblesse de la Franche-Comté, du Dauphiné et du midi de la France se rangera sous vos drapeaux et non sous ceux de M. le prince de Condé ; qu'en votre qualité de frère du Roi et de colonel-général des Suisses, vous aurez une prépondérance que M. le prince de Condé ne peut avoir ; que l'amitié que le roi de Sardaigne a pour vous sera électrisée

(1) En date du 5 septembre 1790, Fersen (t. I, p. 81) écrivait au roi de Suède : « Il paraît qu'on craint beaucoup que M. le comte d'Artois ne veuille agir et qu'il n'entre en France pour se mettre à la tête des mécontents du Languedoc. » Cf. page 213, note 1.

par votre présence réelle, et que les bonnes intentions pourront se refroidir par la présence de M. le prince de Condé, que le roi votre beau-père n'aime pas. Je pense encore que vous aurez plus d'influence sur les partis que prendront le Roi et la Reine de loin que de près; qu'une fois réuni à votre famille, l'intrigue sera en activité pour empêcher votre influence, et qu'à la tête d'une armée et entouré d'une nombreuse noblesse qui aura repris courage, vous serez plus écouté, plus ménagé; que les intérêts de la monarchie, de la noblesse et du clergé, qui en sont les vrais soutiens, seront plus respectés; et qu'enfin il ne s'agit pas seulement ici de sauver le monarque, mais bien de conserver la monarchie dans toute sa pureté.

Bombelles pense d'une manière contraire, et croit que vous ne devez pas balancer à rejoindre votre frère partout où il sera; que c'est votre premier devoir et le parti le plus avantageux à prendre non seulement pour le bien de la chose en général, mais aussi pour votre intérêt particulier; il croit que, quel que soit pour vous le juste dévouement de la noblesse, du moment où le Roi sera dans un lieu quelconque, dans une ville ou dans un camp, c'est là où toute la noblesse arrivera d'un bout à l'autre du royaume; que c'est toujours sous les étendards du maître que les nobles doivent marcher, et qu'entouré là de toute cette noblesse qui vous chérit, vous honore et vous devra son existence, vous jouerez le plus beau et le plus utile de tous les rôles; que votre présence auprès du Roi sera nécessaire pour le fortifier, arrêter les intrigues, et lui faire jouer dignement le personnage d'un grand Roi, qui punit les coupables, les auteurs des crimes, et pardonne à un peuple égaré dès qu'il rentre dans son devoir. Il pense encore qu'à la tête d'une autre armée que celle du Roi, vous serez accusé, soupçonné d'ambition, au lieu qu'en vous rendant auprès du Roi, en donnant le premier l'exemple de la soumission à son pouvoir légitime, vous consacrerez votre loyauté, et vous acquerrez des droits éternels à sa confiance, à sa reconnaissance et à celle de la Reine.

Il calcule encore que le voisinage de la Picardie, de la Normandie, et, par communication, de la Bretagne rendent la position de la Flandre la plus essentielle, et que les forces de l'armée de l'Empereur, soutenues et en même temps surveillées par tous les Français qui se réuniront à vous en Flandre, y nécessitent votre présence.

Mes amis, malgré la force de ces raisons, pensent comme moi; mais vous voyez que je vous dis avec franchise le pour et le contre.

Vous allez avoir un comité, fortifié par l'arrivée de Calonne ou celle de l'évêque d'Arras, et vous vous déciderez d'après les circonstances qui peuvent varier, d'après les lumières de votre comité et les vôtres que les événements agrandissent chaque jour, et surtout d'après la voix intérieure de votre conscience, qui vous dictera toujours ce qu'il y a de mieux à faire.

Je crois avoir plaidé les deux causes avec la bonne foi qui est mon caractère distinctif.

Je reviens à l'évêque d'Arras. C'est lui qui est désigné par le numéro 84, et je l'ignorais jusqu'à ce moment. Votre amie, en m'apprenant que c'est lui que ce numéro désigne, m'a éclairé sur un point important. C'est Calonne lui-même qui vous annonce l'arrivée de l'évêque d'Arras pour le 10 ou le 15; donc il approuve et conseille même que vous le receviez. Ainsi cela ne souffre plus de difficulté, et d'ailleurs il sera à Turin aussitôt que ma lettre.

Votre amie vient aussi de me parler du désir que vous témoigne l'évêque d'Alais (Bausset) (1) de vous rejoindre, et que vous la chargez de me consulter sur cela. Je ne connais pas personnellement l'évêque d'Alais; mais je sais que c'est un homme de beaucoup d'esprit, dans les meilleurs principes, très fiable dans tous les points, et il ajoute à ces qualités le talent de bien écrire. Il joint à l'intérêt, à celui du clergé, le ressentiment de ce qu'a éprouvé son

(1) *L'évêque d'Alais*. Louis-François de Bausset, né à Pondichéry en 1748, sacré le 18 juillet 1784, cardinal en 1817, mort en 1824. Il est surtout connu comme biographe de Fénelon et de Bossuet.

digne oncle, mort victime de ses devoirs et de son fidèle attachement à la monarchie. C'est, je le crois, sous tous les rapports, un homme excellent à admettre dans votre comité, et je crois qu'il conviendra à Calonne.

Je viens de recevoir une très longue lettre du *bonhomme* en réponse à celle que je lui avais écrite. Tout en désapprouvant le silence et la réticence de Florida-Blanca, il l'excuse par les embarras de tout genre, personnels et ministériels, qu'il a éprouvés : il m'ajoute : *Le preux ne doit plus se jeter à sa tête; mais il ferait mal, et très mal, de s'en plaindre. Notre petit comité romain tâchera de faire le reste, quand l'incendie de Madrid ne fumera plus.* Les lettres de Gênes disent que l'incendie de Madrid était annoncé, ainsi que celui de plusieurs villes d'Espagne. On en accuse, et non sans raisons, la propagande de Paris. Cet incendie a été épouvantable : toutes les maisons de la grande place, celles du commerce, et les boutiques qui l'environnent ont été réduites en cendres. Cette perte est évaluée à des sommes immenses.

Où Calonne prend-il que la guerre aura lieu entre l'Espagne et l'Angleterre? Les opinions de Rome et de Venise sont bien différentes. Je sais même par M. de Las Casas que l'Espagne fait préparer et armer une prodigieuse quantité de chaloupes canonnières qu'il ne croit pas *offensives contre l'Angleterre*, et cet ambassadeur croit l'Espagne très occupée de nous. Ah! qu'il serait avantageux que M. de Las Casas fût nommé ambassadeur à Turin! Je vous avais mandé de vous en occuper, et vous ne m'avez jamais répondu à cet article.

Mais où est Calonne? Qui l'empêche d'arriver? Vous ne nous donnez aucune explication sur cela.

Le *bonhomme* me mande dans un autre article de sa lettre : « *Je connais parfaitement bien l'esprit de nos* « *provinces et l'esprit national actuel, totalement dégé-* « *néré, mais qui commence à s'éclairer et qui s'éclairera* « *toujours davantage par les injustices, les atrocités, et* « *la déraison totale de l'auguste aréopage. Rien n'est*

« *sans doute plus urgent que l'état actuel; et cepen-*
« *dant il ne peut changer que par le progrès des lu-*
« *mières et l'action progressive de la vérité et du bon*
« *sens.* »

Il me paraît qu'il a été plus content de votre lettre au Pape que du mémoire. Les moyens proposés étaient inadmissibles, et Pie VI n'est pas un Sixte-Quint, à beaucoup près. Le négociateur, quoique fort raisonnable, est bien jeune et bien peu versé dans les affaires pour une cour astucieuse et sévère. *Tout ceci pour vous seul, je vous en conjure.*

D'autres lettres de Rome me mandent que le peuple romain est si irrité contre les Français et qu'ils y sont tellement en horreur, que, sans le crédit dont le cardinal jouit dans cette ville et sa considération personnelle qui en impose, on y verrait une nouvelle représentation des Vêpres siciliennes. Voilà cependant ce qu'a produit notre infâme révolution, le mépris pour les Français, autrefois enviés, mais estimés. Cette honte est d'un poids insupportable. Ah! puissions-nous bientôt effacer la tache que des monstres ont répandue sur la nation entière; puisse mon prince en avoir tout le mérite et toute la gloire!

La lettre du *bonhomme* est, malgré quelques réflexions que ses lumières et son expérience pour les affaires lui inspirent, pleine d'admiration pour vos qualités aimables et essentielles, pour votre suite et votre courage. Après le premier moment passé, c'est un homme de ce poids et de cette considération qu'il faudrait en chef, l'évêque d'Arras pour les sceaux, Calonne pour les finances, et M. de La Vauguyon pour les affaires étrangères. Avec un tel ministère, la France reprendrait bientôt tout son éclat.

N'oubliez pas M. de Narbonne dans le nombre des officiers généraux à employer.

Ah! que j'ai d'impatience de savoir ce qu'aura opéré le baron de Vioménil, et de le savoir arrivé sain et sauf, ainsi que vos dépêches!

Il y a une association de loyalistes (1) citée dans les bulletins de Barthes qui paraît donner du tintoin à notre sénat ; mais je n'aime pas qu'ils se nomment les loyalistes, au lieu de s'appeler les royalistes. Nous ne savons plus parler *bon français*.

A propos, je vous envoie une chanson qui me paraît bonne pour les circonstances et propre à être répandue dans les régiments. N'en devinez pas les auteurs; mais faites en usage, si cela vous paraît utile, même avec les notes.

La noce (2) s'est fort bien passée, mais il y manquait l'âme de notre bonheur, notre cher prince. Armand est comme Tantale au milieu des eaux, dévoré par la soif. Aussi le fait-on partir pour abréger son supplice. Sa jeune épouse est la réunion de toutes les grâces et de tous les talents. Il faut qu'il soit bien honnête homme pour tenir la parole qu'il a donnée.

Je me mets aux pieds de mon cher prince, et je suis bien sûr d'être dans son cœur, comme il est dans le mien. Toute la colonie lui en dit autant.

Je prends la liberté de mettre dans votre paquet ma réponse à Sérent.

LXI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Nouvelles de MM^mes de Polastron et de Polignac. — Mémoire sur les finances du prince. — Archambaud de Périgord.

(Venise), ce 11 septembre 1790. N° 58.

Je ne vous écrirai qu'un mot, Monseigneur, pour vous

(1) *Loyalistes*, expression éminemment anglaise, par laquelle on désigne toute personne professant des sentiments de fidèle sujet.

(2) *La noce*. Celle d'Armand de Polignac, qui eut lieu à Venise le 6 septembre 1790.

donner des nouvelles de votre amie, qui a eu une petite indigestion hier matin; mais elle en est absolument quitte et se porte à merveille aujourd'hui. Elle a dormi d'un très bon sommeil, et cette incommodité est à présent comme non avenue.

Mme de Polignac a été beaucoup plus malade hier dans la nuit ; elle a eu des coliques et des vomissements, causés par l'abondance des humeurs ; elle a pris ce matin de l'émétique par ordonnance de son médecin, qui nous assure que cela n'aura aucune suite. Je crois en effet qu'elle n'aura pas de maladie ; mais il n'en est pas moins vrai que les chagrins ont terriblement altéré sa santé, et que mon pauvre cœur est brisé par tous les côtés.

Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien me rendre un petit service. Le marquis de Vaudreuil, croyant son fils avec moi, m'a envoyé un mandat *de deux mille vingt et une livres seize sols huit deniers, tiré sur le duc de Polignac, dont le marquis de Vaudreuil a remis à Paris le montant à M. du Mousseau, qui loge à l'hôtel de Matignon*. Comme le change est fort cher à Venise et qu'il faudrait encore supporter la passe d'une lettre de change de Venise à Turin, le duc de Polignac m'a conseillé de vous envoyer le mandat, en vous suppliant d'en payer le montant à mon jeune cousin en retenant le change suivant le cours du jour à Turin, et ensuite de renvoyer ce mandat à vos gens d'affaires, qui s'en feront rendre le montant par M. du Mousseau, à qui ils remettront ce mandat. *M. du Mousseau en sera prévenu.* Par ce moyen vous éviterez bien des frais, qui ôteraient à mon jeune cousin une partie de son petit trésor, qu'il destine à être en état de vous suivre. Je préviens le petit Vaudreuil et son père de ce que j'ai l'honneur de vous demander.

J'ai lu le mémoire adressé au Roi par la commission établie pour l'administration de vos finances (1) ; et j'avoue que

(1) *Lettre au Roi et observations de la commission établie pour l'administration des finances de M. le comte d'Artois, fils de France, frère du Roi*, 1790 (par MM. de Montcrif, de Montchevrel, Danjou, de Cheveru, de

j'en ai été extrêmement content. Votre amie me dit que vous n'en n'êtes pas aussi content, et cela m'étonne. Cette lettre est adressée au Roi, et point à l'Assemblée, n'est nullement contraire à vos invariables principes, et établit, de manière à rassurer vos créanciers, vos droits réels. Je trouve cette lettre infiniment adroite dans les circonstances, et elle pourra par la suite vous être fort utile pour réclamer vos droits de succession, que *l'auguste sénat* annule pour l'avenir, mais qu'il n'a pas pu infirmer pour le passé en donnant à son *sublime décret* un effet rétroactif. Ce mémoire constate même les justes réclamations que vous aurez à faire dans la suite, et prouve que les prétendues grâces exagérées que le Roi vous a faites n'étaient que l'acquit d'une partie de vos droits.

Votre amie m'a dit que M. de Montbazon (1) et le prince de Léon (2) se rendaient garants de la bonne foi d'Archambaud. Je ne pense pas que vous deviez fermer tout retour à ceux qui, n'ayant pas marqué personnellement dans la révolution, voudraient se ranger aux vrais devoirs de tout gentilhomme. Quelle qu'ait été la conduite de l'évêque, cela ne doit pas influer sur son frère, s'il se repent. J'aimerais mieux qu'il ne vînt pas à Turin, et, si vous pouvez l'en dissuader encore, faites-le ; mais, s'il y arrive, employez tous vos droits pour empêcher une esclandre, qui serait fâcheuse, peut-être injuste.

Je n'ai rien à ajouter à tout ce que je vous ai mandé par le marquis que le renouvellement de mon respect, dévouement et tendresse pour mon cher prince.

Voulez-vous bien vous charger de cette lettre pour mon

la Madeleine et de Bonnières). S. l. n. d., in-4°, 15 pp. chiffrées et 8 feuillets non chiffrés.

(1) *M. de Montbazon*. Louis-Armand-Constantin, appelé d'abord le chevalier de Rohan, puis prince de Montbazon, frère du cardinal de Rohan, né en 1732, vice-amiral en 1784, guillotiné le 24 juillet 1794.

(2) *Le prince de Léon*. Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, depuis 1814 duc de Rohan, né en 1761, rejoignit le comte d'Artois à Turin en 1790, fit la campagne de 1792 dans l'armée des Princes et fut mis, en décembre 1794, à la tête des cadres bretons et poitevins formés à Jersey. La Restauration le fit pair de France et lieutenant général. Mort en 1816.

jeune cousin ? Et voulez-vous bien me permettre de vous le recommander? Il est digne de vos bontés par l'envie qu'il a de les mériter et par l'honneur qui fait bouillir son jeune sang.

LXII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Vallongue. — Affaire de Nancy. — Gustave III. — Calonne joué par Pitt.— L'Allemagne pour prix de ses secours réclamera l'Alsace et la Lorraine.— Bouillé et le maréchal de Broglie. — L'archiduchesse abbesse d'Insprück. — De nouveau l'affaire de Nancy. — Bernis. — Nécessité d'un accord entre la Reine et le prince. — Loménie. — Calonne.— Les milices et les troupes de ligne. — Menaces faites au Roi et à la Reine à Saint-Cloud. — Inexplicable silence de la Reine envers Mme de Polignac.

(Venise), ce mercredi 15 septembre 1790. N° 59.

Mme de Polignac s'intéresse vivement à M. de Vallongue (1), administrateur des postes, et il le mérite, parce qu'il est dans les meilleurs principes. On ne conservera que quatre administrateurs des postes. qui sont à la nomination du Roi, et, quoique M. de Vallongue pense bien que ces arrangements ne dureront pas longtemps, il désirerait être un des quatre conservés, afin de toujours tenir à cette administration. Mme de Polignac n'est pas à portée de lui être utile en écrivant elle-même; mais elle désirerait que vous accordassiez votre protection à M. de Vallongue, sans parler du tout de l'intérêt qu'elle y prend. Ne pourriez-vous donc pas, Monseigneur, en écrire au Roi et à la

(1) *Vallongue* (Louis-Casimir de). Le duc de Polignac, en sa qualité de directeur général des postes, relais et messageries de France, avait été le chef direct de M. de Vallongue ; de là l'intérêt que lui portait Mme de Polignac. Feuillet de Conches (t. I, p. 160-161) dit qu'il possède une curieuse correspondance adressée par M. de Vallongue au comte d'Adhémar, ambassadeur à Londres.

Reine en votre nom, comme connaissant le mérite et la fidélité de M. de Vallongue ? C'est un homme extrêmement honnête et rempli d'esprit et de talents, dont vous pourriez même vous servir utilement. Vous ferez un extrême plaisir à Mme de Polignac, si vous pouvez obtenir qu'il soit conservé, mais sans parler d'elle.

Nous venons de recevoir une protestation du maréchal de Broglie, imprimée à Trèves, du 1er août, sur le décret qui prononce l'abolition de la noblesse héréditaire. Cette protestation est fort bien faite, et aura peut-être l'avantage de réveiller l'honneur engourdi de la noblesse française.

Le bruit se répand que M. de Bouillé a été obligé de livrer un sanglant combat à Nancy, et qu'il y a eu douze ou quinze cents hommes tués à cette occasion. Cette expédition doit devenir importante d'une manière ou d'autre, et je crois toujours M. de Bouillé fidèle à l'honneur et au Roi. Il a en son pouvoir une belle occasion d'être utile, et jamais on n'a plus été le maître de se faire faire maréchal de France et de devenir une des premières causes de la contre-révolution. J'attends avec impatience des nouvelles de la suite de cette affaire. Tâchez d'en être bien exactement informé, car rien n'est plus important.

L'émétique a fait beaucoup de bien à madame de Polignac, et elle en avait un furieux besoin. Elle avait une prodigieuse quantité de bile fermentée, et le chagrin la renouvelle sans cesse. Je ne suis pas du tout content de son état ; mais ne lui en parlez pas, parce que vous savez à quel point elle se frappe. Pour moi, je suis depuis quelques jours en apoplexie ; je m'endors à tous les moments de la journée, et ma tête est lourde et douloureuse.

Nous allons vendredi déjeuner tous avec l'archiduchesse abbesse d'Insprück (1). Elle a témoigné beaucoup de regrets de ne vous avoir pas vu à votre passage à Insprück ; on la dit une fort bonne personne.

Saurons-nous par le premier courrier des nouvelles de

(1) Marie-Elisabeth (sœur de Marie-Antoinette), née en 1743, intronisée abbesse en 1781, morte en 1808.

l'arrivée de Vioménil? Cela ne me paraît pas encore possible, et nous en brûlons tous d'impatience.

Voilà la paix du roi de Suède faite. Qui nous empêcherait à présent d'écrire à ce héros couvert de gloire, et dont vous avez reçu une lettre si noble et si aimable? Cela me paraîtrait très à propos, et la Russie ne peut plus en être choquée.

Je crains beaucoup que les préparatifs ordonnés par cette maudite Assemblée pour soutenir l'Espagne ne soient plus contraires que favorables à la bonne cause. On vient d'arrêter ici dans un couvent de capucins un missionnaire de la propagande, qui avait une barbe postiche. On le croit à présent au fond de la mer, occupé à corrompre les poissons.

Calonne a donc été trompé, joué par Pitt? Sans être bien politique et bien prévoyant, j'avais jugé la balle (1), et je vous avais toujours mandé que cette générosité de l'Angleterre était contre nature et contre toutes les règles de la politique; en conséquence je n'ai jamais voulu y croire. La conduite actuelle de l'Angleterre avec l'Espagne doit ouvrir tous les yeux sur l'ambition de ces orgueilleux insulaires et sur leur désir de se venger de la guerre d'Amérique. L'Espagne finira par s'arranger avec l'Angleterre, par faire avec cette puissance un traité de commerce, et la France, qui a trahi tous ses alliés, sera à son tour trahie par tous. Je vois bien noir pour l'avenir, même dans la supposition que le pouvoir monarchique sera bientôt rétabli. Cette proposition vague du prince de Darmstadt m'est revenue vingt fois dans la tête. On dit déjà dans l'Allemagne que, pour prix des secours dont nous avons besoin, il est nécessaire que nous renoncions à l'Alsace et à la Lorraine; ce qui déciderait les autres puissances, *même amies*, soit par d'anciennes prétentions, soit pour établir la balance, à nous arracher d'autres provinces et à nous réduire à l'é-

(1) *Jugé la balle*. Veut dire au figuré prévoir quel tour une affaire prendra.

tat misérable des rois de Soissons. C'est pour ce danger, qu'il nous faudrait, Monseigneur, toute l'attention d'un conseil vraiment politique, et pour cela il faudrait (j'en reviens là) obtenir une autorisation formelle du Roi pour le cardinal, car en politique, celui-là en sait plus que les autres, et il est inférieur en administration; chacun son métier.

J'ai fait de grandes réflexions sur la conduite de Bouillé à votre égard, et il n'a pu m'entrer un moment dans la la tête qu'un si brave homme pût être infidèle à son devoir; mais voici ce que je pense. Dans les commencements la Reine ne vous donnait pas toute la confiance qu'elle paraît vouloir vous donner à présent; Bouillé est ami intime d'Esterhazy, était tout-à-fait livré à la Reine, et n'avait ni l'ordre, ni la permission de s'ouvrir à vous. Voilà, je crois, la cause de cette réticence que vous en avez éprouvée; et vous avez fait une grande faute, en vous plaignant de lui au prince Henri, qui méritait moins que lui votre confiance. Il vous serait bien important d'avoir sur cela des éclaircissements positifs. Au reste, l'expédition dont il vient d'être chargé va donner la mesure de son talent et de sa fidélité; dès qu'une fois les troupes ont tiré des coups de fusil, elles deviennent ardentes et incorruptibles. Le noyau que commande à présent Bouillé peut décider de tout, s'il a talent et volonté et pour peu que le Roi veuille s'aider. Ah! les nouvelles de Vioménil, qu'elles seront importantes! Mais, si on n'emploie la force, on n'obtiendra rien relativement au départ de Paris.

Je m'arrête jusqu'après l'arrivée de votre courrier.

Le bruit se répand qu'à Aix-la-Chapelle tous les Français voyageurs méditent des croisades pour venger les affronts faits à la monarchie et à la noblesse, et que le maréchal de Broglie sera le chef de ces croisés. Vous devez être instruit si ces bruits ont quelque fondement, et en tout je suis surpris que vous ne correspondiez pas avec le maréchal de Broglie. Si vous commandez une armée, il serait de bonne grâce à vous de le prendre pour votre guide, et cette réunion doublerait la confiance de l'armée.

Il vous aura sûrement envoyé sa protestation. Je suis fâché qu'il appelle l'Assemblée les représentants de la nation; ils ont cessé de l'être depuis qu'ils ont trahi leurs cahiers, faussé leurs serments, et détruit les bailliages, de qui ils tenaient leurs pouvoirs.

Ce vendredi.

Nous avons été déjeuner ce matin avec l'archiduchesse abbesse d'Insprück sur son passage à Mestre. Elle a beaucoup de l'air de la Reine et encore plus de feu l'Empereur. Elle m'a dit avoir beaucoup regretté de ne vous pas voir à votre passage à Insprück, mais qu'elle n'en avait pas la permission, et qu'alors elle était peu libre de ses volontés. Elle a été sur le chemin dans la foule pour vous voir, et croit avoir été remarquée par vous à son air de famille. Elle a témoigné beaucoup d'attachement pour sa sœur la Reine de France, dont elle a regardé le portrait avec beaucoup d'intérêt; celui du Roi n'a pas paru lui faire la même impression.

On voit déjà dans la *Gazette de Leyde* et celle du Bas-Rhin des détails sur ce qui s'est passé à Nancy, et j'y ai lu un discours de M. Brissot de Warville, qui veut que M. Bouillé soit appelé à la barre de l'Assemblée pour y être entendu et confronté avec des soldats des régiments rebelles ; il ajoute : « Comme le Roi n'a plus *ni sujets*, *ni soldats*, comme il n'est que le *premier citoyen*, etc., etc., » et mille autres imprécations de ce genre. Ah ! le temps des vengeances, ou plutôt de la justice n'arrivera-t-il point ? Je suis bien convaincu que Bouillé n'a jamais été démocrate; mais ceci l'en corrigerait; il faut bien à présent qu'il soit tout-à-fait prononcé. Il me tarde d'être à ce soir pour lire ou plutôt pour dévorer tout ce que vous me manderez.

Le *bonhomme* m'a mandé qu'il a reçu une très bonne, excellente lettre de l'abbé Marie, auquel il a dans sa réponse fait quelques observations importantes.

Le *bonhomme* a aussi reçu une lettre de l'abbé Maury,

qui lui mande que tous les bons citoyens tournent leurs vœux vers lui, qu'il est seul capable de relever la monarchie et d'en imposer par le poids et l'éclat de sa considération personnelle et de ses connaissances en politique. Je crois toujours que l'abbé Maury a raison.

Je vous quitte jusqu'à ce soir.

Ce samedi 18 septembre.

Rien ne présente plus tous les contraires à la fois que votre lettre, Monseigneur, et je ne sais à quoi fixer mes idées.

Je commence par des réflexions sur l'événement de Nancy et sur la conduite de Bouillé, et je vous renvoie à ce que je vous mande à la fin de la sixième page de ma lettre, commencée avant d'avoir reçu la vôtre. Je ne vois que cette manière d'expliquer la manière dont Bouillé s'est conduit avec vous, et, à votre place, je ferais tout au monde pour savoir par la Reine elle-même si les conjectures que je vous communique ont quelque fondement. Si la Reine veut tromper, elle sera trompée elle-même et finira par se perdre. Ici la plus grande franchise, une confiance absolue, un parfait accord entre elle et vous sont plus que jamais nécessaires. Je trouve que Monsieur varie beaucoup dans l'opinion qu'il a, et qu'il vous donne de la Reine. Ce que vous en avait dit Vioménil était plus prononcé et plus consolant. Les nouvelles que vous recevrez de Vioménil seront bien intéressantes et serviront de base à toutes vos opinions.

Se pourrait-il que la confiance pour le cardinal de Loménie fût revenue ! Je ne puis le croire; ce serait vouloir se précipiter dans un péril et une honte également funestes. Mais ce que je sais, c'est qu'à Florence ce cardinal disait à M. de Fontana(1), homme célèbre : « *Quelque chose qu'on fasse, je rentrerai bientôt en France, et*

(1) *Fontana* (L'abbé Félix), naturaliste italien, né à Pomarolo (Tyrol) en 1730, mort à Florence en 1805.

j'y serai premier ministre. » C'est par M. de Fontana lui-même que j'ai su cela. Le premier point de la prédiction est rempli; mais le second me paraît de toute impossibilité. Cependant Mazarin, Mazarin...

Votre comité a fort bien fait de s'opposer aux premiers mouvements de votre loyauté relativement aux projets des loyalistes, puisque vous n'en êtes instruit que par Monsieur; mais, dès qu'ils seront plus constatés, il me paraît impossible que vous n'en instruisiez pas le Roi, la Reine et l'Empereur. En attendant, il faut que Monsieur travaille de tout son pouvoir pour donner une direction plus légitime à une loyale association, qui veut détruire la nouvelle constitution et rétablir l'ancienne.

Il ne peut y avoir de Régent tant qu'il existe un Roi, et un pareil projet mettrait le royaume en feu, armerait toutes les puissances de l'Europe, et serait combattu par tous les sujets fidèles. Votre cœur est trop pur, j'en suis bien certain, pour adopter une pareille horreur; mais vous devez être comme la femme de César, insoupçonnable! Sur ce point n'en croyez que le fond de votre cœur et de votre conscience, et redoutez les conseils des gens ardents et ambitieux. Avec de l'esprit on donne au crime même l'apparence des bonnes intentions et de la vertu, et on se sert en ce cas-là habilement de la cause de l'intérêt public. Votre bon esprit saura démêler les pièges qu'on vous tendra à ce sujet, et votre âme repoussera tous les conseils perfides et astucieux.

J'attends l'arrivée de Calonne et de l'évêque d'Arras avec grande impatience. Mais il me paraît trop clair que vous avez été joué par l'Angleterre, Pitt et la Prusse, et que Calonne en est embarrassé, puisque c'était la base de ses projets. Il vous éclaircira lui-même ce point essentiel, car il est aussi franc qu'éclairé, et personne ne convient mieux que lui qu'il s'est trompé. C'est le propre des hommes supérieurs; il n'y a que les gens médiocres qui soient entêtés, et ne conviennent jamais qu'ils se sont trompés.

Je n'aime pas cette conversation de Kaunitz avec 72:

mais celle de Circello me rassure un peu. J'en conclurais comme vous qu'il y a entre Kaunitz et le Roi et la Reine quelque chose qu'on vous cache, et que Bouillé pourrait bien être dans la confidence entière. En vérité cette réticence avec vous, connaissant votre loyauté, est bien coupable et peut-être bien nuisible; mais, de grâce, ne vous dépitez pas, n'en prenez pas trop d'humeur, et, à force de franchise, ramenez la confiance et forcez les par vos procédés à vous donner les moyens de les servir. On dit M. de Mercy parti de Paris pour rejoindre le roi de Hongrie. Je crains que cet homme ne dérange tout ce qu'avait opéré la conversation de Bombelles. Ah! combien l'intrigue nuit aux grandes affaires! Mais les caractères ne se changent pas; opposez-y patience, courage, loyauté et franchise. De quelque manière que vous serviez le Roi, votre rôle sera toujours le plus beau de tous.

Je crains beaucoup l'effet que va produire l'exemple donné par les milices nationales. En voilà assez pour exalter des têtes françaises et pour effrayer les puissances qui pourraient donner des secours. Si cette réunion de troupes de ligne et de milices nationales a marché avec tant d'ardeur contre des rebelles *aux décrets de l'Assemblée* et par les ordres de *l'Assemblée*, que ne feront-elles pas contre des troupes *auxitiaires au fond*, mais qu'on fera regarder comme ennemies? Cette réflexion est bien grave et bien faite pour être méditée par vous.

Le départ du Roi de Paris est plus instant que jamais, et lèverait toutes les difficultés. Voilà à quoi il faut s'attacher par-dessus tout; car, sans ce préambule, tout languira, tout fera long feu, et tout aura des dangers atroces pour le Roi et la Reine. Puisse Vioménil opérer cela de force, s'il ne le peut pas autrement! Ah! combien ses nouvelles seront intéressantes! Mme de Bombelles reçoit une lettre de Mme Elisabeth, qui lui mande du 6 septembre : « *J'espère que ta morale sera goûtée sous peu de temps* « (le départ); *je crois en apercevoir des symptômes.* » Et plus bas elle ajoute : « *Paris est dans une effer-*

vescence terrible, mais nullement dangereuse; au contraire (1). » Ne vous mande-t-elle pas la même chose? En ce cas, pourquoi ne nous en dites-vous rien?

Nous n'avons reçu aucune lettre de Paris par ce courrier, et c'est par ce que vous mandez à votre amie que je sais l'arrivée de Pauline, dont je n'ai eu aucune nouvelle depuis Lausanne. Je n'en ai pas eu non plus ni du marquis de Vaudreuil, ni de mon homme d'affaires, ni de deux autres personnes qui m'écrivent tous les courriers. Il y a beaucoup à parier que les lettres ont été arrêtées, et qu'il y a un courrier en retard, ce qui est inquiétant d'après la fermentation qui régnait à cette époque; je suis convaincu que nous recevrons un courrier de vous la semaine prochaine.

Les menaces, renouvelées à Saint-Cloud pour faire peur au Roi et à la Reine, sont toujours la même marche employée avec succès par les enragés. Une heure de courage sauverait le royaume, et mettrait le Roi et la Reine en sûreté; mais, par un trompeur effet de la peur, ils restent volontairement dans un péril continuel et certain! Je crois la bombe prête à éclater; puissent ses éclats ne frapper que les coupables!

La démission de M. Necker me paraît acceptée; mais lassera-t-on aller ainsi le plus criminel de tous?

J'ai de la peine à croire que la Reine se raccroche à Mirabeau; mais cependant, s'il était vrai que la Reine correspondît avec le Loménie, tout me paraîtrait croyable. et ce sont là les moyens de cet intrigant. D'ailleurs le silence total que la Reine observe avec nous (2) est inexplicable.

Je ne suis pas très content de tout ce que vous mande

(1) C'est bien la lettre qui est imprimée dans Feuillet de Conches, t. I, p. 350, mais la première phrase citée par M. de Vaudreuil ne se trouve pas dans le texte imprimé.

(2) *Avec nous*, ou plutôt avec Mme de Polignac. En effet, nous savons par la comtesse Diane de Polignac (*Mémoires*, p. 84) que la duchesse reçut les deux dernières lettres de la Reine à Rome, et que depuis son départ de Rome il n'en vint plus.

Steiger. Rien n'est clair; tout est vague, et vous savez qu'il est fort lié avec la Prusse et l'Angleterre, qui vous ont joué.

Ah! mon cher prince, que de pièges on tend à votre loyauté! Que je regrette de n'avoir pas plus de talents et d'expérience pour vous guider dans le tortueux dédale de la politique! Mais des âmes franches comme la vôtre et la mienne sont faciles à tromper, et, quant à moi, je reconnais bien de bonne foi l'insuffisance de mes moyens. Ce n'est qu'en tremblant que j'ose hasarder quelques réflexions dans une si grave circonstance.

J'ai dit à mes amis toutes les choses aimables que vous me dites pour eux; leurs vœux, leurs sentiments pour vous sont les miens. C'est vous dire qu'ils vous aiment bien tendrement.

P. S. — C'est avec les convulsions d'une colique affreuse que je vous écris depuis une heure; mais je suis obligé de finir.

LXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le duc de Polignac va à Turin. — Nouvelles de Mme de Polastron.

(Venise), ce 25 septembre 1790. N° 60.

Je ne vous écris qu'un mot aujourd'hui, Monseigneur, parce que le duc de Polignac, qui part après-demain matin, vous portera ma réponse à votre dernière lettre.

Je ne veux que vous dire que votre amie a eu quelques maux de nerfs, que le médecin trouve sans aucun danger. Elle est mieux, et vous pouvez n'en être pas inquiet, puisque je ne le suis pas.

Je n'ai pas suivi le duc par plusieurs raisons. *Vous en*

devinerez une. La seconde est que nous avons pensé que deux visites, l'une après l'autre, vous seraient plus agréables que deux visites à la fois; et la troisième, il faut bien en convenir, c'est qu'il m'en coûterait quatre-vingts louis pour aller et revenir, et que je n'ai pas un écu. Je suis en tout possesseur de vingt louis.

Je suis bien aise d'avoir du temps pour réfléchir à la réponse que je vous dois.

Recevez mon tendre, pur et respectueux hommage.

LXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Idée incompréhensible de Calonne. — Prudence à observer vis-à-vis de la Reine. — Rien à faire cet automne.— Dispositions des différentes puissances. — Bernis. — Les loyalistes. — Le titre de régent du royaume. — Bouillé.

(Venise), ce dimanche 26 septembre 1790. N° 61.

Je ne vous ai écrit absolument qu'un mot par le dernier courrier, parce que le temps me manquait, et parce que je voulais me donner le temps de la réflexion pour plusieurs articles de votre dernière lettre.

Un de ceux qui m'a le plus frappé, et qu'en même temps j'ai le moins entendu, c'est ce que vous mande Calonne. Que veut-il dire en vous écrivant *que si la guerre avait lieu entre l'Espagne et l'Angleterre, et que l'Asssemblée voulût soutenir le Pacte de famille, vous pourriez vous unir avec l'Angleterre qui servirait bien votre cause?* Cela me paraît ou tout-à-fait inintelligible, ou tout-à-fait fou. Vous, vous unir avec l'Angleterre qui soutiendrait bien votre cause ! Mais quelle est votre cause autre que celle de la France, et par conséquent du Pacte de famille,

qui a été fait par les rois, et non par l'Assemblée? Quoi! parce que l'Assemblée voudrait soutenir ce Pacte fait si solennellement, ce serait une raison de vous unir à l'Angleterre? Convenez qu'il y a là de l'absurdité et de la folie. Sûrement il y a à cet article quelque chose de sous-entendu qui y donne explication. Dans votre première lettre revenez, de grâce, sur cet objet, et faites-le moi entendre, si cela est possible.

Votre amie m'a instruit de la tracasserie dont vous me mandez de lui demander l'explication. C'est peu de chose en soi-même ; mais il faut éviter de mettre trop d'importance à ce qui n'est qu'excès de zèle et un premier mouvement, dont le motif est pur, et l'homme que vous traitez un peu rudement a en *35* beaucoup d'amis. Il faut éviter avec soin de donner de l'humeur aux gens bien intentionnés et qui ne pèchent que par trop de chaleur ; il faut les contenir, mais non les irriter, et il faut toujours avoir devant les yeux la fin de cette aventure et tâcher d'y arriver.

Votre amie m'a montré aussi votre réponse à Archambaud, et je ne puis m'empêcher de trouver que vos expressions, les épithètes que vous donnez à l'évêque, en écrivant à son frère, sont déplacées, toutes méritées qu'elles sont. Il suffisait de dire : *Abjurez tout haut les principes de votre frère,* sans dire : *du plus vil et du plus scélérat des hommes.* On ne dit point cela à un frère qui veut rentrer dans la bonne route, ou prouver qu'il ne l'a pas quittée ; et on ne ferme pas ainsi la porte à ceux qui veulent revenir au bercail. Défiez-vous de votre chaleur, mon cher prince, et que la leçon du malheur vous apprenne à vous contenir.

Je vous avoue que les lettres que vous recevez de Monsieur me paraissent par trop intermittentes. Aujourd'hui tout est gagné ; demain tout est perdu, Il en est de même des avis donnés par le *Salon français*. Tout cela ne me paraît pas appuyer sur des bases bien solides. Je vois que, quand on a parlé à Monsieur, tout va bien, et que, quand on a été vingt-quatre heures sans lui parler, tout lui pa-

rait désespéré. Il vous mande que la Reine a de l'humeur contre vous à cause des conditions que vous lui faites sur La Fayette, et parce que vous avez l'air de ne pas vouloir que l'Empereur se mêle de vos affaires. Sur le premier point n'insistez pas ; il doit aller tout seul. Sur le second, ce qui, selon moi, a donné lieu à cette humeur, c'est que vous faites des phrases sur le danger que les étrangers, voulant profiter de la circonstance, n'entreprennent de démembrer la France et de nous faire payer cher leurs secours. Cela était absolument inutile à dire à la Reine, et, pourvu que la chose s'embarque bien, que l'autorité soit rétablie, que le Roi et la Reine soient hors d'esclavage, nous verrons après pour le reste. Et ce n'est pas à la Reine qu'il faut montrer sur ce point de la défiance. Il faut au contraire dire et prouver à la Reine que vous ne comptez que sur l'Empereur, d'après la défection de l'Espagne. L'autorisation donnée à Circello, toute molle qu'elle est, doit aussi les contenter ainsi que vous, et on tire ce qu'on peut des mauvaises paies.

Au reste, je pense que vous ne ferez rien cet automne, et que la misère, le mécontentement général, au moment où il faudra taxer l'impôt, feront d'eux mêmes la contre-révolution. L'Assemblée n'a plus que quelques moments à régner et à vivre ; laissez-la faire ; elle se détruit d'elle-même. Vous me direz : mais il arrivera encore de grands désastres, de nouveaux crimes. Oui, sans doute ; mais ils sont inévitables, et ce n'est que de l'excès du mal que naîtra le remède. Voyez les réponses de toutes les puissances. Ce que Kaunitz a dit à 72 : « *Quand on a des grandes affaires chez soi, il serait imprudent de s'embarquer pour celles des autres.* » En voilà pour une. Passons à la Prusse. Elle témoigne de la bonne volonté ; mais la réponse est *qu'elle ne peut rien pour le moment, parce qu'elle craint une guerre avec la Russie, qui a fait, sans la consulter, sa paix avec la Suède.* Et de deux. L'Espagne engagée dans une guerre importante, et peu zélée d'ailleurs, ne sera pas prise par ses paroles, car elle

ne dit rien. Le roi votre beau-père est plein de zèle ; mais il faut que l'Empereur ou l'Espagne se montre pour qu'il puisse agir. Steiger vous a écrit en dernier lieu une lettre fort dilatoire, et je ne vois rien de prêt ni qui se dispose à l'être. Les paroles portées par l'Angleterre sont autant de pièges, et sa conduite avec l'Espagne en est la preuve complète. Il me paraît clair que Calonne est très embarrassé d'avoir été trompé.

Je vous le dis à regret, mais l'automne sera passé sans avoir rien pu et sans avoir rien dû faire, à moins que le Roi et la Reine ne s'échauffant enfin ne secouent leurs indignes chaînes. Sans ce préambule indispensable et sur lequel je n'ose pas compter, tout ce que vous feriez serait inutile, partiel, médiocre et dangereux.

A côté de cela, le moyen de la patience est coûteux pour des âmes irritées ; mais il est sûr et nécessaire. C'est l'avis du *bonhomme* et c'est aussi le mien. Vous voyez que les provinces mollissent, et c'est qu'elles n'ont jamais été bien ameutées, bien réunies. Il faut malheureusement que l'épreuve de la misère ouvre tous les yeux et ramène au besoin de l'autorité. L'ivresse d'une part et la terreur de l'autre durent encore. La poire n'est pas mûre, soyez-en bien certain.

Ma patience, mon froid vous étonnent ; mais c'est que je ne suis pas, comme vous, au centre du foyer ; je réfléchis ; je calcule, d'après vos lettres, tous les résultats, et je n'ai encore rien vu de solide et de raisonnable. Je vois qu'on vous échauffe et qu'on vous flatte ; moi, je vous calme, et je vous présente la vérité. S'il y avait quelque chose de possible, Calonne serait déjà auprès de vous !

Les 400,000 livres que vous avez reçues de la Prusse (1) sont un bien faible secours, et je vois que déjà vous faites, vous avez fait des achats de chevaux et d'armes ; mais où sont les hommes pour monter les uns et porter les autres? Les chevaux seront chers à nourrir, si, comme je le pré-

(1) Comp. Feuillet de Conches, t. V, p. 182.

vois, ils restent longtemps sans servir. Enfin tout cela ne me paraît pas bien lié.

Le duc de Polignac me résoudra bien des questions à son retour. Il trouvera vraisemblablement à Turin Calonne et l'évêque d'Arras. Je parie que ces deux hommes, tout ardents qu'ils sont, en reviennent à mon avis.

Les lettres que je reçois m'assurent que ceux qui ont à présent la principale confiance de la Reine sont d'Esterhazy et l'abbé de Fontanges, évêque de Nancy (1). Mais n'avez-vous pas de correspondance avec le premier? Pourquoi avez-vous négligé cela ? Il en est temps encore.

Je reviens au *bonhomme*. Il ne conseille qu'indirectement jusqu'à ce qu'il soit autorisé à plus. Mais, à foi et à conscience, avez-vous demandé précisément cette autorisation? Du moins vous ne me l'avez jamais fermement prononcé. Cependant, en politique, en connaissance des hommes et en expérience, celui-là est le plus fort de tous, et j'ai de la peine à croire qu'on refuse d'autoriser un homme si éclairé à vous guider dans des circonstances aussi délicates. Essayez encore de l'obtenir, et revenez à la charge jusqu'à ce que vous l'ayez obtenue.

Il y a eu à Rome une congrégation de dix-huit cardinaux nommés pour défendre les intérêts de l'Église en tout ce qui est économique, et cela peut devenir très important.

Parlons à présent de Bouillé. Il a été reçu à Metz avec acclamation, et cet homme est devenu d'un grand poids par sa réputation. Il s'est refusé à vos ouvertures, parce qu'alors la Reine n'était pas en confiance avec vous; du moins je présume cette raison. Écrivez-en franchement à présent à la Reine, et sachez à quoi vous en tenir, ou bien chargez Vioménil de pénétrer ce mystère.

(1) *Fontanges* (François de), né en 1744, nommé en 1772 aumônier de Marie-Antoinette. Evêque de Nancy en 1783, archevêque de Bourges en 1787. Il était depuis 1788 archevêque de Toulouse, et l'un des intermédiaires de la cour avec Mirabeau. (Voir Bacourt, *Correspondance*, etc., t. I, p. 162, 167, 313.) Il passa le temps de son émigration à Londres, puis, à partir de 1795, en Espagne. Rentré en France, il fut nommé, lors du concordat, archevêque-évêque d'Autun et mourut en 1806.

Ne négligez pas Esterhazy ; vous savez combien il aime à être caressé, consulté.

Le retour de l'Empereur à Vienne expliquera bien des choses ; mais je ne m'attends qu'au succès du temps. Si Gustave était roi d'Espagne ou de Hongrie, comme il a de la chevalerie, de l'héroïsme, je ferais d'autres calculs ; mais le roi d'Espagne, l'Empereur sont sages et prudents jusqu'à la peur inclusivement.

J'ai reçu deux lettres de Pauline, qui est bien fâchée de nous avoir quittés. Elle convient qu'elle a des frayeurs indignes. Elle a été parfaitement reçue de la Reine et de Mme Élisabeth. Elle me charge de vous dire qu'on vous a donné des préventions bien injustes sur son père et ses frères, qu'elle vous jure sur son honneur que leurs principes sont en tout semblables aux miens, et qu'ils seraient inconsolables que vous en doutassiez.

Je reviens encore aux loyalistes, dont vous m'avez parlé dans votre avant-dernière lettre, et dont vous ne me parlez pas dans celle que je viens de recevoir. C'est sans hésiter que je vous ai donné mon avis sur ce point. Ah ! mon prince, donnez à leur zèle une direction légitime ; mais qu'ils ne puissent jamais croire que vous soyez accessible à une ambition coupable ; elle le serait, quelque prétexte de bien public qu'on pût lui donner. Qu'ils commencent par s'appeler royalistes, au lieu de loyalistes ; pourquoi esquicher (1) ainsi son devoir ? Des loyalistes ont l'air d'une nouvelle secte, dont les bons Français se défieront ; mais des royalistes doivent les rallier tous. Un régent du royaume ! Ah, mon cher prince, si vous acceptiez un si coupable et si dangereux honneur, votre ami lui-même, votre fidèle Vaudreuil ne pourrait plus être de votre parti, et il en mourrait de désespoir ! Que puis-je vous dire de plus fort ? Faites-en donc des royalistes, et ce mot chatouillera encore les oreilles et les

(1) *Esquicher*, terme du jeu de reversi. Il signifie que, dans le cas où l'on a la carte supérieure et la carte inférieure de la couleur dont on joue, on préfère donner la dernière, afin de ne pas prendre la main.

cœurs des Français. Pourquoi craindre de prendre ce titre dans la plus ancienne, la plus belle, la plus noble des monarchies ? O Français, vous qui aimiez tant vos rois, vous que ce sentiment élevait au-dessus de toutes les nations, vous n'osez plus porter un si beau nom ! Que vous êtes dégénérés ! Rougissez d'une si honteuse erreur, et elle sera bientôt glorieusement réparée ; vous reprendrez votre rang dans l'univers ; vous serez encore haïs et enviés, et vous êtes mép.... Je n'ose achever. Tout mon sang bouillonne dans mes veines. Des Français asservis par des Mirabeau, quelle honte !

Nous venons de recevoir de Vienne une lettre d'Armand, qui, malgré toutes ses perquisitions, n'a pu trouver *M. Duclos, négociant*, que le 18 ; mais, comme l'Empereur ne partait de Vienne que le 20, M. Duclos aura pu le voir le 18 et le 19. Ainsi rien n'a périclité.

Nous venons d'apprendre d'une manière sûre que l'escadre espagnole est rentrée à Cadix, et que les choses entre Madrid et Londres prennent une bonne tournure. On commence à croire que les Anglais, implacables rancuniers, veulent, en menaçant par 21 vaisseaux de ligne les forces navales de la Russie, forcer celle-ci à une paix désavantageuse et à la restitution de la Crimée, pour la punir de ne s'être pas montrée disposée à renouveler son traité de commerce avec la Grande-Bretagne.

Votre amie vient de me dire à l'instant que vous avez reçu de Londres des nouvelles de M. de Vassé, qui doit arriver incessamment à Turin et vous parler des choses qu'il n'a pu confier à la poste, et qui expliqueront les raisons de la conduite de Florida-Blanca. Cela peut être de la plus grande importance et vous donner la clef de la dernière lettre énigmatique de Florida-Blanca. Au reste, si vous trouvez dans les dépêches de Florida-Blanca de nouvelles énigmes, n'en soyez pas surpris ; c'est sa manière.

Votre amie m'a dit ce soir que le Roi avait fait dire au *Salon français* qu'il se livrait à lui et comptait sur lui ; et vous ne me dites rien de ces deux articles majeurs,

qu'on ne m'a appris que par hasard! Si cela a été dit de bonne foi par le Roi, il faut que le *Salon français* l'enlève et le conduise en Alsace; le reste ira tout seul. Si les loyalistes, prenant le nom de royalistes, se joignaient au *Salon français*, cette masse serait suffisante. Loyalistes! quelle rage de faire de l'esprit! Eh! mordieu, Messieurs, apprenez qu'on dit loyal, et point loyaliste, et que les loyaux sont royalistes en France! Recommandez à Monsieur de s'occuper de ces L et de les convertir en R, qui, joints au *Salon françàis*, pourront opérer de grandes choses.

Les bulletins de Barthes contiennent d'excellents articles, et je ne trouve pas ce courrier si noir que me l'annonce le début de votre lettre.

Si les Anglais menacent en effet la Russie, la Prusse sera délivrée de ses craintes d'une guerre avec la Russie, et rien ne pourra l'empêcher de se livrer à sa bonne volonté, si elle est réelle. Voilà ce qui sera éclairci dans peu. Mais Calonne aurait dû apprendre ces nouvelles à Londres et vous en instruire. Peut-être les saurez-vous par l'arrivée de M. de Vassé.

Il faut que celui-ci vous ouvre une correspondance avec son beau-père, le maréchal de Broglie (1), que je crois en intelligence avec Bouillé. Occupez-vous de Bouillé; cela me paraît bien essentiel.

Il me paraît que La Fayette fait de vains efforts pour regagner la popularité qu'il a perdue, et qu'il pourrait bien à son tour essayer de la lanterne. O Providence, je crois à vos divins décrets, et j'espère en vos vengeances!

A propos, j'apprends que Chamfort (2), dégoûté du

(1) D'après Courcelles (*Histoire des Pairs*, art. Broglie), M. de Vassé était marié à la nièce et non pas à la fille du maréchal de Broglie. V. la p. 116, note 1.

(2) *Chamfort* (Sébastien-Roch-Nicolas), né en 1741, mort en 1794. Il avait été longtemps l'ami et le commensal de M. de Vaudreuil. (Voir l'Introduction.) Fécond littérateur, mais caractère difficile, esprit envieux et « tête électrique » selon l'expression de Mirabeau, il embrassa avec ardeur les idées révolutionnaires, et se tua de désespoir au moment d'en être à son tour victime.

monde et indigné (me dit-on) de tout ce qui se passe, veut se retirer du monde et s'enterrer loin de la capitale dans une chaumière. Cela me prouverait qu'il flaire la contre-révolution, et le gaillard a bon nez. J'en tire un bon augure.

Parlez de moi. je vous prie, à M. de Montesson (1). Je fais grand cas de l'esprit et du cœur de ce brave gentilhomme.

Je regrette beaucoup le colonel Bleiken et le major Tancrède (2); mais j'espère encore que cette nouvelle est apocryphe. Ils méritent tous deux que vous vous en informiez, et, s'ils vivent, ils seront sensibles à cette marque de votre intérêt.

Maurice Caraman a été député des carabiniers pour porter au Roi les démissions de tous les officiers de ce corps. C'est Pauline qui me le mande.

Vous devriez faire imprimer et circuler ma chanson, mais ne dites pas de qui elle est; j'ai mes raisons pour cela.

Que j'envie le duc de Polignac! Il va vous voir face à face : il en est enchanté.

Je veux à présent vous parler de votre amie. Ses maux de nerfs ont été assez forts depuis quelques jours; mais le médecin n'en a eu aucune espèce d'inquiétude. Elle a passé une excellente nuit et est à merveille ce matin. Voilà l'exacte vérité, foi de Vaudreuil, qui ne sait tromper personne et encore moins celui qu'il aime plus que sa vie.

(1) *Montesson* (Antoine-Louis-Hector, vicomte de), né le 21 août 1752, colonel le 1er mai 1788, émigra le 30 juillet 1789 à la suite du prince de Condé, qui le prit pour aide de camp au commencement de 1791. En 1795, colonel d'un régiment de son nom dans l'armée de Condé. Maréchal de camp le 29 février 1796, lieutenant-général le 13 août 1814.

(2) *Tancrède*. Plusieurs chouans ou vendéens portaient le surnom de Tancrède : 1° Jean Morin, dit Tancrède, chef de bataillon chouan, mort en 1832 (Paulouin, *La Chouannerie du Maine*, t. III, p,117); 2° Charles Bellevue, dit Tancrède (*Corresp. secrète de Charette*, p. 307); 3° en 1815, un M. Tancrède, propriétaire du château de Bélay et ancien émigré, commandait la garde nationale de Mayenne (Billard de Veaux, *Bréviaire du Vendéen*, t. I, p. 60).

LXV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le moment de la crise approche. — L'*ultimatum* du Roi en chemin. — Préparatifs de départ. — Il vaudrait mieux que Mme de Polastron restât. — Les promesses de l'Empereur sont un point capital. — Pitt.

(Venise), ce 2 octobre 1790. N° 62.

Avec quelle impatience nous attendons votre courrier, Monseigneur ! Les heures vont nous paraître des années. Mais vous auriez pu du moins nous dire quelques mots de plus et ne nous pas laisser dans une pareille incertitude. Plus le moment de la crise approche (1), mon cher prince, et plus il faut calmer notre chaleur naturelle. Ne craignons pas de devenir trop froids ; l'honneur qui circule dans nos veines nous animera toujours de reste.

La réponse du Roi est en chemin ! Quelle sera-t-elle ? Elle quadruplera tous vos moyens, ou les annulera. Cette alternative est immense. Vous donnez à notre imagination un trop vaste champ à parcourir, et vous auriez bien dû la fixer sur quelques points. Au reste je fais graisser mes roues et mes bottes ; et dès aujourd'hui je m'occupe d'avoir quelque argent ; il y a longtemps que mon cœur est prêt.

Quel passage rapide de votre dernière lettre à celle d'aujourd'hui ! Ne vous abusez-vous pas ? Ne vous abuse-t-on pas ? Rassemblez toute votre prudence, tous vos moyens, tous les calculs de la raison, du devoir, avant de vous embarquer ; puis, une fois le parti pris, ne regardons plus en arrière.

Projeter avec prudence, exécuter avec courage, voilà ce

(1) *Plus le moment de la crise approche*. Evidemment il est ici question du projet de contre-révolution dont la ville de Lyon devait être le centre et le point de départ.

que doit faire le plus loyal, le plus intéressant des princes; mais il ne doit pas se conduire en aventurier et entreprendre sans moyens.

Ces évêques sont-ils arrivés? Quelle nouvelle avez-vous de Calonne? Enfin nous saurons tout cela demain, et peut-être après-demain serai-je en route avec votre amie et Rivière. Il eût été bien mieux fait que nous voyageassions seuls, et le véritable amour aurait dû ménager la réputation de l'objet aimé; mais je sais que c'est elle-même qui a exigé la parole d'honneur d'être avertie à temps, et je reconnais là son cœur. Je l'en aime encore plus. Elle est ma sœur, et l'amour seul est encore plus vif, mais non plus tendre, que le sentiment que je lui ai voué pour elle et pour vous.

Le *bonhomme* me mande : « *Si l'abbé Marie continue* « *à m'écrire, je lui donnerai toujours de bons conseils,* « *et je saurai bien prendre mon temps et mes avantages* « *avec le temporiseur* (*Florida-Blanca*); *fiez-vous à moi* « *sur cet article. Mais, si on veut prendre la lune avec* « *les dents, j'avoue que je suis incapable de faire cette* « *opération. Un bon conseil aux Tuileries et à Saint-* « *Cloud! Les promesses du frère de l'Empereur, si elles* « *sont sincères et désintéressées, me paraissent un point* « *capital; mais ce frère a toujours été dans la dépendance* « *de l'Angleterre. Soyez sûr au reste que Pitt a substitué* « *trois renards aux trois léopards de l'Angleterre; c'est* « *Machiavel en chair et en os.* » Voilà l'article copié de sa lettre. Méditez-le, s'il en est temps encore.

Je n'ai rien à ajouter à cette lettre. Mon cœur palpite bien fort, en songeant que peut-être sous peu de jours je serrerai mon cher prince dans mes bras, et que les deux amis prendront ensemble le chemin de la gloire; mais qu'il soit aussi celui de la fidélité et du devoir! Qu'on ne puisse pas suspecter d'ambition le plus loyal des princes, le frère le plus tendre et le sujet le plus fidèle!

Encore un mot. Si vous partez, si nous partons, pourquoi n'engagez-vous pas le roi votre beau-père à inviter

tous vos amis, toute notre colonie à aller à Turin jusqu'après l'événement? Là ils seraient à portée des nouvelles, et cela couvrirait tout. Méditez cela, et c'est le cas de leur envoyer un courrier. Jules est avec vous; causez-en avec lui. Comment cela ne vous est-il pas déjà venu dans la tête? Je ne le conçois pas.

Je prends la liberté de mettre dans votre paquet un paquet pour le duc de Polignac.

Armand doit être à présent avec vous, et fort content d'y être, et muni de bonnes recommandations de M. Duclos.

LXVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le comte d'Artois près de partir pour la gloire ou la mort. — Il faut être et paraître calme au moment d'exécuter de grandes choses. — Mme de Polastron. — Mme de Polignac. — Dispositions du Roi et de la Reine; leur départ de Paris décidé. — Le titre de lieutenant-général du royaume. — Personnes envoyées par la Reine à Vienne. — Calonne et l'évêque d'Arras. — Ordres trop précipités envoyés par le prince. — Réponse du Roi à une députation de l'Assemblée Nationale.

(Venise), ce mercredi 6 octobre 1790. N° 63.

Avant de répondre, Monseigneur, à tout ce qui tient aux affaires, je veux vous parler de votre amie, de sa santé, et de tout ce qui tient à elle.

Evitez-lui désormais des secousses pareilles à celle que nous a donnée la petite lettre qui a précédé votre courrier. Dans cette petite lettre vous ne posiez aucune base, et vous donniez, en n'y expliquant rien et en indiquant tout, un trop vaste champ à parcourir à des imaginations vives et animées par des sentiments trop tendres. Vous m'avez fait beaucoup de mal à moi-même par des expressions

trop exaltées qui étaient dans votre lettre, et celle que vous lui écriviez en était aussi trop remplie. C'est surtout au moment de l'exécution des grandes entreprises qu'il faut être et paraître calme. « *Je pars pour la gloire ou* « *la mort; quelle que soit la réponse du Roi, je vais où* « *mon sort m'entraîne.* »

Toutes ces expressions sont trop fortes pour une femme tendre et délicate. Sa santé ne résisterait pas à ces vives commotions; ainsi ayez grand soin de les lui éviter. Vous saviez que ses nerfs étaient depuis quelque temps en mauvais état: c'était une raison de plus pour ne pas lui donner d'émotions trop vives. Précisément elle se préparait pour se faire mettre des sangsues, dont elle avait un prodigieux besoin, parce que son pouls était dur, plein, et parce que son sang lui remontait continuellement à la tête. C'est dans ce moment qu'elle a reçu votre lettre, qu'elle a cru partir à l'instant de l'arrivée du courrier annoncé; elle a voulu être en état de faire cette course, et par cette raison a avancé d'un jour l'application des sangsues. Cette application a eu le plus grand succès; son pouls est dégagé, sa tête est absolument soulagée, et ses nerfs calmés. Il y a à cela plus de bonheur que de bien joué, car des remèdes faits dans des moments de trouble ont quelquefois bien de l'inconvénient.

Revenons à présent au voyage qu'elle allait faire. Quoi, pour peu de jours troublés par des adieux, compromettre à cet excès la réputation de celle que vous aimez! Ah! Monseigneur, votre belle âme peut-elle consentir à cela? Vous vous abusez, en disant que cette course n'aurait aucun inconvénient au moment de votre départ; je m'en rapporte à vous-même, et à vos réflexions sur cet article. Comme nous étions décidés à partir, je ne vous ai pas combattu dans ma dernière lettre, parce que les choses faites ne demandent plus conseil, et alors le devoir d'un ami est toujours de défendre son ami et de le servir. Mais, quand il est encore temps de parer aux sottises, l'amitié doit parler avec force et franchise.

Vous me mandez : « *Ah, que je saurais de gré à celle qui me l'amènerait !* » mais, Monseigneur, avez-vous bien réfléchi à cette phrase ? Est-ce Mme de Polignac, malade, souffrante, qui a avec elle sa belle-fille *qui a quinze ans*, tous ses petits enfants, qui peut se déplacer ainsi ? Et, si vous convenez que cela n'est pas possible, vous conviendrez aussi que ce n'est ni sa sœur ni sa fille qui peuvent la quitter, au moment où tous ses malheurs seraient doublés par le départ de son ami et par toutes les inquiétudes qu'elle éprouverait et pour vous et pour lui. Il y a dans cette demande un peu de personnalité et défaut de réflexion, convenez-en, mon cher prince. Puisse Mme de Polignac résister au poids de ses peines, au surcroît d'inquiétude que lui donnera mon départ, et au mauvais état habituel de sa santé détruite par les chagrins ! Mais je crains tout pour elle, et mon pauvre cœur est sans cesse brisé par de trop justes inquiétudes. Mes larmes inondent mon papier au moment où je vous écris, et je crains bien que la perte d'une amie si tendre, d'une femme si parfaite ne laisse à votre ami d'autre ressource que la mort. Ceci entre nous, mon cher prince ; c'est dans votre sein que je dépose mes cruelles alarmes ; n'en parlez à personne, et plaignez votre malheureux ami.

D'ailleurs ne croyez pas qu'elle soit absolument maîtresse de toutes ses actions. Certes son mari a pour elle une tendre amitié, la plus profonde estime et beaucoup de déférence ; mais en même temps vous savez qu'il a une volonté, et qu'il est tenace quand une fois il a pris un parti. Venise déplaît à Mme de Polignac, parce qu'elle croit s'y mal porter ; par cette raison, et pour être plus rapprochée de vous et des nouvelles, elle aurait préféré Milan, mais le duc croit qu'il y a plus de calme et de sûreté pour toute sa famille à Venise que partout ailleurs, et par cette raison il y reste ; il pense de plus que les déplacements continuels sont excessivement chers, au-dessus de ses moyens actuels, et donnent lieu à de nouveaux libelles, à de nouvelles calomnies. Du moment que Mme de Polignac

quitte volontairement un lieu, on imprime qu'elle en est chassée. La réunion de tous ces motifs ont décidé le duc à rester à Venise, et la raison d'argent est bien impérative.

Cependant, si la Reine avait paru désirer, approuver que son amie allât s'établir chez l'archiduc de Milan (1), son frère, si Mme de Polignac avait éprouvé de la part de l'*archiduc* ou *du roi de Hongrie* la plus légère prévenance sur cet article, elle aurait été s'établir à Milan, et j'en aurais été enchanté, ainsi qu'elle, sous tous les rapports. Il en serait temps encore, si les formes étaient remplies; mais ce que vous mandez des dispositions de l'archiduc est insuffisant, et l'amie intime et persécutée de la Reine devrait éprouver de la part des frères de la Reine mieux que la simple politesse qu'ils auraient pour tous les étrangers honnêtes. C'est surtout dans le malheur que des âmes élevées deviennent fières jusqu'à la susceptibilité.

Votre amie me paraît décidée à aller à Milan sous peu de temps, craignant l'air de la mer pour sa poitrine et pour ses nerfs. Je ne sais si Mme de Guiche pourra l'y accompagner; c'était son projet, mais je crois qu'il y a à présent des empêchements que votre amie vous expliquera.

Venons à présent aux affaires. Le *Salon français* prend trop vivement à l'espoir ou au découragement; et je ne vois rien dans les lettres de Monsieur qui ne soit favorable à vos vœux. Voyez quelle différence il y a des dispositions actuelles du Roi à celles d'il y a un mois. La manière dont il s'explique sur La Fayette *en présence* de la Reine, la manière dont la Reine s'en explique aussi, prouvent qu'ils sont de bonne foi et qu'il n'y a plus rien à craindre de l'influence de La Fayette. Au fait, ils retardent le départ, mais ils paraissent décidés, et il est prudent d'attendre que tous les moyens soient prêts. On vous croit trompé sur le compte de l'Empereur, et je crois fermement que c'est l'ouvrage du Fontbrune; mais l'arrivée d'Armand aura, j'espère, débrouillé cet arti-

(1) Ferdinand, archiduc d'Autriche. V. plus loin p. 362, note 1.

cle important. Bombelles vous écrit en détail sur cet objet ; ainsi je laisse là cet article.

Les propositions de la Prusse sont folles et inacceptables, et, quoiqu'on recommande de cacher ces propositions à l'Angleterre, je suis bien persuadé que la Prusse lui en a fait part, et que ce secret recommandé est un jeu joué. En tout je vois qu'il y a faiblesse ou mauvaise foi dans presque tous les cabinets de l'Europe, et cette opinion me confirme dans mon principe, qui est aussi celui du *bonhomme*, que tout ceci finira de soi-même, et par le temps, et par l'excès du mal, et par le défaut de base, et parce que tout prouvera qu'il faut en revenir à l'autorité! Si le Roi part et va en Flandre, tout sera bientôt remis, et de grands malheurs prévenus. S'il ne part pas, il sera peut-être la victime de son indécision, et de grands maux sont encore à redouter; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faudra toujours en revenir à l'autorité légitime.

J'espère tout en Vioménil réuni à Monsieur; mais je pense que vous ne pouvez rien faire sans le préambule indispensable du départ de Paris. Tout, sans cela, serait de votre part hasardé et criminel, quoi qu'on vous en dise. L'Assemblée ne peut aller loin, et La Fayette n'est plus à craindre. Le duc d'Orléans est dans le mépris, et Necker est parti. Monsieur vous mande qu'il remue, qu'une bonne partie de *45.34.40.41*. est à lui. Rien ne périclite donc, et je trouverais que vous avez autant de tort de désespérer que vous en aviez de croire tout fini. Le moindre mouvement hasardé de votre part rendrait à La Fayette et à l'Assemblée la force qu'ils ont perdue, resserrerait les chaînes du Roi et de la Reine, et annulerait tous vos moyens.

Le titre de lieutenant-général du royaume, savez-vous ce qu'il produirait, le Roi étant toujours dans Paris? L'anathème de la rébellion serait lancé contre le plus loyal des princes et le sujet le plus fidèle ; les enragés se réuniraient en apparence au Roi, et s'appelleraient impudemment les royalistes, vous pouvez être certain de cela; et, en acceptant ce titre, toutes vos déclarations, tous vos ma-

nifestes ne serviraient de rien. Sachez attendre, Monseigneur, et votre succès est plus assuré que jamais; mais vous gâtez tout, si vous voulez presser la contre-révolution.

On voit dans les papiers publics une lettre en remerciements de M. de Bouillé à l'Assemblée Nationale. Cette lettre est bien détestable; mais est-elle controuvée, supposée, ou vraie? Si elle est vraie, est-ce un jeu joué pour conserver ses moyens, ou est-ce l'exposition de ses principes? Voilà ce qu'il serait bien important de savoir. Qu'en pensent Vioménil et Monsieur?

Les Circello mandent qu'ils vont faire une course qu'ils croient utile et qu'ils ne peuvent dire qu'à leur retour. Je suis persuadé qu'ils ont été près de l'Empereur et que c'est cette réponse que la Reine attend pour se décider au départ de Paris, car vous mandez que la Reine ne veut se décider à rien avant le retour de celui qu'elle a envoyé à l'Empereur. Il faut bien se décider à attendre ce retard indispensable et raisonnable.

Ce billet, dont Monsieur vous envoie la copie, du Roi à La Fayette, du mois de février, n'est point du tout embarrassant; il faut qu'il soit comme le billet de La Châtre. Que pourra réclamer La Fayette quand il aura été pendu? La lettre que La Fayette a écrite le 5 Octobre à *47* ne signifie pas davantage. Les chaînes annulent tout.

Monsieur mande qu'on a rédigé pour vous un mémoire fort bien fait, mais qui n'est pas dans son genre ni dans le vôtre. Je n'aime pas cette phrase. Si le mémoire est bien fait, il faut que vous en adoptiez le genre, et que vous ménagiez beaucoup l'amour-propre du Roi et de la Reine. Louez donc beaucoup le mémoire, s'il est louable, et adoptez-le, si ce qu'il prescrit est praticable, fût-il même opposé à vos premières idées.

Le silence absolu de Calonne me paraît inexplicable. Attend-il, pour prendre un parti, l'effet qu'aura produit le départ de Necker? Cela est fort possible; mais il devrait vous le dire.

Les retards de l'arrivée de l'évêque d'Arras sont encore incompréhensibles.

Et qui empêche M. de Vassé d'arriver à son but, puisqu'il est chargé de papiers importants ?

Ce que vous me mandez sur Lyon n'est pas complètement satisfaisant ; car ce n'est qu'une partie qui vous appelle, et j'y vois encore de la division. Oh ! si vous y arrivez avec des forces du roi de Sardaigne réunies à des forces des Suisses, à la bonne heure, parce qu'alors le bon parti domine ; mais, sans cela, qu'opérerez-vous ? Une guerre civile à Lyon.

Vous ne me parlez plus de Steiger. Je crains bien qu'il ne soit absolument à la Prusse. Neuchâtel est enclavé, songez-y.

Quant au Languedoc, je vois une grande décision dans M. d'Esp... (1), de l'incertitude dans Bouzols (2), et de la division dans l'intérieur du pays. Tout cela n'est pas encore bien solide.

Les nouvelles que j'ai reçues de Normandie ne sont pas encore bien bonnes. D'Albignac me mande que le peuple y est toujours aveuglé. On vous avait cependant répondu de cette province. Prenez garde aux répondants !

D'après ce que je vous ai mandé dans ma dernière lettre où j'ai copié l'article de la lettre du *bonhomme*, il faut que l'abbé Marie lui écrive souvent. Nulle part vous ne trouverez plus de lumières que là.

Vous craignez, après la chute de l'Assemblée, les maux

(1) *M. d'Esp...* Espinasse? (Etienne-Joseph, marquis de l'), né en 1726, mort en 1809. En 1789, il était commandant au Pont-St-Esprit. Maréchal de camp le 1er mars 1790.

(2) *Bouzols* (Anne-Joachim de Montagu, marquis de), né en 1737, mort en 1825. Maréchal de camp le 5 décembre 1781. En 1790, pendant qu'il était commandant militaire du Languedoc, avec résidence à Montpellier, des troubles éclatèrent à Uzès et à Nîmes ; ils étaient produits par les vieilles haines existant entre catholiques et protestants. M. de Bouzols, ayant refusé d'envoyer des troupes à Uzès pour protéger les patriotes, fut dénoncé à l'Assemblée Nationale dans les séances du 12 et du 23 novembre 1790. Ayant émigré, il fut, dans la campagne de 1792, maréchal-général des logis à l'armée du duc de Bourbon.

de l'anarchie et le démembrement du royaume. Ah! Monseigneur, l'autorité serait bientôt rétablie si des puissances rivales voulaient nous dévorer, et la folle ambition des unes nous donnerait des alliés que nous n'avons plus. Certes l'anarchie augmentera encore; elle produira de nouveaux malheurs; mais en même temps elle en sera le remède. Une fièvre ardente est très fâcheuse; mais elle est la crise des grandes maladies. Il suffit de dire que l'état actuel ne peut subsister, et qu'il ne peut finir que par le retour à l'autorité. La patience est donc un moyen sûr. Réunions de noblesse, de clergé et de parlements sont des ressources certaines. Le nombre immense de municipalités devenues presque souveraines est si absurde que leur existence est impossible.

Je suis fort loin de désapprouver la fermeté que vous avez montrée relativement à Archambaud; mais je crois toujours que vous auriez mieux fait de lui mander : « *Renoncez tout haut aux principes coupables de votre frère*, et de ne point y ajouter : « *du plus vil et du plus scélérat des hommes.* » Cela me paraît au moins inutile, et la première phrase me paraît tout aussi forte que la seconde.

Quant à ce qui s'est passé au sujet du chevalier de Guer (1), vous êtes plus à portée que moi de juger de ce qu'il y avait à faire, et je cède absolument à ce que vous me dites à ce sujet.

Je crains beaucoup l'éclat que produiront les ordres trop précipités que vous avez envoyés à Nice, en Savoie et en Suisse. Quelque sages que soient les gens auxquels

(1) *Le chevalier de Guer.* Le chevalier de Marnières de Guer, d'une ancienne famille de Bretagne, fit la campagne de 1792 à l'armée des Princes dans la 1re compagnie noble d'ordonnance (anciens gendarmes). Il avait été en 1788 un des douze députés de la noblesse de Bretagne qui furent mis à la Bastille par ordre du Roi (POCQUET, *Les origines de la Révolution en Bretagne*, t. I, p. 231). Il est question de lui dans les Mémoires de Montlosier (t. I, p. 176, t. II, p. 334), et de Mallet du Pan (t. II, pp. 188 et 208), ainsi que dans les *Papiers saisis à Bareuth et à Mende* (p. 5). Nous ne pouvons affirmer si c'est lui ou un de ses parents portant le même nom qui fut, sous la Restauration, préfet dans plusieurs départements.

les ordres seront parvenus, jugez de l'effet et du parti que les enragés en tireront. Voilà ce qui peut resserrer les chaînes de vos parents, et je le crains fort. Je vois les faiseurs, les maréchaux des logis ardents pour des dispositions militaires, et voilà ce que vous devez modérer jusqu'au moment décisif. Que le Roi et la Reine partent de Paris, et vous ferez après tout ce que vous voudrez. Jusque là éclat, bruit, confidences, mouvements, sont imprudents et nuisibles.

J'ai vu la lettre que vous écrit Bombelles; elle est très nette et très explicative.

Ce Fontbrune nuit bien où il est. Il se sera emparé de Kaunitz, qui aime les espèces et les complaisants.

La réponse du Roi à la députation de l'Assemblée Nationale relativement aux désordres du Parc et à la vente de ses équipages est excellente. Ah! s'il avait toujours répondu dans ce genre, il serait le premier monarque du monde!

Voyez combien le *Salon français* est chaud et exagéré, puisqu'il trouve Vioménil et Monsieur trop faibles! Prenez-y bien garde.

Avez-vous lu une brochure imprimée de la conversation du Roi avec M. Necker, intitulée : *Derniers conseils de M. Necker au Roi?* Elle est charmante et, à tout hasard, je vous l'envoie; vous me la renverrez après l'avoir lue. Il n'y a qu'un mauvais article, relatif à M. de La Fayette; on a voulu persifler, mais le persiflage n'en vaut rien. Tout le reste est excellent.

Je crois avoir répondu à tous les articles de votre lettre : mais je suis si souffrant d'une horrible migraine, que je suis obligé de finir, en renouvelant à mon cher prince l'hommage de ma tendresse, de mon dévouement et de mon respect.

P.S. — J'étais *tout prêt* et *je le serai toujours.*

Jules sera sûrement parti, quand vous recevrez le paquet; mais, s'il était encore avec vous, je suis sûr que vous voudrez bien l'embrasser pour moi. Remettez-lui ma correspon-

dance. J'espère pourtant que Jules ne sera parti que le vendredi après l'arrivée du courrier de France pour pouvoir nous apporter des nouvelles fraîches.

Je suis bien impatient de savoir ce que vous aura apporté Armand.

Par quel hasard ne nous avez-vous rien dit de la manière dont le Roi et la Reine ont pris la prochaine arrivée de Calonne ? Vioménil devait la leur avoir annoncée, et il est très important de savoir quel effet cela aura produit. Instruisez-nous-en par votre première lettre.

J'ai lu, il y a trois semaines, dans une feuille imprimée que Calonne, étant devenu suspect en Angleterre, y était gardé à vue. Cette nouvelle alors ne me fit aucune impression, et je la regardai comme un de ces mille et un mensonges inventés par les feuillistes; mais à présent que vous n'en avez pas entendu parler depuis la fin d'août, cela m'inquiète, et, à votre place, j'aurais envoyé en Angleterre quelqu'un de sûr. Le silence est par trop extraordinaire dans ces circonstances.

Je ne fais partir le courrier que ce matin mercredi, à neuf heures du matin, ainsi que vous paraissez le désirer et le demander dans la lettre que vous écrivez à votre amie. Elle est à présent parfaitement bien, et l'application des sangsues, que j'avais indiquée et que le médecin a approuvée, a eu un plein succès; mais évitez-lui les trop grandes secousses.

Je prends la liberté de mettre dans votre paquet des lettres pour le duc de Polignac, que vous voudriez bien lui adresser par la première poste à Venise, s'il était parti de Turin.

Le courrier ne part d'ici qu'a dix heures du matin, et il s'est fort bien acquitté de sa commission.

Vous trouverez ci-joint une lettre de Bombelles.

LXVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Réponse du Roi aux articles présentés par le comte d'Artois. — Refus de l'autorisation demandée. — Attendre le départ du Roi de Paris. — Rien de solide dans les plans de Turin. — On ne désire pas absolument l'ancien régime. — Trop d'indiscrétions. — La confiance sur Lyon fondée sur des bases trop légères. — Trop d'empressement à donner des ordres et à les ébruiter. — Bombelles devrait voir l'Empereur. — Rappel de La Vauguyon; refus de l'Espagne de recevoir son successeur. — Brest. — Rochefort. — On devrait gagner Mirabeau. — Bernis est d'avis que l'ancien ordre doit être rétabli par la nation elle-même. — Florida-Blanca très embarrassé. — Mauvaise foi de l'Angleterre.

(Venise), ce 9 octobre 1790. N° 64.

Les trois articles présentés au Roi sont d'une bien grande importance, et la manière dont il a répondu aux deux premiers doit vous satisfaire.

Vous n'avez plus à redouter l'influence de La Fayette, et c'est beaucoup; voilà le premier article.

On sent la nécessité du départ, c'est encore beaucoup, mais on veut être le maître de l'époque et décider des moyens. D'ailleurs on ne veut pas être dirigé par les Princes, mais bien par le roi de Piémont, à la sagesse duquel on s'en rapporte. Cela n'est pas obligeant pour les Princes; mais qu'importe, pourvu qu'on arrive au but. Voilà le second article.

Quant au troisième, *refus positif de l'autorisation demandée, parce que, la montrant, elle est dangereuse; ne la montrant pas, elle est inutile*. Ce raisonnement est assez juste; mais il vous coupe bras et jambes.

Loin que vous puissiez, d'après cela, donner la direction, je vous vois contraint de la recevoir, et c'est ce qu'on veut.

Je pense toujours que, malgré l'amour que vous témoi-

gne la noblesse, malgré le zèle ardent qu'elle déploie, malgré les justes éloges qu'on vous donne, un mot, un seul mot du Roi anéantirait tous vos prétendus moyens, et que des efforts de votre part qui seraient désavoués par le Roi, qui seraient faits avant son départ, nuiraient beaucoup plus à la chose publique et au rétablissement de l'ordre qu'ils ne les serviraient. Il faut donc plus que jamais vous armer de patience, attendre les circonstances, pousser à la sortie de Paris, laisser l'Assemblée se perdre par ses sottises, donner tout le temps à l'opinion de changer et de se mûrir, inspirer courage aux parlements, vous lier à eux, avoir partout des agents fidèles et intelligents pour ouvrir les yeux du peuple, continuer de vous faire aimer et estimer par votre conduite, votre constance dans vos nobles principes, par votre sagesse et votre patience.

Jusqu'à présent, je vous le dis avec franchise, je ne vois rien de solide ni dans les espérances qu'on vous donne, ni dans les plans que vous adoptez; je vois beaucoup de chaleur, de zèle, mais aucun moyen réel, ni troupes, ni secours extérieurs, ni réunion intérieure. Tout est vague; tout est un peu jactance; tout sent un peu trop l'aventure, le roman, la chevalerie, et le temps en est passé. L'Assemblée se détruit visiblement; n'allez pas par une entreprise précipitée lui rendre ses moyens qui vont lui échapper! L'essentiel est que le Roi reprenne le ton qui lui convient, et voilà quelle doit être votre principale, votre unique occupation. Qu'il dise un seul mot, la plus grande partie de la France se ralliera à son trône, les forces de la Suisse, les trésors de Berne seront à son service. Mais il faut qu'il écrive lui-même à l'avoyer, et qu'il parte. Alors le colonel-général des Suisses (1) jouera un beau rôle!

Il est bien sûr que la France entière commence à sentir le poids de la misère, les malheurs de l'anarchie, la nécessité de l'autorité légitime; mais croyez-vous qu'on en soit

(1) *Le colonel-général des Suisses.* Le comte d'Artois était colonel-général des Suisses et Grisons.

revenu à désirer absolument l'ancien régime? Non. Les parlements, la noblesse elle-même sont encore un peu imbus des nouveaux systèmes, et fort peu de gens dans le royaume ont l'esprit et le cœur assez bien faits pour vouloir franchement rendre au Roi toute l'autorité qu'il a laissée échapper de ses mains, et dont l'archevêque de Sens avait voulu faire un si criminel usage. Les actes de despotisme de ce malheureux sont encore présents à la mémoire, et, il faut en convenir, le Roi devenait despote, si la révolution ne s'était pas entamée. Voilà où nous en sommes, et des tentatives mal concertées pour réduire les peuples par la force rallieraient au mot : liberté. C'est l'opinion qui a commencé la révolution ; c'est l'opinion qui doit opérer la contre-révolution. Les esprits tendent vers cette opinion; ne les détournez donc pas de cette route. Il faut encore l'épreuve de la misère, de nouvelles calamités, de nouveaux excès de l'anarchie pour en faire sentir toute l'horreur et ramener les peuples au désir, au besoin de l'autorité.

Voyez que ceux qui se mettent le plus en avant craignent toujours de se compromettre, quand le moment de se bien montrer arrive. L'évêque d'Arras, qui était si ardent pour vous rejoindre, veut à présent, par prudence, rester à Chambéry. Vous n'avez point de nouvelles de Calonne, et assurément celui-là est franc et hardi; mais c'est qu'il ne trouve sûrement pas le fruit prêt à être cueilli.

Vos projets du Pont-Saint-Esprit (1), votre confiance sur Lyon me paraissent fondés sur des bases bien légères, et certainement vous vous êtes trop pressé de donner des ordres et d'ébruiter ce qu'il fallait tenir fort secret. Des lettres de Lausanne, des lettres de Chambéry disent qu'il part beaucoup d'indiscrétions de Turin, et qu'on ne peut avoir confiance en des projets mal conçus et éventés

(1) *Vos projets du Pont-Saint-Esprit.* Le Pont-Saint-Esprit, petite ville du département du Gard (Languedoc), sur le Rhône, à 33 kilom. d'Uzès. Il y avait au Pont-Saint-Esprit une forteresse armée d'une artillerie de siège.

avant la réunion des moyens. Je vous dois vérité, et voilà ce qu'on écrit. Tout n'est pas pur à Lausanne et à Chambéry, et ces lieux renferment bien des faux frères. Il y a de plus à Lausanne des gens qui sont choqués de n'être pas consultés; et peu d'hommes sont assez pleins de loyauté pour désirer vos succès, s'ils n'y ont pas contribué.

L'essentiel est donc de remonter le courage du Roi. S'il veut parler, régner, tout sera bientôt rallié, et vous le seconderez avec zèle et succès; mais, s'il ne fait pas lui-même quelque effort, vous en feriez d'inutiles, et le temps seul et l'épreuve de nouveaux malheurs rétabliront l'ordre.

Armand doit vous avoir apporté des lettres de Circello, mais je pense qu'elles seront insignifiantes, d'après la lettre que j'ai reçue moi-même de Circello.

Pendant que nous sommes sur cet article, j'ai une chose à vous dire. L'Empereur sera ici vers le 15 novembre et y passera cinq ou six jours. C'est une grande occasion que celle où il sera éloigné de Kaunitz, qui est mal disposé, et il pourrait être très avantageux que Bombelles fût autorisé par vous à reprendre ce qu'il avait commencé à Hatsberg, et que Circello fût présent à cette conversation. L'Empereur ne pourrait nier en présence de Bombelles tout ce qu'il avait dit, et je ne lui en crois pas l'intention. Les vertus qu'on lui connaît, son intérêt, celui de sa sœur, le nouveau rôle qu'il a à jouer, tout doit répondre de ses bonnes dispositions. Pesez cela dans votre sagesse ; cela peut être important, et ne faudrait-il pas que le Roi et la Reine en fussent instruits? Cela est encore à méditer.

La dernière lettre que je reçois du *bonhomme* est absolument dans le sens de ce que je vous écris. Il croit la contre-révolution sûre par le retour de l'opinion, mais bien difficile, si vous voulez entreprendre sans l'autorisation du Roi. C'est aussi l'opinion du maréchal de Castries (1), du duc de Guines, qui ont écrit ici. C'est celle de

(1) *Castries* (Le maréchal de), né en 1727, mort en 1800, a commandé en

beaucoup de gens sages, et je parie que c'est aussi celle de l'évêque d'Arras et de Calonne. Ce dernier devait donner un ouvrage pour préparer les esprits et devancer votre manifeste; il n'en est donc plus question? Mandez-nous donc comment le Roi et la Reine ont pris la nouvelle de sa prochaine arrivée à Turin. S'il est vrai que le cardinal de Loménie a repris ses correspondances, l'arrivée de Calonne sera bien improuvée; mais je n'y crois pas.

Vous aurez deux occasions de nous écrire en toute sûreté, par le duc de Polignac et par Armand; il faut pour cela qu'ils partent l'un après l'autre.

Je crois fermement que vous ne ferez rien cet hiver que préparer vos moyens pour le printemps. Les différentes paix seront alors faites ou manquées dans toute l'Europe, et les habits de milice nationale seront usés, leurs armes rouillées; on ne les remettra pas à neuf, soyez-en sûr. Peut-être arrivera-t-il un homme au conseil du Roi, et cela suffira pour changer la face des choses. Cet homme, je sais bien où il faudrait le prendre malgré son âge; mais il faut avant tout que le Roi sorte de Paris. Mais le projet est bien ébruité; on en parle dans toutes les lettres; cela est tout au long dans les bulletins de Barthes, *et ce n'est pas ainsi que des projets s'exécutent, à moins que le parti bien intentionné ne devienne le plus fort à Paris.* La destruction des parlements peut ramener bien des villes, et voilà une grande circonstance, si on en sait profiter. Mais où est l'homme pour diriger, conseiller? Quand je le verrai paraître, je verrai bataille gagnée; mais jusque là, le chaos subsistera et s'épaissira encore.

Quel est donc ce Fouquet qui joue un si grand rôle dans les bulletins? J'espère que vous n'ajoutez pas à tout cela une foi entière. Il ne faut pas partir d'après de telles bases.

Je ne suis pas content des lettres particulières que je reçois de Paris. Les assignats vont passer, et on se ruera

1792 une division de l'armée des Princes. V. sur lui une note dans Malouet, *Mémoires* (t. II, p. 442).

sur les biens du clergé, qui aura bien de la peine à s'en relever, et la bonne cause aura de moins un grand appui.

Les lettres d'Espagne d'aujourd'hui tendent à la paix. Mais une chose importante, c'est ce que M. de Florida-Blanca mande ici ministériellement : « *Le roi d'Espagne refuse positivement de recevoir M. de Pons comme ambassadeur, les motifs du rappel de M. de La Vauguyon étant insultants pour S. M. Catholique.* » Comment le petit Montmorin se tirera-t-il de là? Qu'en dira l'auguste sénat?

L'insurrection de Brest est bien grave et peut avoir de terribles suites. Mais parlez-moi donc de Bouillé ; qu'en pensez-vous? quels sont ses principes? Voilà ce qu'avant tout il faudrait savoir, et vous êtes dans l'incertitude sur ce point! Et le maréchal de Broglie, correspondez-vous quelquefois avec lui? Nassau vous arrive-t-il? Que de choses vous nous laissez ignorer!

C'est d'Antraigues qui m'a mandé que, si le Roi disait un seul mot, toutes les forces et les trésors de Berne et de la Suisse seraient à lui. Il m'ajoute : « *Ce n'est pas légèrement que je vous dis cela; j'en suis sûr.* » Le colonel-général aurait beau jeu, et mon cœur serait bien content.

Mon cousin me prie de vous présenter ses hommages et son respect et de vous remercier de vos bontés pour son fils. Ah! du moins tout ce qui porte mon nom est loyal et fidèle! Il n'y en a pas un, vieux ou jeune, qui soit douteux, et j'en jouis bien.

Rochefort est jusqu'à présent tranquille sous les ordres de mon *cousin brodé*, et c'est le seul port où il n'y ait pas eu d'insurrections! On me mande qu'à Grenoble les aristocrates tiennent le haut du pavé, et que la Bretagne se prononce bien. Patience, et tout ira bien.

Est-ce qu'on ne peut pas avoir Mirabeau? Ce mot vous étonne; mais il est le seul grand scélérat de toute la bande, le seul qui ait une grande éloquence, un grand caractère, de grands moyens, et celui-là du moins n'est pas hypocrite; il n'a pas, comme les Necker, les La Fayette, les Bailly, le masque trompeur de la vertu pour cacher ses

vices. Il aime l'argent; qu'on lui en donne un peu, et qu'on lui en promette encore plus! Il n'y a plus (dit la brochure que je vous ai envoyée) pour la révolution que ceux qui craignent d'être pendus. C'est un grand mot, et très vrai; il en faut profiter. Certes, si on ne tue pas un grand scélérat, il faut l'avoir en pareille circonstance. Il sert M. le duc d'Orléans, qu'il méprise; il aimera mieux servir ceux qu'il estime. Mon cœur me dit bien, comme le vôtre vous le dit, qu'un tel homme ne peut être reçu en notre compagnie, et que d'ailleurs on ne peut s'y fier; mais il est de fait que c'est lui qui soutient tout, et que sa défection anéantirait la révolution. Il peut tout jeter sur le compte de Necker et se tirer encore d'affaire, en sauvant l'État; voilà l'essentiel. Je ne suis pas bien content de moi en prononçant telle chose, j'en conviens, et mon cœur se soulève et bondit, mais effacerai-je ces lignes? Non. Effacez-les vous-même, si elles vous déplaisent trop.

Je vais me coucher, car il est trois heures et demie du matin, et je ne vois plus goutte. Je ne peux avoir un peu de sommeil qu'en veillant beaucoup et en tombant de fatigue ; sans cela, ma pauvre tête travaille par trop.

Je vois que le Languedoc, que Lyon, que toutes les provinces bien intentionnées abondent dans mon sens et conviennent qu'elles ne peuvent rien, sans le préalable du départ de Paris. Vous voilà donc dans l'impossibilité physique de rien entreprendre, et j'en suis, ma foi, bien aise ; car tout ce que vous feriez sans cet article indispensable vous perdrait et perdrait l'État.

Je vais vous transcrire quelques articles de la dernière lettre que j'ai reçue du *bonhomme :*

« L'abbé Maury m'a écrit une lettre brûlante et remplie
« de sentiments nobles; mais ce n'est pas mon âme qu'il
« faut échauffer, c'est ma raison qu'il faut convaincre. Le
« preux est toujours prêt à danser ; mais où sont les vio-
« lons d'un orchestre qui doit être nombreux et bien d'ac-
« cord pour que la danse aille bien ? Qui est-ce qui les
« paiera? La nation s'éclaire; l'Assemblée touche aux

« plus grands embarras ; aidons l'une à s'éclairer davan-
« tage, et l'autre à se précipiter dans l'abîme! C'est par
« la nation que la révolution s'est opérée ; c'est par elle
« que, sans aucun inconvénient, et même sans secours
« étrangers que la Sardaigne et la Suisse, il est très pos-
« sible de rétablir l'ancien ordre. Si j'étais le maître,
« ce serait mon plan, et je serais sûr d'y réussir. Ne
« voyez-vous pas que l'Espagne est entraînée à la paix par
« nécessité et par une force intérieure bien supérieure au
« crédit actuel de M. de Florida-Blanca? Que voulez-vous
« exiger ou attendre d'un ministre dans sa position ? Le
« roi son maître a confiance en lui, et, tant qu'il aura de
« grandes affaires, il le protégera et le défendra. La
« politique de *sa moitié* dépendra toujours des affections
« de celui qui plaira le plus, *successivement ;* ainsi il y
« aura quelques ressources *dans les variations*, si nous
« avons l'adresse de les faire tourner à notre profit. *Voilà*
« *l'état des choses au midi*. Ainsi il serait inutile et peu
« décent de se plaindre d'un homme trop embarrassé pour
« se livrer à nos idées, et dont il ne faut pas se faire un
« ennemi. C'est une ressource qu'il faut toujours se con-
« server pour l'avenir, et cet avenir dépend de mille
« grandes et petites circonstances plus prochaines ou plus
« tardives.

« A l'égard de l'Empereur, je croirai difficilement que,
« sans un grand intérêt, il veuille faire la guerre pour
« nous, lui qui la déteste et qui n'a pas fini sa paix avec
« le Turc ni encore mis ses propres sujets à la raison ;
« mais son alliance est nécessaire à conserver, et qui jouera
« bien pourra nous la rendre utile dans la suite, mais
« non pour le moment.

« Si l'Angleterre cesse de gouverner la cour de Ber-
« lin et si le chef des illuminés est au timon, croyez-vous
« que nous aurons gagné au change? Quant à Londres, on
« ne fera jamais entrer dans ma tète, même à coups de
« marteau, que les Anglais puissent de bonne foi travailler
« à rétablir notre puissance.

« *Point d'argent, point de Suisses ; point d'argent,* « *point de guerre heureuse !* Quand on manque de tout, « il faut employer ses petits moyens à faire connaître, « mépriser, détester ses ennemis, surtout lorsqu'ils ont « perdu la tête et qu'ils se font plus de mal à eux-mêmes « que nous ne pourrions leur en faire. Les peuples sont « prêts à les abandonner ; aurons-nous la maladresse d'in« téresser le public en leur faveur par les calamités qu'en« traîne une guerre civile ? Il n'est pas temps encore ; « fiez-vous à ma parole.

« Jusqu'à présent, je ne vois pour conseil qu'un housard « honnête et un évêque (de Blois) (1) au moins douteux. « Je n'attends donc rien du conseil qui examinera, ni de « la résolution qui sera prise. Le passé fait peur pour le « présent. De l'esprit, de la chaleur d'expression, on en « aura à revendre ; mais où est le génie, le jugement ?

« Je répondrai à *l'abbé Marie*. Rien ne me fera man« quer à mes devoirs ; mais je ne refuserai pas mes con« seils, pourvu qu'on me renvoie exactement mes let« tres et qu'on pense que celles qu'on écrit peuvent se « perdre. »

Voilà l'extrait d'une très longue lettre ; cela est bon à méditer, car cela est rempli de raison, de politique et de vérité. Mais ceci pour vous seul.

Votre amie a de petits chiffonages ; mais le fond de sa santé va bien, et ses petites souffrances tiennent plus à l'état de son âme qu'à des maux physiques.

J'attends avec bien de l'impatience le retour du duc de Polignac, parce qu'il décidera du lieu où nous passerons notre hiver. Notre maison est louée d'autant à Venise ; mais, si l'air n'en réussit pas à Mme de Polignac, il faudra bien que le duc se décide à en partir, et, en ce cas, une invitation de l'archiduc, ou faite par Léopold lui-même quand il viendra à Venise, serait décisive ; pensez-y.

(1) L'évêque de Blois était Lauzières-Thémines (Alexandre-François-Amédée-Adon-Anne-Louis-Joseph de), né le 13 février 1743, sacré le 6 octobre 1776, mort le 3 novembre 1829. Il émigra en 1791, et devait être après le concordat un des principaux soutiens de la *Petite Église*.

Songez à demander que vos lettres soient toujours adressées ici au chargé d'affaires de Turin à Venise, parce que le comte de Bagnols part après-demain pour Turin. Je viens de lui écrire pour que le chargé d'affaires, qui reste à Venise, se charge de vos paquets; *mais faites-lui en donner l'ordre.*

Recevez, Monseigneur, comme toujours, hommages, respects, tendresses de votre plus fidèle serviteur.

LXVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le comte de Bagnols. — Mme de Polastron. — Les Français réfugiés à Turin vont voyager en Italie. — Bernis devrait être à la tête des affaires.

(Venise), ce lundi matin (11 octobre 1790). N° 65.

Nous profitons, Monseigneur, du départ de M. le comte de Bagnols, résidant de S. M. Sarde à Venise, et qui va à Turin par congé, pour vous donner de nos nouvelles. C'est le seul motif de cette lettre, car je n'ai rien à ajouter aux raisonnements, déraisonnements, calculs ou rêveries de ma dernière lettre.

Le comte de Bagnols est un très galant homme, et vous lui devez quelques remerciements du zèle et de l'exactitude qu'il a mis dans la réception et la remise de vos lettres.

La santé de votre amie est meilleure depuis l'application des sangsues, et, comme j'ai eu l'honneur de vous le le mander, ses petites incommodités tiennent bien plus aux agitations de son âme qu'à un dérangement physique.

M. Tissard a mandé ici que presque tous les Français qui sont à Turin, voyant qu'il n'y a rien à faire dans le moment, vont voyager en Italie, et qu'il restera peu de

Français à Turin pendant l'hiver. Je n'en suis pas du tout fâché ; vous serez plus libres de tous vos mouvements, et vous n'aurez plus à redouter la chaleur et les indiscrétions d'un si grand nombre de jeunes gens réunis. Je suis bien sûr qu'au premier signal ils se rallieront tous à votre panache, blanc comme votre âme.

Quand j'aurai reçu des fonds, après le retour du duc de Polignac, j'irai sûrement faire une course à Turin ; je brûle du désir de voir mon cher prince, de le serrer dans mes bras. Deux heures de conversation valent mieux que des volumes d'écritures. Le geste, le regard, les inflexions de la voix donnent de la physionomie aux paroles et la vie aux pensées. Que de choses nous aurons à nous dire, malgré tout ce que nous nous sommes écrit !

Je crois que l'hiver sera bien orageux en France et surtout dans la capitale ; mais le retour à l'autorité sera encore bien long, si le Roi ne se détermine pas enfin à briser ses chaînes ; tout sera au contraire promptement rétabli, si le Roi quitte Paris et veut un seul instant préférer quelques risques momentanés à des périls prolongés et à la honte.

Méditez l'article que j'ai copié daus ma dernière lettre de celle du *bonhomme;* il renferme beaucoup d'objets politiques parfaitement traités et des maximes bien sages. Voilà, croyez-moi, l'homme qu'il faudrait appeler immédiatement après que le Roi aura recouvré sa liberté. Cet homme a une grande réputation dans tous les cabinets de l'Europe, une prodigieuse connaissance des hommes et des formes ; il est fort estimé de tous les parlements, et je vous jure que son esprit et son cœur sont jeunes ; malgré son âge, il a une santé parfaite, ne dort que trois heures dans les vingt-quatre heures, écrit cent pages de suite sans lunettes ; il est ami intime du roi de Suède, de M. de Florida-Blanca, révéré par M. de Kaunitz, et aura une influence personnelle fort utile au rétablissement de la France. Qu'il ait le timon des affaires, ayant composé un fort ministère, Calonne aux finances, l'évêque d'Arras

aux sceaux, M. de La Vauguyon aux affaires étrangères, M. de La Porte à la marine, M. de Sartines au département de Paris et de la maison du Roi, et au département de la guerre (vous allez peut-être être étonné) le chevalier de Coigny, et alors, en peu de temps, la France aurait repris tout son éclat. Mais ce sont encore là des rêveries, tout raisonnable que cela est ; car comment faire entendre aux hommes, et surtout aux rois, ce qui leur est utile?

Réfléchissez à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire relativement au séjour de l'Empereur à Venise.

Recevez, Monseigneur, mes vœux, mes hommages et mon tendre dévouement.

LXIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

L'évêque d'Arras et Calonne. — Les plans du Pont-Saint-Esprit et de Lyon prématurés, mal concertés, divulgués d'avance. — Autraigues. — Crussol.

(Venise), ce 16 octobre 1790. N° 66.

Je n'aurai pas le temps suffisant, Monseigneur, pour vous écrire avec détail et répondre aux différents et importants articles que le duc de Polignac m'a confiés de votre part. Je n'ai pu les lire que cette nuit, et c'est à trois heures aujourd'hui qu'il faut que j'envoie ma lettre à Venise pour le départ de la poste. D'ailleurs y répondre de mémoire est difficile, et ils sont allés à présent en d'autres mains, celles de votre amie. Y répondre sans y avoir beaucoup réfléchi serait léger et téméraire. Ce ne sera donc que par le courrier prochain que je vous manderai le résultat de mes réflexions.

Je vous dirai seulement que l'arrivée de l'évêque

d'Arras me charme ; que, d'accord avec Calonne, vos opérations vont prendre une consistance que franchement elles n'ont pas eue jusqu'à ce moment ; que ces deux hommes pleins de lumières et de talents réprimeront les nobles élans de votre courage, et ne souffriront pas qu'on entraîne à des entreprises mal concertées un prince devenu l'espoir et la ressource de la France ; ils vous diront que le rôle d'aventurier n'est pas fait pour vous, et que les plans du Pont-Saint-Esprit et de Lyon, sans le préalable du départ du Roi, étaient prématurés et mal concertés. Il ne sera point de dangers dans lesquels je ne me précipite avec vous ; mais je ferai tous mes efforts pour vous empêcher de vous y livrer et de céder à l'impatience d'une noblesse pleine d'honneur et de zèle, mais sans expérience. Je dirai plus, c'est que, s'il arrivait dans quelque province des oppositions partielles aux décrets de l'Assemblée, vous feriez bien d'y envoyer des chefs intelligents et sûrs, accrédités par vous ; mais ce serait le comble de l'imprudence d'y aller vous-même sans des forces imposantes, et des moyens d'argent que vous n'avez pas. Lyon devait vous envoyer six mille hommes ; mais les moyens de corruption n'auraient pas été épargnés, et les sommes distribuées auraient été quadruplées pour une occasion si importante ; toute la noblesse qui vous aurait entouré serait restée seule fidèle, et aurait fini par succomber au nombre après avoir fait acheter cher sa défaite et sa destruction. Ce jour affreux aurait rendu toute sa force à la coupable Assemblée, qui bientôt sera vouée au mépris et à la vengeance publique. Gardez-vous donc par des entreprises hasardées de rendre les maux de la France incurables, quand avec de la patience son salut est assuré.

Une chose me paraît bien importante, c'est de cesser vos comités, dont tous les projets sont éventés, publiés, et, dès que Calonne sera arrivé, de borner à lui, l'évêque d'Arras et les Condé la connaissance et l'examen de vos plans. Je ne dois pas vous cacher que je reçois une lettre de Rome et que j'en ai reçu de Suisse, où tous les projets

que vous m'aviez confiés sont parfaitement détaillés. Celle de Rome mérite surtout votre attention. Celui qui m'écrit me mande: « *J'ai été instruit de tout ceci par une lettre* « *ministérielle venant de Turin.* » Souvenez-vous de ce que vous m'aviez mandé il y a quelque temps, et de l'impatience que vous aviez de voir le Roi. On disait dans cette lettre que Steiger désapprouvait ces folles entreprises. Cette lettre n'a pas été reçue, mais bien lue par celui qui m'écrit. En conséquence vous trouverez le *bonhomme* refroidi, parce que cette lettre l'a effrayé et a dû produire cet effet; mais je le rassure victorieusement (1).

Daignez vous charger de dire à l'évêque d'Arras mille choses de ma part; mais gardez-le absolument avec vous. J'attends tout de sa réunion avec Calonne.

Dites aussi à Calonne que je devrais le bouder; que mes amis et les vôtres auraient surtout le droit de se plaindre de lui ; mais que nous l'aimons malgré ses défauts de tout notre cœur. Engagez-le à écrire à M[me] de Polignac, qui n'en a pas entendu parler et qui, vous le savez, lui a été bien fidèle dans ses malheurs. Faites qu'il écrive ici dès qu'il sera arrivé à Turin.

Je traiterai avec chaleur la négociation dont vous me chargez, et vous sentez combien j'aimerais tout ce qui nous rapprocherait de vous; mais la maison est louée à Venise ; mais il en coûte cent dix louis de loyer pour six mois au vicomte de Polignac à Milan, et mes amis voient baisser leurs fonds et ont une famille bien nombreuse ; tout déplacement est ruineux ; mais, malgré cela, s'ils avaient une invitation, je crois qu'ils s'y rendraient; sans cela, non.

J'attends aussi des fonds pour aller voir mon cher prince , mais jusqu'à présent je n'ai pas un écu, et l'insurrection de Saint-Domingue n'augmente pas mes moyens. Je

(1) La lettre dont je vous parle, et qui a été écrite à Rome, peut aussi avoir été écrite par quelque membre du corps diplomatique; voilà ce que j'ignore. Je vous mande exactement ce qui m'a été écrit. *Note de M. de Vaudreuil.*

ne puis en demander à mes amis, qui n'ont que ce qu'il leur faut.

La santé de votre amie est à présent très bonne. C'est moi qui ai été son médecin, qui ai ordonné l'application des sangsues, dont l'effet a été admirable, et le lait d'ânesse lui fait grand bien.

Que de questions nous avons faites au duc, et qu'il nous a attendris en nous répétant les expressions de votre amitié ! Ah ! croyez que tout ce qui est ici mérite ce sentiment de votre part par son dévouement et sa tendresse pour vous.

Je suis un peu plus content de la santé de Mme de Polignac. Elle fait à présent un léger remède pour son foie, qui est très engorgé, et elle s'en trouve bien. D'ailleurs ce remède, conseillé par le cardinal de Bernis, plaît à son imagination, et c'est beaucoup.

Pendant que je vous écris, Armand cueille une fleur bien précieuse ; c'est une vraie rose à peine entr'ouverte.

Je vais me coucher et m'occuper, longtemps avant de m'endormir, de mon cher prince. Voilà ma prière des soirs et des matins, des vœux pour sa gloire et son bonheur.

P. S.—On me dit que vous allez voir d'Antraigues. Je crains qu'il ne soit un peu Mounier, Lally ; mais l'évêque d'Arras, réuni à vous, le convertira, j'en suis sûr, et il est bon à avoir et fort ami de Cazalès, qui n'est pas indifférent.

Je vois dans les bulletins que M. de Liancourt s'est battu et a tué son homme ; est-il possible ? Mandez-moi ce qui en est. On dit le parti de M. le duc d'Orléans bien remonté ; on ne lit donc pas la procédure du Châtelet ? *Patienza*, *patienza*.

Je n'ai pas eu le temps de causer beaucoup avec le duc de Polignac, mais le peu qu'il m'a dit et ce que j'ai lu m'inspirent de la confiance. Du secret, de la patience et un plan bien suivi d'après la direction de Calonne et de l'évêque d'Arras, et tout ira bien. Si les ardents veulent

casser les vitres, ne sont-ils pas les maîtres de les casser sans vous? Vous verrez qu'alors ils mettront de l'eau dans leur vin.

Un seul plan ne me paraît pas suffire, parce que les circonstances peuvent varier, et il en faut un pour chaque circonstance. Dans le cas où le Roi partirait, en voilà un; dans le cas où il ne partirait pas, en voilà un autre. La séparation ou la continuation de l'Assemblée doivent être prévues; le succès ou la chute de l'émission des assignats, etc., etc.

Je crois comme vous que Bouillé attend pour se décider; mais il faut le ménager et surtout le convaincre.

On m'a confié la prochaine arrivée de Crussol. Confiance pour vos affaires, mais non pour le reste; pensez-y bien. Je crois cependant que, hors de Paris et de l'Assemblée, il sera bien; mais il est improbateur et jaloux, quoique honnête.

LXX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Un mémoire de Bombelles. — La secte des illuminés. — Un congrès, moyen trop lent; il faut employer la force. — L'auteur croit toujours au départ du Roi. — Progrès de la révolution. — Les assignats. — L'Empereur n'enverra des secours que si le Roi et la Reine sont en sûreté. — Attendre que plusieurs provinces se déclarent. — Les colonies. — Le parlement de Toulouse. — L'Assemblée Nationale n'osera pas faire le procès de la Reine. — Le serment civique et les confiscations. — Nécessité urgente d'un manifeste.

(Venise), ce jeudi (21 octobre 1790). N° 67.

Il est bien difficile, Monseigneur, d'avoir une opinion sur un plan, quand à peine on en connaît les bases et qu'on en ignore absolument les développements. Ma con-

fiance dans les deux hommes qui ont conçu ce projet me prévient en sa faveur; mais cependant mes réflexions m'ont fourni quelques objections graves, qui se trouvent d'accord avec les idées politiques de Bombelles (1). Celui-ci a résumé nos conversations sur cet important objet dans un mémoire, que j'ai l'honneur de vous envoyer. Dans tous les cas, ce mémoire peut être utile, soit que le plan soit adopté, soit qu'à l'examen vous y trouviez de grands inconvénients et surtout une grande lenteur.

Ce qui me frappe le plus, c'est que la secte des illuminés est la cause et l'instigateur de tous nos troubles; que partout on trouve de ces sectaires; que le roi de Prusse est lui-même imbu de ce pernicieux système; que l'homme qui a à présent sa principale confiance est un des chefs connus des illuminés (2); que les intérêts de la religion protestante se mêleront aux intrigues d'un congrès; que les moyens de corruption ont bien plus d'accès vis-à-vis d'un grand nombre d'hommes rassemblés en congrès que chez les ministres principaux des souverains qui doivent jouer le plus grand rôle dans le rétablissement de notre monarchie.

Il faut un temps considérable pour le rassemblement d'un congrès; le but en étant bien connu, les ennemis de la France, tant intérieurs qu'extérieurs, auront un grand prétexte pour préparer leurs moyens de résistance; l'orgueil national, excité par les enragés, s'irritera des obstacles que les nations étrangères voudront apporter à ce que la nation croira être sa liberté et sa volonté; les chaînes du Roi seront encore resserrées; ses dangers en augmenteront; et, en dernier résultat, en supposant que les intrigues de tous genres ne détournent pas les membres du congrès du véritable but de ce rassemblement, que par un succès invraisemblable et parfait toutes les puissances sentent l'importance de se réunir pour combattre cette

(1) *Bombelles*. Sur ses rapports avec le comte d'Artois, V. Feuillet de Conches, t. V, p. 238.
(2) *Un des chefs des illuminés*. Bischofswerder, mort en 1803.

propagande, l'ennemi de tous les gouvernements, et pour consolider par une réunion fédérative toutes les constitutions existantes, il faudra soutenir par la force les décisions de ce congrès. Pourquoi donc ne pas commencer par les moyens de force? Pourquoi perdre un temps, qui sera mis à profit par les scélérats pour augmenter notre détresse et avancer notre ruine? Pourquoi ne pas profiter du moment où l'opinion, qui a tout détruit en France, paraît retourner aux anciens principes? Pourquoi ne pas suivre avec chaleur les négociations entamées avec l'Empereur, l'Espagne, les Suisses et le roi de Sardaigne? Ces puissances sont plus que suffisantes pour anéantir des conjurés déjà affaiblis par le mépris dont ils sont couverts. Les troupes que Léopold a envoyées dans le Brabant, les forces que les cantons suisses ont mises sur pied, et les secours promis par le roi de Sardaigne, n'est-ce pas plus qu'il ne faut pour rallier à l'autorité tous ceux qui en France ne demandent qu'un soutien pour se montrer? Dès le printemps prochain vous pouvez agir; le succès sera sûr, et dût la France faire quelques légers sacrifices, je préférerais, je crois, ce parti aux lenteurs, aux intrigues d'un congrès difficile à rassembler, et plus difficile encore, une fois réuni, à séparer, si facile à détourner de sa véritable institution. Calculez ce que c'est que le choc des opinions, l'influence des intérêts des différentes religions, l'ambition de chaque puissance en général, et ensuite l'ambition particulière de chacun des ministres rassemblés pour le grand œuvre! Est-ce dans un siècle de prétentions et de corruption et d'astuce, qu'on peut ramener des hommes à un but d'utilité générale et réaliser en partie les vertueuses rêveries du bon abbé de Saint-Pierre? Je vous répète encore que, ne connaissant pas parfaitement la base et encore moins les développements de ce plan, que, plus pénétré que personne du génie de Calonne et de la sagesse de l'évêque d'Arras, je suis persuadé que mes objections seront absolument détruites par eux; mais j'ai dû les faire, en convenant toutefois de mon insuffisance.

Vous aviez permis et même ordonné au duc de confier à Bombelles l'aperçu de ce plan. Il le combat dans le mémoire que je vous envoie; mais il n'en est pas moins enchanté de voir auprès de vous la réunion de deux hommes aussi éclairés. Je dois vous ajouter que, si ce plan est adopté, il n'existe personne plus instruit que Bombelles des intérêts de l'Allemagne, ayant été si longtemps à Ratisbonne, et ayant bien mis ce temps à profit, connaissant à fond les ministres de toutes les cours d'Allemagne, et qu'il est tout prêt à faire le sacrifice de la place qu'il occupe, pour servir avec plus de risques et d'utilité la belle cause dont vous êtes la ressource et l'espoir. Il ajoute à son mémoire de nouveaux détails sur le caractère, les moyens, les connaissances et l'activité de M. de Brentano, qu'il regarde comme un des hommes les plus distingués que vous puissiez employer.

Ce qui m'a fait un grand plaisir et vient à l'appui de la haute opinion que j'ai de Calonne et de l'évêque d'Arras, c'est que le duc m'a dit que plusieurs plans étaient préparés suivant les différentes circonstances, et que ces deux hommes supérieurs pensent tous deux que les aventures, les entreprises hasardées et mal concertées ne conviennent ni aux circonstances, ni à votre position, ni à votre rang. C'est avec sagesse qu'il faut concevoir et préparer les moyens, et vous aurez de reste le courage et la rapidité de l'exécution. Mais bornez les confidences; réduisez votre conseil, et songez que le secret est le moyen du succès. Il faut aussi que votre conduite politique prenne un air de gravité qui en impose. Ah! que je suis content de l'arrivée de Calonne! Je l'aimais bien, vous le savez; mais quelle sera pour lui mon idolâtrie, quand il aura sauvé mon pays et immortalisé mon cher prince!

Vous ne croyez pas, et l'évêque d'Arras ne croit pas, selon ce que m'a dit le duc, au départ du Roi? Eh bien, moi, j'y crois toujours. Peut-être est-ce le désir que j'en ai qui m'aveugle et m'inspire cette confiance; mais il est toujours vrai que c'est à ce but qu'il faut tendre, que cela

aplanirait toutes les difficultés, que par cette démarche hardie toutes ses faiblesses seraient réparées et l'*opinion rétablie, chose bien importante!* Insistez donc toujours sur ce point capital.

Ah! que j'ai d'impatience de vous revoir! Que de choses nous aurons à nous dire! Deux heures de conversation disent plus que des volumes d'écritures. Le geste, le regard, les inflexions de la voix donnent de la physionomie aux paroles. Mais je pense que, dans ces circonstances, je valais mieux pour vous de loin que de près. Vous m'avez toujours trouvé sage et quelquefois trop sage dans mes lettres; en présence, j'aurais vraisemblablement été le contraire; ma tête s'échauffe, mon cœur s'enflamme. J'ai toujours dans ma correspondance cherché à vous calmer, à vous arrêter, la réflexion m'en faisant sentir l'importance. Mais, près de vous, au centre même du foyer, j'aurais nécessairement été électrisé, et peut-être serions-nous partis. La chevalerie et les aventures n'ont encore que trop de séduction pour moi. Il faut que je sois bien en garde contre mes premiers mouvements; mais je me connais bien, et je suis de bonne foi vis-à-vis de moi-même.

Dès que les fonds que j'attends me seront arrivés, je pars, et je serrerai mon cher prince dans mes bras. Mais on me fait tirer la langue d'un pied, et l'insurrection de Saint-Domingue aura encore diminué mon crédit et mes moyens.

J'attendrai l'arrivée de vos lettres pour terminer la mienne.

Ce samedi 23 octobre.

Votre lettre d'aujourd'hui et toutes celles que je reçois de Paris, Monseigneur, me font tomber la plume des mains, confondent mes idées, et anéantissent mon courage. Les scélérats, après avoir non seulement blanchi, mais préconisé, canonisé les criminels acteurs de l'époque

du 5 et 6 octobre, ne s'arrêteront pas en chemin. Ils vont profiter de ce funeste moment pour consolider par de nouveaux crimes leur œuvre diabolique; les assignats vont donner aux agioteurs et aux enragés les moyens de s'emparer de tout le numéraire et d'employer avec succès leurs moyens de corruption. Qu'opposer en ce moment à leurs entreprises? La patience. Les démarches que vous continuez de faire dans les provinces seront-elles soutenues par l'or, qui à présent décide de tout? Tout sera infructueux, partiel, insuffisant, tant que vous ne pourrez pas montrer une force imposante, et cette force ne peut vous venir que de l'Espagne ou de l'Empereur. Les nouvelles que vous avez reçues de Circello donnent quelque espoir, et c'est de ce côté surtout qu'il faut diriger toutes vos démarches. Mais la condition que l'Empereur met à ses secours sera-t-elle remplie, le Roi et la Reine en sûreté? En auront-ils le courage? En auront-ils les moyens? Sans ce préalable, tout est danger pour eux, et ce n'est pas à vous à provoquer ce danger. Que faire donc? Ah! c'est ici que les facultés humaines sont insuffisantes, et qu'il faudrait être inspiré par Dieu lui-même; mais tout serait perdu sans ressource, si vous vous décidiez à une entreprise hasardée et mal concertée.

Attendez le retour de l'opinion, et ne prenez pas l'opinion de quelques lettres, plus zélées que réfléchies, écrites des provinces, pour la véritable opinion. Ne vous livrez pas imprudemment à vos ennemis, et, avec vous, le sort de ce malheureux royaume. C'est à votre absence en pays étranger que votre famille doit jusqu'à présent son salut. Si les monstres vous tenaient ainsi que vos enfants, c'en serait fait de la famille royale, et, si vous vous livriez aux seules forces d'une province bien intentionnée, c'est contre elle que seraient dirigés avec un succès assuré tous les moyens de force et de corruption. Oh! si plusieurs provinces réunies vous appellent, appuyez leur volonté et leur courage par quelques secours étrangers. Le moment arrivera, soyez-en sûr; mais sachez attendre cette époque,

quoi qu'on puisse vous dire. Dieux! que je suis impatient de l'arrivée de Calonne! Il me semble que vous ne l'attendiez que le 18, et votre lettre est du 16; ainsi il n'y a point de retard. Lisez attentivement le mémoire de Bombelles et le commencement de ma lettre; faites-en part à Calonne et à l'évêque d'Arras. Je ne doute pas qu'ils n'y répondent victorieusement, car j'ai bien plus de confiance en eux qu'en moi et à mon compagnon; mais celui-ci est profondément instruit sur la politique et dirigé par un zèle bien vrai. Vous lui recommandez *Modène;* mais l'homme qu'il y avait en est parti, et il n'a plus les mêmes moyens. Écrivez-lui un mot tant pour cet objet, que relativement à sa démarche près de l'Empereur; il y sera sensible, et vous ne pouvez guère vous en dispenser.

Peut-être le premier courrier débrouillera-t-il, dénoircira-t-il mes idées. J'en ai grand besoin, car vous devez vous apercevoir du désordre de la fin de ma lettre qui ne vaut pas le commencement.

Qu'est-il donc arrivé à Saint-Domingue ? Plusieurs lettres me disent : « *Je ne vous parle pas de ce qui est arrivé à Saint-Domingue, parce que sûrement vous en êtes instruit.* » Et, chacun se renvoyant la balle, je reste dans l'ignorance et l'inquiétude. Si vous en savez quelque chose, mandez-le-moi. Suis-je ruiné sans ressource ? Je ne plaindrai que mes créanciers, ma patrie et mon prince, si cette superbe colonie est perdue, pour moi, j'ai vécu.

Je ne sais encore quand votre amie partira. Je crois que son départ tient à l'argent, ainsi que la course que je veux faire pour aller voir mon cher prince. Mais l'argent que j'attendais ne m'est pas arrivé; on ne m'annonce même pas quand il me viendra. Le crédit d'un créole ruiné ne peut être bien grand dans ce moment. Voilà où j'en suis. J'ai voulu vendre quelques bagues qui me restent; je n'en ai pas trouvé un écu à Venise. Je voulais donner pour cent louis ce qui m'en a coûté deux cent cinquante, et employer cet argent à ma course; on ne m'en a rien offert, et je reste, faute de jambes. Oh ! j'enrage tout à fait !

Employez toute votre force pour calmer le prince de Condé; vous seriez indécemment à Chambéry, et vous êtes à votre vraie place à Turin. D'ailleurs le plus petit mouvement de votre part ferait en ce moment égorger votre famille infortunée, et ces crimes affreux vous seraient reprochés par l'Europe entière. Redoublez de prudence, mon cher prince; le bruit de vos préparatifs n'a que trop servi à resserrer les chaînes du Roi.

Il n'y a donc que le parlement de Toulouse qui se soit bien montré (1) ! Pourvu qu'il ne soit pas encore victime de la fureur soudoyée !

L'insurrection de Brest est affreuse et paraît être l'ouvrage des Anglais. Voilà du moins ce que disent toutes les lettres.

Calonne vous éclaircira bien des choses ; mais pourquoi a-t-il tant tardé ? Ah ! que je suis inquiet de lui jusqu'à ce qu'il soit arrivé! Et son ouvrage, quand paraîtra t-il ? Son succès dépendra du temps bien ou mal pris.

On dit que M. Mounier et M. de Lally vont beaucoup à Coppet.

Et d'Antraigues, a-t-il été à Turin ?

Le chevalier de Coigny compte aller en Suisse au mois de novembre, et de là à Turin et ici. Par le premier courrier nous apprendrons, me mande-t-il, la destruction de tous les ordres militaires, de Malte et de cour. Ensuite nous apprendrons la fin du monde, car ceci y ressemble.

Adieu, mon cher prince; c'est dans l'amertume de mon cœur que j'écris cette lettre.

Si mon ami est arrivé, parlez-lui bien de moi et qu'il m'écrive, et surtout à mon amie.

Je mets mon respect aux pieds de mon prince, et je le serre tendrement dans mes bras.

(1) La Chambre des vacations avait refusé d'enregistrer les lettres patentes du 16 septembre 1790 constituant le nouvel ordre judiciaire, et, dans une délibération rédigée par le procureur-général de Rességuier, avait résumé tous les griefs de la vieille France contre les réformateurs de l'Assemblée Nationale. (Dubédat, *Histoire du parlement de Toulouse*, t. II, p. 682-685.)

Permettez que je vous envoie une lettre que j'ai reçue de M. l'abbé de Bassinet (1), homme vraiment estimable et de prodigieusement de talent et d'esprit, qui vous est attaché depuis quinze ans, qui brûlait du désir de se rendre auprès de vous, qui aurait pu vous être fort utile, pour qui je vous avais demandé cette faveur ; mais vous ne m'avez fait aucune réponse à Rome à son sujet. Vous pouvez lui rendre service, en écrivant pour lui un mot et en le recommandant au cardinal de Bernis, qui est déjà bien disposé, et cela n'empêcherait pas qu'il ne se rendît auprès de vous si vous le jugez utile. Un mot de réponse, je vous prie, sur cela.

J'ai encore un article important à ajouter à ma lettre.

Aujourd'hui, pour laisser reposer le cuisinier de Mme de Polignac, j'ai donné à dîner à toute la colonie, à l'ambassadeur et à l'ambassadrice. Voici les places : Mme de Polignac, M. de Bombelles, Mme de Guiche, Mme de Polastron, la comtesse Idalie, M. de Saint-Paterne, M. le chevalier Hénin, secrétaire d'ambassade (2), le duc de Polignac, M. de Rivière, la comtesse Diane, moi, l'ambassadrice (3), et M. du Verger. A moitié repas, Idalie s'est récriée : « J'ai bien envie de boire à M. le comte d'Artois. » — « Fort bien, ma femme, » a dit le bon Armand, et puis chorus. Cette santé si chère m'a donc été portée à diverses reprises, et toujours avec le transport de l'amour. Les larmes de tendresse ont coulé de tous nos yeux, et cette scène m'a remonté. J'en avais besoin.

Après dîner j'ai longtemps causé avec votre amie ; elle

(1) *L'abbé de Bassinet* (Alexandre-Joseph), grand-vicaire de Verdun, né en 1733, mort en 1812. Lors de l'invasion de la Champagne (1792), il reçut dans sa maison le comte de Provence, ce qui lui valut ensuite des persécutions qui l'obligèrent à se cacher. Revenu à Paris en 1806, il fut inquiété par le gouvernement et enfermé au Temple. Il en sortit pour se rendre à Chaillot, dans l'établissement de Sainte-Périne, où il est mort. Auteur de plusieurs ouvrages d'histoire.

(2) *Hénin de Cuvillers* (Étienne-Félix), transféré en 1793 à Constantinople avec le grade de ministre chargé d'affaires de la République française. Créé baron sous l'Empire. Promu maréchal de camp sous la Restauration. Mort en 1841.

(3) Mme de Bombelles, l'amie de Madame Élisabeth.

m'a appris qu'elle partirait pour Milan dans dix jours, et je crains bien de ne pouvoir la suivre, par toutes les raisons de finance que je vous ai dites.

Le vin, la compagnie animée de toutes personnes qui vous aiment, ont ranimé mes esprits fatigués, éteints, et voilà que je recommence ma lettre après seize pages.

Je veux d'abord vous gronder. Vous mandez à votre amie des choses faites pour la tourmenter outre mesure et pour déchirer son âme trop sensible. A quoi bon lui dire les choses affligeantes? Il m'a fallu une très longue conversation pour lui rendre le calme. Les raisons employées pour la tranquilliser n'ont pas toutes été de bonne foi; mais cependant j'ai pensé la plus grande partie de ce que je lui ai dit. Par exemple, je ne pense pas du tout que l'infernal sénat ose faire le procès de la Reine ainsi qu'on l'annonce, quand Léopold a cinquante mille hommes sur les frontières; mais les enragés veulent augmenter sa peur, et ils y réussiront. Je ne crois pas davantage à un crime, à un assassinat qui serait inutile, vous absent et en sûreté, et qui exposerait la caverne à toutes les vengeances divines et humaines. Je ne crois pas davantage à l'annonce de lancer des décrets contre tout ce qui est à Turin et de forcer tous les Français voyageurs d'envoyer leur serment civique, ou d'être exclus de la classe des citoyens actifs et dépouillés de leurs biens. Je voudrais que les malheureux eussent cette audace et fissent une pareille extravagance. Alors vous êtes forcé de publier un manifeste, et depuis longtemps je voudrais qu'il fût fait.

Vous croyez peut-être qu'un manifeste, qui ne serait pas appuyé par des forces réelles, serait sans effet et ferait long feu; je ne le pense pas. Je crois qu'il rallierait bien du monde et serait suivi par un ou deux autres manifestes, dont le dernier ne serait répandu qu'en mettant le pied à l'étrier. C'est ainsi que fit le grand Frédéric dans la dernière guerre pour la Bavière; deux manifestes avaient précédé le troisième, qu'il ne donna qu'en montant à cheval. Tous les esprits étaient préparés et connaissaient la

bonté de sa cause. Or votre cause est bien meilleure encore, et c'est non seulement en France, mais à l'Europe entière qu'il faut le prouver. Le faiseur par excellence va arriver ; ne perdez pas de temps pour cette première démarche, que je regarde comme bien essentielle et bien urgente. Soumettez cette idée à l'évêque d'Arras, si Calonne n'est pas arrivé, et je parie qu'il l'approuve. Par ce moyen vous tiendrez en haleine toutes les provinces pendant l'hiver; vous réchaufferez l'espoir du bon parti, et vous affaiblirez les moyens de vos perfides ennemis. Peut-être redoubleront-ils de rage, mais cette rage sera le symptôme de leur impuissance et de leur destruction. En vérité, je vois d'ici M. de Mirabeau et ses associés dînant ensemble et riant de la terreur magique qu'ils inspirent, étonnés de leurs succès, et convenant entre eux qu'un manifeste fait par vous, par des Bourbons, anéantirait presque tous leurs moyens, ouvrirait tous les yeux et ferait tomber leur monstrueux et frêle échafaudage. Je crois les entendre en goguette, et je redirais tout ce qu'ils y disent. Pesez beaucoup sur cela ; je vous jure que le moment est arrivé où vous ne pouvez pas vous en dispenser. *Vous ne pouvez encore rien faire*, mais vous pouvez dire, annoncer, menacer, et appeler l'Europe et Dieu à votre aide. Le prince de Condé en sera satisfait et se tiendra plus tranquille ; car enfin il ne veut pas, il ne peut pas vouloir vous exposer et s'exposer lui-même sans fruit, sans utilité ; mais il veut que la chose s'engage ; et les criminels absous par l'Assemblée sont un motif plus que suffisant. Méditez beaucoup sur cela ; mais j'ose dire que cette démarche est indispensable, et qu'on l'attend.

Adieu ; la poste va partir.

LXXI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Opportunité d'un manifeste. — L'Espagne et l'Angleterre. — Dissentiment entre Vienne et Berlin. — Le prince a trop de négociateurs.

— Pamphlet dévoilant une conspiration probablement imaginaire. — Menaces de l'Assemblée Nationale pour faire peur au Roi et à la Reine. — Le duc d'Orléans. — Calonne. — Communiquer à Florida-Blanca les intentions de l'Empereur.

A Venise, ce 30 octobre 1790. N° 68.

Nous attendons les lettres avec impatience, Monseigneur, mais il fait un si horrible temps que nous ne nous flattons pas qu'elles arrivent avant le départ de la poste. Je n'ai donc encore rien de nouveau à vous mander; mais j'aime à causer avec vous, et je veux revenir à la charge pour un manifeste, dès que le plus habile de tous les faiseurs sera près de vous.

Plus je réfléchis à cet article de ma dernière lettre, plus je me confirme dans l'opinion que l'époque de donner ce manifeste est arrivée. Vous avez manqué une époque pour en publier un, celle du 5 et 6 Octobre; mais c'est encore elle qui vous commande aujourd'hui cette démarche, c'est le jugement infâme de cette journée infâme, c'est l'impunité, que dis-je, c'est le triomphe du crime qui doivent vous forcer à rompre enfin le silence. Vos moyens, dira-t-on, ne sont pas prêts. Mais il les préparera; mais vos sentiments seront connus; votre vengeance sera annoncée; les bien intentionnés sauront où se rallier; les coupables frémiront. Le peuple connaîtra à quel point il a été égaré, mais que ce n'est pas contre lui que vous préparez vos coups; que vous l'aimez, que vous lui pardonnez (l'Europe entière connaîtra la pureté de vos intentions); que l'ambition n'entre pour rien dans vos projets, mais que vous voulez punir les vrais coupables, délivrer votre frère et votre Roi, rétablir la monarchie, le culte divin et les lois, réparer enfin l'honneur français, et rester le premier, le plus fidèle sujet de votre frère, remis par vous sur son trône. Vous intéresserez dans cet écrit toutes les puissances de l'Europe au maintien de l'ordre, à la cause de tous les rois, de tous les gouvernements; vous y dénoncerez une secte impie, cette dangereuse propagande, qui dans

l'ombre prépare la ruine de tous les empires et de la religion, et qui, prêchant au nom de la philosophie l'indépendance et la liberté, égare tous les hommes, semblable à ces feux follets qui détournent les voyageurs de leur route pour les conduire à des précipices. Renvoyez ce titre odieux d'aristocrates à ceux qui le méritent, à ces douze cents tyrans, à ces La Fayette, à ces Bailly, à ces municipalités qui ont usurpé la puissance. Dites au nom de toute la noblesse, dont vous êtes l'amour et l'espoir, qu'elle n'est, qu'elle ne veut être que l'appui du trône et la ressource des malheureux, et qu'elle appelle au secours du Roi ce même peuple que des monstres ont voulu en séparer; que tous réunis ils détruiront leurs communs ennemis et les véritables aristocrates qui ont trompé et subjugué les Français. Dites que les ennemis extérieurs de la France jouissent de nos troubles, les fomentent et les paient; que, désespérant de pouvoir vaincre un peuple courageux que son amour pour ses rois rendait indomptable, ils ont employé les funestes moyens de la corruption pour détruire le mobile de nos vertus, la fidélité à nos maîtres et le point d'honneur. Dites qu'il est encore temps d'effacer la tache imprimée au nom français, mais que chaque instant perdu accroît notre honte et aggrave nos maux. Dites enfin tout ce que votre âme française vous dictera, en y joignant tous les raisonnements de la plus saine politique. J'espère que le rédacteur de ce sublime ouvrage est déjà près de vous, et que ce grand œuvre est commencé.

J'ai reçu du 13 des nouvelles d'Angleterre. La lettre est de milady Erne (1); voici la phrase que j'en transcris : « *Il semble que l'Espagne est résolue de nous forcer à la guerre. Comme bonnes gens, nous l'aurions voulu éviter, s'il était possible; mais, comme braves gens, nous nous y sommes préparés de la belle manière.* » Cette phrase m'avait effrayé, et je l'ai communiquée à l'ambassadeur

(1) *Lady Erne*, sœur de lady Élisabeth Foster.

d'Espagne, qui m'a bien assuré que toutes ses nouvelles étaient à la paix. Dieu le veuille, mais je ne suis pas rassuré.

Il y a aussi quelques nouveaux points de dissension entre la cour de Vienne et celle de Berlin. Cela a été mandé de Bonn par M. de Maulevrier (1), ministre de France près de l'électeur, et les lettres de Vienne ne détruisent pas cette nouvelle.

Voilà de terribles contre-temps pour la malheureuse France ; il faut espérer que Dieu finira par s'en mêler, car je ne peux croire que sa colère soit implacable.

J'ai reçu une lettre du *bonhomme*, et, sans le vouloir, vous m'avez fait une tracasserie avec lui. Comme vous ne m'aviez pas dit de lui mander l'arrivée prochaine de Calonne, je ne lui en avais pas parlé, et il l'a apprise par une lettre de M. l'abbé Marie. Le mystère que je lui en ai fait lui aura paru extraordinaire; mais je ne dis jamais que ce qu'on me permet de dire, et il doit trouver cette excuse excellente.

Je vois que le *bonhomme* est au courant de tout. Votre lettre au roi de Prusse l'a enchanté; il l'a trouvée sage et noble. Il me mande qu'il est instruit par l'abbé qu'il y a un plan concerté entre l'évêque d'Arras et Calonne; que tous deux sont réunis, excepté sur le moment de l'exécution; que le premier pense qu'il faut en différer le moment; que Calonne au contraire pense qu'il faut y procéder sans différer; à cela il ajoute : « *Cette question se décide toute seule; où sont les moyens?* » Ensuite il me parle du nombre de vos négociateurs, et il ajoute : « *Je serais un grand étourdi, si je proposais quelque chose au milieu de tant de négociations et de négociateurs si différents les uns des autres.* » Il finit par me dire pourtant qu'il est content de la lettre de l'abbé.

(1) *M. de Maulevrier.* Edouard-Victurnien-Charles-René Colbert, comte de Maulevrier, né en 1754, ministre plénipotentiaire près l'électeur de Cologne depuis 1784. En 1792 il fit la campagne des Princes en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Castries. Mort en 1839. Stofflet avait été son garde-chasse.

Je ne sais si vous avez fait quelques démarches comminatoires ou dorées vis-à-vis des gazetiers du Bas-Rhin et de Kehl; mais leur style est un peu changé, et celui du Bas-Rhin tombe à bras raccourcis sur le rapport atroce de l'atroce Chabroud (1). Il serait très important d'avoir les gazetiers, car ils impriment, tout méprisables qu'ils sont, un mouvement à l'Europe.

Ah! qu'il me tarde d'apprendre l'arrivée de Calonne! Je ne serai pas tranquille jusqu'à ce que je le sache à Turin. Je crains quelque nouveau crime; ils coûtent si peu à nos tyrans! Et son ouvrage, quand paraîtra-t-il? Il faut qu'il précède de peu votre manifeste, et qu'il le prépare.

Vous pardonnerez à la hardiesse de votre serviteur, s'il a osé dans sa dernière lettre risquer quelques réflexions sur les lenteurs, les difficultés, et les inconvénients d'un congrès. C'est dans la discussion et dans la controverse que s'éclaircissent les grandes questions, et celle agitée est d'une majeure importance. C'est en avouant mon insuffisance et en rendant hommage aux talents et à la supériorité des auteurs du projet, que j'ai risqué quelques observations que vous leur communiquerez.

Avez-vous lu un imprimé qu'on a fait courir à Paris, intitulé : *Effroyable conspiration découverte contre la constitution, M. de La Fayette et M. Bailly, tendant à enlever le Roi de Paris, etc., etc.* C'est le duc de Villequier (2) et Mme de Villeroy (3), et Micault, et Mauduit,

(1) *Chabroud*, né en 1750, mort en 1816, député du tiers état de Dauphiné aux États généraux. Il s'agit de son rapport sur les journées des 5 et 6 octobre.

(2) *Le duc de Villequier* (Louis-Alexandre-Céleste d'Aumont), né en 1736, mort en 1814. Il était premier gentilhomme de la chambre du Roi; c'est par son appartement que, lors de la fuite de Varennes, la famille royale s'échappa des Tuileries

(3) *Mme de Villeroy* était la sœur du duc de Villequier. Elle a fourni plus d'un article piquant aux *Actes des Apôtres* et au *Petit Gautier*. Née en 1731, morte en 1816. Son mari, guillotiné en 1794, a été le dernier des Villeroy.

Dans la lettre supposée dont parle M. de Vaudreuil, il était dit :

« Le Roi est décidé d'aller habiter Rouen; il y a été décidé par les vives instances de la Reine, dont l'esprit a été rempli de frayeur par le duc de Villequier. Il a persuadé à S. M que le Roi était détrôné s'il ne fuyait de Paris..., (et) que les Rouennais, gagnés par la duchesse de Villeroy, qui

capitaine dans Dauphin-dragons, qui en sont les principaux personnages. C'est une lettre supposée écrite à M. Bailly par un des conspirateurs repentants. Cette lettre est effroyablement écrite, mais toute la trame du projet est assez clairement décrite, et, puisque le comité des recherches n'en fait pas d'usage, cela me prouve que les moyens des enragés et leur audace sont fort diminués. J'en ai cependant frémi pour tous les honnêtes gens qui y sont nommés. Cette manœuvre, ce projet ont-ils quelque fondement, ou est-ce un moyen imaginé pour échauffer le peuple? Laissons tout cela jusqu'à l'arrivée des lettres.

Votre amie compte partir jeudi, et nous l'accompagnerons jusqu'à Padoue. Cela me fait bien de la peine, sous tous les rapports, de la voir partir sans nous. Mais nous voilà fixés, je le crains; les raisons de calculs d'argent sont bien fortes dans ces terribles temps, et un changement de lieu en si grande compagnie est excessivement cher; d'ailleurs mes amis n'ont reçu aucune des invitations qui auraient pu les décider. Il est cependant très vrai que Mme de Polignac craint beaucoup l'air humide de Venise, et aurait désiré se rapprocher de vous. Mais son mari a été décidé par les calculs d'argent et à cause de la tranquillité dont on jouit ici, à l'ombre du gouvernement le plus sage et le plus prévoyant.

Pour moi, vous savez si je peux former d'autres vœux que celui de me rapprocher de vous, en attendant que je m'y réunisse pour toujours. J'attends des fonds pour pouvoir faire ma course, et j'en brûle d'impatience; mais l'argent est si rare, Saint-Domingue si agité qu'on ne m'envoie rien, et je suis pour le moment aux frais de mes amis pour le nécessaire. J'attends tous les jours les fonds qu'on m'a promis; mais de courrier en courrier on m'annonce

a travaillé pendant dix mois à se faire un parti considérable, répondaient sur leurs têtes du succès d'une contre-révolution, si l'on pouvait décider le Roi à venir à Rouen ou à se laisser enlever pour y être conduit, etc. »

Cette lettre, écrite de Rouen et adressée à Bailly, aurait été reçue à Paris le 20 septembre 1790. Elle est imprimée dans le *Journal des révolutions de l'Europe* (1790, t. XIII, p. 58-62).

des obstacles, des retards, et j'enrage. Quand votre amie sera absente, aurai-je aussi souvent de vos nouvelles? Ah! je serais injuste d'en douter; mais j'avoue que mon cœur en serait ulcéré.

Si la poste arrive trop tard pour que je puisse vous répondre par le courrier, je répondrai à votre lettre par M. de Rivière, qui partira pour Turin la semaine prochaine. Je vous enverrai par lui une lettre au Roi, que vous ferez bien de faire imprimer et de répandre; elle est de Saint-Paterne et vigoureusement écrite.

Ce 30 octobre, au soir.

Je reçois votre lettre, mais si tard qu'à peine aurais-je le temps d'y répondre. Ce que je ne pourrai pas vous dire aujourd'hui, je l'écrirai par M. de Rivière.

Je suis bien loin d'être mécontent de tout ce que vous me mandez. Premièrement, je crois que toutes les menaces faites par l'Assemblée et les Jacobins contre la Reine sont uniquement prononcées dans le dessein de faire peur à la Reine et au Roi. Mais le divorce, le couvent, le procès sont autant de folies, auxquelles il est impossible de croire, et le royaume entier se réunirait pour détruire cette Assemblée et cette ville coupables, si pareilles horreurs étaient seulement projetées. Les scélérats jouent de leur reste et veulent intimider. L'arme de la terreur est celle qui jusqu'à présent les a si bien servis; mais cette arme commence à être bien usée, et l'arme de la vengeance s'aiguise d'un bout à l'autre de la France et sera dirigée par vous et par l'honneur indigné. M. le duc d'Orléans fait courir le bruit qu'on a voulu l'assassiner au Raincy; la duchesse de Luynes l'a mandé; mais c'est un moyen qu'il essaie pour animer encore le peuple, et, si ce dernier moyen rate, le fourbe est perdu sans ressource. J'espère que tous ces bruits atroces feront sentir au Roi la nécessité de secouer le joug; il n'a qu'à le vouloir.

Passons aux autres articles. L'arrivée de Calonne me

ravit; il doit être à présent près de vous, et je suis inconsolable d'avoir reçu sa lettre trop tard. Il me mande d'être le 21 à Vérone, et je reçois cette lettre le 30; mais cela sera bientôt réparé, je l'espère. C'est un grand point que le message qui lui a été fait, que l'approbation donnée à son arrivée près de vous. Les faussetés cessent quand le besoin devient urgent, et je ne crois pas, comme vous, qu'on ait voulu le tromper; *il ne faut pas que vous le croyiez.* Par la lettre qu'il m'écrit, il n'a pas cette opinion, et se réjouit de ce retour de confiance et de la justice qu'on lui rend enfin. *Voilà ce qu'il faut croire, et partir de là pour établir confiance.*

Les nouvelles de Circello me charment aussi, et sont très analogues à ce qu'avait préparé Bombelles. Un mot à celui-ci de votre part, je vous en conjure. Il est prêt à tout quitter pour vous servir, si vous avez besoin de lui, et son zèle est pur. Ah! de grâce, à présent que vous pouvez former un véritable conseil, restreignez le nombre pour la valeur, et ne vous livrez pas aveuglément au *Salon français* où il y a sûrement bien de l'honneur, mais bien de l'imprudence et vraisemblablement quelques faux frères. Livrez-vous tout entier à un homme que ses lumières rendent aussi précieux que sa fidélité, qui a survécu aux injustes affronts qu'il a éprouvés. Que sa manière de se venger est noble et belle! Je l'aimais; je l'idolâtrerai, dites-le-lui bien. Je vous envoie une petite lettre pour lui; celle qu'il m'écrit m'a été au fond de l'âme, ainsi qu'à mes amis.

Votre amie a reçu des nouvelles de Mme du Poulpry, qui, ayant retardé son départ, la forcent à retarder le sien. Elle ne partira donc qu'après le courrier prochain, et cela vient assez à propos, car les chemins sont presque impraticables, puisque les courriers eux-mêmes ont été retardés de vingt-quatre heures, et les pluies continuent toujours. Elle a été un peu enrhumée, et aura le temps d'être en bon état pour un voyage, toujours pénible dans cette saison. Faites-vous donc une raison, mon cher prince, puisqu'il

s'agit de la santé de votre amie et en même temps des convenances. Vous me le promettez, j'en suis sûr, et mon cœur vous en remercie.

C'est un point bien essentiel que vous soyez autorisé à déclarer à Steiger et à l'Espagne les intentions de l'Empereur. Mais je pense que vous feriez mal de ne pas écrire à Florida-Blanca; on vous abuse en vous disant qu'il sera renvoyé. Il serait trop maladroit de vous en faire un ennemi; il s'agit, pensez-y, du salut de la France; ce n'est pas le cas d'écouter un ressentiment. La femme de l'Empereur est sœur du roi d'Espagne, ne l'oubliez pas, et la confiance du roi d'Espagne en Florida-Blanca est toujours existante.

Le premier courrier décidera de ma marche et de l'époque de mon départ. Il est très possible que j'accompagne votre amie, et cela m'enchanterait.

Mes amis vous disent tous, ce que vous savez bien, qu'ils vous aiment autant qu'ils vous vénèrent et respectent, et moi, qu'en pensez-vous? Ah! je ne le cède au monde qu'à une seule personne; tablez là-dessus; je n'entendrais pas raison pour tout autre.

Permettez que je joigne ici une lettre pour Calonne.

LXXII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Ne rien faire avant la sortie du Roi. — L'entreprise projetée est échauffée par le prince de Condé. — Il faut guider et dominer les provinces. — Inquiétude du retard de Calonne — Ne pas s'aliéner Florida-Blanca. — Attendre l'arrivée de Calonne pour lancer le manifeste.

(Venise), le 6 novembre 1790. N° 69.

Dussiez-vous me dire, Monseigneur, que je suis trop sage, trop prudent, trop timide, et plus encore, il m'est

impossible de ne pas vous répéter encore que, lorsque de grandes puissances vous assurent des secours efficaces et par conséquent un succès infaillible, lorsque vos négociations sont entamées, avancées aux conditions de la sortie du Roi et de la Reine, il serait absurde, fol de risquer avec des moyens partiels et de jouer à croix ou pile le salut de la monarchie, la vie de votre frère, et votre existence, de laquelle dépend tout le reste. D'ailleurs, si vous marchez avec des milices nationales, *vous les reconnaissez donc;* et qui peut vous répondre de leur fidélité? Mais ce qui serait hors de toute prudence, ce serait de vous décider à quelque chose avant l'arrivée de Calonne, qui tient les fils de tout; et ce qui serait criminel, ce serait d'entreprendre quelque chose avant d'avoir reçu l'ultimatum du Roi et de la Reine.

Vous croyez vous-même que tout cela est soufflé, échauffé par le prince de Condé (1), et, malgré cette opinion, je vous vois presque décidé à aller de l'avant! Vous vous abusez si vous croyez que, sans la sortie du Roi, la noblesse entière du royaume se ralliera à vous; le Roi est toujours le Roi, et par conséquent le vrai, le seul point légitime et possible de ralliement. La chaleur, l'impatience de tout ce qui vous entoure, vous électrise malgré vous-même; mais ne vous laissez pas entraîner à une entreprise, qui, si elle échouait, annulerait même tous vos moyens et irriterait contre vous ces mêmes puissances qui vous assurent leurs secours. Si un effort partiel, tenté soit en Languedoc, soit à Lyon, donnait prétexte aux enragés de commettre un crime, sur qui retomberait le crime? J'ose vous le dire, sur vous seul. Vous dites sans

(1) Comparez plus haut, p. 245. L'idée du prince de Condé était celle-ci : tandis que des troupes espagnoles seraient entrées en France par la Navarre et le Béarn et une armée suisse par la Franche-Comté, le roi de Sardaigne aurait pénétré dans le Dauphiné et se serait dirigé sur Lyon. Voir dans les *Mémoires de la maison de Condé* (t. II, p. 189) le mémoire présenté par le prince de Condé au comte d'Artois sur la position et le devoir des princes; seulement la date de 1791, imprimée dans ce mémoire, ne peut pas être exacte, puisque, dès le mois de décembre 1790, le projet des Princes sur Lyon était découvert et dénoncé à l'Assemblée Nationale.

cesse que les provinces finiront par vous forcer; mais c'est à vous à les guider, à les dominer; et quand c'est pour leur propre sûreté que vous différez, quand c'est pour rassembler des moyens infaillibles, pourquoi croyez-vous que ce qui doit augmenter leur confiance et leur reconnaissance y produira le découragement? Tout cela n'est pas fondé, n'est pas raisonnable. D'ailleurs la sûreté du Roi et de la Reine est le point essentiel. C'est la condition dictée par les puissances amies et répétée par tous les gens sages; elle ne peut être mise de côté que par des enragés d'ambition.

Voilà ce qu'on pense à Paris, en Suisse, à Chambéry, et, soyez-en bien sûr, dans tout le royaume. Et vous éprouveriez une terrible défection, si vous sortiez de ces sages et indispensables mesures. L'Assemblée se détruit visiblement, l'opinion revient rapidement; voulez-vous par une imprudence prématurée redonner aux enragés la force qu'ils perdent tous les jours? Pressez, espérez la sortie du Roi et de la Reine, et alors tout sera légitime et sûr; sans cela, tout est hasardeux, nuisible, et même coupable. Je ne peux pas sortir de là et vous parler un autre langage; c'est ma raison et ma conscience qui me le dictent.

Vous ne me paraissez pas effrayé du retard de l'arrivée de Calonne; mais j'en suis inquiet, et fort inquiet. Des lettres d'Angleterre nous sont parvenues qui nous annoncent qu'il en est parti, et je crains que des scélérats ne l'attendent au passage. Ce serait un malheur affreux pour les circonstances, et mon cœur en frémit comme citoyen fidèle et comme ami tendre.

La conduite de l'évêque d'Arras est bien belle et bien noble sous tous les rapports, et je suis enchanté que la bonne opinion que j'ai toujours eue de lui soit confirmée par des faits si parlants. Montrez-lui ma lettre, et je parie qu'il l'approuvera dans tous les points.

J'ai vu le duc de Guiche, et je vous assure qu'il marchera droit. Il pense qu'il ne faut pas hasarder, quand, avec de la prudence, le succès est certain; mais il ajoute:

Si le prince marchait seul, je serais le second ! Ne vous prévenez pas si facilement contre ceux qui ne veulent pas tout brûler. La prudence n'empêche pas l'audace, quand le temps en est arrivé.

Je pense que vous avez fait une bien grande faute en n'écrivant pas à Florida-Blanca. On vous avait trompé, en vous disant qu'il allait être déplacé. Je me suis empressé de vous mander le contraire et de vous conseiller de ne pas mettre contre vous d'une manière positive un homme qui aura la plus grande influence sur les délibérations de l'Espagne. Ma lettre est arrivée trop tard ou ne vous a pas persuadé; j'en suis extrêmement fâché, et, si vous envoyez quelqu'un en Espagne, croyez-moi, réparez cette faute, et songez que, quand il s'agit d'un but aussi grand, il ne faut rien mettre contre soi, et que ce n'est pas le cas de bouder.

Votre première lettre, que j'attends avec la plus vive impatience, décidera de l'époque de mon voyage, et je brûle du désir de vous serrer dans mes bras.

Mais ne songez plus à Milan pour le séjour de mes amis; ils viennent d'apprendre qu'on n'y veut pas de Français, et ils sont si bien ici qu'il serait injuste de vouloir les en déplacer pour aller éprouver quelque désagrément, et j'entreprendrais en vain de les y engager. Votre lettre m'est arrivée encore très tard, et à peine ai-je le temps d'y répondre. Cela m'empêche d'aller chez votre amie, qui loge fort loin d'ici. J'apprends confusément qu'il y a même des obstacles à son séjour à Milan ; mais je n'ai pu m'en expliquer avec elle. Elle vous écrira en détail sur cela. Je vous dirai seulement que, si vous vouliez forcer de moyens pour cet objet, vous feriez un éclat qui la perdrait. L'exclusion est donnée en général aux Français à Milan ; ainsi gardez-vous de rien particulariser; l'effet en serait bien fâcheux. Il y a longtemps que je sais que Wilczek (1) passe pour démagogue ; prenez-y bien garde.

(1) En 1790, la Lombardie était gouvernée nominalement par un frère de l'empereur Léopold II, l'archiduc Ferdinand, devenu plus tard duc de Modène. Sous lui, il y avait un haut fonctionnaire qui correspondait direc-

Je suis comme Circello et j'espère beaucoup qu'enfin le Roi et la Reine prendront un parti; sans cela, vos efforts seraient, je le répète, infructueux et criminels. Les enragés sont au bout de leurs moyens; leur monstrueux édifice s'écroule; l'opinion revient à grands pas; n'allez pas leur redonner des moyens et des forces. Ayez l'air de dormir, et veillez toujours; voilà ce que vous avez à faire. Si le prince de Condé veut faire, qu'il fasse; mais n'en partagez pas l'odieux, et je vous garantis que par là vous l'arrêterez tout net. Ah! que Calonne arrive, et il conciliera tout; il mettra à leur place ceux qui bourdonnent, et toutes les délibérations prendront une forme plus grave et bien nécessaire. Vous ne sauriez croire à quel point les indiscrétions et l'imprudente chaleur de Turin nuisent à la confiance des gens bien intentionnés, mais sages; je dois vous le dire; cela me revient de partout.

Quant à la démarche du manifeste, certes ne le faites pas sans Calonne, qui est le vrai faiseur, et jugez avec lui du moment où il faudra le répandre. Je n'ai pas prétendu que vous le donnassiez avant son arrivée; je vous ai même dit : *le bon faiseur* va être avec vous. Mais je crois toujours qu'il doit précéder vos démarches de force et les motiver.

Encore quelques réflexions sur la prétendue décision des provinces d'agir sans le préalable de la sortie du Roi. Vous souvenez-vous que Lyon et le Languedoc avaient commencé par exiger cette condition préalable de la sortie du Roi ? Cela n'aura pas convenu aux ardents, et ils vous font dire à présent que cette condition n'est plus exigée. Peut-être partiellement, dans quelques endroits de ces provinces, suivant le rapport de quelques agents, cette condition préalable n'est-elle plus exigée ; mais qui

tement avec Vienne et portait le titre de ministre plénipotentiaire de l'Empereur en Lombardie et président du gouvernement à Milan. C'était depuis peu le comte Jean-Joseph de Wilczek, chevalier de la Toison d'or et ancien ministre de l'Empereur à Naples (né en 1738, mort en 1819). S'il faut en croire Barruel (*Mém. pour servir à l'hist. du jacobinisme*, t. IV, p. 53), le comte Wilczek appartenait à la secte des illuminés.

vous a dit que c'est là la réunion des opinions ? Et, si les opinions ne sont pas réunies, quel danger n'y a-t-il pas à entreprendre ! Quelle défection n'éprouverez-vous pas ! Or il est certain que ce ne doit pas être là l'opinion générale, parce qu'elle est imprudente, hasardeuse, et coupable, d'après les suites funestes qu'elle peut avoir. Réfléchissez-y bien, et vous sentirez la force impérieuse de mes raisons. Je les soumets à M. l'évêque d'Arras, et à Calonne, et à Miran, et à Sérent, et au bailli, s'il est arrivé. Je viens d'apprendre la conduite noble et fière que vient de tenir le bailli; je lui jetterai mes bras au col, quand je le verrai. C'est un trait dont la mémoire sera ineffaçable, et, si quelquefois nous avons été en défiance l'un de l'autre, — il me connaît franc, — je suis à présent sien à pendre et à dépendre ; dites-le-lui bien.

J'accepterai les offres de mon ami, si j'en ai besoin, et mon cœur ne peut balancer un moment connaissant le sien.

Votre amie se porte à présent à merveille; mais je crains qu'elle ne soit bien sensible à ce que je vous ai mandé plus haut. Je la verrai avant de fermer ma lettre.

Je mets aux pieds de mon prince mon entier dévouement.

Encore un mot. Je sais à n'en pouvoir douter que les enragés ont le plus grand désir de vous voir entreprendre quelque chose de partiel, et qu'en conséquence ils vous font donner beaucoup de faux avis ; qu'ils sentent qu'ils n'ont que ce moyen de se tirer d'affaire en rejetant sur vous, sur vos démarches, sur votre ambition la banqueroute devenue inévitable et qu'ils ont opérée, et de vous rendre responsable des désordres et des crimes qui en résulteraient. Attendez, et ils seront seuls les victimes de ces bourreaux qu'ils ont formés ; attendez, et la banqueroute, leur ouvrage, sera lavée dans leur sang impur, parce qu'on ne pourra s'en prendre qu'à eux. Les voilà à découvert ; une démarche imprudente de votre part, et qu'ils désirent, qu'ils fomentent, serait leur égide. Ils sont perdus, et c'est vous, vous qui les sauveriez !

Le duc de Guiche, auquel, comme je vous l'ai mandé plus haut, j'ai parlé, vivement affecté de n'être pas un des hommes sur lesquels vous comptiez le plus, me charge de vous envoyer cette lettre, et vous prie de la garder comme sa profession de foi invariable. Sa sensibilité s'est sans doute exagéré non seulement ce que je lui ai dit, mais aussi le froid que vous lui avez témoigné, et ce mouvement de sa part n'est que pur et loyal. Faites-lui une réponse que toute sa conduite passée mérite bien, ainsi que ses sentiments actuels.

L'heure me presse, et je finis à regret, en renouvelant à mon cher prince mon dévouement, mon hommage et ma tendresse.

Le duc de Polignac vient de me dire qu'il a cent louis à vous. Il me les remettra pour m'en servir ou pour vous les rendre.

Je ne finirai ma lettre qu'après avoir vu votre amie que j'attends.

Je viens de la voir ; je lui ai lu toute ma lettre, qu'elle approuve. Elle sent comme moi qu'il faut que vous modériez, *que vous étouffiez même* le ressentiment que vous éprouverez dans le premier moment, et qu'il est bien essentiel de ne pas *particulariser* ce qui regarde les Français en général. Le moindre éclat aurait de très fâcheuses suites ; il est inutile de vous les dire ; vous les sentez de reste.

LXXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Il sera à Turin le 14 au plus tard.

(Venise), ce dimanche 7 novembre (1790). N° 70.

Je ne vous écris qu'un mot par ce courrier, Monseigneur, M. de Rivière partant demain ; mais ce mot est pour vous

dire que je ne peux plus y tenir, et que je serai dimanche 14 au plus tard à Turin. Je brûle de serrer mon cher prince dans mes bras et d'être avec lui prêt à tout événement.

Voici une idée que j'ai eue dans le cas où vous iriez en Flandre rejoindre le Roi (1). Il y a deux chemins, l'un par la Suisse, l'autre par Vérone, Trente et le Tyrol. Si vous vous décidez à cette route-ci, mes amis iraient tous vous attendre à Vérone ou à Trente ; mais il faudrait que vous leur envoyassiez d'avance un courrier pour leur indiquer le lieu et le jour. Alors il serait doux pour *vous* et pour *moi* d'y trouver amis et amies.

LXXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Le Roi doit en appeler de son esclavage aux provinces.

(Venise), ce lundi matin (8 novembre 1790). N° 71.

Oh ! comme le cœur me bat, Monseigneur ! Je serais parti en même temps que votre courrier, si je n'avais pas eu quelques arrangements préliminaires à faire avant de partir, comme voiture à faire arranger, à faire venir à Mestre, argent à toucher, passeports et bolletons (*sic*) à expédier, etc. etc... Et l'article des adieux à faire !... Encore un jour... vous avez du temps... Vous entendrez

(1) Cette phrase prouve que les préparatifs de départ de la famille royale, quoique poursuivis dans un profond secret, étaient cependant connus du comte d'Artois. Augeard (*Mém. secrets*, p. 256) assure avoir été instruit, d'une manière certaine, que le Roi et la Reine pensaient sérieusement à se retirer, le 10 novembre (1790), à Valenciennes. « Je trouvai, dit-il, la reine de Naples qui en était également instruite : elle m'ajouta : Cela dépend du moment où les troupes de mon frère l'Empereur arriveront à Bruxelles. Mais elles n'y entrèrent que le 21 du mois, ce qui fit remettre le projet de Valenciennes au mois de décembre, qui, je crois, aurait eu son effet, si le plan fou et impraticable de la contre-révolution de Lyon n'avait point éclaté. »

tout cela mieux qu'un autre. Mais je serai sûrement dimanche à Turin, et peut-être samedi au soir ; en conséquence je vous supplie de vouloir bien obtenir qu'on m'ouvre les portes le samedi au soir, si je peux arriver, ou le dimanche.

M. de Rivière part avec Saint-Paterne qui se chargera de m'avoir un petit logement. Puissé-je ne le pas occuper longtemps et apprendre qu'on a heureusement exécuté ce qu'enfin on a résolu ! Tout dépend de là ; mais, si on s'esquichait encore, bornez-vous à obtenir un seul acte d'autorité, et que le Roi en appelle aux provinces de son esclavage ; le reste ira tout seul.

Ah ! qu'il me tarde de savoir Calonne arrivé ! Je commence à en être cruellement inquiet ; mais peut-être a-t-il été en Alsace ; il est capable de cela. Il est bien essentiel qu'il arrive ; il a la clef de tout, un génie et une habitude des affaires qui nous sera bien nécessaire.

Enfin donc, avant la fin de la semaine, je verrai face à face mon cher prince, je le serrerai dans mes bras, et j'éprouverai enfin un bonheur, et quel bonheur !

« Mettez-moi dans votre poche », me disait tout à l'heure votre amie, et ensuite un long soupir s'est fait entendre.

Je n'ai rien à ajouter à tout ce que vous a dit ma dernière lettre. J'espère que j'ai eu raison d'espérer et que nous touchons au terme de nos maux. Le cœur me dit qu'on exécutera ce qu'on a promis, et que le succès en sera parfait.

A samedi, ou dimanche au plus tard, le plus fidèle, le plus dévoué de vos serviteurs, et le plus tendre des amis sera près de vous.

LXXV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Il part demain pour Turin. — Si le Prince va par Vérone et Trente rejoindre le Roi, la colonie ira le voir au passage.

(Venise), ce lundi (8 novembre 1790). N° 72.

Je pars décidément demain au soir, Monseigneur, seulement pour aller à Padoue. J'espère toujours être samedi au soir à Turin, et je vous supplie de me faire garder les portes ; mais, comme les chemins sont fort gâtés et que vous savez que je ne suis pas un grand courrier, il est possible et vraisemblable que je n'arriverai que dimanche pour dîner. M. de Rivière veut bien se charger de me chercher un petit logement le plus près de vous qu'il pourra.

Mes amis espèrent qu'en mon absence vous leur donnerez des nouvelles comme à moi. Vous pouvez toujours adresser le paquet par celui de la cour, à l'adresse de la comtesse Diane qui fera la distribution des lettres, à Mme Dougé ainsi qu'aux autres, et les lettres de Turin vous viendront toujours de même par le paquet de la cour.

Si vous alliez par Vérone et Trente pour rejoindre le Roi, toute la colonie se trouvera à l'un ou à l'autre de ces deux endroits à votre passage.

LXXVI

LE COMTE D'ARTOIS A LA COMTESSE DIANE DE POLIGNAC

Arrivée de M. de Rivière. — Un ouvrage de M. de Calonne.

Turin, ce 13 novembre 1790.

M. de Rivière est arrivé hier (1), ma chère mère. Il m'a remis votre lettre, et j'ai besoin de vous exprimer ma vive et tendre amitié; croyez surtout qu'elle durera jusqu'à la mort.

C'est à vous que le paquet sera adressé; soyez assez bonne et assez aimable pour en faire la distribution.

J'envoie toutes les nouvelles à votre frère, ainsi que l'ouvrage de M. de Calonne (2). Je le tiens enfin, et j'en bénis le ciel. Il marche du meilleur accord avec l'évêque (3), et cela est bien heureux; cette manière-là me sera bien avantageuse.

J'avais déjà écrit pour votre notaire; mais j'ai recommencé aujourd'hui, et je vous réponds qu'il obtiendra ce que vous désirez.

J'ai été charmé de revoir M. de Rivière. Je l'aime réellement, et je compte bien sur lui.

Je suis surchargé d'affaires; mais rien n'a pu m'empêcher de vous parler de ma tendre et bien tendre amitié.

LXXVII

LE COMTE D'ARTOIS AU BARON DE FLACHSLANDEN

Il annonce son départ pour la Flandre. — Ne croit pas à une grande décision du Roi et de la Reine.

Vicence, ce 21 avril 1791.

Je sais que vous vous plaignez de moi, mon cher baron, et cela me fait une vraie peine; mais aussi je veux réparer

(1) M. de Rivière était parti de Venise le 8 novembre. V. la lettre LXXIII, p. 365.

(2) *De l'état de la France, tel qu'il peut et tel qu'il doit être*, par M. de Calonne (Londres, 1790, in-8°).

(3) L'évêque d'Arras.

le plus promptement possible, et vous bien assurer que je connais tout ce que vous valez, et que vous méritez mes sentiments autant que ma parfaite estime.

J'ai quitté Turin pour venir attendre ici des nouvelles bien importantes, et qui doivent décider entièrement de ma marche ultérieure. Mais je veux vous confier, sous le plus grand secret, que, suivant toutes les apparences, je ne tarderai pas à me porter de vos côtés, mais seulement en passant et pour me rendre ensuite en Flandre, et cela d'accord avec l'Empereur et l'Espagne. Il n'y aurait qu'une grande décision du Roi et de la Reine qui pût me faire changer; mais hélas! je ne peux y croire.

Je vous verrai sûrement, mais je ne séjournerai pas avec vous.

Tout cela sera décidé d'ici à huit jours au plus, et sûrement vous en serez averti, parce que je serais au désespoir de ne vous pas voir.

Calonne a enfin gagné son procès; il est depuis huit jours avec l'Empereur, et c'est son retour qui décidera ma prompte marche; mais j'ai voulu vous prouver d'avance ma vraie confiance.

J'ai eu l'air de perdre mon temps; j'ai su tout ce dont on m'accuse; mais je ne m'effarouche pas du bruit, et je réponds que ces quatre mois-ci ont été les plus utiles et même les plus actifs depuis deux ans.

Adieu, mon cher baron; ne me répondez pas; je pourrais ne pas recevoir votre lettre; mais comptez sur mon amitié, sur mon estime, et sur ma vive reconnaissance pour toutes les peines que vous ne cessez de vous donner.

LXXVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Arrivée à Vicence. — Lettre de d'Antraigues sur la ligue de tous les souverains. — Conseils sur la conduite à suivre.

A Vicence, ce 24 mai (1791).

Je m'empresse de vous mander, Monseigneur, que j'ai

trouvé tous nos amis en bonne santé; même la comtesse Diane est un peu mieux. Que de questions m'ont été faites, et avec quel intérêt, sur vos espérances! J'ai répondu de mon mieux à tout et on m'interroge toujours. Outre l'entretien général, toujours relatif à vous, j'en ai eu plusieurs particuliers, où de part et d'autre on s'est attendri et puis animé. Enfin ici on vous aime bien; voilà une grande vérité.

Je viens de recevoir une lettre du comte d'Antraigues, de laquelle j'ai cru devoir vous rendre compte et copier un article important. Il faut que vous sachiez d'abord qu'il a un de ses amis, très bien pensant, qu'il a engagé à entrer au club jacobite, qui y fait l'enragé, et qui lui rend compte de tout ce qui s'y passe. Cela établi, voilà ce qu'on lui écrit du 10 mai:

« On parle ici beaucoup d'une ligue formidable entre « presque tous les souverains de l'Europe. Ces propos « causent d'étonnantes terreurs. Hier 9 matin, MM. La- « meth, Menou et Pétion de Villeneuve, nommés le 7 de « ce mois commissaires du comité des Jacobins pour con- « férer avec M. Montmorin à ce sujet, se rendirent chez « cet homme, le plus singulier politique de l'univers appa- « remment, car il les chargea de dire au comité qu'il y « avait eu des *velléités* à cet égard fort exagérées, ayant « la réclamation d'Alsace pour objet, mais que la situation « des puissances prépotentes rendait ces *velléités* peu « dangereuses, et que, dans tous les cas, le moment où « elles pourraient mériter l'attention du comité était fort « éloigné.

« Ladite réponse fut remise le 9 à midi par écrit à « M. Menou. Le même jour, 9 mai, le comité des Jaco- « bins se rassembla à sept heures du soir. La réponse du « Montmorin y fut lue et ne satisfit pas les chefs jacobi- « tes, et M. Laclos surtout prétendit que M. Montmorin « ne savait ce qu'il disait ou ne disait pas ce qu'il savait. « Il entra dans de grands détails sur la ligue, sur ses « plans, ses moyens, et ajouta que ces plans n'étaient pas

« douteux, que M. d'Orléans avait reçu de Londres, et « par la voie la plus sûre, ces détails de gens employés « dans l'intimité du cabinet et aux affaires les plus ma- « jeures. M. d'Orléans se leva aussitôt, tira sa note qu'il « dit être écrite en anglais, et en lut des lambeaux, où « l'on annonçait une coalition entre l'Espagne, l'Empe- « reur, la Suisse, la Prusse, la Savoie, et toute l'Alle- « magne pour rétablir l'aristocratie royale en France.

« A cette lecture il y eut des visages fort pâles et fort « allongés, et le profond silence qui régnait fit dire à « M. Laclos que peut-être ce qu'il y avait de plus acca- « blant était l'effet que produisait cette nouvelle sur tout « le comité; qu'il fallait *aller à la racine du mal, couper « la racine du mal;* mais que cette frayeur universelle « lui annonçait que, si les faits dénoncés étaient vrais, « la constitution serait fort mal défendue.

« Alors M. Rœderer proposa que les comités militaire « et diplomatique se réunissent sur le champ, cette même « nuit, pour aviser de concert aux décrets qu'il serait « convenable de faire rendre, soit pour garnir les fron- « tières, soit pour se procurer des ressources.

« Les deux comités s'assemblèrent à dix heures du soir, « et ils restèrent assemblés jusqu'à deux heures du matin. « Le club jacobite traita d'autres affaires sans désemparer, « et le rapport fut que, tout examiné, il n'y avait nulle « crainte à avoir pour l'intérieur, et que l'on avait les « moyens d'apaiser toute insurrection, quelle qu'elle fût, « aussitôt qu'elle apparaîtrait; mais que, quant à renoncer « à une ligue telle que celle qu'on annonçait, qui, aussitôt « en mouvement, mettrait en action tous les mécontents « de l'intérieur et placerait les patriotes entre deux feux, « les comités n'y voyaient aucun moyen défensif d'aucune « espèce; qu'il fallait, s'il était possible, désunir cette « ligue, en corrompant les ministres des puissances li- « guées, en corrompant leurs troupes; mais qu'avant tout « il fallait un autre homme que M. Montmorin, qui est

« incapable d'une aussi grande affaire. Cela dit, on se « sépara fort tristes et les chefs fort abattus.

« On ajoute que le duc d'Orléans a deux paquebots « prêts pour le transporter en Angleterre, l'un à Paimbœuf, « l'autre à Boulogne; et M. Laclos a eu la naïveté de pro- « poser, dès le 6 mai, qu'il fût décrété que pour sortir du « royaume il ne faudrait jamais de passeport. Mme de Sil- « lery est à voyager dans les provinces avec de l'argent « et deux assistants aux clubs affiliés au club jacobite de « Paris. Je ne sais si c'est pour une pareille fête que les « chefs de tous les clubs affiliés ont reçu une invitation de « celui de Paris pour envoyer deux de leurs membres par « chaque comité à celui d'Aix en Provence, pour assister à « un grand comité de tous les amis de la constitution, « qui doivent délibérer sur les affaires les plus urgentes. »

Je crois, Monseigneur, que vous ferez bien de communiquer cet extrait à Calonne. Il prouve évidemment que la terreur est déjà parmi les enragés; qu'ils n'ont aucun moyen de défense que les crimes, ou d'autre ressource que la fuite. Il me paraît nécessaire que toutes les puissances soient instruites du projet de les désunir, de corrompre leurs ministres et leurs troupes, et il me semble qu'on peut faire veiller avec de l'argent sur les paquebots de Paimbœuf et de Boulogne.

Tout ceci prouve que les moyens partiels (qui vous sont à présent interdits) seraient détestables et sans succès, mais que l'effet d'une grande réunion de forces sera sûr, qu'elle épargnera beaucoup de sang et sauvera votre malheureuse famille et la monarchie; ce sont là tous vos vœux. Ne vous écartez pas de ce plan, quoi qu'on vous puisse dire. Ce n'est pas au moment où vous êtes certain de recueillir ce que vous avez si laborieusement semé, qu'il faut risquer d'en perdre le fruit par une précipitation déplacée Souvenez-vous des deux points essentiels, de l'intérieur, de Paris, et des moyens de parer aux crimes des enragés, et de sommer Bouillé des engagements qu'il a pris. Il vaudrait peut-être mieux

qu'il restât à Metz, s'il est sûr de ses troupes. Je crois aussi bien important, à cause de l'opinion, d'avoir le maréchal de Broglie. N'oubliez pas de rappeler près de vous *88*. Il faudrait faire surveiller par +|- le duc d'Orléans; il ne faut pas qu'il en sorte. Il me paraît nécessaire aussi de faire répandre dans l'intérieur beaucoup de petits imprimés pour le peuple, de profiter de la rétractation des curés assermentés et de l'effet du second bref. Voilà toutes les réflexions que mon zèle me fournit.

Il est encore bien important de rétablir l'étiquette militaire, et de beaucoup soigner votre santé et votre personne jusqu'au moment d'agir. Alors mon prince sera aussi brillant qu'il a été sage. Que j'ai d'impatience d'apprendre votre arrivée (1) en bonne santé et l'effet qu'elle aura produit!

Je mets aux pieds de mon prince mes vœux, ma tendresse et mon respect, et tous ceux de la colonie.

LXXIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Bruit du départ de la famille royale. — Bombelles. — Lausanne favorable aux progrès de l'anarchie. — Lettre du Roi à Mme de Polignac.

Vicence, ce 31 mai 1791.

C'est aujourd'hui, Monseigneur, que nous attendons des

(1) Le 16 mai 1791, le comte de Fersen écrivait de Paris au baron de Breteuil : « Le Roi est fort inquiet de la jonction du comte d'Artois avec le prince de Condé. Il vous charge de lui en écrire et de tâcher de l'en empêcher, sans lui rien détailler cependant des projets du Roi, et en lui rappelant que S. M. lui a toujours promis de ne rien faire sans lui, mais que le moment et les moyens ne pourraient être déterminés que par le Roi. Vous ajouterez de sa part que S. M. désire que M. le comte d'Artois... se rende... auprès du roi de Sardaigne, pour maintenir ce prince dans les bonnes dispositions qu'il a toujours témoignées, et diriger les provinces méridionales, afin de travailler, de concert avec le Roi, à la prochaine exécution des idées qu'il a adoptées. » — A cette lettre le baron de Breteuil répondait le 22 mai : « J'envoie un courrier à M. le comte d'Artois, à Worms, où je le crois le 24. Je ne me flatte pas de le retenir. Le seul moyen d'empêcher le mal de la démarche des princes, c'est de la prévenir en partant promptement (Fersen, t. I, p. 123-125). » La dernière phrase de la lettre du baron de Breteuil est une allusion au départ qui eut pour dénouement l'arrestation à Varennes.

nouvelles de votre passage à Insprück; vous concevrez aisément notre impatience. On nous berce ici de nouvelles incroyables; le bruit de Venise est que, deux jours après votre départ de Vérone, un courrier, venu en cinq jours de Paris pour vous y chercher, a répandu que le Roi et la famille royale étaient partis le 18 de Paris. Il est certain que c'est M. Pisani, podestat de Vérone, qui a mandé cette nouvelle au pregadi. Tout Vicence y croit, nous exceptés.

Le duc de Polignac est depuis dimanche à Milan. Son retour pourra nous apprendre des choses intéressantes; il nous rejoindra à Venise où nous allons tous pour la fête de l'Assomption. Mme de Polastron et Mmes du Poulpry et Le Féron logeront avec nous à la Madonna del Orto. L'ambassadeur d'Espagne leur avait offert de loger au palais de France, M. de Durfort (1) n'y étant pas encore; mais elles ont préféré de loger avec nous. Toute la colonie se porte à merveille, excepté la pauvre comtesse Diane, que je crois bien malade. Il y a cependant, à mon gré, un peu de mieux dans son état. Elle a commencé l'usage du lait, et il est possible que ce régime la guérisse, si elle s'y tient; mais elle change perpétuellement de régime et de remèdes, et l'agitation de son esprit fait bien du mal à son pauvre corps. C'est encore là une des nombreuses victimes du chagrin. Rien de plus touchant que les soins continuels de Mme de Polignac pour la pauvre comtesse. C'est à présent son unique occupation. Jamais on n'a eu une plus belle âme que celle de cette femme tant calomniée.

Nous sommes tous persuadés que Bombelles est allé à Milan; il a dit à Mme de Guiche à Lausanne qu'il partait pour une course secrète avant d'aller à Soleure, et lui a raconté que c'était lui qui avait tout arrangé avec l'Empereur; que sans lui on n'aurait rien terminé. Enfin, c'est

(1) *M. de Durfort.* Le comte Louis de Durfort (de la branche des Durfort-Deyme), né le 4 mars 1752, nommé, en remplacement de M. de Bombelles, ambassadeur à Venise, où il mourut. Il avait épousé en 1772 Mlle de Béthune.

un prodige que ce petit homme, et il est fort content de lui. Ce que je crois, c'est qu'il a été accaparé par son ancien maître et ne voit que par ses yeux qui ne valent rien; car, de mauvaises intentions, je l'en crois incapable. Le duc de Polignac s'informera s'il a paru à Milan.

Le ton de Lausanne est en tout bien mauvais, et on y craint plus les succès de Calonne que les progrès de l'anarchie ; l'esprit Necker y agit toujours. Voilà ce qu'on en mande. Sans la fermeté du bailli de Lausanne, cette ville fermenterait même beaucoup.

Las Casas a demandé au comte d'Antraigues un mémoire sur les dangers d'une seconde législature. Ce mémoire est fait et lui a été remis. Las Casas a apparemment intention de l'envoyer en Espagne.

Voilà le peu de nouvelles dont je peux vous rendre compte; depuis votre départ, nous sommes peu instruits; au retour du duc nous en saurons davantage.

Je mets au pieds de mon prince ma tendresse, mon dévouement et mon respect.

P.S. Mme de Polignac a reçu une lettre du 12 du Roi (1), très obligeante pour elle, mais dans laquelle il marque sa crainte de votre départ pour passer les Alpes et sa désapprobation (2). Cela est apparemment écrit pour la poste; autrement cela serait inconcevable.

Toutes les gazettes sont à présent à la contre-révolution.

LXXX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Dépêches du prince communiquées à Las Casas. — Les instructions envoyées au duc de Polignac. — Obstacle rencontré par celui-ci et ve-

(1) Cette lettre est imprimée dans Feuillet de Conches (t. III, p. 349).

(2) « Votre jeune ami me donne de l'inquiétude : on le dit engagé dans un voyage au moins bien prématuré et qui pourrait tourner d'une manière funeste pour bien du monde, et ce n'est certainement pas de Venise que le conseil lui en a été donné. » Dans sa lettre du 7 juin (voir p. 382), M. de Vaudreuil reproduit cette phrase textuellement. Comp. plus haut, p. 374, note 1.

nant probablement de Breteuil et de Bombelles. — L'Espagne est prête. — L'auteur attend le moment d'aller rejoindre le prince.

A Vicence, ce dimanche 5 juin (1791).

Je n'aurai l'honneur de vous écrire qu'un mot aujourd'hui par la poste, me réservant d'écrire en détail et plus sûrement par le retour de votre courrier, qui est arrivé vendredi 3 au soir, à onze heures, à Venise. J'ai lu et communiqué à Las Casas les dépêches qu'il apportait, transcrit ce que vous m'avez ordonné, écrit longuement au duc de Polignac qui est à Milan depuis huit jours, et je lui envoie toutes les différentes instructions que renfermait le paquet. Le courrier a dû y arriver ce matin de très bonne heure. J'attendrai la réponse ou le retour du duc de Polignac pour vous renvoyer Denis (1). Las Casas a trouvé les dépêches apportées par Denis si intéressantes qu'il m'en a demandé copie, et a fait sur le champ partir un courrier pour l'Espagne ; il en fera repartir un autre incontinent après le retour du duc de Polignac, et trouve que ce n'est pas le cas de ménager les courriers.

Nous n'avons reçu qu'un mot du duc de Polignac depuis son départ. Ce mot dit qu'à son arrivée il a trouvé plus d'orages et d'obstacles qu'il ne s'y attendait ; mais que l'horizon s'est éclairci, qu'il commence à être content, et qu'il ne quittera pas que tout ne soit fini. J'ai lieu de croire qu'il y a du baron de Breteuil et du Bombelles dans tout ceci, parce que ce dernier a mandé du pied du mont Cenis à Las Casas qu'il allait à Milan.

Le mémoire que vous nous avez envoyé est bon dans tous les points, et donnera de grands moyens au duc de Polignac ; c'est l'opinion de Las Casas.

On me mande de Rome que l'Espagne est prête, et qu'un seul mot de l'Empereur qui est attendu avec impatience suffira pour tout presser, pour tout décider (2).

Le duc de Polignac mande encore à la comtesse Diane que le voyage de Vienne sera avancé. Ceci est d'un bon

(1) *Denis,* valet de pied du comte d'Artois.
(2) Il s'agit évidemment de l'exécution du programme arrêté à Mantoue.

augure ; mais, comme il écrivait par la poste, il n'a pas pu s'expliquer davantage. Le retour de Denis ou celui du duc de Polignac éclaircira tout. Denis reviendra à Vicence, d'où nous l'expédierons ; Las Casas s'y trouvera, et c'est par cette raison que le courrier ne partira que d'ici, parce qu'il était indispensable que Las Casas fût instruit de tout.

Les derniers incidents que vous nous apprenez ne m'ont pas beaucoup effrayé ; au contraire j'y vois de nouvelles raisons de tout espérer. Vos interêts sont en bonnes mains, étant confiés au duc de Polignac ; celui-là ne se chargera pas de double mission (1).

Nous sommes de retour ici d'hier au soir, et nous avons trouvé tous nos amis en bonne santé. Le retour du courrier ou du duc de Polignac m'apprendra à quelle époque je partirai pour vous rejoindre.

Vraisemblablement votre courrier vous portera nos paquets avant que vous receviez cette lettre ; mais, comme il peut y avoir quelque retard inattendu, à tout hasard je vous écris par la poste pour vous rassurer si le retour de Denis était différé.

Recevez avec votre bonté ordinaire mes respects et mes tendres hommages, et tous ceux de la colonie.

Le 16 mai, date de la lettre du Roi, Christin aurait dû être arrivé à Paris ; cela m'inquiète. Ce que vous a fait dire Bouillé me fait grand plaisir ; soignez beaucoup ce moyen et cet homme. J'espère que le retour des deux envoyés aura coulé à fond le baron de Breteuil ; cela est bien important. Ah ! quel homme ! Je n'écris pas à Calonne pour ne pas multiplier les écritures.

(1) Allusion à M. de Bombelles, qui avait accepté une mission du comte d'Artois pour l'Empereur, tandis qu'il était chargé d'une mission contraire de la part du Roi et de la Reine.

LXXXI

LE COMTE D'ARTOIS A LA COMTESSE DIANE DE POLIGNAC

Le jeune Villerot. — Mme de Polastron.

Ulm, ce 7 juin 1791.

Vaudreuil a été assez aimable pour me donner de vos nouvelles, ma pauvre mère, et vous jugez le bien qu'il m'a fait en m'assurant qu'il vous avait trouvée un peu mieux. Soignez-vous pour vos amis ; comptez-moi de ce nombre ; croyez à tout le tendre intérêt que vous m'inspirez, et fortifiez-vous du juste espoir de voir bientôt terminer nos peines.

Je ne sais plus où est votre jeune ami (1). S'il vous a rejointe, je veux vous le laisser le plus longtemps possible; mais il a une boussole sûre, en se laissant guider par Vaudreuil.

Mon amie ne sera plus avec vous quand vous recevrez cette lettre. Elle aura quitté ses parents avec regret; elle aura été affligée de se séparer de vous ; mais, tout franc, ni elle ni moi n'aurions pu résister à un aussi grand éloignement, surtout dans de pareilles circonstances. Mais le ciel permettra que nous soyons bientôt tous réunis, et pour ne plus jamais nous quitter.

Elle va à Bruxelles, comme vous le savez. Elle y sera avec ses amies, avec plusieurs de ses parents, avec Mme de Vaudreuil, et sa position sera décente et convenable.

Adieu, ma pauvre mère. Vous voyez que je compte bien sur vous, puisque je vous parle autant de ce qui m'intéresse ; mais je suis tranquille, et je n'ai pas même peur de vous ennuyer.

Adieu ; aimez-moi bien, et croyez que mon amitié pour vous est à la vie et à la mort.

(1) Le jeune Edmond de Villerot, fils naturel de la comtesse Diane et du marquis d'Autichamp. (Feuillet de Conches, t. III, p. 319.) Voir plus loin la lettre de M. de Vaudreuil du 23 avril 1794.

Mille tendresses, je vous en prie, à votre frère, à votre sœur, enfin à tous mes bons et vrais amis.

LXXXII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Pas de nouvelles du duc de Polignac. — Mémoire de Froment. — Le Vivarais. — Le camp de Jalès. — Choiseul-Gouffier. — Lettre du Roi à Mme de Polignac. — Kaunitz. — Les colonies. — Lettre du club des Jacobins. — Pologne. — Calonne. — Nécessité d'envoyer quelqu'un aux Tuileries.

(A Vicence), ce mardi 7 juin (1791).

Aussitôt la réception de votre courrier, Monseigneur, j'ai communiqué à M. de Las Casas le mémoire et les lettres destinées pour l'Empereur. Il a désiré en avoir copie, et a jugé que c'était l'occasion de faire partir un courrier pour l'Espagne et d'en faire partir un autre après le retour du duc de Polignac. Il pense que ce n'est pas le moment de ménager les courses, et son zèle est véritablement bien actif et bien méritant. Denis n'a pu partir de Venise que le samedi 4, pour aller à Milan. Aujourd'hui mardi 7, nous n'avons encore aucune nouvelle du duc, et nous les attendons avec bien de l'impatience. Selon mes calculs, je crois que le courrier sera ici demain, et j'ai engagé M. de Las Casas à venir demain à Vicence pour se trouver à l'ouverture du paquet, ses lumières pouvant nous être utiles, et ne voulant perdre aucun moment, tant pour le second courrier qu'il veut envoyer en Espagne, que pour le départ de Denis. C'est uniquement pour charmer mon impatience que j'ai l'honneur de vous écrire, car je n'ai encore rien de nouveau à vous mander.

Je joins à ce paquet le mémoire que M. Froment (1) a envoyé au comte d'Antraigues en réponse à la lettre que celui-ci avait écrite d'après vos ordres. D'après le contenu du mémoire de Froment et les nouvelles qu'a reçues d'An-

(1) Sur Froment, voir p. 213, note 1.

traigues qu'il n'y a presque plus de moyens de contenir le Vivarais, il a mandé qu'on vous dépêchât, de la part de cette province, un député qui vous rendît compte personnellement de la situation exacte de la province, et qu'en même temps l'abbé de Siran (1) partirait pour la frontière d'Espagne, tandis que le général Beaulieu contiendrait de son mieux l'ardeur de Jalès, jusqu'à l'époque où il faudrait s'en servir et la diriger utilement. Quant à la députation à Turin, vous verrez que Froment la croit inutile, et que, vu son inutilité, il serait mal fait de multiplier les démarches.

M. de Las Casas vient de me mander qu'un courrier a passé à Vienne allant à Constantinople pour y chercher M. de Choiseul-Gouffier, nommé ministre des affaires étrangères à la place de Montmorin, devenu gouverneur de M. le Dauphin. Cette même nouvelle m'a été mandée de Paris par le marquis de Vaudreuil. Si nous pouvons nous fier à une lettre écrite dernièrement par M. de Choiseul-Gouffier à la comtesse Diane, il n'acceptera pas ce dangereux honneur ou plutôt cette honte dorée. Sa lettre était pleine des protestations les plus positives sur ses principes royalistes et sur son mépris pour ses anciens amis, dont la conduite lui fait horreur. Mais ce n'est plus que par les actions qu'il faut juger les hommes, et non plus par leurs paroles. Peut-être, malgré cette profession de foi, M. de Choiseul est-il en route pour aller servir la révolution.

Il nous manque un courrier de France, qui n'était pas arrivé à Milan quand la poste en est partie pour Venise, et nous ne sommes instruits que de ce que vous nous avez mandé par Denis.

Le fils de Mme de Polastron (2) a eu plusieurs jours de

(1) *L'abbé de Siran*, vicaire général à Mende (Lozère), où il avait cherché à produire un mouvement contre-révolutionnaire. N'ayant pas réussi, il dut passer la frontière et se réfugier à Chambéry.

(2) *Le fils de Mme de Polastron*. Anne-Henri-Louis, né le 19 octobre 1785. Il entra plus tard dans l'armée anglaise, et il était lieutenant de cavalerie lorsqu'il mourut de la fièvre jaune à Gibaltar.

fièvre assez forte, mais il est mieux. La comtesse Diane est, selon moi, beaucoup mieux depuis quelques jours. J'ai consulté pour elle Thouvenel (1), qui était à Venise; il pense que ses accidents tiennent absolument à son temps critique; mais la bonne dame ne veut pas y croire. Je ne conçois pas pourquoi elle tient tant à ce qu'elle craint de perdre.

Il me paraît clair, tant d'après ce que vous a apporté Bonnières (2) que d'après une lettre datée du 12 mai, que le Roi a écrite à Mme de Polignac, qu'on avait mandé aux Tuileries que vous alliez passer les Alpes pour tenter quelque entreprise hasardeuse et sans avoir aucun moyen de la part des puissances. Ce qui me le prouve encore, c'est que le Roi, en approuvant que le duc de Guiche ne vînt pas à Paris, lui défend de vous rejoindre, *à moins que l'Empereur n'y consente*. Le duc de Guiche a répondu que l'honneur lui faisait la loi de vous rejoindre, et que cette loi était la première pour lui. Le Roi dit dans sa lettre à Mme de Polignac : « *Votre jeune ami me donne bien de l'inquiétude : on le dit engagé dans un voyage au moins bien prématuré et qui pourrait tourner d'une manière funeste pour bien du monde : ce n'est sûrement pas à Venise qu'on lui a donné ce perfide conseil* (3). » Il n'est pas difficile de deviner l'écrivain qui vous a si bien servi. Tout cela part de la boutique de Soleure (4) et des agents à double mission (5). Au retour du duc de Polignac, nous en saurons davantage.

Les lettres de Vienne à M. de Las Casas mandent que M. de Kaunitz ne croit pas aux bonnes intentions de la

(1) *Thouvenel* (Pierre), mépecin renommé, né en 1745. Ayant émigré en 1790, il demeura dans les États Vénitiens jusqu'au moment où, sous le Consulat, il rentra en France. Mort en 1815.

(2) *Bonnières* (Alexandre-Jules-Benoît de), né le 20 décembre 1749, mort à Paris le 19 décembre 1800, était avocat consultant du comte d'Artois membre de son conseil et intendant de sa maison.

(3) J'ai effacé ce que j'avais écrit pour copier exactement les mots de la lettre (*Note de M. de Vaudreuil*). Comp. plus haut p. 376, note 2.

(4) Le baron de Breteuil résidait à Soleure.

(5) *Agents à double mission*. Allusion à M. de Bombelles.

Prusse et de l'Angleterre pour nous; mais Las Casas est persuadé que M. de Kaunitz est mal instruit.

Un incident fort fâcheux est que, l'Assemblée Nationale ayant décrété que les gens de couleur libres seraient admis comme les blancs aux droits de citoyens et aux assemblées coloniales, les propriétaires créoles qui sont à Paris ont fait demander protection à l'Angleterre. Cette démarche, dictée par le désespoir et la crainte de voir la colonie dévastée par les nègres et les blancs égorgés, peut avoir des suites funestes. La ligne de démarcation tirée entre les blancs et les gens de couleur faisait *seule la sûreté de nos colonies;* dès qu'elle est effacée, il n'y a plus de possibilité de contenir les noirs qui y sont cent contre un. C'est ce qui a décidé les propriétaires, effrayés de ce danger imminent, de se mettre sous la protection des Anglais, qui ont un grand intérêt pour eux-mêmes à s'opposer à une invasion qui gagnerait et perdrait aussi leurs colonies. Toutes les villes maritimes sont en mouvement depuis ce décret et la démarche des propriétaires créoles; et nécessairement cela doit avoir de très grandes suites.

Je suspends ma lettre jusqu'à l'arrivée du duc de Polignac ou de Denis.

Ce 10.

Nous n'avons encore aucune nouvelle ni du duc de Polignac, ni du courrier que nous lui avons envoyé. Vous me connaissez trop pour ne pas juger de mon impatience; vous me voyez dressant les oreilles à chaque coup de fouet que j'entends, allant sur le grand chemin au-devant de Denis qui ne vient pas, etc.

Nous apprenons par Venise que le roi de Sardaigne doit avoir été le 7 à Milan. Cela est de bon augure, et c'est sans doute le résultat de cette entrevue que le duc aura attendue avant d'expédier le courrier.

Ayez soin, Monseigneur, de faire retirer de Worms une lettre venant du club des Jacobins, adressée au club affilié

de Villeneuve-de-Berg (1). Cet original a été porté jusqu'à Genève par un homme sûr, et de là mis à la poste pour Worms. Cet original vous est adressé par le président du club de Vivarais, homme voué à la bonne cause et qui ne s'est chargé de cette présidence que pour surveiller les enragés et savoir leurs secrets. Vous trouverez cette lettre importante; j'en ai la copie que d'Antraignes me charge d'envoyer à Sérent.

Nous apprenons par Venise qu'un abbé della Guerra, missionnaire de la propagande, vient d'être arrêté à Milan. Il était bien muni d'argent et de papiers importants qui ont été saisis.

Je reçois une lettre du baron de Talleyrand, qui fait partir ses enfants pour vous rejoindre. Je prends la liberté de vous les recommander, et je vous réponds de la pureté de leurs principes.

M. de Roquefeuil est parti de Rome pour vous porter son zèle et sa volonté.

N'oubliez pas, Monseigneur, d'écrire au comte de Narbonne-Frizlar *poste restante à Genève*. Le cardinal me mande qu'au premier mot de Monseigneur il se rendra près de lui. C'est un homme important à avoir, vu sa réputation et par le crédit qu'il aura en Dauphiné, où il a commandé et où il est, comme partout, fort estimé.

Vous savez sans doute que l'électeur de Saxe est élu en Pologne pour succéder au trône, devenu héréditaire par le vœu national. L'Empereur et le roi de Prusse en ont déjà complimenté l'électeur. Que les hommes sont étranges! Tandis qu'en France on veut détruire la plus ancienne des monarchies, la Pologne sent qu'elle ne peut trouver son bonheur que dans une monarchie héréditaire, et renonce volontairement au droit d'élection. Si vous n'aviez pas eu un aussi grand objet et d'aussi grands devoirs à remplir, vous auriez eu beaucoup de chances pour

(1) Le comte d'Antraigues était aux États-Généraux député de la Sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, en Vivarais.

vous, et des ouvertures en ont été réellement faites à M. de Bombelles, qui les a fort négligées (1).

Le petit Polastron est absolument hors d'affaire; mais il nous a inquiétés pendant deux ou trois jours.

La comtesse Diane était infiniment mieux hier, et en tout je vois de l'amendement dans son état.

M. de Las Casas ne viendra ici qu'après le retour du duc de Polignac; ainsi le courrier vous sera expédié avant que M. de Las Casas ne vienne à Vicence.

Voici un article de la lettre du club des Jacobins au club affilié de Villeneuve-de-Berg. Il est important à méditer. Le voici :

« Le 14 ou 20 juillet il est possible que nous convoquions « la nouvelle législature, pour entretenir l'activité du « peuple et tenir parole à nos négociateurs, qui, à ce prix « peut-être, nous assureraient des moyens de la Reine « pour retarder les projets hostiles.

(1) La Constitution de Pologne, votée le 3 mai 1791, déclarait le trône de Pologne héréditaire et y appelait, après la mort du roi Stanislas Poniatowski, alors régnant, l'électeur de Saxe et sa descendance. Ce prince n'avait qu'une fille âgée de neuf ans; elle fut aussitôt déclarée infante de Pologne, et son époux, dont le choix devait être approuvé par la Diète polonaise, devait devenir le chef de la dynastie future. Si cette dynastie venait à s'éteindre, la nation se réservait le droit de s'en choisir une autre.

Cette élection de la maison de Saxe au trône de Pologne avait été déterminée beaucoup moins par les souvenirs que les rois de cette maison avaient laissés en Pologne que par l'espoir que nourrissait chacun des deux partis dominants, de faire épouser la jeune princesse à son candidat : le roi Stanislas comptait la marier à son neveu, et les Czartoryski à leur fils aîné, celui qui est mort à Paris en 1861. C'est pour ce motif que les frères de l'électeur de Saxe et les autres membres de sa famille avaient été exclus de la succession. Voir le rapport du chargé d'affaires de Saxe à Varsovie, dans Herrmann, *Geschichte Russlands*, t. VI, p. 355.

Quant au comte d'Artois, son nom ne se rencontre dans aucun des documents publiés jusqu'ici sur les affaires de Pologne. La seule indication qui semblerait confirmer ce qu'écrit M. de Vaudreuil se trouve dans le *Journal* de Khrapowitzky (en russe), où il est dit à la date du 27 février 1793 : « Il est arrivé une estafette du comte Nicolas Roumiantzow, annon- « çant que le comte d'Artois, frère du roi Louis XVI, est déjà en route, et « qu'il sera bientôt ici. L'impératrice n'est pas contente de cette visite. « Elle pense qu'il va l'importuner de différents projets et de *ses prétentions* « *sur la Pologne.* » Khrapowitzky était secrétaire particulier de Catherine, et inscrivait, pour lui-même et jour par jour, tout ce qu'il entendait dire à l'impératrice.

« Mais cette législature n'aura pas lieu de si tôt s'il est « possible, et dans tous les cas vous serez bien avertis, et « je vous porterai moi-même les intentions du comité « pour que le choix des députés soit celui que nous vous « avons désigné ; car dans cette circonstance il y va du « salut du peuple. »

Méditez bien cet article avec Calonne. Il me paraît très important.

Je suspends encore jusqu'après l'arrivée du duc ou de Denis.

Je joins à cette lettre celle que Mme Victoire m'envoie pour vous, et les copies de la lettre que m'a écrite Calonne et de celle que vous avez écrite au duc de Polignac.

Le courrier arrivé, m'a apporté la dépêche du duc à cachet volant ; je l'ai lue à la hâte pour ne pas retarder le départ du courrier pour Coblence. Je n'ajouterai rien à ce que cette dépêche vous dira ; elle m'a paru claire et bien faite. Le résultat est que l'Empereur écoute les Tuileries, que l'agent réel des Tuileries est le baron de Breteuil, que la Reine conserve de l'éloignement contre Calonne, que l'Empereur dit qu'il travaille à le remettre en faveur comme le seul homme bien capable pour la circonstance ; mais l'Empereur y travaille-t-il en effet ? y réussira-t-il ? Les haines d'une femme qui a eu tort me paraissent inextinguibles.

L'Empereur a beau dire que tout ce que le Roi lui demande par l'entremise *du baron* est conforme à vos vues et à tout ce qu'il a réglé avec vous à Mantoue, et que rien ne changera à cet égard ; tant qu'il sera en correspondance aussi suivie avec le baron de Breteuil, qui vous croise et veut tout rapporter à lui seul, vous aurez de grands obstacles à vaincre. Le duc de Polignac me mande qu'à cet égard il est impossible d'obtenir de l'Empereur qu'il ne corresponde qu'avec vous, le Roi ayant donné des pleins pouvoirs au baron de Breteuil qui doit vous les avoir communiqués. A moins que l'arrivée de Christin et

celle de M. de Durfort (1) n'aient changé les idées des Tuileries relativement à Calonne, j'entrevois de grands obstacles provenant de l'intrigue du baron et de la jalousie qu'il a contre Calonne, jalousie appuyée par les préventions toujours subsistantes de la Reine et continuellement excitées près du Roi par Montmorin.

Je vois aussi que l'Espagne correspond directement avec le Roi et la Reine; je ne sais par quelle voie, puisque l'Empereur qui la connaît ne la dit pas. Il est donc clair que près de l'Empereur et près de l'Espagne c'est le baron qui vous prime. Point d'humeur, mon cher prince, quelque fondé que vous soyez à en avoir. Avec de la patience vous triompherez des ennemis connus et des ennemis cachés, *plus à craindre que les premiers.* Quelle récompense du dévouement de mon ami! Mais sa récompense est dans son propre cœur et dans l'estime et l'amitié que vous lui accordez. Je crains qu'il ne prenne de l'humeur et qu'il ne quitte la partie, de peur que les préventions qu'on a contre lui ne la rendent mauvaise. Son patriotisme seul et son dévouement pour vous le retiendront; car l'ambition n'est de rien dans son zèle, dont la source et le but sont également purs.

Je vois que vous ne ferez rien avant le mois de juillet même avancé; ainsi j'attendrai vos ordres ici, à Vicence. *Ne me les donnez pas surtout trop tard.*

Ce que vous avez de plus pressé à faire est d'envoyer un homme sûr aux Tuileries, pour ramener à vous seul toute la correspondance et pour qu'on s'explique nettement au sujet de Calonne. Sans cela, de nouveaux obstacles se présenteront sans cesse.

Vous voudrez bien communiquer ma lettre à Calonne. Il

(1) *M. de Durfort.* Le comte Alphonse-Sarrasin de Durfort-Boissières (né en 1753, mort en 1822) avait été envoyé par le Roi et la Reine vers le comte d'Artois, et, s'étant trouvé à Mantoue à l'époque de l'entrevue du comte d'Artois avec l'empereur Léopold, avait été réexpédié à Paris avec le plan élaboré dans cette entrevue. Il fit ensuite les campagnes de 1792, 93 et 94 dans l'armée de Condé et celle de 1795 sous les ordres de Lord Moira. Sous la Restauration, il devint lieutenant-général.

me paraît si essentiel de ne pas retarder votre courrier que je ne me donne pas le temps de lui écrire, n'ayant à lui mander que les mêmes choses contenues dans cette lettre, et la dépêche du duc de Polignac vous mettant tous deux au fait de la position des choses.

Si vous pouvez obtenir pour le duc de Polignac la double autorisation qu'il désire, ce sera un grand avantage pour vous et pour la chose. L'homme que vous enverrez aux Tuileries peut vous rapporter cette pièce essentielle. Le duc ne reviendra ici que dans quelques jours, et vous enverra sans doute un courrier à son retour.

Votre amie, à laquelle j'ai montré la lettre que vous m'écrivez, est bien étonnée de n'avoir pas de lettre de vous. J'ai beau lui dire que vous la croyez partie, cela ne la satisfait pas. Son fils va beaucoup mieux, mais n'est pas encore en état de partir.

Je finis, parce que je juge votre impatience du retour du courrier. Je mets mon tendre et respectueux hommage aux pieds de mon prince.

M. de Las Casas m'écrit en ce moment que son courrier, parti de Vicence le 30 avril, et même des lettres postérieures du 3 mai, sont arrivées à Madrid; mais on ne faisait que les recevoir, et on n'avait pas le temps de faire réponse; on allait s'en occuper.

Le nouveau chargé d'affaires de France est depuis quelques semaines à Madrid, et il trouve toutes les voies fermées pour être présenté au roi; il ne l'a pas été.

LXXXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Nouvelles de la colonie. — Barentin. — Séguier. — Confiance de la Reine en Beaumetz. — Querelles entre le Roi et la Reine. — Montmorin affirme que les puissances ne feront rien pour le comte d'Artois. — La propagande en Brabant. — Le vicomte de Noailles.

A Vicence, 14 juin 1791.

Le duc n'est pas encore revenu, Monseigneur, mais il était décidé à ne pas quitter, tant qu'il resterait quelque chose en arrière ; je compte cependant qu'il sera ici le 16. Je n'ai donc rien de nouveau à vous mander, et c'est uniquement de mes amis et de moi que je veux vous parler.

Mme de Polastron attend le retour du duc pour partir et que son fils, déjà guéri de sa maladie, ait repris assez de forces pour bien supporter le voyage. La comtesse Diane est visiblement beaucoup mieux depuis quelques jours, et je commence à espérer qu'elle gagnera beaucoup en perdant. Il me paraît clair *qu'elle joue à qui perd gagne.* Les eaux de Valdagno font toujours le même bien à Mme de Polignac. Pour moi, à mesure que l'espoir s'établit dans mon cœur, mes forces s'accroissent.

Avez-vous fait une réflexion, Monseigneur? C'est que M. de Barentin (1) est toujours garde des sceaux et chancelier en survivance, par conséquent l'homme nécessaire à avoir près de vous pour présider les parlements. Je sais que les parlements le désirent et y comptent. Il est à Milan et attend vos ordres. Rien ne peut se faire légalement sans lui, et les parlements sont aussi importants que les armées. D'ailleurs vous connaissez la pureté de ses principes, et

(1) *Barentin*, né en 1738, garde des sceaux le 19 septembre 1788, émigré après la prise de la Bastille, rentré en France au 18 brumaire, mort en 1819

les parlements l'estiment et ont confiance en lui. Séguier (1) a dû aller à Worms. J'espère qu'on vous l'aura dit.

Las Casas viendra ici dès que le duc sera de retour. Son zèle est invariable et infatigable.

On mande de Paris (c'est Cazalès) que la confiance de la Reine est à présent pour Beaumetz (2), qui est un scélérat très dangereux et très habile; qu'il y a des querelles fréquentes entre le Roi et la Reine, mais que la Reine vient à bout de tout, en faisant peur au Roi. Montmorin a dit à Cazalès : « Le comte d'Artois et tout ce qui l'entoure sont « des fous. Je suis instruit et je sais positivement que les « puissances ne feront rien pour lui ! » Cazalès a levé les épaules et lui a tourné le dos.

Les Jacobins ont envoyé pour deux millions d'assignats en Brabant et à Liège, avec permission de les échanger et d'en distribuer le montant pour essayer encore de produire quelque insurrection. Le vicomte de Noailles est allé avec quatre mille louis en Alsace et en Lorraine pour remuer et corrompre. Cazalès lui a annoncé qu'il y serait pendu : le héros a pâli, et est parti.

Voilà tout ce que j'ai appris; mais vous êtes plus à portée d'être bien instruit que moi. J'attends avec bien de l'impatience le résultat du retour de Christin.

Recevez avec votre bonté ordinaire, Monseigneur, mes hommages, tendresses, respects et vœux.

Toute la colonie vous offre mêmes sentiments.

(1) *Séguier*, avocat général au parlement de Paris, né en 1726, émigré en 1790, mort à Tournay en 1792.

(2) *Beaumetz*, né en 1759, membre du conseil souverain d'Artois, député aux Etats généraux, où il appartint au parti constitutionnel. Il émigra en 1792, et, après avoir erré en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis, passa aux Indes Orientales, où il mourut.

LXXXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Accusé de réception d'une lettre du comte d'Artois.

(Vicence), ce 14 mai 1791.

Je n'ai pas pu lire votre lettre au duc de Polignac, parce qu'il est encore à Milan, où je la lui envoie par un courrier, et que je n'en ai pas le chiffre. Je lui envoie aussi celle que vous m'écrivez, et j'y ajoute toutes les réflexions que me fournissent mon zèle et mes petites lumières.

Votre lettre, sous bien des rapports, m'a fait grand plaisir, et pour votre santé et pour etc.

J'avais déjà mis ma première lettre à la poste, quand j'ai reçu la vôtre, et je n'ai le temps que de vous écrire ces deux mots à la hâte pour vous accuser la réception de votre lettre et vous instruire que j'ai envoyé un courrier au duc.

Ci-joint une lettre d'une de vos amies.

LXXXV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Indécisions de l'Empereur. — Un courrier des Tuileries à l'Empereur. — Offre de Mme de Champcenetz. — Exiger du Roi que le comte d'Artois soit son seul représentant auprès des cours. — Alphonse de Durfort. — Intrigues de Breteuil et des Tuileries. — Les deux millions de l'Empereur.

A Vicence, ce 17 juin 1791.

J'écris à Calonne une lettre de seize pages qu'il vous communiquera, Monseigneur. Lisez-la, je vous prie, tout entière et avec attention. Vous y verrez le tableau fidèle de tous les sentiments que j'ai éprouvés; il y a de l'indignation, de la colère, même de la rage, et puis des folies, et

je finis par la raison; mais ce qui y domine, c'est ma tendresse, mon dévouement pour vous et mon amitié pour Calonne. Je n'ai pu dormir; jamais agitation n'a été pareille à la mienne. Non, je ne pourrai soutenir jusqu'au bout cet état perpétuel de fièvre morale. Mon Dieu, que vous me faites de mal! Mon Dieu, que vous me faites de bien! Car mon sentiment pour vous remplit mon âme d'inquiétude, de vœux impuissants, de sollicitudes incalculables; mais aussi qu'il la remplit bien, qu'il l'abreuve délicieusement par les jouissances qu'il me donne! Je suis heureux et fier de vous aimer et d'être aimé de vous. Je n'ai d'ambition que dans la postérité; on dira : Le digne fils d'Henri IV avait pour ami Vaudreuil! Et voilà ma fortune faite pour tous les siècles.

Vous allez voir un instant votre amie; elle vous dira si je vous aime.

Il me paraît que l'on ne se presse pas de nous réunir. Ce fameux Empereur ne peut donc rien faire sans son conseil, puisqu'il attend la permission de Vienne pour écrire en Espagne. Ah! que je suis ennuyé des rois et des princes, vous excepté! Mais vous n'êtes pas un prince; vous êtes un homme qui fait honneur à l'homme. L'Empereur dit pourtant que son courrier va revenir et qu'il écrira sur-le-champ en Espagne, qui est fort impatiente et ardente de se montrer. Mais cette Autriche... Chut... Je deviens sage et même politique. Je m'arrête, car j'allais vous répéter tout ce que je mande à Calonne, et ma tête a d'écritures plus qu'elle n'en peut supporter.

Je reviens seulement encore sur un point; c'est sur ce qui regarde le duc de Polignac. Vous sentirez l'embarras de sa position, et quel service vous lui rendriez et à vous-même en le faisant autoriser; quel service surtout vous rendriez à Mme de Polignac. J'en ai dit plus qu'il ne faut, et votre cœur m'entendra de reste.

Je suis aux pieds et dans les bras de mon cher prince.

Voilà une lettre dont Flavigny m'a chargé pour Monseigneur.

Les Tuileries ont envoyé un courrier en toute diligence à l'Empereur immédiatement après l'arrivée du comte Alphonse de Durfort (1), et redemandaient le retour du courrier pour le 19. Ce courrier n'a pas passé et ne passera pas par Soleure, et l'Empereur a eu, en parlant au duc de Polignac, l'air plus gai et plus ouvert qu'il n'avait encore eu. Se pourrait-il qu'enfin les yeux de la Reine s'ouvrissent sur ses vrais intérêts ! Je tire de cela un bon augure, et le duc aussi.

Saisissez la première ouverture pour faire autoriser le duc de Polignac ; cela est bien essentiel et pour vous et pour eux. Ce serait le cas d'un courrier *ad hoc*.

Je reçois à l'instant une lettre de Mme de Champcenetz, dont je copie les propres paroles, parce qu'elles sont pour vous :

« M. le comte d'Artois ne peut laisser dans le besoin « tous les pauvres et braves gentilshommes qui le re- « joignent ; mais a-t-il assez de moyens pour verser des « bienfaits si indispensables pour sa cause et pour sa « gloire ? Hâtez-vous de lui mander que j'ai au moins vingt « mille francs et au plus cinquante mille francs, que je lui « ferai tenir à son ordre où il sera. Je dois toute ma for- « tune à son auguste aïeul ; je n'en jouirais pas bien, si je « n'en faisais le sacrifice au bonheur de ses petits-fils. « C'est donc me faire goûter un plaisir céleste que d'ac- « cepter ce qui doit être plus à lui qu'à moi ; et puis, j'ai « tant à cœur la gloire de ce prince intéressant ! Engagez- « le surtout à prodiguer de douces paroles à toute cette « classe de noblesse pauvre ! »

Je lui mande qu'il n'y a rien à vous recommander sur cela, et que ces sentiments sont dans votre cœur, et ces grâces dans toute votre allure, vos paroles, vos gestes, vos regards. Vous la comblerez de joie en acceptant son

(1) Il est évident que le courrier expédié des Tuileries est celui qui porta à l'empereur Léopold la lettre de Marie-Antoinette du 1er juin 1791. (D'Allonville, *Mémoires secrets*, t. II, p. 219. — Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II*, p. 167.)

offre et en lui écrivant un mot *à Lausanne, poste restante, pays de Vaud, en Suisse.* Vous lui indiquerez la manière de vous faire tenir cette somme.

Nous venons de causer à fond avec M. de Las Casas, et notre résultat est que, tant qu'il y aura deux missions, deux confiances, l'une en vous, certifiée à l'Empereur par M. de Durfort, l'autre en M. de Breteuil, muni de pleins pouvoirs du Roi, il est impossible que les affaires marchent, surtout avec cette rapidité qui devient si nécessaire. D'ailleurs l'incertitude, l'indécision naturelles de l'Empereur sont encore augmentées par les négociations croisées. On a beau dire qu'elles tendent au même but, je vois tout le contraire; car les circonstances vous rendent l'homme de la chose, et le baron ne travaille qu'à vous en exclure; il vous ferme toutes les routes; il ôte à vos agents l'entrée des Cours, puisque le chevalier de Roll ne sera pas écouté sur les affaires ni reçu dans ce rapport à Berlin (1).

Et au fait, les principaux articles de vos conventions avec l'Empereur n'ont pas été remplis : 1° il n'a pas encore écrit au roi de Sardaigne, et ne lui écrira pas; 2° il n'a pas encore écrit en Espagne; il est vrai qu'il assure que, sous peu de jours son courrier partira, mais tiendra-t-il parole?

Il n'y a qu'un parti à prendre, c'est d'exiger du Roi que les pleins pouvoirs soient ôtés sur-le-champ à M. de Breteuil et à M. de Bombelles, que vous soyez le seul représentant du Roi, le seul accrédité près de l'Empereur et des Cours. Votre position, la pureté de vos vues, l'amour de la noblesse, du clergé, la confiance des parlements vous donnent le droit de faire valoir, avec autant de respect que de fermeté, tous ces titres; et M. le baron de Breteuil est en horreur à tout le royaume; son nom seul suffit pour décourager les uns, effrayer ou indigner les autres,

(1) Au mois de juin 1791, le chevalier de Roll avait été envoyé par le comte d'Artois à Berlin avec « l'assurance, tout à fait fausse à la vérité, que « Louis XVI avait chargé le comte de Durfort de demander le secours des « armes prussiennes et s'engageait à payer les frais de la guerre. » Sybel, *Histoire de l'Europe, etc.*, t. I, p. 300.

et empêcher la réunion à un seul parti. Voilà ce que vous pouvez, et ce que vous devez faire sentir au Roi avec le ton qui convient à un frère, à un sujet, mais aussi à un prince loyal et pur, qui s'indigne d'être en concurrence avec un sot et un intrigant.

L'Empereur sera sous peu de jours à Padoue, où le duc retournera. Il saura là si le courrier pour l'Espagne est parti, et vous en rendra compte. M. de Bombelles a dit au duc que M. de Breteuil avait eu l'ordre du Roi de vous communiquer et vous avait en effet communiqué ses pleins pouvoirs. L'a-t-il fait, et comment avez-vous reçu cette communication? Mais vous en avez aussi, puisque M. de Durfort vous a été envoyé *ad hoc ;* que c'est en présence de l'Empereur que toutes les conventions, tous les articles des plans ont été stipulés, arrêtés, écrits ; que M. de Durfort les a portés au Roi lui-même. Que viennent donc faire à présent ce Breteuil et son Télémaque? Et comment l'Empereur donne-t-il dans toutes ces intrigues de Soleure et des Tuileries ? Il y a là une sottise, une puérilité royale qui me confondent ! Eh! pardieu, ce n'est pourtant pas un jeu d'enfant qu'on joue ! Il s'agit du sort de la France et peut-être de l'Europe. Rien n'empêchera, je le crois, la contre-révolution de se faire : mais avec ces manières-là, elle sera sanglante, risquable, jettera le royaume dans de nouveaux malheurs de tout genre ; au lieu que, si vous étiez le seul accrédité, si les intrigants étaient exclus, il y aurait, et dans peu, un grand ensemble imposant, qui épargnerait le sang et réparerait tous les malheurs de la France. Tout mon sang s'allume ; mais calmez le vôtre. Soyez sage, patient et pur jusqu'à la fin ; mais faites expliquer le Roi, et renvoyez ce baron et compagnie à tous les diables, qui les convoitent et tôt ou tard auront cette digne proie.

Les deux millions de l'Empereur, les avez-vous, les aurez-vous? Oh! cet homme est bien loin de la franchise qu'il faudrait pour une telle circonstance. Le duc m'assure qu'il est inégal, indécis, et qu'au fond il ne se soucie de

rien, ni des choses, ni des personnes. Je n'aurais osé vous mander tout cela par la poste; cette lettre vous arrivera plus tard, mais avec sûreté. Vous la brûlerez, quand elle ne vous sera plus bonne à rien, et je vous prie de dire à Calonne d'en faire autant de celle que je lui écris.

J'ai pleuré en quittant celle qui se charge de ma lettre (1), et ses yeux aussi se sont mouillés. Vous parlerez de moi. Ah! que je serai bien là!

LXXXVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

Retards dans l'exécution du plan concerté à Mantoue. —Le prince indignement joué par la jalousie de la Reine et la faiblesse du Roi. — Obtenir par Mme Elisabeth l'annulation de tous les pleins pouvoirs antérieurs et faire peur au Roi. — Las Casas ira à Padoue donner une rude poussée à l'Empereur. — Rien ne saurait empêcher la contre-révolution; la presser, sans rien compromettre.

(Vicence), ce dimanche 19 (juin 1791), à minuit.

Voilà, Monseigneur, des idées, des calculs, des raisons qui nous ont paru si graves que nous croyons devoir vous les communiquer, même par un courrier *ad hoc*, et je vous envoie mon cousin, malgré sa ch.... p..se.

C'est un fait positif que l'Empereur, tout en disant qu'il n'y a rien de changé au plan arrêté par lui avec vous et envoyé aux Tuileries, retarde l'exécution de tous les principaux articles de ce plan; que la lettre au roi d'Espagne, qui doit décider tout, mettre tout en mouvement, presser la protestation de la Maison de Bourbon, la faire suivre par le manifeste de l'Empereur, et, immédiatement après, appuyer ces deux actes préliminaires par des forces imposantes, n'est pas encore partie; que l'Empereur n'a

(1) *Celle qui se charge de ma lettre.* Mme de Polastron.

pas écrit au roi de Sardaigne, qui en témoigne sans cesse à Sérent sa surprise et son humeur; que les agents du baron de Breteuil sont beaucoup plus écoutés que les vôtres par S. M. I.; que l'article 15 (1) de l'écrit porté par M. de Durfort aux Tuileries éprouve une contravention formelle, puisque les deux missions croisées, les deux entremises existent toujours, et qu'on peut dire en toute vérité que la confiance qu'on vous a témoignée dans un moment d'embarras ou de peur, ou était feinte ou n'était que l'effet d'une terreur instantanée; que depuis la confiance réelle est tout entière au baron de Breteuil et à son agent Bombelles, qui vous déjouent.

Le bulletin que je vous ai envoyé par la poste, qui est de l'abbé Maury à d'Antraigues, *dont vous devez taire le nom*, est incontestable, puisque l'assemblée du côté droit a eu lieu, puisqu'on y a proposé un plan abominable, un accommodement honteux de la part de la Reine, qui ont été rejetés avec indignation; toute l'intrigue est consignée dans ce bulletin et appuyée par un fait constant, puisque l'assemblée du côté droit a eu lieu. M. de Beaumetz et M. de Montmorin, agents de la Reine, ont proposé cet indigne plan, et sont convenus que M. le baron de Breteuil, destiné à être premier ministre, dirigeait ce plan. Ajoutez à cela que vous êtes mécontent de l'indécision des Suisses et de leur lenteur; que le chevalier de Roll ne sera pas reçu à Berlin sous le rapport des affaires; que c'est M. de Bischofswerder qui l'a dit à l'Empereur; que l'Empereur, qui avait approuvé la mission du chevalier de Roll, qui a vu ses instructions, qui l'avait accrédité lui-même en le recommandant au prince de Reuss, n'a rien opposé à M. de Bischofswerder quand il a appris par

(1) L'article 15 du plan concerté à Mantoue portait : « Tout étant ainsi combiné avec les puissances, on doit regarder ce plan comme arrêté et prendre garde qu'il ne soit contrarié par des idées disparates; c'est pourquoi on demande avec instance *de ne pas diviser la confiance ni multiplier les entremises*, ayant déjà éprouvé que cette manière d'agir ne servait qu'à nuire, retarder et embarrasser. » BERTRAND DE MOLEVILLE, *Mémoires particuliers, etc.*, éd. de 1823, t. II, p. 327.

lui cette décision de la Cour de Berlin. Résumez tout cela: vous en concluerez que vous êtes indignement déjoué par la jalousie de la Reine, et par la faiblesse du Roi, qui cependant (d'après ce que mande l'abbé Maury) a au moins un œil ouvert sur le compte de la Reine, et n'a plus de vraie confiance que dans l'ange (1) que tous les honnêtes gens adorent.

Il faut donc recourir au remède; quel est-il? Le voici. Il faut envoyer un courrier sûr, intelligent, qui s'adresse directement au chevalier de Coigny, ou au chevalier de Durfort, ou au marquis de Clermont-Gallerande, ou à Vioménil, qui ont été témoins des ordres donnés au comte Alphonse de Durfort, qui ont le dépôt de l'écrit arrêté en présence du Roi et de la Reine. Il faut que l'un des quatre témoins (2) s'adresse directement à Mme Élisabeth, et que cet ange obtienne du Roi un plein pouvoir pour vous, qui détruise et annule tous les pleins pouvoirs antérieurs, et que vous annonciez que, si on vous le refuse, vous allez, à la tête de la nombreuse noblesse qui vous entoure, risquer les grandes aventures pour sauver votre pays et la monarchie, dont chaque jour le danger augmente par les retards et les intrigues de M. de Breteuil; que vous n'avez plus ni le pouvoir ni la volonté d'attendre, à moins que la confiance du Roi, bien prononcée à toutes les puissances, ne vous donne les moyens de rassembler promptement de grandes forces et de modérer par cette promesse *non illusoire* l'ardeur et l'effervescence des provinces et de la nombreuse et impatiente noblesse qui vous entoure et vous sollicite. Vous y êtes pleinement autorisé, puisque tout ce que vous a dit M. de Durfort est consigné dans un écrit existant en sûres mains; puisque vous n'avez agi, passé les Alpes que d'après cette assurance de la confiance et de l'autorisation du Roi; puis-

(1) *L'ange*, Mme Élisabeth.

(2) Je crois qu'il faudrait préférer le chevalier de Coigny, à moins (ce qui vaudrait encore mieux) que tous les quatre ne se réunissent pour enlever, avec l'aide de l'ange, ce plein pouvoir unique et qui annule tous les autres. *Note de M. de Vaudreuil.*

que votre marche a tout mis en mouvement dans le royaume, et qu'il n'est plus temps de suspendre ce mouvement. Vous n'obtiendrez ce plein pouvoir, l'annihilation des autres pleins pouvoirs, et d'éteindre, d'annuler le baron de Breteuil, qu'en faisant peur au Roi. Ce moyen de la peur, employé tant de fois avec succès pour produire tant de maux, qu'il soit du moins employé une fois pour produire le salut de la France !

Bien entendu, Monseigneur, que vous vous en tiendrez à menacer d'éclater, mais que vous serez bien décidé à n'en rien faire ; car vous perdriez tout. Sachez encore attendre et patienter ; vous serez le sauveur, l'arbitre et l'amour de votre pays. Ce n'est pas au moment de recueillir le fruit de votre sagesse, de rendre l'autorité à votre frère sans effusion de sang, en ménageant des peuples égarés, en ne livrant au glaive de la justice rétablie que les chefs coupables d'une criminelle révolution, qu'il faut risquer des entreprises téméraires, compromettre toute la noblesse et le clergé, qui sont encore dans le royaume sous les poignards et les assassinats des brigands, et compromettre aussi les jours de toute votre auguste famille. En montrant de grandes forces, précédées par des protestations et des manifestes, tout sera bientôt terminé, parce que la terreur fera tomber les armes des mains scélérates et que d'aussi grands appuis donneront une force réelle à tous ceux de l'intérieur qui pensent bien. Les enragés se trouveront placés entre ces forces extérieures et les mécontents de l'intérieur ; il n'y aura pas même de résistance, et les crimes n'auront pas lieu. Mais si, avec de faibles moyens, vous entrepreniez, des flots de sang couleraient d'un bout du royaume à l'autre, et vous auriez à pleurer d'avoir donné lieu à tous les crimes que vous voulez empêcher, et les résultats seraient incertains ; car si, d'un côté, la valeur et la justice combattaient pour vous, de l'autre, la rage et un reste de fanatisme de liberté rendraient la résistance terrible.

Si les quatre personnes que je vous ai indiquées

n'étaient pas à Paris, le baron de Goguelat pourrait vous servir, ou bien l'homme que vous enverriez s'adresserait directement à l'ange. Il faudrait faire transcrire le bulletin de l'abbé Maury, en cachant son nom, et motiver par ce bulletin la crainte que vous ressentez pour les jours du Roi et de la Reine.

Que cette détermination ne se prenne qu'entre vous et Calonne et celui qui sera chargé de la commission. Ne la confiez à personne autre ; cela est bien essentiel.

Si on vous rapporte ce plein pouvoir, qui annule tous les autres, n'en faites part qu'aux puissances, et gardez-en d'ailleurs le secret. Mais alors vous le signifierez à l'Empereur, à l'Espagne, à Turin, à Berlin, en Suisse, etc., et alors tout ira rapidement.

Il est possible que le voyage et le séjour de Padoue, où le duc de Polignac ne quittera pas l'Empereur, nous éclaircissent bien des choses, alors nous vous enverrons un autre courrier. Mais mon idée, que j'ai communiquée à M. de Las Casas et qu'il a infiniment approuvée, devait vous être transmise sans perdre de temps. C'est mon cousin que je vous envoie pour cela. Je ne lui donne que l'argent nécessaire pour sa course, n'en ayant pas moi-même encore reçu de Paris ; mais j'espère que si Monseigneur le garde avec lui, il voudra bien lui avancer ce dont il aura besoin. Si Monseigneur me le renvoie, je le prie aussi de lui faire donner ce qu'il lui faudra pour son retour. Vous trouverez aussi dans le paquet la dépêche du duc de Polignac.

M. de Las Casas ira à Padoue et fera l'impossible pour voir l'Empereur, et alors il lui donnera une rude poussée ; il s'y trouve suffisamment autorisé. Il lui démontrera, avec plus de moyens et de clarté qu'aucun autre, les dangers de cette intrigue et des retards qu'elle occasionne. *Je le crois sur cela plus instruit que nous tous*, et il est indigné. Oh ! cet homme est bien précieux, et vous est entièrement et *exclusivement dévoué !* Nous en avons des preuves indubitables.

Ne confiez, je vous le répète, Monseigneur, tout ceci qu'à Calonne seul, et soyez sûr qu'en dépit des intrigues tout ira bien. Le branle est donné, et aucune puissance sur la terre ne pourrait empêcher la contre-révolution. Il s'agit de la presser sans rien compromettre, et de l'appuyer par de si bons moyens que le sang innocent soit épargné et que la terreur prévienne et empêche les crimes.

Si mon cousin trouve en route Mme de Polastron, il lui demandera les paquets dont elle s'était chargée pour vous, et vous les portera.

Je n'ai rien de plus à ajouter que les expressions de ma tendresse, de mon dévouement et de mon respect pour vous.

On se porte bien ici, et on vous y aime bien.

Il est absolument essentiel que celui que vous enverrez ne sache pas lui-même *qui a écrit et à qui on a écrit le bulletin;* c'est une condition expresse de l'écrivain à son correspondant. Je vous l'avais envoyé en chiffres par la poste; mais, vous envoyant mon cousin, j'ai envoyé chercher à la poste la lettre que je vous avais écrite, et je joins à celle-ci le bulletin déchiffré.

J'apprends que M. le comte de Saint-Priest est parti pour voyager en Allemagne (1). S'il va droit à vous, il n'y a rien à dire, et il faut le bien recevoir, malgré quelques fautes d'orthographe. Mais, s'il ne va pas vous rejoindre, c'est une preuve de quelque suite d'intrigues, et il faut éclairer sa marche.

Si la lettre que j'ai envoyé reprendre à la poste m'arrive avant le départ de mon cousin, je la joindrai à ce paquet; mais, si on ne veut pas me la rendre, accusez-m'en, je vous prie, la réception quand elle vous sera parvenue. Il est aisé de la reconnaître, puisqu'elle renfermait le bulletin en chiffres.

Le comte d'Antraigues écrit un mot à Calonne pour lui rendre compte d'un fait relatif à la Suisse, et qui découvre une nouvelle intrigue du baron.

(1) Le comte de Saint-Priest était parti au mois de mai 1791 pour l'Angleterre. (Barante, *Lettres et instructions de Louis XVIII, etc.*, page cljv.)

Il serait important, si vous prenez le parti d'envoyer quelqu'un de sûr à Paris, que le chevalier de Coigny, le chevalier de Durfort, Clermont et Vioménil se ralliassent tous en cette occasion à l'ange pour déterminer le Roi à donner le plein pouvoir, sans lequel tout traînera ou manquera. Faites beaucoup de peur, mais soyez bien décidé à n'en être pas moins sage. L'abbé Maury, Cazalès et Des Pommelles (1) qui leur sert de secrétaire, pensent et disent à d'Antraigues que tout le bon côté pense *qu'il vaut mieux que le mariage* (2) *soit différé de quelques jours, pour que toutes les clauses soient bien stipulées et que tous les parents signent au contrat. Que ce soit là, mon adorable prince, la règle de votre admirable conduite.*

Si vous avez avec vous un Suisse intelligent et sûr, ou quelqu'un qui parle bien allemand, ce serait le cas d'envoyer à Frauenfelden (ou Frauenfeld) avec une bonne instruction. Le comte d'Antraigues, qui ne sait pas la langue, ne peut pas s'en charger. Il écrit à Calonne.

M. de Las Casas me charge de vous dire qu'il attend tous les jours son courrier d'Espagne, et qu'il ne perdra pas de temps pour vous instruire des résultats; mais nous savons positivement que l'Espagne est prête, et attend avec impatience l'appel de l'Empereur.

Ne ménageons pas les courriers, Monseigneur, dans une occasion pareille. Tout dépend souvent de quelques jours, et surtout de la sûreté des communications.

Ma lettre me revient de la poste; je la joins à mon paquet.

(1) *Des Pommelles.* V. plus haut, p. 227. En 1789, Des Pommelles était chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel du 5e régiment d'état-major (troupes provinciales). Militaire distingué, il fut un des premiers à condamner le système, alors en vigueur, du recrutement de l'armée par engagements volontaires, et publia sur ce sujet deux écrits : 1° *Mémoires sur les milices, leur création, leurs vicissitudes et leur état actuel*, 1789, in-4°; 2° *Mémoire sur la nécessité des troupes provinciales, ou d'une armée auxiliaire et permanente*, 1790, in-4°.

(2) *Le mariage*, terme de convention pour indiquer l'invasion en France.

TABLE DES MATIÈRES

VII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

VIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

IX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

X

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXXI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXXII

LE COMTE D'ARTOIS A LA COMTESSE DIANE DE POLIGNAC

XXXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXXV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXXVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXXVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXXVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XXXIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XL

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XLI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XLII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XLIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XLIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XLV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XLVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XLVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XLVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

XLIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

L

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXVII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXVI

LE COMTE D'ARTOIS A LA COMTESSE DIANE DE POLIGNAC

LXXVII

LE COMTE D'ARTOIS AU BARON DE FLACHSLANDEN

LXXVIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXIX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXX

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXXI

LE COMTE D'ARTOIS A LA COMTESSE DIANE DE POLIGNAC

LXXXII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXXIII

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXXIV

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

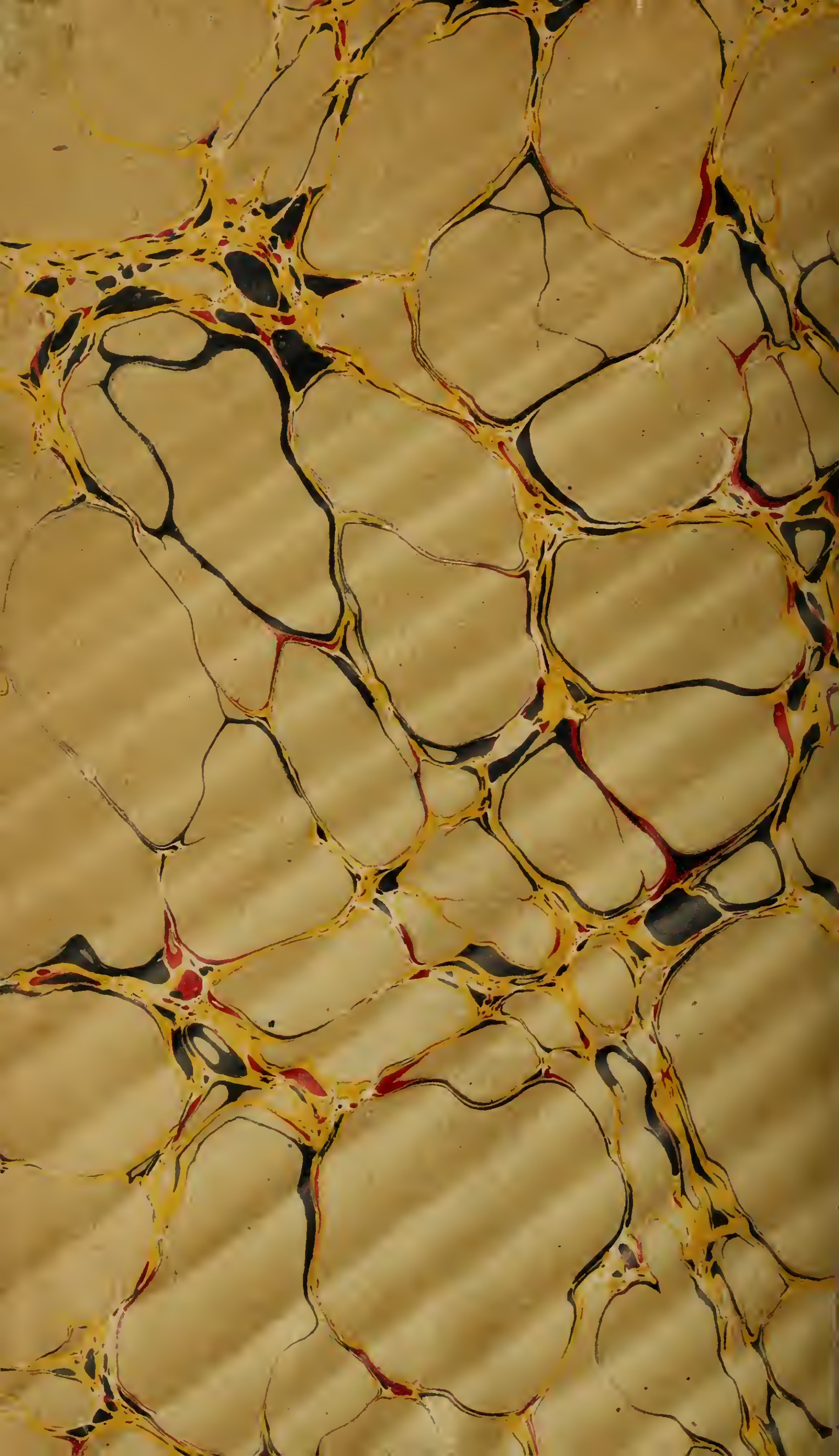
LXXXV

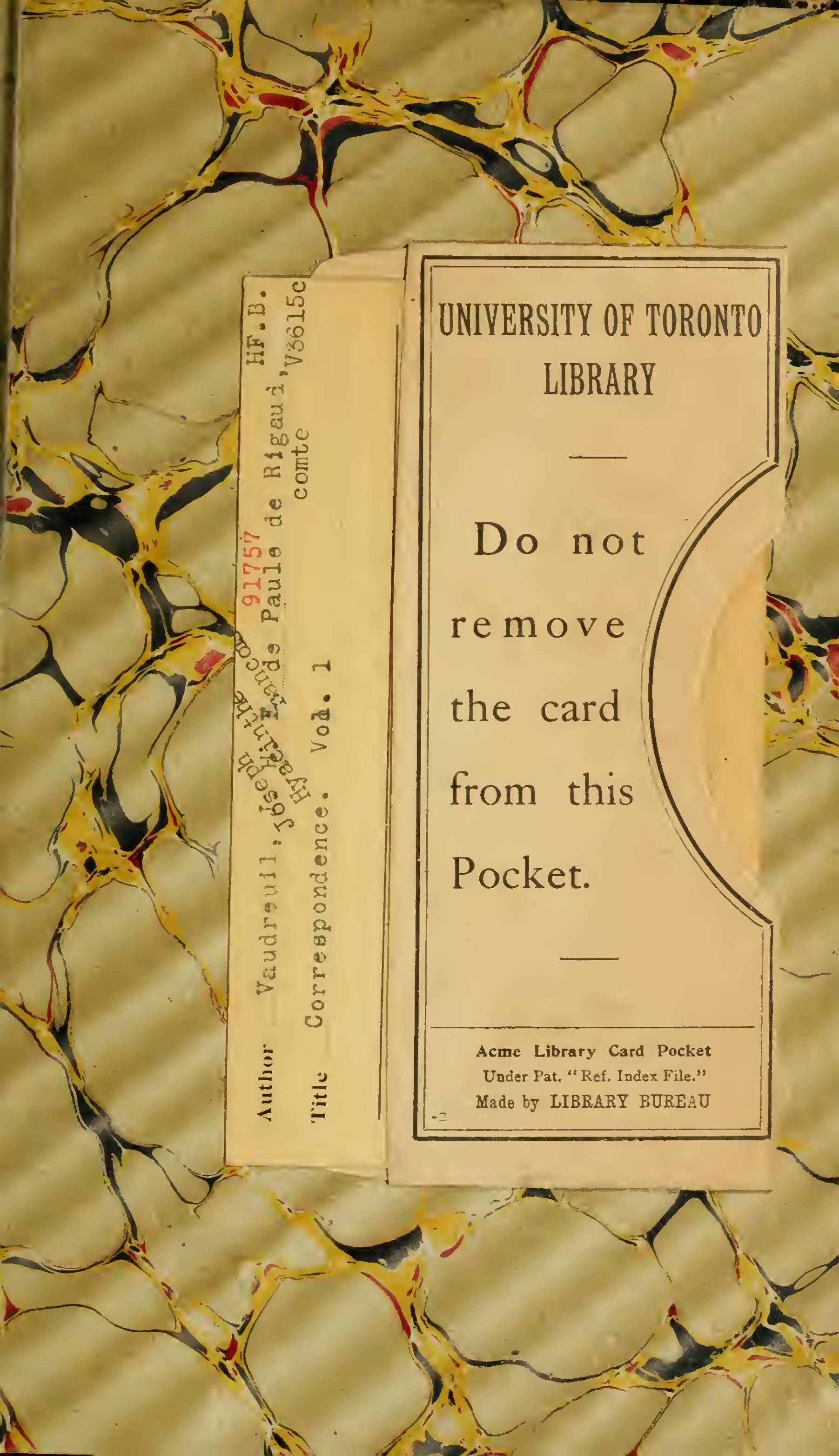
M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

LXXXVI

M. DE VAUDREUIL AU COMTE D'ARTOIS

FIN DU TOME PREMIER




UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not remove the card from this Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU
Author Vaudreuil, Joseph Hyacinthe François de Paule de Rigaud, comte
Title Correspondence. Vol. 1
HF.B. V3615c
91757

